3 1761 07881996 8

LE PLAISANT

ABBÉ DE BOISROBERT

DU MÊME AUTEUR

Histoire

Le Cyrano de l'Histoire (Dujarric) . . . . 1 vol.

Bertran de Born (Lechevallier) . . . . . 1 vol.

Scarron et son Milieu (Mercure de France). . 1 vol.

Madame de Villedieu (Mercure de France). . 1 vol.

Madame de la Suze et la Société précieuse (Mercure de France) . . . . . 1 vol.

Art social

L'Esthétique des Villes (Mercure de France). 1 vol

36838

EMILE MAGNE

—

Le plaisant Abbé de Boisrobert

FONDATEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

1592-1662

DOCUMENTS INÉDITS

TROISIÈME ÉDITION

159810
5/3/2

PARIS

MERCVRE DE FRANCE

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

—

MCMIX

JUSTIFICATION DU TIRAGE

2645

PQ
1724
B37

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays

A M. ALFRED VALLETTE

Amical hommage,

E. M.

CHAPITRE PREMIER

Sortant de Rouen par la porte Neuve, François Le Metel, sieur de Boisrobert, s'engage sur le pont de bateaux qui relie les deux rives de la Seine et s'attarde un instant à contempler le paysage [1]. Derrière lui les murailles de la ville

1. François Le Metel naquit en 1592 à Caen, dans la paroisse de Froiderue (V. *Antonii Hallæi regii eloquentiæ professoris et mussæi sylvani gymnasiarchæ, in academia cadomensi opuscula miscellanea*, 1675, p. 15; Huet, *Les origines de Caen*, 1706, p. 379). Nous n'avons pas découvert d'où il tirait son nom de Boisrobert. Nous supposions qu'il le tenait d'une terre familiale. Mais le *Catalogue alphabétique des terres de Normandie avec les noms de leurs possesseurs*, 1697 (*Bibl. nat.*, F^s F^s *mss* n° 14552) qui mentionne la terre de Douville ne mentionne pas celle de Boisrobert. Nous supposâmes ensuite que, nanti du prieuré de Saint-Saturnin de Nozay en Bretagne, il emprunta ce nom à une terre achetée ou louée au prince de Condé dont ce prieuré dépendait par sa situation dans la baronnie de Chateaubriant. Une terre de Boisrobert est, en effet, inscrite dans la *Déclaration des terres nobles qui relèvent de S. A. S. Mgr le Prince à cause de la baronnie de Chateaubriant* (*Arch. nat.*, Q^1 521). Mais cette deuxième supposition est inacceptable, car bien avant 1630, date d'obtention dudit prieuré, notre héros signe déjà Boisrobert. D'Hozier n'enregistre pas dans son *Armorial* ce nom cependant porté par des conseillers à la Cour des aides de Normandie (V. *Bulletin de la Société de l'Histoire de Normandie*, 1884, p. 59 et s.). Par contre, nous y rencontrons un certain nombre de Douville

forment une carapace sinueuse et grisâtre au-dessus de laquelle les clochers innombrables des églises et des couvents, dominés par les tours de Notre-Dame, fixent l'horizon. La rivière, obstruée d'un côté par l'île de la Moucque, de l'autre par les ruines du pont de pierre, charrie, en masses compactes, les batelleries plates et lave la coque noire des vaisseaux venus d'Angleterre et de Hollande. En face se déroulent les perspectives vertes du faubourg Saint-Sever, les belles rangées d'arbres du Cours, la Gabelle et les maisons de Claquedent [1].

Contre son habitude, François Le Metel se sent en humeur de rêverie. Il tente de s'absorber n lui-même, mais renonce bientôt à cette tâche pénible. Les cloches de Rouen, conduites, dans leur mission sonore, par Georges d'Amboise, leur mâle bourdon, annoncent, à toutes volées, les

dont la parenté avec notre héros nous échappe (V. *Armorial général, Normandie, Rouen*, p. 739, 1094 et *Blasons coloriés, Normandie, Rouen*, p. 1056, 1839). V. aussi, sur les Douville, Chevillard, *Nobiliaire de Normandie*, 1666, et E de Magny, *Nobiliaire de Normandie*... 1864. Nous pensons, en définitive, que François Le Metel prit le nom de Boisrobert pour se distinguer de son frère, poète et auteur dramatique comme lui. En effet, si sa corresoondance intime le porte en signature, par contre les pièces officielles, actes notariés, reçus de ses revenus ecclésiastiques, consultés par nous aux archives de la Côte-d'Or sont toujours signés : De Metel.

1. *Bibl. nat., Département des cartes et plans*, D. 2094, *Plan de Rouen* par Gomboust. 1660. V. aussi C 1440 ; D. 3563, *Plans de la ville de Rouen* par Gaspard de Baillieul et de Fer. V. également, V. a 387, une estampe d'Israel Sylvestre représentant le pont de pierre de Rouen et une *Vue de Rouen* en 1620 par Mérian.

offices de l'Ascension et la procession de la Fierte. Le coche de La Bouille débarque un chargement hurlant de campagnards et de filles. Et le pont de bateaux tremble d'une course de couples hilares descendus des faubourgs environnants.

Le jeune homme se ressouvient alors que, là-bas, en plein faubourg Saint-Sever, devant le prieuré de Bonnes Nouvelles, la foire du Pré surabonde de pucelages inutiles. Chaque année, les caillettes de Sotteville qui, si délibérément, laissent aller le chat au fromage, ou bien les godinettes d'Elbeuf, corsage tendu, cuisse allègre et pied poupin, lui fournissent, pour ses délices, un bavolet de dentelle. Assurément aux attraits enfarinés des duchesses, il préfère les blonds cheveux, le cœur ingénu, la grâce un peu lourde sans doute mais dépourvue de maniérisme de ces filles qu'une bouffonnerie adroite, un galand inusité, un pot de cervoise rendent à sa merci. Durant quelques jours ou quelques mois, selon la persistance de son appétit, il savoure le plat épicé que lui sert la coquette prodigue, pour lui plaire, de blanches brassières et qui consent, sans qu'il l'en prie, à se décrasser à la fontaine. Nulle gêne, nuls soupirs ni larmes. Point de muguets et de cajoleurs autour d'elle. *Peau d'Ane*, tandis qu'elle file sa quenouille, la distrait davantage qu'*Astrée*. Ainsi coulent agréablement les heures [1].

1. *Recueil des plus beaux vers de MM. Malherbe, Racan..*, 1627, p. 463; 1630 et 1638, p. 540; *Recueil Barbin*. 1692, III, 216, *Le bavolet, à M. le comte de Pontgibault*, ode. V. aussi, *Les Épistres en vers et autres œuvres poëtiques de M. de Bois-Ro-*

Tandis que, mêlé à la foule, Boisrobert se dirige vers les prés de Claquedent, il se rappelle que ces amours villageoises comportent aussi leurs inconvénients. A cette heure même une garce, bercée de promesses, lui attribue la paternité de deux enfants nés de ses luxures. Il chasse vivement cette pensée qui lui détruirait le charme de l'après-midi ensoleillée. Et, tout souriant, il pénètre dans la foire.

Des chanteurs s'égosillent parmi les cercles de badauds. Pinot, burlesquement coiffé de crapaudaille, et la Pinotte, sa femme, affublée d'un domino rouge, non plus que le Gaillard boiteux ne l'intéressent. Souventes fois, place de la Calende, devant la cathédrale fleurie de verrières, il les entendit clamer à voix de fausset leurs sornettes. D'ailleurs, surmontant le tumulte affreux des tambours et des trompettes, un cri strident éraille ses oreillles :

— A cinq sols toute la boutique !...

Le cri vient d'une baraque lointaine, environnée d'une foule compacte. Boisrobert, curieux de connaître l'être doué d'un si sonore organe, essaie de traverser les groupes. Mais, portant comme des trophées leurs rats de Barbarie, des hommes l'en empêchent.

— Mort aux rats et aux souris !

Puis, ce sont, chargés de leurs boîtes peintes, d'autres fripons en multitude.

bert Metel... 1659, p. 136 et s., *A M. le Marquis de Villarceaux.* Il y parle de sa jeunesse, de sa complexion amoureuse, de ses succès, de son inconstance.

— Je guéris la goutte ! Qui veut de mon baume ?

— Eschaudés, gâteaux, pastés chauds !..

Deux nigauds de campagne rossent un coupeur de bourses.

— Coquin, je te tiens, rends gorge !...

Des marchands d'oublies passent, brandissant leurs tourniquets. Un gagnant invective le blanquiste qui lui délivre un lot endommagé. Une grappe d'ivrognes tournoie un instant et s'abat. Des chaperons volent, enlevés par des poings brutaux, et des mufles rougissent. Entre les hommes acharnés à s'entre-gourmer, les cottes des femmes oscillent sous des claques violentes.

Plus loin, Boisrobert observe le manège des courtiers de fesses et maquerelles pistant et abordant avec gestes courtois et gentillesse leurs marchandises humaines. Un moment il admire la dextérité d'un arracheur de dents qui, du bout de son épée, extirpe la molaire d'un lourdaud de Martinville. Mais, de nouveau, le même cri l'appelle :

— A cinq sols toute la boutique !...

Il fend la presse les coudes en avant. Et brusquement il voit, au milieu de ses cagnes dansant des pantalonnades et, d'un troussement expert, montrant leurs culs pointus, la grande robe noire, la médaille magique et la barbe hirsute de l'opérateur Bary. Sa voix de « canne enrouée » clame encore :

— A cinq sols toute la boutique !...

Et comme les coquefredouilles ne se hâtent point de sortir leurs testons, Nicolas Tuyau, mut

sicien unique de la baraque, de son archet baroque gratte le boyau de sa viole. Il en sort un miaulement aigu et son visage se distend en une grimace de hideur si phénoménale qu'un rire secoue l'assistance. Cette grimace déchaîne les générosités. Cent bras tendent des monnaies et les pots de baume, les boîtes d'onguent, les paquets de savonnettes s'engouffrent dans les poches.

Cependant les danses redoublent et les cyniques exhibitions de fesses nues. Bientôt, d'un geste souverain, Bary les arrête. Vers sa baraque convergent de nouvelles foules. Un boniment s'impose. Il racle énergiquement sa gorge et, tonitruant :

— Vous voyez, mesdames et messieurs, vous voyez, dis-je, le plus grand personnage du monde, un virtuose, un phénix pour sa profession, le parangon de la médecine, le successeur d'Hippocrate et l'héritier de ses aphorismes, le scrutateur de la Nature, le vainqueur des maladies et le fléau de toutes les Facultés. Vous voyez, dis-je, de vos propres yeux un médecin méthodique, galenique, hippocratique, pathologique, chimique, spagirique, empirique.

Je suis, mesdames et messieurs, ce fameux Melchissedech Bary. Comme il n'y a qu'un soleil dans le ciel, il n'y a aussi qu'un Bary sur la terre. En quel lieu de l'Univers n'ai-je point été ? Quelle cure n'ai-je point faite ? Informez-vous de moi à Siam : on vous dira que j'ai guéri l'Eléphant blanc d'une colique néphrétique ! Qu'on écrive en Italie : on saura que j'ai délivré la république de Raguse d'un cancer qu'elle avait à la mamelle gauche ! Qu'on demande au Grand Mogol qui l'a sauvé de sa dernière petite vé-

role ? C'est Bary ! Qui est-ce qui a arraché onze dents machelières et quinze cors aux pieds à l'infante Atabalippa ? Quel autre pourrait-ce être que le fameux Bary ? Je suis l'universel bienfaiteur. Je retape les estomachs, je chasse les pâles couleurs, j'extrais la cataracte ! D'un empirique qui en débarrassa Mahomet, je tiens le remède de la vérole ! Et cela n'est rien encore, car, défiant le destin, je ressuscite les morts !...

Mais, me direz-vous, je n'ai que faire de vos remèdes. Je me porte bien. Je ne suis, Dieu merci, ni pulmonique, ni asthmatique. Je n'ai ni pierre, ni gravelle, ni fluxion, ni catarrhe, ni rhumatisme. Hé ! tant mieux ! Le Ciel en soit loué ! C'est ce que je demande ! Est-ce l'intérêt qui me fait agir ? Non, signori, non ! J'ai peu de bien que je n'en veux. Mais j'ai d'autres secrets où le beau sexe ne sera peut-être pas insensible ! Je vous apporte, mesdames... Hé ! quoi ? Le trésor de la beauté, le magasin des agréments, l'arsenal de l'Amour ! Je vous apporte de quoi pousser la jeunesse jusque par delà la décrépitude. Je vous apporte un baume du Japon qui noircit les cheveux gris et dément les extraits baptistères ; une pommade du Pérou qui rend le teint uni comme un miroir et recrépit les trous de la petite vérole ; une quintessence de la Chine qui agrandit les yeux et rapproche les coins de la bouche, fait sortir le nez à celles qui n'en ont guère et le fait rentrer à celles qui en ont trop ; enfin un élixir que je puis appeler le supplément de la beauté, le réparateur des visages et l'abrégé de tous les charmes qui ont été refusés par la Nature !

Hâtez-vous, mesdames, d'en profiter, car demain je serai en Angleterre et après demain en Espagne. Ne perdez pas l'occasion. Aujourd'hui tout est pour

rien. Qu'est-ce que je demande en effet. Une misère, mesdames. Les onguents, les baumes, les essences, les élixirs, avec la manière de s'en servir, non point une livre, non point un écu, non point même un teston, mais la somme dérisoire de cinq sols !... Approchez, mesdames, approchez, à cinq sols toute la boutique [1] !...

Boisrobert, prodigieusement amusé par la verve de ce matamore, achète un pot d'onguent pour la brûlure. Les bateleurs, tous les bouffons de la rue, arrêtent sa curiosité. Inconsciemment, à les écouter, il apprend un métier qu'il affinera, dans la suite, jusqu'à la perfection.

Poursuivant sa promenade, il espère rencontrer un fou plus réjouissant encore. Les tambours de basque du théâtre des marionnettes le sollicitent. Là, la parade tourne tout à fait à la farce. Un singe, le justaucorps chamarré de galands, les chausses ballantes, effectue sauts, gambades et cabrioles cependant qu'un personnage grotesque, la mine charbonnée, énumère aux badauds gueule bée les merveilles de sa baraque.

Furieusement tenté, Boisrobert se décide à entrer. Un à un les spectateurs sont admis. Il dépose son décime et passe derrière la toile peinte. Là, un compère pérore devant une table où se dresse un vase élégant. On l'invite à plonger un doigt dans ce vase. Il obéit.

1. Dancourt : *L'Opérateur Barry*, comédie, 1702. Nous avons complété ce boniment avec les documents que nous fournissait une pièce de Gaultier-Garguille plus loin citée.

— Sentez, lui dit le bon apôtre.

— Mais, c'est de la merde!...

— Vous avez deviné. N'en dites rien afin que ceux qui viennent après n'aient pas à rire de vous!...

Le jeune homme en colère s'enfuit, franchit rapidement la ligne des guéridons des passe-filous, chargés de gobelets et de tasses. Sous des feuillards en pente, parmi des tonnelles, les cabarets s'ouvrent comme des gueules puantes. Silhouettés sur les fonds qu'éclairent les vastes cheminées aux triples rôtissoires, les ripailleurs, autour des plats et des pots, gesticulent et braillent. Des servantes distribuent les cervelas, les épaules de veau, les jambons parfumés d'épices, toutes les mangeailles qui stimulent la soif et la luxure. Des béjaunes, déjà ivres, s'en vont en « chignollant ». D'autres, la tête couverte de leurs serviettes comme de chaperons, éclatent en rires idiots. Parfois les servantes, palpées au passage, éclaboussent de ragoût au jus d'orange les robes environnantes. Ce sont alors des :

— Morbleu! femelle, paieras-tu le dommage! et des disputes dont les chanteurs de couplets bachiques accroissent le tintamarre. Des buveurs de bière et des fumeurs de pétun, gravement, accompagnent du cliquetis de leurs verres les *Lampons* des gens à rapière à demi écroulés sur leurs catins fardées de graisse. Aux sons aigrelets des flûtes, des couples dansent des courantes en brouillant les figures. De temps à autre, quittant les cabarets, les yeux brillants, les pommettes

émerillonnées, les cheveux et les vêtements en désordre, hommes et femmes vont, dans les blés voisins, clore leurs marchés de dupes. Boisrobert contemple ces champs de blés agités d'un mouvement perpétuel et pense que lui aussi aida la brise à les onduler.

Un adolescent que chatouillent deux pécores lui adresse un salut. Au visage poupin, au gros rire qui l'illumine, il reconnaît Marc Antoine de Gérard, sieur de Saint-Amant que la saison chaude ramène en sa maison proche de la Seine. Il rend le salut et presse le pas, avide de gagner un lieu de tranquillité. Deux filles, en un coin, devisent. Il leur jette une galanterie. Elles rient. Mais il n'insiste point. Deux filles, c'est trop d'une pour ses désirs du moment et la légèreté de sa bourse. Puis, décidément, sa récente aventure l'invite à la prudence.

Il débouche, soudain morose, dans les quartiers galants de la foire. Là, s'assemblent les godelureaux et les coquettes. Autour des boutiques, c'est un afflux continuel d'amants en expectative et d'amants comblés. Un bijou, un ruban, quelque pâtisserie aident au consentement des belles ou les récompensent des faveurs reçues. A débiter des fleurettes, à tâter des buscs, les plumets odorants de civette savent qu'ils « forgent immanquablement le cornard ».

— A la vérité, philosophe Boisrobert, cette foire du Pré n'est autre chose qu'une foire au cocuage. Les cocus volontaires y trouvent le bois utile au chauffage de leur marmite et les autres

celui nécessaire à l'ornement de leur individu [1].

Et voici qu'interrompant ses réflexions, les cloches de Rouen, depuis quelques heures muettes, reprennent leurs boombements aériens. C'est comme un avertissement et comme un appel jeté sur les foules en joie. La foire s'emplit de silence. Les baraques, soudain désertées, se closent. Les cabarets vomissent leurs ripailleurs. Hâtivement les couples regagnent la ville lointaine, Boisrobert pense qu'à ce moment la procession de la Fierte quitte, par la porte des libraires, la cathédrale.

Comme il se dispose à partir, un étranger, le feutre à la main, s'enquiert auprès de lui des causes importantes qui provoquent l'abandon de la foire.

— Chaque année, explique Boisrobert, le chapitre de Rouen exerce le privilège antique de saint Romain qui lui donne le droit de délivrer un prisonnier méritoire. Après entente avec le Parlement, il organise une procession dans le but de prendre livraison dudit prisonnier auquel l'archevêque accorde l'absolution de ses fautes. Cette procession attire un populaire considérable venu de tous les points de la Normandie. L'As-

1. Gaultier-Garguille : *Le tracas de la Foire du Pré Où se voient les amourettes, les Tours de passe-passe, la Blanque, l'intrigue des charlatans, le Courtage des Fesses, le procès de l'Homme de paille et son retour après sa mort...* S. D. (vers 1626). Il existe deux réimpressions de cette pièce que Gaultier-Garguille, normand d'origine, écrivit durant l'un de ses voyages à Rouen où il participa à la réjouissance de ses compatriotes sous le nom d'Homme de Paille.

cension n'est plus l'Ascension mais le jour du Prisonnier [1].

L'étranger renseigné s'incline et Boisrobert reprend sa promenade. Bien que huguenot, il assiste d'ordinaire à ces fêtes catholiques. La religion d'ailleurs ne le tourmente guère. En un jour, s'il ne tenait qu'à lui, le royaume serait pacifié de ses querelles confessionnelles.

Traversant à nouveau le pont de bateaux, il longe les quais, rentre dans la ville par la porte du Bac, s'engage dans la rue des Tapissiers et atteint la place de la vieille Tour. Une multitude extraordinaire moutonne dans les voies étroites qui environnent cette place. A toutes les fenêtres s'écrasent des spectateurs. Boisrobert en aperçoit accrochés aux anfractuosités des murailles, juchés sur les auvents et les toits des maisons. Parmi la foule bariolée, il distingue, à ses coiffures pittoresques, un groupe bruyant de Cauchoises. Mais son regard enveloppe particulièrement la chapelle Saint-Romain, édifice composite élevant des campaniles aigus sur six corps superposés en pyramide, aux péristiles, portiques et frontons sculptés. Des huissiers et des conseillers au Parlement y forment un parterre de robes violettes et rouges.

A peine Boisrobert s'est-il établi sur une haute borne que de la rue de l'Epicerie des cantiques montent. Lentement la procession s'avance. Des

1. Floquet : *Histoire du privilège de saint Romain*, 1833, passim.

croix fleuries débouchent sur la place et, comme une onde claire, déferlent les cent vingt enfants des écoles pauvres, chargés de leurs pains de charité. Puis ce sont les croix et les bannières des diverses paroisses environnées de leurs porteurs de chandeliers et de torches. Les châsses viennent ensuite, contexturées d'or, argent, cuivre, cristaux et émaux. Des prêtres et des bourgeois notables portent les minces édifices surélevés de clochetons gothiques où sourient les élus et les saintes en extase. La compagnie de la cinquantaine, renforcée de la confrérie des sergents, les encadrent d'un cercle de casaques vertes et de hallebardes aux aciers damasquinés.

Déjà la place palpite d'une animation colorée. Les chants tonitruent entre les quatre façades de ses maisons. Un bedeau, habillé d'une robe violette, surgit, brandissant au bout d'un bâton le serpent symbolique dont Marie vainquit les maléfices. Et brusquement cornets, trompettes, fifres, tambours, précédant la précieuse châsse de Notre-Dame, emplissent l'air de leurs fredons. Le cœur du cortège approche. Car, suivant la croix cathédrale, des bannières en masse défilent, dans la fumée des encens et la lumière des cierges, et le chapitre afflue, deux cents prêtres couverts de l'aube et de l'étole.

Un moment la procession semble terminée. Mais les rues avoisinantes frémissent. Les attentions se tendent. Voici Mgr de Harlay, le visage éclairé, sous la mitre, par sa merveilleuse barbe blonde. Des acclamations éclatent. Elles ne répon-

dent point aux bénédictions qu'épand sa belle main baguée d'améthyste. Elles saluent, jusqu'à l'irrévérence, le dragon volant qui, derrière lui, chemine, entouré de la confrérie des gargouillards [1].

Et enfin, comme la châsse de saint Romain arrive, toute de velours incarnat et d'or, abritant sous ses colonnettes ciselées la benoîte statue du héros légendaire, l'enthousiasme s'apaise. Accompagnée de son cortège d'élite, elle circule entre la haie dorée des châsses et des dévots agenouillés. Boisrobert la voit, cahotante, gravir, à la suite de l'archevêque, les escaliers de la chapelle et s'encadrer entre les fûts du péristyle.

Les chants et les musiques maintenant se taisent. Un silence solennel plane un instant. Puis un murmure naît, s'amplifie jusqu'à devenir une hurlée unanime. Mille bras agitent des chaperons et des feutres. Le prisonnier, chargé de fers, vient d'apparaître. C'est un jeune gentilhomme de bonne mine. On oublie ses crimes, ses débauches, ses impiétés. Les femmes braquent vers lui des yeux de désir.

Cependant qu'il s'agenouille humblement, Mgr de Harlay, avec des gestes onctueux, l'exhorte à la pénitence. Sa harangue dont nul ne perçoit les termes, tient les curiosités en haleine. Enfin elle s'achève. On délivre de ses fers l'élu du cha-

1. Cet enthousiasme venait de ce que le dragon représentait celui que saint Romain, assisté d'un criminel, vainquit dans les temps légendaires. La figuration était monstrueuse et tenait en sa gueule un renard, un lapin ou un cochon de lait vivant.

pitre. Avec circonspection il s'approche de la châsse et, par trois fois la soulève de ses mains meurtrières. Le rite accompli, l'archevêque peut absoudre.

— Noël ! Noël !...

Le cri d'allégresse étouffe le *Felix Dies mortalibus* que les chanteurs et les musiques entonnent. Les rangs processionnaires, en route pour la cathédrale, se reforment. Le prisonnier, couronné de fleurs, magnifié par l'adoration de la ville, retourne vers la vie, approvisionné d'indulgences et prémuni contre le péché [1]...

Boisrobert ne pense pas une minute à récriminer contre l'immoralité de ces cérémonies exaltant un larron d'honneur jusqu'à l'apothéose. Un ascendant, peut-être le père du poète Vauquelin des Yveteaux, leur dut le pardon d'un égarement passager et il approuve la bénévolence de saint Romain.

D'ailleurs il connaît et mieux encore goûte la douceur de vivre dans l'impiété et la débauche. Si l'on ne le rencontre guère parmi les théories de huguenots qui fréquentent pieusement le temple et tirent l'épée, pour la sauvegarde de leur foi, contre les catholiques fanatiques, par contre il n'est point de cabaret qui n'ait l'avantage de sa visite. Tous les bons biberons qui, dans la ville,

1. *La Normandie chrestienne*, 1659, p. 488 et s.; R. P. F. Pommeraye. *Histoire de la cathédrale de Rouen*, 1686, p. 625 et s. 673; R. P. Grisel. *Fasti Rothomagensis*, édit. Bouquet, passim; A. Floquet, *Histoire du privilège de saint Romain*, 1833, II, 167 et s.

portent fièrement, inscrites sur leur museau, leurs campagnes bachiques, le saluent avec déférence. Aux jours détestables où, dans ses chausses, sa bourse ne contient que du vent, il hante même cette *Cave aux Miracles* qui, place Saint-Ouen, en face de la morne et somptueuse abbaye, entre-bâille, comme une bouche de l'enfer, son porteau branlant. On y boit au rabais des vins glaireux parmi des impotents aux jambes pourries, des teigneux, des galeux, mille stropiats aux faces safraneuses qui fabriquent, à l'aide de drogues, leurs infirmités [1]. Là, inspirée par l'ambiance, sa muse naissante prélude avec des hoquets dans la voix :

> ... L'odeur des choux et des oignons
> Nous tient lieu de civette et d'ambre ;
> Trois goujats sont nos compagnons,
> Tout l'enclos nous est pot de chambre.
> Ainsi, hutez sous des poiriers,
> Nous faisons la nique aux Fourriers [2].

Assurément cette propension à la crapule convient médiocrement à un avocat au Parlement de Normandie, fils d'un procureur notable et respecté [3]. Mais de sa profession même Boisrobert

1. Sur cette Cave aux Miracles, V. David Ferrand : *Inventaire général de la Muse normande*, 1655, p. 136 et s. ; Cohen, *Les cabarets de Rouen en 1556*, 1870.

2. *Recueil des plus beaux vers de MM. Malherbe, Racan...*, 1627, p. 568, *Chanson*.

3. *L'Uranoplée ou navigation du lict de mort au port de la*

n'a cure. Les solennelles prescriptions qui permettent d'y accéder ne l'empêchent pas d'être le repaire d'une damnable engeance. A la vérité il ne l'envisage qu'à titre de position d'attente. Son père souhaita qu'il suivît les cours de l'Université de Caen et qu'il prît ensuite une licence. Ainsi émerge-t-il de la canaille grouillante du Palais [1]. Son caquet abondant, un talent de persuasion émérite, on ne sait quel charme émanant de sa personne et de sa diction, lui facilitent le gain des causes et lui ouvrent une perspective de fortune. Mais il ambitionne davantage. Il contemple souvent avec convoitise le chemin de Paris, longeant la Seine, qui mène vers des satisfactions autrement importantes et que tant de Normands en sabots prennent chaque jour pour revenir en carrosses dorés. A la cour, familier de quelque prince, il saurait habilement amasser des revenus. Que les

vie, utile pour assister les malades, par le frère Martin Lenoir, 1616, contient des vers liminaires de Boisrobert — sa première production poétique — qui portent à la suite de la signature, sa qualité d'avocat. Tallemant, *Historiettes*, 1854-1860, II, 383, confirme cette qualité Mais le même Tallemant, de même que Huet, *op. cit.*, conteste au père Jérémie Le Metel le titre d'avocat que les *Epistres* de notre héros lui attribuent. Peut-être ce dernier a-t-il voulu, de cette sorte, relever l'obscurité de son origine. Les lettres de noblesse de Jérémie Le Metel, publiées à l'appendice, consignent également ladite profession d'avocat. Mais Boisrobert, puissant alors, a pu obtenir cette faveur du chancelier Séguier. Nous nous en rapportons aux dires des contemporains.

1. Boisrobert reçut une éducation soignée. En outre du latin et du grec, il connaissait parfaitement l'espagnol et l'italien. Ses traductions postérieures en font foi. V. en outre, *Paraphrase des sept Pseaumes de la Pénitence de David*, 1627, Préface.

circonstances le favorisent et vitement il abandonnera cette cité des drapiers où s'éteignent en vagues échos les bruits des réjouissances parisiennes.

Monologuant amèrement, il s'achemine à travers un dédale de rues sordides que parfois une maison ou quelque fontaine illumine du sourire de ses sculptures. Travérsant la large rue des Carmes, il sort du quartier des églises et entre dans celui de la basoche. Au long de la rue aux Juifs, le Palais dresse sa silhouette ecclésiale. Il le regarde indifféremment ayant perdu, à le fréquenter, le sentiment de sa richesse architecturale. Pourtant, ce soir, le grand bâtiment resplendit d'une beauté incomparable. Débarrassé de ses parasites humains, il vit de sa seule existence de pierre. Ses fenêtres encadrées de dentelles enchâssent, ainsi que des gemmes énormes. des vitraux imprégnés de soleil. Ses clochetons trempent leurs pointes dans le ciel mordoré et ses galeries supérieures où des statues amollissent leur hiératisme, encerclent, comme d'une collerette aux entrelacs ténus, ses toitures composites.

Boisrobert voit, par le perron conduisant à la Grand'salle, disparaître la robe rouge d'un conseiller. Et comme il franchit la place du Marché Neuf sur les derrières de laquelle il habite, il croise Mgr de Faucon du Ris, premier président, à califourchon sur sa mule. D'autres conseillers passent en troupe. Le jeune homme salue et souhaite bon appétit. L'heure sonne, en effet, où le Parlement célèbre, à sa manière, en dévorant

un porc entier, la délivrance du prisonnier. Dans la nuit, maintes de ces robes rouges qui, gravement, résolvent les problèmes juridiques, donneront le fâcheux exemple de leur ivrognerie. L'intempérance, avec plus ou moins de scandale, se manifeste ainsi du haut en bas de la compagnie parlementaire.

Boisrobert regagne la maison familiale avec une âme attristée par sa journée sans aventure. Entre Jeanne Delion, sa mère hautaine, Jérémie Le Métel, son père taciturne, son frère Antoine, sa sœur Charlotte, frétillants et bavards, deux clercs sournois, il dîne plein d'amertume [1]. A l'issue du repas, Mme Le Metel, venue d'une de ces familles de hobereaux tenues aux mésalliances par la pauvreté, pour la millième fois sans doute, reproche à son père son origine roturière. C'est l'éternelle querelle, l'irrémédiable rancune contre la destinée d'une femme éperdue d'orgueil nobiliaire [2].

1. Huet, *op. cit.*, p. 379, dit que Boisrobert avait plusieurs frères. Boisrobert, *Les Epistres*, 1659, p. 6, semble le dire lui-même. Nous n'avons pu trouver le moindre renseignement à cet égard. La famille de notre héros demeure plongée en une obscurité profonde d'où émerge à peine la personnalité de son frère Antoine Le Metel, sieur d'Ouville. Loret, *Muze historique* du 5 avril 1659, parle d'un « charmant mortel que l'on nomme Charles Metel ». S'agit-il d'un frère de Boisrobert également poète ?

2. Boisrobert, *Les Epistres*, 1659, p. 8. V. aussi, *Archives de la Seine-Inférieure*, *Memoriaux de la Cour des Aides*, t XXIX, fos 115 et s. ; *Bibl. nat. Cabinet d'Hozier*, nos 237, *Lettres de noblesse de Boisrobert*, publiées à l'appendice. Ces lettres de noblesse nous fournissent les noms jusqu'alors ignorés de la parenté directe de notre héros.

Boisrobert que peinent ces dissensions intestines s'éclipse. Il ne veut considérer, autour de lui, que cette joie profonde dont son esprit, sauf de très rares occasions, est animé. Or Rouen, en cette nuit férié, bouillonne d'une indicible liesse. Partout les maisons, violemment éclairées, traduisent le bien-être des ventres occupés à s'emplir. De temps à autre, elles dégorgent leurs ivrognes et leurs guenipes affolées. Si bien que les rues charrient une foule vociférante sillonnée de momons et de masques. Des porteurs de flambeaux dirigent leurs compagnies vers les carrefours où les bals publics s'ouvrent aux rythmes des violons, des hautbois et des flûtes. Aux trousse-cottes, aux mignons, aux friponniers la volupté verse ses troubles délices. Et c'est pourquoi Boisrobert, mêlé à la cohue, trouve aisément, cette nuit-là, « pleine chemise de chair vive ».

CHAPITRE II

De bonne heure, ayant une affaire à plaider, Boisrobert endosse la robe écarlate au large collet relevé et, devant le miroir, s'assure que ses manches, doublées d'un lé de velours, accompagnent avec grâce ses gestes. Puis il rejoint son père déjà revêtu de la robe longue et coiffé du chaperon. Tous deux, causant avec animation, s'acheminent vers le palais.

Jérémie Le Metel appartient à la caste des anciens procureurs, honnêtes et pondérés, gens de bonne compagnie, observant les traditions judiciaires, pénétrés de la dignité de leurs charges et en respectant les statuts. Chaque jour, les méthodes et les manières de ses jeunes confrères l'étonnent et l'indignent. Il ne parvient pas à comprendre pour quelle raison un ordre qu'il connut soucieux de vertu et travaillé de scrupules, se transforme au point de mériter le mépris public. Assurément les enquêtes de moralité et de capacité ne s'effectuent plus, comme jadis, en plénitude d'indépendance. Les procureurs achètent, au même titre que les plaideurs, la complaisance des magistrats. Si bien que le Palais, peu à peu,

devient un réceptacle de mauvais drôles. On y pourchasse le client. Il y règne un état de guerre perpétuel et l'on y échange sans merci coups de gueule et soufflets. Sur quatre-vingt-seize titulaires d'offices, on compte aisément quatre-vingts coquins qui s'enrichissent en abus de procédures.

Echangeant leurs doléances, le père et le fils entrent dans le Palais et vont occuper leurs bancs respectifs. Bientôt Boisrobert rejoint quelques avocats : Binet, Malmaison, Chrétien et le vieux Pierre Corneille [1], groupés auprès de la table de marbre. Il s'entretient un instant avec eux d'affaires politiques. Puis, désintéressé de la conversation, il enveloppe la Grand'salle d'un regard. La chapelle, ouvrant sur les fonds ses claires verrières, domine l'essaim pressé des plaideurs et des oisifs. De-ci, de-là, comme de rouges tulipes dans le massif sombre des vêtements roturiers, s'épanouissent les robes de ses confrères. Autour des boutiques de libraires et de merciers, des couples galants se plient en révérences de dentelle et d'or. A leurs bancs, les procureurs activement retirent des paperasses de leurs armoires au-dessus desquelles flamboient leurs noms en lettres rutilantes. Parfois, surmontant le tumulte général des parlottes, une brève dispute éclate que les huissiers calment d'une menace d'expulsion.

Boisrobert s'égaie à constater qu'affluant en courants parallèles, la chicane et la coquetterie

1. Père du poète tragique.

contribuent à faire du Palais l'endroit le plus mouvementé de la ville. Tel, avec fureur, y perd jusqu'au dernier blanc de sa bourse et telle, avec préciosité, jusqu'au dernier « bastion » de son pucelage. L'habileté suprême consiste, pour un avocat souhaitant participer aux deux aubaines, à rivaliser de scélératesse avec les procureurs et de galantise avec les muguets. Le jeune homme s'y emploie d enthousiasme et c'est pourquoi les prônes véhéments de son père le laissent respectueusement sceptique.

A examiner l'entourage, il ne s'aperçoit point que son plaideur, depuis quelques minutes déjà, l'attend à son banc. La cloche de l'audience et le : Silence, messieurs! des huissiers le rappellent à la conscience de son devoir. Autour de la victime volontaire qu'une contestation de terrains conduit à l'obligation de dévorer son patrimoine, il fait l'empressé, se tue à donner confiance, prédit la victoire du droit et ne cèle point qu'elle la devra à son incontestable éloquence. Puis il lui escroque un nouveau sac d'écus.

Lesté de ce pécune, il se dirige vers la chambre de l'Edit qui pacifie les différends des réformés. Comme il y pénètre, il se sent retenu par une manche. Il se retourne. Devant lui une maquerelle au visage couperosé se tient, embarrassée et muette. Il suppose que, pour quelque méfait commis en sa maison, elle sollicite son concours. A voix mielleuse il l'interroge. Mais, dès ses premières paroles, il piétine d'impatience et de colère :

— Je viens, monsieur l'avocat, vous prévenir que cette fille à qui vous baillâtes deux enfants va vous citer en justice. Elle ne vous veut point de mal, mais elle a de vous des promesses de mariage. Il faut épouser ou donner des gages !...

Il pense d'abord à gifler cette goton malapprise. Mais le geste n'accommoderait pas, au contraire, les choses. Il balbutie des phrases incohérentes où l'autre saisit une nouvelle promesse. Tandis qu'elle se retire, penaudement il gagne la barre. Un moment le trouble persiste dans son esprit, mais d'un effort salutaire il s'en délivre. Il remet à plus tard la conclusion de cette aventure. D'ailleurs un huissier appelle son affaire.

Or Boisrobert possède si pleinement la faculté de s'affranchir des responsabilités morales qu'il recouvre, pour plaider, toute son assurance. Selon le mode contemporain, il fonde son argumentation sur les doctrinaires et les philosophes, il invoque la sévère coutume et larde ses phrases de tant de latin de pédant qu'à la fin les juges éberlués l'admirent. Pour les conquérir tout à fait, il goguenarde à la façon de Tabarin. De telle sorte qu'en souriant l'aréopage de huguenots le gratifie d'un arrêt favorable.

Dès lors, oubliant tout à fait les graves soucis qui l'assaillirent un instant auparavant, il ne se sent plus d'autre goût momentané qu'un goût de réjouissance. En l'une de ces nombreuses buvettes qui environnent le palais, il rejoint son client et lui annonce le triomphe de sa cause. Or, c'est

l'habitude que plaideurs et avocats célèbrent dans l'orgie leurs réciproques succès. Ces cabarets judiciaires n'ont pas d'autres destinations. Après les mangeailles, les beuveries, les danses, on s'y assomme parfois à coups d'escabeaux et de bouteilles.

Boisrobert n'aurait garde de se dérober à ces agréables usages. Seulement les hommes avides de combattre ne trouvent pas en lui, au milieu du vin même, un adversaire raisonnable. Il craint les coups et les esquive le mieux du monde, par la fuite. Il se laisse, ce matin-là, régaler de plats et pots savoureux. Et, titubant, il réintègre son domicile [1].

Au lendemain seulement de cette équipée, il reconquiert une lucidité suffisante pour prendre parti à l'égard de son importune progéniture. Il décide, sans rien dire ni faire, d'attendre. Evidemment on veut le terroriser et par là l'amener à résipiscence. Quelques jours passent sans incident. Il se croit à jamais débarrassé. Mais brusquement lui parvient une citation à comparaître devant le juge d'une petite justice. Mieux que personne il connaît la gravité de son cas. Néan-

1. Sur le Palais de justice de Rouen et son monde, V. *Précis analytique des travaux de l'Académie impériale des sciences, belles lettres et arts de Rouen*, 1866, p. 350 et s. ; 1871, p. 99 et s. Le premier de ces travaux contient un curieux plan intérieur du Palais où sont, en partie, situés les bancs des avocats et notamment celui de Pierre Corneille. Pour l'extérieur du Palais. V. *Bibl. nat., Département des Estampes*, V a 382 ; Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie*, 1840, passim.

moins il élude cette comparution, résolu à ne point épouser et encore moins à verser une indemnité pour un dommage que la partie adverse s'ingénia, avec fougue et satisfaction, à rendre irréparable. Son indifférence ameute contre lui les colères du juge dédaigné. On l'avise qu'abandonnant la voie conciliatrice, on le va brutalement incarcérer. C'est le scandale, le discrédit jeté sur sa renommée d'avocat, mille ennuis dont le moindre consistera à se démunir d'un lourd sac de pistoles.

De ce moment Boisrobert s'emploie uniquement à préparer son départ. Aussi bien Rouen n'est-il qu'un mince théâtre où manifester ce qu'il sent en lui d'émotion poétique et de souplesse morale. Mais cette ville, considérée comme la seconde capitale de la France, entretient avec Paris des relations constantes. On s'y peut munir de recommandations efficaces. Bien que le jeune homme paraisse cantonner au monde judiciaire le cercle de ses connaissances, son commerce amical avec les grandes familles normandes auxquelles appartiennent Mgr de Faucon du Ris, les présidents Jubert, de Bernières et des Hameaux lui permet d'accéder à la cour porteur de chaudes lettres et assuré contre les rebuffades [1].

1. Les relations de Boisrobert avec la famille de Faucon du Ris sont certifiées par ses dédicaces à Mme du Ris et ses épîtres à Charleval, femme et fils du premier président au Parlement de Normandie ; avec le président Jubert par une hymne du *Cabinet des Muses*, 1619, p. 517 ; avec le président de Bernières par un *Discours en forme de satyre, à M. de Bernières*

Hâtivement il recueille ces appuis et, désintéressé de l'opinion familiale, rejette la défroque d'avocat. Rouen voit se pavaner un Boisrobert travesti en brave, le feutre goguenard, la cape sur l'épaule, botté, éperonné, l'épée suspendue au baudrier de soie [1]. Cependant ce matamore éminemment pacifique appréhende de franchir à cheval, sur des routes peu sûres où de malveillants détrousseurs le dépareraient de son équipement guerrier, la distance qui le sépare de Paris. C'est pourquoi bourgeoisement il prend le carrosse surchargé de marchands drapiers qui vont inciter aux commandes les négociants de la rue Quincampoix [2].

Advenu en la capitale, habilement il cherche un domicile à mi-chemin de la place Royale et du Louvre, endroits où s'agite l'activité courtisanesque. Rue Saint-Honoré, la maison des Trois-Pucelles lui donne asile [3]. Satisfait de ce logis à

(*Cabinet des Muses*, 1619, p. 514) et une *Lettre à M. de Bernières* (*Recueil de Lettres nouvelles de MM. Malherbe...* 1627, I, 204); avec le président des Hameaux par une *Lettre à M. des Hameaux* (*Recueil de Lettres nouvelles...* 1627, I, 207).

1. Boisrobert : *Les Epistres*, 1647, p. 3, *A M. Sarrazin*.

2. Sur le carrosse de Rouen, V. Floquet : *Anecdotes normandes*, 1838, p. 173 et s.

3. *Archives de la Haute-Marne*, série H. Fonds non classé. *Acte notarié du 20 décembre 1635*, publié à l'appendice, nous fournit la plus ancienne adresse de Boisrobert Notre héros dut arriver à Paris vers 1616. Dans sa *Paraphrase des sept Pseaumes de la Pénitence* précitée, il écrit à la reine mère : « Madame, depuis neuf ans que j'ay l'honneur de suivre continuellement Votre Majesté... » Le privilège de cet opuscule étant du 2 juin 1626, Boisrobert dut par conséquent entrer vers 1617 au service de Marie de Médicis. Tallemant lui assi-

dénomination gaillarde, il s'occupe tout aussitôt de forcer la porte des personnages susceptibles de commencer sa fortune. Ses répondants n'omirent pas de l'adresser au plus illustre des Normands établis à Paris : le cardinal du Perron. Le prélat au déclin prépare les harangues qu'il prononcera à l'assemblée prochaine des notables. C'est un grand vieillard chargé de gloire, gonflé de science, pétulant, pédant, expert à la controverse comme au madrigal. D'une existence féconde en querelles et débauches, il ressent la fatigue et le dégoût. Du prêtre il conserve la felinité, du favori l'artifice, de l'ambassadeur la diplomatie, du coquet la gentillesse. Ayant su, dans les cercles des femmes, éclaircir avec agrément, pour les instruire, l'obscurité du latin dont, par habitude, il émaille sa conversation, elles le convièrent en leurs alcôves à raffiner sur le terme galant. Si bien qu'une coite vérole somnole en son corps lassé d'une ardeur trop longue.

Ce charlatan de cour, cet intrigant servi par son physique et son savoir, ce babillard qui vainquit aux luttes d'érudition les ministres protestants, ébaudit de sa faconde les papes, convertit le Béarnais, frôla plus que de raison Catherine l'italienne et partout travailla à accroître son bien, en dernière attitude se donne comme « colonel général de la littérature ». En sa mai-

gnant, d'autre part, un stage dans la clientèle du cardinal du Perron, il faut dater, comme nous le disons ci-dessus, des environs de 1616 son arrivée à Paris.

son de Bagnolet, il imprime ses ouvrages, entouré d'une cohorte d'écrivassiers escroqueurs de pensions et d'emplois. Boisrobert accomplit parmi cette cohorte la première étape de sa vie nouvelle. Il se convainc tout à fait du poids léger que doivent, dans la conscience humaine, peser les scrupules. Il apprend avec quelle aisance on approche des princes par la louange et comment une élégie tournée agréablement rapporte un nombre de pistoles égal au nombre de ses vers.

Mais le cardinal du Perron s'abîme bientôt dans la maladie comme un astre dans la mer. Estropié de bras et de jambes, perpétuellement geignant, il souhaite échanger ses bénéfices, sa science, sa renommée pour la santé du curé de Bagnolet [1]. Boisrobert a tôt fait d'abandonner à sa douleur ce moribond désormais inutile dont il tira quelques avantages appréciables. Introduit par lui à la cour il frétille autour des seigneurs dont il ambitionne la protection. Néanmoins il ne trouve pas encore la domesticité dorée vers laquelle le dirige un penchant instinctif.

C'est une époque troublée où l'autorité royale

1. Balzac: *Entretiens*, 1657, p. 418. Sur le cardinal du Perron, V. Tallemant: passim et I, 103 ; *Perroniana et Thuana*, 1691 ; De Burigny : *Vie du cardinal du Perron*, 1768; Sully : *Mémoires*, passim ; Lestoile : *Journal*, passim ; Perrault : *Les hommes illustres...* 1696-1700, II, 1; Gueret : *La guerre des autheurs anciens et modernes*, 1661, p. 147 ; *Chevræana*, 1697, p. 57 ; *Sorberiana*, 1691, p. 194; Racan : *Œuvres*, 1724, II, 207 ; abbé Feret : *Le cardinal du Perron orateur, controversiste, écrivain*, 1877 ; Jacquinet : *Les prédicateurs du XVIIe siècle avant Bossuet*, 1863; Hippeau : *Les écrivains normands au XVIIe siècle*, 1858, etc...

sombre parmi les rebellions. Condé, Soissons, Conti, Longueville, Mayenne, Vendôme, Bouillon plongent leurs mains avides dans le trésor public. Concini et Luynes, sourdement acharnés à s'entre-détruire, songent au milieu des menaces, à emplir leurs poches. La reine mère, Marie de Médicis, inconsistante et molle, arrive à peine, secourue par sa cautèle italienne, à équilibrer, avec ses propres ambitions, les ambitions environnantes. Louis XIII, débile, éperdu de futilité, marié sans l'être, morose et à moitié inverti, musarde, tiraillé de tous côtés, en quête d'un divertissement inédit.

Dans ce tohu-bohu d'intrigues où le crime prend l'apparence de la justice et du droit, Boisrobert flotte désespérément. Certaines heures lui sont cruelles. Une épître à son ami Delgade le représente dans la solitude, accablé de fièvre, maigre, défiguré, plaintif, obsédé de médecins, énivré de rhubarbe, noyé d'aposèmes, recru de saignées et de lavements, enfumé de fronteaux, farci d'oignements, le corps enveloppé de puantes racines [1]. Il philosophe et cela indique quasiment toujours chez lui un état morbide. Il perd son optimisme. Il enrage de rencontrer des tiercelets de poètes allant « en housse », la bourse pleine, arrogants et dédaigneux. Il accuse de sa misère le vice du siècle. Parfois, pour se consoler, il se prévaut, mais c'est un beau mensonge, de son indépendance morale [2].

1. *Le Cabinet des Muses*, 1619, p. 496, *Au Sieur Delgade.*
2. *Ibid.*, p. 514.517.

Car cette indépendance morale qu'il ne parvient pas à aliéner aux hommes, il l'aliène perpétuellement aux femmes. Comment arrive-t-il, méchant provincial sans sou ni maille, à leur imposer sa présence ? Assurément par son esprit et son habileté comédienne. Il munie, lorsqu'il est las de faire des contes, avec un sérieux éhonté, le dithyrambe. A une certaine Mme de Maigny, probablement Normande, qui consent à l'écouter, il élève, selon ses propres termes, un monument poétique. Il s'immortalise en l'immortalisant et, lui adressant les travaux de ses veilles, déclare tout uniment :

Et que je puisse en eux contenter mon devoir
Puisque je ne sçaurois contenter mon envie[1].

D'ordinaire, il considère les femmes ainsi que de belles fleurs auxquelles on ne saurait mieux souhaiter qu'un éternel printemps. Il s'attriste de leurs maladies[2], se désole de leur éloignement[3], jure de s'ensevelir, consterné de leur cruauté ou de leur inconstance, en une solitude « peuplée d'ours et de loups »[4]. Mais il leur réclame surtout des satisfactions matérielles[5].

1. *Le Cabinet des Muses*, 1619, p. 522.
2. *Ibid.*, p 511.
3. *Ibid.*, p. 478.502.
4. *Ibid.*, p. 506.507.533.
5. *Ibid.*. p 500 509. Poésies fort piquantes. Nous regrettons de ne les pouvoir publier. Elles allongeraient indéfiniment un épisode sans importance de la vie de Boisrobert. V. aussi, p. 504.513.

L'amour, loin de l'amollir le stimule. Il ne s'y montre qu'à demi sincère, du moins au point de vue sentimental. Les préoccupations lui enlèvent la liberté d'esprit utile à l'établissement d'une passion véritable Au sortir des alcôves, oublieux des faveurs charnelles reçues, il s'enquiert de faveurs plus durables.

Or, les circonstances aidant — et l'on ne sait par quelle entremise — il entre dans la suite de la reine mère [1]. Il s'y contente d'un rôle modeste. Il guette l'occasion de se signaler, mais cette occasion ne se présente guère. La grosse femme blonde, traînant son ministère de barbons, n'a pas la poésie en tête. Peu intelligente, égoïste, autoritaire, facile à influencer, superstitieuse, farcie de préjugés, elle ne manifeste que par force quelque activité. De nature, à la façon italique, elle paresserait tout le jour, satisfaite de parer sa chair blette de somptueuses robes et d'atténuer, par les pierreries et les coiffures, l'empâtement d'un visage aux maxillaires proéminents, aux yeux inexpressifs, aux lèvres atones [2].

Sans doute, en des temps moins orageux, les poètes, les musiciens, les peintres, tous les amuseurs compléteraient de leurs billevesées le bien-

1. *La Cour de Médicis, mémoires d'un cadet de Gascogne*, édit. Bazin, 1830, qui nous paraît être une relation apocryphe cite (p. 208) parmi les poètes de l'entourage de la reine mère « le jeune Boisrobert qui, sous le titre d'avocat en la Cour, commençait alors sa réputation d'homme spirituel et de poète agréable ». La présence de notre poète dans cet entourage nous est plus sûrement indiquée par Tallemant, II, 383.

2. V. son portrait par Adriano Haluech.

être de Sa Majesté royale. Mais, ballottée entre les convoitises du bellâtre Concini et la matoiserie de la Galigaï, fouine noire furetant partout, troublée par des prédictions d'astrologues, couverte d'injures par des pamphlétaires salariés, inquiétée par l'agitation féroce des princes, appréhendant, du côté de Louis XIII et Luynes, le danger de leurs colloques secrets, effondrée en des crises de larmes ou soulevée en des colères affreuses, elle émerge du trône comme un fantoche qu'un vent de tempête immanquablement abattra.

Boisrobert voit, autour d'elle, graviter et grandir Mgr de Richelieu, évêque de Luçon. Depuis sa harangue retentissante des Etats généraux le jeune prélat collectionne les emplois. A cette heure, secrétaire d'Etat, il s'efforce d'aplanir les difficultés extérieures et intérieures du royaume. On le dit bien traité des femmes. Il les ensorcelle de son regard perçant. On ne sait laquelle, de la reine mère ou de la Galigaï, il tient le mieux à merci. A moitié prêtre, à moitié cavalier, il apparaît tour à tour sous les deux formes, enrobé de violet aux cérémonies publiques, vêtu à la mode et l'épée au côté partout — aux bals masqués même — où peut triompher, aidée de sa parole insinuante, sa jeunesse maigre et vive [1].

1. Gabriel Hanotaux : *Histoire du Cardinal de Richelieu*, 1896, II, passim. Pour tout ce qui concerne le cardinal jusqu'en 1624, nous nous référerons de préférence à tout ouvrage ancien, aux remarquables volumes où M. Hanotaux condensa une matière abondante et variée d'inédits et d'imprimés.

Inconsciemment Boisrobert devine en cet homme grave et fin ses destinées futures. Point assez familier pour l'aller relancer, jusqu'en sa maison de la rue des Mauvaises-Paroles, il l'enveloppe, à la Cour, de son obséquiosité. L'évêque, préoccupé de son sort personnel, s'impatiente de toujours rencontrer cet importun sur son chemin. A la fin, il gourmandé ses gens de ne le pas défaire du parasite qui s'impose, parmi tant d'autres, avec une insistance fatigante.

— Hé! monsieur, lui dit Boisrobert, vous laissez bien manger aux chiens les miettes qui tombent de votre table! Ne vaux-je pas bien un chien [1]?...

Cette lâcheté désarme l'évêque. D'ailleurs Boisrobert a circonvenu son entourage et Charpentier le secrétaire, le compte parmi ses amis préférés. Notre Normand, à la vérité, envisage surtout l'avenir. Pour le présent, les événements lui défendent d'entretenir un espoir chimérique. Il assiste, terrorisé, au meurtre de Concini. Il voit Mgr de Luçon recevoir du roi, juché sur un billard, son congé ironique. Tenaillé d'angoisse, il suit les gardes qui envahissent la chambre de la Galigaï accroupie sur ses pierreries volées. Il ne pénètre plus au logis de Marie de Médicis prisonnière qu'avec la crainte de rejoindre, au pilori de la grève, les comparses de la tragédie dont on se débarrasse par le feu [2].

1. Tallemant, II, 383.

2. V. toutes ces scènes développées dans les mémoires du temps et dans *Mémoires du Cardinal de Richelieu*, édit. Michaud et Poujoulat, t. VII, 2e série, p. 155 et s.

Et l'heure est pour lui émotionnante entre toutes où il doit, sous peine de forfaiture, accompagner en exil la souveraine proscrite. Reviendra-t-il jamais à la cour? N'y subira-t-il point cette suspicion dont souffrent tous les serviteurs de Marie de Médicis? Et que lui réservera ce bannissement sinon l'obscurité définitive et l'infortune certaine? Néanmoins, et non sans hésitation, il accepte l'inévitable.

Et tandis que Luynes, au conseil, arrête les paroles officielles qu'échangeront, au départ, la mère et le fils, Boisrobert promène son désœuvrement dans les antichambres désertes. Des hommes, hâtivement, chargent les bagages. Puis on ouvre les portes aux visiteurs. Viennent, des anciens courtisans, tous ceux qui ne craignent point de se compromettre. La reine les reçoit d'un visage impénétrable. Les corps de la ville l'assurent de leur sollicitude impuissante. Et enfin c'est le tour du roi. Partout des gardes apostés préviennent une révolte possible Vitry, l'assassin, surveille activement les entrées.

Accompagné des trois Luynes et serrant affectueusement les mains de l'aîné, Louis XIII montre une face blême qu'éclaire la satisfaction de sa volonté manifestée. Joinville et Bassompierre suivent et, derrière, la meute des plumets en représentation. Devant sa mère en pleurs et voilant d'un éventail ses larmes, le monarque s'arrête, glacé. Les mots convenus échangés, il attend muettement le baiser d'adieu. Le spectacle est à la fois comique et tragique de ces deux êtres se

haranguant, l'un bègue et l'autre bredouillant un pathos de français à l'italienne. A la fin la reine n'y tient plus. La colère fuse au travers de la froideur commandée. Elle s'épand en récriminations, réclame à grands cris Barbin, son intendant, mis à la Bastille. Mais Louis XIII, manquant d'inspiration, garde son mutisme. Si bien que, comprenant l'inutilité de ses plaintes, elle le baise à la bouche, comme il souhaite, pour en terminer. Il fait une révérence et tourne le dos.

Et Luynes ensuite, cauteleusement, effleure de ses lèvres la robe de cette reine que sa duplicité chasse du trône. Du moins, pense-t-elle, ce traître, dont elle favorisa l'élévation, pourra lui rendre son ministre incarcéré. Elle recommence à gémir. La scène se prolonge péniblement lorsque, par trois fois, Louis XIII appelle son délectable fauconnier. D'un geste celui-ci signifie son impossibilité de répondre. Ecrasée par tant d'ingratitude, Marie de Médicis, affalée contre une muraille, ne cèle plus ses larmes. Les courtisans défilent devant cette femme endolorie dont un chagrin immense emporte la majesté...

En armes, sur le quai, devant les guichets du Louvre, revêtus de leurs casaques et hoquetons brillants, les gardes attendent. Bientôt les carrosses quittent le palais. Boisrobert occupe l'un d'eux. Penché à la portière, il aperçoit Louis XIII et Luynes qui, d'une fenêtre, contemplent ce départ funèbre.

Car, en vérité, ce cortège tout reluisant d'or et d'étoffes chatoyantes ressemble étrangement à

un convoi funèbre. Il enfile lentement les voies encombrées et, sur le Pont-Neuf, subit la huée haineuse et les quolibets du peuple. Au fur et à mesure qu'il avance, par les campagnes solitaires, il se démembre de quelques cavaliers et carrosses. A Linas. les princesses et leur escorte de chevau-légers tournent bride. Nulle part aucun apparat. Le clergé d'Orléans seul consent à quelque démonstration amicale La bourgeoisie blésoise, sujette cependant de Marie de Médicis, réduit au minimum son enthousiasme décoratif [1].

Dès l'arrivée au château de Blois, Boisrobert, ignorant quels compagnons l'exil lui va départir, examine ce mirage de cour. Voici encore, avec son visage énigmatique dont les yeux ardents dévoilent le bouillonnement intérieur, l'évêque de Luçon. Venu par force ou par habileté, il exerce une charge dérisoire de chef du conseil [2]. Le chattemite se donne comme médiateur. Il engage auprès du roi sa tête d'apaiser les colères. En réalité il est l'espion majeur. Luynes qui le

1. *Mémoires du Cardinal de Richelieu*, précités, p. 163 et s.; *Journal inédit d'Arnauld d'Andilly*, édit. Halphen, 1857, p. 298; Thiroux d'Arconville : *Vie de Marie de Médicis*. 1774, II, 362 et s.; Bassompierre: *Mémoires*, Sté Hist. de Fr., II. 125 et s.; Heroard: *Journal*, 1868, II, 210; *Mémoires d'un cadet de Gascogne*, précités, p 291 et s ; *Quatriesme Tome du Mercure françois*, 1618 ; *Histoire des plus illustres favoris* 1659. *Relation exacte de tout ce qui s'est passé à la mort du mareschal d'Ancre* ; *Récit véritable de ce qui s'est passé au Louvre depuis le 24e avril jusqu'au départ de la reyne mère du Roy*, 1617, etc.

2. *Bibl. nat.*, *Cinq cents Colbert*, t. 91, f° 112, contient *in extenso* le brevet de chef du Conseil.

suspecte, par lui mieux que par personne, connaîtra les états d'esprit de la proscrite.

Voici M. de Bressieux, gentilhomme dauphinois, toujours paré comme pour jouer la comédie et le marquis de Thémines qui, pour le bâton de maréchal, envie l'acte immonde de Vitry. Voici Villesavin, secrétaire des commandements, le sieur de Presle, Philippe Mazoyer, le médecin Jean de Lorme, le spagirique Charles Huart, le chirurgien Menard, Roger valet de chambre, Catherine, fille à tout faire qui servit d'une complicité brutale le désir de la reine pour Gombauld, poète crotté.

Parmi les femmes, voici Mme de Guercheville, dame d'honneur que Boisrobert entoure d'une admiration tendre et douce. Elle le force à aimer la vertu [1]. Elle résista jadis aux entreprises d'Henri IV qui convoitait en elle une finesse d'esprit correspondant à son harmonie physique. Vaguement parente de Richelieu, elle l'introduisit à la cour et devint sa confidente. Elle pallia, auprès de Marie de Médecis, la turbulence de la Galigaï. On se repose en elle. Elle est la sérénité, le calme, la droiture, la contrepartie des concupiscences et des appétits environnants [2].

1. Plus tard Boisrobert lui traduira ses sentiments en une élégie. V. *Recueil des plus beaux vers de MM. Malherbe...* 1627, p. 856, *Consolation à Mme la marquise de Guiercheville sur la mort de M. de Liancourt, son mary.*

2. Henry IV: *Lettres missives*, édit. Berger de Xivrey, III, 244; V. 313.314; VIII, 38; Tallemant, I, 280; II, 15; VI, 121; Saint-Simon: *Mémoires*, édit de Boislile, III, 214 480; Richelieu: *Mémoires*, passim; *Correspondance*, édit. Avenel, I, 603;

Car, malgré l'exil, et sachant qu'ils ne gagneraient rien ailleurs, les Italiens qu'elle protège ont accompagné leur souveraine. Ils sont nombreux, prêts à trahir en faveur du mieux payant. Ils ont des mines chafouines, des teints olivâtres. Ils portent le feutre en capitans et l'épée en spadassins. Ils sont exubérants, parfumés, vêtus de couleurs criardes et de grands ramages. Rucellai, abbé florentin, les commande. Il aspire à capter la confiance de la reine. Richelieu n'a pas d'ennemi plus entreprenant et qui souhaite davantage le chasser. Il va et vient entre Paris et Blois bien qu'il redoute, pour la délicatesse de sa peau, la fatigue, l'air vif, les mille inconvénients des voyages. Ses séjours à Rome lui communiquèrent le goût de la volupté et ses origines la science de la fourberie. Sa table sollicite toutes les gourmandises et sa couche toutes les paillardises. Il babille comme un étourneau, il conspire, il pince du luth et les bourses s'ouvrent devant sa gentillesse unie à sa duplicité [1].

Bientôt il entrera de plain pied dans le romanesque. Pour le moment, Richelieu, se défiant de

VII, 391. On trouve son nom à toutes les pages des registres de comptes de Marie de Médicis compris dans *Cinq cents Colbert* précités. Mathieu de Morgues : *Recueil de pièces pour servir à la défense de la reyne mère*, 1643, *Très humble, très véritable et très importante remonstrance au Roy*... p. 15 spécifie qu'elle aida Richelieu. Renaudot : *Gazette* de 1632 f° 12 annonce sa mort.

1. Il est question de Rucellai dans les mémoires de Richelieu, d'Andilly, Fontenay-Mareuil, Ponchartrain, etc., et dans le *Mercure françois*. V surtout, Balzac : *Entretiens*, 1657, p. 73 et s.; Girard : *Histoire de la vie du duc d'Epernon divisée en trois parties*, 1730, III, 73 et s.

toute cette engeance italienne qui, de Tantucci le pitre, va jusqu'à Zocolli le tailleur, en passant par Bonzi, évêque madré, Polidoro Geromini, chapelain, et Codoni, apothicaire, lui maintient le rôle de babillard dont on écoute sans les suivre les avis [1].

Boisrobert ne sait auquel de ces domestiques se confier. Ils apprécient, comme lui, le rire et la bonne vie. Par là il entre avec eux en connivence. Peut-être aussi leur doit-il cette coutume de préférer les jeunes garçons aux belles filles [2]. Mais, en général, il les fuit. Bien qu'il connaisse finement leur langue, il dédaigne de la parler ailleurs qu'en Italie. Puis tous ces hommes sont de tristes sires avec lesquels il convient de ne pas être confondu.

Il hume l'air, en bon courtisan. La faveur est à Richelieu. Richelieu et la reine mère passent le temps en conciliabules d'où rien de ce qui se dit ne transpire. Boisrobert donc, ainsi qu'il le fit à la cour, enveloppe l'évêque de ses patelinages. Les événements lui ont communiqué de l'expérience. Il sent que cet ambitieux, relégué en province, et qui administre une ombre de royaume,

1. *Bibl. nat.*, F³ F⁶, *Cinq cents Colbert*, t. 91 à 95, donnent des renseignements sur tous ces personnages et sur beaucoup d'autres de moindre importance. V. aussi, les mémoires précités, notamment d'Andilly, p. 299.

2 Tallemant, II, 384 *ad notam*, rapporte l'anecdote suivante: « Verderonne dit un jour à Boisrobert : J'ay esté page de la Reyne mère — Hé ! quoy, luy dit Boisrobert, se peut-il que vous ayez esté page de la Reyne mère et que je ne vous aye point connu? Comme vous verrez on l'a accusé d'aimer les pages. »

souhaite parfois se décharger dans la joie de ses graves soucis. Il lui faut un de ces plaisantins charmants dont la cervelle dorée bouillonne de mots étincelants. Boisrobert sera ce plaisantin. Un jour, on apporte pour le prélat qui manifeste un goût très vif de la toilette, quelques chapeaux de castor. Il en choisit un, l'essaie, puis :

— Me sied-il bien, Boisrobert ?

— Ouy, mais il vous siérait encore mieux s'il estoit de la couleur du nez de vostre aumosnier !...

Or, l'aumônier, c'est M. Mulot, doux ivrogne qui attend dans la résignation du vin l'heure de paraître à la droite de Dieu. Il est présent. Il a entendu. Voilà pour la vie un ennemi implacable. Qu'importe ? Boisrobert a suscité le sourire de l'Eminence. Il est monté d'un degré dans son cœur [1].

L'esprit de notre homme d'ailleurs se dépense momentanément en pure perte. Richelieu, malgré ses efforts épistolaires, un souci constant d'endormir l'inquiétude de Luynes, ne parvient qu'à l'exciter davantage. Nul ne croit à sa sagesse et qu'il accepte sans un puissant intérêt son rôle de délateur. Suspecté à Paris, détesté à Blois, imaginant qu'on l'expédiera sans tarder à l'extrémité du royaume, il prévient les ordres, déguerpit nuitamment, se réfugie en son diocèse. De Coussay où il pourfendra les ministres protestants jusqu'à Avignon où, rongé d'impatience, il atten-

1. Tallemant, II, 386, *ad notam*.

dra la revanche, il demeurera politiquement silencieux.

Disparu ce meneur d'hommes qui contenait dans l'obéissance et l'ordre la cour de Blois, c'est aussitôt un déchaînement de passions et d'intrigues. De Lorme, avec toutes les peines du monde, guérit la reine de ces crises de fureur qui la laissent inerte et mourante. Mais personne n'est capable de la guérir de son humeur de conspiration. Tout au contraire, les Italiens l'attisent, accourus, comme des mouches, de tous les points où ils butinaient des écus. L'affaire de Barbin s'accomplit. Si bien que l'existence devient impossible. La geôle se rétrécit. Des espions innombrables interprètent les paroles et les regards. Il faut absolument donner le change, prouver que l'on ne songe plus à autre chose qu'à des amusettes. On se pare de beaux habillements ; on dispense aux orfèvres de la ville des travaux inusités ; on recrute des violons ; on joue la comédie [1]. Du moins, on joue ce genre de comédie qu'affectionnent les Italiens de cette époque et qui tourne le plus souvent en farce burlesque. Les troupes de passage et les bateleurs isolés offrent leurs services et on les accepte. On les paie même libéralement s'ils ont réussi à désopiler les rates mélancoliques. Gros-Guillaume que l'été chassa de Paris où, d'ordinaire, les silhouettes grêles de Gaultier-Garguille et de Turlupin encadrent sa bedaine cerclée de ceintures comme une

1. *Cinq cents Colbert*, t. 92, passim.

futaille, profite du besoin général de divertissement. Quatre-vingt dix livres sonnantes le récompensent d'avoir incarné, le visage enfariné, revêtu d'une robe grossière, l'une de ces harengères entripaillées qui émotionnent de leur verbe truculent le carreau des Halles [1].

Mieux encore : la reine se souvient qu'au nombre de ses serviteurs vivent, inemployés, deux compères dont on vante les inventions subtiles et les cocasseries salées. Elle les invite à participer à son ébaudissement. Ils sont frères et cachent sous des pseudonymes une parenté qui nuirait à leur commerce de billevesées. On les appelle Philippe de Mondor et Tabarin ou plutôt, de leurs véritables noms, Philippe et Antoine Girard. L'un se prétend médecin et maître de l'autre. Juchés sur leurs tréteaux, ils tiennent en suspens, pour des heures de saine gaieté, toute la gent parasite du château de Blois et Marie de Médicis elle-même. Affublé d'un hoqueton de toile verte et jaune Tabarin, souple et adroit, pose à Mondor des questions insidieuses :

— Pourquoi les femmes ont-elles les fesses plus grosses que les hommes ?

1. *Cinq cents Colbert*, t. 92, p. 187, t. 94, p. 235. Ce document inédit sur Gros-Guillaume complétera une heure de son existence généralement fort obscure. Le passage du farceur à la cour de Médicis est signalé par le paragraphe suivant du registre : « Trésoriers, etc... payez à Robert Guérin, dit La Fleur (ou Gros-Guillaume), comédien, la somme de quatre-vingt-dix livres de laquelle nous luy avons fait don, passant en ce lieu, pour luy faire sentir la grandeur de nostre libéralité. Faict à Bloys le 4e may 1618. »

L'autre, doctoral et emphatique, s'embourbe en des considérations morales et jamais ne résout le problème. Alors, Tabarin :

— La raison naturelle pourquoi les fesses des femmes sont plus grosses que celles des hommes est que l'enclume doit estre tousjours plus grosse que le marteau [1].

Souvent les questions sont davantage graveleuses et les réponses plus encore stercoraires. Mais nul ne s'en formalise.

1. *Bibl. nat.*, *Cinq cents Colbert*, t. 92, f° 201 V° ; 94, f° 255 V° : « Trésoriers, etc... paiez au docteur Philippe de Montdor, médecin, la somme de six cens livres pour estre distribuée tant à luy qu'à ceux qui l'ont assisté pour joüer les comédies qu'ilz ont représentées diverses fois devant Nous pour nostre plaisir et service ausquels nous en avons faict don. Faict à Bloys le 6e décembre 1618. » V. aussi t. 92, f° 214 ; 94, f° 295 : « Trésoriers, etc... Paiez comptant à Philippe de Montdor, docteur en médecine et *Antoine Girard, dict Tabarin*, la somme de trois cens livres de laquelle nous leur avons faict don tant en considération de ce qu'ilz ont représenté plusieurs comédies devant Nous pour nostre plaisir et service que pour leur faire ressentir nostre libérallité. Faict à Bloys le XIIe jour de febvrier 1619. » Ces deux documents, le deuxième surtout, ont l'avantage de révéler de façon formelle une infinité de points obscurs de la vie et de la personnalité des deux célèbres bateleurs du Pont-Neuf. Leber : *Plaisantes recherches d'un homme grave sur un farceur*, 1835 ; d'Harmonville : *Preface aux Œuvres de Tabarin*, 1858 ; Aventin : *Préface aux Œuvres de Tabarin*, 1858, et bien d'autres, se sont demandés en quel lieu du monde Montdor et Tabarin gîtaient avant 1619, date de leur apparition au Pont-Neuf. Ils étaient tout simplement à la cour de Blois. Les mêmes auteurs épiloguèrent longuement sur leur nationalité. Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant qu'ils étaient français. Leur nom véritable l'indique. Jal : *Dictionnaire critique*, 1872, art. : Guéru, Montdor, Tabarin, avait découvert que Montdor s'appelait Philippe Girard. Il eut en mains toutes facilités de comprendre que Tabarin n'était autre, comme le montrent les documents ci-dessus, qu'Antoine Girard,

Un jour cependant, il semble qu'un peu de délicatesse et de poésie siérait en une cour policée. C'est alors que Boisrobert trouve soudain un moyen de justifier sa présence. On lui demande de traduire le *Pastor Fido* de Guarini. On le gratifie d'une pension de onze cents livres afin de lui éviter les soucis matériels. Il se met à l'œuvre sur l'heure, car le léger poète italien, si habile à traduire les mouvements passionnels de ses pas-

son frère, déguisé sous un pseudonyme italien probablement pour attirer l'attention du public curieux de ces exotismes. Il s'acharna à en faire un Jean Salomon, alors qu'une pièce du temps : *Le clairvoyant intervenu sur la response de Tabarin*, 1619, signale sa parenté avec Montdor et que le prêtre Petit, enregistrant à l'église Saint-Paul les actes où figurait Tabarin, confirme cette parenté. Nous ne pouvons entrer ici en des discussions plus circonstanciées. Voici cependant, en utilisant les actes produits par Jal, établi en partie l'état civil de Tabarin : Antoine Girard, frère de Philippe Girard, épousa à une date indéterminée Victoire Bianche (la fameuse Francisquine), morte le 16 août 1633. Il eut d'elle au moins un fils mort le 31 juillet 1629. Il mourut lui-même le 29 novembre 1626, paroisse Saint-Barthélemy, à Paris. La légende, qui le fait périr assassiné sur ses terres par des hobereaux jaloux de sa fortune, est conséquemment sans fondement comme toutes les légendes. De même, controuvée est la tradition qui veut que Gaultier-Garguille ait épousé sa fille. Le comédien de l'Hôtel de Bourgogne s'allia, en effet, à une demoiselle Aliénor Salomon, fille de Jehan Salomon, sieur de Frety qui était très probablement le maître ceinturier signalé par Jal. Cette certitude enlève au chapitre VI du volume de M. G. Sansrefus : *Gaultier-Garguille*, 1908, tout caractère d'authenticité. On s'est aussi demandé lequel des deux recueils de folâtreries parus en 1622 sous le nom de Tabarin lui appartenait réellement. Nous pouvons affirmer que c'est l'*Inventaire universel*. Il porte, en effet, au bas de la dédicace à Montdor, les initiales A. G. (Antoine Girard). Nous reviendrons ailleurs et d'une manière plus explicite sur Tabarin.

tourelles galantes, lui est depuis longtemps connu et agréable [1].

Probablement Boisrobert, comme ses compagnons, ignore ce qui se trame dans l'ombre. Il aiguise ses rimes. Il ne voit point, la nuit, Rucellai pénétrer en des déguisements variés auprès de la reine. L'entente avec le duc d'Epernon, toutes les sourdes menées lui échappent. Aussi étonné que Mme de Guercheville, un beau matin il apprend la fuite de la prisonnière. L'étonnement passé, insoucieux des conséquences de l'évasion, il s'abandonne à la gaieté. Car il se représente quel curieux spectacle dut offrir cette femme mafflue, les cottes troussées, franchissant par la fenêtre, sur une échelle, les contreforts du château et qu'il fallut ensuite se passer de mains en mains, dans un sac.

Trop ami du bien-être, il ne goûte point les émotions romanesques. Plus tard son confrère La Calprenède d'une plume longanime et, dans la société, Mlle de Bouteville, d'un ton délibéré, lui enseigneront les douceurs de ces enlèvements. A cette heure il n'en envisage que les résultats désastreux pour sa fortune. Que devenir ? Retour-

1. *Bibl. Nat., Cinq cents Colbert*, t. 92, p. 204 ; 94, p. 260: Trésoriers, etc... Payez à François Le Metel, sieur de Boisrobert, poète françois, la somme de me livres de laquelle nous luy avons faict don en considération de ses services et pour luy donner moien de s'entretenir près de nous pendant le temps qu'il y demeurera pour faire la traduction du *Pastor Fido* d'Itallien en françois que nous luy avons commandée pour nostre plaisir et service. Faict à Blois, le 6e décembre 1618. » Tallemant, II, 383, *ad notam*, confirme le renseignement contenu dans cet acte inédit.

ner à Paris, chercher des maîtres moins turbulents, essayer, au barreau, de conquérir une notoriété ?

Heureusement sa perplexité se prolonge à peine. Marie de Médicis n'oublie pas sa domesticité. Une lettre d'elle, bientôt arrivée, convie ses féaux et amés à la suivre Boisrobert plie bagage, salue d'un geste ironique le château déserté où les heures furent si moroses. Il se félicite du changement. Angoulême où se réfugie la reine mère, c'est la liberté et l'espoir.

Paroisse Saint-Paul, adossée au mur de première enceinte, se dresse la maison de Balzac où loge la fugitive. Le quartier n'a pas mauvaise apparence, bien que l'église croule de pauvreté et que, toute proche, s'érige la masure où végète la famille Ravaillac. Voisinage atroce dont Marie de Médicis ne semble se soucier. Incapable de savoir où elle va ni ce qu'elle veut, elle négocie avec Paris.

Or Boisrobert, délaissant le *Pastor Fido*, se réjouit de contracter des amitiés nouvelles. Car la demeure des Balzac, agréable comme un musée, toute enrichie d'œuvres d'art et de peintures excellentes, contient, en outre, des esprits ouverts à la littérature. Tandis que le vieux Guez échauffe, au coin de l'âtre, ses membres fatigués par l'âge, ses fils Jean-Louis et François, sa fille, Mme de Campagno, accueillent le poète ordinaire de la reine avec enthousiasme. Jean-Louis, en particulier, le fête. Pour lui plaire, il éclaircit l'ombre grave de son visage et amollit la rudesse de son

caractère. Ils épiloguent d'abord sur la politique où l'Angoumois semble devoir se verser. Puis, tout naturellement, ils échangent leurs concepts littéraires. La morgue de son compagnon surprend un peu Boisrobert. Mais sa franchise, sa finesse et un net sentiment de la beauté la compensent amplement.

Non loin d'Angoulême, le château de Balzac, flanqué de ses quatre pavillons, sommeille parmi les verdures et les fleurs. C'est un lieu, dirait-on, d'éternelle jouvence. La Charente et la Touvre l'environnent de leurs ondes argentées et murmurantes. Jean-Louis Guez l'affectionne passionnément. C'est pourquoi il souhaite que son nouvel ami en apprécie le charme. En compagnie des frères Girard, l'un official d'Angoulême, l'autre secrétaire du duc d'Epernon, ses compères de prédilection, il l'y conduit dès que la saison favorise les promenades [1]. Emu sans doute davantage par les bons propos que l'on tient autour de lui que par la sévère ordonnance du parc rectiligne, Boisrobert se découvre un subit amour de la campagne et de la solitude [2]. Sa muse somnolente

1. Claude et Guillaume, ce dernier, auteur de la *Vie du duc d'Épernon*, précitée. Balzac leur adressa des lettres nombreuses. Le premier fut éditeur posthume de ses *Lettres* à Chapelain et à Conrart et de ses *Entretiens*. Boisrobert paraît n'avoir entretenu des relations postérieures qu'avec le second. V. *Recueil de lettres nouvelles*, 1634, II, 442, *A M. Girard, secrétaire de Mgr le duc d'Épernon*.

2. Sur le château de Balzac, V. *Poésies diverses par M. de Scudéri*, 1649. p. 218; Godeau, *Lettres*, 1713, p. 167 et s. V. aussi, Balzac, *Œuvres*, 1667 passim et le frontispice des *Œuvres diverses de M. de Balzac*, Leyde, Elzevier, 1658, in-12.

se réveille et, faisant allusion aux incidents d'un passé très proche, s'écrie :

... Le soin des affaires de France
Et ce qu'Amadis entreprit
Me repassent devant l'esprit
Avecque mesme indifférence.

Que l'on se batte en Allemagne,
Qu'aux droits de l'empire latin
On appelle le Palatin,
Ou Gabor, ou le roi d'Espagne,

Je ne m'en donne point de peine
Pourveu que je boive à longs traits
De ce vin délicat et frais
Sur le bord de cette fontaine.

Mon âme est tellement ravie
Que je pense estre un demy-Dieu,
Ne connoissant plus en ce lieu
La hayne, l'amour ny l'envie.

Il engage Balzac à concevoir en cette retraite un ouvrage immortel ce qu'il ne peut manquer de faire dès qu'il prend la plume. Quant à lui, à regret il l'abandonne. Et retournant vers la ville, il déplore l'amertume de sa destinée :

O ! juste Ciel, quelle apparence
De m'aller consumer d'ennuy,
Et tousjours, sous l'humeur d'autruy,
Me paistre de vaine espérance !

Adieu, jardin de musc et d'ambre.
Je m'en vais encore à la cour
Faire le badin tout le jour
Sur le coffre d'une antichambre [1] !

Bien que Boisrobert se lamente sans cesse sur son esclavage, il forme le vœu intérieur de le resserrer plus encore. Ce qu'il regrette surtout, c'est de n'être pas attaché officiellement à la reine et inscrit au rôle de ses officiers. Il touche des gratifications, point de pension. De là, son désenchantement et le compliment que, dans son ode, réservant l'avenir, il glisse à l'adresse de l'évêque de Luçon.

Car l'histoire à laquelle inconsciemment il participe, marche à pas héroï comiques. Tandis qu'il batifole avec Bautru le bouffon, venu on ne sait comment en ces parages où il y a des coups à gagner [2], et envoie à son ami David du Petit-Val, éditeur normand, sa contribution au *Cabinet des*

1. *Recueil des plus beaux vers de MM. Malherbe*, 1627, p. 471; 1630 et 1638, p. 548; *Jardin des Muses où se voyent les fleurs des plus agréables poésies*, 1643, p. 233; *Annales poëtiques*, 1781, t. XVIII, p. 9, *Ode à M. de Balzac par M de Boisrobert lorsque la reyne mère estoit à Angoulesme*. Balzac est un personnage trop connu pour que nous donnions sur son compte une bibliographie. Sur le séjour de Marie de Médicis à Angoulême, V. en outre des mémoires précités, l'ouvrage de Girard; le *Mercure françois*; Eusèbe Castaigne: *Recherches sur la maison de Balzac*, 1846; P. de Fleury: *Le second séjour de Marie de Médicis à Angoulême*, 1894; *Les entretiens de feu M. de Balzac*, 1657, p. 132 et s.

2. Sa présence à Angoulême nous est signalée par Tallemant: II, 4.315. De cette circonstance date sans doute l'amitié des deux hommes.

Muses [1], les négociations de Marie de Médicis avec Louis XIII et Luynes ont abouti au rappel de Richelieu.

Aidé de Philippe de Béthune et du cardinal de Berulle, Richelieu panse des plaies. Il a chassé, par sa seule présence, toute la séquelle italienne, tout le clan des brouillons. Rucellai, Tantucci et autres. Peu après, on signe le traité d'Angoulême. A l'entrevue de Couzières succèdent la bataille des Ponts-de-Cé et la paix de Brissac. Boisrobert voit enfin s'ouvrir devant lui des perspectives meilleures [2]...

1. Rouen, 1619, in-12. Ce recueil enferme 15 pièces de Boisrobert détaillées par Fr. Lachèvre, *Bibliographie des recueils collectifs de poésies*, 1901-1905, I, 15.

2. G. Hanotaux : *op. cit.*, passim, raconte le détail de ces événements avec grande lucidité. V. aussi, Abbé M. Houssaye : *Le cardinal de Berulle et le cardinal de Richelieu*, 1874 ; Zeller : *Etudes critiques sur le règne de Louis XIII, Le connétable de Luyne, Mantauban et la Valteline :* Eusèbe Pavie : *La guerre entre Louis XIII et Marie de Médicis* 1899, etc.

CHAPITRE III

Car la reine mère et sa cour errante regagnent Paris. L'heure sonne pour notre héros de s'établir solidement. Il tourne encore les yeux du côté de Richelieu. Mais l'évêque vient d'être frustré du chapeau de cardinal. Plongé dans la rage, il organise contre Luynes, dont il n'accepte pas la duperie, une implacable guerre de plume. Le moment serait mal choisi de solliciter sa bienveillance. Boisrobert s'avise donc, pour triompher de la gueuserie, d'un plaisant stratagème. Effrontément il se rend auprès du roi et lui dit :

— Sire, je reconnois bien que je suis incapable de vous servir. J'espère y parvenir cependant si vous m'y voulez assister. Il plaira donc à Vostre Majesté me faire donner de l'argent pour avoir une bibliothèque afin que je puisse travailler à sa gloire. Il n'y aura après pas un seigneur qui, à son exemple, ne m'en donne aussi.

Louis XIII exauce bénévolement son vœu. Aussitôt il s'en va, suivi d'un libraire, mendier chez les grands. A l'un, à défaut d'argent, il demande tel livre et à l'autre tel autre, des plus chers qui se puissent rencontrer. Gaston d'Orléans envoie de si

bonne grâce l'*Atlas* d'Ortellius que notre homme l'en remercie publiquement :

> Vous m'avez donné tout le monde :
> C'est un présent digne de vous [1].

Le geste du prince entraîne les hésitants. On se montre libéral avec émulation. Toute la cour — les valets même — participe à l'œuvre pie comme si « pour paroistre honneste homme, il eût fallu garnir le cabinet de Boisrobert. » Seul M. de Candalle à qui ce dernier réclame les *Pères* lui répond avec brusquerie.

— Je vous donne le mien de bon cœur !...

Mais cette boutade passe inaperçue. En quelques jours Boisrobert escroque cinq ou six mille francs [2]. Nanti de cet argent, gagné sans fatigue, il conquiert une assurance et une liberté d'allures qui touchent à l'impudence. Il se couvre, à la manière galante, de feutres empanachés et de brocard d'or. Et, tout sémillant, il accourt chez les dames. Il fait, devant elles, le passionné, « roule les yeux en la teste » comme ces figures d'horloge que commandent des ressorts. Parmi les princesses, transporté d'admiration apparente, il s'écrie :

1. *Recueil des plus beaux vers de MM. Malherbe*, 1627, p. 446 ; 1630 et 1638, p. 533; *Jardin des Muses*, 1643, p. 279, *Remerciement à Monseigneur frère du Roy pour un Ortellius*. Il s'agit du *Theatrum orbis terrarum*, Anvers, 1570, in-folio.

2. Tallemant : II, 384 et note 1. La même anecdote est contée dans Sorel : *Francion*, édit. Colombey, 1877, p. 201. Boisrobert y est dissimulé sous le nom de Méhbée.

— Ah! mesdames, je perds la vue pour avoir trop regardé de belles choses.

Nulle ne s'offense de ces effusions. On souffre de sa gentillesse ce que l'on ne souffrirait d'aucune autre. Personne mieux que lui n'utilise, avec plus d'aisance, le phébus de la galanterie.

— Que je baise ces chères mains, ma belle, proclame-t-il. Mais las ! quel prodigieux effet ! Elles sont de neige et pourtant elles me brûlent [1] !...

Jamais dénué de mots à « longues queues », il prétend cependant que l'amour lui enlève l'usage de la parole [2]. Il organise, dans les compagnies, des disputes sur les vertus du vert et du bleu [3]. Il félicite les veuves qui se débarrassent de leurs voiles et ainsi autorisent qu'on les circonvienne [4]. Au sieur Lartigue il commande le portrait d'une belle et ne sait plus, de l'original ou de la copie, lequel le séduit davantage [5]. Il s'éprend même d'une figure de femme imaginaire et supplie l'artiste de la brûler afin :

> Qu'une fois pour l'amour de moi
> Je la puisse voir enflammée [6].

Il madrigalise autour des jeunes filles et des

1. Sorel : *op. cit.*, p. 202.
2. *Recueil des plus beaux vers de MM. Malherbe*, 1627, s. p., *Stances*.
3. *Ibid.*, p. 520.
4 *Ibid.*, 1627, p. 501 ; 630-1638, p. 575.
5. *Ibid* , 1627, p. 502 ; 1630-1638, p. 576.
6. *Ibid.*, 1627, p. 481 ; 1630-1638, p. 557.

enfants même en qui il soupçonne de grandes amoureuses en puissance [1]. Il souhaite les rendre « sçavantes en son escole » et que ses rivaux ne jouissent, auprès d'elles, que d'une « seconde flamme ». Il prise bien davantage les lys d'entrer en la composition de leur teint que de figurer au blason de France [2].

Vingt femmes simultanément attirent sa sollicitude [3]. Pour Daphné il se sent capable de triompher de son humeur de lièvre couard et de se transformer en foudre de guerre [4]. A Climène qui le soupçonne de médisance, il écrit :

« J'aimerois mieux que l'on m'accusast d'avoir trahy mon païs, empoisonné mes parents et commis un sacrilège que d'avoir mesdit de vous » [5].

Il trouve parfois, mais rarement des inhumaines, Astrée et Iris, contre lesquelles, sous des formes différentes, il porte même imputation :

Ce que votre œil promet votre bouche le nie [6].

1. *Recueil des plus beaux vers de MM. Malherbe*, 1627, p. 487.
2. *Ibid.*, 1627, p. 528.
3. Leurs noms allégoriques répondent à des personnalités aujourd'hui impossibles à découvrir. Ce sont : Diane, Glycère, Uranie, Philis, Daphné, Astrée, Angélique, Lisimène, Isabelle, Clariste, Iris, Sylvie, Olympe, Parthenice, Nerée, Climène, Carinte, Crisante, Florice, Cloris. A chacune d'elles plusieurs lettres ou poésies sont adressées.
4. *Recueil des plus beaux vers de MM. Malherbe*, 1627, p. 499 ; 1630-1638, p. 572.
5. *Recueil de Lettres nouvelles*, 1627, I, 250 ; 1634, I, 322 ; 1640, I, 217. V. aussi, sur la même, *Rec. des plus beaux vers...* 1627, p. 531.
6. Pour Astrée, V. *Rec. des plus beaux vers*, 1627, p. 600 ; pour Iris, V. *Ibid.*, 1627, p. 571 et 597. V. aussi, même sens, pour

Bien vainement aussi il convoite de Clariste pareille, entre mille beautés, « au lys parmi les violettes » les appas « gardés par les dédains [1] ». Pour Cloris, il fait contre fortune bon cœur et se montre « souffrant » de mine si avantageuse qu'on l'estime, contre l'évidence même, comblé de ses faveurs [2]. Tout en s'étonnant de subsister trois jours éloigné de Sylvie [3], il promet à Crisante de s'aller, avec elle, enfermer au couvent et réclame à Florice son entremise auprès d'une dame dont le strabisme éveille sa curiosité [4]. A Carinte que ses parents séquestrent à la campagne, entre deux crises de jalousie, il trace une peinture passionnée de la cour et du cercle admirable qui entoure la reine [5]. Ainsi pense-t-il la déterminer au retour. Isabelle ayant, plus encore que ses compagnes, assujetti son esprit, il perd la ferveur nécessaire, aux jours saints, pour adresser au Seigneur des oraisons sincères [6]. Et voici que Diane la succulente, le détournant tout à fait de ses devoirs sacrés, l'emporte jusqu'au sacrilège. Il lui offre certain *Paradis d'Amour* flanqué de cette épigraphe : « Il n'est point d'autre ciel que ma belle

Lisimène, *Rec. de Lettres nouvelles*, 1627, I, 259 ; 1634, I, 332 ; 1640, I, 225 ; *Rec plus beaux vers*, 1627, p. 495 ; 1630-1638, p. 565.

1. Sur Clariste, V. *Rec. plus beaux vers*, 1627, p. 508 ; 1630-1638, p. 590.

2. *Rec. plus beaux vers*, 1627, p. 605.

3. *Ibid*, 1627, p 485 ; 1630-1638, p. 578.

4. *Rec. de Lettres nouvelles*, 1627, I, 254, 256 ; 1634, I, 326, 329 ; 1640, I, 220, 222.

5. *Rec de Lettres nouvelles*, 1627, I, 261 ; 1634, I, 334 ; 1640, I, 227 ; *Rec. plus beaux vers*, 1627, p. 609.

6. *Rec. plus beaux vers*, 1627, p. 523, 535, 544.

Diane ». Diane l'a si complètement ravi en extase, assure-t-il,

> Que la félicité des anges
> N'est que l'ombre de *ses* plaisirs [1].

Néanmoins il ne le faudrait pas croire totalement en servitude pour quelques affirmations qu'il donne en pensant à autre chose. « Mon cœur, écrit-il, est fort délicat et, pour peu qu'on le rebutte, on le dégage » [2]. La coquette Nerée en fait la pénible expérience, [3] de même que Parthénice qu'il essaya longtemps de soumettre à son caprice :

> Je vous aimois comme une sœur
> ... Puisque vous faites l'entendüe,
>
> Vous n'avez plus rien de charmant :
> L'ambition vous a perdüe.
> Allez, cherchez un autre amant [4].

Ah ! si ces femmes possédaient la moindre adresse, comme elles s'empresseraient, loin de ter-

1. Boisrobert : *Le Paradis d'Amour. Dédié au Ciel.* S.L.N.D. in-4° de 4 p Cette pièce est attribuée à Boisrobert par M. Frédéric Lachèvre : *op. cit.*, II, 160. Elle est rarissime et nous a été communiquée par lui. Elle est composée de stances et d'une épigramme.

2. *Rec. de Lettres nouvelles*, 1627, I, 256 ; 1634, I, 329 ; 1640, I, 222.

3. *Rec. plus beaux vers*, 1627, p. 596.

4. *Ibid.*, 1627, p. 514, 601 ; *Rec. de Lettres nouvelles*, 1627 I, 247, 264 ; 1634, I, 319, 337 ; 1640, I, 217, 230.

giverser, d'accepter sa recherche ! Poète, n'a-t-il pas le moyen de leur prodiguer la gloire et de transmettre leur nom à la postérité ? Et le voici énumérant à Philis les avantages de son commerce :

Philis qui, parmi tant d'appas,
Faictes tant de dédain parestre,
Pour Dieu, ne me dédaignez pas
Avant que de me bien connestre.

Moy qui sçay l'art de bien aymer
Et dont la Muse est plus heureuse
Que nulle autre à bien exprimer
Une passion amoureuse ;

Moy qui, par mes douces chansons,
Des plus belles Dames chéries
Fournis tous les jours de leçons
Aux doux échos des Tuilleries ;

Moy qui suis en meilleure odeur
Que les œillets ny que les roses ;
Moy qui, sans flatter la grandeur,
Donne du prix aux belles choses ;

Moy qui, sans fard et d'un cœur net,
Toutes mes passions découvre ;
Moy qui hante le cabinet ;
Moy qu'on montre au doigt dans le Louvre,

Auray-je en vain, dans mon sçavoir,
Qui charme comme la magie,
Recherché pour vous esmouvoir
Tous les secrets de l'Elégie ?

Si vous croyez que je me ris
Ou que ce soit un artifice,
Demandez à la belle Iris,
A Lisimène, à Parthenice.

Sachez si je suis pas heureux
A vanter un mérite extresme,
Et si, quand je suis amoureux,
Je sçay bien louer ce que j'aime !

Parlant de moy si dignement,
Je suis un peu vain, je l'advoüe.
Mais c'est contre mon sentiment :
Vos mespris font que je me loüe.

Ce tesmoignage est le premier
Que j'ay rendu de ma foiblesse,
Mais, à l'exemple du Palmier,
Quand on m'abat, je me redresse.

Vous donc qui, parmi tant d'appas,
Faictes tant de dédains parestre,
Pour Dieu, ne me dédaignez pas
Avant que de me bien connestre [1].

Philis se rendit-elle à cette argumentation ? Nous ne le pourrions dire. Mais à défaut de Philis, Olympe qu'il captivait de sa séduction de « bien disant » voulut un jour apprendre si ses

1. *Rec. des plus beaux vers*, 1627, s. p. ; 1630-1638, p. 538. Sur la même, V. *Ibid.*, p. 533 et 569 ; *Airs et vaudevilles de cour*, 1655, I. 255 ; *Rec. des plus beaux vers qui ont été mis en chant*, 1661, 1re part., p. 385. V. aussi, même sens, *Rec. plus beaux vers*, 1627, p. 601.

actes correspondaient, en fougue, à son éloquence. Sans doute n'eut-elle pas à regretter de l'avoir mis à l'épreuve. Sa jeunesse pouvait, avec avantage, renouveler les assauts. Mais il éprouva le besoin, pour entraîner apparemment aux exquises défaites d'autres filles indécises, de célébrer hautement sa victoire :

A la fin ma persévérance
Fléchit un courage obstiné
Qui s'estoit deux ans mutiné
Contre l'Amour et ma constance.
Olympe a reconnu ma foy :
Je la possède, elle est à moy [1] !...

Boisrobert, bien qu'il vante lui-même sa discrétion, ne passera point pour un homme à qui les femmes considérées puissent confier leur honneur. A la vérité si Olympe, malgré sa chute, conserve le droit de s'offusquer que le bénéficiaire en publie les circonstances, quel sera le sentiment de Glicère, encore honnête et minaudant, à la lecture de ce sonnet :

L'autre nuit je songeais, adorable Glicère,
Qu'entre les bons esprits vous me vîntes choisir

1. *Rec. plus beaux vers*, 1627, p. 515, *Victoire amoureuse* Sur la même, V. *Ibid.*, 1627, p. 518 ; 1630-1638, p. 588 ; *Ibid.*. 1627, p. 522; *Ibid* , 1627, p. 543 ; 1630-1638, p. 580 ; *Recueil de, tous les plus beaux vers qui ont esté mis en chant*, 1668, 2e part. p. 220; 1680, 1re part., p. 220.

Pour descrire en mes vers, avec plus de loisir,
Vostre rare beauté dont je ne puis me taire.

Je me mis en humeur afin de satisfaire
Le mieux que je pouvois à vostre ardent désir,
Et commencé d'escrire avec tant de plaisir
Que je croyois pour vous tout penser et tout faire.

Mais je fus esveillé traçant les premiers traits,
Alors que pour monstrer à nud tous vos attraits
De long, ce me sembloit, vous estiez estendüe.

Ce songe, à mon réveil, ne fut pas du tout vain,
Car je trouvé la plume encore dans ma main
Et sentis dans les draps mon ancre respandüe [1].

Que l'on n'attribue pas trop d'importance aux tendances graveleuses de la poésie de Boisrobert à ce moment. Le jeune homme n'est ni meilleur ni pire que ses contemporains. Il hante différents milieux qui ne l'induisent guère à la contrition et à la vertu. Durant les négociations qui suivirent la drôlerie des Ponts-de-Cé, il connut Théophile de Viau qui, dans l'armée royale, essayait, par l'héroïsme de ses actions, de dissiper les méfiances de Luynes à son endroit. Réci-

1. *Recueil des plus beaux vers*, 1627, p. 608. La production galante de Boisrobert, à ce moment (1622 à 1627), est extrêmement abondante. Nous négligeons une douzaine de poésies publiées dans les trois éditions du *Recueil des plus beaux vers* et reproduites par différents recueils postérieurs. Elles ne nous ont pas semblé dignes d'être utilisées.

proquement les deux hommes se plurent. C'est pourquoi Boisrobert grossit la cohorte libertine qui, à la Pomme de Pin et par tous les cabarets de la capitale, scandalise de ses orgies les honnêtes gens. Pierre de Boissat, Brun, Des Barreaux, Charles Sanguin, Saint-Pavin, Mairet, Ducée, La Pigeonnière s'exercent, avec lui, aux belles impiétés, aidés, dans cette tâche, par quelques seigneurs délurés, Clermont-Lodève, Chalais, Du Plessis-Liancourt et son demi-frère, M. de la Roche-Guyon, fils de cette marquise de Guercheville dont il admirait, à Blois, la nature pacifique.

Lorsque Théophile, abandonnant par crainte de Luynes qui le menace de la bastonnade, ses ouailles sarcastiques, s'embarque pour l'Angleterre, Boisrobert, en tête de ses *Œuvres*, publiées par Des Barreaux, place quelques stances philosophiques [1]. Il ne réfléchit point qu'à recommander son ami, il se peut aliéner les bonnes grâces du puissant favori et qu'il risque tout au moins de déchaîner contre lui la haine des Jésuites. Il veut simplement, par cette recommandation, disperser les médisances qui accablent l'exilé.

Sans doute est-il déterminé à adopter cette attitude dangereuse par son intimité avec une autre troupe où Théophile moissonne l'admiration et l'assentiment. En cette autre troupe l'ivrognerie conforte le libertinage. Saint-Amant

1. *Les Œuvres du sieur Théophile*, 1621, *Sur le traité de l'Immortalité de l'âme de M. Théophile.* Dans l'édit. de 1622 ces stances sont signées : Bois-Robert-Metel.

y trône par droit de bedaine. Maynard, magnifique ciseleur d'épigrammes, Colletet portant le fardeau de ses luxures, Vauquelin des Yveteaux, bizarre précepteur de Louis XIII, Molière d'Essertines, Faret, Blot, Tristan Lhermite, Gillot. Vion d'Alibray, Le Pailleur, Flotte, Meziriac, Malleville, cent autres dont Gui de Laval-Boisdauphin et Deslandes-Payen, conseiller au Parlement, passent, autour des pots, le temps en calembredaines. Grenouiller ; tastonner les servantes ; limer des strophes d'une extraordinaire intensité de couleur et de vie ; entendre le verbe tonitruant de Saint-Amant en détailler amoureusement d'autres déjà faites ; railler les hommes et leurs œuvres; disputer sur mille sujets; s'épandre en saillies d'esprit; s'endormir, empli de vin, sous les tables ; parler à la lune ; faire en une seule nuit le tour des cabarets de la ville ; assiéger les bordels où s'y prélasser sans mot dire ; se mêler à la canaille du Pont-Neuf ; batifoler aux foires Saint-Germain et Saint-Laurent ; aller au déshabillé, surprendre les comédiennes de l'Hôtel du Marais : avec les bateleurs, débiter des gaillardises ; tirer l'épée contre les voleurs des ruelles ; se battre pour un sourire de ribaude ; confectionner des cocus et leur jouer des tours de maître Gonin telles sont les occupations principales du groupe et, par suite, celles de Boisrobert [1].

1. Boisrobert parle en plusieurs endroits de son œuvre de Saint-Amant. V. notamment, *Rec. pl. bx vers*, 1627, p. 567. Sur ses relations avec son groupe, V. *La Muse coquette*, 1659 p. 150, *Poème coquet de la Bouteille* (par Carneau).

Deslandes-Payen, parmi ces biberons, attire surtout l'affection de ce dernier. La robe quittée, ce conseiller au Parlement oublie la gravité judiciaire. Il n'est plus qu'un homme agréable dont ne se limitent jamais les entraînements à manger et à boire. Plus tard il fera pénitence de ses excès de gueule. Le sachant, il se hâte de monter jusqu'au faîte du péché. En suite le repentir acquerra sa véritable raison d'être.

En son honneur, Boisrobert aligne quelques rimes [1]. Car la débauche excite plutôt qu'elle n'affaiblit sa puissance poétique. Le moindre événement lui fournit un sujet surtout si, à célébrer cet événement, il sait s'ouvrir des portes nouvelles. Une épitaphe adressée à la comtesse de Soissons sur la mort de sa fille lui gagne les sympathies de cette princesse remuante [2]. Une autre encensant les mérites défunts du comte de Saint-Aignan paraît n'être que de médiocre importance. En réalité elle lui permettra plus tard de revendiquer, en des circonstances difficiles,

1. *Rec. pl. bx vers*, 1627, p. 557, *Description de Ruel à M. Deslandes.* Sur ce Deslandes, V. Saint-Amant : *Œuvres*, édit. Livet, I, 92 ; *Les souspirs salutaires d'Hélie Poirier*, parisien, 1646, p. 108 ; *Le Villebrequin de Me Adam*, 1663, p. 61, 116, 194, 275 ; Tallemant : II, 189, 190 ; VI, 56 ; VII, 109 ; Loret : *Muze historique* du 17 février 1663 ; Gui Patin : *Lettres*, édit. Réveillé-Parise, I, 384 ; II, 7. Sur son rôle pendant la Fronde, V. les mémoires courriers, journaux, gazettes et mazarinades où il est abondamment mis en cause.

2. *Rec. pl. bx vers*, 1627, p. 585, *A Mme la comtesse sur la mort de Mlle sa fille, stances.*

l'appui d'un descendant influent de ce comte [1]. Un sonnet saluant l'élévation de Richelieu au cardinalat maintient son nom en cette mémoire facilement ingrate [2].

Il ne néglige aucune occasion d'étendre sa gloire naissante. François de Porchères d'Arbaud, gentillâtre déraciné de Provence, s'étonne que les femmes refusent leur intérêt à sa gueuserie orgueilleuse. Il se roidit contre l'amour et le veut chasser de son cœur. Boisrobert aussitôt s'enflamme et d'un trait de plume démontre à l'imprudent la sottise de sa conduite. Il agit d'ailleurs sans haine et, dans la suite, traînera à l'Académie ce passe-volant digne de sa pitié [3]. Peu après, et toujours d'un même cœur enthousiaste, il ajoute quelques strophes au *Temple d'honneur* que le chevalier de Lescale élève au jeune baron de Frican [4].

1. *Rec. pl. bx vers*, 1627, p. 589, *Epitaphe de M. le comte de Saint-Aignan*. Ce comte mourut le 22 février 1622.

2. *Rec. pl. bx vers*, 1627, p. 449, *Sonnet à Mgr le cardinal de Richelieu*.

3. *Rec. pl. bx vers*, 1627, p. 490, *Sonnet en response à un sonnet de M. de Porchères sur un despit d'amour*. Le sonnet de Porchères se trouve, dans le même recueil, à la p. 489 Sur Porchères, V. Du Ryer, *Le temps perdu*. 1616 p. 119 ; De Brieux, *Recueil de pièces*, 1671, p. 117 ; Racan : *Œuvres*, 1724, II, 210 ; Pellisson : *Histoire de l'Académie françoise*, 1672. p. 264 et s ; *Les Lettres du Président Maynard*, 1653, p. 37, 211, 236, 630, 764 ; Chapelain : *Lettres*, édit. T. de Larroque, I, 56, 130, 638, 654 ; Gouiet : *Bibl françoise*. 1741 1756, XVI, p. 162 et s. ; Baillet : *Jugement des Sçavants*, 1742, V, 173 ; Saint-Evremond : *Les Académistes*, S. D. ; *Rimes d'Arbaud de Porchères*, édit. d'Arbaud-Jouques, 1855 ; Lachèvre : *op. cit.*, I, 276 ; II, 422 ; IV, 170, etc.

4. *Le Temple d'honneur où sont compris les plus beaux et héroïques vers des plus renommez poètes de ce temps non encore veus ny imprimez...* 1622, p. 19 et 48.

Disséminées de-ci de-là, ces poésies dont on parle et que l'on commente suffisent à établir une réputation. C'est pourquoi Boisrobert, avec Théophile revenu d'Angleterre, Saint-Amant, Du Vivier, Charles Sorel est convié par Louis XIII à écrire pour les seigneurs qui le danseront les vers du *Ballet des Bacchanales* [1] et, quelque temps après, avec Bordier, ceux du *Grand Ballet de la Reyne* [2]. Il s'acquitte de cette tâche à la manière caustique habituelle, ne ménageant point aux personnages auxquels il doit insuffler un verbe les allusions à leurs caractères et à leurs actes.

Certain, désormais, puisqu'on l'emploie, que sa parole gagne en autorité, il adopte déjà ce rôle de Mécène qui toute sa vie cotoiera son propre rôle de solliciteur. Tandis qu'il recommande à la reine mère la fille d'une normande, Mme de Mar-

1. *Vers pour le ballet des Bacchanales*, 1623 in-4°. Cette plaquette, reproduite par Lacroix; *Ballets et mascarades de cour*, 1868-1870, II, 333, et s., contient sept pièces de Boisrobert. Elle ne paraît pas être complète. Le *Rec. pl. bx vers* contient, en effet, p. 581, 583, 584 trois pièces pour le duc de Longueville et M. de la Valette qui n'y sont point insérées. V. aussi, p. 580 et 581, deux autres pièces reproduites. Sur ce ballet, V. Bassompierre: *op. cit.*, III, 288.

2. *Le grand ballet de la reyne représentant les fêtes de Junon la nopcière, dancé au Louvre le 5e de mars de l'an 1623*, 1623 in-8°. La *Bibl. nat.*, possède 3 exemplaires de ce ballet. Yf. 4243, 7862, 8381. Le 3e présente quelques variantes de pagination et de texte. Lacroix a reproduit ce ballet où l'on trouve, avec celle de Boisrobert, la signature de Bordier. Sur ces deux ballets, V. *Le neufviesme tome du Mercure françois*, 1624, p. 427 et s. qui signale, au second, la présence du prince de Galles, plus tard Charles Ier, qui, passant incognito pour aller en Espagne, s'y amouracha d'Henriette de France.

tinville [1], il entreprend de sortir de son obscurité Jean-Louis Guez de Balzac. Besogne pénible et que l'intéressé ne lui facilite guère. Il lui faut, pour l'accomplir, une patience de tous les instants, une délicatesse quasi féminine, un tact exquis, une prudence héroïque. Car l'homme d'Angoulême souffre d'un caractère détestable. On ne le conquiert que par la louange. C'est une sorte de malade imaginaire, toujours geignant, aigri dès l'âge tendre, par la certitude qu'il n'occupe pas la situation méritée. Un moment il se crut capable de supplanter, auprès de Marie de Médicis, l'influence de Richelieu et de conduire le sort du royaume [2]. Il fallut en rabattre. A cette heure, il est, au même titre que Boisrobert, le plat valet du cardinal dont, à certains signes, il sent l'accession prochaine au pouvoir [3].

Notre poète est son confident de prédilection. Il l'entretient de son état physique et de son amour de la nature. Il épand en son sein ses aigreurs et ses haines. Il est heureux de pouvoir lui avouer, sans en être raillé, qu'il écrit « de la mesme sorte qu'on bastit des temples et des palais » avec d'ines-

1. *Recueil de Lettres nouvelles*, 1627, I, 230 ; 1634, I, 302 ; 1640, I, 201.

2. Cela est très nettement indiqué dans les *Entretiens de feu M. de Balzac*, 1657, p. 132 et s.

3. *Œuvres de M. de Balzac*, 1665, I, 4. Il félicite Richelieu d'être resté au service de la reine affligée ; p. 7. Il le loue de son élevation au cardinalat. Il y a toute une série de lettres étonnamment laudatives de Balzac à Richelieu dont nous ne pouvons faire état en cet endroit. Le cardinal paraît s'être efforcé de lui être agréable, bien qu'il ne l'aimât pas. En quelques missives, il vante grandement son talent de prosateur.

timables trésors ; qu'il s'est proposé la perfection pour modèle et l'éternité pour avenir. Boisrobert accepte tout sans sourire ou, du moins, sans montrer son sourire. Il est un peu le médecin de cette âme inquiète, la calme, l'adoucit, lui infuse un grain de sa gaieté naturelle. Il se crée des ennemis à le soutenir dans les ruelles parisiennes. Il dévide, pour lui plaire, en prose et en vers les hyperboles. Il le divinise à tel point que l'autre parfois en prend ombrage. Il insiste jusqu'à la violence pour qu'il vienne à la cour où il le présentera comme le miracle du siècle. Il le décide à publier le premier volume de ses lettres, s'occupe de cette publication et, pour la signaler au public, l'accompagne d'une ode triomphale. Si bien que Balzac ne sait plus s'il remerciera en français alambiqué ou en latin de pédant, en prose ou en vers, une amitié que ne rebutent point les tergiversations, les refus immotivés, les hésitations, les reculades [1].

D'ordinaire il n'envoie point ses épistoles par la poste. Il les confie à des amis en voyage ainsi que des choses mystérieuses et inappréciables. De cette façon il se donne l'air de toujours avoir des

1. Nous résumons ici toute la correspondance de Balzac et de Boisrobert à cette époque. V. *Œuvres de Balzac*, 1665, I, 77 (4 août 1623) ; *Recueil de Lettres nouvelles*, 1627, I, 212 (*Response à M de Balzac*) ; *Œuvres de Balzac*, 1665, I, 79 81, 83, 140 (12 et 28 sept., 14 janvier 1623) ; *Recueil des plus beaux vers de MM. Malherbe*, (1627, p 593), (*Ode sur les lettres de M de Balzac*) ; *Œuvres de Balzac*, 1665, I. 84, 28 (21 et 25 février 1624) ; *Recueil de Lettres nouvelles*, 1627, I, 220 (*Response à M. de Balzac*). *Les Lettres* du sieur de Balzac parurent en 1624, Paris. T. du Bray, in-8°.

ambassadeurs à sa disposition. Souventes fois, Roger de Daillon, comte de Pontgibault, arrivant d'Angoumois, porte à Boisrobert les récriminations calligraphiées de son correspondant [1]. Et le poète accueille, avec une particulière civilité, ce jeune homme impétueux dont l'élégance et la beauté l'émotionnent [2]. On imagine sans peine de quelle convoitise cette émotion est faite. Boisrobert partage, sur le comte de Pontgibault, l'opinion d'un seigneur romain, Pompeo Frangipani, de passage à la cour et qui l'estime « un bel cavalier ». Volontiers, en sa faveur, il abandonnerait les pages aux frais visages qui le consolent de l'insouci des femmes. Il l'accompagne en un pèlerinage à Notre-Dame de Montserrat, sur la frontière espagnole, et, comme pour l'ensorceler, ajoute aux séductions du site, celles de la louange :

Admirez, en passant, parmy ces terres chaudes,
L'olive qui grossit pareille aux esmeraudes
Et voyez éclater en ses pompeux habits
La fleur de la grenade esgale à des rubis.
Les plus beaux ornements dont la terre se pare
Et ce que la nature a formé de plus rare,
Aujourd'huy, par amour, se vient entrelasser
Pour border les chemins où vous devez passer [3].

1. L'écriture de Balzac, abondante en lettres ornées, est l'image exacte de son caractère.

2. Balzac : *Œuvres*, 1665, I, 77. Pontgibault n'est pas nommé. *Recueil de Lettres nouvelles*, 1627, I, 212 ; 1634, I, 284 ; 1640, I, 186.

3. *Rec. pl. bx vers*, 1627, p. 467, *Elégie à M. le comte de Pontgibault sur son voyage à N.-D. de Montserrat.*

Quelque effort qu'il fasse pour en détourner sa pensée, il évoque perpétuellement la claire figure de ce mignon trop aimé que les femmes lui disputent.

« Vous estes, lui écrit-il, le souhait de tout le monde et dans ce bienheureux changement d'estat qui remet la France dans son premier lustre, il semble que personne ne doive plus rien demander au Roi que vostre retour. Pour moy qui devrois estre autant touché que nul autre de la prospérité de ce règne, je vous advoue franchement que je ne me puis resjouir en vostre absence et que je réserve le tesmoignage entier de mon ressentiment à vostre arrivée quand je devrois mourir d'un excès de joye »[1].

Il faut que Boisrobert se sente bien fortement capté par la grâce du jeune homme pour lui consacrer des instants précieux à l'heure même où se décide son destin. Car la mort de Luynes, l'impéritie de ses collaborateurs viennent enfin de prouver à Louis XIII, éperdu d'incertitude, la nécessité d'appeler à la direction des affaires le cardinal de Richelieu[2]. Mais la distraction de notre poète n'est que momentanée. Bientôt, prenant la plume, il entonne le dithyrambe du nouveau ministre. Louis XIII, en le choisissant, obéit, à son sens, à une inspiration divine. Richelieu va rendre à la France la sécurité de l'âge d'or et

1. *Recueil de Lettres nouvelles*, 1627, I, 202; 1634, I, 274; 1640, I, 178, *A M. le comte de Pontgibault*, V. aussi, *Rec. pl. bx vers*, 1627, p. 463; 1630-1638, p. 540.

2. V. les détails dans Hanotaux: *op. cit.*, t. II, passim.

partout instaurer la justice et l'harmonie. La décision royale coïncide avec le printemps. C'est, en effet, comme un renouveau d'allégresse dans l'État. Les êtres et les choses respirent avec volupté. Souriante, la paix entre dans les âmes [1].

Il semble bien que le cardinal, encensé par Boisrobert à toutes les étapes de sa carrière, le supporte dès maintenant sans l'employer. Le poète, en effet, continue d'appartenir à la reine mère, mais il comprend que la fortune ne lui viendra pas de ce côté. C'est pourquoi, en attendant que Richelieu ait ordonné le chaos politique où le précédent ministère laissa la France et qu'il se montre accessible aux chétives individualités cherchant leur subsistance dans son ombre, sans le perdre de vue, notre homme quête aux alentours des soutiens et des écus.

Mme de Chevreuse dont, avant la mort de Luynes, son premier époux, il s'ingénia à exprimer l'indéfinissable attrait, tente de nouveau sa muse [2]. C'est une pécore trémulante aux clairs yeux bleus dont il admire, sans les désirer, la lourde chevelure fauve, la bouche gaie, la gorge ferme, la taille aisée, la croupe ondoyante. Il use avec

1. *Rec. pl. bx vers*, 1627, p. 454, *Sur le choix fait par le Roy de Mgr le cardinal de Richelieu pour chef de son conseil.*

2. V. *Grand ballet de la Reyne*, précité, p 11 du 3e exemplaire indiqué *Bibl. nal*, Yf. 8381). Tous les détails que nous donnerons sur les relations de Boisrobert avec Mme de Chevreuse et les quelques poésies que nous citerons ne sont point mentionnés dans l'ouvrage de Cousin: *Mme de Chevreuse* Cet ouvrage mériterait d'être complété d'une foule de renseignements que le biographe des *Femmes illustres du XVIIe siècle* ignora de par sa méthode de recherches superficielles.

elle de liberté car elle ignore le maniérisme absurde qui gâte la plupart des femmes comme un ver gâte un fruit. Il l'amuse de ses facéties. Elle a besoin de sa conversation qui la distrait des intrigues où sa nature la conduit d'ordinaire. Elle est à un moment délicieux de sa vie, déplorant de n'aimer point le duc son mari, homme d'esprit pourtant et de belle mine, et prête à choir en les lacets que lui tend le comte de Holland, ambassadeur d'Angleterre. Au contraire des autres femmes en amour, elle reçoit complaisamment les hommages. Le Blond vient d'achever son portrait. C'est le prétexte que Boisrobert choisit pour lui apprendre quelle fascination elle exerce sur la cour et sur lui-même[1].

Dès lors, et parce qu'il se constitue son thuriféraire, elle le prend sous sa tutelle. Comme elle ne veut pas s'en séparer, il grossira le cortège désigné pour escorter jusqu'en Angleterre Henriette-Marie de France, fiancée de Charles Ier. Car, à ce moment, Paris fête les comtes de Carlisle et de Holland, négociateurs du mariage. Boisrobert encense le premier et néglige le second[2]. Grosse faute dont il se repentira et d'autant plus étonnante que Holland, pour des motifs qui ne lui échappent pas, hante assidûment l'hôtel de Chevreuse. Mais si sa beauté efféminée, son train magnifique, ses habits contexturés de pierreries, son

1. *Rec. pl. bx vers*, 1627, p. 448, *Sonnet à Mme la duchesse de Chevreuse sur son portrait.*

2. *Rec. pl. bx vers*, 1627, p. 607, *Sonnet à M. le comte de Carlisle.*

aisance à semer les écus, l'émerveillent, il déteste son esprit comploteur et sa ridicule façon d'écorcher le français.

A la suite de M. de Chevreuse que Charles Ier chargea d'épouser en son nom la princesse Henriette et qui assembla tout son luxe et toute sa gravité pour remplir ce rôle aux bénéfices illusoires, Boisrobert assiste bientôt à la cérémonie du mariage[1].

1. Pour les événements qui vont suivre, V. Tallemant: I, 402 et s.; II, 10, 130; Bassompierre: *op. cit.*, III, 203 et s.; Leveneur de Tillières: *Mémoires*, édit. Hippeau, 1862, p. 50 et s.; Motteville: *op. cit.*, I, 14; Richelieu: *op. cit.*, p. 328: Laporte: *Mémoires*, 1756, p. 20 et s.; Lord Herbert de Cherbury: *Mémoires*, édit de Baillon, 1863, p. 174 et s.; Lord Ludlow: *Mémoires*, 1719, t. I, p. 2; *L'onziesme tome du Mercure françois*, 1626, p. 353 et s.; *Rec. pt bx vers*, 1627, p. 795-796 (sur le duc et la duch. de Chevreuse) et les pièces de circonstances suivantes, dont la plupart paraissent détachées du *Mercure françois*: *L'ordre des cérémonies observées au mariage du roy de la Grande-Bretagne et de Madame, sœur du Roy*, 1625; *Les pompes et magnificences avec l'ordre observé au départ de la sérénissime reyne de la Grande-Bretagne depuis le chasteau du Louvre jusques à Saint-Denys en France*, 1625; *L'entrée superbe et magnifique faite à la reyne de la Grande-Bretagne dans la ville d'Amiens le samedi 7e de juin 1625* 1625; *Relation véritable de tout ce qui s'est passé à Douvres, en la ville de Londres à l'arrivée et réception de la Reyne d'Angleterre*, 1625; *Les magnificences royales faites en Angleterre à l'arrivée et réception de la Reyne... Ensemble le nom des villes qui se préparent pour son entrée en icelles*, 1625; *L'Adieu de la reyne d'Angleterre à la France*, 1625; *L'Adieu de la France à la sérénissime reyne de la Grande-Bretagne présenté à S. M. par M.-J. Le Beau, théologien*, 1625; *La couronne envoyée par le Roy d'Angleterre à Madame, sœur du Roy, son Espouse et l'appareil magnifique de son départ*, par Pierre d'Auberoche, Marchois, 1625, etc... Il existe également différentes épithalames latines de Jean Grangier et autres. V. aussi: *Cinq cents de Colbert* précités, t. 98, p. 219 et s., *Ins-*

De l'archevêché où le cortège se forme, une galerie tendue de satin violet broché d'or conduit, élevée sur des piliers, au portail merveilleusement décoré de Notre-Dame. Perdu dans l'assistance, notre poète voit défiler, insignes déployées, aux sons des hautbois et des trompettes, aux roulements des tambours, les suisses de la garde, le grand maître des cérémonies et la théorie geminée des chevaliers de l'ordre. Les maréchaux passent ensuite et les princes, ducs et pairs, annoncés par les hérauts d'armes, bâtons levés, hiératiques en leurs cottes de velours cramoisi et fleurdelysé. Puis c'est, flanqué des ambassadeurs anglais, en apparat éblouissant, le duc de Chevreuse, constellé d'or et de pierreries. Mme Henriette, nimbée de la couronne royale, chemine entre le roi et son frère Gaston et, derrière elle, s'avance la cohorte dorée des reines, princesses, chevaliers d'honneur, courtisans et dames.

Passé le poêle d'inestimable splendeur accolé au portail de Notre-Dame, le cortège entre dans la magnificence des tapisseries polychromes et des lumières. Des voix aériennes s'entremêlent aux musiques et aux encens. Très loin, dans le chœur, les présidents au Parlement, le chef couvert du mortier d'or, étalent, avec les conseillers, les pourpres et les hermines de leurs robes. Le prévôt des marchands, tout de rouge vêtu, émerge

truction de Marie de Médicis à sa fille, reine d'Angleterre faicte par le cardinal de Berulle en l'année 1625 : comte de Baillon : *Henriette-Marie de France*, 1877.

du groupe des échevins, comme d'un champ de violettes.

Rendue aux mains de M. de Chevreuse, Mme Henriette, à pas majestueux, gagne le dais de tapis fleurdelysés où l'attend Mgr de la Rochefoucauld, grand aumônier de France. Les offices commencent et les oraisons. Et tandis que les ambassadeurs anglais, huguenots comme leur maître, s'éclipsent discrètement, les formalités s'accomplissent qui font d'un cavalier expert à « rostir le baston » l'époux volontairement hongre de la plus charmante fille du monde.

Bientôt, toute rose de plaisir et d'orgueil, Mme Henriette réapparaît au peuple. Au loin les canons tonnent. La voix joyeuse de la ville monte en une acclamation indéfiniment répercutée. Le cortège reprend le chemin de l'archevêché. Là, en des salles spacieuses, des tables dressées attendent leurs convives. Boisrobert admire la merveilleuse assemblée des vêtements d'or que les manteaux des reines parsèment, aux lumières des lustres, de violettes traînées. Solennellement, avec leurs musiques, entrent les suisses et les gardes, précédant les maîtres d'hôtel que M. de Vendôme dirige de son bâton enrichi de diamants. Les princes, aidés des officiers de bouche, portent les viandes que les chevaliers servants distribuent aux dames.

Et au lendemain de ces épousailles grandioses, Boisrobert imagine que la vie n'est plus la vie, mais une éternelle fête. Car le duc de Buckingham descend, rue Saint-Thomas du Louvre, à l'hôtel

de Chevreuse muni de son vestiaire prodigieux. Dès lors, c'est une émulation de somptuosité. Au Louvre, et partout où l'attirent des péronelles désireuses de lever leurs cottes en son honneur, le fantasque coquet promène sa morgue et distribue, comme d'insignes faveurs, ses sourires. Son manteau et son pourpoint de velours blanc entièrement incrustés de diamants, par d'ingénieux systèmes d'aiguillettes, en disséminent partout où l'accueil lui parut digne d'un souvenir. Le cardinal de Richelieu lui offre, et à toute la cour, en sa maison de Saint-Germain une collation, pour les confitures, les parfums, les fontaines odorantes de laquelle on « dépeupla » les jardins parisiens de leurs fleurs et de leurs fruits[1].

Tant de largesses et d'allégresses ne satisfont pas encore le conseiller intime du roi Charles. Mme de Chevreuse lui témoigne, aux dépens de Holland, un trouble que tout autre s'honorerait d'apaiser[2]. Mais il aspire à des assentiments plus relevés. D'un cœur chevaleresque, il va vers la moins aimée des femmes françaises, vers la reine Anne d'Autriche.

Or l'heure du départ sonne. Charles Ier également aspire à goûter au nectar de ces lys de France qu'il fleura un moment au parterre de la

1. *Mémoires de Garasse*, édit. Nisard, 1861, p. 69.

2. *Bibl. nat.*, Fs Fs. *Mss* n° 12491. *Les roquentins de la Cour* en 1634; Retz : *Mémoires*, édit., Champollion-Figeac, I, 260. Quelques poètes également célébrèrent son faste. V. *Les traverses du sieur de Resneville*, 1624, p. 202-203; Théophile, *Lettres*, 1641, p. 4; *Les œuvres diverses de M. Gilbert*, 1661, p. 141.

cour. A hauts cris il réclame son épouse. Boisrobert, se faisant l'écho de cette réclamation, invite à son tour Mme Henriette à rejoindre le palais conjugal[1]. Et comme si Louis XIII l'avait entendu, il assigne à sa sœur un terme ultime de séjour. Ses secrétaires préviennent de son passage les villes qu'elle traversera. Buckingham prépare anxieusement le premier échec sentimental de sa vie, échec dont il conservera l'amertume jusqu'en sa tombe de Wetsminster.

Voici, en effet, que le cortège quitte la ville dans un grand concours d'archers, de bourgeois, d'échevins, de dizainiers et de quarteniers. Les armes étincellent et les musiques parsèment leurs ondes allègres. Une litière couverte de velours cramoisi et de broderies d'or emporte Mme Henriette et les reines. M. de Bailleul, prévôt des marchands, et le duc de Buckingham chevauchent aux portières. Et derrière, innombrables, carrosses et cavaliers escortent la fine majesté qui, plus tard, repassera, accablée de désespoir, par ces chemins de gloire.

Harangué par maint fâcheux discoureur, le cortège débouche dans la plaine d'Amiens où l'attend une réception inoubliable. Car M. de Chaune, lieutenant du roi en Picardie, et M. de Louvencourt, premier échevin, ont souhaité élargir la magnificence ordinaire des parades et renouveler les rites de l'allégorie. Sur une étendue immense s'ali-

1. *Rec. plus beaux vers*, 1627, p. 536, *Ode présentée à la reine d'Angleterre par M. de Carlisle de la part du roy son espous.*

gnent les troupes royales, les hallebardiers, les massiers et la jeunesse couverte d'admirables livrées. Leurs étendards portent des Cupidons en broderies. A nouveau haranguée, Mme Henriette, au bruit des mousquetades, pénètre dans la ville, ville de rêve où se dressent, dans tous les styles, arcs de triomphe et théâtres chargés de personnages vivants ou sculptés. Des chanteurs l'enveloppent de leurs vocalises. Des poètes célèbrent, sur les murailles, ses mérites incomparables. Et l'Eglise elle-même où se morfond Mgr Lefèvre de Caumartin, voile, derrière de pieuses allégories, la rudesse de ses architectures gothiques.

Or c'est en cette ville enthousiasmée que Buckingham devait, transporté d'amour, écorcher de ses chausses diamantées, les cuisses d'Anne d'Autriche et connaître que les reines de France ont parfois la négation opiniâtre. La tentative de viol, effectuée de nuit, en un jardin solitaire, ne s'ébruita point. A peine quelques domestiques et dames la connurent. Boisrobert n'en souffle mot.

Elle eut pour résultat de précipiter le départ. Jusqu'à Boulogne, les fêtes se poursuivirent à toutes les étapes. Puis ce fut le morne embarquement présidé par Gaston d'Orléans, les larmes, les adieux pathétiques. Et l'on vogua sur une mer devenue, par enchantement, docile et murmurante.

Dès l'arrivée à Douvres et malgré les canonnades, les ovations, la cacophonie des musiques, Boisrobert éprouve que la bienvenue anglaise manque de confortable. Tandis que Mme Henriette

se contente, en le vieux château, d'un asile précaire, son escorte, avec peine, déniche quelques logements incommodes et doit, à grands frais, se procurer une saumâtre pitance. Il n'en faut pas davantage pour que notre poète manifeste une humeur détestable.

Mal sustenté, il assiste sans joie aux réceptions qui suivent. A Londres même, sur la barge royale, le spectacle de la flotte déployée, les mousqueteries, les carillons, l'acclamation populaire le laissent indifférent. Une pluie atroce lui montre cette ville sous un aspect de désolation et de mort. D'ailleurs la peste y sévit et cela n'invite guère à l'enjouement.

Advenu au palais de White-hall, il se rassérène peu à peu cependant. Les repas plantureux remettent en état son esprit comme son estomac. Il pense dès lors que, venu en Angleterre pour y amasser quelques sacs de jacobus, il n'en doit pas partir sans profit. Tranquillement, de sa plume laudative, il célèbre l'hymen royal[1]. Puis il écrit, en partie, les vers du ballet que Mme Henriette danse devant la noblesse anglaise éberluée de sa grâce[2]. Et cela lui vaut une première gratification[3].

Néanmoins il garde rancune au pays brumeux

1. *Rec. plus beaux vers*, 1627, p. 574, *A la reyne d'Angleterre, Sonnet.*

2. *Rec. plus beaux vers*, 1627, p. 575, et *le Parnasse Royal*, 1635, p. 98; *Rec. plus beaux vers*, 1627, p. 576, 578.

3. *Rec. plus beaux vers*, 1627, p. 447, *Sonnet pour remerciement à la reine d'Angleterre.*

qui lui produisit une impression immédiate si fâcheuse. Et voici qu'à se promener avec la Cour, pour fuir la peste, de Richmond à Hampton-Court et de Hampton-Court à Windsor, il tombe brusquement malade. Il croit sa dernière heure venue, sacre, tempête, maudit sa mauvaise étoile. Heureusement une nouvelle gratification du roi réussit à le rétablir. Encore ne l'empêche-t-elle pas de traiter, en une élégie, l'Angleterre « de climat barbare ». Etourdiment il communique cette pièce à Mme de Chevreuse. Il tombe mal: la duchesse, unanimement cajolée et jouissant sans entraves de son amant Holland, professe une opinion opposée. Aussitôt elle annonce à ce dernier et au comte de Carlisle à quel beau travail se livre Boisrobert. Les deux compères demandent à voir l'élégie et Mme de Chevreuse l'envoie quérir. Mais le poète ne veut rien entendre.

— Je ne l'ay point, affirme-t-il, et l'auray-je, Mme de Chevreuse sait bien que je ne la dois point avoir.

— Ah ! dit celle-ci aux ambassadeurs anglais, vous ne sçavez pas pourquoy il ne la veut pas donner ? C'est qu'il y appelle l'Angleterre un climat barbare.

M. de Carlisle ne se tourmente pas autrement de la boutade. Mais le comte de Holland querelle Boisrobert à la première rencontre. Celui-ci, pour s'excuser, assure qu'il tient pour barbares tous les lieux où il est malade et qu'il n'en dirait pas moins, en pareille occasion, du paradis terrestre.

— D'ailleurs, ajoute-t-il, depuis que je me porte bien et que le Roy m'a fait la grâce de m'envoyer trois cents jacobus, je trouve le climat fort raddoucy.

— Voilà qui n'est pas mal trouvé, s'exclame le comte de Carlisle.

Mais Holland enrage et cette rage vient, nous l'avons dit, de ce que Boisrobert omit de lui offrir, comme à l'autre ambassadeur, un présent de poésie. Puis d'autres raisons renforcent cette haine. Mme de Chevreuse, toujours inconsidérée, les provoqua. Sachant avec quelle habileté le jeune homme imite et raille les ridicules de ses contemporains, elle imagine un jour de se donner la comédie.

— Boisrobert, dit-elle, faites comme M. de Holland.

Boisrobert ne se méfie point. Accoutumé à la voir rire de toutes choses, il ne s'étonne pas qu'elle souhaite brocarder son amant. Il se met en posture et barbouille du français à la façon de ce dernier qui dit *foustistiquer* pour *distinguer*. Or Mme de Chevreuse avait, auparavant, caché derrière une tapisserie Charles Ier, Holland et quelques autres [1].

Boisrobert, jusqu'à son retour, ignora la malice de la duchesse. C'est pourquoi il ne s'explique pas l'attitude agressive du comte. Il finit par

1. Tallemant : II, 387 et s. V. aussi, pour une autre aventure arrivée avec un autre ambassadeur d'Angleterre, De Callières : *Des bons mots et des bons contes*, 1692, p. 258 et s. Cet ambassadeur s'appelait Milord Fildin. Il vint en France en 1634. V. Renaudot : *Gazette* de 1634, p. 476, 496, 512.

l'attribuer à l'hostilité que les seigneurs anglais montrent à l'entourage de Mme Henriette. Les Français, en effet, n'enregistrent partout que vexations et rebuffades. Buckingham dirige la sourde campagne qui doit amener leur bannissement. Le roi, circonvenu par lui et par Carlisle, adopte à leur égard une contenance offensante. Bientôt les religions adverses et leurs pasteurs accroissent les griefs réciproques. L'existence devient insoutenable.

Boisrobert, au milieu de ces tribulations, connaît une heure de pleine gaieté. Car, du fond d'un cabaret, au retour d'un voyage de Normandie, Saint-Amant lui adresse la *Gazette du Pont-Neuf*. Il semble au jeune homme que, par la puissance évocatrice de son compère, les horizons parisiens s'ouvrent parmi les brumes anglaises. Il revoit, autour du roi de bronze, la canaille qu'il coudoya pour en rire et en apprendre des soties. Marc Maillet, poète crotté, lui apparaît, visage barbouillé d'un jaune d'œuf, traînant dans la boue son manteau dépenaillé et sa longue latte, paquet de guenilles et de vermine, hoquetant des vers boiteux. Et viennent ensuite les troupes murmurantes de badauds, et les silhouettes familières de bateleurs, L'Orviétan, Carmeline, Gros-Guillaume, dame-jeanne en marche vers les tripots, Tabarin, goguenard, agitant son souple feutre, tant d'autres dont il aime le verbiage et les fines inventions[1].

1. Saint-Amant : *Œuvres*, édit. Livet, I, 161, *La Gazette du Pont-Neuf. A. M. de Bois-Robert.*

Cette vision très douce, ajoutée aux persécutions, contribue à lui donner la nostalgie de la France. C'est donc pour lui comme pour ses compagnons de voyage un soulagement véritable lorsqu'un officier d'abord et le roi ensuite leur signifient leur congé. Quasiment de force, sans même avoir salué leur souveraine, flanqués de gardes qui surveillent leur départ, ils s'embarquent, gorgés de camouflets, avec un grand désir de vengeance.

Mme de Chevreuse et son mari demeurent seuls en Angleterre. La duchesse vient de mettre au monde une fille. En outre, dirigée par Holland, elle pactise avec Buckingham. Boisrobert, au dernier moment, la charge de demander au favori de Charles Ier, grand amiral, un passeport pour quatre haquenées dont il fit l'acquisition. Dans ce passeport, celui-ci, après les mots « quatre chevaux » ne peut se défendre d'ajouter: « pour le tirer plus promptement de ce climat barbare». Ainsi, sans trêve ni merci, sa boutade lui est jusqu'au départ reprochée.

Néanmoins il ne paraît pas avoir souffert autant que les autres Français de la malveillance britannique. Arrivé à Paris, il remercie de sa courtoisie le comte de Carlisle qui, durant sa maladie, l'hébergea, le soigna avec sollicitude et ensuite, le présentant à Charles Ier, lui ouvrit, toutes grandes, les caisses du trésor public[1]. Sans doute

1. *Recueil de Lettres nouvelles*, 1627, I, 198; 1634, I, 270; 1640, I, 175, *A M. le comte de Carlisle*. Boisrobert dut rentrer en France en août 1626

sa bonne humeur et les quelques poésies qu'il lui dispensa adroitement lui valurent-elles les complaisances de l'opiniâtre huguenot. C'est pourquoi, les poches garnies, il oublie totalement l'offense faite à la couronne de France[1].

A peine rentré à la cour, il constate que dix-

LETTRE AUTOGRAPHE DE BOISROBERT

A Paris ce 29 Mars 43

Monsieur

Je ne puis me resoudre a partir d'vn lieu
ou ie me fondois de vous auoir veu si
obligeant et si fauorable sans prendre congé
de vous, ie m'y suis seulement entretenu de
vos bontez auec ce que vous auez de plus
cheer au monde. Ie vous puis asseurer

1. Plus tard, en 1644, lorsque Henriette de France, chassée d'Angleterre par la révolution, sera hospitalisée au Louvre, Boisrobert demeurera parmi ses fidèles. V. *Rec. des plus beaux vers qui ont esté mis en chant*, 1661, 3e part., p. 366. V. aussi, Boisrobert : *Les Epistres*, 1659, p. 273.

que il n'y a point de plus doux consolation
dans mes déplaisirs que de penser Monsieur
à vous. Peut-être Monsieur qu'en attendant
d'une meilleure fortune on me pourra faire
voy a la bize de la campagne et il est bien encore
assez heureux pour vous remercier de vive voix
de vos bons et agréables offices depuis vous absence
Et suis pour toute ma vie

Monsieur

Votre très humble et très obéissant
serviteur Boisrobert abbé de Chef

neuf mois d'absence suffisent à faire oublier l'homme le plus agréable du monde. Des gens mal intentionnés ou mal informés ayant répandu le bruit de sa mort, il doit, par de vives protestations, dissiper ce bruit. Balzac même croit recevoir les nouvelles d'un fantôme [1]. Et le même Balzac se demande s'il ajoutera foi à une lettre dont l'écriture entortillée, nerveuse, féminine, incompréhensible parfois par la multiplicité des

1. *Recueil de Lettres nouvelles*, 1627, I, 225; 1634. I, 297; 1640, I, 197.

abréviations, ressemble fort à celle de Boisrobert et qui lui annonce, en termes désespérés, la mort du comte de Pontgibault[1]. Une élégie de la même main et sur le même sujet triomphe cependant de ces incertitudes[2]. Il peut dès lors s'abandonner raisonnablement au chagrin. Car, de Boisrobert à Balzac, ce fut la même admiration, la même amitié trop ardente pour le beau jouvenceau qui souleva, à travers la France, un désir unanime. Ensemble ils déplorèrent qu'il se dispersât en mille débauches et ne comprit point l'exquisité d'un attachement socratique. L'un ou l'autre lui eussent tissé une existence dorée de philosophie, avec, pour en accidenter la sérénité, quelques délices fougueuses de la chair.

Mais Pontgibault dédaigna cette sagesse. Le danger l'attira et ces liaisons communes où, dans l'alcôve, toutes blandices se résument à des combats sans phrases. Les vaudevillistes disent de lui :

Pongibault se vante
D'avoir vu la fente
De la comtesse d'Alais
Qui aime fort les ballets
Et dit qu'elle est plus charmante
Que celle de la Chalais.

1. *Ibid.*, 1627, I, 217; 1634, I, 289 ; 1640, I, 90, *A M. de Balzac*.

2. *Rec. plus beaux vers*, 1627, p. 587; 1630-1638, p. 544, *Elégie sur la mort de M. le comte de Pontgibault*. Nous donnons ci-contre un fac-simile de l'écriture de Boisrobert. La *Bibliothèque Sainte-Geneviève*, *mss* n° 3275, possède quelques lettres autographes de notre poète, de même que les *Bibliothèques nationales et de l'Institut*. Le *mss* n° 23312 (*Bibl. nat.*) provenant des papiers de Le Masle des Roches, intendant de Richelieu, mentionne des lettres de Boisrobert qui, en réalité, ne s'y trouvent plus.

Et les vaudevillistes n'eurent point tort de répandre ces commérages. Car Chalais, s'étant enquis de leur réalité, provoqua le suborneur et, d'une épée impitoyable, l'étendit roide mort [1].

Ah! comme Boisrobert dut, ce jour-là, maudire les gens de guerre qui repoussent de leur âme le culte de la plastique humaine! Il s'ensevelit en une désolation sans limites dont, avec Balzac, Mlle d'Attichy paraît avoir été la seule confidente. Mlle d'Attichy est, sous sa première apparence, cette comtesse de Maure qui promènera à la cour et à la ville son inquiétude brouillonne et sa préciosité maladive. Elle ne présente guère que des demi-qualités, relativement belle malgré sa taille élancée, son teint mat, ses yeux éclatants, peu énergique, mal disposée à l'amour. Sa sévérité proverbiale écarte les galants. Seul le marquis de Sourdis essaie, bien inutilement, d'édulcorer une cruauté assez connue pour que les badins prédisent que

la Datichi
N'aura qu'un godemichi

Fille d'honneur de la reine mère, elle correspond assidûment avec son poète Boisrobert. Cela explique qu'il ne lui cache pas le mal causé par la disparition de Pontgibault. Mais la grave pucelle ne saurait comprendre ces exaltations du

1. Sur Pontgibault, V. Tallemant : I, 175 *ad notam*; III, 193; IV, 213 *ad notam* ; *Le XIIe tome du Mercure françois*, 1626, p. 308 ; Bassompierre : *op. cit.*, III, 108; Michel de Marolles : *Mémoires*, t. II, 1657, p. 223.

cœur. De Forges où elle soigne ses vapeurs, elle n'envoie point les consolations utiles. Boisrobert, au contraire, lui reproche des indiscrétions qui augmentent sa peine actuelle [1].

Aussi n'est-ce point à elle qu'il demandera un cordial épistolaire lorsque de nouveaux chagrins l'assailliront. Tristement il découvre que l'éloignement lui a nui auprès même de Marie de Médicis. Déshabituée de lui, elle ne l'envisage plus avec la sympathie ancienne. L'indépendance de ses propos lui déplaît et aussi son impiété [2]. Il commet étourdiment quelque légère incartade dont elle aurait autrefois souri et qu'elle ne lui veut point pardonner.

C'est donc la disgrâce et aussi la maladie. Car Boisrobert, séparé de la cour, s'étiole. Il est atteint de cette épidémie bizarre qui, de tout temps, se manifesta parmi les favoris et dont Ovide mourut aux rivages mélancoliques du Pont-Euxin. Si, à la vérité, quelques ennemis le desservent dans l'esprit de la reine mère, par contre toute la poésie défile en sa chambre et les courtisans et les dames qui apprécièrent sa gentillesse [3]. Il gémit à fendre l'âme et tel est son

1. *Recueil de Lettres nouvelles,* 1627, I, 235, 239; 1634, I, 307, 311; 1640, I, 205, 208. *A Mlle d'Attichy* Sur Mlle d'Attichy, V. *Bibl. nat., mss* no 12491, *Les roquentins de la cour en 1634* et le volume d'E. de Barthélemy: *Mme la comtesse de Maure,* 1863, ouvrage d'ailleurs fort incomplet. Les relations de cette dame avec Boisrobert n'y sont pas mentionnées.

2. Duchesse d'Orléans: *Correspondance,* 1863, I, 460.

3. *Recueil de Lettres nouvelles,* 1627, I, 225 ; 1634, I, 297 ; 1640, I, 197.

trouble que, pour récupérer quelque lucidité, il s'impose la tâche de paraphraser des psaumes et d'exalter la vierge Marie[1].

Cependant ses amis ne le laissent pas longtemps dans l'embarras. Une demoiselle de Couserant s'emploie à lui rendre la faveur perdue[2]. Marie de Médicis fait un moment la sourde oreille. Mais, de tous côtés, des solliciteurs la harcèlent. Si bien qu'à la fin, Mgr de Vendôme, grand prieur de France, dont notre poète vanta l'élégance de danseur de ballets, intervenant avec insistance, elle consent à la rentrée du proscrit[3].

Aussitôt Boisrobert regagne la santé. Vaultier et Citois, médecins, dont les remèdes furent pourtant peu efficaces, recueillent sa gratitude rimée. Il magnifie leur science et leur promet, par la vertu de ses vers, une si grande gloire que le temps ne la pourra effacer[4].

Puis il réfléchit sur la fragilité de la situation. Il ne peut plus demeurer assujetti aux caprices d'une femme dont l'influence graduellement s'affaiblit et qui, cabalant contre Richelieu, court le risque de retourner en exil. Il se résout à s'en séparer honorablement. Il écrira donc pour elle son premier ouvrage sérieux. Il le bâtira en harmonie avec les sentiments qui prédominent en elle. Devenu familier, par quelques études avec les

1. *Rec. plus beaux vers*, 1627, p. 441, 443. 590, 595.
2. *Recueil de Lettres nouvelles*, 1627, I, 243; 1634, I, 315; 1640, I, 212.
3. *Rec. plus beaux vers*, 1627, p. 462, *Remerciement à Mgr le grand prieur de France.*
4. *Ibid.*, 1627, p. 476.

œuvres catholiques, il paraphrase les *Sept Pseaumes de la Pénitence de David.* Toussaint du Bray se charge d'éditer le petit volume. Et Boisrobert, le lui offrant relié de maroquin, prend ainsi congé de la reine mère. Il ne lui cache pas, en effet, qu'il essaie, de cette sorte, de s'acquitter envers elle, après neuf ans de services loyaux, de maintes libéralités et de l'honneur d'avoir contemplé une si belle vie [1].

Boisrobert n'est pas homme à lâcher la proie pour l'ombre. Pour qu'il consente à se libérer de la protection ombrageuse de la reine mère, il faut que Richelieu lui assure une aisance équivalente ou supérieure. Bientôt, en effet, il déclare avoir reçu les caresses du cardinal et de solides promesses [2]. Il fait de Ruel son séjour de prédilection. A Deslandes-Payen qui s'informe de son sort, il décrit lyriquement les merveilles de ce château, son parc enchanté, ses cabinets, ses berceaux, ses parterres en broderies, ses étangs, ses cascades, ses mille jeux d'eau, sa caverne de glace, ses grottes artificielles, ses statues innom-

1. *Paraphase sur les sept Pseaumes de la Pénitence de David. Dédiée à la Reine Mère du Roy par le sieur de Boisrobert*, Paris, Toussaint du Bray, 1627, in-12. L'épître dédicatoire, les paraphrases sur les Psaumes 50 et 136 (p. 1 et 37) parurent également dans *Recueil des Lettres nouvelles*, 1627, I, 193 ; 1634, I, 232 ; 1640, I, 171, et dans *Recueil des plus beaux vers*, 1630-1638, p. 497 et 502. Sur ce volume, M. de Marolles : *Portraits en quatrains*, 1677, p. 74.

2. *Recueil de Lettres nouvelles*, 1627, I, 267 ; 1634, I, 340 ; 1640, I, 235, *A Mme des Loges*. Boisrobert touchait une pension depuis l'année 1624. V. *Les Epistres*, 1659, p. 128 et 133. Nous ne pouvons dire s'il la tenait de Richelieu ou de la reine mère.

brables, Hercule chargé de sa massue, les groupes de dieux marins, les sirènes aux corps admirables de marbre blanc et, au milieu d'un bois écarté, prisonnier d'une ronde palissade, l'Amour narquois aiguisant ses flèches [1].

Après force déboires qui lui ont affermi le caractère, Boisrobert vient enfin de toucher au but longtemps poursuivi. Il détient un poste durable et envié, une influence certaine, un marchepied vers la fortune. On a voulu faire de lui un mince bouffon chargé de dissiper les mélancolies de l'Eminentissime. Ce rôle ne lui conviendrait guère. S'il l'accepte parfois c'est afin d'obtenir plus sûrement des faveurs qu il convoite pour d'autres. Le pitre expert à effectuer ce que les contemporains appellent crûment des maquerellages masque devant la postérité l'homme aux amitiés profondes, à l'obligeance jamais lasse. En réalité Boisrobert, auprès de Richelieu, parallèlement à Charpentier, secrétaire politique, à Le Masle des Roches, intendant, remplit la charge importante de secrétaire littéraire [2]...

1. *Recueil des plus beaux vers*, 1627, p. 557, *Description de Ruel, à M. Deslandes*. V. aussi, *Les Epistres*, 1659, p. 31 et s., *A. M. l'abbé de Richelieu*. Sur Ruel. V. J. Jacquin et J. Duesberg; *Rueil, Le château de Richelieu*, 1845, p. 32 et s. ; Salomon de Priezac: *Horti Ruellani*, 1640. De cette époque date aussi une lettre de Boisrobert au président de Bernières où il annonce la disgrâce d'un M. de B..., qui pourrait bien être Balzac. V. *Recueil de Lettres nouvelles*, 1627, I, 204; 1634, I, 276 1640, I, 180.

2. L'attitude que lui donne, par exemple, Valdory, *Anecdotes du ministère du cardinal de Richelieu*, 1717, II, 257 est totalement erronée.

CHAPITRE IV

Au moment de son entrée chez le cardinal de Richelieu, Boisrobert physiquement s'apparente aux plumets dont regorge la cour. Il raffole de beaux vêtements, suit avec exactitude et même exagère la mode. Posséder un ruban orfévré d'or présente, à son avis, autrement d'intérêt que conquérir une province. Les miroirs, en place des livres, encombrent son cabinet. Le Palais connaît davantage en lui l'acheteur de frivolités que l'auteur. Il fait venir d'Italie ses parfums et ses gants. Musqué, enfariné, ennuagé de dentelles, il ressemble à quelque fragile statuette. Un contemporain, ravi de sa finesse, et qui peut-être ambitionne d'occuper une heure de sa vie, murmure, pour que la postérité s'en souvienne, ce chant à son adresse :

Il a l'air tout à fait charmant,
Il est bien fait de sa personne.
S'il parle, il parle galamment ;
On l'admire quand il raisonne.
Voy-le, Tirsis, un seul moment,
Tu seras de mon sentiment [1].

1. *Les délices de la poésie galante*, 1666, 2e part., p. 172, *Le*

Et l'abbé de Marolles, troublé par l'odeur de framboise dont son passage embauma les ruelles, marque non moins de transport à le portraiturer [1].

Mais, à la vérité, si Boisrobert emprunte aux plumets l'extravagance de leur mise, nul ne lui reprocherait de s'assimiler à eux par la pauvreté d'esprit. Il est normand en toutes choses, normand mâtiné de gascon, car, à la souplesse et à la matoiserie, il joint l'imagination et la volubilité. S'étant rendu compte que l'on ne parvient guère à la cour par des mérites personnels, il ne s'inquiète pas d'en acquérir. En outre, il ne sent point en lui l'étoffe d'un guerrier ou d'un gribouilleur de registres. Il se pose, dans les antichambres, comme une cassolette où brûlerait de l'encens. Et parce que cette senteur agrée à maintes narines, on le regarde, on l'apprécie, on l'ap-

portrait en petit de M. l'abbé de Boisrobert. V. aussi Tallemant : II, 395. « Il est bien fait de sa personne. »

1. Michel de Marolles : *Portraits en quatrains*, 1677, p. 72. Nous n'avons rencontré aucun portrait peint ou gravé de notre héros, malgré toutes nos recherches. Il est vraiment extraordinaire qu'il n'en existe pas à une époque surtout où tout personnage tenait à laisser une image de son physique à la postérité. *La Boscorobertine* (*Bibl nat.*, *mss* n° 15244, f°s 265 et s.; *Bibl. de l'Arsenal*, *mss* n°s 6544, f° 295 et s.) prétend que Boisrobert s'était fait représenter en Silene. Dans son jeune âge Boisrobert se montre lui-même (*Le Cabinet des Muses*, 1619, p. 513) distribuant son image aux belles, sachant que l'Amour

Passe devant les yeux pour entrer dedans l'âme.

J. Vatout : *Histoire lithographiée du Palais Royal*, 1833, reproduit une peinture de Heim : *Richelieu recevant les premiers académiciens*. D'après cet auteur les personnages seraient Boisrobert, Godeau, Chapelain, Habert.

proche de soi. De plus, en même temps qu'il parfume, il divertit. Il a fondu les talents des comédiens avec ceux des bateleurs. Il sait toutes leurs farces et comment on les dit. Le moindre mot, en sa bouche, prend une saveur. Il en dispense de très galants, de très fins, de très exquis dont bénéficient les dames. Il en a d'acérés qui déconsidèrent et qui tuent. Il en a qui sont pareils à des calomnies. Il excelle à démêler les ridicules et à les étaler en des phrases formidables de conséquences vexatoires. Richelieu volontiers l'utilise à souffleter d'un sarcasme les hommes qu'il souhaite évincer [1].

Il est une source vive, une source intarissable de contes à rire. Dès qu'il entre en une compagnie, la joie fleurit sur les visages. Bautru peut-être rivaliserait d'entrain avec lui, ou encore Blot qui bouffonne chez Gaston d'Orléans. Mais l'un prodigue surtout les boutades et l'autre confine souvent à l'ordure. Boisrobert demeure dans la juste mesure. Des connaissances solides lui permettent d'incursionner en des domaines intellectuels variés. Il se défend de tout pédantisme, et lui en attribuer serait l'injurier gravement. Il fait parade de sa légèreté et de son enjouement. Il ne se pique point de constance et encore moins de religion. Il a même dû, craignant d'en être gêné, abjurer sans regret le protestantisme. Il joue jusqu'à perdre la chemise et boit jusqu'à perdre la raison. Ce sont là défauts sans conséquence et

1. *La Boscoroberline* précitée.

personne jamais ne songea à lui en manifester quelque surprise.

Il nous apparaît, au demeurant, comme le meilleur garçon du monde, obligé, par les circonstances, à certaines bassesses et compromissions. Et c'est l'élever sur un pavois que lui confronter le milieu dans lequel va se dérouler son existence. Car le cardinal de Richelieu s'est environné d'une multitude bizarre, surtout préoccupée de fortune et de débauche. Deux visages à peine émergent de cette fourmilière avec quelque prestige. Claude Bouthilier porte avec solennité le poids de son cocuage avantageux et le Père Joseph passe, fantôme triste, ratatiné, roussâtre, aliant d'une allure toujours accélérée vers les goguettes de la politique et les macérations de la foi. Les autres sont d'affables pantins dont Richelieu tire les ficelles. Bullion, s'agitant parmi les arcanes de la guerre ou des finances, songe surtout à ses crapules prochaines. Chavigny, confidentissime, réjoui d'une filiation qui l'appelle, adolescent, au pinacle des affaires, partage sa vie en commissions de toutes sortes et en orgies dans les maisons de bain et les tripots. Les Valençay, Sourdis, le cardinal de la Valette, maréchaux de camp comiques, au dire de Boisrobert, comme des vendangeurs disséminés en vignoble prospère grapillent l'illustration et les bénéfices. D'autres, plus minces, plus timorés, mais non moins comiques et avides, papillonnent autour de ces gros frelons, Abra de Raconis, Mulot, Bautru, Laffemas. Puis c'est la sainte famille, des-

cendue du Poitou et du Maine, vol de corbeaux flairant une proie abondante et dont on s'emplira jusqu'à éclater. Brezé, La Meilleraye, Combalet, Pont-Courbay, La Porte entourent d'un cercle d'yeux ardents le cardinal qui leur jette les maréchalats, les duchés, les abbayes, les grands offices de France. Et enfin ce sont les courtisans, meute plus affamée encore, toujours prête à trahir et à tuer, qu'il faut à tout prix nourrir, gorger même pour en obtenir le repos [1].

Boisrobert, noyé dans cette foule, dévoile de suite sa tactique. Il joue des coudes parmi les personnalités de sa sorte et enjole les autres. Aussi trouve-t-il toujours le chemin libre. Le marquis d'Effiat, surintendant des finances, gêne-t-il sa lente avancée vers le cœur de Richelieu ? Une louange le lui rend aussitôt favorable, complaisant, prêt à intercéder en sa faveur [2]. Auprès du cardinal de la Valette qui quémande à tous les échos un commandement d'armée, il use, pour écarter sa malveillance possible, d'un artifice plus heureux encore. Il couronne de fleurs sa maîtresse,

1. Sur l'entourage du cardinal, V. *Le tableau de la vie et du gouvernement de MM. les cardinaux Richelieu et Mazarin*, 1693, p. 1 et s. La satire publiée dans ce volume parut à part, sous le titre : *Le gouvernement présent ou éloge de Son Éminence. Satyre ou la Mil'ade.* S. D. (vers 1633 et attribuée à Beys). Tallemant consacre tout le tome II des *Historiettes* à l'étude du milieu cardinalice. V. aussi, Mathieu de Morgues : *Recueil de pièces pour la défense de la Reyne Mère*, 1643, qui fait un grief à Richelieu de ses complaisances à l'égard de sa famille.

2. *Rec. pl. bx vers*, 1630-1638, p. 547, *Sonnet à M. le marquis d'Effiat*.

la princesse de Condé [1]. Double avantage. L'amant adoucit son ton brusque et la bonne dame entrebâille la porte de son hôtel.

La famille du cardinal occupe son soin particulier. Il flagorne le maréchal de la Meilleraye[2]. Il s'épuise à cajoler Alphonse de Richelieu, soit que ce piètre fol promène son inconscience à la cour, soit qu'il l'ensevelisse en son archevêché d'Aix [3]. Seule Mme de Combalet, quoi qu'il entreprenne pour l'amadouer, persiste dans son aversion [4]. Cela d'ailleurs ne l'embarrasse qu'au début, alors que, tâtonnant encore, il ne s'est pas attiré la confiance entière de Richelieu. Mme de Combalet est une adversaire redoutable, trop belle pour la vertu claudicante du cardinal, et qui bientôt la fera chanceler. Elle pourrait lui nuire. Mais il tourne les obstacles qu'il désespère d'ébranler. Il affecte l'insouciance et l'on ne se méfie plus de lui.

Et tandis que l'attention se détache de sa personne, il se démène dans l'ombre. Il couvre d'hyperboles le ministre dont il connaît la friandise en cette matière. Tantôt ses actes politiques et tantôt son état de santé précaire lui multiplient les raisons de noircir du papier poétique [5]. Riche-

1. *Rec. pl. bx. vers*, 1627, p. 553, *Sonnet à Mme la Princesse estant à Forges.*

2. *Recueil de Lettres nouvelles*, 1634, II, 429, *A M. de la Meilleraye.*

3. *Rec. pl. bx vers*, 1627, p. 554, *Ode pour M. de Richelieu, archevêque d'Aix: Recueil de Lettres nouvelles*, 1627, I, 270 ; 1634, I, 343; 1640, I, 235, *A Mgr l'archevêque d'Aix*.

4. Tallemant: II, 397.

5. *Rec. pl. bxvers*, 1627, p. 450; *Ibid.*, 1627, p. 458; 1630-1638,

lieu, à la fin, s'accommode si bien de l'antienne laudative qu'il s'en passe malaisément. Il la réclame de lui-même lorsque le poète la lui fait attendre [1]. Il la veut à la ville et à la campagne. C'est pourquoi, lorsque son maître se réfugie, aux alentours de Paris, en son château de Limours, tout rose et blanc parmi les hautes futaies, Boisrobert passe le temps à inscrire des quatrains sur les statues mythologiques [2] et à se quereller avec d'autres poètes qui jalousent sa facilité [3].

Notre homme se sent si parfaitement goûté qu'il croit le temps venu, pour profiter d'une débonnaireté éphémère, de glisser entre deux panégyriques une subreptice invocation à la bourse. L'époque des étrennes lui en facilite le moyen. Il se demande quel souhait formuler qui

p. 529, reproduit dans *Le sacrifice des Muses au grand cardinal de Richelieu*, 1635, p. 135.

1. *Rec pl. bx vers*, 1627, s. p.; 1630-1638, p. 524 ; *Le sacrifice des Muses*, 1635, p. 46, *A Mgr le cardinal de Richelieu sur ce qu'il m'avoit reproché que je ne faisois plus rien pour luy*, stances.

2. *Rec. pl. bx vers*, 1627, p. 592 ; *Quatrain pour mettre au pied de la statue de Terminus dans la grande allée de Limours; Quatrain pour mettre au pied de la statue de Minerve dans les jardins de Limours*. Sur Limours que le cardinal possède depuis 1623, V. Lebœuf : *Hist. de la ville et de tout le diocèse de Paris*, 1883, III, 435; Brièle : *Collection de documents inédits pour servir à l'hist. des hôpitaux de Paris*, 1887, IV, 298 et s.; *Rec. de Lettres nouv.*, 1640, I, 49, *Lettre de Malherbe*.

3. *Bibl Ars.*, *mss Conrart*, t. V in-f°, p. 1037 (n° 5414), *A Boisrobert sur la prière qu'il fait à la fontaine de Castalie de descendre dans Limours*. Cette pièce non signée nous paraît être de Neufgermain. Elle répond à l'Ode de Boisrobert, *A la fontaine de Castalie* publiée dans *Rec. pl. bx vers*, 1627, p. 160 ; 1630-1638, p. 531.

complète la félicité de son maître. Et tout naturellement il vient à penser que cette félicité atteindrait sa plénitude par la satisfaction d'avoir, autour d'elle, assisté des pénuries dont la sienne se présente comme la plus pitoyable [1].

Il s'attend évidemment à quelque générosité. Mais ce qui lui advient l'étourdit par la gloire qui en découle. Car l'Eminentissime, de cette plume volontaire qui décrète le bonheur suprême ou la mort de plusieurs millions d'hommes, daigne, sur-le-champ, répondre en vers à son indigne secrétaire :

Boisrobert, en vain tu t'amuses
A chercher du secours chez moy.
Si tu veux enrichir tes Muses
Il te faut adresser au Roy.
Si pourtant ton esprit s'estonne
Du grand esclat qui l'environne
Je consens à parler pour toy [2].

Poétiquement, cela est plutôt piètre. Cependant Boisrobert, à le lire, se sent grandi de quelques coudées et comme transporté, statue vivante, sur un indestructible piédestal. Seul au monde avec Neufgermain, un fou dont les vers raboteux écorchent les lèvres qui les disent, il possède un chant de la lyre cardinalice [3]. Tout d'abord, trans-

1. *Rec. pl. bx vers*, 1627, s p.; 1630-1638, p. 526 ; *Le Sacrifice des Muses*, 1635, p. 89 ; *Bibl. poét.*, 1745, I, 369, *A Mgr le cardinal de Richelieu pour ses estrennes*, ode.

2. *Rec. pl. bx vers*, 1627, s. p ; 1630-1638, p. 527 ; *Bibl. poét.*, 1745 I, 370, *Response faite sur-le champ par Mgr le cardinal.*

3. *Les Muses illustres*, 1658, p. 172, *Pour Neufgermain.*

porté d'enthousiasme, il colporte cette démonstration authentique de sa faveur. Il en tire une morgue insupportable. Puis, à la réflexion, il convient qu'en somme cela ne constitue pas grand résultat et qu'une ordonnance de la même plume lui eût procuré un honneur similaire en y ajoutant davantage de bien-être matériel. Le roi, en effet, oppose un refus à ses sollicitations [1]. C'est pourquoi, répliquant au cardinal, il lui souligne l'insuffisance d'un autographe pour obtenir quelque crédit en ce monde :

On dit que ma fortune est faite.
Mes envieux sont estonnez
Depuis qu'ainsi l'on interprète
Les vers que vous m'avez donnez.

Chacun me flatte et me salue ;
On me monstre au doigt par la rüe,
Le bruit court jusque dans les champs ;
Mais, ô seul homme que j'implore,
Je ne sçaurois trouver encore
Crédit sur eux chez les marchands.

Achevez des faveurs si grandes ;
Considérez, Esprit parfait,
Que sur le sujet des demandes
Je suis espuisé tout à fait.

Je ne feray plus rien qui vaille ;
Permettez donc que je travaille

1. *Rec. pl. bx vers*, 1627, p. 552, *Epigramme au Roy.*

Bientôt sur un remerciement.
J'auray mille belles pensées,
Car c'est un champ où, rarement,
Les Muses se sont exercées[1].

Que répondre à des raisons pareillement péremptoires ? Richelieu n'a plus qu'à tenir ses promesses. Il le fait de bonne grâce et Boisrobert élabore bientôt le remerciement qu'il formait le vœu d'écrire [2].

On se demande vraiment comment le cardinal trouve le loisir de se livrer à de telles facéties, à l'instant même où Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, influencé par le maréchal d'Ornano, complote sa destruction. Il est vrai, d'admirables espions le renseignent sur les gestes de la cabale. Chavigny, que la chronique prétend issu de ses relations anciennes avec Mme Bouthilier, accompagne le jeune prince dans les tripots qu'il fréquente avec assiduité et mêle sans vergogne sa voix au concert vilipendant Richelieu.

Car Monsieur, frère du roi, vermeil, exubérant de santé, physionomie avenante, considère la vie en philosophe optimiste. On ne le rencontre point affadi de rêverie et souriant aux anges. Toutes les qualités d'un bon libertin, la bravoure exceptée, lui adviennent on ne sait par quelle grâce

1. *Rec. pl. bx vers*, 1627, s. p.; 1630-1638, p. 528; *Le sacrifice des Muses*, 1635, p. 91 ; *Rec. Barbin*, 1692, III, p. 165 ; 1752, III, 213; *Annales poétiques*, 1781, XVIII, p. 7, *A Mgr le cardinal de Richelieu*, ode.

2. *Rec. pl. bx.vers*, 1630-1638, p. 521; *Le sacrifice des Muses*, 1635, p. 107.

des fées. Il éclaire de sa présence auguste les lieux où d'ordinaire la race des Bourbons n'est point accoutumée à planter sa bannière. Le cabaret où le rire naît du vin clair, le bordel où la joie s'avive de quelques exaltations fugitives, marquent les deux pôles de son désir. Il voyage de l'un à l'autre, flanqué d'apôtres qui épandent avec lui la bonne parole. De ces escapades nocturnes où l'on brûla des auvents de savetiers, où l'on assécha les pots par myriades, où l'on présenta à la vénération des astres des femmes anudies et juchées sur des pavois, où l'on subtilisa, à la façon des tire-laines, les manteaux de passants attardés, Monsieur rapporte une odeur, un ton, une allure d'étrange canaillerie. Il se débraille ainsi que les bourgeois dont il accepte les agapes pour le motif de culbuter ensuite leurs épouses. Ses mains paraissent perpétuellement hiverner dans ses chausses : son chapeau vacille, en gloriot, sur l'oreille, et sa bouche sifflote les courantes de carrefour.

Bien que parfois des crises de respectabilité le saisissent, on accède aisément à sa familiarité. Dès lors, on peut sans crainte tout dire pourvu qu'on y mette quelque esprit. Car Monsieur a fondé, pour son bien-être personnel, un conseil de vauriennerie dont il s'est libéralement accordé la présidence. Les autres fonctions se repartissent au comte de Moret, grand prieur, à l'abbé de la Rivière, grand monacal, à Patris, grand vicaire. Les membres de cette confrérie se composent de l'entourage ordinaire.

Il y a Blot, chansonnier fameux qui prodigue les couplets satiriques, prêche souvent, jamais à jeun et comprend tout sauf l'Evangile; Blot qui sera une voix éclatante de la Fronde. Il y a le comte de Brion, Le Boulay-Brulart, Sauvage, Tristan-Lhermite, Chaudebonne, Puylaurens, cent autres que des pensions récompensent de leurs incontinences de gueule.

Or Boisrobert ne fait point partie de cette cohorte et en souffre. Des amitiés l'y attendent, d'autres lui restent discrètement fidèles. Mais il ne peut décemment accepter l'hospitalité en une maison où, contre son maître, bouillonne une hostilité non voilée. Le cabaret heureusement joint ensemble, devant les verres, pour des fraternités transitoires, les esprits que la politique désaffectionne.

C'est là que notre poète échange avec Tristan Lhermite des aménités et échafaude une tendresse que le temps ne déflorera point. C'est là aussi qu'il s'applique à déchiffrer quelle énigme présente au monde le sieur de Neufgermain, poète hétéroclite de Monsieur. Car le jeune prince entretient, pour s'en réjouir, cet efflanqué calamiteux à la grande barbasse. Il en tire des anecdotes salées, des discours burlesques et des cabrioles. Mais Boisrobert sait bien que ce fou, parmi tant d'autres, souffre de sa folie et qu'il porte une bonne épée dont il châtierait volontiers les grands qui l'induisent à de dégradantes mendicités. Et c'est, sans doute parce que tous deux ont médit de leurs réciproques esclavages que Neufgermain, dédi-

cace vivante, offre à Boisrobert quelques-unes de ces strophes baroques où la clarté et la grammaire cèdent volontiers le pas à l'intention ironique [1].

Leur sympathie cachée obscurément au cabaret va d'ailleurs pouvoir bientôt s'étaler au grand jour. Richelieu, en effet, ne hait point, autour de Gaston d'Orléans, ces vagues parasites que l'on trouve fréquemment dans sa propre antichambre. Sa colère s'adresse surtout aux conseillers politiques. Il sait Monsieur à leur merci, sans volonté, moralement flasque, capable de toutes les traîtrises. D'Ornano et les autres font reluire à ses yeux la possibilité de chasser Louis XIII de son trône et de présider à son tour aux destinées du royaume. Il accepte à demi ces desseins, désireux surtout de se défaire du cardinal dont la puissance l'indispose. Il conspire comme on s'amuse, oublieux des conséquences. A cette heure il refuse d'épouser Mlle de Montpensier dont Ri-

1. *La deuxiesme partie du livre intitulé les Poésies et rencontres du sieur de Neufgermain, poète hétéroclite de Monseigneur, frère unique de Sa Majesté*, 1637, p. 150, *A M. de Boisrobert*. Sur Neufgermain, V. *Œuvres du sieur Gaillard*, 1634, passim; Maynard : *Œuvres*, 1646, p. 80; *Œuvres poétiques de Grillet*, 1648, p. 253; Sarasin : *La pompe funèbre de Voiture*... 1649, p. 18, 21; *Nouveau recueil des plus belles poésies*... 1654, p. 224, (par Desmarets) ; Voiture : *Œuvres*, 1656, passim ; Furetière : *Nouvelle allégorique*, 1658, p. 141 ; Saint-Amant : *Œuvres*, édit. Livet, I, 323.468 ; Maucroix : *Œuvres*, édit. Paris, 1854, I. 116 ; Chapelain : *Lettres*, édit. T. de Larroque, I, 340; Loret : *Muze hist.* du 4 janvier 1653 ; Tallemant : III, 211 et s. ; IV, 463 ; V, p. 234 ; VII, 453 ; Sorel : *Francion*, livre VI (sous le nom de Collinet); Goujet : *op. cit.*, XVI, p. 156 et s.; Bayle et Jal : *Dict.* ; Lachèvre : *op. cit.*, II, 398.

chelieu, de connivence avec la reine mère, lui offre la grâce charmante et la fortune considérable. Il cherche, en prévision d'une révolte, des secours étrangers.

Mais le ministre n'attend point que le mal soit irréparable. D'Ornano est brusquement incarcéré. Grand émoi. Gaston aussitôt se rend chez le roi, demande des comptes, fait le matamore. Louis XIII se décharge des responsabilités sur son conseil et envoie quérir le cardinal. Celui-ci sans hésiter avoue que, sur son avis, d'Ornano fut embastillé et que Monsieur l'en remerciera un jour. Mais l'autre, furieux, ne veut rien entendre :

— Vous être un jean-foutre, hurle-t-il.

Et, claquant les portes, il retourne en son palais. Mais là, la réflexion peu à peu lui rend la conscience du danger. Privé de ses excitateurs ordinaires, il s'abandonne à la crainte des représailles. Bientôt Richelieu obtient de lui une soumission abjecte. La seule préoccupation de sauver sa liberté le tenaille. Et, comme on l'avait souhaité, il épouse Mlle de Montpensier.

Dès lors Boisrobert voyant les difficultés aplanies ne croit plus nécessaire de céler ses relations au palais d'Orléans et Monsieur conduisant à l'autel son épouse emporte dans sa poche une épithalame de sa façon [1]. Cela d'ailleurs ne paraît pas lui valoir une considération pécuniaire quelconque. Du moins il a, de quelques labeurs d'ima-

1. *Rec. pl. bx. vers*, 1627, s. p., *Sonnet sur le mariage de Monseigneur, frère unique du roy.*

gination, empli son désœuvrement. Richelieu, en effet, l oublie quelque peu à ce moment. Délivré de son perpétuel ennemi Gaston, il parfait d'une part le supplice de Chalais et de l'autre s'acharne à écraser la reine Anne d'Autriche après l'avoir vainement poursuivie de sa galanterie maladroite.

C'est pourquoi Boisrobert utilise à des ébats poétiques ses loisirs Il fait à M. d'Avaux, maître des requêtes solennel et gobe-mouches, une savoureuse peinture de l'hiver parisien [1]. Pour Mlle d'Effiat, fille du maréchal et de cette Marie de Fourcy que l'élégiaque Estienne Durand enveloppa jusqu'à en mourir d'une tendresse inassouvie, il se transforme en romaniste [2] et éploie les claires aventures d'*Anaxandre et d'Orazie* [3].

1. *Rec. pl. bx. vers*, 1627, p. 478 ; 1630-1638, p. 554; *Jardin des Muses*, 1643, p. 111 ; *Recueil Barbin*, 1692, III, 171; 1752, III, 220; Crepet : *Les poètes français*. 1861, II, 461, *L'hiver à Paris. A M. d'Avaux, maistre des requestes* Cette poésie est vraiment très agréable. Nous regrettons, faute de place, de ne pouvoir la reproduire.

2. Terme usité au XVIIe siècle et dont nous avons fait romancier.

3. Boisrobert: *Histoire indienne d'Anaxandre et d'Orazie où sont entre-meslées les avantures d'Alcidaris, de Cambaye et les amours de Pyroxène*, Paris, F. Pomeray, 1629, in-8. Dédié à Mlle d'Effiat dont il loue hautement la beauté. Le volume est précédé d'une *Épitre* de Balzac et d'un *Advis au lecteur* où Boisrobert revendique le droit de divertir plutôt que d'instruire. Nous avons lu avec intérêt ce petit roman, fort bien conduit, plein de vivacité et d'humour. Il ne nous a pas une fois ennuyé. On y trouve bien des épisodes usités, des princes déguisés sous de faux noms et qui signalent leur naissance par l'éclat de leurs actes, conquêtes, batailles, carrousels, etc. On y trouve également des histoires croustillantes. Les princesses y prennent un ton délibéré auquel, plus tard, les Gomberville

Et deux maisons le comptent parmi leurs familiers. En l'une Marie Bruneau, dame des Loges tient ruelle. C'est une huguenote transplantée du Limousin [1] et qui, acclimatée, perd peu à peu la ténacité, l'amour du gain, l'étroitesse d'esprit de ses origines. Les lectures l'ont transformée et la fréquentation des savants. On la dit galante, enjouée, troussant agréablement le madrigal. Elle dissémine les épîtres maniérées et la grâce de son accueil attire autour d'elle maint soupirant. Balzac tresse pour elle des guirlandes. Malherbe moribond assiège en bougonnant sa vertu. Hautefontaine, écervelé qui importe, dans la société, un étrange goût de bastonnade, lui en conte et aussi Voiture qui ne peut autrement qu'en chemise souffrir les femmes qu'il

et les Scudéry, mettront une regrettable atténuation. V. par exemple, p. 175, une lettre de la princesse Orixe à Taxile qui donne une assignation d'amour en des termes que Marion de Lorme utiliserait à peine. Boisrobert excelle à portraiturer, habiller et déshabiller les femmes (V. p. 85 et s., 153 et s). Le canevas, mot pour mot, de la tragi-comédie : *Pyrandre et Lisimène* que Boisrobert versifiera plus tard, est contenu dans le livre second (p. 181 et s.). De même que Lisimène, dans la tragi-comédie, Orixe, dans le roman, passe de la métaphysique amoureuse à ses corollaires sexuels le plus délicieusement du monde. Et comme il sied, tous les amants dont les tribulations nous sont contées, reçoivent, à la 760e page, la récompense matrimoniale de leurs vertus souvent chancelantes. Il est regrettable que Boisrobert n'ait pas persévéré dans la voie romanesque. Il y eût assurément mieux réussi qu'au théâtre et son désir de plaire avant tout nous eût dotés de fictions autrement captivantes que celles auxquelles le XVIIe siècle nous habitua. Nous aurions, sans doute, à cette heure, un autre *Roman comique* ou un autre *Francion*.

1. Née à Sedan, elle est limousine d'origine et par son mariage.

aborde. M. d'Interville, conseiller au grand conseil, goguenarde sur son lit où il souhaiterait qu'on le crût hospitalisé.

L'indépendance et le sans-gêne règnent en cette demeure où l'on pénètre à toute heure. C'est pourquoi Boisrobert s'y promène comme en son propre logis. Personne ne l'y embarrasse, et pas même Gaston d'Orléans que Richelieu soupçonne d'y forger de nouvelles conspirations. Il y coudoie tous ceux que, dans la suite, son obligeance servira, Pierre de Boissat, frétillant comme un oiseau, Ménage exubérant de pédantisme, Racan à qui l'amour des bergères enleva le sens de la vie, Gombauld épigrammatiste perclus de misère et Vaugelas grammairien, ciseleur de phrases pompeuses et débiteur de nouvelles controuvées.

Il y voit l'hôtel de Rambouillet déverser jalousement ses plus chères créatures et jusqu'à Godeau, qui barbouille d'une même plume intarissable les traités spirituels et les rondeaux à la farce.

Il n'y séjourne cependant pas trop ostensiblement. Car s'il doit à Mme des Loges de la gratitude pour les consolations qu'elle lui prodigua durant sa disgrâce, il ne se croit pas obligé de lui sacrifier sa fortune. Or son salon devient de plus en plus suspect au cardinal de Richelieu. Bientôt la madrée précieuse devra, prévenant les persécutions, regagner en hâte son château bâti de rocs limousins [1].

1. *Recueil de lettres nouvelles*, 1627, I, 267 ; 1634, I, 340 ; 1640, I, 232. Sur Mme des Loges, V. Tallemant : passim et surtout : III,

Au sortir de chez elle, Boisrobert hante, rue de l'Arbre-Sec, le retrait de Mlle de Gournay. On y monte péniblement à l'aide d'une grosse corde. Mlle Jamin, bâtarde d'Amadis Jamin, entre-bâille la porte, inspecte l'arrivant, puis consent à ouvrir tout à fait. On s'embarrasse dans les pattes de la chatte Piaillon et l'on découvre, à la fin, tripotant parmi les paperasses, la docte fille en qui Montaigne déposa sa confiance intellectuelle. Elle est étonnamment ridée, ratatinée, bredouillante quoique encore, malgré la soixantaine, d'intelligence vive [1]. Bien qu'on ait accusé ses patins de faire ménage avec les bottes de Maillet, le plus crotté des poètes, elle persiste à demeurer étrangement pucelle de corps et d'esprit, pucelle à ne distinguer point quels mots déparent, à les prononcer, une bouche féminine [2]. Elle s'est forgé une sagesse inspirée de l'antique et déclare la pédérastie louable pour en avoir appris l'excellence du divin Socrate. L'amour qu'elle entretient du passé lui montre du présent une image déformée. Son admiration vague des Latins et des Grecs aux poètes du siècle précédent que Montaigne pourtant surpasse, à ses yeux, de toute la hauteur de son génie. Pour discourir des uns et de l'autre, aux

361 et s. ; Emile Fage : *Portraits du vieux temps*, 1891, p. 1 et s. La notice d'Emile Fage ne contient aucune mention des relations de Mme des Loges avec Boisrobert. *Climène*, tragédie de La Croix, 1629, est dédiée à cette dame

1. Michel Lasne la portraitura dans sa jeunesse. V. aussi, Abbé de Marolles : *Portraits en quatrains* précités, p. 17.

2. Le mot « bordel » par exemple sort de sa plume avec une agréable aisance.

heures où elle délaisse l'alchimie et la linguistique, elle accepte dans sa chambre un cercle d'écrivains gouailleurs : La Mothe le Vayer, Ogier et son frère, Habert, Serisay, Lestoile, Révol, Guillaume Colletet, Malleville et l'abbé de Marolles [1]. Ils écoutent complaisamment ses divagations savantes et ses éternelles plaintes. Car son humeur querelleuse lui attire force ennemis et maints quolibets. Jadis, elle combattit en faveur des Jésuites et connut l'amertume d'être souffletée par les pamphlets orduriers. A cette heure, elle pourfend l'hypocrisie et la bassesse des courtisans qui lui répondent par des strophes gaillardes et des tours de leur façon.

Boisrobert naturellement pactise avec ces derniers. A la vérité il ne déteste point l'innocente fille. Il l'écoute sagement. Bientôt même il lui rendra d'éminents services. Mais il ne peut se défendre de railler ses ridicules et ses manies. Il répand partout le conte que des dents de loup marin composent son ratelier depuis qu'il la surprit, à table, ôtant et remettant en cachette l'appareil, soit pour doubler les morceaux, soit pour ne rien perdre de la conversation. Il s'ingénie, sachant qu'elle n'y parviendra pas, à lui faire expliquer le titre du massif ouvrage qu'elle vient de publier : *L'ombre de la demoiselle de Gournay* [2], ramassis en prose et en vers de ses enthousiasmes, de ses haines et de ses gratitudes.

1. Abbé de Marolles : *Mémoires*, 1656, I, 58, cite Boisrobert parmi ces écrivains.
2. Paris, J. Libert, 1626, in-8. Pour ces anecdotes, V. Talle-

Et nul ne se réjouit autant que lui de l'aventure qui lui arrive avec un autre rêveur, Racan, qu'il affectionne comme elle. Peut-être y a-t-il participé en révélant au chevalier de Bueil et au sieur Yvrande que Racan viendra, certain jour, à trois heures, remercier la demoiselle d'un hommage de son livre. Il n'en faut pas davantage pour que les deux badins, toujours en quête de malices, décident de se gausser de l'un et de l'autre.

Bien avant l'heure fixée, le chevalier de Bueil se rend rue de l'Arbre-Sec, heurte à la porte et prévient en sa faveur Mlle Jamin toujours méfiante. Mlle de Gournay versifiait. Néanmoins, un gentilhomme la demandant, elle se lève et dit :

— Cette pensée estoit belle, mais elle pourra revenir et ce cavalier peut-estre ne reviendroit pas.

Le chevalier aussitôt se nomme :

— Je suis Racan, dit-il avec une révérence.

La pucelle, ne le connaissant que de réputation, le croit. Elle lui fait mille civilités à sa mode et le remercie surtout de ce qu'étant jeune et bien fait, il ne dédaigne pas de venir visiter la pauvre vieille. Le chevalier, plein d'esprit, lui dévide des contes. Ravie de le voir d'aussi belle humeur et entendant sa chatte miauler, elle dit à Jamin :

mant : II, 345 et s. Sur Mlle de Gournay, V. L. Feugère : *Les femmes poètes du* XVIe *siècle, Etude suivie de Mlle de Gournay...* 1860; Livet : *Précieux et Précieuses*, 1896, p. 265 et s. ; Paul Bonnefon : *Montaigne et ses amis*, 1898, II, 316 et s.

— Jamin, faites taire ma mie Piaillon pour escouter M. de Racan.

Cependant Bueil s'en va et à peine a-t-il tourné les talons qu'Yvrande arrive et se glissant par la porte entr'ouverte, s'écrie :

— J'entre bien librement, Mademoiselle ; mais l'illustre Mlle de Gournay ne doit pas estre traitée comme le commun.

— Ce compliment me plaist, repart la pucelle. Jamin, mes tablettes que je le marque !...

— Je viens vous remercier, Mademoiselle, de l'honneur que vous m'avez fait de me donner votre livre.

— Moy, Monsieur, reprend-elle, je ne vous l'ay pas donné, mais je devrais l'avoir fait. Jamin, une *Ombre* pour ce gentilhomme !...

— J'en ay une, Mademoiselle ; et pour vous monstrer cela, il y a telle et telle chose en tel chapitre.

Ensuite, il lui annonce qu'en revanche il lui apporte des vers de sa façon. Mlle de Gournay les prend et les lit :

— Voylà qui est gentil, Monsieur. Icy, vous malherbisez ; là vous colombisez ; mais cela est gentil. Ne sçauray-je point vostre nom ?

— Mademoiselle, je m'appelle Racan.

— Monsieur, vous vous mocquez de moy !

— Moy, Mademoiselle, me mocquer de cette héroïne, de la fille d'alliance du grand Montagne, de cette illustre fille de qui Lipse a dit : *Videamus quid sit paritura ista virgo!...*

— Bien, bien, celuy qui vient de sortir a donc

voulu se mocquer de moy, ou peut-estre vous-mesme voulez-vous. vous en mocquer ; mais n'importe. la jeunesse peut rire de la vieillesse. Je suis toujours bien aise d'avoir veu deux gentilshommes si bien faits et si spirituels.

Là-dessus, ils se séparent. Un moment après le vrai Racan entre tout essoufflé. Il est un peu asthmatique et la demoiselle loge au troisième étage.

— Mademoiselle, lui dit-il sans cérémonie, de mauvaise grâce et bégayant, excusez si je prends un siège.

— O la ridicule figure, Jamin, s'écrie Mlle de Gournay.

— Mademoiselle, repart Racan, dans un quart d'heure je vous diray pourquoy je suis venu icy, quand j'auray repris mon haleine. Où diable vous estes-vous venue loger si haut? Ah! qu'il y a haut !

Puis, soufflant :

— Ah ! Mademoiselle, je vous rends grâce du présent de vostre *Omble ;* je vous en suis bien obligé.

La pucelle cependant regarde cet homme d'un air dédaigneux.

— Jamin, dit-elle, désabusez ce pauvre gentilhomme ; je n'en ay donné qu'à M. de Malherbe et M. de Racan.

— Eh ! Mademoiselle, proteste le bonhomme, c'est moy !

— Voyez, Jamin, le joly personnage ! Au moins

les deux autres estoient-ils plaisants. Mais cetuy-cy est un meschant bouffon !

— Mademoiselle, je suis le vray Racan!

— Je ne sçay pas qui vous estes, mais vous estes le plus sot des trois. Mordieu ! je n'entends pas qu'on me raille !

La voilà en fureur. Racan, ne sachant que faire, aperçoit un *Recueil de vers*.

— Mademoiselle, dit-il, prenez ce livre et je vous diray tous mes vers par cœur.

Cela ne l'apaise point. Elle crie au voleur. Des gens montent. Racan se pend à la corde de l'escalier et se laisse couler en bas. Le jour même Mlle de Gournay apprend toute l'histoire. Désespérée, elle emprunte un carrosse et le lendemain dès l'aube va trouver le malheureux bonhomme. Il est encore au lit ; il dort. Brusquement elle tire le rideau. Il l'aperçoit et se sauve dans un cabinet. Elle lui cause une telle frayeur qu'il faut d'extraordinaires objurgations pour l'en tirer. A la fin, après avoir cent fois demandé pardon, elle le convainc et ils deviennent les meilleurs amis du monde [1].

1. Cette aventure est rapportée en maints ouvrages, mais nous avons interprété le texte de Tallemant : II, 356 et s. comme le plus vif et le plus enjoué. V. aussi, Sorel : *Francion*, liv. X (Racan sous le nom de Saluste) ; *Menagiana*, 1715, III, 13 ; De Callières : *Des bons mots et des bons contes*, 1692, p. 252 et s. ; Louis Arnould : *Un gentilhomme de lettres au XVIIe siècle, Honorat de Bueil, seigneur de Racan*, 1901, p. 312 et s. ; Feugère : *op. cit.*, p. 147 et s. ; Bonnefon : *op. cit.*, II, p. 397 et s. reproduisent ce conte dit conte des Trois Racans que Boisrobert plus tard mettra à la scène sous le titre : *Les trois Orontes*. V. aussi, *Bibliothèque nat., mss.*

Boisrobert a-t-il été le spectateur amusé de cette aventure? Nous ne le pourrions dire. Mais elle lui paraît digne de figurer parmi son bagage de contes. Il la fait sienne. Il arrive à contrefaire les attitudes, les gestes, les intonations de tous les personnages. Il la colporte dans le monde. Il la joue même devant Racan qui, riant aux larmes, ne peut s'empêcher de s'écrier avec son déplorable défaut de langue :

— Il dit vlai !... Il dit vlai !

Enfin il essaie d'en divertir le cardinal de Richelieu. Mais l'Eminence n'a point l'esprit tourné à la facétie. Cependant que Boisrobert écrit pour la Cour le ballet des *Nymphes bocagères*, il prépare silencieusement le siège de la Rochelle [1]. Bientôt les remparts de la cité rebelle verront apparaître sa silhouette guerrière. Notre poète, à qui répugne toute violence et brutalité ne paraît pas l'avoir accompagné. Il se borne à célébrer en mauvais vers la victoire royale [2]. Puis, pour satisfaire aux haines de son maître et par là accroître

n° 4529, N. acq. f° 121 où Gaignières présente Boisrobert comme l'auteur de cette duperie et s'efforçant de berner la présidente des Hameaux. Mais la relation de Gaignières paraît peu vraisemblable car Boisrobert devait être connu de cette présidente dont nous avons vu qu'il glorifiait en vers le mari.

1. *Les nymphes bocagères de la forest sacrée. Ballet dansé par la Reyne, en la sale du Louvre.* Paris, M. Henault, 1627, in-4 et in-8, reproduit par Lacroix : *op. cit.*, t. IV, p. 41 et s. Le musique est de Boesset : *Airs de Boessel*, 1689, *et Airs mis en tablature de luth*, 1628.

2. Boisrobert : *Ode à la Reine Mère sur la Victoire du Roy son Fils*, S. L. N. D., in-4 de 4 p. signé. Reproduit dans : *Bibl. Sainte-Geneviève, mss.* n° 1120, f° 4, v°; *Bibliothèque d'Amiens, mss.* n° 880, f° 115.

son autorité auprès de lui, il charge le secrétaire Charpentier de lui transmettre un sonnet où Buckingham que vient d'assassiner Felton est étrangement malmené [1].

C'est toucher à la corde sensible. Car, pour détester Buckingham, Richelieu ajoute à ses griefs politiques des griefs de soupirant évincé. Anne d'Autriche, en effet, lui préféra le lord magnifique qui possédait, au contraire de lui, l'art de se manifester en attitude romanesque. Aussi le cardinal, dès son retour triomphal, remercie-t-il Boisrobert de sa sinistre attention en lui confiant, pour la première fois, une mission officieuse et délicate, celle de gagner à sa cause la marquise de Rambouillet. Car le ministre, à bon droit, se défie de ces assemblées mondaines où la littérature, le plus souvent, masque l'intrigue politique.

Boisrobert devra donc, avec tout le tact nécessaire, acquérir à son maître l'amitié de la dame et en obtenir qu'elle l'avise des propos qui, chez elle, aux cours des réunions, se tiendraient contre lui. Or la marquise accueille de façon charmante à la fois le poète dont elle goûte les œuvres

1. *Bulletin du bouquiniste*, 1872 p. 19, et s., *A. M. Charpentier. secrétaire de Mgr le Cardinal*, datée de Paris, le 26 septembre 1628. Deux autres lettres, tirées de la collection Baluze, sont publiées par le même bulletin. L'une complimente Charpentier dont l'influence lui est nécessaire. L'autre relative à sa disgrâce, sera utilisée ultérieurement. V. aussi, *Le Songe de Bois-Robert à Mgr le Cardinal de Richelieu*, ode. S. L. N. D. in-4° de 20 p. (*Bibl. de Grenoble*). Reproduit dans *Recueil pl. bx. vers*, 1630-1638, p. 505 ; *Le Sacrifice des Muses*, 1635, p. 57. Cette pièce, écrite à la même époque est une grande flatterie. V. aussi *Le Sacrifice des Muses*, 1635, p. 84, *A Mgr le Cardinal de Richelieu*, ode, pièce qui se rapporte au siège de la Rochelle.

et le messager de Richelieu. Mais dès qu'il aborde le sujet véritable qui l'amène, elle change brusquement de note. A la vérité elle ne se montre pas moins aimable, séduisante, désireuse de conserver des relations pacifiques, mais elle abonde en réticences. Et, sur une mise en demeure précise, elle ne cèle plus son aversion du rôle que l'on attend d'elle :

— Monsieur, répond-elle, je suis fortement persuadée de la considération et de l'amitié que mes hôtes portent à Son Eminence. Il n'y en a pas un seul qui ait la hardiesse de mal parler d'elle en ma présence. Je n'aurai donc aucune occasion de lui donner de semblables avis [1].

Penaudement Boisrobert se retire et rend compte de son ambassade. Richelieu, en prévoyant les résultats, ne lui garde point de ressentiment de la non réussite. Il semble même qu'il l'appuie davantage auprès de Louis XIII qui, toujours chassant, toujours saigné, maigre et pâle comme un fantôme, vient d'arrêter son étrange sentimentalité autour de Mlle de Hautefort. Bégayant, sournois, cruel, futile, tantôt se divertissant à préparer des conserves ou des confitures et tantôt à contrefaire les grimaces des moribonds, le monarque s'étonne encore qu'un amour qui n'a point un adolescent pour objet ait à ce point troublé

1. *Œuvres de M. de Segrais*, 1755, II, 20. V. aussi, Tallemant: II, 487, et s., qui attribue la visite au P. Joseph et beaucoup plus tard. De toutes façons la réponse de la marquise lui aliéna le Cardinal de Richelieu. Mais Boisrobert n'en continua pas moins à fréquenter l'hôtel de Rambouillet. V. Chapelain : *op. cit.*, I. 298 ; Anne de Gonzague : *Mém.*, 1786, p. 42.

son âme. La jeune fille supporte son humeur capricieuse et jalouse et placidement écoute les contes de vénerie dont il l'entretient au cercle de la reine. Parfois elle participe à de ternes réjouissances et les hommages que son chaste amant lui prodigue consistent momentanément en airs fades qu'il extrait de son luth. Car le goût de la musique coïncide chez lui avec le goût de Mlle de Hautefort.

Mais la musique sans paroles n'exprimerait point ce qu'il ambitionne lui faire dire. Il envoie donc quérir Boisrobert dont les vers circulent à profusion et lui agréent. Il lui demande d'agencer sur sa composition quelques rimes qui chantent comme elle. Peu après le poète apporte son travail et croit en retirer force compliments pour ce qu'il y célèbre les grâces de la favorite.

— Vos vers vont bien, lui dit le roi, mais il faudrait oster le mot de *désir*, car je ne désire rien...

Désappointé, Boisrobert, quittant le Louvre, rencontre le cardinal.

— Le Bois, lui dit celui-ci [1], vous estes en faveur. Le Roy vous a envoyé quérir.

— Ah! Monseigneur!...

Et il lui rapporte l'appréciation royale. Richelieu, riant comme un page, ajoute:

1. Tallemant : II, 391 dit : « Il l'appeloit ainsy a cause que M. de Chasteauneuf, pour obliger Boisrobert à le servir auprès de certaines filles de sa connoissance lui avoit scellé le don d'un certain droit sur le bois qui vient de Normandie, quoyque cette affaire eust esté rebuttée cent fois ».

— Oh! devinez ce qu'il faut faire : ayons la liste des mousquetaires.

Ils se la procurent. Elle contient des noms béarnais à tuer chiens : Boisrobert, amalgamant ces noms tonitruants, en fait une chanson. Le roi n'y trouvant plus matière à choquer sa pruderie la déclare admirable [1]. Et de cette sorte, tout le Béarn avec lui s'agenouille devant Mlle de Hautefort.

Mais notre poète se garde bien d'en demeurer là et ne veut pas que la jeune fille l'accuse de méchanceté. C'est pourquoi, feignant de sacrifier encore aux penchants affectueux du roi, il lui traduit sa propre admiration et quelle douceur insinuerait en lui un regard de ses yeux d'outremer. Il la détaille ligne à ligne, trait par trait, spécifiant toutes les beautés par quoi resplendit cette créature capable d'ouvrir, dès ce monde, le paradis aux bienheureux qu'elle élira Et se plaçant hypocritement sur les rangs des candidats amants, il ajoute :

La neige qu'on n'a point foulée
Ne peut sans crime estre égalée
Au vif esclat de son beau teint,
Et son jeune sein qui pommelle
Est la demeure naturelle
De l'amour dont je suis atteint [2].

1. Tallemant : II, 240 *ad notam*.

2. *Rec. pl. bx. vers*, 1630, p. 877 ; 1638, p. 879. *Sur les amours du Roy*. V. aussi, même *Recueil*, 1630-1638, p. 573. *Sonnet pour une beauté naissante*, qui paraît bien être aussi Mlle de Hautefort, car, de même que dans la précédente poésie, elle est nommée Amarillis. Inutile de dire que Cousin : *Mme de*

Mais Mlle de Hautefort, de même que les demoiselles de Chémérault et de Querelle qu'il chansonne [1], de même que toutes les filles des reines et des princesses qu'il harcèle de madrigaux [2], savent que Boisrobert se moque de leur riante séduction et qu'au jardin d'amour les fleurs mâles lui apparaissent comme les plus dignes d'être cueillies.

Car les fleurs mâles n'amollissent point d'un parfum trop véhément et trop durable. On les prend, on les délaisse. On ne se souvient plus de les avoir prises. Les autres au contraire, persistant à dispenser la griserie, tuent l'énergie, empêchent que l'on se distraie d'elles pour des besognes plus profitables. Or, Boisrobert a besoin de

Hautefort, 1868, ne mentionne pas plus ces premières relations de Boisrobert avec la jeune fille que les postérieures dont nous parlerons.

1. Boisrobert : *Les Epistres*, 1647, Autres œuvres, p. 20, *Chanson pour Mlles de Chémérault et de Querelle*. Sur Mlle de Chémérault, fille de la reine, V. notre volume : *Scarron et son milieu*, 1905, p. 113, et s. ; Chevreau : *La Belle Gueuse*, S. D. in-4°; *Poésies et Lettres de M. Dassoucy*, 1653, p. 94 ; *La Muse naissante du Petit de Beauchasteau*, 1657, 1re part., p. 22 ; Saint-Gabriel : *Le mérite des dames*, 1663, p. 325 : Mlle Petit : *L'Amour eschapé*, 1669, III, 325 (Sous le nom d'Apasis). Son proverbe de cour est : Etourdie comme un hanneton (*Arch. nat.*, M. 791, *Proverbes de cour*) ; *Bibl. de Chantilly*, mss n° 538, contient une poésie *Pour Mlle de Chémérault qui, se jouant dans un pré, avoit montré son derrière* (par Voiture et reproduit dans ses *Œuvres*). Le rôle politique de Mlle de Chémérault se trouve dans tous les mémoires du temps. Elle épousa La Bazinière, trésorier de l'Epargne. V. Tallemant : passim. Sur Mlle de Querelle, fille d'honneur de la duchesse de Lorraine, V. Tallemant : V. 323 ; *Recueil Sercy*, 1654 et 1662, 2e part., p. 16.

2. *Rec. pl. bx vers*, 1630-1638, p. 572, 583. Ces deux poésies amoureuses datent de cette époque.

toute sa lucidité d'esprit pour réfléchir aux événements graves qui, en quelques mois, menacent de l'emporter avec le ministre omnipotent qu'il eut tant de difficulté à circonvenir.

A peine a-t-il salué d'un sonnet prometteur de gloire son départ pour la campagne d'Italie, qu'il voit, autour de Louis XIII, s'agiter des haines implacables. Marie de Médicis, Anne d'Autriche, Gaston d'Orléans, sans égard pour les victoires du cardinal-guerrier, utilisent toutes les roueries de leurs basses âmes à l'engloutir dans l'obscurité et la mort. Dans le concert de leurs malédictions, la frêle voix du poète fidèle, s'élevant pour chanter l'écrasement des protestants en leurs repaires languedociens, passe inaperçue et bientôt étouffée [2]. A Lyon, près du lit royal où agonise l'insignifiant chasseur qu'une inadvertance fit surnommer le Juste, Boisrobert priant Dieu en faveur de son rétablissement [3], surprend avec désespoir la joie de la meute affamée à qui le moribond, excédé de requêtes, promet une curée prochaine.

Donc Richelieu, en récompense de la triomphale campagne, ayant écrasé les ennemis extérieurs et annihilé l'effort ultime des ennemis intérieurs, recevra son congé brutal. Toute l'œuvre, qu'avec tant de soins il échafauda pour la

1. *Rec. pl. bx vers*, 1630-1638, p. 534; *Le Sacrifice des Muses*, 1635, p. 70, *A Mgr le cardinal de Richelieu sur son partement.*

2. *Rec. pl. bx vers*, 1630-1638, p. 550; *Le Sacrifice des Muses*, 1635, p. 69, *Aux ponts du Gard lorsque Mgr le cardinal y passa.*

3. *Ibid.*, 1630. p. 875; 1638, p. 877, *Prière à Dieu pour la santé du roy*, ode.

grandeur du royaume, sera sacrifiée au caprice de quelques « carognes » comploteuses et de leurs lunatiques compères. Boisrobert n'y peut ajouter foi. Il demeure dans un indicible trouble lorsqu'il revoit son maître découragé et prêt à abandonner la partie. Heureusement le cardinal de la Valette, veillant sur ses intérêts attachés à ceux de l'Eminentissime, parvient à secouer la torpeur de ce dernier. Bientôt Louis XIII, ranimé par les drogues hasardeuses de ses médecins, reprend, avec la vie, conscience de sa sujétion nécessaire. Il rend à Richelieu l'autorité qu'il ne lui avait qu'à moitié dérobée et dont il sentait déjà le poids écrasant sur ses faibles épaules. Les dupes de cette journée mémorable entrevoient, au travers de leur déception, les silhouettes des échafauds qui les attendent. Richelieu, en effet, procède, après jugement sommaire, aux exils et aux exécutions.

Or Boisrobert ne l'assistera point en cette abominable besogne. De même que tout l'entourage du cardinal, à la suite de ses fortes émotions, il éprouve un grand désir de tranquillité. Claude Bouthilier, secrétaire d'Etat, homme mol dont la fidélité de chien couchant constitue tout le mérite, malade, débilité, sent, comme lui, la nécessité de se refaire sous un climat clément, parmi le sourire des choses. Il sollicite un congé, l'obtient, puis craignant l'ennui de la solitude, il invite notre poète à l'accompagner.

Boisrobert hésite un moment, sachant quels embarras le voyage d'Angleterre lui suscita au

retour. Néanmoins la perspective de visiter l'Italie à peu de frais le tente fortement. Il en peut rapporter des avantages. Le pape Urbain VIII réserve aux poètes un accueil gracieux et parfois accroît leurs ressources de quelques bénéfices. Il se décide donc à accepter la proposition [1]. Et souhaitant qu'en la Ville Eternelle les portes des grands lui soient, comme à Paris, ouvertes, il s'enquiert de recommandations. Mlle de Senneterre, vieille pie-grièche que le cardinal entretient, pour l'espionnage, à l'hôtel de Soissons et qui occupe ses loisirs à tripoter de littérature, possède quelques intelligences à Rome. Elle les met volontiers à sa disposition [2].

Dès lors Boisrobert ne songe plus qu'à son équipement. Il s'habille en brave, de couleurs éclatantes, enrichies d'or et d'argent, agrémentées de passements. Il se munit d'une forte épée et d'une ceinture solide où se répartit, jusque dessous les aisselles, un matelas de pistoles. Il se charge de lettres de change, tablettes, écritoire, montre, couteau, passeport, régime de vivres, remèdes contre cette goutte insidieuse qui parfois manifeste en lui sa présence.

1. *Recueil de Lettres nouvelles*, 1634, I, 248, *A M. d'Avaux*. Boisrobert écrit : « M Bouthillier m'a débauché ». V. aussi, I, 245, *A M. l'évesque d'Agen* où il est également question de Claude Bouthillier. Sur le voyage de ce secrétaire d'État, V. *Correspondance de Richelieu*, t. VIII, p. 66. Le voyage eut lieu, vers la fin de 1630, comme en témoigne la correspondance précitée et Boisrobert : *Les Épistres*, 1659, p. 16, « En six cens trente estant en Cour de Romme. »

2. *Recueil de Lettres nouvelles*, 1634, I, 256, *A Mlle de Senneterre*.

Ainsi, paré contre tous événements, flanqué de valises cadenassées où gisent ses pourpoints de satin et ses manteaux de panne, il quitte Paris par la porte Saint-Victor, dans le carrosse de M. Bouthilier. Pour mouvementer la monotonie du voyage, il emporte son livre de chevet, ce subtil *Moyen de parvenir* où Beroalde de Verville consigna, parmi les anecdotes truculentes, les élans de son esprit enclin à la joie [1].

Bientôt défilent devant ses yeux Montargis, Nevers, Moulins, pays de voleurs surabondants de gibets. Passé la Loire et Roanne, Lyon s'annonce à l'horizon par l'aspect rébarbatif de ses hautes murailles et de ses forteresses. Là, Boisrobert loge chez un M. de Torvéon, conseiller au Présidial, qui lui prodigue les amabilités et le dirige à travers cette ville commerçante, triste, noire, boueuse, où circule un peuple rude et malplaisant [2]. Puis c'est la promenade interminable au long du Rhône, l'apparition bizarre d'Avignon, gonflée d'églises et de bastilles, au milieu desquelles, des Juifs en chapeau jaune tiennent bordel de filles avenantes. Et l'on entre ensuite dans la région de pur soleil, dans la Provence émeraude et or.

A proximité d'Aix, Boisrobert s'arrête encore. Car, dans sa maison des champs, Peiresc l'invite à une halte délicieuse, parmi la douceur des arbres

1. *Menagiana*, 1715, IV, 316. « Boisrobert le savoit par cœur. »
2. *Recueil de Lettres nouvelles*, 1634, II, 440, *A M. de Torvéon.*

odoriférants. Il le connaît à peine par quelques rares lettres. Il eut l'occasion de lui adresser des vers par l'intermédiaire des frères du Puy, gardes de la bibliothèque du roi [1]. Il sait que le doux savant vit au milieu de collections admirables et que rien n'égale l'agrément de sa conversation. Il visite donc avec une rare émotion le petit royaume de Belgentier où, venus des quatre coins du monde, les curiosités — livres, sculptures, tableaux, plantes bizarres, animaux fantasques, instruments scientifiques — sont rangés dans un ordre incomparable. Il s'étonne de l'extrême culture de cet esprit que toutes les sciences passionnent au même degré et pour lesquelles il montre une égale compétence. Il admire sa galerie de portraits où sont assemblées, signées des meilleurs pinceaux, les images de tous les savants européens. Il promène son ravissement parmi les bosquets de lauriers-roses et de lilas, acclimatés depuis peu sur ces rives provençales par le patient botaniste. De l'observatoire où Gassendi parfois vient chercher quelques lumières de l'extra-monde pour conforter ses certitudes philosophiques, Boisrobert parcourt jusqu'aux caves avec un intérêt toujours renouvelé [2].

1. *Lettres de Peiresc*, édit. T. de Larroque, 1888, I, 451, *A. M. du Puy*, datée du 18 décembre 1627.

2. Sur Peiresc, V. la notice en tête de ses Lettres. V. aussi, *Un mécène de l'érudition*, *Peiresc et ses lettres*, in *Le Correspondant* des 10 janvier et 10 février 1893 (par Emmanuel de Broglie). V. aussi, Chapelain : *Lettres*, passim ; Perrault : *Les Hommes illustres*, 1696-1700, I, 43 ; Godeau : *Lettres*, 1713, p. 40 ; Tallemant : passim ; *Les confessions de J.-J. Bouchard, parisien*, 1881, 2e part., p. 151 et s., etc.

Mais il sent bien que la politesse seule détermine Peiresc à son accueil charmant et qu'il n'aura point l'honneur de figurer parmi la cohorte de savants qui s'aligne au long de la galerie des portraits. C'est pourquoi, abandonnant bientôt à sa solitude et à ses innombrables correspondances un homme qui le convaincrait aisément d'ignorance, il poursuit son voyage. Une tartane où, parmi les puanteurs accumulées, émerge un atroce fumet d'ail, le conduit de Toulon à Civita-Vecchia. Puis il effectue, aux côtés de Bouthilier, et accompagné d'une suite d'estafiers et de domestiques, une longue chevauchée à travers des campagnes semées de cyprès mélancoliques.

Enfin Rome apparaît au lointain. Dès la *Porta di Cavali leggieri*, Boisrobert et ses compagnons sont assaillis par la bande vorace des douaniers et des dominicains. Les uns pillent les bagages et les autres les poches. Notre poète se voit ainsi subtiliser, comme mauvais livre et mis à l'index, ce tendre *Moyen de parvenir* dont les préceptes lui parurent de tout temps si aimables [1]. Il en éprouve quelque contrariété. Néanmoins la contemplation de la ville majestueuse lui enlève rapidement ce souci.

Il se met aussitôt en quête du R. P. Jérôme Martini de Narni, capucin fameux parmi les prédicateurs italiens et à qui Mlle de Senneterre confia

1. Nous avons suivi, pour établir l'itinéraire de Boisrobert, celui que J.-J. Bouchard : *op. cit.*, 2e part., p. 79 et s. fixe pour son propre voyage accompli la même année.

le soin de l'accréditer à Rome[1]. Le bonhomme, dès qu'il l'a relancé en son couvent, promet de l'introduire au Vatican et de lui faciliter l'accès d'Urbain VIII. Mais on ne voit point Sa Sainteté à toute heure. C'est pourquoi Boisrobert, attendant son audience, parcourt la ville merveilleuse où, parmi les palais somptueux, les villas grandioses, les églises colossales, les ponts ornés de statues, les fontaines d'incomparable splendeur, surgissent, à tous les pas, les souvenirs qu'évoquent, à la mémoire, les hexamètres classiques. Bouthilier l'introduit parmi les diplomates qu'il rencontra sur les chemins du monde pour les ententes des royaumes. Il connaît bientôt les bonnes tables de cette cité où la religion n'empêche point la gourmandise de se manifester. Il apprend, pour l'avoir un peu partout savourée, la liste des vins exquis dont on porte des santés nombreuses et savantes[2]. Sa bonne mine, ses contes gaillardement troussés, ses vers répandus à profusion lui créent des sympathies unanimes.

Et bientôt le voici cheminant à pas feutrés en ce mystérieux Vatican où s'accumulent d'intraduisibles richesses. En multitude les soutanes s'y pro-

1. *Recueil de Lettres nouvelles*, 1634, I, 256. La lettre porte : Nary, mais c'est évidemment une faute d'impression. Sur ce capucin, V. Chapelain : *op. cit.*, passim ; Balzac : *Œuvres*, 1665, I, passim et particulièrement p. 778.

2. Anonyme : *Rome ancienne et moderne*, 1671, donne une curieuse liste des vins qui se boivent à Rome. V. aussi, sur les repas exquis qu'y prodiguent prélats et diplomates, Maynard : *Lettres*, 1653 passim.

mènent depuis celles, incarnates et superbes, des cardinaux jusqu'à celles, violettes et penaudes, des balayeurs. Un domestique immense pullule dans les vastes salles que décorèrent Michel-Ange, Raphaël, cent maîtres suscités par l'effervescence esthétique de cette terre latine. Un arsenal surabondant d'armes et le château Saint-Ange avertissent que la papauté menacée défendrait opiniâtrément sa puissance temporelle. Les jardins du Belvédère, où vivent de claires statues et que rafraîchissent d'innombrables fontaines, enchâssent dans leurs verdures purifiées toutes ces merveilles où le vicaire du Christ échafaude le salut de la chrétienté.

Maffeo Barberini, devenu Urbain VIII par la voix du conclave, ne tarde pas à recevoir Boisrobert, soit que le capucin Narni ait obtenu pour lui une audience, soit que la renommée du poète ait excité la curiosité du pontife [1]. Car celui-ci, au milieu même des manœuvres politiques et de l'administration religieuse, trouve le temps d'assembler quelques rimes latines, grecques, italiennes, hébraïques [2]. C'est un homme très doux et très

1. Boisrobert, en effet, dit: *Rec. lett. nouv.*, 1634, I, 256, *A Mlle de Senneterre*, que M. Narny lui a procuré les honneurs qu'il reçut à Rome et qu'il a trouvé le Pape et « Messieurs ses neveux disposés à croire plus de bien en moy qu'il n'y en a par les bons offices de quelques autres de mes amis. » Dans *Les Epistres*, 1659, p. 15 et s., au contraire, Boisrobert prétend que le Pape le voulut connaître sur sa seule réputation de poète.

2. On a de lui *Maphæi S. R. E. card. Barberini nunc Urbani P. P. VIII poemata*, 1631, in-4° et 1642, in-f° ; *Rime*, 1642, in-12, etc...

tendre et qui souhaite, parmi les saints dont il est submergé, quelques artistes capables de les lui faire oublier. Toujours, à sa suite, cheminent des savants ou des porteurs de lyre. Il ne leur demande point de lui vendre de l'immortalité dont il tient lui-même boutique, mais de l'enchanter quelques heures en échange d'un bénéfice qu'il laisse bientôt tomber de sa main ouverte comme une corne d'abondance [1].

Aussi Boisrobert se sent-il à peine intimidé lorsque, ayant franchi les antichambres foisonnantes de gardes nobles aux impressionnants uniformes et de prélats onctueux, Maffeo Barberini lui apparaît, figure ravagée aux lèvres d'amertume qu'obombrent, sous la calotte bordée de fourrures, de flasques moustaches et une barbiche attristée [2]. Il trouve, de suite, les mots susceptibles d'éclairer ces yeux profonds et d'épanouir ces lèvres moroses. Jamais peut-être ce pape débonnaire ne rencontra un poète unissant à plus d'aisance de plume plus de saine et continue gaieté. Il veut aussitôt que son frère, le cardinal Antoine et ses neveux le connaissent. Bientôt Boisrobert, du Vatican où il se sait « considéré » [3], émigre au Palais Barberin dont il grossit la clientèle. Familier, comme à Paris, de toutes les pestes, il apprend que l'on reproche sa cupidité à cette famille

1. Balzac n'eut qu'à se louer de lui et tous les écrivains français qui l'approchèrent. Colletet : *Epigrammes*, 1653, p. 199-200 paraît lui avoir une dette de reconnaissance.

2. V. son portrait en tête des *Poemata*, édit. de 1642, in-f°.

3. *Recueil de Lettres nouvelles*, 1634, I, 248, *A M. d'Avaux*.

papale. Des pasquins courent sur Urbain VIII qui subtilise aux ruines païennes les ornements sculpturaux utiles à l'embellissement des églises [1]. Encore le pontife agit-il avec une discrétion qu'Antoine Barberin ne croit pas nécessaire de s'imposer. Sa maison, érigée sur le Quirinal, emprunta sa toiture au Panthéon et ses pierres au Colisée. Borromini, Bernin y travaillèrent, et Pierre de Cortone, et Raphaël, et le Poussin qui, non loin de là, paisiblement œuvre pour sa gloire. Si bien que le peuple de Rome accuse le cardinal Antoine d'avoir ruiné une multitude pour la satisfaction de son orgueil [2].

Boisrobert orne sa mémoire de ces bruits toujours agréables à entendre. Mais, au fond, ils lui importent médiocrement. Il n'est point chargé de distribuer la justice en ce pays. Il y est venu pour jouir des choses établies et le palais Barberin lui est une continuation du Louvre. Le cardinal, visage grave aux longues boucles soyeuses, aux yeux ardents, au nez crochu, aux lèvres sensuelles que décèlent la moustache rare et la mouche négligente [3], comme son frère, choie les artistes et les poètes [4]. Il est environné d'une cour, d'ecclésiastiques en quête de bénéfices et de gen-

1. Tallemant : VII, 493.

2. *Menagiana*, 1715, III, 343.

3. Il existe de nombreux portraits de lui. V. par exemple, celui de Daret. V. aussi, *Les pourtraicts de la Cour*, 1667 et 1668, p. 66.

4. Qui le lui rendent en flatteries. V. Beauchasteau: *op. cit.*, 1re part., p. 239; 2e part., p. 3; *Les œuvres de poésie de M. Perrin*, 1661, p. 217; R. P. Le Moyne, *Entretiens poétiques*, 1665,

tilshommes *di belle lettere* en quête d'écus. Parmi les premiers Boisrobert fréquente surtout le comte de Chasteauvilain de la maison napolitaine d'Adjacetti, qui bouillonne du désir de capter le cardinalat et auquel l'adressa Mlle d'Attichy [1]. Un autre abbé, Jean-Jacques Bouchard, recherche sa compagnie. Mais il ne goûte guère ce laid et noir bonhomme à mine de sorcier dont le passé louche, les habitudes graveleuses, l'avidité immonde ne compensent pas le savoir véritable [2].

Et quand le cardinal Barberin paraît à Boisrobert suffisamment ravi de son entretien, il va dispenser à d'autres éminences les trésors de sa verve primesautière. Mgr Bentivoglio l'enveloppe de sa civilité diplomatique. Il le connut à Paris,

p. 11 ; Rangouze, *Lettres panégyriques aux princes et prélats de l'Eglise*, 1650, p. 5, 9. Nous ne fournirons pas de bibliographie sur ce personnage célèbre. Signalons cependant son portrait dans Mlle Petit, *L'Amour eschapé...*, 1669, I, 42 (sous le nom d'Ausonius) Pour sa physionomie ecclésiastique, V. surtout, Maucroix : *Œuvres diverses*, édit. Paris, 1854, t. I et II passim. Il fut, en 1667, archevêque de Reims.

1. *Recueil de Lettres nouvelles*, 1634, II, 444, *A. M. de Chasteauvillain*. Sur ce personnage qui, plus tard, jeta la robe aux orties, V. Tallemant : III, 157 et s. ; Chapelain : *op. cit.*, I, 180.

2. C'est évidemment à Rome que Boisrobert connut Bouchard à qui, dans la suite, il rendra maint service. Ils y arrivèrent à la même époque et ce pilier de maisons louches qui, toute sa vie, postula vainement évêchés et bénéfices, après avoir passé quelque temps chez l'ambassadeur de France, M. de Noailles, entra, comme secrétaire, chez le cardinal Barberin. V. J.-J. Bouchard : *Confessions précitées* ; Tallemant : passim et surtout, VII, 158 et s. ; Chapelain : *op. cit.*, passim ; Balzac : *Œuvres*, 1665, passim ; Peiresc : *Lettres*, passim ; Godeau : *Lettres*, 1713, p. 19, 40; Maynard : *Lettres*, 1653, passim ; *Le Cabinet historique*, t. XVIII, p. 1, 49, 83, 143 ; T. de Larroque, *Les correspondants de Peiresc*, *J.-J. Bouchard*, 1881.

alors qu'il dirigeait, d'une sûre et fine intelligence, la nonciature romaine [1]. Et c'est probablement à lui qu'il va demander protection lorsque lui arrive une aventure burlesque avec le cardinal Scaglia, personnage fanfaron et soucieux de ses dignités extérieures. Car, certain jour, ayant salué ce prélat jusqu'à se prosterner, il ne reçoit, en échange de sa révérence, aucun signe de politesse. Il en conçoit un vif dépit et pense qu'il y va de l'honneur de la nation. La première fois donc qu'il croise de nouveau ce Scaglia malotru, il enfonce son chapeau et le regarde effrontément entre les deux yeux. Furieux, l'autre lance ses estafiers à ses trousses. Boisrobert prestement se réfugie dans une église. Mais cela ne le sauve point. Il faut parlementer et, à la fin, se soumettre. Il en est quitte pour saluer, dans la suite, fort humblement [2].

Et cette aventure contribue à le détourner des amitiés italiennes. C'est pourquoi, et ne fut-ce que pour retrouver sous sa plume la belle langue française qu'il manie avec tant de dextérité, il entreprend des correspondances. A Mgr Gaspard de Daillon, évêque d'Agen, frère de ce comte de

1. *Recueil de Lettres nouvelles*, 1634, I, 245, *A M. l'évesque d'Agen*. Boisrobert écrit : « MM. les cardinaux Barberin et Bentivoglio qui m'ont fait l'honneur de me parler de vous. » Ce prélat est assez connu pour que nous nous dispensions de donner sur lui une bibliographie. Il a laissé une correspondance politique fort curieuse. Plus tard Boisrobert fut aussi en relation avec son neveu Jean Bentivoglio, abbé de Saint-Valéry, au diocèse d'Amiens. V. *Les Epistres*, 1647, *Autres œuvres*, p. 42.

2. Tallemant : II, 385-386.

Pontgibault dont il pleura si amèrement la mort prématurée, jeune, de mine avantageuse et transformant volontiers en maîtresses ses pénitentes pour le triomphe de la foi, il manifeste son regret de ne l'avoir pas rencontré à Rome. Il lui rappelle ses relations avec la famille du Lude où la galanterie prend une forme traditionnelle et lui rapporte les louanges dont les éminences vaticanes entourent son nom [1].

Puis il se souvient qu'un homme entre tous délectable végète à Venise dont il administre l'ambassade et qu'il faut, à tout prix, en avoir des nouvelles. Il signale donc sa présence au comte d'Avaux. N'en recevant point de réponse, il réitère ses instances ne pouvant se croire oublié de cet esprit délicat qui s'apparente au sien par mille côtés de frivolité. Bientôt, en effet, ce compagnon de Voiture dont la vie se départage entre un culte passionné des femmes, une pratique perpétuelle des concettis épistolaires, un entraînement irréfléchi au luxe et un grave souci des négociations diplomatiques, sort de son silence involontaire. Il assure Boisrobert de son amitié toujours vivante et qui se fut déjà manifestée sans une irrégularité incompréhensible de la poste. Le poète aussitôt forme le projet de lui aller rendre visite. Mais une épidémie ravage la ville romanesque penchée sur ses canaux. Il ne

1. *Recueil de Lettres nouvelles*, 1634, I, 245, *A. M. l'évesque d'Agen*. Sur G. de Daillon, sacré évêque d'Agen le 24 août 1631, V. Rapin : *Mémoires*, édit. Aubineau, 1865, III, 380 ; Tallemant, VI, 185 et s.

risquera donc pas d'entamer sa santé précieuse pour satisfaire son goût de conversations étincelantes [1].

Mais il fait, en revanche, un voyage à Naples dont il veut, avant de regagner la France, admirer la belle rade azurée, les palais luxueux, les ruelles où s'agite un peuple bigarré [2]. Et c'est au retour de cette périgrination que le pape Urbain décide de conférer au léger poète le bénéfice qui le force à s'attarder si longtemps loin du cardinal de Richelieu. Sans doute, dès ce moment, Boisrobert promet de rebâtir son existence sur des bases plus chrétiennes et même d'endosser une soutane qui conviendra davantage qu'un justaucorps à son tempérament pacifique. En récompense de ces promesses, le prieuré de Saint-Saturnin de Nozay, sis en Bretagne, proche de de Châteaubriant, lui est concédé, à charge d'y

1. *Recueil de lettres nouvelles*, 1634, I, 248, 252, *A M. d'Avaux, ambassadeur de Venise.* Sur Claude de Mesme, comte d'Avaux, frère du Président de Mesme, V. en outre des mémoires, Sarasin : *La pompe funèbre de Voiture*, 1649, p. 16 Colletet : *Épigrammes*, 1653, p. 145 ; *La muse naissante du Petit de Beauchasteau*. 1657, 1re part. p. 110 ; Pinchesne : *Poésies héroïques*, 1670, p. 80, 154 ; Loret : *Muze hist.* des 17, 24 septembre et 26 novembre 1650 ; Voiture : *Œuvres*, 1656 passim ; Tallemant : passim et surtout IV, 413 et s. ; Chapelain : *op. cit.*, passim ; Costar : *Lettres*. 1659, II, 479, 502 ; Rangouze : *Lettres panégyriques aux ministres d'Estat*, 1650, p. 1 ; Balzac : *Œuvres*, 1665, I, 138, 373, 604 ; II, 2e part. p. 6 ; Arnauld d'Andilly : *Lettres*, 1676, p. 341, 346 ; d'Avaux : *Lettres à Voiture...* édit. Roux, 1858 ; *Correspondance inédite du comte d'Avaux avec son père*, édit. Boppe, 1887, etc... V. également, *Bibl. de l'Institut*, collection Godefroy, Portef 217, f° 147, *Le Jeu du piquet de la cour* ; D'Avaux est Didas, 2e du nom dans *L'Amour eschapé*, 1669, de Mlle Petit.

2. *Recueil de Lettres nouvelles*, 1634, I, 252.

maintenir la discipline et d'y introniser la vertu.

Boisrobert, dès lors, n'entretient plus que l'idée de retourner à sa servitude parisienne. Durant toute son absence, il s'est évertué à maintenir, à l'aide de sa plume, son souvenir dans l'esprit de Richelieu. Bautru, comte de Nogent, farceur, revêtu de dignités solennelles, lui a servi d'intermédiaire zélé. Il l'en remercie ardemment et lui annonce, avec une joie voilée, la générosité du souverain pontife :

Vous me permettrez de vous dire que depuis deux jours que le Pape m'a fait prieur en Bretagne, il me semble que je suis devenu plus grave et plus sérieux et que je ne doy plus user des libertés que je me suis autrefois permises. A moins que de mesurer des paroles sur les airs du plus juste Roy qui fut jamais en toutes sortes d'actions [1], je renonce au mestier de poète à l'avenir, tant pour ce qu'il est ingrat à son maistre que pour ce qu'il semble n'estre pas bien séant à ma profession, sinon en tant que pour des chansons je feray des hymmes et des cantiques [2]...

Très probablement des incidents graves le doivent peu après déterminer à quitter précipitamment Rome, car le loisir lui manque pour saluer le cardinal Barberin. Il charge de ce devoir le

1. Allusion au rôle de Boisrobert écrivant des vers sur la musique de Louis XIII. Nous avons plus haut rapporté le fait sur la foi de Tallemant toujours admirablement informé.

2. *Recueil de Lettres nouvelles*, 1634, I, 259, *A M. le comte de Nogent*. V. aussi, sur ce prieuré, *Les Épistres*, 1659, p. 15 et s. Boisrobert, peu après, l'afferma 170 livres et se délivra ainsi du souci de l'administrer.

comte de Chasteauvilain [1] et, cette fois, solitairement, Bouthilier ayant depuis longtemps repris la direction de son secrétariat d'Etat, il rejoint la cour à étapes forcées.

Assurément son exil volontaire lui vaut, pour l'avenir, un bien plus solide que des pensions sujettes à n'être pas payées. Mais la fréquentation de trop d'ecclésiastiques galants et de gentilshommes raffinés a fortifié en lui cette inversion sexuelle dont les prémisses se manifestèrent à Blois. L'Italie mérite à cette époque la malédiction de Sodome et Rome, où la femme est théologiquement honnie pour ses tentations malsaines, en assume la responsabilité [2].

1. *Recueil de Lettres nouvelles*, 1634, II, 444.

2. Cela est prouvé par mille documents et notamment par le fameux pamphlet : *La France devenue italienne*... Nous trouvons un témoignage assez inattendu du passage de Boisrobert à Rome dans l'ouvrage suivant de Léon Allatius : *Léonis Allatii Apes urbanæ sive de viris illustribus qui, ab anno 1630 per totum 1632 Romæ ad fuerunt*... 1633, p 258. *L'Amateur d'autographes*, 1863, p. 60, mentionne trois lettres inédites de Boisrobert à d'Hozier qui appartiennent à cette époque. Nous les avons connues trop tard pour les utiliser. Par la troisième, notre héros charge le généalogiste de remettre à Mlle de Hautefort une missive que nous publions p. 175 et que nous avions datée de 1634 sur la foi du *Recueil de Lettres nouvelles*. Nous nous servons de ce bas de page pour corriger cette erreur, ne pouvant, à la dernière heure, opérer un remaniement de notre volume.

CHAPITRE V

Dès le matin, le cardinal de Richelieu encore au lit, dans sa grande chambre revêtue de peintures admirables, reçoit le P. Joseph et l'écoute. Le doux moine, en quelques mots, lui résume les instructions et les dépêches dictées par lui au P. Ange de Mortagne. Il approuve, discute, donne des avis et la conférence se termine en une entente réciproque. En cela évidemment ne se borne pas sa besogne. Les correspondances diplomatiques ou personnelles absorbent beaucoup de son temps. En outre, les secrétaires d'Etat rendent compte des affaires de leurs départements cependant que le directeur des postes, le lieutenant civil et le gouverneur de la Bastille apportent les résultats de leurs investigations.

Vers onze heures, la messe entendue, le ministre se promène dans ses jardins et donne les audiences que sollicitent les poètes. Puis, ayant déjeuné, il passe l'après-midi à régler les litiges politiques. Et le soir venu, au cours d'une nouvelle promenade, il supporte de nouvelles importunités. Après quoi, réfugié parmi ses familiers et domestiques, il se livre tout entier aux récréa-

tions de la musique et de la littérature. Couché de bonne heure, il se réveille chaque nuit pour résoudre les problèmes qui n'eurent point de solution immédiate.

Mais si les événements n'offrent point de gravité particulière, il s'allège le plus possible sur ses collaborateurs: Bouthilier, Chavigny, Servien, Bullion du soin de conduire sainement la politique. Car, étant homne, il n'apprécie la vie qu'intensément vécue [1].

Considéré dans l'intimité, il perd gravement de cette gravité distante popularisée par Philippe de Champagne, son peintre, et les mémorialistes à sa solde. Inquiet, impatient, chagrin, brutal, autoritaire, c'est, dit Gui Patin, un atrabilaire qui veut régner [2]. Il possède le don incomparable de rire ou de pleurer à son caprice [3]. L'orgueil, l'ambition, l'égoïsme dont il est pétri dirigent en lui des amitiés condescendantes ou des haines sans limites. Il bat ses secrétaires d'Etat et se débarrasse aisément des gratitudes encombrantes [4]. Protecteur-né des policiers et des espions, qu'il gage et dont il se décharge par la potence, il n'utilise pour étouffer les inimitiés qui l'environnent ou les puissances qui l'offusquent que trois procédés efficaces: l'échafaud, l'exil ou l'as-

1. *Bibl. nat.*, *F³ F²ⁱ⁺ mss* n° 20635, f° 50; *Recueil de Diverses pièces pour servir à l'histoire*, 1649, p. 30; Aubery: *Histoire du cardinal de Richelieu*, 1660, p. 595. V. aussi, Gustave Fagniez: *Le père Joseph et le cardinal de Richelieu*, 1894, II, 387.
2. Gui Patin: *Lettres*, édit. Reveillé-Parise, III, 357.
3. Tallemant: II, 13.
4. *Ibid.*, II, 43.

sassinat [1]. Il est un mécanisme gouvernemental. Qu'on lui enlève cette fonction : le voici perdu et nullement bon à autre chose. Il montre, en son évêché, surtout des qualités administratives. La religion tourmente modérément son âme. Ses ouvrages théologiques, si pénétrés soient-ils de saines doctrines et utiles à la perfectibilité chrétienne, sont généralement écrits pour détourner des attentions intéressées à considérer ses actes [2]. Il dit, parfois, des messes ostentatrices et surtout lorsqu'il voyage, pour émotionner la province [3]. Dans la séquelle de favoris qui l'accompagne, prêtres et docteurs gagnent le chapeau en bouffonnant [4].

1. Quarante-sept condamnations signalent à l'histoire son passage sinistre. A tort ou à raison on lui attribue le coup de mousquet qui détruisit Soissons, prince qui obstruait à la fois ses voies politiques et amoureuses (V. Chavagnac : *Mémoires*. S. D. p. 31 ; Isaac Claude : *Le comte de Soissons*, 1699, nouvelle publiée à nouveau en 1739 sous le titre : *Les amours de Mme d'Elbeuf*..). On lui attribue également le poison dont mourut, en Italie, le cardinal de la Valette. V. Gui Patin : *op. cit.*, III, 82.

2. Il est facile de le constater quoi qu'en disent MM. Hanotaux et l'abbé Lacroix : *Richelieu à Luçon*, 1890.

3. *Bibl. nat. F^3^ F^is^ mss* n° 20633, f° 335, V° ; 20634, f° 54.

4. Mathieu de Morgues : *op. cit.*, *Charitable remonstrance*... p. 44 (Sur l'aumônier Mulot) ; Gui Patin : II, 297 ; III, 78. Au sieur Mulot, son confesseur, il apprend un jour que pour tirer une âme du purgatoire il faut autant de messes qu'on mettrait de pelotes de neige en un four pour le chauffer. V. aussi, Amelot de la Houssaye : *Mémoires*, 1742, II, 93 et s. ; Richard Simon : *Lettres choisies*, 1700, p 1 et s. Un autre jour, il fournit à Abra de Raconis, casuiste à la farce qui, dans la suite, commit maints ouvrages redondants, des textes burlesques sur lesquels il l'invite à prêcher devant lui en ridicule. Plus tard il lui donne le chapeau. V. également, Tallemant : V. 130. Des-

Le caractère de ce politicien subtil se départage en aspects vraiment comiques. Les peintres à ses gages le représentant sous des apparences souvent inattendues. Car nul ne goûte plus que lui la variété et la splendeur des costumes, tantôt enveloppé en des robes de magnifique incarnat et tantôt vêtu comme un coquet, à l'espagnole. Lorsque Malherbe écrit à Racan : « Je vous jure qu'il y a en cet homme quelque chose qui excède l'humanité »[1], il juge, semble-t-il, avec autant de précision de ses penchants intimes que de ses méthodes politiques. Richelieu se veut, en effet, comme les seigneurs de la Renaissance, enveloppé de majesté. Ses châteaux et ses palais surabondent d'un luxe pour lequel aucun sacrifice ne lui paraît superflu. Il pensionne des nains, des musiciens, des danseurs. Il épand chez les argentiers fournisseurs d'accessoires de ballets, les épiciers vendeurs de confitures, les brodeurs ornemanistes de satins et de velours, une pluie d'or perpétuelle. De toutes parts les chiens de race et les oiseaux rares lui arrivent avec de pesantes notes de transport et de nourriture [2].

La sensualité chez lui remplace l'affectivité.

rain, pour avoir prêché de même sorte, obtient un prieuré de 800 écus de rente. V. encore, Tallemant : IV, 149. Il envoie chercher pour le divertir J.-P. Le Camus, évêque de Belley, doué de qualités plaisantes.

1. *Recueil de Lettres nouvelles*, 1640, I, 49, datée du 10 sept. 1625.

2. Mathieu de Morgues : *op. cit.*, *Très humble, très véritable et très importante remonstrance...* p. 49 ; Brièle : *Collection de documents inédits pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris*, 1887, IV, 291 et s.

Parfois il la met au service de ses ambitions. Ainsi frôla-t-il plus que de raison la Galigaï, cajola-t-il humblement Marie de Médicis[1] et tenta-t-il de s'acquérir par le viol la duchesse de Chevreuse[2].

Mais le plus souvent il l'abandonne au gré des inclinations. Il reçoit au lit Marie de Gonzague dont la grâce le révolutionne et lui offre faveurs en échange de faveurs[3]. Pour plaire à Anne d'Autriche qu'il convoite, il se déguise en baladin, pantalons de velours vert, jarretières à sonnettes d'argent et, castagnettes en mains, danse la saralande[4]. D'ailleurs il ne recueille partout que

1. Mathieu de Morgues : *op. cit.*, *Très humble, très véritable et très importante remonstrance*, p. 18; Tallemant : II, 8. Pour Marie de Médicis, tous les documents du temps prouvent qu'il lui accorda davantage qu'une admiration de serviteur. V. Durand : *Histoire des amours de Grégoire VII, du cardinal de Richelieu, de la princesse de Condé et de la marquise d'Urfé*, 1700, p. 61 et s. Le chapitre de ce petit volume, consacré aux amours de Richelieu, a été reproduit dans les *Souvenirs de M. le comte de Caylus*, 1805, p. 240 et s., comme lui appartenant. On le retrouve, plus tard, publié comme inédit par Chardon de la Rochette sous le titre : *Histoire secrète du cardinal de Richelieu ou ses amours avec Marie de Médicis et Mme de Combalet, depuis duchesse d'Aiguillon*, 1808. Enfin M. H. Forneron, très mal renseigné, a cru devoir le considérer comme l'une de ses plus riches trouvailles et le publier sous le titre nouveau : *Les amours du cardinal de Richelieu. Roman inédit de l'hôtel de Rambouillet*, 1870.

2. Mathieu de Morgues : *Conversation de Me Guillaume avec la Princesse de Conty dans les Champs-Élysées*, 1631; V. aussi, Cousin : *Mme de Chevreuse*, 1868, p. 91, qui, ignorant les affirmations du pamphlétaire, atténue la conduite de Richelieu à l'égard de son héroïne.

3. Tallemant : II, 42.

4. Brienne : *Mémoires*, édit. Barrière, I, 274 et s.; Tallemant : I, 415; Retz : I, 15. Motteville : I, 28 ne confirme pas cette

rebuffades. Sans doute faut-il attribuer ces insuccès notoires à sa manière pédante de galantiser[1]. On le prend si peu au sérieux qu'il en est réduit à se contenter de liaisons médiocres. Mme Bouthilier, dit on, calma ses ardeurs d'adolescent[2]. Il visite, la nuit, en habit de cavalier, Mme de Fruges, femme blette traînant dans les cabinets l'orgueil morose d'avoir servi de « paillasse » à Buckingham[3]. A Mme de la Meilleraye, il apprend de quelle façon savoureuse et profitable se peuvent resserrer les relations de famille[4]. Plus tard il disputera au comte de Soissons l'attention de la duchesse d'Elbeuf[5] et s'abandonnera à des faiblesses sexuelles dont sa dignité de prince de l'Eglise eût dû à jamais le préserver.

Et malgré son ingéniosité constante à agrémenter l'existence, il ne parvient pas à gagner la sérénité d'esprit. Les complots, toutes les machinations qui l'enveloppent le surexcitent souvent jusqu'à la démence. Tel jour, après quelque victoire chèrement achetée par les embastillements et la pendaison, il parcourt les salles de son palais hennissant comme un cheval. Il lance des ruades à ses domestiques et s'installe, comme devant une

anecdote mais ne nie point l'amour de Richelieu pour la reine. V. aussi, *Les Amours d'Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, avec M le C. D. R., le véritable père de Louis XIV, roi de France*, 1693.

1. Tallemant : I, 175; Retz : I, 33.
2. Tallemant : II, 283.
3. Retz : I, 19.
4. Retz : I, 33.
5. Isaac Claude : *Le comte de Soissons*, 1699.

mangeoire, devant son billard. Cela jusqu'à épuisement de ses forces. Ensuite il s'endort, transpire abondamment et perd le souvenir de sa métamorphose[1].

Il se sait affreusement détesté, si détesté qu'il ne sort point sans cotte de mailles et sans se faire accompagner d'hommes populaires, comme le maréchal de la Force. Des gardes particuliers l'environnent. En outre un suisse, Hense, et un huissier gigantesque, La Folaine, le protègent contre les attentats. Car s'il se défie des seigneurs qui garnissent son antichambre, il appréhende plus encore la fureur des bourgeois lésés par lui dans leurs intérêts et qui le viennent menacer jusqu'en son cabinet[2].

Des apologistes lui sont nécessaires depuis ceux qui écrivent sa vie jusqu'à ceux qui encensent ses actes. Balzac perd sa sollicitude pour ne lui avoir pas en temps voulu ménagé suffisamment de ces hyperboles dont il couronne jusqu'aux valets. Les thuriféraires lui adoucissent les remords. Il imagine que leurs louanges atténueront, devant le jugement futur, les rancunes des mémorialistes et les injures des pamphlétaires[3].

1. Duchesse d'Orléans : *Correspondance*, 1863, t. I, p. 240; Isaac Claude : *op. cit.*, p. 35

2. Gui Patin : *op. cit.*, I, 51 ; Montchal : *Mémoires*, 1718, I, 8 et 9; Mathieu de Morgues : *op. cit.*, *La vérité défendue* .., p 46.

3. Nous avons sous les yeux plus de deux cents dédicaces de volumes et de poésies dont nous ne pouvons faire état, Richelieu n'étant, en somme, dans ce volume, qu'un personnage de second plan. Les pamphlets qui l'intéressent sont encore plus nombreux et les chansons fourmillent.

Une telle mélancolie l'afflige qu'il y cherche sans cesse des dérivatifs. Tout homme qu'il utilise doit, sous peine de défaveur, l'amuser. Lorsque ses amuseurs ordinaires le fatiguent ou lui manquent, il en envoie quérir par la ville. Il les trouve parfois mal disposés. Mme Pilou, laide et barbue à donner le frisson, refuse de le satisfaire. Mlle de Puisieux, plus maligne, lui chante, pour s'en railler, un air irrévérencieux dont les laquais se réjouissent :

J'ai grand mal au vistanvoire
J'ai grand mal au doigt[1].

Dès lors, on conçoit quel empire Boisrobert, le plus divertissant des hommes, doit nécessairement prendre sur ce ministre morose. A son retour de Rome il retrouve instantanément les privilèges qu'il craignait d'avoir perdus. Plus que jamais le cardinal se calfeutre parmi ses familiers et quémande des bons mots. Son cabinet est l'endroit du monde où l'on raille avec le plus d'âpreté les ridicules du temps. Pour notre poète la nécessité s'impose, afin d'être mieux écouté, de surpasser en gentillesse les badins qui s'y rencontrent. Cela n'est pas une tâche facile. Des êtres comme Bautru se laissent malaisément distancer sur le terrain des quolibets. Il les débite comme une cascade coule, intarissablement. Mais on se lasse

1. Tallemant : I, 422, 471. Sur la mélancolie de Richelieu, V. Mathieu de Morgues : *op. cit.*, passim et *Charitable remonstrance...*, p. 58.

davantage des traits d'esprit que des contes. Bautru voile à peine sa brutalité. Boisrobert, au contraire, s'efforce d'échapper à la vulgarité. Par là il obtient une attention plus soutenue.

Néanmoins sachant qu'entre eux les familiers se détestent et qu'avec ténacité ils se disputent l'intérêt du cardinal, il adopte à leur égard une attitude toute d'aménité. Evitant de les desservir, du moins ostensiblement, il les oblige à une bienveillance semblable et, de cette sorte, prévient des disgrâces toujours possibles. L'abbé de Beaumont, maître de la chambre, les sieurs Le Masle des Roches et de la Freselière ne manifestent à son endroit que prévenances et sollicitude [1]. Le médecin François Citois dont Richelieu, toujours malade, goûte le commerce savant, lui voue, même aux heures infortunées, une affection désintéressée [2]. Antoine Rossignol, secrétaire du chiffre, lui offre, pour apaiser son ardeur à boire et à babiller, sa maison où règne une femme charmante. Rossignol paraît même attirer plus particulièrement que les autres employés du cardinal l'amitié de Boisrobert. C'est un albigeois madré qui montre à démêler le mystère des lettres chiffrées une sagacité merveilleuse. Par de patientes études, il arrive à élucider leur langage et à découvrir les vœux

1. *Recueil de Lettres nouvelles*, 1634, II, 438.

2. Boisrobert: *Les Épistres*, autres œuvres, 1647, p. 47; 1659, p. 72 Sur ce médecin, V. Neufgermain: *op. cit.*, 2e part., p. 139; Gui Patin: *op. cit.*, I, 62, 308, 345; Chapelain : *op. cit.*, 1, 460; Balzac : *Œuvres*, 1665, I, 338; *Menagiana*, 1715, III, 81. On trouve des vers de lui en tête du *Jardin du cabinet poétique de Paul Contant*, 1628.

passionnés que voile leur impassibilité mathématique. Cette science permit à sa roture d'atteindre à la noblesse et à sa pauvreté de s'enrichir. Richelieu l'apprécie comme une sorte de mage initié aux rites d'une nouvelle kabale. Boisrobert le considère ainsi qu'un être d'étrangeté, venu d'une région démoniaque où il aurait étudié sous des maîtres infernaux un art incompréhensible à de médiocres intelligences. Il l'encense avec un sentiment de terreur admirative. Mais il préfère en lui l'homme simple qui l'invite à partager ses agapes.

Car Rossignol, au sortir des grimoires, démontre que son cœur non plus que ses sens ne furent asséchés par la pratique constante des chiffres. Il manifeste à son épouse, grosse de ses œuvres, une tendresse jamais lasse de mignotteries et baisotteries. Soit dans l'histoire, soit dans la légende oncques ne vit couple plus folâtre. Il est vrai, Mme Rossignol synthétise toute la grâce féminine et Boisrobert déclare son amitié « plus douce que sucre à la crème ». Elle préside aux repas excellents arrosés de vins nombreux que maintes circonstances propices suscitent en sa maison. Boisrobert s'y conjoint, le verre en mains, avec des assoiffés capables de lui tenir tête, le baron de la Baume, provençal qui porte en son cerveau et sur ses lèvres le soleil de sa région natale [1], Gineste et l'abbé de Jassinte, Faret et Vaugelas [2].

1 Boisrobert : *Les Epistres*, 1647, p. 145 ; Tallemant : VII, 329.

2. Sur Rossignol et son groupe, V. Boisrobert : *op. cit.*, 1647,

Nul différend, à travers les années, n'amoindrit le sentiment que notre poète professe pour le ménage Rossignol. Cette constance affectueuse vient évidemment de ce fait que le secrétaire du chiffre ne le jalouse point et ne cherche pas à lui nuire. En outre, il ne prête nullement au ridicule. Aussi la raillerie de Boisrobert l'épargne-t-elle. Elle trouve autour d'elle d'autres sujets sur lesquels s'exercer dignement. Isaac de Laffemas, personnage louche que l'on accuse d'avoir rempli, au temps de sa trouble jeunesse, parmi les troupes ambulantes de comédiens, des rôles de fariné et qui autour de Richelieu, dépense en épigrammes un esprit cinglant, en est parfois victime. Car, l'ayant aidé à conquérir quelque charge, Boisrobert s'arroge le droit de stigmatiser son manque de scrupules et cet instinct sanguinaire qui, plus tard, lui procurera une renommée de bourreau [1].

p. 44, 51, 150, 163 ; Tallemant : II, 32, 33, 93, 94; III, 308-309 ; Rangouze : *Lettres panégyriques aux ministres d'Estat*, 1650, p. 69; Rapin : *op. cit.*, III, 330 ; Perrault : *Les Hommes illustres*, 1696-1700, I, 57.

1. Tallemant : V. 67 *ad notam* : « Boisrobert disoit que quand Laffemas voyoit une belle journée, il s'écrioit : Ah ! qu'il feroit beau pendre aujourd'huy ! » Sur ce Laffemas, V. Tallemant : passim et surtout V. 65 et suivants ; Garasse : *op cit.*, p. 95, 176. 179, 181, 183 ; Colletet : *Epigrammes*, 1653, p. 112 ; *Œuvres poétiques de Beys*, 1652, p. 187 ; Rangouze : *Lettres panégyriques au chancelier...*, 1650, p. 29; Théophile de Viau : *Lettres*, 1641, p. 149 ; Loret : *Muze* des 26 septembre 1653 et 24 mars 1657 ; Retz : *op. cit.*, II, 388 ; Motteville : *op. cit*, I, 53 et s., 67, etc... Renaudot : *Gazette* de 1637, p. 715, enregistre la nomination de Laffemas comme lieutenant civil et dit que le cardinal de Richelieu lui fait des cadeaux pour

Tous les passants, tous les domestiques du vaste hôtel de Richelieu dont notre poète ne craint pas les représailles doivent ainsi se soumettre à sa narquoiserie. Avec quelques plaisants de son espèce, il poursuit d'une persécution continuelle le malheureux abbé Maugars qui, dans les concerts organisés pour Richelieu, tient avec avantage les parties de viole et, dans les affaires, la place enviée d'interprète pour la langue anglaise. Il est vrai ce Maugars, par une morgue intraitable, soutenue d'un grain de folie, prête l'aile aux malices de ses tourmenteurs. Toujours leurs meutes ricanantes pourchassent son petit collet et le cardinal lui-même leur offre volontiers assistance. Boisrobert organise les complots que ses compères, Citois, l'abbé de Beaumont, Bautru, exécutent.

Un jour, contemplant le facies grotesque au frontal déprimé du mince tripoteur de notes, il imagine de bafouer à la fois son amour du gain et son physique déplorable. Tout d'abord il s'efforce d'endormir sa méfiance et lui promet d'intéresser l'Eminentissime à son sort. Maugars exulte et attend avec anxiété le résultat d'une démarche dont on lui affirme l'efficacité. Effectivement Boisrobert, en confidence, l'avertit bientôt que son maître le tient en haute estime. Il l'engage à demander sur-le-champ l'abbaye de Cranétroit vacante par la mort de son titulaire.

qu'il puisse paraître dignement devant le peuple de Paris. A partir de ce moment, ladite *Gazette* mentionne toutes les pendaisons auxquelles se livre ce brave homme.

— S'il vous l'accorde, lui dit-il, vous irez aussitôt chez M. Charpentier vous informer de l'endroit où se trouve cette abbaye.

Maugars s'époumonne à remercier le bon messager et jure sa vie de garder le souvenir de l'office rendu. Puis, d'un pas délibéré, il court chez le cardinal et formule sa requête. Richelieu se doute immédiatement d'où vient la supercherie. Avec un sourire où l'autre ne discerne que de la bienveillance :

— Mais oui, monsieur l'abbé, je vous accorde l'abbaye de Cranétroit et je ne doute point que vous ne la conserviez le reste de vos jours.

Nouveaux remerciements et nouvelles protestations de dévouement du pauvre homme qui, toujours courant, pénètre en le cabinet de Charpentier. En quelques mots essoufflés, il explique les motifs de son entrée intempestive. Mais le secrétaire du cardinal n'a guère le loisir de participer à ces farces. Il pense qu'on se veut moquer de lui et considérant avec mépris le fol qui l'interroge sur la situation de son bénéfice fantôme :

— Que me venez-vous lanterner, lui crie-t-il, avec votre abbaye de Cranétroit ? Apprenez, monsieur le visionnaire, que cette abbaye n'existe que sur votre front [1].

1. *Carpentariana*, 1724, p. 313 et s. ; Tallemant, II, 329. Toute l'*Historiette* de Maugars est remplie des bons tours que lui jouent Boisrobert et ses acolytes. Nous ne rapportons pas les autres anecdotes qui présentent un moindre intérêt. Parfois notre poète choisissait des personnages plus considérables pour l'exercice de sa verve caustique : « Un jour, dit Tallemant (II, 188), Richelieu fit mettre à sa table Tubeuf

Consterné, Maugars s'enfuit, gonflé de haine d'avoir été joué. Néanmoins Boisrobert et ses complices ne supporteront point les conséquences de sa colère. Il ne peut rien contre eux. Il avalera cent autres couleuvres et les marmitons de cuisine, témoins de ses disgrâces, lui feront, sans qu'il en tire vengeance, des charivaris. Personne ne le plaint ni ne le défend Il est ridicule.

Ainsi, à parfaire ces facéties, Boisrobert répond au « Resjouissez-moy, si vous en avez le secret » que sans cesse le cardinal de Richelieu lui adresse, tantôt comme une prière et tantôt comme un ordre [1]. Toujours il réussit à lui rendre un peu de la sérénité qu'il souhaite pour se replonger dans les affaires. Et c'est pourquoi l'Eminentissime le chérit comme son serviteur de prédilection. De telle sorte que le poète gagne peu à peu une puissance capable de contrebalancer celle des secrétaires d'Etat. Chapelain, correspondant avec Balzac, écrit : « Il s'eslève en faveur et pour-

(président au Parlement) qui en fust si surpris, à ce que dit Boisrobert, que tout hors de luy, il mettoit les morceaux dans ses yeux au lieu de les mettre dans sa bouche. »

1. Tallemant : I, 46 *ad notam*. V. aussi, II, 19 *ad notam* : « Pour monstrer la grande puissance du cardinal, dit le chroniqueur, on faisoit un conte dont Boisrobert divertit S. E. Le colonel Hailbrun, escossois, homme qui estoit considéré, passant à cheval dans la rue Tictonne, se sentit pressé. Il entre dans la maison d'un bourgeois et descharge son paquet dans l'allée. Le bourgeois se trouve là et fait du bruit. Ce bonhomme estoit bien empesché Son valet dit au bourgeois : « Mon maistre est à M. le cardinal. — Ah ! monsieur, dit le bourgeois, vous pouvez chier partout puisque vous estes à S. E. ! »

roit prendre, avec le temps, les mœurs que donne la fortune [1]. »

Mais Chapelain se montre mauvais prophète, car, à la vérité, si Boisrobert, grisé par son extraordinaire réussite, s'abandonne parfois à des crises d'orgueil saugrenu, il ne tarde pas à recouvrer sa véritable nature où la simplicité et la modestie se confortent d'une inépuisable obligeance. Il pourrait, à la manière des autres favoris, afficher une morgue insolente, se corrompre à la contagion de fatuité sotte dont la cour est imprégnée. Une suite de flatteurs partout l'accompagne et, à son lever, les plus grands seigneurs ne dédaignent pas de se mêler au menu fretin des solliciteurs [2]. De toutes les provinces et particulièrement de Normandie, des lourdauds en masses compactes lui arrivent, munis de recommandations, et le fatiguent, et le harcèlent. On l'honore d'appellations superbes. On lui tire le chapeau jusqu'à terre. On l'adore ainsi qu'une divinité. On paye d'Hozier, le généalogiste, pour qu'il étende jusqu'à tous les normands sa parenté précieuse. Des nobles d'une naissance illustre se vantent de lui appartenir. Et son carrosse parcourt les rues flanqué d'une escorte de cavaliers avides de l'entretenir [3].

Cette multitude de fâcheux sait que Boisrobert

1. Chapelain : *op. cit.*, I, 29, *A. M. de Balzac*, datée de mars 1633.

2. Boisrobert : *Les Epistres*, 1659, p. 17, *A M. le comte de Noailles*.

3. *Ibid.*, p. 1 et s. *A Mgr le Cardinal* Mazarin). Sur la faveur de Boisrobert, V. Scarron : *Œuvres*, 1786, I, 160 ; VII, 181.

résiste malaisément à une requête et que son âme, accessible à la pitié, trouve un remède aux blessures les plus cuisantes de la misère. Mille indifférents par lui gagnent des emplois supérieurs à leur mérite et ses amis les obtiennent sans avoir — tant est grande sa bonté naturelle — la peine de les quémander. Cependant notre poète n'ignore pas l'art de distribuer l'eau bénite et tous les subterfuges par lesquels on se débarrasse des importuns. Sur les derrières de sa maison, il a dû, pour fuir leur incommodité, faire pratiquer une porte de sortie [1]. Ce stratagème lui procure, durant quelques jours, la facilité de circuler sans cortège. Mais bientôt la porte flairée est découverte et le favori enrage d'en être pour ses frais d'imagination.

Dès lors, il n'essaie plus de se soustraire à la clientèle qui l'accable et le ronge comme un vol de sauterelles ronge un pré. Il est le porte-parole de tous les dénuements et sa véhémence à les soulager va jusqu'à lui procurer des rebuffades et des disgrâces. Balzac lui écrit :

Monsieur, j'ay pitié de vostre bonne fortune. La cour qu'on vous fait me seroit un honneur insupportable et je ne donnerois pas mes matinées pour tous les compliments de Paris. C'est la fleur et la pureté du jour que l'on vous ravit et le temps de la méditation et de la prière que la complaisance vous usurpe. Il n'y a point de créancier, ni de sergent dont vous n'eussiez meilleur marché que de ces fâcheux amis.

1. Balzac : *Œuvres*, 1665, I, 246, *A M. de Boisrobert*, datée du 1er déc. 1634.

Vous estes malheureux d'estre si aimé et un homme nécessaire à tant de gens est de nul usage pour soi-mesme. Il vaut encore mieux passer pour rustique que de se prostituer par civilité et ne point sacrifier aux Grâsses que d'estre la victime de ce sacrifice. Vous voudriez bien vous en desdire, mais il n'est plus temps. Il faut que vous soyez tousjours le médiateur entre Apollon et les poètes; que vous ayez tousjours mille affaires en prose et en vers; que vostre chambre soit tousjours le passage de l'Université à la Cour[1].

Et néanmoins Balzac, malgré ses grandes protestations, utilise à toute heure, pour toutes sortes de motifs et toutes sortes de gens, le crédit de Boisrobert[2]. Et Chapelain, non moins intéressé, l'obsède de placets perpétuels. Tout d'abord, il faut que notre poète le délivre de l'obligation de suivre à Rome, comme secrétaire, l'ambassade du comte de Noailles[3], puis qu'il transmette au cardinal une interminable dissertation historique[4], enfin qu'il trouve pour une ode dont Chapelain veut régaler l'Eminence son ancien talent d'avocat habile à persuader. Effectivement toutes causes sont gagnées. L'ode revient munie des corrections augustes[5]. On

1. Balzac: *Œuvres*, 1665, I, 246, datée du 1er déc. 1634.

2. Chapelain : *op. cit.*, I, 29. V. également Balzac : *op. cit.*, 1665, I, 234, 455, *A M. de Boisrobert*. Nous verrons par la suite quels services Boisrobert lui rendit.

3. Chapelain : I, 33, datée du 1er mai 1633. V. aussi, I, 37. La grâce, par l'entremise de Boisrobert, est accordée.

4. *Ibid.*, I, 35.

5. *Ibid.*, I, 37. V. aussi, I, 39, 40. Boisrobert présente ensuite au cardinal l'ode imprimée ; I, 40. Boisrobert offre au R. P. Joseph un exemplaire de l'ode susdite. T. de Larroque, éditeur

l'imprime. Et voici qu'à force de sollicitations, Boisrobert impatiente son maître qui le jette brutalement à la porte. Il tombe dans un désespoir affreux et, durant de longues journées, erre, dans les jardins de Ruel, comme ombre lamentable. Puis, n'y pouvant plus tenir, il regagne avec appréhension l'antichambre où il a coutume d'attendre les ordres du cardinal. Or, ce dernier, las de l'entretien d'un personnage comme lui mélancolique, appelle de toute son âme un divertissement.

— Citois, demande-t-il, qui est là-dedans?

— Il n'y a, Monseigneur, que le pauvre Boisrobert. Je l'ay trouvé tantost dans le parc qui alloit se jetter dans l'eau si je ne l'en eusse empêché.

— Faites-le venir.

Boisrobert entre. Le cardinal aussitôt voit bien qu'il ne saurait se passer de cet admirable satellite. Car la joie avec lui illumine la pièce. En quelques minutes, il a débité cent contes et formulé cent nouvelles dont le prélat douloureux et glacé s'échauffe et se désopile. Les colères sont oubliées et les distances. Il ne demeure plus, entre les grands panneaux illustrés par Philippe de Champagne, que deux collégiens optimistes [1].

Et Boisrobert en profite pour reprendre, en

des lettres de Chapelain, ignora qu'il existe à la Bibl. nat. deux exemplaires de l'ode en question: Paris, J. Camusat, 1633, in-f° de 18 p (Ye 144 et Z, 755). On trouve également cette ode dans les *Nouvelles Muses des Sieurs Godeau, Chapelain*, etc., 1633, p 21. Elle eut deux autres éditions: Paris, 1637, in-4° et 1660, in-4°.

1. Tallemant : II, 392, 393 ; Chapelain : *op. cit* , I, 41, *ad notam* signale la disgrâce de Boisrobert causée par lui. V. aussi, même page, une lettre de la même époque.

faveur de Chapelain, la conversation à l'endroit où il l'avait si malencontreusement laissée. Car le béjaune gîté en la rue des Cinq Diamants veut que sans cesse Richelieu entende à ses oreilles résonner son nom roturier. Il se défend de désirer quoi que ce soit et même la plus maigre pension. Mais, à la vérité, il ne pense guère à autre chose, étant plus encore que de gloire, affamé de biens. Il commence, à cette heure, la mémorable *Pucelle* qui le fera le plus houspillé des hommes et cherche à l'enrichir de la vertu dont la maison de Richelieu brille incomparablement [1]. Boisrobert accepte la mission qu'il lui demande de remplir. Il clame son nom en toutes circonstances. Il le signale même à Pierre Seguier qui vient d'obtenir le sceau de France et marque quelques hypocrites velléités d'encourager les gens de lettres. Et, à la fin Chapelain, avec son obséquiosité coutumière, le remercie de la pension inévitable dont les princes de l'Église, comme les autres, récompensent en ce monde la bassesse et la courtisanerie [2].

1. Chapelain : *op. cit.*, I, 41. Nous ne pouvons rapporter les termes des lettres de Chapelain. On ne saurait imaginer à quelles louanges écœurantes se livre ce personnage dont la critique, à défaut de la poésie, mérite qu'on s'y intéresse.

2. Chapelain : *op. cit.*, I, 59 et 69. V. aussi, I, 45, 52, 55. V. également, sur les relations de Boisrobert avec Chapelain, Tallemant : III, 267, 268, 273, *ad notam*. Chapelain : I, 12, fait sa déclaration de principe, à l'égard des grands, en ces termes ; « Leur grandeur les occupe et les remplit. ils ne voyent rien hors d'eux-mêmes et dorment continuellement pour autruy ; il faut les réveiller sans cesse si l'on en veut tirer quelque faveur ou si l'on veut les faire acquitter de leurs dettes. »

On croirait désormais ce pleutre satisfait de son sort et Boisrobert pour longtemps délivré de ses doléances. Mais, n'osant de quelque temps parler pour lui-même, il parle pour ses amis. Or ses amis sont innombrables comme les fourmis d'une fourmilière et pauvres à rivaliser avec Job sur son fumier. Boisrobert n'a guère à s'en féliciter. Il montre un jour à l'un d'eux, Ogier de Gombauld, des vers de sa façon. L'autre les hume et parce qu'il est de l'ancienne cour, farci de principes surannés, il ne les goûte point. Il ne formule pas, à la vérité, toute sa pensée, mais son jugement s'exprime par une phrase, qui, chez lui, indique la désapprobation :

— Je n'y suis pas accoustumé, dit-il.

Cela stupéfie Boisrobert qui considère avec quelque fierté ses œuvres. Néanmoins il contient son ressentiment.

— Hé, mon cher, répond-il en se mettant à genoux, je vous prie, accoustumez-vous-y pour l'amour de moi [1] !

Puis bientôt, talonné par Chapelain [2], il se résigne à présenter au cardinal un *Panégyrique* dont Gombauld attend merveille. Richelieu, sur ses instances, l'accepte, le place auprès de son lit et dit :

— Je m'esveilleray cette nuit et je me le feray lire !

Or Boisrobert ne veut point qu'un garçon apo-

1. Tallemant : III, 243.
2. Chapelain : *op. cit.*, I, 52.

thicaire, couchant dans la chambre de Son Eminence, écorche cette pièce. Adroitement il la subtilise. La nuit venue, Richelieu s'éveille et ne trouve pas le *Panégyrique*. Il envoie voir si Boisrobert est couché. On lui répond négativement. Notre poète descend, avoue son larcin et qu'intentionnellement il ne s'est point reposé. Puis, avec cet art qui lui permet de surpasser, au comique comme au tragique, les meilleurs histrions du royaume, il lit, de façon à leur gagner l'estime, les vers rugueux dont il adoucit les rencontres néfastes de consonances [1].

Et que Richelieu apprécie cette production ne lui suffit point. Il veut qu'une récompense s'ensuive. Car Gombauld gémit d'une pauvreté mortelle. Une pension que la reine mère lui servait pour le remercier de lui remémorer l'aspect physique d'un amant florentin, lui doit être rétablie sur des prétextes plus honorables. Boisrobert s'y emploie et le panégyriste le glorifie de la réussite en le parant du titre « d'ardent solliciteur des Muses incommodées [2] ».

Ce titre d'ailleurs lui agrée, au-dessus de tous les autres. Il l'engage à se dévouer davantage à

1. Tallemant : II, 389. Le *Panégyrique* de Gombauld fut écrit à l'occasion de l'élévation de Richelieu à la dignité de chevalier de l'ordre. V. aussi, III, 245, une autre circonstance où Boisrobert essaie, sans y parvenir, de rendre service à Gombauld.

2. Boisrobert : *Les Epistres*, 1647, p. 12; 1659, *Advis*; Tallemant : III, 243 Cette pension fut rétablie en partie seulement. V. *Lettres de Gombauld*, 1647, p. 243 où il exprime sa gratitude et spécifie le rôle bienfaisant de Boisrobert à l'égard des gens de lettres.

ses confrères les poètes calamiteux. Godeau qui n'est point encore évêque de Vence, mais un simple papillon de l'hôtel de Rambouillet, éprouve la douceur de ses bienfaits [1]. Baudoin [2], Porchères d'Arbaud [3], Silhon [4], Serisay [5], successivement et bien qu'il ne les aime guère, ne réussissent à toucher le cardinal que par ses incessantes prières. Guillaume Colletet dont les maquerellages l'écœurent et qui lui vient sottement un jour demander raison d'un pauvre mot lancé sur ses complaisances de mari, obtient, malgré sa stupidité, une gratification inattendue [6] Racan, en train de se faire, par dénuement, le scribe poétique d'on ne sait quel commis de province, est par lui délivré de ce servage déshonorant [7].

Boisrobert réussit, en outre, à intéresser le chancelier Séguier à la gent littéraire tout entière et reçoit de lui, avec Chapelain, mission de désigner quelles pénuries méritent un secours immédiat [8]. Dès lors, il devient, dans le royaume, un être

1. Peiresc : *op. cit.*, II, 501.
2. Chapelain : *op. cit.*, I, 52.55.
3. *Ibid.*, I, 55.
4. *Ibid.*, I, 55.
5. Tallemant : III, 245.
6. Tallemant : III, 268 ; VII, 112 ; Chapelain : *op. cit.*, I, 55.
7. Tallemant : II, 354 *ad notam*. Boisrobert lui prête les 200 livres que le commis lui avait promises V. aussi sur les relations de Boisrobert avec Racan : *Rec. de Lettres nouvelles*, 1634, II, 448. Il le félicite d'hériter de la duchesse de Bellegarde, sa parente. Cette lettre est reproduite dans Louis Arnould : *Honorat de Bueil, seigneur de Racan*, 1901, p. 345.
8. Chapelain : *op. cit.*, I. 52 ; Balzac : *op. cit.*, I, 145. La lettre de Balzac déborde de reconnaissance et marque très nettement le rôle de Mécène que Boisrobert assume dès ce moment.

d'élection vers lequel la reconnaissance monte, en vers et en prose, comme un encens embaumé. Une ivresse très douce le pénètre. Il ne connaît point, dans sa vie, de félicité plus pure. C'est pourquoi, malgré qu'il souffre de leur importunité, loin de chasser ses solliciteurs il prévient leurs requêtes. Il se souvient, par exemple, que Mlle de Gournay végète tristement, entre sa dame de compagnie et sa chatte prolifique. La vieille fée ne songe guère, absorbée par sa religion pour Montaigne, que quelque pension rendrait plus savoureuse sa marmite. Boisrobert la va dénicher de son bouge et, de force, la présente à Richelieu. Le cardinal, pour le plaisir de railler, lui fait un compliment tout de vieux mots tirés de son *Ombre*. Comme, malgré ses manies, elle ne manque pas d'intelligence, elle perçoit l'ironie :

— Vous riez de la pauvre vieille, dit-elle. Mais riez, grand génie, riez puisqu'il faut que tout le monde contribue à votre divertissement.

Surpris de cette présence d'esprit, Richelieu, confus, demande pardon et, s'adressant à Boisrobert :

— Il faut faire quelque chose pour Mlle de Gournay, dit-il. Je luy donne deux cents escus de pension.

— Mais elle a des domestiques, répond le poète.

— Et quels ? reprend le cardinal.

— Mlle Jamin, bastarde d'Amadis Jamin, page de Ronsard.

— Je luy donne cinquante livres par an.

— Il y a encore ma mie Piaillon ; c'est sa chatte.

— Je luy donne vingt livres de pension, à condition qu'elle aura des trippes.

— Mais, Monseigneur, elle a chatonné.

Le cardinal ajoute encore une pistolle pour les chattons [1]. Mlle de Gournay, radieuse, pourra désormais suffire aux dépenses que lui occasionnent ses recherches alchimiques. Elle ne tarit plus sur l'adorable nature de son ami Boisrobert et lui exprime sa gratitude en des vers épouvantables [2].

Mais Boisrobert se soustrait vitement aux effusions de la vieille fille. Le cœur content, il accompagne pour la première fois de sa vie le cardinal à la guerre. Nous le retrouvons, en effet, à cette époque, en la ville de Nancy que les troupes royales viennent d'enlever au duc Charles IV de Lorraine [3]. A la vérité, le siège, les hauts faits des maréchaux, la bravoure de Louis XIII, la santé chancelante même de Richelieu le passionnent à peine. Personnellement il ne se découvre point de griefs contre le Lorrain et sa femme Nicole. Il surmonte même aisément son animosité patriotique dès qu'il les entrevoit. Car le duc, comme tous les princes lorrains, appartient à cette race de fols, romanesques et hâbleurs, dont

1. Tallemant : II, 345. V. aussi, *Les Advis et présens de la Damoiselle de Gournay*, 1634, p. 821-822, *Pour Mgr le cardinal de Richelieu*.

2. Mlle de Gournay : *Les Advis et présens...* 1634, p. 829, *A M. l'abbé de Bois-Robert*.

3. 1633, V. *Correspondance de Richelieu*, t. IV, p. 480 et s. ; Renaudot : *Gazette* de 1633, p. 395.

il recherche la compagnie [1] et la duchesse, galante selon l'occasion, favorisant les intrigues de son entourage montre une propension très vive à la littérature [2]. Lâchement il fréquente les deux partis et ne dédaigne pas d'ambitionner, pour quelques rimes éparses, l'argent ennemi.

Au milieu du bruit que font les gens de guerre et malgré la préoccupation que lui donne le caractère irritable de Richelieu gravement malade, il poursuit un dessein qui depuis longtemps tourmente son esprit. Parsemer à tous les vents des vers de circonstance, vendre aux uns et aux autres de l'immortalité, se mêler aux bateleurs de poésie qui encombrent les antichambres, les vaincre en délicatesse, en esprit, en puissance même ne le satisfait plus. Il veut, à son tour, demeurer dans la mémoire des hommes par quelques œuvres originales et profondes. Et c'est pourquoi le théâtre, plus que le roman où le succès trompa ses espérances, tente sa verve primesautière. En quelques heures, il échafaude le sujet de *Pyrandre et Lisimène ou l'Heureuse tromperie*, tragi-co-

1. Tallemant : I, 406; IV, 254; Conrart : *Mémoires*, édit. Michaud et Poujoulat p. 556 et s.; *Mémoires du Marquis de Beaureau*, 1691, passim ; Loret : *Muze hist.* passim; Motteville, Montpensier, Retz, Gourville, Rapin et tous les mémoires relatifs à la Fronde ; Chapelain : *op. cit.*, passim; *Bibl. nat.* N. acq. *mss* n° 330, *Poésies de M. de la Luzerne*, p. 192 ; Segrais : *Œuvres*, 1755, II, 89, 90, etc.

2. Tallemant : V. 323 et s., VI, 73; Loret : *op. cit.*, passim ; Chevreau : *Lettres nouvelles*, 1642, p. 309 ; Neufgermain : *op. cit.*, 2e part., p. 43 ; Rangouze : *Lettres panégyriques aux plus grandes reynes du monde*, 1650, p. 27, etc.

médie dont il imagine que Paris applaudira l'heureuse invention et la versification aisée [1].

A Nancy, sous les yeux de Mme Nicole, duchesse de Lorraine, il achève le quatrième acte lequel, à cause de cette auguste présence, emporte sa prédilection. Et lorsque la pièce est tout à fait terminée, il abandonne brusquement la Lorraine, et Richelieu, et la politique, n'ayant plus au monde d'autre désir que s'aboucher avec des comédiens [2]. Il hésite un instant entre les diverses troupes qui se partagent le soin de distraire la capitale. Puis il décide de s'adresser à celle qui détient le plus bel auditoire ayant le roi pour protecteur. Elle dresse ses tréteaux à l'hôtel de Bourgogne, au coin des rues Francoise et Mauconseil. Bellerose la dirige avec emphase.

Cet histrion, comme tous ses confrères, est persuadé que la première pièce d'un auteur ne peut être que méchante [3]. Néanmoins, plein de dis-

1. *Pyrandre et Lisimène ou l'heureuse tromperie*, tragi-comédie par le sieur de Boisrobert, Paris T. Quinet, 1633, in-4°. Cette pièce porte différents titres: *Pyrandre ou l'heureuse tromperie* ; *L'heureuse tromperie*, etc. Elle eut en 1642 une 2e édition sous le titre: *La belle Lisimène*. On la trouve reproduite dans *Recueil des meilleures pièces dramatiques faites en France depuis Rotrou jusqu'à nos jours*, 1780-1784, IV, 142. V. aussi, De Beauchamps: *Recherches sur les théâtres de France*, 1735, II, 133 ; Fr. Parfaict : *Hist. du Théâtre françois*, 1747, V. 8 et s ; Duc de la Vallière: *Bibl. du théâtre françois*, 1768, II, 382; De Mouhy : *Abrégé de l'hist. du théât. françois*, 1780, I, 378.

2. Balzac : *op. cit.*, I, 342, dit que Boisrobert se contenta d'aller jeter sa malédiction en Lorraine.

3. C'est l'opinion que Boursault : *Lettres nouvelles*, 1738, II, 260 et s attribue à la plupart des comédiens. Nous devons l'en croire. Etant auteur dramatique, il parle d'après expérience.

cernement, il réserve à Boisrobert, poète ordinaire de Richelieu, un accueil différent de celui qu'il eût réservé à tout écrivassier sans renommée. Quelques jours plus tard, notre héros gagne son approbation et celle de la troupe assemblée que captivèrent les merveilles de sa lecture. A la vérité il tint avec une éclatante supériorité chacun des rôles assignés à ces perroquets bavards. Si bien que, discutant par la suite les conditions pécuniaires en échange desquelles il leur abandonnera son manuscrit, il obtient à forfait une somme importante de leur générosité charmée [1].

Pyrandre et Lisimène mise aussitôt en répétition, Boisrobert s'occupe de lui organiser une publicité. Il rédige en vers des placards farcis de menteries. Il dresse le mémoire des personnages qui lui promettent d'assister à la représentation. De porte en porte il quémande des spectateurs, invitant les godelureaux à offrir à leurs maîtresses l'exemple de ses scènes amoureuses. Il suscite, contre les pièces à ce moment jouées au Marais et dont le succès pourrait contre-balancer sa propre réussite, des cabales protestataires. Enfin, assemblant en sa maison des Trois-Pucelles quelques amis dévoués à sa cause, il leur apprend les passages pathétiques qu'ils devront applaudir et louer à haute voix [2].

1. Chappuzeau : *Le théâtre françois*, 1674, p. 80 et s.
2. Donneau de Visé : *Nouvelles nouvelles*, 1663, III, 194 et s. C'est de cette sorte qu'au XVIIe siècle on assurait un triomphe aux plus mauvaises productions.

Ainsi, prémuni contre toutes éventualités fâcheuses, il est bientôt, avec ravissement, son propre spectateur [1]. A la vérité le sujet n'offre guère de complications. Il est basé sur la substitution, à un rendez-vous d'amour, d'un amant à un autre. L'intrigue se terminant par des mariages et du bonheur, de là l'*Heureuse tromperie* [2].

1. Nous ne donnons pas le compte rendu de cette pièce pour la bonne raison qu'on le trouve dans l'argument qui la précède. Nous avons dit qu'elle n'était que la transposition au théâtre d'un épisode de l'*Histoire indienne d'Anaxandre et d'Orazie*, 1629, p. 181 et s., roman précédemment publié par Boisrobert. Le 1er acte est franchement mauvais. Les autres intéressent sans passionner. Nous préférons de beaucoup l'épisode romanesque. Les héroïnes de notre poète ont, nous l'avons dit, dans l'amour un ton et des manières qu'on n'est point accoutumé à rencontrer dans le théâtre de l'époque. L'inspiration de Boisrobert lui vient de lectures d'ouvrages du XVIe siècle. Certains personnages, et notamment le geôlier qui apparaît à deux reprises, sont fort amusants. En résumé, *Pyrandre et Lisimène* est une pièce passable, souvent spirituelle et généralement bien versifiée.

2. *Bibl. nat. Fs Fais mss* n° 24330, *Mémoire de plusieurs décorations qui serve aux pièces contenues en ce présent livre. Commencé par Laurent Mathelot et continué par Michel Laurent*, en l'année 1673, f° 42. *L'Heureuse tromperie de M. de Bois-Robert.*

« Au milieu du théâtre il faut un beau palais et à un côté du théâtre une chambre et une tour avec une fenestre. Pour descendre et monter, il faut une eschelle de corde. Au bas de la dite chambre, deux ou trois portiques en jardinage et palissades, fleurs et fruits. Ladicte chambre doit estre à jour de ballustre et la tour aussy doit estre ronde soit en peinture ou ronds. De l'autre costé du théâtre, il faut deux prisons, une porte qui tient des prisons, un siège où se sied le geôlier. Il faut un trousseau de clefs, deux flambeaux d'argent ou d'étain garnis de chandelles. Un flambeau de cire pour un page, deux poignards, une lanterne sourde et une bougie. Une nuict au commencement du 2e acte et dure jusques au 3e acte. Une let-

DÉCOR DE PYRANDRE ET LISIMÈNE
d'après Mahelot

A la vérité *Pyrandre et Lisimène*, malgré la savante cabale organisée par son auteur, enregistre un médiocre succès et les libraires, pour en écouler les exemplaires imprimés, sont obligés de se livrer à maintes supercheries dont la moindre consiste à des changements de titres. Néanmoins la duchesse Nicole, par l'intermédiaire de l'abbé de Chanvallon, en sollicite l'envoi que Boisrobert accompagne d'une épître laudative[1]. Il espère que cette épître ajoutée aux gentillesses qu'il prodigua en Lorraine, lui vaudront, en retour, quelques pistoles reconnaissantes. Mais soit que la pièce ait produit un effet contraire à l'admiration, soit que la duchesse, comme on l'affirme, manque de générosité, l'espoir de notre auteur est déçu. Il conçoit, de cette déception, une violente colère dont Citois, le médecin, reçoit la confidence rimée :

J'ay trop bien dit, j'ay trop bien deviné
Que je serois enfin mal assiné [2]
Sur ce Lorrain et son chien de domaine.
Qui ne s'attend qu'à l'argent de Lorraine,
Mon cher Citoys, doit estre mal disné;
Si j'ay perdu ce que tu m'as donné

tre fermée. Une belle soutane et une robe de damas. Une chaire pour un Roy au cinquiesme acte. »

Cette nomenclature des objets nécessaires aux acteurs pour l'interprétation de la pièce, est accompagnée (f° 51) d'un dessin du décor, le meilleur que contienne le volume de Mahelot. Nous le reproduisons ci-contre.

1. *Recueil de Lettres nouvelles*, 1634, I, 241, *A Mme la duchesse de Lorraine.*

2. Pour assigné, on disait alors « être assigné sur tel revenu de prince ».

Tu ne m'as pas, au moins, abandonné.
Si j'ay ton cœur, je ne suis pas en peine,
J'ay trop.
Quelque autre iroit se noyer dans la Seyne,
Mais moy je voy mon espérance vaine
Sans murmurer et sans estre estonné.
Je suis content, Citoys, je suis borné
Non toutesfois jusqu'à dire à la Reyne
J'ay trop [1].

Le cardinal de Richelieu, revenu de la campagne de Lorraine, eût pu se formaliser de ce que Boisrobert ne lui dédiât pas la première de ses tragi-comédies [2]. Il n'y pensa point. Il se montra charmé de la nouvelle forme que son favori donnait à son talent. Voulut-il l'en récompenser ayant, en matière de théâtre, des desseins particuliers que notre poète servirait avec zèle? Voulut-il, tout simplement, lui faire oublier l'absence de courtoisie de Mme Nicole? Nul ne le pourrait dire avec certitude. Mais voici que Boisrobert, soudainement, reçoit de lui un canonicat et se métamorphose en l'un de ces chanoines du chapitre rouennais qui a, sur tous les chapitres du monde, l'avantage d'avoir fourni à l'Eglise les princes en myriades et maints vicaires du Christ.

Sans doute, après le don, par le pape Urbain VIII,

1. Boisrobert : *Les Epistres*, 1647, *Autres œuvres*, p. 47. *A M. Citoys*, rondeau.

2. *Pyrandre et Lisimène* est, en effet, dédiée à M. de Cahusac, lieutenant de la compagnie des chevau-légers du cardinal, dont il est assez souvent question dans *Correspondance de Richelieu*.

du prieuré de Nozay, Boisrobert abandonna-t-il l'épée pour la robe. Il parle, en un endroit de ses *Epistres*, de la soutane « en trois mois endossée »[1]. Nous ignorons quel évêque prit la responsabilité de l'ordonner[2]. Il doit, à cette heure encore, porter en enfer la peine de cet acte inconsidéré. Car si Boisrobert envisage avec satisfaction l'importance de la prébende qui lui advient sans avoir fait preuve de la moindre vertu théologale, il ne se montre pas disposé à changer d'existence. La contrition n'est chez lui qu'à fleur d'âme et le repentir lui semble un mot admirable dont on souhaite à autrui une compréhension plus exacte.

Balzac qui connaît à fond son ami prend prétexte de cette ordination subite pour lui adresser quelques lignes ironiques:

En attendant que j'aye le bien de vous voir, trouvez bon que je vous face un compliment qui ne sera pas long et que je me réjouisse avecque vous du recouvrement de vostre santé. Dieu a maintenant quelque intérest à vous la conserver puisque vous la lui avez consacrée et que vostre vie doit estre à l'avenir

1. Boisrobert: *Les Epistres*, 1659, p. 15 et s., *A Mgr le prince de Conty*.

2. *Bibl. de Châlons-sur-Marne, mss* n° 482, *Notice biographique et littéraire sur Boisrobert et ses ouvrages lue à la Société académique de Châlons-sur-Marne le 5 mars 1854*, par J. Garinet. Cet auteur dont la notice est demeurée manuscrite prétend, que Boisrobert aurait été ordonné par Abra de Raconis, évêque de Lavaur. Il commet une grave erreur, car Abra de Raconis fut sacré évêque de Lavaur le 22 mai 1639, c'est-à-dire neuf ans après l'obtention par notre poète de son premier bénéfice ecclésiastique et cinq ans après l'obtention de son canonicat.

une perpétuelle méditation de ses mystères. Je ne doute point qu'il ne bénisse ce saint désir et qu'à mon retour je ne trouve un grand prédicateur sous vostre soutane. Vous me montrerez autant d'homélies que vous m'avez autrefois monstré de sonnets et, au lieu de Parnasse et de Permesse, vous ne parlerez plus que de Sion et de Siloé. Modérez-vous pourtant un peu au commencement et soyez retenu en pays estrange. Je ne vous conseille pas de vous enfoncer dans les abysmes de la prédestination qui sont fameux par les naufrages de tant de pilotes ou, pour parler plus vulgairement, par les hérésies de tant de Docteurs. Si vous me croyez, vous laisserez battre les Jésuites et les Jacobins sur la question *de Auxiliis* sans vous mesler de leur différens ni les aller séparer. Le fréquent usage des sillogismes est très dangereux à la santé. Il n'y a rien qui eschauffe plus le sang que la dispute. Outre qu'après vous estre enroué pour la vérité, vous ne la ferez pas admettre à vostre adversaire ni ne pourrez le prendre tant qu'il pourra fuir par une distinction. Surtout, monsieur, que l'amour de la théologie ne vous face pas oublier les affaires temporelles et le soin de vostre fortune. Car autrement il vaudroit mieux que j'estudiasse à moitié et que vous fissiez la cour pour vous et pour moy. Comme je m'en acquitte extrêmement mal, vous y réussissez en perfection et je ne désespère pas de vous donner un de ces jours de la seigneurie révérendissime [1].

1. Balzac : *Œuvres*, 1665. I, 245, V. aussi, de la même époque (1633) une autre lettre de Balzac à Boisrobert dans laquelle il est dit que ce dernier brutalisa son ami pour secouer sa paresse à être aimable et à solliciter des avantages. Cette dernière lettre est reproduite dans *mss Conrart*, t. VIII, in-f°, p. 221 (*Ars*, n° 5417) qui la complète. Elle mentionne un incident cu-

Nous n'avons pas découvert la réponse de Boisrobert à cette lettre narquoise. Mais nous pouvons imaginer quels en furent les termes d'après la missive par laquelle il annonce à Mlle de Hautefort et à ses compagnes, les filles de la reine, son renoncement aux vanités de ce monde :

Mademoiselle. Avant que je prenne tout à fait congé du monde dont vous estes la plus belle et la plus agréable partie et que je suive les bons mouvemens que Dieu m'a donnez, permettez que je jette encore une fois les yeux sur vous pour bien considérer ce que j'abandonne ; et que vous regardant purement à l'avenir, comme un parfait ouvrage de Dieu, vostre beauté ne me serve plus qu'à méditer sur ses merveilles. Il est vray, mademoiselle, que n'ayant pas eu les mesmes sentimens autrefois, je ne vous ay pas tousjours regardée des mesmes yeux. Aussy je vous confesse ingénuement, aujourd'huy que je vous ayme du seul esprit et de la mesme sorte que l'on ayme les choses célestes, que je ne vous trouvay jamais si belle. Il y a plus d'innocence dans mon amitié qu'il n'en paroist sur vostre visage et vous figurant à moy telle que vous estes sans aucune émotion, j'ay plus de satisfaction de mon mérite que vous n'en avez de vostre beauté.

Je me sépare donc tout à fait du nombre de vos adorateurs, avec protestation de n'avoir plus rien de commun avec eux que le respect qu'ils vous portent. Je renonce bien aux vanitez, mais je ne renonce pas à la bienséance et comme je croirois vous offencer,

rieux. Boisrobert aurait violemment tarabusté chez Balzac où il se rend le plus souvent qu'il le peut, en présence du président de Bernières, un visiteur qui l'aurait contrecarré au cours d'une conversation.

je m'offencerois aussy moy-mesme si je ne continuois à vous honorer. Je sçay que quelquefois, après plusieurs autres, vous m'avez accusé d'estre volage ; mais je m'assure qu'à ce coup vous loüerez mon changement et approuverez sans doute le vœu solennel que j'ay fait de n'aymer et de ne servir plus qu'une beauté qui est la source de toutes les autaes. Ce n'est pas à vous seule, Mademoiselle, que je fais cette déclaration ; je la fais aussi à vos belles compagnes et aux autres beautez, pour la considération desquelles je confesse que j'aimay trop le monde autrefois. Contez-leur, s'il vous plaist, à toutes ma sainte métamorphose et préparez-vous comme elles à me voir, à mon retour en tout et pour tout changé [1]...

Boisrobert écrit de Rouen ces phrases hypocrites [2]. Il est allé lui-même prendre possession de son canonicat. Son sentiment ancien sur la ville normande ne paraît guère avoir varié, mais il s'y plaît davantage parce que, dès maintenant, il a réalisé son rêve d'y revenir en carrosse doré.

L'autorité qu'on lui reconnaît fait qu'à cette heure on s'informe de ses visites prochaines et que les seigneurs, les princes, les présidents aux parlements s'empressent de l'aller complimenter. Sur son passage se multiplient les révérences de gens qui jadis méprisaient le petit avocat sans renommée [3].

1. *Recueil de Lettres nouvelles*, 1634, II, 434, *A Mlle de Hautefort.*

2. Une lettre de Balzac : *Œuvres*, 1665, I, 444, nous indique que Boisrobert est à Rouen en mai 1634.

3. Boisrobert : *Les Epistres*, 1659, p. 3.

Il accomplit hâtivement les formalités prescrites par la règle pour la prise de possession de son canonicat. Le chapitre de Rouen, nous l'avons dit, compte parmi les plus illustres et les plus riches du royaume. Il se compose de cinquante chanoines et d'une foule d'ecclésiastiques inférieurs. Un costume lui est imposé. Mais depuis longtemps des tolérances ont fait tomber en désuétude les prescriptions à cet égard. Boisrobert omet donc de livrer sa tête au rasoir d'un barbier et la soutane violette lui semble un suffisant insigne de sa nouvelle profession sans y ajouter la chape, le lourd camail de fourrure et l'aumusse grise portée sur le bras gauche [1].

Les chanoines ses confrères lui assurent une grasse prébende pour laquelle il montre une évidente inquiétude. Il ne rencontre parmi eux qu'aménité et douceur. Ils comptent sur son influence à la cour. Bientôt, en effet, Boisrobert, par des démarches multipliées, augmente leurs rentes et obtient, en échange, d'être exempté en partie de la rigoureuse résidence [2].

1. R. P. Pommeraye : *Hist. de l'église cathédrale de Rouen*, 1686, p. 185 et s. V. aussi, même chapitre, les formalités de réception des chanoines. Sur l'importance du chapitre de Rouen, V. J. Gomboust: *Description des antiquitez et singularitez de la ville de Rouen*, 1655. Il nous aurait été facile de retrouver la composition exacte du chapitre, à cette époque, mais nous n'avons pas cru devoir nous livrer à des recherches dont le résultat eût été sans intérêt pour la biographie de Boisrobert.

2. Boisrobert : *Les Epistres*, 1659, p. 35 et s. Nous résumons en cet endroit plusieurs années de la vie de Boisrobert pour n'avoir point à revenir trop souvent sur son canonicat de Rouen.

Néanmoins les quelques obligations dont on ne peut le délivrer, le fatiguent et l'ennuient. Le séjour loin de la cour, malgré les louanges dont on l'environne, ne saurait lui plaire longtemps. Il ne goûte aucun plaisir à railler le marquis de Beuvron et son frère qui le promènent au travers de leurs champs d'avoine et de foin[1]. Il le distrait à peine, oubliant déjà ses fortes résolutions, d'écrire des lettres galantes aux pecques provinciales qui le harcèlent d'œillades[2]. Un instant même, il songe à résigner, malgré son importance, un bénéfice qui lui causera, chaque année, des dérangements et des amertumes d'exil. Il communique à Chapelain ses intentions. Mais l'illustre avare aussitôt le met en garde contre cette imprudente conduite :

... Pour vos dames, je ne m'estonne pas de la chasse qu'elles vous donnent et du plaisir qu'elles prennent en vostre compagnie. Il seroit bien estrange qu'un courtisan raffiné comme vous ne fust pas extresmement couru par des provinciales et que celuy qui a donné de l'amour aux plus belles du siècle ne piquast que légèrement celles qui ne s'estiment qu'autant qu'elles les peuvent imiter. Mais prenez garde à vous, car je ne vous tiens encore si guari ni si confirmé en grâce qu'avec ces objets devant les yeux vous ne fussiez capable d'oublier vostre condition présente et de chanter autre chose que des

1. Tallemant : II, 367, *ad notam.* ; *Bibl. nat.*, F^ds N. acq., *mss* n° 4529, p. 1. Beuvron appartenait à une famille normande et fut longtemps gouverneur du vieux château de Rouen.

2. *Recueil de Lettres nouvelles*, 1634, I, 263.

pseaumes et des leçons. Je vous connois si tendre et si fragile qu'à moins de vous bien préparer et de prendre une résolution bien ferme, il se pourroit rencontrer telle personne qui vous feroit pleurer autre chose que vos péchés.

Raillerie à part, j'approuve que vous establissiez une excellente réputation aux lieux où vous estes né[1] et où dans la suitte des temps vous pourrez faire vostre retraitte. Il n'y a point de vray plaisir ni de vray repos sans l'estime, laquelle je mets, après la vertu, au rang des premiers biens. Je vous conseille d'achever vostre résidence et de ne rien gaster dans vostre affaire par vostre précipitation. Vous sçavés ce que nous avons dit de la manière dont vous aviés à vous conduire en cecy avec Monseigneur[2] afin de ne luy laisser pas oublier ce que vous luy estes. Ce que vous avez à faire maintenant à mon advis, est d'escrire soit à luy, soit à vos amis d'auprès de sa personne, avec un tel tempérament qu'il reconnoisse vostre impatience et ne vous commettez point de laisser perdre un bien qu'il vous a procuré[3].

1 Ceci semblerait indiquer que, contrairement aux assertions de Huet, Halley, etc, Boisrobert serait né à Rouen.

2. Le cardinal de Richelieu.

3. Chapelain: *op. cit.*, I, 71. Dans la suite de la lettre, Chapelain annonce à Boisrobert la complète défaite du duc Charles de Lorraine par les troupes royales et lui donne des nouvelles de Racan, Godeau, Balzac, etc... De ce dernier: *Œuvres*, 1665, I, 248, 444 datent de cette époque deux lettres. En l'une et en l'autre, l'épistolier fait allusion à de nouveaux bienfaits reçus de son ami. Il se déclare prêt, pour lui plaire, à tous les sacrifices et même à supprimer de ses lettres ses chères hyperboles. Sur le canonicat de Rouen, il dit: « Si je ne me resjouissois extrêmement du canonicat qui vous a esté donné, je ne me souviendrois pas combien cette dignité est au-dessous de vostre mérite. Il suffit que je vous tesmoigne de n'en estre pas fasché et que je la considère en foule parmi les autres bénéfices que vous aurez. »

Boisrobert comprend la sagesse de ces conseils et se décide amèrement à garder son canonicat. Du moins, pour atténuer la mélancolie qui l'assaille et pour oublier le retour de cette goutte importune qui, tous les ans, lui impose des séjours à la station thermale de Forges [1], il occupe les loisirs que lui laissent ses nouvelles fonctions à visiter des familles sympathiques. Les présidents au Parlement de Faucon du Ris et de Bernières l'aident à tuer le temps en conversations plaisantes. Mme Anne de Souvré, abbesse de Saint-Amand, et sa nièce Eléonor, adolescente qui s'élance d'un cœur véhément vers la foi, lui ouvrent les arcanes de leur monastère bénédictin semblable, au dehors, à quelque maison bourgeoise bien tenue, et constellé au dedans d'ineffables sculptures [2]. Pénétrant en cette coite et silencieuse demeure, il lui semble toujours pénétrer en l'âme même de ces nonnes, cachant ses fioritures de vertu derrière l'austérité du costume.

Mais un logis, entre tous, séduit Boisrobert. C'est Gaillon, palais archiépiscopal de Mgr de Harlay.

1. Les *Epistres* sont pleines de ses plaintes de malade. Nous n'avons pas cherché à établir à quelles époques exactes il suit le traitement de Forges Depuis son arrivée auprès de Richelieu jusqu'à sa mort on rencontre trace de ses séjours en la ville thermale à la mode dont Mlle de Montpensier donne la physionomie curieuse et sur laquelle un petit volume : *Les divertissements de Forges*, 1663, renseigne minutieusement.

2. R. P. Pommeraye : *Hist. de l'abbaye de Saint-Amand de Rouen*, 1662, p. 64 et s. ; *Bibl. nat., Département des Estampes* Va 384, *Veue de l'abbaye de Saint-Amand de Rouen de l'ordre de saint Benoit*, 1702.

L'archevêque de Rouen vit en cet endroit une existence qui serait toute de douceur si les troubles de son diocèse et l'opposition de son chapitre ne lui procuraient de perpétuelles inquiétudes. Une barbe admirable, auréolant son visage, l'assimile à ces figurations de Dieu le père qui ornent sa cathédrale. Cette barbe suffit à l'illustrer. On en parle avec enthousiasme ou avec acrimonie autant que de celle dont se félicitent Mathieu Molé ou Paul Scarron, président et conseiller au Parlement de Paris. On fait sur elle des épigrammes. On oublie irrévérencieusement quelle figure sacrée elle agrémente et dore.

Boisrobert, bien venu du personnage qu'elle illumine, n'en raille point. Aux côtés de l'archevêque, il parcourt le merveilleux palais aux galeries sculptées et peintes par des maîtres, son parc, ses jardins vallonnés, ses promenoirs semés d'arbres gigantesques et admire, parmi les curieux effets des eaux canalisées, la splendeur des statues groupées artistement [1].

Mgr de Harlay grossit cette caste d'originaux dénués de cervelle que Boisrobert loue de ne ressembler point au commun des mortels. Avec lui, il ne trouve guère le temps de songer à ses ennuis, soit qu'il le conduise à son imprimerie d'où sor-

1. Boisrobert : *Les Epistres*, 1647, p. 71; 1659, p. 84 et s. V. aussi, *Le Mercure de Gaillon*, édit. Nicolas Periaux, 1876 passim; Floquet: *Diaire ou Journal du voyage du chancelier Seguier en Normandie*, 1842, p. 14 et s.; J. Gomboust: *Description des antiquitez et singularitez de la ville de Rouen*, 1655; Dalibray : *Œuvres poétiques*, 1653, 3e part., p. 57, etc.

tent ses œuvres baroques, soit qu'il l'entretienne en un galimatias étrange de mille sujets où la politique garde une place éminente. En l'esprit de Mgr de Harlay les connaissances se sont brouillées comme se brouilleraient les livres d'une bibliothèque renversée.

Il a coutume de prétendre qu'à la garde-robe un bredouillement de grec purge à l'exemple du séné et qu'un bredouillement de latin constipe à perdre l'usage du fondement. Les deux langues, dans la vie, lui procurent des désagréments intellectuels identiques. On craint ses discours comme des calamités. Néanmoins il ne laisse pas d'être bon homme. Son tort principal consiste à se croire des aptitudes démesurées. Lorsque Boisrobert lui vante la dextérité politique de son maître, il s'insurge aussitôt contre l'opinion du chanoine et bouillant de colère :

— Vous connoissez, crie-t-il, de plus grands politiques que luy. Vous en voyez.

L'autre, malicieusement, feint de ne pas comprendre qu'il souhaite l'entendre dire :

— Eh! qui donc, Monseigneur ? Vous ?

Au contraire, pour l'exciter, il répond :

— Mais. que blasmez-vous donc à sa politique ?

Alors le prélat, bougonnant, s'exclame :

— Baillez-le-moy mort, baillez-le-moy mort, et je vous le diray [1] !...

1. Sur François de Harlay, V. Tallemant : I, 290, 433 ; IV, 78 et s.; Rapin : *op. cit.*, I, 317 ; Loret : *Muze hist.* du 29 mars 1653 ; Chapelain : *op. cit.*, I, 170 ; *Correspondance de Richelieu*, passim ; *Poésies et Lettres de M. Dassoucy*, 1653, p. 49 ; Col-

Cependant il n'ose point aller jusqu'à exprimer sa désapprobation à Richelieu lui-même, sachant qu'il lui en cuirait. Le ministre ignore probablement ou feint d'ignorer comment le solitaire de Gaillon le juge. Une seule question s'agite entre eux: celle de mettre l'ordre parmi le troupeau turbulent qui prétend imposer une loi à son pasteur. Boisrobert sert volontiers d'intermédiaire, porte les plaintes passionnées que rédige et même qu'imprime le prélat normand [1].

Et c'est chargé de ses doléances qu'il quitte sans regret Rouen et ses fastes [2]. Le cardinal le revoit avec plaisir, mais Boisrobert trouve désolément tout changé autour de son maître. Une fureur dramatique tourmente en effet le ministre. Les poètes affluent en son antichambre. Ils sont une cohorte barbouillant du papier sous ses ordres. Le palais tout entier bouillonne de poésie et

letet : *Les Epigrammes*, 1653, p. 15, et les ouvrages précités relatifs à la cathédrale de Rouen.

1. *Le Mercure de Gaillon* précité contient une *Lettre de l'Eminentissime cardinal duc de Richelieu au religiosissime archevesque de Rouen*, datée du 31 janvier 1634 qui débute ainsi : « Ayant sceu par le sieur de Boisrobert, etc...» Plus tard, en 1638, une lettre de Harlay à Richelieu contient ce post-scriptum : « Vostre Emminence me permettra de luy dire que M. l'abbé de Chastillon (Boisrobert) luy portera une pleine instruction de l'affaire, pour nous délivrer (sauf l'honneur des bons religieux) d'une deuxiesme Rochelle où, sans foy, sans loy, sans ordre, sans droict et contre nos concordats, on secoue le joug et le respect deu à l'Église et sous le nom du Protecteur de l'Eglise. » La première de ces lettres est publiée dans *Correspondance de Richelieu*, t. VIII, p. 100.

2. Au retour de Rouen, Boisrobert fit une saison à Forges comme l'indique une lettre de Balzac: *Œuvres*, 1665, I, 444.

l'huissier La Folaine lui-même se tue à construire des alexandrins [1].

L'Eminentissime traite tout ce monde avec civilité. Boisrobert, un moment, se croit supplanté dans ses attributions littéraires et suppose que l'absence une fois encore lui a été fatale. Le cardinal, tout d'abord, lui apprend qu'il faut en hâte déloger de sa maison des Trois-Pucelles. Il veut cette maison pour l'agrandissement de son Palais. Comme le propriétaire refuse de la lui céder, il use contre lui de violence [2]. Boisrobert ne fait aucune difficulté pour quitter le domicile où il enfanta tant de rimes. Il sait les volontés du ministre formelles. Et c'est pourquoi, réunissant son bagage, il va bientôt « fonder sa cuisine »

Sous le doux toit de Mélusine

hôtel spacieux, proche du Palais Cardinal [3].

Sans tarder ensuite Richelieu lui confie ses pro-

1. On possède, en effet, quelques poésies de ce personnage. V. Lachèvre : *op. cit.*, II 316.

2. Sur l'emplacement de cette maison des Trois-Pucelles, V. Robert Hénard : *La rue Saint-Honoré*, 1908, p. 261. V. aussi, sur la violence du cardinal, Tallemant : II, 27. Nous ne pouvons dire exactement à quelle date Boisrobert quitta cette maison. Probablement à la fin de 1635. L'acte que nous avons précédemment cité (*Archives de la Haute-Marne*) et que nous publions en appendice lui donne encore ce domicile le 20 décembre 1635.

3. Boisrobert : *Les Epistres*, 1647, p. 44, *A. M. Rossignol.* L'Hôtel de Mélusine qui fut, on le sait, un des berceaux de l'Académie, était situé sur l'emplacement actuel de la rue de Valois, V. *Bulletin de la société de l'histoire de Paris*, 1880, t. VII, p. 150 et s.

jets dramatiques. Et le chanoine s'explique pourquoi tant de nouvelles figures environnent l'Eminence. A la vérité, il ne craint point l'influence de Lestoile, extravagante marionnette, efflanquée et pâle, au facies difforme que les femmes bernent et dont les hommes raillent le caractère fantasque. Son physique lui nuit et ses rimes badines ne risquent point de révolutionner le théâtre [1]. Corneille lui inspirerait plus de crainte. Paris déjà fête ses succès. Il manie la matière dramatique avec ingéniosité et son vers se plie à toutes les nécessités de la gentillesse et de la passion. Mais il porte sur ses épaules le poids de ses hérédités bourgeoises. Il est malendurant et bourru. Son embarras d'allures, la négligence de son vêtement l'assimilent à quelque marchand dévoyé dans la judicature. Sans cette lourdauderie d'apparence, Boisrobert aimerait sa physionomie expressive où le rêve empreint dans les yeux atténue la rudesse du nez volontaire et

1. Sur Claude de l'Estoile, un des cinq auteurs, V. Tallemant : V, 88 et s. ; VII, 535 ; Pellisson : *Histoire de l'Académie*, édit. Livet, 1858, t. I et II passim et surtout t. 245-251 ; *Recueil Barbin*, 1692, III, 79 : *L'art de la Poésie par le sieur de la Croix*, 1694, p. 379 ; Baillet : *Jugement des Sçavans*, 1722, V. 217 ; Niceron : *Hommes illustres*, 1741, t. XLII, p 363 et s. ; Goujet : *op. cit.*, t. XVI, p. 150 et s. ; De Monléon : *L'Amphitrite*, 1631, Dédicace ; *Œuvres du sieur Gaillard*, 1634, p. 41 ; Saint-Evremond : *Les Académistes*, S. D. ; Saint-Amand : *Œuvres*, édit. Livet, II, 462 ; Colletet : *Epigrammes*, 1653, p. 167 ; Gueret : *Guerre des autheurs*, 1661, p. 98. Et pour ses poésies, F. Lachèvre : *op. cit.*, I, 223 ; II, 336. Il dédia à Richelieu : une pièce dans le *Rec. des plus bx vers*, 1627 ; une pièce dans le *Sacrifice des Muses*, 1635 ; une pièce dans les *Nouvelles Muses des sieurs Godeau...* 1633.

de la bouche sensuelle. Il ne se défend point d'une sympathie. Les normands entre eux se soutiennent à une époque où la Normandie tient la capitale sous sa férule intellectuelle [1]. Puis notre chanoine se souvient que, jadis, au Parlement de Rouen, il fut le collègue du vieux Pierre Corneille dont le banc d'avocat avoisinait le sien.

C'est aussi d'une affection de Normand qu'il entoure Rotrou, brave homme, très fin et très doux, dont il eut, aux cabarets et aux tripots, le loisir d'apprécier les qualités [2]. Rotrou, appelé par Richelieu, qui, quelques années auparavant, fit représenter en son Palais ses *Occasions perdues* [3], abandonne, sous cette tutelle auguste, les « jours criminels et les sales voluptés ». N'ayant plus à satisfaire aux exigences de l'hôtel de Bourgogne dont il fut longtemps le poète salarié, il perfectionnera sa manière dramatique. Le cardinal aura en lui un auxiliaire expérimenté par une habitude constante de la scène et Boisrobert peut le redouter [4]. Mais il se rassure bientôt, car ce n'est

1. Cela est connu. Un poète dramatique, le sieur de la Pinelière : *Hippolite*, 1635, *Préface*, le spécifie et, parmi les normands en faveur, cite Boisrobert, Scudéry, Corneille, Rotrou, Saint-Amant. Benserade. Nous ne croyons pas devoir donner une bibliographie sur Corneille. *La Bibliographie cornélienne* la fournit en abondance.

2. *La Muse coquette*, 1659, p. 150, *Poème coquet de la bouteille* (par Carneau) mentionne Rotrou parmi l'escouade des bons biberons de même que Colletet dont nous allons parler, escouade dont Boisrobert, nous l'avons vu, fut une des composantes les plus dignes.

3. Dom Liron : *Singularités historiques et littéraires*, 1734, I, 329, 330.

4. Henri Chardon : *La Vie de Rotrou mieux connue*, 1884.

pas vainement que l'on a fraternisé, les pots en mains, à la *Croix de Lorraine*. De ces merveilleuses solidarités du vin il demeure on ne sait quelles douces obligations dont l'intérêt n'exempte pas.

Et Guillaume Colletet le sait bien qui complète le quintuor d'auteurs dont le cardinal se propose d'exploiter la facilité versificatrice. Mais de celui-ci Boisrobert n'a cure. Il l'assujettira toujours à l'aide des quelques écus dont il satisfait ses luxures et son ivrognerie[1].

Un seul parmi tant de regrattiers de lettres et de poètes à la douzaine l'offusque et lui porte ombrage, un seul que Richelieu tient en une étrange estime. C'est Desmarets de Saint-Sorlin, homme à tout faire et dont la plume se plie à mille besognes obscures[2]. Constamment l'Eminence s'en-

1. Il est bizarre qu'il n'existe pas de travail d'ensemble sur Colletet. Cela nous oblige à fournir une importante bibliographie. V. Tallemant : passim et surtout VII, 104 et s.; Saint-Evremond : *Les Académistes*, S.D.; *Nouv. rec. des bons vers de ce temps*, 1646, p. 150; *Nouveau rec. des plus belles poésies*, 1654, p. 112, 159, 365; Somaize : *La Pompe funèbre de M. Scarron*, 1660, p. 50; *Dictionnaire des Précieuses*, 1661; *Les lettres du président Maynard*, 1653, passim; Marolles : *Mémoires*, 1656, I, 176, et *Portraits en quatrains;* Furetière : *Nouvelle allégorique*, 1658, p. 58; Costar : *Lettres*, 1659, II, 400, 662; Balzac : *Œuvres*, 1665, I, 654, 681; *Les délices de la poésie galante*, 1666, 2e part., p. 157; *Ægidii Menagii poemata*, 1668, p. 250; *Valesiana*, 1694, p. 78; *Chevræana*, 1697, p. 29; *Menagiana*, 1715, II, 88, 288; Loret : *Muze hist.*, I, 308, 329, 497; III, 20; Baillet : *op. cit.*, III, 300; *Carpentariana*, 1724, p. 215; Goujet : *op. cit.*, t. XVI, p. 259 et s.; Pellisson : *op. cit.*, passim; Saint-Amant : *Œuvres*, édit. Livet, II, 462; Carneau : *La Stimmimachie*, 1656, p. 105, 117, 118, 119; La Charnays : *Ouvrages poétiques*, 1626, passim, etc.

2. Tallemant : II, 48. Desmarets retape les harangues de

ferme avec lui pour des conspirations politiques, dirait-on, mais en réalité pour des complots de réjouissances.

Boisrobert l'exècre. Par des procédés quelquefois indélicats, il cherche à le rendre odieux à son maître et impopulaire aux domestiques du Palais[1]. Il en veut à Bautru de le soutenir. Il appréhende « l'esprit universel et plein d'inventions » de ce concurrent de la faveur qui semble la mieux atteindre que lui. Mais si Desmarets façonne aisément le vers de circonstance, il ne peut lui disputer cette supériorité de gouaillerie qui gagne les rieurs à sa cause[2]. Desmarets n'est autre chose qu'un trésorier des menus plaisirs cardinalices. Richelieu sait qu'il pourra lui demander de satisfaire à tous ses vœux biscornus.

Et parce que le grand homme croit trouver dans le théâtre une diversion à ses préoccupations politiques, il a fait construire, en son Palais de la rue Saint-Honoré et en son château de Ruel, deux petites salles de spectacle. Cela lui permet de

Richelieu; 49, la *Perfection du chrestien;* IV, 323, écrit le ballet dansé au mariage du duc d'Enghien; VII, 174, aligne des vers pour aider au mariage du musicien Lambert, etc ..

1. Tallemant : II, 393-394, raconte deux anecdotes où éclate la haine de Boisrobert contre Desmarets.

2. Sur Desmarets, V. René Kerviler : *Jean Desmarets*, 1879. Les dédicaces de Desmarets à Richelieu sont les suivantes : *Nouvelles Muses des sieurs Godeau*, 1633, 1 pièce ; *Le Sacrifice des Muses*, 1635, 1 pièce : *Recueil de poésies chrestiennes et diverses*, 1671, t. III, 2 pièces ; *Le tableau du gouvernement des cardinaux Richelieu et Mazarin*, 1693, 1 pièce. V. aussi, *Œuvres poétiques du sieur Des Marets*, 1641, *Dédicaces* de *Scipion*, 1639; *de Roxane*, 1640; V. aussi passim. 4 autres poésies.

juger, sans aucun dérangement, les pièces que tour à tour le Marais et l'hôtel de Bourgogne représentent. De tout temps d'ailleurs il manifesta des goûts analogues. Il s'institua volontiers l'arbitre des querelles entre les bandes rivales de comédiens. On le vit intervenir pour marier la fille du cabaret du Bel-Air au musicien Lambert qui s'efforçait de la berner[1]. On le vit appeler en sa chambre Gaultier-Garguille et ses acolytes, rire de leurs facéties et leur donner gain de cause contre l'hôtel de Bourgogne[2]. Son initiative remet la comédie en honneur à une époque où les dames n'osent point exposer leur dignité aux risées du populaire qui hante les jeux de paume[3]. L'abbé Cotin qui présenta toujours l'étoffe d'un plumet plutôt que celle d'un prédicateur, soutient, à la chaire, pour se signaler à lui, les avantages moraux de la comédie[4]. Les abbés d'Aubignac et de Marolles rôdent dans ses antichambres, espérant y démontrer, l'un sa compétence en matière de trois unités [5], l'autre la sienne en matière de ballets[6].

1. Tallemant : VI, 197.

2. Gaston Sansrefus : *Gaultier-Garguille*, 1908, p. 100 et s. Sous toutes réserves, car ce volume, dénué de références, contient de nombreuses erreurs.

3. Tallemant : VII, 171. V. aussi, abbé de Marolles : *Mémoires*, 1656, I, 124-125. V. encore, Mlle de Scudéry : *Clélie*, t. VIII, 1658, 4e part., p. 861 et s.

4. Tallemant : VII, 33.

5. Sur l'abbé d'Aubignac à l'hôtel de Richelieu, V. Arnaud : *Etudes sur la vie et les œuvres de l'abbé d'Aubignac*, 1888, p. 177 et s. L'abbé se permit quelques critiques de la *Roxane* de Desmarets et cela lui aliéna le cardinal. V. Chapelain : *op. cit.*, I, 664.

6. Marolles : *Mémoires*, t. II, 1657, p. 167 et s., donne toute une

Mais Richelieu n'attache pas grande importance aux dires de ces personnalités indécises. Chaque année la guerre le retient, durant le printemps et l'été, sur les frontières où se meuvent les troupes espagnoles ou bien devant les places que seigneurs et protestants veulent soustraire à son autorité. Dès lors, il oublie le théâtre et ses magnificences. Mais invariablement l'hiver, en le ramenant à Paris, le rend à son entourage de comédiens et d'auteurs. Tout d'abord, il semble ne vouloir être qu'un auditeur amusé. Puis l'ambition lui vient de participer aux fictions de la scène. Vraisemblablement il collabora aux pièces de Desmarets qui inaugurèrent, avec quelques autres, son théâtre de la rue Saint-Honoré[1]. Mais il montre un goût déplorable et favorise presque toujours des productions sans valeur.

Successivement, parce qu'il décide d'y consacrer un temps précieux et d'y dilapider, en décors et en pensions, des fortunes énormes, les tragédies, les comédies françaises et italiennes, les ballets conduits à leurs destins par les histrions de l'hôtel et du Marais, atteignent à des splendeurs inusitées. Abbés, évêques et archevêques y prodiguent leurs soins aux dépens de la religion qu'ils délaissent. Une démence agite toutes les

technique des ballets. V. aussi, t. I, 1656, p. 127, où il fait la critique du ballet des *Prospérités de la France*, dansé chez le cardinal.

1. *Aspasie* y fut jouée. Segrais : *Œuvres*, 1755, II, 134, dit que Richelieu donna à Desmarets le dessein des *Visionnaires*. Pour les autres pièces, V. Kerviler : *op. cit.*, p. 38 et s.

cervelles et le père Joseph seul murmure contre cette frivolité [1].

Parmi les cinq auteurs, Boisrobert accomplit une tâche qu'aucun document certain ne permet de définir. La *Comédie des Thuilleries* voit le jour nantie d'un acte de sa façon dont Bautru, toujours narquois, raille l'insuffisance de pensée et de rime [2]. Sans enthousiasme sinon sans orgueil, il collabore également à l'*Aveugle de Smyrne*. Puis son rôle, croyons-nous, à partir de ce moment, se borne à servir d'intermédiaire entre Chapelain qui confectionne des règles théâtrales et le cardinal qui les veut imposer à ses contemporains [3]. Nous le voyons organiser avec des enfants, dont Jacqueline Pascal, une représentation

1. Nous écrirons ailleurs l'histoire du théâtre de Richelieu sur lequel nous avons assemblé de nombreux documents. C'est pourquoi nous ne donnerons ici qu'une bibliographie succincte. Nous avons relevé, dans le théâtre de cette époque, un certain nombre de dédicaces de pièces à Richelieu. Les voici, par ordre chronologique : 1632, Nicolas de Grouchy, sieur de la Cour : *La Béatitude* ; 1636, Benserade : *La Cléopâtre* ; Rotrou : *Hercule mourant* ; Scudéry : *La mort de César* ; 1637, Guérin de Bouscal : *La mort de Brute et de Porcie* ; 1638, Ch. Chaumer : *La mort de Pompée* ; De Chapoton : *Le véritable Coriolan* ; 1639, Thimothée de Chillac : *L'ombre du comte de Gormas* ; Desmarets : *Scipion* ; La Calprenède : *La mort des enfants d'Hérode* ; Régnault : *Marie Stuart* ; 1640, Desmarets : *Roxane* ; 1641, Corneille : *Horace* ; 1642, Colletet : *Cyminde ou les deux victimes*.

2. Tallemant : II, 320. Nous ne pouvons dire quel est cet acte.

3. Chapelain : *Lettres*, I, 90. V. en outre, I, 84, 89, 384. Lettres de Chapelain à Boisrobert qui traitent de différents sujets se rapportant au théâtre du cardinal : *Comédie des Tuileries*, publication d'une pièce italienne, etc.

du *Prince déguisé* de Scudéry [1] et s'essayer, sur les instances de Mme d'Aiguillon et du maréchal de la Meilleraye, à circonscrire l'emportement funeste de Richelieu vers le théâtre [2].

Mais s'il arrive à détourner son maître de quelques desseins qui le ridiculiseraient en provoquant les railleries de seigneurs acharnés à sa perte, il se garde bien d'éteindre une passion parvenue au paroxysme. Il a d'ailleurs tout intérêt à l'entretenir. Car l'Eminentissime, soucieux de faire triompher la règle des trois unités, demande à ses satellites des pièces assujetties à ses obligations sévères. Or Boisrobert, après entente avec l'abbé d'Aubignac qui lui fournit un sujet, versifie *Palène*, tragi-comédie inspirée de l'antique dont l'action se déroule sur un même lieu en moins de vingt-quatre heures.

Aussitôt Richelieu, transporté d'aise, convie ses comédiens à apprendre les piètres scènes dont les vers agréablement frappés édulcorent la monotonie.

Bientôt Louis XIII et Anne d'Autriche, en l'hôtel de la rue Saint-Honoré, en soulignent d'approbations discrètes les passages heureux [3]. Bois-

1. Tallemant: IV, 119 ; Cousin: *Jacqueline Pascal*, 1894, in-12, p. 58 et 76. Boisrobert était dans les meilleurs termes avec Georges de Scudéry. On trouve des vers de lui en tête du *Trompeur puny* de ce dernier (1635).

2. Tallemant : II, 49, 53 *ad notam*.

3. *Palène*, tragi-comédie de M. de Boisrobert, abbé de Chastillon, dédiée à Mgr de Cinq-Mars par le sieur de Bonair. Paris, A. de Sommaville et T. Quinet, 1640 in-4° Un argument la précède qui en donne le sujet. Chapelain : *op. cit.*, I, 538 nous

robert exulte. Et comme il veut que devant la postérité ses mérites soient dûment signalés, ne le pouvant décemment faire de sa propre plume, il a recours à un jeune gentilhomme que le ministre Servien vient de céder au cardinal. Le sieur de Bonair prend donc la responsabilité de dédier *Palène* à Cinq-Mars et de formuler les gloires réciproques de cette dédicace [1].

Et le chanoine Boisrobert, induit au péché par cette nouvelle faveur du cardinal, s'enfonce tout à fait dans la féerie théâtrale. On ne sait au juste

apprend, sans la nommer, qu'elle fut jouée en 1639, devant S. E. — Tamizey de Larroque, éditeur de Chapelain, n'a pas su dire quelle était cette pièce. Pourtant deux autres lettres du même, I, 500 et 559 lui eussent aisément découvert cette énigme. Il prétend également que l'abbé d'Aubignac n'a pas revendiqué, comme le dit Chapelain, la responsabilité du plan de cette pièce. Pour se convaincre de la véracité de Chapelain à cet égard, il suffisait cependant de lire : *La Pratique du théâtre*, 1657, p. 120 et s, où l'abbé d'Aubignac étale avec complaisance ses mérites et dit : J'ai eu quelque part au sujet et à la disposition de cette pièce. Sur *Palène*, V. de Beauchamps : *op. cit.*, II, 133 ; Fr. Parfaict : *op. cit.*, VI, 110 ; Duc de la Vallière : *op. cit.*, II, 389.

1. Sur le sieur de Bonair, on consultera avec profit une liasse de manuscrits que possèdent les *Archives nationales*, K. 556. On y trouve un ouvrage inédit de lui sur l'affaire des princes légitimés qui contient en outre, p. 29, V°, *Portrait de l'auteur* ; p. 30, *Apologie de l'auteur* ; p. 30, V° un travail sur la géographie dédié à Richelieu et daté de 1636 ; p. 32, l'épitre dédicatoire manuscrite de *Palène* V. également, Chapelain : *op. cit.*, passim ; Balzac : *Œuvres*, 1665, I, 406, 477 et *Lettres de Balzac* Coll. des Doc. inédits, édit. T. de Larroque, t. I, passim ; J. J. Bouchard : *Lettres inédites*, édit. T. de Larroque, 1881, p. 18, 27, 60, 61 ; *Correspondance de Peiresc*, passim. Bonair a écrit un volume intitulé : *La politique de la maison d'Autriche*, 1658, (in-12. Il a été l'éditeur d'une autre tragi-comédie de Boisrobert : *Les deux Alcandres*, 1840 in-4°.

quelles relations il entretient avec Bellerose, chef de la bande comédienne de l'hôtel de Bourgogne, bien qu'il lui abandonne les deux pièces qu'il écrit successivement avec une hâte fébrile [1]. Mais ce théâtre lui devient comme un deuxième domicile. Il y passe tout le temps que lui laisse son service auprès de Richelieu. Il en connaît les recoins secrets et nul, dans la chambre des comédiennes, ne suscite tant de bruit et de rires.

Balzac lui reproche d'y amener, par son exemple, « autant de soutanes que de manteaux courts » [2] et l'abbé de la Victoire, Du Val de Coupeauville, qui place à tort et à travers ses mots à l'emporte-pièce, lui joue le mauvais tour de lui donner un surnom.

Car, entre l'abbé de la Victoire et le chanoine Boisrobert une amitié est née de se sentir semblables en légèreté et en gaillardise. Tous deux, par le monde, promènent une égale humeur de causticité. Et lorsque le hasard les met en présence, comme des duellistes cherchent dans le

1. *Les Rivaux amis*, tragi-comédie, Paris A. Courbé, 1639, in-4°, dédiée, par J. Baudouin qui l'édita, au comte d'Aunan. Selon l'avis au lecteur, cette pièce « ne manqua pas d'approbateurs ». Elle fut jouée en 1638 (Privilège du 28 mai). V. de Beauchamps : *op. cit.*, II, 133 ; Fr. Parfaict : *op. cit.*, V. 421 qui en donne le sujet ; Duc de la Vallière : *op. cit.*, II, 386. *Les deux Alcandres*, tragi-comédie de M. de Boisrobert, abbé de Chastillon, dédiée à M. de Palleteau par le sieur de Bonair. Paris, A. de Sommaville et T. Quinet, 1640, in-4°. Cette pièce eut une 2e édit en 1642 sous le titre : *Les deux semblables*. V. de Beauchamps : *op. cit.*, II, 133 ; Fr. Parfaict : *op. cit.*, VI, 100 ; Duc de la Vallière : *op. cit.*, II, 387.

2. Balzac : *Œuvres*, 1665, I, 392.

tourbillon des feintes un point vulnérable, ils se harcèlent réciproquement de propos aigres-doux. Pour l'abbé de la Victoire, la prêtrise, en la personne de Boisrobert, est comme la farine aux bouffons : elle sert à les faire trouver plus plaisants. Mais le normand ne s'illusionne pas davantage sur le caractère religieux de son compère et sait que, lorsque les congrégations quêteuses viennent lui demander son obole, il a coutume, pour se débarrasser de leur importunité, de crier que la petite vérole sévit en sa maison. Il en répand le conte avec beaucoup d'autres dont l'abbé porte devant Dieu la responsabilité.

Si Boisrobert fréquente exagérément le théâtre, l'abbé de la Victoire n'y trouve pas moins de satisfaction. Et c'est pourquoi ils se rencontrent un jour devant sa porte. Le chanoine se dispose à regagner à pied son domicile.

— Qu'avez-vous fait de votre carrosse? lui demande l'abbé.

— On me l'a saisi et enlevé pendant que j'estois à la comédie.

— Quoy! Monsieur, à la porte de vostre cathédrale! Ah! l'affront n'est pas supportable [1]!...

Boisrobert sourit et ne répond point. Il lui revaudra, pense-t-il, cette malice. Mais les circonstances ne le lui permettent pas et l'abbé trouve le moyen de prendre sur lui un nouvel avantage de langue. Car notre poète, selon la mode, va, tous les dimanches, entendre la messe

1. *Menagiana*, 1715, III, 79.

aux Minimes de la Place Royale où se conjoignent plumets et coquettes. Il s'agenouille ostensiblement devant un immense bréuiaire et feint une contrition capable de gagner à la religion des prosélytes. Or, frappé d'abord de sa bonne mine et ensuite de son détachement des humaines contingences, quelqu'un demande à l'abbé de la Victoire :

— Quel est donc ce religieux qui, là-bas, entre ces deux dames, lit avec tant d'édification son bréviaire ?

— C'est, répond l'autre, l'abbé Mondory. Il preschera tantost à l'hostel de Bourgogne [1].

Dès ce moment le surnom lui reste. Il est pour beaucoup l'abbé Mondory et pour Balzac, l'abbé comique. Il ne s'en formalise pas. Il s'appelle lui-même le Trivelin de longue robe [2]. Il le séduit d'unir en sa personnalité frétillante les symboles de la religion et de l'art dramatique. D'ailleurs

1. *Menagiana*, 1715, III, 79 ; Tallemant : II, 412-413 rapporte la même anecdote d'une autre manière. Sur les relations de Boisrobert avec l'abbé de la Victoire, V. *Les Épistres*, 1659, p. 72 Sur cet abbé, V. *Bibl. nat.*, N. acq. *mss* n° 4529, p. 1, 7, 21, 31 ; Tallemant : II, 406 *ad notam* ; III, 16, 159 et s. ; V. 133, 223 ; VI, 176 ; *Menagiana*, 1715, II, 1 ; III, 79 ; Rapin : *op. cit.*, I, 175 ; II, 336 ; III, 93 ; M. de Marolles : *Mémoires*, t. I, 1656, p. 172 ; Balzac, *Œuvres*, 1665, I, 252, 279, 617 ; Saint-Ussans *Billets en vers*, 1688, p. 18.

2. Tallemant : II, 413. Pour le surnom que lui donne Balzac et aussi Chapelain, V. leurs correspondances. Boisrobert rendit à l'abbé de la Victoire la monnaie de la pièce. V. Tallemant : III, 135. *Carpentariana*, 1724, p. 37 prétend que Boisrobert dut également à Ménage le surnom d'aumônier de l'hôtel de Bourgogne.

cette dénomination d'abbé Mondory, il la doit davantage à l'affection qu'il affiche pour le célèbre comédien du Marais, Guillaume des Gilberts, sieur de Mondory, qu'à sa perpétuelle présence à l'hôtel de Bourgogne. Mondory, venu d'Auvergne, afin d'apprendre la procédure et de perpétuer la race des procureurs provinciaux dont il tint l'existence, versa, par la connivence des événements, dans la honte du théâtre. Il apparut, astre nouveau, au zénith artificiel de la tragédie à l'époque où Bellerose en détenait l'unique clarté [1]. Par la véhémence, par la passion, par l'étude constante, par sa participation aux causeries des gens de lettres, il atteignit rapidement à l'art suprême. L'hôtel de Rambouillet lui ouvrit ses portes et il fut l'histrion favori des duchesses qui s'entr'offraient des réjouissances. Jamais on ne le vit grossir les escouades crapuleuses de ses confrères et si le vin exalta son cerveau, ce fut pour la gloire de l'ingurgiter en compagnie de Saint-Amant. D'une plume sensible à la beauté, il traça quelques strophes légères que des livres obscurs nous conservent pour témoigner de son mérite [2].

Cependant l'histoire l'aurait aisément oublié si Boisrobert ne l'eût introduit à l'hôtel de Richelieu. Dès lors sa fortune monte à des hauteurs imprévues. Le cardinal aussitôt sent l'avantage de pos-

1. Un passage de la *Gazette* de Renaudot de 1635 fixe à janvier 1635 la date d'ouverture du théâtre de Mondory au Marais.

2. Deux épigrammes en tête du *Trompeur puni* de Scudéry, 1635 ; une ode, dédiée à Richelieu, dans *Le Sacrifice des Muses*, 1635.

séder un tel auxiliaire. Il le pensionne ; il lui confie, au détriment même de Bellerose, comédien royal, les rôles où « des entrailles » sont nécessaires et un verbe capable, par sa seule sonorité, de soulever l'émotion. Mondory devient une sorte de régisseur général, le personnage culminant des pièces représentées. Il n'est plus de solennités sans sa présence. Et lorsque la *Marianne* de Tristan aura à demi paralysé ses nerfs éperdus de vibration, on lui assurera l'aisance ; on considérera sa disparition comme une calamité publique[1].

Et néanmoins, à l'hôtel de Richelieu même, existe un comédien plus expert que Mondory, plus expert que tous les comédiens du monde, excellant à provoquer les larmes comme à désopiler les rates, sans que personne ait songé à exalter son génie. Qu'on n'en cherche point le nom dans les annales du théâtre. Il n'est pas monté

1. *Mss Conrart*, t. XIV, in-4°, p. 1029, 1037, 1041 ; Tallemant : VII, 70 et s., 389 ; Scudéry : *La comédie des comédiens*, 1635, p. 2 ; *Apologie du théâtre*, 1639, p. 89 ; *Les œuvres de Maynard*, 1646, p. 194 ; Tristan Lhermite : *Panthée*, 1639, *Préface* ; Marolles : *op. cit.*, 1656, I, 124, et s. ; Abbé d'Aubignac : *La pratique du théâtre*, 1657, passim ; Balzac : *Œuvres*, 1665, I, 395, 419 ; *Ægidii Menagii poemata*, 1668, p. 25 ; *Menagiana*, 1715, I, 23 ; II, 404 ; Chappuzeau : *op. cit.*, p. 279 ; R. P. Rapin : *Réflexions sur la poétique...* 1674, p. 181 ; Gueret : *Le Parnasse réformé*, 1716, p. 41 ; Scarron : *Œuvres*, 1786, VII, 31 ; *Mercure de France*, mars 1733 ; Fr. Parfaict : *op. cit.*, V. 96, 103, 196 ; *Revue de Paris*, 1838, t 59, p. 346 ; Bouquet : *Corneille et l'acteur Mondory*, 1869 ; *Revue des sociétés savantes*, 1878, 2e partie, p. 136 ; Jal : *Dictionnaire*, art. Mondory ; Lachèvre : *op. cit.*, I, 259. Une lettre de Mondory publiée par Montmerqué dans Tallemant : VII, 187 dit que le fameux acteur et Boisrobert, dans la suite, se brouillèrent.

sur les planches. Il a dédaigné l'applaudissement des foules. Son art s'est exercé dans l'intimité de quelques personnages susceptibles d'apprécier sa méthode raffinée.

Ce comédien, c'est Boisrobert. On peut, sans crainte, lui confronter tous les hommes habiles qui, de son temps, chaussèrent le cothurne. Aucun ne pourra avec lui lutter une minute puisque, dans son propre métier, il a vaincu Mondory. Il est, et s'en vante, un merveilleux dupeur d'oreilles [1]. Comme un luthiste marque la cadence et l'harmonie des phrases musicales, il sait marquer la cadence et l'harmonie des vers qui portent en eux une âme sonore. Il connaît, sans en rien excepter, le mystère de la physiognomonie et, tour à tour, représente, avec une vérité saisissante, la joie ou la plus sombre désespérance. Il peut, à lui seul, tenir les rôles multiples d'une tragédie et varier les tonalités de sa voix comme les expressions de son visage.

Mais c'est à Richelieu et à Mondory seulement qu'il révèle cette science. Encore faut-il, pour qu'il y consente, que les circonstances l'y déterminent. Un jour, le cardinal convie le comédien à étaler devant lui, dans sa chambre, les états d'âme d'on ne sait quel personnage tragique. L'autre, tout aussitôt, « pousse cette passion » avec une si grande véhémence qu'il tire des larmes à son auditeur. Boisrobert entre sur ces entrefaites. Il écoute les tirades en silence. Et lorsqu'elles sont

1. Boisrobert : *Les Épistres*, 1647, p. 177, 190.

terminées, à ses compliments il mêle quelques critiques. Le cardinal l'en raille. Alors notre chanoine piqué prétend perfectionner ce que son maître vient d entendre. On l'en défie. C'en est assez pour qu'il commence. Du haut de sa soutane, enflant la voix et agitant les bras, il ouvre au cardinal et au comédien de telles perspectives de beauté que le souffle même de la tragédie semble passer dans la chambre ducale. Une angoisse indi ible les étreint. Ils sont suspendus à ce verbe qui les domine et les emporte. Ils sanglotent et ils applaudissent. Boisrobert achève dans un sourire cette admirable métamorphose [1].

Et c'est pour avoir tant ému le cardinal, pour l'avoir aussi tant diverti, pour l'avoir servi dans la vie matérielle comme dans la vie fictive du théâtre qu'il en obtient un nombre incalculable de bénéfices. Les biens dont le lieutenant civil Laffemas qui fournit de maintes « pendiloches » les potences de la capitale, dépouille les ennemis du roi, entrent dans la poche de Boisrobert qui les accepte sans vergogne [2]. Et les titres ecclésiastiques viennent à lui comme les fleurs vont à la lumière. Quatre prieurés nouveaux dont un, fort important,

1. Tallemant : II, 395 ; *Menagiana*, 1715, I, 23.

2. *Archives nationales*, P. 2680, f° 138. Du samedi 9 août 1636. De Methel. « Don à François de Methel, sieur du Bois-Robert des biens de Daniel Caron a acquis de Sa Majesté par jugement du sieur de Laffemas vériffié pour quatre mille livres les charges et dettes préalablement acquittées à prendre par les mains du Receveur du Domaine. M. Bourbon, rapporteur. » Cette pièce inédite a été évidemment mal copiée par un scribe inattentif.

situé à la Ferté-sur-Aube, s'ajoutent à celui qu'il possède en Bretagne [1]. Un canonicat au chapitre du Mans lui donne le droit, étant doublement chanoine, de porter double bedaine [2]. Avec l obtention d une commende sur l'abbaye de Châtillon, il réalise son rêve de coiffer la mitre et de brandir la crosse à l'exemple des évêques [3]. Et cette fortune, dont les rentes montent à plus de dix mille livres, s'accroît encore d'une pension souscrite par les caisses royales [4].

1. La possession du prieuré de la Ferté-sur-Aube nous est révélée par un acte inédit du 20 déc. 1635 que nous publions, en appendice. Boisrobert ne paraît y avoir eu que des ennuis, comme en témoignent ledit acte et les *Epistres*, 1647, p 51, 60-186. Chapelain : *Lettres*, I. 124 *ad notam, A M. de Boisrobert*, (9 nov. 1636); I, 125 (26 nov. 1636) nous annonce également le don à Boisrobert de deux prieurés nouveaux, l'un de 500 à 600 livres, l'autre de 1.500. V. enfin, pour le quatrième, *Correspondance de Richelieu* : VII, 184 (8 février 1638). Richelieu réclame en faveur de Boisrobert un bénéfice du roi. Nous nous sommes reporté, aux *Archives des Aff. étrang.*, au volume cité par Avenel, afin de savoir — la lettre de Richelieu étant résumée — de quel bénéfice il s'agit. Malheureusement nous n'avons pas retrouvé l'autographe du cardinal. Une erreur a dû se glisser dans le travail d'Avenel, actuellement décédé.

2. Henry Chardon : *Scarron inconnu*, 1904, I. 313 et s. raconte toute l'histoire de ce canonicat, obtenu par indult du 1er déc. 1637 et dont il ne prit réellement possession que le 10 déc. 1640, comme le constate Chapelain : I. 675, 678.

3. Chapelain : I, 205 (21 février 1638); 214 (19 mars 1638); 231 (30 avril 1638) annonce à Balzac et à Godeau la bonne nouvelle. D après lui, cette abbaye de Châtillon-sur-Seine rapporte 4.000 livres de rente et Boisrobert possède plus de 10.000 livres de rente seulement en bénéfices ecclésiastiques. Écrivant à Godeau, il ajoute : « L'abbé comique est maintenant plus riche que vous en prélature; s'il continue, vous n'aurez que l'ancienneté sur lui. » Nous parlerons, plus loin, d'après des documents inédits, de cette abbaye de Châtillon.

4. Chapelain : *op. cit.*, I, 214, *A M. de Grasse*, 19 mars 1638,

Néanmoins Boisrobert se plaint encore. Il se plaint même avec tant d'énergie que son ami Maynard, enseveli en province où il dirige une juridiction, ne peut se défendre de modérer son avidité :

Quel bonheur as-tu désiré
Qui n'ait accompagné ta vie
Et quel homme si modéré
Te peut regarder sans envie ?
Aymé du ministre et du roy,
Bois-Robert, je ne scay pourquoi
Ton cœur est plein d'inquiétude.
Calme ce désordre intestin
Et ne force pas le destin
A t'accuser d'ingratitude !.. [1].

Et d'autres, moins affectueux ou plus jaloux que Maynard, Claude de Malleville par exemple, que Boisrobert ne servit point auprès de l'Eminentissime, lui manifestent crûment leur mépris :

Coiffé d'un froc bien raffiné
Et revestu d'un Doyenné
Qui lui rapporte de quoy frire,
Frère René devient Messire
Et vit comme un déterminé.
Un prélat riche et fortuné
Sous un bonnet enluminé
En est, s'il le faut ainsi dire,
Coiffé.

1. *Les œuvres de Maynard*, 1646, p. 156.

Ce n'est pas que Frère René
D'aucun mérite soit orné
Qu'il soit docte ou qu'il sçache escrire,
N'y qu'il dise le mot pour rire,
Mais c'est seulement qu'il est né
Coiffé [1].

Mais notre poète accoutumé à ces basses jalousies qui s'expriment par des strophes anonymes, répond avec le dédain qu'elles comportent :

Petit autheur qui me provoques,
Petit poète de Bibus
Qui, dedans certaines bicoques,
Parmy des sabots et des toques,
Passe pour un petit Phœbus,
Débite ailleurs tes équivoques,
Tes quolibets et tes rébus,
Car, pour les vers, tu les escroques,
Petit autheur.

Je croy parbieu ! que tu te moques
Lorsque, jasant du ton de Roques,
Tu sèmes icy tes abus,
Il n'est pas jusqu'à Turnebus
Qui ne dise que tu le choques
Petit autheur [2].

Evidemment, cela est visible, Malleville n'am-

1. *Recueil de divers rondeaux*, 1639, p. 100 ; *Nouveau recueil de divers rondeaux*, 1650, I, 87 : *Diverses poésies de l'Académie...* par M. de Malleville, 1664, p. 276.
2. *Recueil de divers rondeaux*, 1639, p. 69 ; *Nouveau recueil de divers rondeaux*, 1650, I, 67.

bitionne que de remplacer Boisrobert auprès de Richelieu. Pour Maynard, il ignore qu'en réclamant beaucoup on obtient peu. Il n'a pas l'habitude de la cour où Flotte, son ami, se tue à propager son nom et ses œuvres. Aussi notre chanoine ne tient-il pas compte des avis du président lointain qui le morigène. Et voici que les honneurs se joignent aux bénéfices pour qu'il ne lui reste plus rien à désirer. Louis XIII l'admet en effet parmi la phalange bizarre de ses aumôniers ordinaires, chargés de diriger sa conscience et qui sont tous, plus ou moins, des abbés de comédie [1].

On croirait dès lors Boisrobert satisfait de son sort, n'ayant plus d'autre rêve que se retirer du monde et vivre paisiblement dans la méditation. Or, à la vérité, il pense encore à acquérir du roi une grâce plus enviable que toutes celles dont il est comblé. Chaque année, sans doute pour accomplir ses devoirs de chanoine au chapitre de Rouen, il fait un rapide voyage en cette ville [2].

1. *Archives de la Haute-Marne*, *Acte notarié du 10 décembre 1635*; *Bibl. nat.*, *Cabinet d'Hozier*, n° 237, *Lettres de noblesse de Boisrobert*. Ces deux pièces publiées à l'appendice, le qualifient d'aumônier du roi, en 1635 et 1636. Nous n'avons pas rencontré, aux *Archives nationales*, dans les *Registres de la maison du roi*, le nom de Boisrobert parmi les aumôniers. Il y a, il est vrai, de fortes lacunes dans ces registres. En 1648, le cardinal de Lyon, Alphonse de Richelieu, est grand aumônier de France. Nous relevons sous la direction de ce fol les noms des abbés de Franquetot, François Tallemant, Laurent de Brizacier, Coupeauville, abbé de la Victoire, François Bertault, Charles Cotin, Michel de Pure, etc., tous bons vivants, trousseurs de cottes, piliers de ruelles ou de cabarets.

2. Cela est attesté par cent mentions de son œuvre. En 1639, nous le voyons à Rouen demandant au chancelier Séguier,

Tout naturellement il revoit sa famille, son père plus courbé par l'âge, sa mère plus enragée de noblesse. Il souffre d'assister aux mêmes querelles qui attristèrent son adolescence.

Connaissant son caractère léger, on ne le soupçonnerait pas d'entretenir la moindre piété filiale. Et cependant voici qu'il veut éviter à Jérémie Le Metel que ses origines rustaudes lui soient éternellement reprochées. Pour y parvenir, il faut que Louis XIII consente à parer d'un blason le vieux normand qu'épuisa la procédure. Sans doute supplie-t-il Richelieu d'exaucer son vœu légitime. Le cardinal prend en pitié les misères que son favori lui étale. Il obtient pour lui des lettres royales, mais le chancelier voudra-t-il y apposer le sceau de France ? Or Séguier aurait mauvaise grâce à refuser ce service à Boisrobert dont il reçoit souvent des avis utiles. Il est « l'homme du monde qui mange le plus malproprement et qui a les mains les plus sales. Il fait, à table, une sorte de capilotade où il entre toutes sortes de drogues et en la faisant, il se lave les mains tout à son aise dans la sausse ; il deschire la viande : enfin tout cela donne le haut-le-cœur... » Richelieu l'invite quelquefois. Or, un jour, partageant son repas, il se cure les dents avec un couteau. Le ministre s'en apercevant, fait à Boisrobert un signe d'intelligence. Ensuite il commande

envoyé par Richelieu pour réprimer la révolte des Nu-Pieds, l'exemption du logement des soldats pour trente de ses amis. V. *Diaire ou Journal du voyage du chancelier Séguier en Normandie*, édit. Floquet, 1842, p. 39-40.

au maître d'hôtel d'épointer les couteaux. Notre poète ne veut pas que ce chancelier favorable sombre dans le ridicule. Doucement il l'avertit de la malice qu'on lui prépare. Le même jour Séguier achète un cure-dents d'or et ensuite se pavane chez le cardinal en faisant parade de son acquisition. L'Eminentissime comprend aussitôt qu'on l'a joué.

— Le Bois, s'écrie-t-il, furieux, je gage que vous l'avez dit à M. le Chancelier ?

— Ouy, Monseigneur.

— L'impudent poète que vous estes [1] !...

Richelieu, pour un temps qui ne se prolongera pas, fait grise mine à Boisrobert. Mais Séguier lui rend grâce de sa confidence. Il est pour lui tout miel. Il met à sa disposition son hôtel où vivent maints écrivains parasites. Et lorsque notre homme lui apporte les lettres royales qui anoblissent le nom de Métel, il les scelle d'un cœur reconnaissant [2].

Boisrobert se réjouit d'éviter désormais à son père les injustes reproches de sa mère. Puis peu à peu, oubliant les raisons mêmes et la fraîche date de sa noblesse, on le surprend en posture de se créer une généalogie. Les seigneurs les plus purement nobles de la cour se félicitent de descendre de quelques paladins dont les hauts faits sont encensés par les chansons de gestes.

1. Tallemant : III, 392.

2. Nous donnons à l'appendice ces *Lettres de noblesse* inédites. Elles sont datées de 1636 et accordées à Jérémie Le Métel pour lui et sa lignée directe.

S'attribuer des origines semblables ne le contente pas. Le trouble moyen âge lui semble trop rapproché. Il recule encore l'ancienneté de sa race. Et parce que cela ne lui coûte guère à dire, il se prétend désormais issu en droite ligne du consul Metellus, vainqueur des Carthaginois [1].

On comprend que dès lors il ne trouve plus autour de lui de personnages dignes de sa considération. Les ministres sont de petites gens. Il les sollicite par condescendance et, s'il n'en tire rien, les traite comme des valets. Il tourne en grotesque le gros Bullion qui pisse partout, même dans les clavecins du cardinal et déshonore de ses dévoiements le parc de Ruel [2]. Et c'est lui qui dénoue la conspiration dont Chavigny, le cardinal de La Valette et le P. Joseph encerclent le secrétaire d'Etat Abel Servien.

De longue date il demandait à ce dernier d'exempter son prieuré de la Ferté-sur-Aube du logement des soldats qui en saccageaient les terres et le dévalisaient. Servien faisait la sourde oreille, et, à la fin, fermait sa porte sans autre excuse. C'est pourquoi Boisrobert fatigué de le requérir vainement jure sa perte. Il commence par répandre sur lui des contes dont toute la société s'ébaudit. Et comme cela n'a point d'effet, il l'attaque dans ses mœurs déplorables. Devant témoins qui le lui vont sur-le-champ répéter, il insinue

1. Tallemant : II, 411 *ad notam*. Balzac : *Œuvres*, 1665, I, 586, lui écrit, sans doute en le raillant : « Le prélat vaut bien le consul. »

2. Tallemant : IV, 405, *ad notam*.

qu'à la vérité Servien lui accorderait tout si Mlle Vincent, gangourdine qu'il entretient, se chargeait de ses intérêts.

Bientôt, au Palais cardinal, les deux hommes se rencontrent. Le secrétaire d'Etat, abordant Boisrobert, lui dit :

— Ecoutez, Monsieur de Boisrobert, on vous appelle *Le Bois ;* on vous en fera taster !...

Le chanoine riposte aussitôt :

— Vostre maistre et le mien le sçaura.

Et tandis que Servien gagne la table ronde du Palais où son dîner l'attend, Boisrobert se rend immédiatement chez le cardinal.

— Qu'avez-vous, Le Bois, lui dit celui-ci, vous estes bien triste ?

— Monseigneur, ne m'appelez plus ainsy ; ce nom vient d'estre profané ; on me menace.

Cependant Saint-Georges, capitaine des gardes du cardinal, ami de Servien, assistant à la scène, se hâte d'avertir le secrétaire d'Etat. Durant le temps que celui-ci achève de dîner, l'Eminentissime interroge son favori :

— Avez-vous des tesmoins ?

— Tous vos domestiques, mais ils ne voudront rien dire. Il y a encore Chalusset, lieutenant du chasteau de Nantes.

Comme Boisrobert finit de renseigner son maître, Servien arrive, balbutiant des excuses. Mais le cardinal l'accueille avec un visage de pierre et sans l'entendre :

— Sortez, lui dit-il.

De ce moment, c'en est fait du borgne ministre

coupable surtout de s'être attiré, par son assiduité au travail, les haines de ses collègues. On lui signifie son exil. Il traînera une existence de débauche en la ville d'Angers qu'on lui désigne comme lieu de retraite. Boisrobert triomphe[1]. Son intérêt prévaut sur celui de la France.

1. Et cela lui rapporte, en outre, deux mille livres que Bullion lui donne pour l'avoir débarrassé d'une influence gênante. V. Tallemant : IV, 404 et s. ; *Journal mss d'Hantin, conseiller au Châtelet* (Bibl. Méjanes), cité par Fagniez: *Le Père Joseph et le cardinal de Richelieu*, 1894, II, 283, *ad notam.* Le récit d'Hantin confirme point par point celui de Tallemant Chapelain: *op. cit*, I, 109-110 parle de la disgrâce de Servien. Dans diverses épîtres, Boisrobert fait allusion à son affaire avec Servien. V. entre autres, *Les Epitres*, 1659, p. 151 et s Plus tard nous verrons que notre héros se repentira de ses méfaits à l'égard de ce secrétaire d'Etat. Un recueil d'anecdotes provenant des papiers de Gaignières (*Bibl. nat.*, *mss* n° 4529, N. a. f° 58) présente l'affaire sous un jour particulier: « Feu M. Servient estant fort mécontent de Boisrobert envoya la Frète et autres pour lui donner des coups de baston. En estant adverty, il barricada sa porte et, lorsqu'ils vinrent, il leur dit par la fenestre: Messieurs, vous pouvez vous en retourner et dire que je les tiens pour receus. » Une lettre de Chapelain, en partie inédite *Bibl. nat.* N. acq.,*mss* n° 1855, f° 186), montre la puissance de Boisrobert à ce moment. « Vous n'ignorés pas, dit l'épistolier à M de la Trousse, que la posture en laquelle se trouve aujourd'huy ledit abbé le met en pouvoir de maintenir ce qui le touche et qu'il n'y a homme de condition à la cour qui ne cherche son amitié et ne craigne de le faire son ennemy. »

CHAPITRE VI

Lorsqu'il arrive de Bresse où il végétait en un maigre présidial, Nicolas Faret appréhende, à contempler leur sévérité, que les hôtels parisiens ne s'ouvrent malaisément à sa gueuserie. Il porte en ses poches des lettres à l'aide desquelles il espère fléchir quelques âmes charitables. L'une d'elles l'adresse à M. de Vaugelas, grammairien qu'il trouve plongé en une misère pire que la sienne. Le spectacle que lui offre l'illustre malheureux l'invite à se garder comme d'un crime d'expurger de ses scories la langue française. Et, tristement impressionné, il se rend à la maison de M. de Boisrobert.

Or, dès qu'il a seulement entrevu M. de Boisrobert, Nicolas Faret sent le besoin impérieux d'adresser un los à la Destinée. Il touche au port de Fortune sans que le moindre écueil ait accidenté son voyage. Peu de temps après, en effet, le puissant favori le place chez Henry de Lorraine, comte d'Harcourt, dont il deviendra parallèlement le secrétaire et l'ami [1].

1. Pellisson : *Histoire de l'Académie française*, édit. Livet, 1858, I, 189 et s. En ce chapitre où interviendra quasiment

Sa besogne principale consiste tout d'abord à accompagner ce dernier aux tripots de la capitale. Là, il connaît Saint-Amant et retrouve Boisrobert. Entre les deux poètes et le comte, il passe de joyeuses années à boire et à fournir une rime facile à cabaret. Mais, à la longue, cette existence sans objet lui devenant pénible, il s'efforce de tirer son patron de la débauche et de le diriger vers une tâche plus digne de ses origines. Peu à peu le circonvenant, il l'induit au dessein d'embrasser une carrière et de s'offrir au cardinal de Richelieu.

Boisrobert, pressé par lui, se décide à parler au ministre de cette recrue possible. Mais le fait d'engager à sa suite un prince lorrain apparaît à celui-ci comme une bouffonnerie.

— Le comte d'Harcourt,
Le Bois, a l'esprit bien court

répond-il en riant.

Cependant Boisrobert, encouragé par cette repartie poétique, revient à la charge. Alors le cardinal :

— Est-ce tout de bon ? Parlez-vous sérieusement ?

toute la littérature de l'époque, il nous est impossible de fournir une bibliographie sur chaque individu sous peine de garnir nos pages de notes exagérées. Nous nous en dispenserons donc, supposant que nos ouvrages précédents témoignent assez de la sûreté de nos références. Nous nous bornerons à mentionner ce qui concerne les faits académiques et la biographie de Boisrobert.

— Ouy, Monseigneur, le comte d'Harcourt est un homme de grand cœur. Il sera absolument à vous. Il a, comme vous savez, battu Bouteville et vous pouvez vous fier à sa parole.

C'est de cette sorte que Boisrobert acquiert à la France un admirable commandant de « l'armée navale » [1]. En échange de ce service. Nicolas Faret consent à devenir l'un de ces renseigneurs qui lui rapportent les nouvelles de la ville et lui fournissent ainsi une matière susceptible d'alimenter ses causeries avec le cardinal [2].

Or, depuis quelque temps, Faret fréquente un groupe d'écrivains qui. chaque semaine, se réunit rue des Vieilles Etuves, chez Valentin Conrart. Cela le repose des orgies. On y disserte sur mille sujets et son *Honneste Homme* qu'il présente au monde comme un bréviaire de politesse, y suscita maintes « fredaines de parleries ». Boisrobert apprend de sa bouche l'existence de cette académie de bavards. On ne sait pour quel motif il y veut pénétrer, sans doute pour s'en railler ou encore pour y surprendre l'ébauche de quelque complot. Pourtant la plupart de ses membres

1. Tallemant : V. 10 ; Pellisson : I. 190.

2. Nous avons vu, en effet, au témoignage du *Menagiana*, que Boisrobert entretenait Richelieu des nouvelles de la ville. V. aussi, Retz : *Mémoires*, I. 472. Parlant de sa *Conjuration de Fiesque*, le cardinal de Retz dit : « Ayant échappé, en ce temps-là, des mains de Lauzières à qui je l'avois confiée seulement pour la lire, et ayant esté portée à M. le cardinal de Richelieu par Boisrobert, il dit tout haut en présence du mareschal d'Estrée et de Senneterre : Voilà un dangereux esprit ! » V. aussi, d'Argenson: *Essais dans le goût de ceux de Montaigne*, 1785, p. 75 où cette anecdote est autrement contée.

comptent parmi ses familiers. Faret l'y conduit donc avec la crainte que son indiscrétion ne lui soit reprochée.

C'est au Marais, en une chambre obscure où plane du mystère. Comme les deux hommes en cherchent, à tâtons, la porte, ils se heurtent à M. de Gombauld qui, dans l'ombre, et sans distinguer leurs visages, leur fait, selon sa coutume, des révérences à triple étage. Ils entrent après cent contorsions de courtoisie et Boisrobert salue l'aréopage qui le considère avec surprise. Le premier contact ne le séduit que médiocrement. Parmi les personnes assemblées, à peine quelques-unes s'élèvent-elles au-dessus du fretin littéraire. Conrart débute avec un air austère ; Godeau n'a d'autre mérite que celui de doubler Voiture sur le terrain des facéties, à l'hôtel de Rambouillet ; Giry, Habert, l'abbé des Roches [1], Scrizay nagent, en quête d'emplois, dans l'inconnu. Pour Malleville, c'est un faiseur de bibus qui frétille autour des jupes. Boisrobert n'a guère à s'en louer non plus que de Desmarets dont il combat quotidiennement l'influence auprès de Richelieu. Seul Chapelain montre quelque velléité de talent que des œuvres n'ont point affermie.

Celant néanmoins sa déception, Boisrobert complimente chacun et reçoit dignement les hommages que l'on accorde à sa personnalité de favori autant qu'à sa personnalité d'auteur. Et, les politesses échangées, voici que la conversation naît

1. Plus connu sous le nom d'abbé de Cerisy.

d'un titre d'ouvrage lancé par hasard. Elle demeure tout d'abord craintive, gênée, réticente ; puis elle s'anime, elle gagne en ampleur ; elle abonde en lumières latines, elle éclate en mousqueteries de mots légers. Le rire en découle parfois. La critique y prend toutes les formes verbales et, pour s'imposer, s'appuie sur la science. Mais elle s'efforce visiblement d'éviter le pédantisme. Et par là elle plaît à Boisrobert qui, dans le concert des voix, jette sa note plaisante. Peu à peu son impression première se transforme. La « contestation » lui apparaît pleine de charme. Il approuve que onze jeunes hommes abandonnent, une fois la semaine, leurs occupations et même leurs maîtresses pour s'ériger en juges de la littérature et purifier leur propre langage [1].

Il quitte, enchanté, la compagnie. Et le soir même, dans la stricte intimité où l'admet Richelieu, il conte les merveilles de cette assemblée discrète. Le cardinal fronce le sourcil. Il n'aime pas ces conciliabules. On n'y fait, à son sens, jamais autre chose que des besognes préjudiciables à l'Etat. N'était qu'on ne peut, sans motif, ravir leur liberté aux sujets du royaume, il fermerait toutes les officines d'esprit où la conspiration, le plus souvent, se masque de littérature ou de galanterie. Il se méfia à juste titre du salon de Mme des Loges. L'hôtel de Rambouillet lui inspire une crainte perpétuelle. Qu'est-ce encore que

1. Les académiciens sont neuf à l'origine. Mais Faret et Desmarets se joignent à leur troupe.

cette nouvelle boutique de vers ? Le grenier de Mlle de Gournay ou le bureau d'adresses du gazetier Renaudot ne suffisent-ils pas à ces débiteurs de fadaises[1] ?

Mais Boisrobert calme, par des arguments, les appréhensions de son maître. Il lui fait entrevoir quel merveilleux instrument constituerait, pour sa gloire, une académie semblable, composée d'une sélection d'écrivains dévoués dont il dirigerait les pensées et les gestes. Et le cardinal réfléchit longuement. Présentée sous cet aspect, la proposition lui sourit. Il possède bien, autour de lui, en meute toujours grossissante, des gens de lettres auxquels parfois il jette en pâture bénéfices et pensions. Mais leur dévouement ne lui est pas assuré. Ils le trahissent au risque de la potence. Nul d'entre eux n'est capable de répondre, avec une virulence équivalente, aux pamphlets que des anonymes lui décochent ou encore ce Mathieu de Morgues qui, du fond de la Flandre, lui couvre le visage d'une boue indélébile[2].

Et c'est pourquoi, avec son confident Boisrobert, il décide de tenter une expérience. Le poète portera à l'Académie embryonnaire son projet de lui donner, par lettres-patentes, une existence

1. C'est là le véritable sentiment dans lequel le cardinal écoute, au prime abord, la confidence de Boisrobert.

2. Boisrobert : *Les Epistres*, 1659, p. 119, *A M. le marquis de Leuville*, dit :

Et j'eus encore fortune assez amie
Quand je formay l'illustre Académie
Des beaux esprits. J'en fus le Promoteur
Et fis qu'Armand s'en fit le Protecteur.

publi que et des privilèges sans préjudice des pensions à prévoir. Celui-ci s'acquitte aussitôt de sa mission. Il croit être un messager de bonheur. En réalité il trouble la sérénité du groupe jusqu'alors sans ambition. Car ses membres ont à sauvegarder des intérêts qui se mésaccordent avec ceux du cardinal. De longues querelles les divisent. Ils se méfient d'une bienveillance non sollicitée. Ils redoutent des embûches. Il faut un chaleureux plaidoyer de Chapelain pour disperser les préventions. Encore regrettent-ils l'indépendance des amitiés et des propos anciens.

Cependant Boisrobert rapporte bientôt à l'Eminentissime l'humble remerciement de l'Académie[1]. Celui-ci montre sa satisfaction, bien qu'en fait il ne doute pas que ses désirs ne soient considérés comme des ordres. Néanmoins il ne veut pas paraître imposer une sujétion à des esprits dont il attend, au fond de lui-même, une servitude absolue. Boisrobert habilement leur dorera les jougs qu'il offre avec une mansuétude simulée[2].

1. Tallemant: III, 389, *ad notam* dit : « Boisrobert dit qu'il avoit proposé de faire le chancelier (Séguier) protecteur (de l'Académie)et de se contenter, luy (Richelieu), d'avoir soing de l'Académie et que le cardinal qui prenoit le chancelier pour un grand faquin receut cela si mal qu'il pensa chasser Boisrobert.»

2 Pour ces débuts de l'Académie, V. Pellisson : I, passim ; Abbé Fabre : *Chapelain et nos deux premières académies*, 1890, passim ; Kerviler : *Essai d'une bibliographie de l'Académie française*, 1877. Ce dernier ouvrage est tout à fait incomplet. Un autre, paru récemment, R. Bonnet : *Isographie de l'Académie française*, 1907, donne, sur Boisrobert, des renseignements faux en partie. Nous ne voulons pas refaire ici l'histoire, devenue banale, de l'Académie mais simplement compléter de documents nouveaux les volumes de Pellisson, Fabre,

Peu à peu, et toujours aiguillonnée par notre abbé, l'Académie s'organise. Le ministre pres-

Kerviler et surtout rendre à Boisrobert la part éminente qui lui est due dans sa fondation. Par une inconcevable injustice le rôle de notre héros est constamment laissé dans l'ombre au profit de ceux joués par Courart et Chapelain. On sait cependant combien peu pesaient dans la confiance du cardinal ces deux personnages Toute la littérature contemporaine doit, au contraire, à Boisrobert, d'avoir vécu et même d'avoir triomphé.

L'état d'esprit de Richelieu dont nous traçons la peinture en cet endroit, nous parait être le seul véridique et même logique. C'est dans un but intéressé, et personnellement intéressé qu'il présida à la fondation de l'Académie. Mathieu de Morgues l'indique dans le fameux passage où, reprochant au ministre de n'être jamais loué que par des regrattiers de lettres, il l'accuse de n'ouvrir l'Académie que pour se relever de sa disette de savants écrivains : « Là, ajoute-t-il, s'assemble un grand nombre de pauvres ardens qui apprennent à composer des fards pour plastrer des laides actions et à faire des onguens pour mettre sur les plaies du public et du cardinal. Il promet quelque advancement et donne des petites assistances à cette canaille qui combat la vérité pour du pain » (*Recueil de pièces pour la défense de la Reyne mère*, 1643, *Jugement sur la Préface*... p. 2).

Comme on pourrait soupçonner Mathieu de Morgues de partialité — et il serait pourtant aisé de démontrer qu'il frappait souvent avec justice — nous citerons encore une phrase de Chapelain : I, 236, *ad notam* passée inaperçue et qui en dit long sur les objectifs du cardinal : « Son Eminence, écrit il, par un ordre particulier, a voulu estre consulté sur tous les prétendans afin de fermer la porte à toute brigue *et ne souffrir dans son assemblée que des gens qu'il connoisse ses serviteurs.* » Or nous voyons qu'un des premiers écrivains évincés de l'Académie est l'abbé d'Aubignac. Pourquoi cette exclusion d'un homme de mérite ? Uniquement parce que l'abbé d'Aubignac commit l'imprudence de railler la *Roxane* de Desmarets, pièce à laquelle Richelieu avait travaillé. V. Chapelain : I, 664, 698 703 ; *Correspondance de Richelieu*, VI, 727. Nous montrerons par d'autres faits que, comme nous le disons précédemment, le ministre, en posant les bases de la nouvelle institution, eut pour but d'avoir sous la main des écrivains gagés dont il put à loisir utiliser les talents.

crit d'augmenter le nombre de ses membres et, tandis que les statuts s'édifient, il se débat contre l'obstruction du Parlement qui refuse d'enregistrer les lettres-patentes[1]. Or le parlement reflète l'opinion des gens de lettres et du public. Les intentions de Richelieu, quoi qu'il fasse pour les dissimuler, ne laissent pas de doute. On ne souhaite guère la création de ce corps nouveau. Balzac, à qui Boisrobert l'annonce, s'en gausse et ne consent à s'y agréger que par force, comme il consentirait à aller au gibet[2]. Jamais, dans la suite, il ne cesse de le brocarder[3]. Godeau le prend à peine au sérieux bien qu'étant un de ses plus fermes soutiens[4]. Mlle de Gournay, férue de linguistique, épand sur lui sa bile d'antique pucelle que l'on dédaigna de consulter[5]. Saint-Amant lui accorde son suffrage pourvu qu'il conserve à la langue les mots bachiques sans quoi, à son avis, elle ne saurait subsister[6]. Maynard, du fond de l'Auvergne, le harcèle de ses épigrammes[7]. Les bourgeois de Paris équivoquent sur son nom dont

1. On trouvera dans les ouvrages précités toute l'histoire des lettres-patentes. V. aussi, Mathieu Molé : *Mémoires*, Soc. hist. de Fr., II, 317 ; IV, 164; *Correspondance de Richelieu*, V, 957 ; *Gazette de Renaudot* de 1637, p. 420.

2. Chapelain : I, 66, 83; Balzac : *Œuvres*, 1665, I, 727, 728, 982, 984 ; Pellisson : I, 149.

3. *Mélanges historiques, Choix de documents, Lettres inédites de J.-L. Guez de Balzac*, 1873, I, 650.

4. Chapelain : I, 361.

5. *Ibid.*, I, 497, 498. Elle l'appelle « l'escorcheuse Académie ».

6. Saint-Amant : *Œuvres*, édit. Livet, I, 331. V. aussi, I, 59.

7. *Les Lettres du président Maynard*, 1653, p. 58, 90, 99, 114, 143, 159, 203, 296, 300, 303, 358, 421, 449, 476, 582, 691, 700, 714, 725, 780.

la signification leur échappe [1]. Louis XIII lui-même le considère avec une inquiétude non voilée [2]. Enfin la vicomtesse d'Auchy, pour contrecarrer à la fois Boisrobert et son maître, bâtit sa propre académie dont les séances s'appareillent aux représentations du théâtre des marionnettes [3].

Et c'est pis encore lorsque Boisrobert ayant présenté à la correction du cardinal les statuts de la Compagnie, on procède à la nomination de ses membres [4]. Au dire de Balzac, la plupart de ceux-ci sont d'extravagants niquedouilles. « Ils peuvent, ajoute-t-il, estre de l'Académie, mais en qualité de bedeaux [5]. » Scarron, forçant cette note pessimiste, leur destine des fonctions plus mercenaires encore. Aucuns d'eux, s'écrie-t-il,

ne sont bons qu'à moucher les chandelles,
Balayer, éclairer, donner des escabelles,
Estre portiers, enfin estre frères servans [6].

1. Pellisson : I, 42 et s.

2. Chapelain : I. 361, exprime cette inquiétude du roi qui, comme toujours, n'osa pas refuser à son ministre les lettres-patentes demandées.

3. Tallemant : I, 327 ; Sauval : *Recherches et antiquités de Paris*, 1724, II, 495; Chapelain : I, 215, 221, 222; Balzac : *op. cit.*, I, 777. Elle est aidée dans cette tâche par l'abbé des Roches ou de Cerisy, membre, dès l'origine, de l'Académie française.

4. Aubery : *Histoire du Cardinal de Richelieu*, 1660, p. 609 et s., qui complète. Pellisson, en cet endroit, dit que lorsque Boisrobert et les trois officiers délégués par l'Académie présentèrent à Richelieu le projet des statuts, celui-ci improvisa un remarquable discours. V. aussi, Tallemant : II, 51, qui note la satisfaction du cardinal chaque fois que l'Académie lui soumet la solution de quelque difficulté. Nous ne détaillons pas ici les actes de Boisrobert ; on les trouvera rapportés par Pellisson : I, 21, 24, 26, 35, 37, 40.

5. Balzac : I, 728.

6. Scarron : *Épistre chagrine à Mlle de Scudéry*, 1656. Bien

Communément, on les appelle les « enfants de la pitié de Boisrobert »[1]. Car Boisrobert devient le grand dispensateur des sièges à pourvoir. Il présente à Richelieu les requêtes de cent passe-volants qui veulent, à tout prix, tâter des honneurs. Il ne regarde pas au mérite. Le plus souvent, le fait d'être poète et besoigneux l'invite mieux qu'un lourd faix d'ouvrages à protéger les candidatures.

que la critique de Scarron soit postérieure, nous avons cru devoir la rapprocher, en ce chapitre *synthétique* et non *chronologique*, de celle de Balzac dont elle fait état. Un autre fait postérieur : le refus d'Arnauld d'Andilly d'appartenir à l'Académie, prouve encore que les gens de lettres en désapprouvaient l'établissement (Segrais: *Œuvres*, 1755, II, 132, 133). V. aussi, *mss Conrart*, t XIII, in-f , p. 799, *Lettre* Un personnage de Paris détourne un de ses amis de province de venir s'installer en la capitale pour y briguer une place à l'Académie. Il ajoute: « Je considère le dessein de vous mettre de l'Académie comme un obstacle à vos intentions et comme un embarras qui vous feront perdre du temps ; car, pour quelques honnestes gens que vous y trouverez, le reste n'est composé que de sophistes de termes, de chicaneurs de paroles, de critiques impitoyables et de faibles panégyristes ; outre que vous ne pourriez vous accoustumer à passer des journées entières à donner de l'encens aux ouvrages de cette cabale qui, le plus souvent, ne valent rien, car l'employ ordinaire de ces gens-là consiste à traiter de Héros leurs mauvais Poètes et leurs orateurs médiocres Quand vous serez icy, vous les connoistrez mieux et vous verrez que plusieurs d'entre eux ne surpassent en rien les autres hommes qu'en beaucoup de vanité .. etc.. » Cette lettre, dont nous ne donnons qu'un extrait paraît être inédite. V. également *Bibl. nat.* F^is^ *mss.*, N. acq , n° 4529, p. 100. « Feu Monsieur (Gaston d'Orléans) demanda un jour à l'Académie françoise, assemblée en corps, pourquoy on disoit : « Jean Foutre » et non pas : « Pierre Foutre ».

1. Tallemant : II, 390, V. aussi, VII, 104. Il range Colletet parmi eux. V. également, Pellisson : I, 149, 153. Il propose les candidatures de Balzac, Granier, Giry.

Dès qu'ils ont conscience, en effet, que l'Académie n'est pas un leurre, qu'au contraire elle prend solidement racine, les écrivains l'entourent en multitude. Ils sont trop. On est obligé de s'en défendre. Maynard, oubliant sa causticité, devient tout d'un coup papelard et servile [1]. Bouchard, depuis Rome, sollicite, avec d'immondes flatteries, son admission [2]. Un Allemand même, logé à Hambourg, imagine qu'on va frustrer, pour lui agréer, quelque doctissime de France [3]. A ce fol, on se contente de ne point répondre. Mais voici que les pédants, à leur tour, donnent l'assaut. Ils forment une république redoutable, cuirassée de latin, et frappent durement quiconque leur résiste. Pour les adoucir, la compagnie s'adjoint l'un d'eux, Nicolas Bourbon, et, de cette sorte, prévient leur soulèvement [4].

Pour éviter l'embarras de tant de fâcheux, Richelieu se retranche dans sa majesté. A peine consent-il à les écouter durant la demi-heure de

1. Chapelain : I, 74, 75.
2. *Ibid.*, I, 236 *ad notam*.
3. *Ibid.*, I, 170.
4. *Ibid.*, I, 170 ; Tallemant : VII, 521. Nicolas Bourbon fait, chaque année des vers latins en l'honneur de Richelieu. Il les présente à l'occasion des étrennes et appelle cela son « tribut annuel ». En échange, le cardinal le pensionne. V. Chapelain : I, 327, 367. Richelieu est, à ce moment, littéralement assailli par les poètes. Chapelain : I, 236 *ad notam*, parle avec originalité de leur bande affamée. Aubery : *op. cit.*, p. 611 cite les noms de vingt-six écrivains pensionnés par lui. Encore oublie-t-il Auvray, La Mesnardière, Balzac. Segrais : *op. cit.*, II, 114 dit que le ministre consacre, à cette dépense particulière, 40.000 livres par an. V. aussi, Madeleine de Scudéry : *Clélie*, t. VIII, 1658, 4e part., p. 861 et s. ; Chapelain : II, 824.

promenade qu'il effectue, matin et soir, dans ses jardins [1]. L'Académie, de son côté, objecte la rigueur de ses statuts. Seul Boisrobert perd le repos [2]. Chapelain qu'il continue à gorger de bienfaits s'évertue davantage encore à l'étouffer de parasites [3]. Il lui expédie les courtisans qui souhaitent audiences ou emplois [4] et les savantasses qui traînent vainement leurs grègues dans les antichambres. Par la seule complaisance de Boisrobert, Silhon, Porchères d'Arbaud, Vaugelas, Mairet arrivent à manger [5] et Balzac à soutenir sa superbe [6]. Boisrobert apaise les démêlés de l'abbé

1. Aubery : *op. cit.*, p. 595.

2. Chapelain : I, 334 dit : « Les importuns l'accablent, et bien souvent, à force d'affaires, il ne se souvient pas mesme de ceux qu'il voit et qui luy parlent. »

3. V. ses lettres à Boisrobert. Elles sont innombrables et contiennent toutes des requêtes.

4. Le marquis de Portes, le duc de Longueville, le sieur de Jonquières. V. I, 129, 265, 298, *ad notam*. Boisrobert sollicite aussi en faveur du duc de Marsillac, plus tard duc de la Rochefoucaud, le fameux auteur des *Maximes*, coupable d'avoir, par galanterie, transmis à la duchesse de Chevreuse, internée à Tours, des renseignements confidentiels. V. Balzac : *op. cit.*, I, 657, 716.

5. Pour Silhon et Porchères d'Arbaud, V. Chapelain : I, 129 ; Pellisson : I, 182. Pour Vaugelas, V. Chapelain : I, 377, 388 *ad notam*; Tallemant : II, 51 *ad notam*. Pour Mairet, V. Chapelain : I, 186. 328 ; Tallemant : II, 390 qui mentionne une anecdote amusante où Boisrobert joue un rôle fort honorable.

6. Nous avons, à plusieurs reprises, signalé la bonté de Boisrobert pour Balzac. Nous ne pouvons revenir continuellement sur cette question. On trouvera, dans les références suivantes, la collection complète des requêtes de notre héros en faveur du solitaire d'Angoulême. Balzac : *Œuvres*, 1665, I, 342, 395, 403, 443, 467, 474, 475, 586, 657. (Cette dernière lettre est insérée, presque en totalité inédite dans *mss Conrart*, t. XIV in-4°, p. 1013. Nous en détachons ces phrases caractéristiques :

d'Aubignac et de Ménage luttant d'impertinences pour assurer la suprématie de leur réciproque pédantisme[1]. Il procure à Louis Aubery, historien et écrivain politique, un secrétariat d'ambassade[2]. Il réclame un évêché pour Jean-Jacques Bouchard que l'on considère comme le saltimbanque des lettres[3]. Il trouble de sa générosité François de Maynard dont il admire le lyrisme bachique[4]. Il recommande les dissertations barbares de Gabriel Naudé[5] ainsi que les versifica-

« Vous estes particulièrement nécessaire au monde sçavant et à la république des lettres. Sans vous les orateurs crieroient sans cesse, dans leurs harangues, contre le temps et contre les mœurs, et les poètes ne feroient autre chose dans leurs vers que maudire les muses et Apollon. Les bons soins que vous prenez de leur fortune et les bons offices que vous leur rendez auprès de son Eminence adoucissent leur mauvaise humeur et leur donnent des pensées moins violentes. De telle sorte qu'à prendre les choses dans leur principe, il ne se fait ny panégyrique ny ode dont vous ne soyez le premier autheur et la Postérité vous sera obligée de tout le latin et de tout le françois de nostre siècle), 713, 716, 717.V. aussi, *Lettres familières de M. de Balzac à M. Chapelain*, 1656, p. 110 ; *Joannis Ludovici Guezii Balzacii carminum*, 1650, p. 110 (publiée d'abord dans le *Barbon*, 1648, p. 155 et s. et à laquelle Boisrobert répond dans *Les Épistres*, 1647, p. 27), p. 262. Boisrobert, en outre, édita le *Discours sur une tragédie de M. Heinsius intitulée Herodes infanticida*, 1636, et le fit précéder d'une épitre dédicatoire au chancelier Séguier où Balzac est porté aux nues. V. encore, Chapelain : I, 151, 208, 334, 357, 421, 424, 430, 565, etc.

1. Chapelain : I, 652

2. *Ibid.*, I, 618.

3. Et diverses autres faveurs que l'on trouve énumérées dans Chapelain : I, 67, 228, 295, 465, 482. V. aussi, T. de Larroque : *Les Correspondants de Peiresc*, *J.-J. Bouchard*, 1881, passim.

4. *Les lettres du Président Maynard*, 1653, p. 100 ; *Les œuvres de Maynard*, 1646, p. 156 ; Boisrobert : *Les Épistres*, 1647, Pièces liminaires et p. 177.

5. Chapelain : I, 228.

tions galantes de Gombauld [1] et du marquis de Montplaisir [2]. Il chaperonne, comme un subalterne insigne, le menuisier de Nevers, maître Adam Billaut qui troque délibérément la varlope pour la lyre [3]. Il exalte le génie du poète italien Bracciolini, le récompensant ainsi de l'amour qu'il porte à la France [4]. Et tandis qu'il travaille à sortir de sa crapule Guillaume Colletet, celui-ci, tranquillement occupé, au fond d'une cave, à engloutir les pots de Coindrieux et de Baune, comme on offre à Dieu ses déboires, lui offre de cette manière ses toasts hoquetants :

Au grand Armand je vous invite à boire !
Trinquer pour luy, c'est œuvre méritoire.
C'est le support du Parnasse françois ;
C'est l'Appollon qui verse quelquefois
Ses rayons d'or jusque dans nostre armoire.

Si sa vertu veut qu'on chante sa gloire,
Sa santé veut qu'on en fasse mémoire
Et que l'on crie, à table, à haute voix :
Au grand Armand !
N'y boire pas, c'est avoir l'âme noire.
Donc, pour blanchir la nostre comme yvoire,
Roys des esprits, beuvez comme des Roys !
Bacchus viendra couronner vos exploits
Et Boisrobert en contera l'histoire
Au grand Armand [5] !

1. Gombauld : *Lettres*, 1647, p. 298. Cette lettre, très importante, complète tout ce qui a été déjà dit sur la serviabilité de Boisrobert

2. Chapelain : I, 163.

3. *Les chevilles de Me Adam*, 1644, p. 65.

4. Chapelain : I, 631. Sur ce poète, V. aussi, *Les lettres du Président Maynard*, 1653, p. 273.

5. *Recueil de divers rondeaux*, 1639, p. 162.

Or Boisrobert se porte tort à force de transmettre les toasts de Colletet et les prières de ses acolytes. Le secrétaire d'Etat Bullion redoute sa venue et aussi le Père Joseph [1]. Ses poches, débordantes de placets, finissent par lui donner l'allure rustaude. Il se ruine à avancer des pensions qu'ensuite il récupère au Trésor avec toutes les peines du monde. Et Richelieu qu'il énerve lui impose, une fois encore, une cruelle « quarantaine » durant laquelle le chagrin l'emporte à maudire sa générosité [2].

Et c'est au cours de cette quarantaine qu'ayant du temps pour réfléchir, il croit avoir trouvé le moyen de se débarrasser des importuns qui l'exaspèrent. Il décide, en effet, d'unir en deux ouvrages mémorables leurs voix poétiques et d'offrir l'un au roi, l'autre au cardinal. Ensuite, ayant ainsi transmis d'un seul coup leurs multiples requêtes, il se considérera comme libéré et fermera l'oreille aux revendications. Confiant donc en ce stratagème, il se munit des privilèges nécessaires et appelle à lui les porteurs de lyres malcontents de la vie. Les pédants participeront même, en toutes les langues qu'ils voudront, à cette orgie de louanges. *Le Parnasse Royal* paraît bientôt après, chargé de sa contribution personnelle, et lui suscite en le Père Le Moyne un ennemi mortel [3].

1. Tallemant : II, 51 *ad notam ;* Chapelain : I, 129.

2. Tallemant : II, 300 ; Chapelain : I, 129, reporte cette quarantaine à décembre 1636. Mais Boisrobert souffre presque annuellement des sautes d'humeur du cardinal.

3. *Le Parnasse Royal où les immortelles actions du très chrestien et très victorieux monarque Louis XIII sont publiées par*

Mais il se rit de ces haines jésuitiques. A la vérité il publie, par devoir, le *Parnasse Royal* et pour ne s'attirer point la colère de Louis XIII jaloux de l'hommage qu'il prépare au cardinal. Car ses soins particuliers vont au *Sacrifice des Muses* à l'aide duquel il espère regagner le cœur de Richelieu. Et les poètes savent aussi que ce recueil seul importe, qu'il faut absolument y placer, ne fût-ce qu'un madrigal. L'Eminentissime, pensent-ils avec raison, l'examinera minutieusement et chérira d'une affection plus vive quiconque y aura collaboré. C'est pourquoi le volume menace de grossir démesurément. Boisrobert est obligé de refréner la fécondité de ses confrères, de leur fixer des limites et des dates. Tristan Lhermite seul

les plus célèbres esprits de ce temps, Paris, S. Cramoisy, 1635, in-4°. Ce recueil collectif, dédié au roi par Boisrobert, contient une 2e partie : *Palmæ regiæ invictissimo Ludovico XIII, regi christianissimo a præcipuis nostri ævi poetis in trophæum erectæ*, Parisiis, S. Cramoisy, 1634, in-4°, qui paraît avoir été publiée d'abord. M. Frédéric Lachèvre a donné le détail de la première partie dans sa *Bibliographie des Recueils collectifs de poésies*, t. I, p. 89 et s. Sur les quatre pièces non signées dont il n'a pas découvert les auteurs, deux appartiennent au P. Le Moyne (p. 100 à 118). V. R. P. Le Moyne : *La France guérie...*, 1631, in f°, et *Hymne de la sagesse divine et de l'amour divin avec un discours de la poésie*, 1641 in-f°. En ce dernier ouvrage, ledit P. Le Moyne (p. 37) reproche amèrement à Boisrobert d'avoir publié ses vers sans signature. Notre héros donna cinq pièces au *Parnasse Royal*. L'une date d'une époque antérieure et nous en avons fait mention. Quatre autres (p. 23, 31, 52, 99), adressées à la reine et à Louis XIII, sont sans intérêt. Sur le *Parnasse Royal*, V. *Correspondance de Peiresc*, t. III, p. 391. 451, qui semble (p. 35) ne guère goûter la poésie de Boisrobert. Les *Palmæ regiæ* eurent surtout pour collaborateurs les écrivains de la Compagnie de Jésus et quelques académiciens comme Habert, Sirmond, Bourbon, etc., spécialisés à la langue latine.

bénéficie, pour la remise de son manuscrit, de quelque indulgence [1].

Effectivement cette dédicace unanime ne laisse pas Richelieu insensible. Le panégyrique lui semble être l'unique façon, de la part de simples mortels, de s'adresser à un homme qui, comme lui, dépasse les héros et s'attribue volontiers une demi-divinité [2]. Boisrobert le retrouve plein d'aménité à son endroit et désireux qu'il oublie ses impatiences.

Et naturellement ils se reprennent à causer de cette Académie fameuse dont on a fini par recruter les quarante membres que les précieuses, plus tard, appelleront les « quarante barons » [3]. Bien des inutilités composent cette cohorte. Boisrobert, sans aucune peine, les classifierait, selon leurs propensions, en ivrognes, badins, faméliques, galimathias, lunatiques, décoratifs et bouchetrous [4]. Mais il préfère n'en rien faire, se sentant

1. *Le sacrifice des Muses au grand cardinal de Richelieu*, Paris, S. Cramoisy, 1635, in-4°. Epître dédicatoire de Boisrobert. Ce recueil également analysé par M. F. Lachèvre : *op. cit.*, t. I, p. 88, contient aussi une deuxième partie latine : *Epinicia Musarum eminentissimo Cardinali duci de Richelieu*, Parisiis, S. Cramoisy, 1634, in-4°. Mêmes observations pour cette deuxième partie que pour celle de l'ouvrage précédent. Boisrobert participe à la première partie pour 14 pièces dont 9 ont été utilisées précédemment. Sur les 5 autres (p 28, 55, 165, 175, 182), trois sont relatives à l'état de santé de Richelieu. une à sa harangue du 18 janvier 1634 devant le Parlement, une autre le remercie d'une faveur que nous n'avons pu connaître. A propos du *Sacrifice des Muses*, V. *La Lyre du sieur Tristan*, 1641, p. 23, *A. M. de Boisrobert.*

2. Tallemant : II, 52.

3. Somaize : *Dictionnaire des Prétieuses*, édit. Livet, passim.

4. *Ivrognes :* Faret, Maynard, Colletet, Saint-Amant. *Badins*:

le premier coupable de leur union hétéroclite. Les bouffons y coudoient les évêques et les traîneurs de guenilles les secrétaires d'Etat. Qu'adviendra-t-il de cette confusion? On le peut aisément prévoir[1].

Chapelain et Conrart montrent un zèle louable. Ils ont la foi. Soit rue des Vieilles-Etuves, soit à l'hôtel Pellevé, ou encore rue des Cinq-Diamants, partout où la vagabonde compagnie colporte ses registres, ils accourent pour doctement remettre des béquilles à la langue. Mais des désillusions les attendent. L'Académie languit ! L'Académie perd le temps ! L'Académie ne fait même plus exercice de lettres ; on la devrait nommer l'Académie des Fainéants, écrit à ses correspondants le fougueux Chapelain[2].

Voiture n'y viendra que sommé par le cardinal[3] et Faret que privé de toute autre occupa-

Godeau, G. Habert, Malleville, Desmarets, Bautru, Voiture, Lestoile. *Faméliques :* Gombauld, Sirmond, Vaugelas, Silhon, Pochères d'Arbaud. *Galimathias:* Chapelain, Gomberville, Balzac. *Lunatique :* Baudouin. *Décoratifs :* Séguier, Servien. *Bouche-trous:* Ph. Habert, Serizay, etc , etc .. Nous n'irons pas jusqu'au bout de cette classification cependant absolument basée sur des faits. Des études à tendances classificatrices ont été faites en grand nombre sur l'Académie. On les trouvera énumérées dans Kerviler. La dernière en date est celle de Mgr de Mouchero : *Le clergé à l'Académie*, 1908. Elle ne semble guère, au point de vue documentaire, mériter de crédit. La notice concernant Boisrobert est dénuée de tout intérêt historique. V. aussi, *Bibl. de l'Ars* , *mss* n° 6545, f° 22, *Sur les prélats de l'Académie*, 1695, épigramme qui paraît être inédite.

1. Gombauld: *Lettres*, 1647, p. 291, donne l'opinion personnelle de Boisrobert. Cette opinion n'est pas favorable à la composition de l'Académie.

2. Chapelain : I, 74, 77, 92, 154, 291, 298 *ad notam*, 342.

3. Chapelain : I, 357, 613, 622, 623, 644 *ad notam*.

tion [1]. L'abbé de Serisay la déserte sous les prétextes les plus futiles [2]. Gombauld y cherche un asile pour tranquille nent composer ses épistoles [3] et Daniel Hay, abbé de Chambon, pour parfaire ses pont-bretons [4].

De temps à autre pourtant, souffle un bizarre vent de labeur. On se réunit en plus grand nombre. On lit les lettres complimenteuses des membres éloignés par des fortunes diverses [5]. Et l'on entre dans l'ère des discours prescrits par les statuts [6]. Successivement Paul Hay, sieur du Chas-

1. Chapelain : I, 77.
2. *Ibid.*, I, 361.
3. Gombauld : *Lettres*, 1647, p. 496.
4. Chapelain : I, 361.
5. *Ibid*, I, 75, 92, ; II 6 ', 63, 150, 171 ; Pellisson : I, 79.
6. Nous croyons devoir publier, à cet égard, une liste des discours qui diffère presque totalement de celle donnée par Pellisson. Elle paraît inédite. On la trouve à la *Bibl. nat.*, dans *Cinq cents Colbert*, t. IV, f° 346. Beaucoup des discours indiqués n'ont pas été prononcés : M. du Chastelet : lundy 5 février (1635) ; De Bourzay : le lundy 12 février ; Godeau : le jeudy 22 février à cause du lundy gras ; De Boisrobert : le lundy 26 février ; L'abbé de Montmor : le lundy 5 mars ; De Gombauld : le lundy 12 mars ; De la Chambre : le lundy 19 mars ; De Gomberville : le lundy 26 mars ; Maynard : le mercredy 11 avril à cause des Festes de Pasques ; De Saint-Amand : le lundy 16 avril ; Servien le lundy 23 avril ; De Lestoile : le lundy 30 avril ; De Porchères : le lundy 7 may : Bardin : le lundy 14 may ; De Sirmond : le lundy 21 may ; Habert, abbé de la Roche : le lundy 4 juin ; Desmarets : le mardy 12 juin à cause de la Feste de Saint-Barnabé ; De Porchères d'Arbaud : le lundy 18 juin ; De Racan : le lundy 23 juin ; De Balzac : le lundy 2 juillet ; Chapelain : le lundy 9 juillet ; De Salles (?) : le lundy 16 juillet ; Faret : le lundy 23 juillet ; De Bautru : le lundy 30 juillet ; De Colomby : le lundy 6 aoust ; De Voiture : le lundy 13 aoust ; De Meziriac : le lundy 20 aoust ; Colletet : le lundy 27 aoust ; De Malleville : le lundy 3 septembre ; Baro : le lundy

tellet, l'abbé de Bourzeis et Godeau prononcent des harangues pompeuses. Puis c'est le tour de Boisrobert.

On s'attendrait à ce que notre homme, revêtu de la soutane, développât quelque sainte homélie. Point du tout. Il entreprend la *Défense du Théâtre* [1]. De nombreuses raisons l'y déterminent. Il souffre de l'insuccès de ses pièces. Il l'attribue à ce fait que seule l'antiquité et ses drames passionne ses contemporains. Il souhaite détruire ce préjugé. Son discours se transforme en un réquisitoire contre la Grèce et l'Italie dont les auteurs, affirme-t-il, furent parfois « inspirés par le génie, mais toujours abandonnés par le goût et par les grâces ».

Et Homère supporte tout le poids de la colérеuse diatribe, Homère qui ne fut, à son dire, qu'un vil chanteur de carrefour, débitant ses vers à la canaille pour en tirer les drachmes utiles à sa subsistance.

Préludant à la querelle des anciens et des modernes, Boisrobert devait s'attendre à la réprobation générale. Il y eut bataille de langues et seul Desmarets soutint les conclusions du discoureur [2].

Notre héros excelle ainsi à secouer l'apathie

10 septembre ; Baudouin : le lundy 17 septembre ; De Boissal : le lundy 24 septembre ; Silhon : le lundy 1er octobre ; De Vaugelas : le lundy 8 octobre ; Conrart : le lundy 16 octobre.

1. Pellisson : I, 75 ; Chapelain : I, 92.

2. Gueret : *La guerre des autheurs anciens et modernes*, 1671, p. 40, 108, 170 ; Abbé Irail : *Querelles littéraires*, 1761, II, 291, 292

de ses confrères. Depuis quelques mois il offre à leur troupe errante un asile spacieux dans sa nouvelle demeure, l'hôtel de Mélusine[1]. C'est là qu'il entreprend de faire rendre gorge à Vaugelas que le dénuement conduit à accepter des combinaisons malhonnêtes. Vaugelas s'est établi délateur public. Il vit avec peine de cette bizarre industrie. Il ne s'en croit pas déshonoré, suivant en cela l'exemple de seigneurs sans scrupules et de princes jamais rassasiés d'argent. En outre, la besogne ne coûte guère de fatigue. Avec un peu de flair, on arrive aisément à découvrir tel débiteur de l'Etat ou tel homme frappé d'amende qui se cache pour ne point payer. On le dénonce et l'on a droit à quelque pécune sur les sommes que le Trésor recouvre par ce moyen détourné.

Boisrobert n'incrimine pas Vaugelas de se livrer à cette sinistre police. Mais voici que le malheureux académiste s'avise d'ôter de cette sorte ses biens à un normand. C'en est assez pour que notre abbé s'émeuve. Il porte l'affaire devant la Compagnie. Une dispute s'ensuit, Vaugelas, prétendant reconnaître un fieffé coquin en sa victime et Boisrobert un homme digne du respect universel. Les deux hommes se jettent les démentis à la face en les accompagnant des formules les plus ineffables de la civilité. Si bien qu'opiniâtrés à soutenir la légitimité de leur cause respective, ils paraissent en même temps s'entregalantiser.

1. Chapelain : I, 361 ; Pellisson : I. 67 ; *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, t. VII, 1880, p. 150 et s.

L'Académie cependant se garde d'intervenir. Elle écoute avec ravissement ; elle se délecte. Jamais, au dire de Chapelain, ses séances ne produisirent semblable jovialité [1]. Par malheur, ces amusettes ne se prolongent pas. Bientôt reprennent les sessions vides d'intérêt où l'on disserte sur de maigres mots [2]. Boisrobert participe à la querelle de la conjonction *car* provoquée par Gomberville [3]. Il désapprouve la rage que l'on met à censurer quelques menus ouvrages [4]. Et lorsque Chapelain lance la question du *Dictionnaire*, il se range, avec les trois quarts de ses collègues, du parti de Voiture qu'écœure cette tache indigeste. C'est d'ailleurs une dérobade générale. A peine Saint-Amant qui, pour des rai-

1. Chapelain : I, 298, 303 ; Balzac : *Œuvres*, 1665, I, 768 ; Abbé Fabre : *Les ennemis de Chapelain*, 1888, p. 51.

2. Chapelain : I, 189, 382, 497, 498 ; Balzac : *op. cit.*, I, 757 ; *Mélanges historiques. Choix de documents, Lettres inédites de J. L. Guez de Balzac*, 1873, I, 605 ; La Mothe Le Vayer : *Œuvres*, 1756, III, 258, 259 ; *Dictionnaire de Trévoux*, art. *Muscadin*.

3. Boisrobert : *Les Epistres*, 1659, p. 294 ; Pellisson : I, 115, et s., 505 et s. ; Voiture : *Œuvres*, 1657, p. 135 et s., etc... C'est à la même époque que Boisrobert sollicite Richelieu en faveur de la veuve Camusat qui, à la mort de son mari, demandait à garder son privilège de libraire auprès de l'Académie. V. Chapelain : I, 454 et s., 460 et s., 465, 468 ; Pellisson ; I, 129 et s.; Paul Delalain : *Les libraires et imprimeurs de l'Académie française*, 1907, p. 17 et s. contient une notice fort incomplète sur Camusat.

4. Gombauld : *Lettres*, 1647, p. 291, se plaint amèrement à Boisrobert des critiques venimeuses auxquelles l'Académie s'est livrée sur son *Ode au cardinal de Richelieu*. V aussi, Pellisson : I, 115 et s. qui signale l'état d'esprit de Boisrobert ; Tallemant : III, 243 et surtout : Boisrobert : *Les Epistres*, 1647, p. 27.

sons obscures, se dispense des discours obligatoires et de tout surmenage académique, déclare-t-il hautement se charger de la partie burlesque de l'œuvre. Mais le bon apôtre sait fort bien que, par crainte d'offenser la morale, les termes qu'utilise ordinairement sa muse verveuse en seront écartés [1].

Pour que l'article des statuts concernant cette entreprise héroïque ait quelque chance d'être observé, on en est réduit à la proposer, comme compensation, à Vaugelas. Le bonhomme vient, en effet, de perdre les bénéfices qu'il escomptait de sa délation. Le normand dont il convoitait la richesse s'est soudain métamorphosé en un citoyen de vertu inattaquable. Boisrobert triomphe sans gloire. Mais ne voulant pas que son adversaire abandonne l'espérance de manger et redoutant aussi qu'il ne se récuse devant l'énormité du labeur auquel on l'assujettit, il se hâte d'obtenir pour lui une pension [2]. Désormais Vaugelas, enfermé dans cette obligation d'endosser le travail commun, se démène au milieu des substantifs et des

1. Pellisson : I, 79.

2. Chapelain : I, 358, 445 ; Pellisson : I, 106, 107, ; Tallemant : II, 51 ; Aubery : *op. cit.*, p. 610. L'anecdote fameuse d'après laquelle Richelieu demanda à Vaugelas s'il oublierait, dans le *Dictionnaire*, le mot *Pension* et d'après laquelle aussi il répondit : Non, monseigneur, pas plus que le mot *Reconnaissance*, est d'autant plus ridicule que, comme nous le disons ci-dessus, le malheureux ne fut que très rarement payé par les financiers immondes de l'époque Sur les éditions du *Dictionnaire*, V. Courtat : *Monographie du Dictionnaire de l'Académie française*, 1880 ; *Bulletin du Bibliophile*, 1901, p. 520. Lorsque le *Dictionnaire* fut publié, en 1694, les railleurs s'exercèrent contre

verbes, largement raillé et, presque chaque année, frustré de ses écus par le gros secrétaire d'Etat Bullion qui exècre les gens de lettres.

Et, lorsqu'il présente aux séances les résultats de ses enquêtes philologiques, il n'y recueille guère qu'absurdités. Le Père Nicolas Bourbon donne les avis bourrus que lui inspire sa tendresse unique pour le latin et Guillaume Colletet opine naïvement du bonnet :

— Je ne connois point ce mot-là, dit-il, mais je le trouve bon puisque ces messieurs le connoissent[1].

Si bien que La Serre, sortant avec Baudoin de l'une de ces séances sans lustre, éprouve le besoin de manifester un sentiment que Vaugelas ne désavouerait pas :

— Ah ! bonhomme, s'écrie-t-il, que vous et moy avons bien débité de galimathias[2]!...

Et Boisrobert partage si bien ce sentiment qu'à la fin, n'y tenant plus, à Balzac qui implore des nouvelles, il écrit :

Or, commençons par nostre Académie
... Elle ne va qu'à pas lents et comptez
Dans les dessins qu'elle avoit projettez.

lui. Voici une épigramme amusante qui le concerne (*Bibl. Ars. mss* n° 3128, f° 135 v°) :

Il court un bruit fâcheux du grand Dictionnaire
Qui, malgré tant d'auteurs et leurs soins importants,
A fort étonné le libraire.
On dit que pour le vendre il faudra plus de temps
Qu'il n'en a fallu pour le faire.

1. Tallemant : VII, 104, 521.
2. *Ibid.*, VI, 242.

... C'est là qu'on voit tous ces rares esprits
Qui, du beau stile, ont emporté le prix.
Séparément, ce sont autant d'oracles.
Tous leurs escris sont de petits miracles.
Leur belle prose avecque leurs beaux vers
Portent leurs noms au bout de l'Univers.
Pour dire tout enfin, dans cette Epistre,
L'Académie est comme un vrai chapistre.
Chacun à part promet d'y faire bien
Mais tous ensemble ils ne tiennent plus rien,
Mais tous ensemble ils ne font rien qui vaille.
Depuis six ans dessus l'F on travaille
Et le destin m'auroit fort obligé
S'il m'avoit dit : Tu vivras jusqu'au G.

Et, ajoute-t-il, cette indolence académique, à l'égard du *Dictionnaire*, ne l'étonne pas. Il faut l'attribuer au fait qu'à un surcroît de besogne ne correspond pas une distribution supplémentaire d'écus. Que, dès demain, l'état des pensions englobe la Compagnie entière et l'on constatera avec admiration de quelles merveilles, bien sustentée, elle est capable,

Car l'artisan employé sans argent
Dans son travail n'est jamais diligent.

Par contre, si le *Dictionnaire* chôme, si Voiture préfère à ses délices linguistiques celles que lui réserve l'hôtel de Rambouillet, du moins se distrait-on en badinages agréables :

Là, chaque autheur sa marchandise estalle.

Tour à tour Maynard débite ses fines épigrammes et Chapelain les chants pesants de sa lamentable *Pucelle*. Voilà comment, termine Boisrobert :

Nous nous divertissons
En beaux discours, en sonnets, en chansons.
Et la nuit vient qu'à peine on a sceu faire
Le tiers d'un mot pour le vocabulaire.
J'eu ay veu tels aux advents commencez
Qui, vers les Roys, n'estoient guère advancez [1].

Or, sa paresse mise à part, l'Académie se prévaut de bonnes raisons pour se désintéresser du *Dictionnaire*. C'est qu'à la vérité Richelieu, réalisant ses intentions primitives, l'utilise à son profit Il ne supporte quotidiennement d'interminables lectures de toutes sortes d'écrits et ne consent à corriger les chants de la *Pucelle*, susdite présentés par Boisrobert que pour tenir davantage à sa merci, par cette aménité, des personnages dont il espère une aide efficace [2]. Godeau, Chapelain, Gombauld, en effet [3], retapent sous ses yeux ses harangues auparavant qu'on les imprime. Elles en ont, dit-on, fort besoin. Et d'autres remanient

1. Boisrobert : *Les Epistres*, 1647, p. 27, *A M de Balzac*. Cette épitre répond à une lettre latine de Balzac publiée dans *Le Barbon*, 1648, p. 155, puis dans *Joannis Ludovici Guezii Balzacii carminum*, 1650, p. 110. V. aussi, même sujet, *Les Epistres*, 1647, p. 154. *A. M Gineste*.

2. Tallemant : II, 53 ; Chapelain : I, 135.

3. Et aussi Guyet. Mais celui-ci n'appartient pas à l'Académie.

ses ouvrages chrétiens [1]. De-ci, de-là, il commande, par le canal de Boisrobert, que l'on célèbre en vers les victoires royales [2].

Mais surtout l'important pour lui, nous l'avons dit, est de disposer de quelques salariés susceptibles d'écraser l'infernal Mathieu de Morgues. Car Mathieu de Morgues, abbé de Saint-Germain, d'abord domestique de Richelieu et privé par lui de bénéfices convoités, s'est institué défenseur de la reine mère Marie de Médicis, réfugiée à Bruxelles [3]. De cette ville, il déverse sur l'Eminentissime un flot bourbeux de calomnies. Ses pamphlets glissés en cachette à la frontière et vendus à Paris sous le manteau surpassent en insolence tout ce que l'imagination peut concevoir. On les recherche. On se les dispute. Ils alimentent la haine dont le ministre est environné. Ils ridiculisent à l'exemple d'une caricature.

1. Desmarets et un ecclésiastique : Lescot. Sur tout ce passage, V. Tallemant : II, 39, 48 et s. ; Montchal : *Mémoires*, 1718, I, 51 La Sorbonne l'aide également à se défendre contre les libelles des théologiens.

2. Chapelain : I, 675, 680, 682. Particulièrement pour la prise d'Arras.

3. Sur Mathieu de Morgues, V. *Essai sur la vie et les œuvres de Mathieu de Morgues*, par M. Perroud dans *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy*, 1863, t. XXVI, p. 205 et s. ; *Mathieu de Morgues et le procès de Richelieu*, par G. Fagniez dans *Revue des Deux Mondes* du 1er décembre 1900. Une partie des pamphlets de Mathieu de Morgues est antérieure à la fondation de l'Académie, mais les personnages qui y répondirent appartinrent tous, sauf Dupleix, à cette institution. Mathieu de Morgues : *Recueil de pièces pour la défense de la Reyne mère...* 1643, *Charitable remonstrance de Caton chrestien au Roy*, signale, autour de Richelieu, la présence de ces « parasites et sicophantes » dès 1631.

C'est donc à l'Académie que Richelieu demandera de le défendre [1]. Paul Hay, sieur du Chastelet, adversaire vaincu d'avance ; Balzac, trop occupé à polir ses périodes ; Sirmond « botté comme un solliciteur de procès, crotté comme un attacheur de placards, vestu de quelque habit de la fripperie comme un basteleur » ; Faret qu'attriste toujours la perspective de quitter la bouteille se joignent à Scipion Dupleix, historiographe de France, afin de pourfendre le redresseur de torts qu'abritent les Flandres [2]. La lutte s'engage. On se traite d'âne, goinfre, simoniaque, enragé, opérateur du Pont-Neuf, escroqueur, palefrenier, galopin de cuisine, trémie de moulin. On se reproche réciproquement de n'employer « que paroles puantes ».

Et, malgré leurs efforts, les académiciens et l'historiographe mordent la poussière. Ils sont à cent coudées au-dessous de leur adversaire. Balzac, entre tous, reçoit un horion susceptible d'é-

1. Au dire de Mathieu de Morgues : *Recueil de pièces*, 1643, *Jugement sur la Préface...* l'Académie publia, dans ce but, le *Recueil de diverses pièces pour servir à l'histoire*, 1635, 1640 et 1649 qui est tout à la louange du cardinal.

2. Sirmond paraît être celui de tous qui a le plus écrit en faveur de Richelieu. V. sur Hay du Chastelet : *Recueil de pièces* précité, *La vérité deffendue*, etc... ; *Jugement sur la préface*, etc.... Sur Balzac : *Recueil de pièces*, *Response à la deuxième lettre que Balzac a fait imprimer avec son Prince*. Sur Sirmond : *Recueil de pièces*, *Vrais et bons avis du François fidèle*, etc... ; *Advertissement de Nicocléon à Cléonville*, etc... ; *Lettre de change protestée*, etc... Sur Scipion Dupleix : *Recueil de pièces*, *Lumières pour l'histoire de France*, etc... La collaboration de Faret à la défense de Richelieu nous est signalée par Chapelain : I, 97.

teindre, pour le reste de sa vie, toute velléité belliqueuse [1]. Perclus de coups, les polémistes du cardinal se résignent au silence. Et le Parlement, pour les venger, rend un arrêt par lequel Mathieu de Morgues sera « roué en effigie pour crime de lèze-Majesté divine et humaine » [2].

Après cet insuccès notoire sur le terrain politique, Richelieu eût dû se tenir coi et abandonner l'Académie à sa tranquille oisiveté. Mais il ne comprit pas cette sagesse et lança la misérable institution en cette ridicule querelle du *Cid*. Là, Boisrobert joue un rôle éminent. Son sentiment personnel se clarifie à la lumière des documents : il partage la répugnance de ses collègues [3]. En outre, nous l'avons dit, ses origines normandes et une amitié ancienne le lient à Corneille. Ses vers splendissent parmi les pièces liminaires qui recommandent *La Veuve* au public [4]. Il ne repro-

1. Mathieu de Morgues : *Recueil de pièces, Response à la seconde lettre*, précité. Nous voudrions, mais la place nous manque, pouvoir reproduire le passage de ce pamphlet (p. 2), où Balzac est si merveilleusement étrillé. Jamais, croyons-nous, et en des termes plus agréables, ce pédant ne fut si justement remis à sa place dans la littérature du XVIIe siècle.

2. Renaudot : *Gazette* de 1635, p. 442.

3. Il faut en croire Gombauld : *Lettres*, 1647, p. 308 qui confie à Boisrobert, en des pages attristées, sa propre répugnance et se sait compris de lui. Sur la querelle du *Cid*, V. Pellisson : I, 86 et s., qui la résume ; Chapelain : I, 156, 159, 168, 163, 165, 175, 178, 183, 184, 185, 189, 193-194, 203, 230, 367 qui en tient la gazette quotidienne ; *Bibliographie cornélienne* ; *Pièces relatives à la querelle du « Cid »* publiées sous la direction d'Armand Gasté par la Société des Bibliophiles normands, etc.

4. P. Corneille : *La Veuve*, 1633, *Pièces liminaires*, *A M. Corneille*.

che guère au poète tragique que sa gaucherie et sa diction déplorable. Celui-ci, en effet, l'accusant un jour, étant installé sur le théâtre, d'avoir mal parlé de ses œuvres :

— Comment pourrois-je avoir mal parlé de vos vers sur le théâtre, lui répond-il brusquement, les ayant trouvez admirables dans le temps que vous les barbouilliez en ma présence [1] ?

Assurément Boisrobert, même jaloux, n'entreprendrait pas de vilipender Corneille. Mais la continuation de sa fortune dépend de son obéissance aux ordres du cardinal. C'est donc Boisrobert qui obtiendra de son compatriote son assentiment à une critique du *Cid* afin que l'article 45 des statuts académiques ne soit pas tout à fait violé. C'est lui qui apportera à l'Eminentissime les tripotages de Chapelain et les remettra à celui-ci augmentés des stupides annotations de l'autre. Il écrira cent missives pour diriger cette sotte machination. Il fera pis encore. Pour que son maître ne soupçonne pas sa désapprobation intime, il organisera, au Palais Cardinal, à l'aide de valets et de marmitons, une parodie burlesque de la tragi-comédie incriminée [2].

1. *Menagiana*, 1715, II, 162.

2. Tallemant : II, 395. C'est à Boisrobert que nos écoliers doivent la fameuse absurdité qu'ils répètent pour se conjouir, à l'époque où l'Université les initie aux délices de la contrefaçon espagnole de Corneille :

Rodrigue as tu du cœur ! — Je n'ay que du carreau !

Il ne faut pas blâmer Boisrobert de cette facétie. Sait-on, et Victor Cousin sut-il que la duchesse de Chevreuse, étant à

Mais, à l'heure où, de tous les côtés de la France, pleuvront les immondices de plume ; à l'heure où, fatigués de s'entre-picoter, les pamphlétaires décideront d'en arriver aux soufflets, Boisrobert, avec une joie ardente, sur l'ordre du cardinal, commandera de désarmer. Sa *Lettre à Mairet* arrêtera brusquement les animosités complaisantes [1]. Excitateur involontaire de l'échauffourée, il en sera le pacificateur. Il lui restera à panser les plaies d'amour propre de Corneille. Nous sommes assurés qu'il ne faillira pas à cette tâche [2].

Ainsi se termine, ou à peu près, son entremise entre la Compagnie et Richelieu. Mais ses propres déboires académiques sont loin d'être terminés. Du vivant même du cardinal, il entre, avec ses défauts amplement découverts au monde en cette *Comédie des Académistes* que Saint-Evremond confia à la publicité des ruelles. Il y appa-

Bruxelles, fit aussi représenter le *Cid* par ses domestiques ? V. *Bibl. nat.*, *mss* n° 20633, f° 173 V°. Peut-être, mais nous en doutons, faut-il entendre dans le sens du XVIIe siècle le mot domestique. Mme de Chevreuse devait partager, sur Corneille, l'opinion de Mme de Longueville qui lui préférait Voiture.

1. *Lettre de M. l'abbé de Boisrobert à M. Mairet* (5 octobre 1637), Rouen, Cagnard, 1894, in-8° carré de 6 p., extraite de Abbé Granet : *Recueil de dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille et de Racine*. 1740, t. I, p. 114.

2. Il resta, en effet, en relations amicales avec Corneille, V. *Œuvres de Corneille*, édit. des Grands Écriv., t. X, p. 481, 484; Corneille : *Sophonisbe*, tragédie. 1662, *Au lecteur*. En outre, le poète tragique publia, en tête des *Épistres*, 1647, de Boisrobert, des vers agréables qui louent le charme, la couleur, l'éclat de son génie.

raît dans sa grâce de conteur frivole. On l'y voit recueillir ironiquement les dents que dissémine le râtelier branlant de Mlle de Gournay. Il s'y accuse de ne posséder pas l'ampleur de génie suffisante à l'élaboration d'une ode parfaite. Il y discute sur l'opportunité de conserver ou de supprimer les mots : or, parfois, pour ce que, d'autant et y propose d'enlever aux coquettes l'expression « à ravir » dont elles abusent. Saint-Evremond n'a pas voulu, cela est visible, dauber trop cruellement un personnage avec lequel il se sent d'étroites affinités [1]. Plus tard Boisrobert souffrira de critiques infiniment plus mordantes. Seul Furetière l'exceptera du persiflage de la *Nouvelle allégorique* [2].

1. Saint-Évremond : *La comédie des Académistes*, S. D. Elle fut mise en circulation vers 1637 comme le laisse présumer Chapelain : I, 230, 257, 258, 486 *ad notam*. Elle eut un succès considérable. On en trouve des copies innombrables dans les manuscrits de l'époque. Le *mss Conrart*, t. V, in-f°, p. 1033, contient la dédicace originale : *Aux autheurs qui se meslent de réformer le langage excepté Gomberville*. Le nom de Boisrobert paraît dans : Acte I, sc. I; acte II, sc. II et III; acte III, sc. I.

2. Il est étrange que personne n'ait cité la *Nouvelle allégorique ou histoire des derniers troubles arrivez au royaume d'éloquence*, Paris, G. de Luyne, 1658, in-8°, parmi les pamphlets contre l'Académie. Furetière eut pourtant, dans la suite, des démêlés avec cette compagnie. Cet ouvrage est le premier coup qu'il porte à l'institution. Certains académiciens y sont arrangés de belle façon et rien n'est plus agréable à lire que cette claire et caustique allégorie. Il y est raconté le combat de la sérénissime Princesse Rhétorique dont le Conseil, composé de quarante barons, réside à Académie, contre le capitaine Galimathias. Une carte amusante la précède. Les troupes adverses, composées de figures de grammaire et de genres littéraires, sont en présence. Dans le coin droit s'élève,

Dès maintenant il siège avec autorité au sein du docte cénacle dont on le considère comme le père et comme le nourricier. Il y représente la courtoisie, l'élégance, la finesse. En face du pédantisme éclatant en phrases sonores et éphémères, il se dresse comme le symbole de la simplicité.

entourée de bastions, la forteresse Académie. Drujon : *Les livres à clef*, 1888, II. 851, prétend que Boisrobert serait désigné par Furetière, dans le *Roman Bourgeois*, 1666, sous le nom d'un « mauvais poète de l'ancienne cour ». Rien n'est moins assuré. *La Boscorobertine* précitée contient un passage fort haineux sur Boisrobert académicien. Chapelain : *op. cit.*, II, 239, dit que Segrais remplaça Boisrobert à l'Académie. Les successeurs de Segrais au fauteuil de Boisrobert furent : Campiston, Destouches, Boissy, Sainte-Palaye, Chamfort, Andrieux, Thiers, etc.

CHAPITRE VII

Glorieux de sa jeune noblesse et de sa majesté d'abbé porteur de crosse, Boisrobert, comme il s'était découvert une pompeuse généalogie, invente, pour en parer sa maison et son carrosse, des armes parlantes. Il n'a besoin ni de d'Hozier, ni d'aucun autre savant en art héraldique. Son imagination supplée à la science [1].

Puis il songe à étonner la province de son luxe et de ses dignités. Il ira plus tard prendre possession de son canonicat manceau et de ses prieurés. Mais il tient à ne retarder pas la jouissance pécuniaire qu'il attend de l'abbaye Notre-Dame de Châtillon. C'est pourquoi, profitant de la belle saison et de ce que le cardinal de Richelieu guerroie à la frontière, il lance son carrosse sur les routes de Bourgogne [2].

1. *La Boscorobertine...* publiée en appendice. Ces armes ne nous ont pas été conservées. Le pamphlet qui en fait mention ne les décrit pas.

2. Chapelain, I, 292 *ad notam*, dit, à la date du 9 septembre 1638 : « L'abbé comique est près de son maistre sur la frontière après avoir fait un voyage en son nouveau bénéfice et en avoir pris possession. »

A la hâte, il franchit les longues distances vertes que le soleil endort, traverse villes et villages, s'arrête à peine, le temps d'un somme ou d'un repas, aux auberges vautrées aux carrefours des chemins. Bientôt Châtillon-sur-Seine apparaît, toute grise de ses toitures d'ardoises et de ses remparts agriffés aux forteresses. Il y pénètre avec fracas et, de suite, sent peser sur ses épaules la morne tristesse de ses maisons basses. De-ci de-là, cependant, il remarque, au passage, quelques édifices gracieux, l'hôtel de ville, pareil à un bourgeois assis au milieu de sa progéniture, le pavillon de l'Arquebuse tendant, comme pour en offrir l'exemple, la gaie image d'Henri IV. Des promenades et des jardins, divisant les pâtés jaunis des maisons, en adoucissent la morosité de leurs cabinets et parterres verdoyants. Mais surtout Boisrobert s'amuse de rencontrer, échelonnés au long des voies étroites, une prodigieuse multitude d'églises et de couvents. N'était l'exiguïté et le silence rébarbatif des choses, il se croirait retourné à Rome, par magie.

Cependant le carrosse rentre bientôt dans la campagne et se dirige vers l'abbaye de Châtillon dont on aperçoit, au loin, la flèche ecclésiale[1]. Devant lui s'ouvre, ordonnancé en allées rectilignes, un cours immense. Il en suit longtemps les voûtes ombreuses et enfin débouche dans la

1. R. P. E. Le Grand : *L'Histoire saincte de la ville de Châtillon-sur-Seine au duché de Bourgogne*, 1651, p. 62, dit que l'abbaye était bâtie, au faubourg de Courcelles, en une vaste campagne.

vaste cour précédant les bâtiments conventuels.

Au prime abord Boisrobert, frappé par la vastitude et l'air austère des constructions, s'épanouit de contentement. Quelques chanoines, vêtus de robes blanches et coiffés de bonnets carrés, lui souhaitent la bienvenue [1]. Il trouve, pour les conquérir, mille paroles gracieuses à dire tandis qu'il se repose, au réfectoire, devant un plantureux repas. Il voudrait, n'ayant pas le loisir de séjourner longtemps parmi eux, tenter d'en faire les serviteurs zélés de sa fortune abbatiale. Il n'ignore pas, cependant, que le clergé régulier souffre avec impatience l'ingérence, dans ses affaires, d'abbés commendataires qu'il accuse de le ruiner et de lui imposer un très dur esclavage [2]. Il n'ignore pas non plus que les chanoines de la Congrégation de France ne travaillent avec assiduité que pour la prospérité de leur ordre. Il essaie sur eux sa séduction verbale. Mais il constate qu'il dépense inutilement son éloquence.

A vrai dire les visages de ces religieux ne lui reviennent guère. Claude Esprit, avec son facies d'austérité farouche ; le père Adam qui voile sous une benoîterie affectée un tempérament agressif et procédurier ; Michel Gauthier abondant en phrases chattemites et en gestes bénis-

1. *Figures des différents habits des chanoines réguliers en ce siècle, avec un discours sur les habits anciens et modernes des chanoines tant séculiers que réguliers*, par le P. C. du Molinet, 1666; Abbé Féret : *L'abbaye de Sainte-Geneviève et la Congrégation de France*, 1886, I, 203.

2. Dom Delfau : *L'abbé commendataire et l'injustice des commendes...*, 1663 et 1673.

seurs, lui inspirent une étrange méfiance. A les contempler, soumis maintenant à la réforme que le cardinal de la Rochefoucault et le Père Faure leur imposèrent avec vigueur et ténacité, il se souvient de leurs actes anciens et la crainte le pénètre. Claude Esprit excepté, qui faillit être victime de sa foi véhémente et de ses prêches enflammés, les chanoines de Saint-Augustin, disséminés sur le territoire de France, accueillir en la perspective de rentrer dans la discipline avec injures et violences. Ils vivaient largement répandus dans les villes, abandonnant jusqu'aux apparences de leur mission évangélique. Ils se révoltèrent à la pensée de reprendre, au fil des jours, des occupations vulgaires sans qu'aucune jouissance matérielle les en récompensât. A Châtillon même on les vit séquestrer, sans autre forme de procès, les délégués de la commission réformatrice et menacer de mort ses prédicateurs [1].

1. Gustave Laperouse : *L'histoire de Châtillon*, 1837, p. 430 et s. Pour les passages qui vont suivre, nous utilisons les innombrables actes, pièces originales et papiers de toutes sortes que possèdent (série H. Fonds non classé) les *Archives de la Côte-d'Or*. Ces papiers sont rangés en des liasses portant les titres suivants : *Droits honorifiques des abbés*, *Concordat entre l'abbé et ses chanoines*, *Préséances*, *Pensions*, *Bâtiments conventuels*, *Églises*, *bénéfices et cures*, *Baux généraux*, *Plans et Atlas*, *Inventaires*, *Procédures diverses*, etc... Nous avons extrait de cet amas énorme quelques actes capables d'indiquer les relations de notre héros avec ses chanoines. Malheureusement plusieurs d'entre eux sont d'un mince intérêt et nous ne les publierons pas. Il est fort regrettable que les *Registres capitulaires* ne remontent pas au delà de 1642 et les *Procès-verbaux de visite* au delà de 1651. Cela nous empêche d'élucider d'une façon claire les démêlés de notre abbé avec ses religieux. Les documents des *Archives de la Côte-d'Or* sont complétés

Leur aménité actuelle cache encore bien des bouillonnements de colère. Et c'est pourquoi Boisrobert appréhende le réveil de leurs âmes combatives. Il ne doit guère avoir avec eux que des relations d'intérêts. Mais ce sont, à son avis, les plus importantes. S'ils ne peuvent exercer aucun sévice sur un homme n'appartenant pas à leur ordre, du moins, peuvent-ils lui subtiliser ses revenus. Aussi notre abbé, considérant leurs figures de carême, se promet de prévenir ces velléités de soustraction par de valables concordats.

Suivi de leur cohorte blanche, il visite, dès maintenant, l'abbaye. Or si, à la vérité, celle-ci fut, dans les temps anciens, bâtie pour le confort et l'aise de chanoines que les plaisirs temporels divertirent des conquêtes spirituelles, elle déchoit singulièrement de sa destination primitive. Les cloîtres tombent en ruines : le logis abbatial n'est plus qu'un habitacle ouvert à tous les vents. Le cimetière offre l'aspect d'un fourré. En l'église, le Saint-Sacrement n'est pas assuré d'un abri contre les profanations [1].

par une collection particulière que conserve la *Bibliothèque Sainte-Geneviève* et qui vient de l'ancienne abbaye Sainte-Geneviève, maison principale de la Congrégation de France.

1. Pour la physionomie générale de l'abbaye, V. le *Plan* que nous publions en Appendice. Nous l'avons extrait des *Archives de la Côte-d'Or*, série précitée, *Dossier plans et atlas*. V. aussi R. P. E. Le Grand : *Histoire saincte de la ville de Châtillon-sur-Seine au duché de Bourgogne*. 1651, p 61, et s, *De la situation et beauté de l'abbaye de Châtillon et de son église*. Dans le même ouvrage (p. 82) l'auteur dit : « Le roy nomma celuy qui suyt à la recommandation de M le cardinal de Richelieu, M. de Boisrobert qui n'a pas besoin d'autre recommandation

Boisrobert déplore cette misère d'autant plus qu'il va lui falloir participer, en grande partie, à la reconstruction de ces décombres. A mesure que les chanoines lui découvrent la richesse des cultures, la splendeur des jardins, les perspectives riantes des forêts et des canaux, ils se hâtent de lui énumérer à quelles dépenses personnelles ils se livrèrent [1]. L'abbé comprend à demi-mot ce que cela veut dire. Il se sait astreint à certaines obligations, comme de garantir, dans l'abbaye, la décence des « lieux réguliers » et celle de son domicile propre. Mais il n'entend pas assumer d'autres responsabilités.

C'est pourquoi, au retour de sa visite, c'est l'homme d'affaires cohabitant en lui avec le poète que les chanoines trouvent attentif à leurs réclamations. Or l'homme d'affaires n'accepte pas aisément de payer des dettes qu'il n'a pas contractées. De suite, la discussion prend une tournure impertinente. Les formules juridiques remplacent les formules de courtoisie. Et l'on ne parvient pas, malgré tout, à s'entendre.

Néanmoins, au milieu de ces tourments, Boisrobert trouve le temps de voir la ville de Châtillon, de l'aimer, d'en apprendre les nouvelles [2].

que celle de ses ouvrages. La pointe et la netteté de son esprit le mettent au-dessus de toutes les louanges que ma plume luy pourroit donner. » V. aussi, sur l'abbaye, *Bibl. Sainte-Geneviève*, *mss* n° 2035, *Description de Châtillon* (en latin).

1. Boisrobert : *Les Épistres*, 1647, p. 110, 115 eut également des désagréments avec certains habitants de Châtillon. Ces deux poésies sont trop obscures pour que nous ayons pu établir la nature de ces désagréments.

2. Boisrobert : *Les Épistres*, 1647, p. 186 dit qu'il est aimé

On le rencontre parmi les dames, aux jardins de l'Arquebuse. Il hante tour à tour la partie guerrière et la partie ecclésiale de cette cité où, de temps immémoriaux, l'épée et la croix se disputent la prééminence. Il obtient pour elle diverses grâces royales, diminution de taille, déchargement de garnison, exemption de logements militaires en reconnaissance de quoi le maire et la population s'unissent pour lui offrir tel jour 75 aunes de tapisserie brodée de ses armoiries et tel autre un merveilleux service de vaisselle d'argent [1].

Si Châtillon lui réserve des chagrins dont s'attristera son existence abbatiale, il y récolte aussi de joyeuses anecdotes qui les lui font oublier [2]. Ces anecdotes, d'ordinaire il les va chercher parmi le monde pullulant des ecclésiastiques. Car aucune ville de France, nous l'avons dit, ne donne asile à une telle fourmilière d'ordres religieux. Capucins, cordeliers, feuillants, bénédictins, minimes, voisinent avec ursulines, carmélites et bénédictines. Leurs couvents, leurs monastè-

à Châtillon, qu'on l'y considère comme le premier de la ville et qu'il ne souffrirait pas d'y être exilé.

1. En 1639 et 1640. *Registres de la Chambre de ville*, cités par Laperouse qui donne p. 432 et s. une notice sur Boisrobert d'après la *Biographie universelle*.

2. Il correspond également, pour dissiper son ennui, avec ses amis de Paris. V. *Les Épistres*, 1647, p. 154, *A M. Gineste*. Il lui raconte avoir vu Somaize en Bourgogne et lui demande des nouvelles du Palais et de la Place Royale. Il le supplie de s'entendre avec Renaudot pour lui fournir une gazette. Il s'informe de l'Académie, de l'hôtel de Bourgogne et du Marais. Il souhaite savoir ce que deviennent Faret, Rossignol et sa femme, etc...

res, leurs églises composent des quartiers où retentissent leurs chants diurnes et leurs psalmodies nocturnes. A considérer ces quartiers sévères où s'effilent vers le ciel les flèches dentelées des chapelles, on croirait la quiétude et la vertu fixées en leurs méandres obscurs par la prière et la mortification. Mais les pierres des bâtisses n'ont pris cet air farouche que pour mieux celer le murmure voluptuaire qu'elles enveloppent et écarter l'indiscrétion.

Boisrobert n'a qu'une question à poser pour qu'on le renseigne sur l'hypocrite austérité de ces murailles. Et c'est d'un cœur réjoui qu'il écoute les confidences verveuses des Châtillonnais. Il apprend que partout, l'observance des saintes pratiques étant tombée en désuétude, moines et religieuses, avec outrecuidance, instaurent, sur terre, un paradis anticipé. Et l'histoire de Rose Le Bourgeois, abbesse du Puit d'Orbes, lui procure une hilarité intérieure dont s'offenseraient fort ses interlocuteurs, s'ils la pouvaient surprendre. François de Sales vint jadis morigéner cette abbesse adolescente qui, établie en les bois de Verdonnet, transformait en bordel son monastère bénédictin. Il l'obligea à installer en ville le troupeau dont elle conduisait si délibérément les destinées. Mais le doux apôtre mourut sans avoir triomphé du démon dont la benoîte dame se sentait délicieusement possédée.

A cette heure, Boisrobert peut, de ses yeux, contempler le scandale qu'elle donne pour la satisfaction de quelques instincts méprisables.

Car, lui apprend-on, il ne lui suffit plus d'avoir « débord secret » avec les brebis confiées à sa sauvegarde. Elle les « hazarde » et prostitue afin de posséder, aux régions infernales, quelques compagnes gangrenées de vices comme elle. Les festins succèdent aux bals en sa maison et, par le moyen de souterrains mystérieux, les hommes capables d'éteindre son ardeur atteignent à son alcôve. Les séculiers d'ailleurs peuvent à leur gré, s'ils en sentent quelque envie, pénétrer par toutes les issues et même franchir d'un pied allègre les fenêtres débarrassées de grillages. Aux gaillardes religieuses qui trouvent une saveur à forniquer, Rose Le Bourgeois témoigne une douceur approbative. Par contre, aidée d'une servante « de vie très sale et très mauvaise », elle injurie, bat, emprisonne et affame celles qui persistent à s'affadir aux pieds d'un Christ désespérément immobile.

Vainement Mgr Sébastien Zamet essaya-t-il de purifier cette abbesse empoisonnée d'une perversité démoniaque. Elle lui défendit sa porte non sans l'avoir cruellement outragé. L'interdit aussi bien que l'anathème glissèrent sur elle comme une onde glisse sur une surface polie. Dès maintenant, enfermée entre ses murs maudits, il semble qu'elle n'ait plus à redouter la vindicte ecclésiastique. Elle étale paisiblement ses stupres, payant l'amour qui se détourne d'elle et dévergondant les dernières ouailles que la crainte retenait aux limites du péché [1].

1. Laperouse : *op. cit.*, p 489 et s. Ce couvent fut plus tard (1643) péniblement ramené à la règle.

Assurément Boisrobert, en prévenant son maître, pourrait remédier à ces égarements comme il remédia jadis aux égarements du clergé rouennais. Mais personne ne l'en charge et ses affaires personnelles le préoccupent davantage. Bientôt, en effet, désireux d'accommoder son différend avec ses chanoines, il rejoint à la frontière le cardinal de Richelieu et regagne Paris en sa compagnie [1].

Et, dès l'arrivée en la capitale, il se rend au cœur même de la Congrégation de France, en cette abbaye Sainte-Geneviève qui dresse, au mitan du royaume, comme un tabernacle de sainteté. Le Père Faure et le Père Boulart, sous la gouverne du cardinal de la Rochefoucault, en assurent, alternant leurs généralats triennaux, avec sagesse et édification, la durable prospérité. Tous deux, revêtus de la blanche robe à haut col, portent une égale certitude de leur foi. Le Père Faure présente à la vie un visage ascétique couvert d'une barbe courte qu'accidente la ligne pure du nez et qu'éclairent des yeux graves. Une physionomie de sacristain aux prunelles fuyantes déparerait un peu le Père Boulart s'il ne rattrapait cette disgrâce physique par l'énergie et la véhémence dont témoignent ses gestes [2].

1. Chapelain : I, 292 *ad nolam.*

2. La *Bibl. Sainte-Geneviève* possède leurs portraits par Rousselet. Pour leurs vies, V. *La vie du R. P. Charles Faure*, 1698, in-4° ; *Bibl Sainte-Geneviève, mss* n°s 653, 654, 655 et s.et, en général, V. le *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Sainte-Geneviève* par Charles Kohler, 1896, qui renvoie à un grand nombre de manuscrits. Les dates de leurs généralats sont indiquées dans Abbé Feret : *op. cit.*, passim.

Boisrobert les connaît de longue date et les admire. Souventes fois il eut et aura l'occasion de présenter à Richelieu leurs requêtes, soit qu'ils souhaitent des audiences, soit qu'ils sollicitent en faveur de leurs innombrables procès [1]. Il croit donc leur pouvoir soumettre son différend de Châtillon avec l'espoir qu'ils l'accommoderont. Mais les religieux lointains ont sans doute déjà donné leur sentiment. Il trouve des personnages prévenus, réticents, qui promettent sans s'engager, parlent avec emphase des droits de la communauté. Cette attitude inattendue le déferre un peu. Il se retire sans conclure. Et brusquement, au sortir de l'abbaye, sans réfléchir qu'il se lance en une voie périlleuse, il invoque l'arbitrage du conseil royal qui, pense-t-il, réduira à de justes proportions les exigences de son troupeau indo-

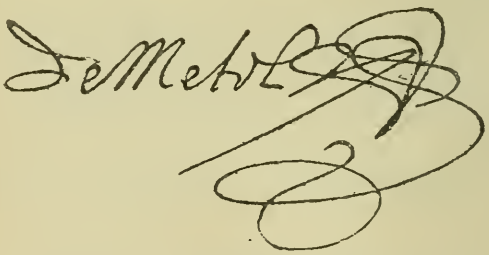

SIGNATURE OFFICIELLE DE BOISROBERT

1. *Bibl. Sainte-Geneviève, mss* n° 3275, fol. 426, 428, 430, 434, 438, 442. *Lettres autographes inédites de Boisrobert aux R. P. Faure et Boulart.* Il y est question d'un procès que la Congrégation soutient au Parlement, contre les jésuites. Boisrobert intercède auprès du cardinal à plusieurs reprises. Nous publions ces lettres à l'appendice.

cile. Dès lors, de part et d'autre, les requêtes à Louis XIII, aux évêques de Langres et d'Auxerre, Sébastien Zamet et Pierre de Broc, se succèdent sans interruption. Des accalmies suivent les sentences et les arrêts, mais les promesses non tenues suscitent nouvelles requêtes et nouveaux appels à toutes juridictions compétentes. Enfin, après des années de procédures dispendieuses et vaines, des amitiés réciproques s'entremettant, on aboutit à un concordat à l'amiable, lequel fixe les obligations de chaque partie et rend à la sérénité les âmes surchargées de colère [1].

Tout en conduisant avec âpreté cette affaire à son dénouement avantageux, Boisrobert ne laisse pas de s'intéresser à bien d'autres. Il suit dans ses déplacements le cardinal qui lui abandonne la correspondance littéraire [2]. A peine dispose-t-il de quelques semaines pour un repos bien gagné à Balzac [3]. Encore Richelieu le rappelle-t-il bientôt sentant désolément l'étreindre la solitude en son absence. Ce n'est point qu'il ne sache se

1. *Archives de la Côte-d'Or*, série précitée; *Bibliothèque Sainte-Geneviève*, *mss* n° 629, f° 284, 293, 294; *mss* n° 630, f° 292; *mss* n° 635, f° 308; et *mss* n° 3275, fol. 446. Toutes les pièces du procès sont analysées par nous à l'appendice. Il n'est donc pas nécessaire que nous en donnions ici une énumération fastidieuse. Le concordat dont nous parlons est daté du 6 août 1640.

2. Nous le voyons, en effet, écrire d'Amiens aux R. P. Boulart et Faure. Quelques-unes de ses lettres sont également datées de Chaune. Balzac : *op. cit.*, I, 463, nous signale sa présence en Picardie pendant la guerre.

3. *Lettres de M. de Balzac à M. Chapelain*, 1656, p. 368. Ce voyage eut lieu en 1639. V. aussi Balzac : *Œuvres*, 1665, I, 246, qui, dès 1634, souhaite sa présence en son château.

distraire, utilisant à cela les ressources d'une imagination gamine, raillant son entourage et inventant, pour la félicité de rire, d'étonnants tabarinages [1]. Mais l'astuce de Boisrobert le divertit davantage que les meilleurs tours des bateleurs du Pont-Neuf.

Boisrobert sait que son maître n'admet, parmi ses pages, que fils de hauts seigneurs, qu'il les instruit, les façonne et les destine aux charges importantes du royaume [2]. Or, un président au Parlement de Dijon souhaite introduire sa progéniture en cette phalange raffinée. Notre poète entretient inutilement de ce souhait Richelieu. Néanmoins il ne se rebute pas. « Envoyez ce garçon, écrit-il au président, le plus brave que vous pourrez. » Et lorsque l'adolescent se présente, Boisrobert effrontément dit à l'Eminentissime :

— Monseigneur, le page que vous m'avez promis de prendre est arrivé !

— Moy ?

— Ouy, monseigneur !

— Je n'y ay pas songé.

— Hé ! monseigneur, parlez bas, il est là ; s'il vous entendoit, vous le désespéreriez.

— Moi, je vous l'ai promis ?

— Ouy, monseigneur. Ne vous souvient-il pas que ce fut un jour que M. le prince vous vint faire la révérence ?

1. Tallemant : II, 44 et s., 187, 450 et s. ; V. 94 et s., 176, 319 ; *Furetieriana*, 1696, p. 328 et s. 335. Quelques-unes des anecdotes rapportées par ces chroniqueurs sont véritablement d'un haut comique.

2. Aubery : *op. cit.*, p. 612-613 ; Tallemant : II, 393.

Richelieu stupéfié ne sait plus qu'ajouter. Une telle assurance le désarme et il finit par croire que réellement, par inadvertance, il fit cette promesse. Et le page, de cette manière imposé, grossit sa domesticité [1].

Et ce n'est pas la seule occurrence en laquelle Boisrobert force le cardinal à l'écouter malgré sa volonté contraire. Pour avoir brutalement bâtonné Mgr de Sourdis, archevêque de Bordeaux, le maréchal de Vitry, celui-là même qui procéda à l'exécution du maréchal d'Ancre, tâte de la Bastille [2]. Le régime semble un peu sévère à un homme qui, se targuant d'avoir délivré le royaume de ses parasites, s'imagine désormais intangible et comme revêtu d'une dignité sacrée [3]. Mais Richelieu l'accuse de conspirer contre lui et cette bastonnade s'offre à souhait pour exercer sa vengeance. En outre, il ne souffre pas que l'on touche aux prélats qui, autour de lui, bouffonnent pour son agrément.

Vitry donc se morfond à la Bastille et cherche le moyen d'en sortir. Que faire ? Il prie Boisrobert à dîner et, connaissant sa gourmandise, le gorge de mets rares et de vins exquis. Le poète s'attendrit toujours devant une bonne table. Ce jour-là le bourgogne lui enlève toute présence d'esprit. Il en arrive à déplorer l'embastillement de son hôte et quasiment à accuser son maître de

1. Tallemant : II, 393.
2. Laporte : *Mémoires*, 1756, p. 194 et s. ; Tallemant : II, 338 *ad notam* ; *Gazette de Renaudot* de 1637, p. 700.
3. Retz : *op. cit.*, I, 51.

cruauté. C'est le moment que le maréchal choisit pour le circonvenir. Boisrobert, sur sa prière, plaidera sa cause auprès du cardinal. Il lui en arrache la promesse solennelle.

Et voici notre homme, au sortir de la Bastille, fort embarrassé. Néanmoins, le soir venu, il entre dans la chambre de l'Eminentissime.

— Ah ! voylà Le Bois, voylà Le Bois, s'exclame celui-ci. Eh ! bien, Le Bois, quelles nouvelles ?

— Monseigneur, je vous diray premièrement que j'ay fait aujourd'huy la plus grande chère du monde. Vous ne devineriez pas où : à la Bastille, dans la chambre de M. de Vitry !

— Ouy, dit le cardinal.

— Monseigneur, vous ne sçauriez croire qu'il est devenu sçavant. Il m'a voulu prouver par des passages des Pères que frapper un évesque n'est pas un crime.

— Ah ! Le Bois, vous estes donc censeur du roy ? Le roy a blasmé son action et veut qu'il soit puny ! Ah ! vraiment, vous faittes le petit ministre ; je vous trouve bien insolent.

— Vous avez raison, monseigneur, punissez-moy ; ordonnez tout ce qu'il vous plaira contre moy si je parle plus d'affaires d'Estat.

Un instant silencieux, il attend son châtiment. Puis il reprend :

— Monseigneur, vous m'aviez donné commission de voir messieurs de l'Académie. Je l'ai fait comme vous souhaitiez.

Et il rend compte exactement de son mandat. Puis :

— Mais, monseigneur, on m'a chargé encore de vous dire...

— Est-ce affaire d'Estat ? interrompt le cardinal.

— Non, ce n'est point affaires d'Estat... que M. le mareschal de Vitry donnera deux cent mille livres à sa fille en mariage et que vous luy fassiez l'honneur de luy donner qui vous voudrez pour mary.

— Tout beau, Le Bois...

— Monseigneur, ajoute Boisrobert pour rompre les chiens, j'ai communiqué votre ordre à M. le chancelier. Il m'a dit qu'il serait fait selon vos désirs. Je suis allé ensuite commander les confitures pour le ballet...

Successivement il énumère les diverses commissions qu'il effectua durant la semaine. Et, de nouveau :

— Attendez, monseigneur, j'ay encore charge de vous dire que M. de Vitry a un grand garçon bien fait, bien nourry, qu'il vous offre ; ordonnez de luy comme vous voudrez.

— Ah ! Le Bois...

— Monseigneur, ma dernière commission estoit...

Et la comédie continue jusqu'à ce que Boisrobert, arrêtant chaque fois les protestations du cardinal, ait achevé de dire sa râtelée en faveur du maréchal de Vitry. Si bien que le prélat, forcé d'entendre, s'écrie, moitié colère et moitié riant :

— Ce vilain me dira tout sans que je m'en puisse fascher[1] !

1. Tallemant : II, 391-392.

Or si Boisrobert exerce sur son maître une influence à ce point audacieuse, c'est qu il lui rend, en outre des services officiels, des services inavoués [1]. Car le ministre, en endossant la robe, n'a pas renoncé aux vanités de ce monde. Les pamphlets qui incriminent ses mœurs voisinent avec ceux qui incriminent sa politique. Nous avons dit que les femmes exécraient son pédantisme en galanterie. Néanmoins, et quelque secours qu'il demande à la religion contre sa nature sensuelle, il ne se peut empêcher de les rechercher. Ceux, dit une épigramme,

qui flattent Son Eminence
De la vertu de continence
Prennent, je crois, leur fondement
Sur cette maxime qu'à Rome
Un prélat passe pour saint homme
Qui fait l'amour secrètement [2].

Unanimement les contemporains, et Mme de Motteville elle-même, proclament sa tendresse persécutrice pour la reine Anne d'Autriche [3]. Mais de cette reine non plus que des hautes

1. A cette époque la famille du cardinal n'essaie plus de détruire cette influence. D'ailleurs Boisrobert la captive de maintes flatteries. V. Chapelain : I, 459, 461. Boisrobert célèbre, en un sonnet qui ne nous est pas resté, l'élévation au maréchalat du duc de la Meilleraye.

2. *Le tableau de la vie et du Gouvernement de MM. les cardinaux Richelieu et Mazarin*, 1694, p. 73.

3. Motteville : I, 28 ; Tallemant : I, 402 ; *Les amours d'Anne d'Autriche épouse de Louis XIII avec M. le C D. R., le véritable père de Louis XIV, aujourd'hui roi de France*, 1693, etc... Nous avons déjà donné nos sources.

dames qu'il harcela, il n'obtint guère que railleries. Force lui fut donc de solliciter des volontés moins inaccessibles. A l'heure de sa vie qui nous occupe, trois femmes se départagent ses loisirs voluptueux : Marion de Lorme, les duchesses d'Aiguillon et de Chaune [1].

Pour Marion de Lorme d'indiscutables témoignages subsistent de ses relations avec le cardinal. Celui-ci en souhaite les faveurs au moment même où le poète Vallée des Barreaux les détient quasiment sans partage [2]. Cinq-Mars suscite ce désir en dépeignant avec éloquence les attraits de la succulente pécore. Et Boisrobert, aussitôt, sur l'ordre de son maître, manigance le maquerellage [3].

Au dire d'un faiseur de romanceros galants, c'est par l'entremise de Ninon de Lenclos, son amie, que notre abbé parvient jusqu à Marion de Lorme et lui manifeste le vœu cardinalice. La jeune femme accepte de se rendre à Ruel, avec une arrière-pensée de raillerie. Boisrobert endosse la responsabilité de la collation magnifique et des concerts qu'on lui offre tandis que Richelieu, caché, apprécie si le morceau vaut réellement qu'il s'en préoccupe.

1. Gui Patin : *op. cit.*, I, 494. V. aussi, *Bibl. nat.*, *mss* n° 2036, suppl. f° p 44. Segrais : *Œuvres*. 1755, II, 133 ajoute aussi Ninon de Lenclos, mais les preuves de cette liaison ne sont pas concluantes

2. *Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes tant en prose qu'en vers*, 1667, II. 214, *Stances sur ce que l'auteur* (Des Barreaux) *estoit mieux auprès de sa maistresse* (Marion) *que M. le cardinal de Richelieu qui estoit son rival*.

3. Tallemant : II, 42 dit que le maquerellage fut fait par Des Bournais, son valet de chambre.

Or le sens ravi de la vue fomente chez lui celui du toucher. Bientôt, en habit de satin gris de lin, brodé d'or et d'argent, bottes et chapeau à plumes, comme un muguet, il attend dans sa chambre la jeune femme. Elle y vient, toute frétillante et prête au sacrifice. Mais cette barbe en pointe, ces cheveux embroussaillés autour des oreilles, la gêne réciproque la détournent de toute sincérité dans l'action et aussi, il faut le dire, l'avarice du prélat qui lui dispense quelques maigres écus et une paire de chenets d'argent. Elle ne sent aucune envie de renouveler l'expérience.

Richelieu de son côté ne peut croire que cette courtisane le dédaigne. Il attribue sa tiédeur à l'amour qu'elle porte à Des Barreaux. Sa jalousie se déchaîne. Il lance un ultimatum au poète, lui proposant la fortune en échange de sa maîtresse. Or Des Barreaux, bien qu'il se moque intérieurement de toutes les femmes du monde, affecte de ne point céder et de prendre pour une facétie l'ultimatum du ministre. C'en est assez pour qu'à jamais il soit écarté des honneurs. Peu après, il est obligé de quitter Paris, à son dire « pour écrémer les délices de la France », mais en réalité parce qu'il redoute de finir ses jours à la Bastille.

Et néanmoins la liaison du cardinal s'achève burlesquement comme elle avait commencé. Car Marion de Lorme dispose de son corps à sa fantaisie et trouverait excessif qu'un prince de l'Eglise voulût diriger en elle autre chose que son âme.

Elle répand partout l'histoire des chenets d'argent. Le ministre ridiculisé n'a plus qu'une ressource pour arrêter les racontars : enfermer la jeune femme aux Madelonnettes. Mais il n'ose en arriver là de crainte d'avouer sa défaillance [1].

Heureusement deux autres femmes le consolent de ses mécomptes et lui prodiguent les adoucissements que nécessite son ardeur. L'une, Mme d'Aiguillon, lui est attachée par des liens de parenté étroits. Fille de Françoise de Richelieu et nièce conséquemment du cardinal, elle descendit, en même temps que la sainte famille, du bocage vendéen, à l'époque où le prélat prenait en mains l'administration du royaume. On la vit longtemps dévote et souhaitant l'oubli édifiant du Carmel. Elle affecta d'être violentée pour rentrer dans le monde et dès qu'elle y fut intronisée s'y comporta comme ses pareilles. Elle eut seulement, au contraire de celles-ci, deux faces caractéristiques : benoîte d'une part, se tuant en pieuses fondations, coquette de l'autre, lançant des modes, fréquentant en habits extravagants les Tuileries, le Cours, le Louvre, donnant bals et festins, courant la comédie [2].

1. Tallemant : II, 42 ; IV, 62 et s. ; Retz : *op. cit.*, I, 18 ; Gui Patin : *op. cit.*, I, 494 ; Gaspard de Chavagnac : *Mémoires*, S. D., p. 49 ; Vanel : *Intrigues galantes de la Cour de France*, 1695, II, p. 187 et s. ; Frédéric Lachèvre : *Jacques Vallée Des Barreaux, sa vie et ses poésies*, 1907, p. 61 et s. V. aussi, *Bibl. nat.* Fds mss n° 4529, p. 39 qui contient une anecdote d'après laquelle Richelieu et Des Barreaux auraient vécu dans une familiarité surprenante.

2. Mathieu de Morgues : *Recueil de pièces* précité, *La vérité*

Elle feignit, devenue veuve du lourdaud Combalet, la cruauté à l'égard de ses soupirants [1]. On lui prêta des ambitions vers les lys de France [2] et aussi des inclinations hors nature [3]. Nulle femme ne connut davantage qu'elle les louanges et la réprobation. Il apparaît très nettement, dans l'inextricable monceau de paperasses qui la concerne, imprimés et manuscrits, que sa beauté miraculeuse, toute la saveur de son corps harmonieux et potelé, fut, dès l'origine, dédiée par elle au cardinal de Richelieu. D'oncle à nièce, il n'y eut tout d'abord que rapports normaux, qui peu à peu s'adoucirent en familiarité plus tendre. Un volume ne suffirait point à souligner les étapes de cette passion. Toujours est-il que la jeune femme renonce volontiers aux époux que sa jeunesse et sa splendeur physique multiplient devant elle. Elle se consacre sans restriction au ministre jusqu'à devenir sa majordome, s'occupant de son linge et vendant son vin [4]. Elle adopte ses penchants lit-

défendue, etc., p. 23. Sur les fêtes et comédies qu'elle donne, V. *Bib nat. mss* n°s 20633, p. 245 v° et s. ; 20634, p. 322 v°.

1. *Bibl. nat., mss* n° 12491, *Les roquentins de la Cour en* 1634.

Combalet, je te conjure
D'aymer une créature.

2. *Ibid* :

Combalet l'impératrice
A de grands maux de matrice
La puissante herbe de lys
Les auroit bientôt garis.

3. Avec Mme du Vigean.

4. Brièle : *op. cit.*, p. 300 ; *Bibl. nat., mss* n° 20634, f° 288.

téraires bien que ses goûts, plutôt bourgeois, la détournent de toute littérature. On la voit récompenser les poètes [1] et protéger les auteurs dramatiques [2] uniquement parce que le prélat apprécie leur commerce. Elle ne se montre à lui que toujours « sous les armes », parée de bouquets et la gorge découverte [3].

Si bien que la calomnie s'en mêle. Lorsque Marie de Médicis chasse de son entourage Mme d'Ai-

Montauron achète à Mme d'Aiguillon 100 muids du vin de Ruel au prix de 100 livres le muid.

1. Voici quelques dédicaces de poètes et épistoliers : *Poésies de M. Aldimary*, 1639, p. 13 ; *Œuvres poétiques du sieur Desmarets*, 1641, p. 67, 68 ; *La Lyre du sieur Tristan*, 1641, p. 87 ; *Autres poesies de M. Colletet*, 1642, p. 28 ; *Nouveau recueil des bons vers de ce temps*, 1646, p. 18 ; *Le cabinet de M. de Scudéry*, 1646, p. 102 ; *Les poésies de J. Pilet de la Mesnardière*, 1656, p. 55 ; *La muse naissante du Pet t de Beauchasteau*, 1657, 2e part., p. 36 ; Saint-Gabriel : *Le mérite des Dames*, 1657, p. 296 ; Rangouze : *Lettres panégyriques aux plus grandes reynes du monde*, 1650, p. 71 ; D'Andilly : *Lettres*, 1676, p 212 ; Godeau : *Lettres*, 1713, p. 247. Mme d'Aiguillon est Damoxède dans Somaize. Pour sa biographie générale, V. comte de Bonneau Avenant : *La duchesse d'Aiguillon*, 1882 Ce volume est très incomplet. Il ne porte pas la plupart des références que nous donnons et une multitude d'autres que nous ne donnerons pas pour ne pas allonger inutilement la bibliographie d'un personnage secondaire de notre œuvre. Il est écrit dans un esprit essentiellement co fessionnel et, naturellement, tout ce qui amoindrirait le caractère de la duchesse en est soigneusement éliminé. Inutile donc d'ajouter que les faits ci-dessus ne parurent point, à M. de Bonneau-Avenant, dignes, s'il les connut, de retenir son attention.

2. Parmi les pièces qui lui sont dédiées, citons : Scudéry : *Le trompeur puny*. 1633 ; *L'Amour tyrannique*, 1639 ; Corneille : *Le Cid*, 1637 ; Rotrou : *Agesilan de Colchos*, 1637 ; Mairet : *L'illustre Corsaire*, 1640 ; Du Ryer : *Alcionée*, 1640 ; Gilbert : *Marguerite de France*, 1641 ; Puget de la Serre : *Thomas Morus*, 1642.

3. Tallemant : II, 163 et s.

guillon on attribue cet acte à la jalousie [1]. Et toutes les plumes, au cours des années, commentent, parfois avec des outrages, l'intimité de l'oncle avec la nièce et l'élévation progressive de celle-ci aux plus hautes dignités [2].

Boisrobert sert-il à l'une et à l'autre dans cette intrigue? On l'a prétendu sans aucune preuve certaine [3]. Pour nous l'abbé demeure en cette aventure un spectateur réjoui. D'ailleurs la duchesse ne le peut supporter et cela mieux que tout indique qu'elle ne l'a point choisi comme confident de ses affaires de cœur. Davantage nous pencherions pour l'ingérence de Boisrobert dans les manœuvres de la duchesse de Chaune. Nous le rencontrons, en effet, au château de celle-ci à l'époque où elle y traite magnifiquement Richelieu [4]. Mais

1. *Histoire secrète du cardinal de Richelieu, ou ses amours avec Marie de Médicis et Mme de Combalet depuis duchesse d'Aiguillon*, 1808.

2. Tallemant : II, 161 et s.; *Le tableau de la vie et du gouvernement de MM. les cardinaux Richelieu...*, 1694, p. 25, 53, 61, 62, 67, 68, 69, 74, 78, 105, 132, 133, 134, 135, 136. M. Roca : *Le règne de Richelieu*, 1906, p. 25 et s. s'est bénévolement imaginé qu'il apportait force inédit sur cette question. La plupart des épigrammes citées par lui se trouvent déjà imprimées dans *Le tableau*. On les retrouve, en outre, dans les chansonniers manuscrits, *des Bibliothèques nationale, de l'Arsenal, Mazarine, Saint-Fargeau*, etc... Nous ne donnerons pas ces épigrammes dont quelques-unes sont furieusement haineuses.

3. *Bibl. de Châlons-sur-Marne, mss* n° 482, *Notice biographique et littéraire sur Boisrobert*, par J. Garinet. Cette notice, demeurée inédite, contient un passage relatif au rôle de Boisrobert. L'auteur prétend que notre poète aurait écrit les vers qu'échangeaient le cardinal et sa nièce. Malheureusement ces vers, tirés de l'*Histoire secrète du cardinal de Richelieu* précitée, n'ont aucun caractère d'authenticité.

4. *Bibl. Sainte-Geneviève, mss* n° 3275, f° 412, *Lettre au R.*

nous ne possédons pas d'éléments qui nous permettent d'affirmer cette ingérence. D'ailleurs le cardinal est plutôt recherché par la duchesse qu'il ne la recherche lui-même. Elle fait tout au monde pour qu'on la croie favorisée. Sans doute ne s'y efforce-t-elle pas vainement, car les duchesses ne pullulent guère dans l'alcôve du ministre. Les dons somptueux qu'elle reçoit tendent à établir une certitude. Mais parce que la dame touche à la maturité et que Louis XIII aiguise ses malignités, Richelieu ne tient pas à s'enorgueillir de cette conquête. A Bautru qui en parle avec trop de liberté, il promet une sévère bastonnade.

Et voici qu'un étrange incident se produit qui vient davantage encore lui conseiller la prudence. Mme de Chaune, un jour de printemps, se promène en carrosse sur le chemin de Saint-Denis. C'est au plus beau moment de sa faveur. Distraite, elle sourit aux promesses de l'avenir. Soudain cinq cavaliers masqués arrêtent son attelage. Elle croit à une attaque de détrousseurs. Point du tout. On n'en veut point à sa bourse. Avant qu'elle ait eu le temps de se défendre, elle reçoit au visage le contenu d'un flacon d'eau-forte. Par bonheur, son bras, levé instinctivement, la préserve. Elle est à peine atteinte. Le coup est manqué.

Mais elle réfléchit et se demande qui donc peut avoir intérêt à la défigurer. Elle découvre aisé-

P. Boulard, datée de Chaune 14 (oct. 1640). Boisrobert est, dans tous les cas, en relations certaines avec la duchesse, V. *Les Epistres*, 1659, p. 21.

ment la coupable, et, bien qu'elle se garde de porter plainte, les médisants arrivent comme elle à accuser de cet attentat la duchesse d'Aiguillon [1]. Personne d'ailleurs n'ose murmurer contre cette vilenie. L'infante aux yeux de pervenche, cachée derrière le cardinal, est inaccessible aux représailles.

Du moins son acte la condamne-t-il. Elle est jalouse : donc elle aime. Et, en vérité, elle aime. De quelle sorte d'amour bizarre, cupide, ambitieux ? Nul ne le saurait dire. Il lui inspire cependant parfois des démarches judicieuses. Car Richelieu dont la lucidité politique attire l'admiration, ne parvient pas à se débarrasser, malgré les insuccès et les quolibets, de sa manie théâtrale. Mme d'Aiguillon le voudrait désillusionner et ainsi préserver du ridicule. Justement il s'épuise, à ce moment, à bâtir le sujet et à écrire les vers de la *Grande Pastorale*. Il n'aperçoit point autour de lui cette sollicitude en éveil. Il appelle Boisrobert et le charge de présenter ce travail à la censure de l'Académie. La jeune femme, surmontant les répugnances que lui inspire l'abbé, le supplie de subtiliser ce manuscrit grotesque. Chose malaisée. Boisrobert préfère tenter de ramener son

1. Tallemant : II, 164 et s. ; Bassompierre : *Mémoires*, t. IV, p. 298 et s. ; *Gazette de Renaudot* de 1639, p. 264. Sur la duchesse de Chaune, V. Tallemant : II, 42 ; III, 151 ; IV, 358 ; *Les vers héroïques du sieur Tristan Lhermite*, 1648, p. 293 ; *Les Idiles du sieur de Rampalle*, 1648, Dédicace du volume ; *Poésies et Lettres de M. Dassoucy*, 1653, p. 154 ; Rangouze : *Lettres panégyriques aux plus grandes reynes du monde*, 1650, p. 73 ; *Le Temple de l'honneur*, 1654, s. p. ·

maître à la raison. Mais celui-ci comprend le manège et dit :

— Apportez une chaise à Du Bois, il veut prescher !...

Et c'en est fait de la bonne résolution. Boisrobert doit se résoudre à aller vers les quarante chargé de cette rimaille. Parmi eux, il choisit Chapelain comme étant le plus qualifié par sa dextérité en matière de flatterie, pour critiquer avec ménagement. Néanmoins il rapporte à l'Eminentissime son papier couvert de remarques désobligeantes. Un emportement furieux le récompense, avec une nouvelle disgrâce, de sa délicatesse [1].

Heureusement Richelieu reconnaît bientôt son injustice. Les circonstances lui permettent même de la réparer plaisamment. Car Boisrobert, sans doute parce que son amitié pour le ministre l'induit à souffrir de ses peines comme il se réjouit de ses joies, gémit, à son exemple, d'une poignante affection au fondement. Des hémorroïdes réciproques les unissent en la fraternité de la douleur [2]. Tandis que Juif, chirurgien, spécialiste de ces extirpations, taille dans sa chair vive,

1. Pellisson : I, 83 ; Tallemant : II, 49 et 63 *ad notam*.

2. Il est constamment question dans les pamphlets du temps, du « ministre au cul pourry ». V. *Le Tableau de la vie et du gouvernement*. . 1694, p. 10, 16, 29, 34, 42, 68 On apporta même de la ville de Meaux les reliques de saint Fiacre, curateur de ces maladies, pour la guérison de Richelieu. V aussi, Gui Patin. *op. cit.*, I, 19,21,33; Briele : *op. cit.*, p. 301, qui donne le compte des clystères et purgations; Fagniez : *Le P. Joseph*, précité, II, 239 *ad notam*.

le cardinal, en une lettre latine, tout à la fois le nargue et le console [1].

C'est pourquoi Boisrobert boitillant réapparaît bientôt à Ruel. Il se remet lentement de cette maladie si grave qu'elle a failli l'emporter. Et dès que Richelieu le retrouve tout à fait valide, il l'emploie à l'organisation de la nouvelle pièce avec laquelle on inaugurera la grande salle de spectacle du Palais Cardinal. *Mirame*, dans l'esprit du ministre, effacera, en splendeur, tout ce que le théâtre présenta jamais à l'admiration des foules. Conjointement avec Desmarets, il épuisa son imagination à parfaire des alexandrins auprès desquels, à son avis, sonnent faux ceux qu'enfanta la faible muse cornélienne sur les rivages de Normandie. En outre, il espère y satisfaire une vengeance. Car, malgré le temps, il ne pardonne pas à la reine Anne d'Autriche d'avoir bafoué son amour. A la présenter toute palpitante sous l'anonymat allégorique en face de Buckingham ressuscité, il répondra aux dédains par l'injure publique.

A poignées il sème l'or, appelant aux décorations diverses les peintres les plus renommés. Et bientôt on arrête la date des répétitions. Dès la première, il recommande à Boisrobert d'évincer quiconque n'est pas comédien ou auteur. Or,

1. Chapelain : I, 584. Cette maladie n'empêche pas Boisrobert, tout saignant, de se traîner à Ruel, à Royaumont et chez le surintendant des finances pour obtenir le paiement des pensions de Chapelain, Balzac, Vaugelas et autres. V. Chapelain : I, 576, 587, 594, 601, 605 *ad notam.*, 608, 611, 621 ; Balzac : *Œuvres*, 1665, I, 657, 846, 851, 854.

celui-ci, vivement sollicité par la petite Saint-Amour-Frerelot, mignonne qu'il rencontra au Marais, dans la troupe de Mondory, l'introduit à titre de comédienne.

A peine a-t-on commencé la répétition, que Gaston d'Orléans, forçant les consignes, entre à son tour. « Cette petite gourgandine ne se peut tenir ; elle lève sa coiffe et fait tant que le prince l'aperçoit. » Il ne dit mot cependant.

Quelques jours plus tard, la représentation de *Mirame* est donnée. Boisrobert et le chevalier des Roches ont ordre de convier les dames. Plusieurs femmes, non conviées, et parmi elles bien des on ne sait qui, pénètrent sous les noms de Mme la marquise celle-cy, Mme la comtesse celle-là. Deux gentilshommes qui les reçoivent à la porte, voyant ces noms sur le mémoire et qu'elles sont convenablement accompagnées, les livrent à deux autres. Ceux-ci, à leur tour, les mènent au président Vigné et à Valençay, évêque de Chartres, chargés de les placer.

Et voici qu'un indiscret conte à Louis XIII de quel bizarre entourage on enveloppe Sa Majesté, au Palais Cardinal, lorsque des réjouissances solennelles y sont offertes. Loin de s'en formaliser, il sourit, ravi de « pincer » son ministre. Au conseil suivant la représentation, en présence de Gaston d'Orléans, réjoui de l'aubaine, il lui dit :

— Il y avoit bien du gibier, l'autre jour, à vostre comédie !

— Hé ! comment n'y en auroit-il point eu, ajoute Gaston, puisque dans la petite salle où

j'eus tant de peine à entrer moy-mesme, la petite Saint-Amour qui est une des plus grandes gourgandines de Paris y estoit !...

Le cardinal interdit et blême de rage, s'écrie :

— Voylà comme je suis bien servy !...

Puis, rentré à son palais :

— Cavoye, dit il à son capitaine des gardes, la petite Saint-Amour estoit l'autre jour à la répétition !

— Monseigneur, elle n'est point entrée par la porte que je gardais !

Or Appellevoisin gentilhomme de Touraine, qui déteste Boisrobert, entendant cela, dit sur l'heure au cardinal :

— Monseigneur, elle est entrée par la porte où j'estois, mais ça esté M. de Boisrobert qui l'a fait entrer.

Boisrobert, ignorant cette dénonciation, rencontre sur ces entrefaites le chancelier Séguier :

— M. le cardinal est fort en colère contre vous, lui confie celui-ci, ne vous présentez pas devant luy.

Mais l'avertissement vient trop tard. Au même moment, Richelieu fait appeler le poète :

— Boisrobert, lui dit-il, devant la duchesse d'Aiguillon et Chavigny, de quoy vous estes-vous avisé de faire entrer une petite garce à la répétition, l'autre jour ?

— Monseigneur, je ne la connois que pour comédienne. Je ne l'ay jamais veue que sur le théâtre où vostre Eminence l'a fait monter. Fait-on information de vie et de mœurs pour estre comé-

dienne ? Je les tiens toutes garces et ne croy pas qu'il y en ayt jamais eu d'autres.

— S'il n'y a que cela, dit le cardinal à sa nièce, je ne voy pas qu'il y ayt de crime.

Néanmoins, les paroles royales lui tenant furieusement au cœur, il garde son air renfrogné. Les pleurs, les protestations de Boisrobert le laissent insensible. A la fin, il s'écrie :

— Vous avez scandalisé le roy, retirez-vous.

Cette injonction brutale effare le poète. Revenu en sa maison il n'a plus que la force de se coucher. Une fièvre intense l'assaille. Bien que, comme jadis, toute la cour et même la famille du cardinal défilent dans sa chambre, il ne retrouve pas le calme. Le maréchal de Grammont qui se montre un de ses visiteurs empressés parvient cependant à lui redonner l'espoir :

— Si vous pouvez vous taire, lui murmure-t-il, je vous diray un secret. Dimanche vous serez restably. M. le cardinal doit voir le roy samedy. Il vous justifiera.

Boisrobert, sur la foi de ces paroles, attend impatiemment le jour dit. Vers le soir, l'abbé de Beaumont, maître de chambre du cardinal, entre dans son alcôve. Le poète tout joyeux s'exclame :

— Me voylà restably !...

Mais l'abbé, sanglotant, grimaçant, suant l'hypocrisie, le détrompe aussitôt. Louis XIII n'a pas voulu écouter son Eminence.

— Boisrobert déshonore vostre maison, a-t-il répondu à ses justifications.

Le poète désespéré comprend que sa faveur

est à jamais terminée. Bientôt, en effet, l'ordre lui parvient de se retirer en ses bénéfices. Il préfère au séjour morne de l'abbaye bourguignonne celui du canonicat normand. Il empile ses paquets dans son carrosse et, en larmes, quitte la capitale [1].

Désormais, durant de longs mois, il méditera amèrement sur les vicissitudes de la fortune [2]. Il est la victime d'une cabale. Cinq-Mars dont il refusa de servir la conjuration débutante ; Saint-Georges et Appellevoisin, capitaine et enseigne des gardes cardinalices, dont il dévoila les malhonnêtes tripotages, unissant leurs rancunes, provoquèrent son exil en exploitant, auprès de Louis XIII, les turpitudes de ses mœurs [3].

Reclus en sa cité normande, Boisrobert demeure plongé en une sorte d'hébétement. Il ne peut ajouter foi à la réalité de cette disgrâce si baroque et inattendue. Il passe à se traîner solitairement des semaines douloureuses, constatant déjà partout l'indifférence et l'abandon de

1. Tallemant : II, 395 et s. ; D'Olivet : *Hist. de l'Académie française*, 1730, p. 64 et s. V. aussi *Bibl. nat.*, *mss* n° 20633, f° 226, v°. Mercredy 23 janvier 1641, « M. le cardinal a chassé Boisrobert », f° 226, v°. Mercredy 30 janvier 1641, « Boisrobert eut hier commandement qui luy fust porté par M. de Beaumont de s'en aller en Normandie ou à son abbaye. Le Roy en a dict des choses horribles. » V. également, Boisrobert : *Les Epistres*, 1647, p. 22 et *Autres œuvres*, p. 16, qui confirme les deux précédentes références.

2. Sa disgrâce dura vingt mois, du 23 janvier 1641 au 16 novembre 1642.

3. Tallemant : II, 398 et s. raconte les circonstances de leurs manœuvres.

ces rouennais odieux qui, autrefois, s'aplatirent devant son influence. Puis, graduellement, par un effort de volonté, il surmonte son chagrin.

Dès lors il partage sa vie en deux occupations distinctes, suivant sagement les offices du chapitre cathédral et s'en divertissant à écrire. Successivement naissent, pour que l'hôtel de Bourgogne les donne aux jours espérés de son rétablissement, *Le Couronnement de Darie* [1] et *La vraie Didon* [2]. Et lorsque le gagne la lassitude de cette versification éperdue, il correspond avec les innombrables amis parisiens qui s'inquiètent de sa destinée. Gombauld paraît être, parmi ces cœurs charitables, celui dont les lettres édulcorent le mieux sa tristesse. Il se plaît à considérer

1. *Le Couronnement de Darie*. Tragi-comédie, Paris. T. Quinet, 1642, in-4°. Dédiée à Mgr le comte de Guiche, mareschal de France. Jouée en 1641. Privilège du 23 décembre 1641. Achevé du 31 janvier 1642. Cette pièce eut plusieurs éditions notamment sous le titre : *Le Couronnement du roy Darius*, Paris, T. Quinet, 1647, in-4°; et sous le premier titre : Amsterdam, J. Lescaille, 1666, in-8°. Elle eut, en outre, les honneurs d'une traduction hollandaise par Piéter Dubbels, Amsterdam, L. Spillebout, 1651, in-4°. Sur cette pièce, V. Fr. Parfaict : *op. cit.*, 1747, VI, 162; Duc de la Vallière : *op. cit.*, 1768, II, 392 qui en donnent le compte rendu. Le sujet en est pour nous d'un intérêt médiocre, mais les vers, avec quelques défaillances, sont généralement faciles et agréables.

2. *La vraye Didon ou la Didon chaste*, Tragédie. Paris, T. Quinet, 1643, in-4°. Dédiée à Mme la comtesse de Harcourt. Jouée en 1642. Privilège du 21 juillet 1642. Achevé du 10 décembre 1642. Le sujet en aurait été fourni à Boisrobert par l'abbé d'Aubignac. V. *La pratique du théâtre*, 1657; Corneille : *Sophosnibe*, 1663, *Au lecteur*. Sur cette pièce, V. Fr. Parfaict : *op. cit.*, 1747, VI, 203 ; Duc de la Vallière : *op. cit.*, 1768, II, 395. Boisrobert y proclame, en termes élégants mais sans véhémence, contre l'opinion de Virgile, la vertu de la fameuse reine carthaginoise.

que cet homme, cent fois obligé par lui, ne l'en récompense pas par de l'ingratitude. Gombauld l'entretient surtout de l'Académie, non sans avoir auparavant vitupéré la violence et la barbarie de ses calomniateurs.

« Que vous diray-je, lui écrit-il, de l'Académie? Sinon que, depuis vostre éloignement, elle croit avoir perdu son bon Ange qui ne luy annonçait jamais que de bonnes nouvelles et dont elle n'estoit pas moins touchée que s'il les eust apportées du Ciel ? La joye de nos cœurs se lisoit dans nos visages et le vostre nous sembloit encore tout esclattant de cette lumière qui venoit de vous esclairer [1]: C'est par vous qu'elle nous estoit communiquée et que nous avions quelque sorte de commerce avec ce qu'il y a de plus grand au monde. Faites que ces faveurs nous soient bientost renouvelées et rendez-vous où vostre satisfaction et la nostre vous appellent[2]... »

C'est par Gombauld que Boisrobert apprend l'inquiétude constante à son égard du cardinal de Richelieu [3]. La nouvelle lui est agréable comme le viatique à un moribond. Bientôt d'ailleurs les faits lui démontrent qu'elle n'est point controuvée et uniquement écrite pour son soulagement.

1. La lumière répandue par le cardinal de Richelieu.

2. Gombault : *Lettres*, 1647, p. 271. V. aussi. p. 276 où Gombauld se plaint de l'Académie ; p. 493. Boisrobert correspond également avec Charpentier, secrétaire du cardinal de Richelieu. V. *Bulletin du bouquiniste*, 1872, p. 21. *A M Charpentier ; L'Amateur d'autographes*, 1863, p 60, *A M. Charpentier*. Cette dernière lettre, datée de Ménières, est inédite.

3. Gombault . *op. cit.*, p. 276.

Car il voit un jour arriver chez lui le maréchal de Grammont, parent du ministre, qui la lui confirme. Auparavant que d'aller prendre possession de sa lieutenance royale en Normandie, ce maréchal s'enquit auprès de l'Eminentissime s'il trouverait mauvais qu'il vît Boisrobert. Et celui-ci, souriant et doux, répondit :

— Vous me ferez plaisir.

Boisrobert entend ces choses avec ravissement. Au fond de lui-même il ne doute point de la bonne volonté de son maître et comprend que les circonstances seules lui dictèrent son attitude. Et c'est pourquoi il offre au messager de félicité un festin capable de le dégoûter de toute autre cuisine dans l'avenir. Et comme tous deux se conviennent par une étrange communauté d'esprit et de vices, ils commercent assidûment au cours de ces mois d'exil mélancolique. Le jeu qu'ils affectionnent d'une égale ardeur les réunit forcenément autour des tables et il leur semble parfois que le murmure de Rouen montant aux fenêtres est réellement celui de Paris [1]. Et Boisrobert, reconnaissant au maréchal de l'avoir aidé à supporter l'infortune, lui offre la dédicace de ce *Couronnement de Darie* qui porte en lui la maussaderie de n'avoir point reçu l'approbation de Richelieu [2].

1. Tallemant : II, 400. Sur le maréchal de Grammont, V. III, 579 et s., et le commentaire.

2. L'Épitre dédicatoire au maréchal qui le précède contient toute la désolation de Boisrobert et sa colère d'avoir été bassement calomnié. Plus tard Boisrobert dédiera d'autres poésies à ce maréchal. V. *Les Épistres*, 1659, p. 200, 257.

D'ailleurs l'affabilité de Grammont ne touche à ce point notre poète que par contraste. Il est à un tournant de sa vie où tout témoignage de sympathie lui devient plus précieux que les paillettes d'or du Pactole. Or voici que, comme pour accroître ses tourments, les religieux de Châtillon, malgré le concordat signé, reprennent contre lui l'offensive. Les articles de ce concordat ont été, de part et d'autre, à moitié observés et le plus souvent violés. Le Père Adam, prieur de l'abbaye, juge le moment propice à l'ouverture de nouvelles procédures. Un exilé ne trouve pas grand crédit auprès d'un Parlement accessible aux influences et aux épices. On peut aisément avoir raison de lui et, par suite, en obtenir des concessions plus fortes.

Mais le Père Adam ignore que l'abbé de Boisrobert conserve, malgré l'éloignement, un contact profitable avec Paris. Il le lui prouve aussitôt, commençant tout d'abord à se plaindre, en termes adoucis, aux R. P. Boulard et Faure, de la lâcheté du procédé, puis menaçant de faire valoir ses droits, enfin lançant requêtes et assignations [1].

1. *Bibliothèque Sainte-Geneviève*, *mss* n° 3275, f° 440, 422, 424, 432, 436, 444. Nous donnons cette pagination d'après l'ordre des dates que nous sommes parvenus à établir. On trouvera ces diverses lettres inédites de Boisrobert à l'appendice. Le R. P. Esprit, procureur de l'abbaye, paraît avoir été mêlé à la querelle. Son nom apparaît sous la plume de Boisrobert et dans les actes notariés publiés par nous. Une lettre inédite de Boisrobert (V. l'appendice) lui est adressée personnellement. De la même époque date un *Accommodement* de notre héros avec ses religieux au sujet du service de la cure de Châtillon. V. l'Appendice. Enfin les *Archives de la Côte-d'Or*, série précitée,

Cependant malgré sa volonté conciliante, la querelle s'éternise, abondant en arguments spécieux. A Châtillon, comme à Paris, on compte sur sa lassitude et sur son impuissance. Mais il ne veut point démordre et lâcher la moindre parcelle de ses intérêts bien que l'énervent ces questions de coupes de bois et de logis à reconstruire[1].

Il songe d'autant moins à un accommodement que Richelieu lui laisse déjà entrevoir une possibilité de retour. L'Académie vient, en effet, de députer vers lui, le suppliant de lui rendre un homme sans doute coupable mais dont le châtiment ne doit pas excéder la faute. La compagnie s'apitoie beaucoup plus sur elle-même que sur l'intéressant exilé. Car Boisrobert parti, elle a perdu son contact avec le cardinal et les pensions, durant son absence, courent le risque de n'être plus payées. La faim tenaille la plupart de ses membres et la cupidité le reste. Peut-être le ministre saisit-il le sens intime de cette démarche :

— Vous méritez, dit-il à ses députés, d'avoir un confrère moins étourdi que M. de Boisrobert. L'heure du pardon n'a pas encore sonné, mais elle pourra sonner[2].

Réconforté par ces paroles qui lui sont fidèle-

contiennent tout un complément de la procédure, que nous ne croyons pas utile de mettre au jour.

1. Le caractère processif des chanoines de Châtillon est indéniable. Les *Archives de la Côte-d'Or* possèdent, par exemple, une liasse relative à leurs querelles avec le maire de la ville.

2. Abbé d'Olivet : *Histoire de l'Académie française*, édit. Livet, II, 90.

ment rapportées, Boisrobert, dès lors, suit avec une émotion grandissante cette conquête du Roussillon que conduisent, un pied dans le tombeau, Louis XIII et Richelieu. La *Gazette* de Renaudot et quelques correspondances particulières lui en communiquent les nouvelles. Il sait son maître malade d'un apostume au bras qui lui procure des alternatives de souffrance et de calme. Il souhaite ardemment qu'il l'appelle, ne fût-ce que pour lui faire oublier, de ses contes frivoles, les misères de l'heure présente. Mais cet appel attendu viendra trop tard, alors que le mal empêchera de se complaire aux racontars facétieux.

Citois cependant n'abandonne pas son ami Boisrobert. Au début même de la campagne, lorsque le cardinal le supplie de trouver un remède efficace aux abcès successifs qu'il perce d'une lame expérimentée, il dit, comme désillusionné de la guérison:

— Recipe Boisrobert.

Ou encore :

— Je n'ay plus rien à vous ordonner, Monseigneur, que deux drachmes de Boisrobert après le repas.

— Hélas! répond le cardinal, le temps n'est pas encore venu. Vous savez mieux que personne, Monsieur Citois, que M. de Boisrobert n'est point dans ma disgrâce [1].

Et bientôt le cardinal, n'ayant plus confiance

1. Boisrobert : *Les Epistres*, 1647, *Advis* ; Tallemant : II, 400, 401 ; *Menagiana*, 1715, III, 81.

en Citois qui ne peut rien contre la mort envahissante, appelle à son chevet le chirurgien Juif dont il espère un secours plus effectif[1]. Celui-ci, en effet, le soulage en l'affaiblissant. De telle sorte que se croyant à même d'exhaler l'âme, il communie avec une contrition éperdue. La vertu du sacrement contribue sans doute mieux que les médecins et les ponctions à le rétablir. Son bras où l'on craignait l emprise de la gangrène reconquiert une telle apparence de santé que les médisants de Paris prétendent feinte cette maladie.

Richelieu profite du mieux sensible pour se transporter, d'étape en étape, à Carcassonne, Narbonne, Béziers, Saint-Privat, Tarascon. Dès lors, au seuil de la tombe, il va accomplir sa tâche de justicier. Traînant, sur le Rhône, la prison flottante où se morfond de Thou, il s'achemine vers Lyon[2]. Là, Cinq-Mars le rejoindra. Deux jeunes et charmantes têtes tomberont pour le venger de la

1. *Bibliothèque nationale, mss* n° 20634, f°s 462, v° et s. Pour la maladie de Richelieu nous suivons les indications de ce manuscrit et du suivant 20635 qui en indiquent tous les stades On trouvera aussi des renseignements dans Tallemant: II, 257 *ad notam* et dans tous les mémoires de l'époque. V. aussi, *Bibl. nat., mss* n° 1890 N. acq. (*Œuvres inédites de Chapelain*) f° 119. Mathieu de Morgues: *op. cit.*, passim, considère les maladies de Richelieu comme des châtiments divins. Dans *Vrais et bons advis de François fidèle*, p 40, il dénombre la somme d ses saignées et de ses lavements. Dans *Le génie démasqué*, p. 13, il écrit: « La justice divine luy pourrit et roidit le bras droict qu'il avoit roidy souvent contre le ciel; et après luy sécha la main qui avoit signé beaucoup de guerres et d'injustices. »

2. *Bibl. nat., mss* n° 20635, f°s 1 et s. Les historiens de la conspiration de Cinq-Mars, Mlle Basseric: *La conjuration de*

terreur indicible que lui procurèrent leurs complots. Un échafaud encore sauvera le royaume en satisfaisant ses haines personnelles.

Mais tandis qu'il se promène, solitaire et morose, dans la chambre de son bateau, entre Villeneuve et Valence, une pensée heureuse naît dans son esprit. Il se souvient soudainement que Boisrobert, comme lui, agonise de tristesse. Il considère que, pour ce serviteur très aimé, la peine a suffisamment duré. Vingt mois d'expiation pour une erreur légère valent une large miséricorde. Il autorise donc ses secrétaires à lui signifier la fin de son exil[1].

Le cardinal Mazarin, de son côté, écrit à Boisrobert : « Vous pouvez aller à Paris si vous y avez affaire. » Or Boisrobert a toujours des affaires importantes lorsqu'il s'agit de quitter Rouen et son canonicat. En hâte, son carrosse le tire de la ville drapière et le ramène à l'hôtel de Melusine. Il n'ose pas se présenter à ce Palais Cardinal où il pense vivre encore, non sans quelques autres disgrâces, de longues années heureuses. Pour tuer le

Cinq-Mars, 1896 ; Louis d'Haucour : *Conspiration de Cinq-Mars*, 1902, n'ont pas utilisé les renseignements de ce manuscrit Ils sont cependant curieux en ce qu'ils témoignent des soucis publics relatifs à cette affaire.

1. *Bibl. nat*, *mss* n° 20635, f° 65 v°, *Lettre du 24 aoust 1642*. « Boisrobert a permission de voir M. le cardinal. » *Bibl. Sainte-Geneviève*, *mss* n° 3275, f° 432. Dès le 25 juin (1642), Boisrobert écrit au R. P. Faure : « A ce changement d'affaire, j'espère mon restablissement plus que jamais puisque celuy qui m'avoit perdu auprès du Roy est maintenant dans l'accablement où il m'avoit mis par sa calomnie... » Il s'agit là, évidemment, de Cinq-Mars qui, comme nous l'avons vu, avait provoqué sa disgrâce.

temps, tandis que son maître, à Bourbon-Lancy, station thermale à la mode, soumet son bras au traitement par les boues, il écrit une épigramme célébrant ses hauts faits en Roussillon[1] et visite Mazarin dont la bienveillance à son égard ne s'est jamais démentie. Puis ayant montré un peu partout son visage de revenant sympathique, ne sachant plus de quelle façon distrayante emplir son oisiveté, il s'acagnarde en les tripots de la Place Royale où des filous lui raflent, en quelques heures, vingt-deux mille livres rapportées de Rouen[2].

Cela détourne un peu son impatience et sa fièvre, d'autant qu'il est fort mauvais joueur. Et sur ces entrefaites, le cardinal de Richelieu arrive, exténué, à Fontainebleau, attendu par la cour tout entière et par le roi qui lui montre une sollicitude inaccoutumée. De cette ville jusqu'au Palais Cardinal, il ne fait plus qu'une traite dolente, porté sur son lit, à travers la capitale nettoyée et pavoisée en son honneur.

Boisrobert attend encore un ordre de paraître. Enfin Mazarin, de Ruel où l'on a transporté l'Eminentissime, lui écrit de nouveau : « Venez me demander et fussé-je dans la chambre de Son Eminence, venez me trouver. » Une émotion profonde trouble dès lors le poète. Bientôt après, entrant dans l'alcôve de Richelieu, il l'aperçoit si maigre et si pâle, si défiguré que le saisissement,

1. Boisrobert : *Les Epistres*, 1647, *Autres œuvres*, p. 38.
2. Tallemant : II, 404.

pour la première fois de sa vie, lui coupe la parole. Cependant le ministre, l'attirant à lui, l'embrasse en sanglotant. Mais Boisrobert, suffoqué, ne répond pas à ces embrassements. Alors Mazarin :

— Voyez, ce pauvre homme, il estouffe ; il est si saisi qu'il ne sçauroit pleurer. Un chirurgien, viste !... [1]

On saigne Boisrobert. Il retrouve le sentiment. Une joie profonde l'anime, joie nuancée pourtant de mélancolie. Car si, de tous côtés, avec la faveur, lui reviennent les amitiés, il comprend nettement que son maître atteint aux limites de sa vie. Effectivement la santé de Richelieu décline de jour en jour. Il ne peut assister à la représentation d'*Europe*, comédie héroïque dont il concerta avec Desmarets, avant son voyage, les développements allégoriques [2]. Il n'est plus qu'une

1. *Bibl. nat., mss* n° 20635, f° 165, *Lettre du 16 novembre 1642.* « Boisrobert a esté reçu à faire ses soubmissions à M. le Cardinal. Il se pourra peut-estre rétablir. M. Citois en estoit d'advis, à cause qu'il divertit extresmement son Éminence. » *Bibl. Sainte-Geneviève, mss* n° 3275 f° 436, *Lettre de Boisrobert au R. P. Boulard.* Cette lettre datée de Ruel le 12 novembre (1642) indique que notre héros, dès ce moment, avait repris ses fonctions auprès du Cardinal. Il y dit, en effet en post-scriptum : « Je croy qu'un de mes amis vous aura donné advis que Monseigneur m'a dit que vous seriez le bien-venu quand il vous plairoit voir son Éminence. » V. aussi, Boisrobert : *Les Épistres*, 1647, Advis et p. 22 et s. Tallemant : II 404 qui rapporte la scène sus-mentionnée, envisage comme feinte l'attitude de Boisrobert. Mais il nous paraît bien impossible que notre poète ait revu son maître sans émotion. *Menagiana*, 1715, I, 25, raconte, sur la rentrée en grâce de Boisrobert, une anecdote qui paraît erronée.

2. *Bibl. nat., mss* n° 20635, f°s 166, v°, 168 ; Tallemant : II,

âme attristée et plaintive, et qui appréhende les châtiments de l'extra-monde. Entre les crises de souffrance et le bien-être des médecines ingurgitées, il s'essaie à simuler le courage. Il s'accuse d'indignité ; il souhaite le pardon de ses fautes ; il s'épand en recommandations et en prières. Le viatique et l'extrême-onction lui rendent une foi démesurée. Et parmi les cris pitoyables et les pamoisons de ses domestiques, il s'éteint en un hoquet sinistre dont Boisrobert garde à jamais la mémoire [1].

Parmi la multitude qui envahit la chambre mortuaire du cardinal, seul peut-être il montre un visage de réelle et indicible désolation. Car l'auguste défunt emporte avec lui ses rêves de fortune et ses appétits de gloire. Comme une épave il flottera désormais au caprice de l'océan humain. Péniblement, en deuil jusqu'au fond de l'âme, il assiste aux cérémonies funèbres [2]. Trois

71,73; Chapelain: I, 341; Mathieu de Morgues: *op. cit.*. *Le génie démasqué*, p. 14 ; Valdory: *Anecdotes du ministère du cardinal de Richelieu*, 1717, II, 275; *Le Tableau du gouvernement*, précité, p. 100.

1. *Bibl nat.*, *mss* n° 20635 f°s 180 et s. ; *Mss* n° 1890, N. acq. f° 153, (*Œuvres inédites de Chapelain*); Tallemant: II, 75; *Gazette de Renaudot*, de 1642, p. 1155 et s. : *Journal véritable de ce qui s'est fait et passé à la maladie et à la mort de feu Mgr l'Éminentissime cardinal duc de Richelieu*... S. D.: Gui Patin: *op. cit.*, I, 98,307,308 ; Retz : *op. cit.*, I, 77 ; Motteville: *op. cit.*, I, 88 et s ; Montpensier: *op. cit.*, I, 58. V. aussi, *Bibl. nat.*, *Catalogue de l'histoire de France*, t. I, p. 618 et s Il existe un opuscule représentant : *Le portraict de Mgr le cardinal de Richelieu sur son lit de parade avec son Épitaphe*, 1642, fort curieux par la naïveté du dessin. Une épitaphe en prose de Scudéry l'accompagne.

2. Sur ces cérémonies, V. *Bibl. nat.*, *mss* n° 20635, f°s 188 et

épitaphes de sa main prodiguent au ministre les hommages que la France, un moment incertaine de son opinion, rendra plus tard à sa politique [1]. Et le souvenir de l'homme qui lui fut entre tous bienveillant, l'accompagnera, d'une incomparable douceur à travers les années et les désillusions.

s.; *Archives nationales*, K. 114, *Ce qui s'est passé en la pompe funèbre de deffunt M. le cardinal duc de Richelieu le vingtiesme janvier mil six cent quarante-trois; Journal d'Olivier Lefebvre d'Ormesson*, édit. Cheruel, I, p. 18 et s.

1. Boisrobert: *Les Épistres*, 1647, *Autres œuvres*, p. 44; 1659, p. 285 et 293. La mort de Richelieu déchaîna la haine des pamphlétaires, autorisée par l'attitude joyeuse de Louis XIII. Nous pourrions, à cet égard, fournir une bibliographie considérable. Contentons-nous de citer le *Tableau de la vie et du Gouvernement de Messieurs les Cardinaux de Richelieu et Mazarin*, 1693 et 1694, qui contient plutôt des épitaphes impertinentes. On trouve cet ouvrage en germe dans les opuscules suivants: *Nouvelles de l'autre monde touchant le cardinal de Richelieu. Avec un Recueil des Épitaphes latines et françoises, faictes en sa mémoire*, 1643; *Le thrésor des Epitaphes pour et contre le cardinal-duc*, S. D. *Le Testament du cardinal*, publié par Aubery: *op. cit.*, p. 619 et s. ne mentionne aucun legs à Boisrobert. Sans doute fut-il écrit durant la disgrâce de notre abbé. Cela expliquerait cet oubli, car tous les officiers et domestiques reçurent leur part de la fortune laissée.

CHAPITRE VIII

D'ordinaire, le chagrin dirige Boisrobert vers la dévotion, du moins vers une dévotion particulière. Dans la foule béatifiée des élus et des saints dont les livres pieux célèbrent la félicité et dont les peintres représentent les cortèges illuminés, il ne s'accoutume pas à chercher un patronage. La Trinité lui semble également trop impondérable et surnaturelle pour qu'il en implore un secours. C'est à Marie, infiniment chaste et calmement maternelle, qu'il adresse ses oraisons. Elle seule, à son sens, doit trouver une excuse à ses vices et, avec mansuétude, les absoudre. Par une revanche logique son âme, au delà du monde, requiert les effusions de la femme que son corps, attaché à la terre, dédaigne et bafoue. Ainsi, réfugié en une retraite farouche, après la mort de Richelieu, clame-t-il vers Marie son espoir de consolatino-

Enfin je vous rencontre à mes vœux favorable.
Je vous possède enfin, Vierge et Mère adorable,
Dans cette solitude où vous m'avez reclus
Vous faites tous les biens où mon espoir se fonde.
Ceux qui me travailloient sont demeurez au monde,
Je ne les connois plus.

Par le divin secours qu'icy j'ay senti naistre,
De mes sens déréglez je me suis rendu maistre,
Roy de mes passions, arbitre de mon sort ;
Vous réglez mes désirs, vous bornez mon envie,
Vous me donnez la force, en négligeant la vie,
De mespriser la mort.

... D'un repos assuré ma retraitte est suivie.
Il n'est point de jaloux qui veille sur ma vie
Dans ces lieux de silence et de paix amoureux.
Si quelque vent soupire ou si quelque eau murmure
Ce n'est point par envie : ils suivent leur nature
Et me souffrent heureux.

... Considérant d'icy la cour et ses caprices,
Son sucre empoisonné, son fard, ses artifices,
Son bonheur incertain et son mal asseuré,
O Vierge, m'escriay-je et mère sans esgale,
De quel estrange abisme et périlleux Dédale
M'avez-vous retiré !

Par vous, de cette mer j'évite les orages,
De ce port plein d'escueils et fameux en naufrages,
Vous m'avez fait trouver un azile en ce lieu ;
Trop heureux si jamais dans ma saincte retraite
Je pouvois oublier la perte que j'ay faite
En perdant Richelieu.

Cet esprit sans pareil, ce grand et digne maistre
M'a donné tout l'éclat où l'on m'a veu parestre.

Il m'a d'heur et de gloire ici-bas couronné ;
C'estoient biens passagers et sujets à l'envie,
Mais quand il m'a donné l'exemple de sa vie
M'a-t-il pas tout donné ? [1]

A lire ces stances émues, on imaginerait Boisrobert à jamais éloigné du monde, décidé, l'âge venant, à vivre dans la quiétude de ses bénéfices, se préparant à la mort par des pratiques de piété. C'est, à la vérité, le mal connaître. La fatigue, la maladie, le découragement causent cette crise de renoncement apparent. Mais il tente tout au monde pour réagir. En guérissant son corps, il sait que son âme sera bientôt guérie. Il se rend donc à la station thermale de Forges. Et de là, écrivant à Mme Rossignol dont le mari vient de passer au service de Mazarin, il dit :

Un buveur d'eau qui fait pitié
.. Avec sa face de caresme
Peut-il, sans commettre un blasphesme
Et sans redouter l anatème,
Vous dire en ryme qu'il vous ayme
Et qu'estant l'aimable moitié
D'un qui fut un autre soy-mesme
Il prétend d'une ardeur extresme
Un bon tiers dans vostre amitié
Plus douce que sucre à la cresme [2] ?

1. Boisrobert : *Stances à la Vierge*, Paris, veuve Camusat, 1642, in-4° de 7 p. publié également dans *Les Epistres*, 1647, *Autres œuvres*, p. 1. V. aussi, sur cette dévotion à la Vierge : *Les Epistres*, 1659, p. 307.
2. Boisrobert : *Les Epistres*, 1647, p. 163.

Le ton poétique change déjà. On sent la volonté de Boisrobert chancelante et que la vie érémitique lui pèse d'un poids intolérable. Et voici que, tout d'un coup, il cesse de faire profession de solitaire irréductible. A l'abbé Auvry, compagnon de sa gloire ancienne, qui coiffe la mitre avec l'évêché de Saint-Flour, tout en vantant sa liberté, il la déclare « basse, obscure et languissante ». Sa plume trace, sans qu'il s'en aperçoive l'apologie du maître qui fait, en une heure, d'un homme un demi-dieu. Le collier qu'il a involontairement déposé, lui manque comme le pain manquerait à la nutrition de sa chair :

Un mal de cour invétéré
Qui dans l'esprit m'est demeuré
Me fait voir de l'or dans tes cheines
Et des douceurs parmi tes peines
Qui font que, tout bien compensé,
Je ne sçaurois estre lassé.
Je crois que tu me verras faire
Comme l'Esclave volontaire
Qui, dans sa chaisne accoustumé,
En est à la fin si charmé
Qu'il espouse par habitude
Une éternelle servitude [1].

Et brusquement se révèlent à ses yeux les causes véritables de son état physique. Son mal s'appelle la « lâcheté de la cour ». On n'a pas, durant vingt années, présidé aux destinées de tout

1. Boisrobert : *Les Epistres*, 1647, p. 38.

un monde et subi ses flatteries sans éprouver le regret de cette grandeur morte. Boisrobert souffre davantage de son impersonnalité soudaine que de la perte de son maître. Et c'est pourquoi il veut tenter encore de reconquérir son influence éteinte.

Abandonnant donc Forges et toutes les provinces semblables à de verts mausolées, il réapparaît en la capitale. La famille du cardinal jouit encore d'une haute puissance. Peut-être trouvera-t-il chez elle une domesticité profitable. Peut-être aussi arrivera-t-il à gagner le cœur de Mazarin.

Le maréchal de la Meilleraye le reçoit comme, au temps de l'Ecriture, son père reçut l'enfant prodigue. Et, de la part de ce fol assiégeur de villes, de ce Don Quixotte fanfaron, brutal et tyranneau, cela étonne tellement Boisrobert qu'il éprouve le besoin de manifester en vers sa surprise :

Ah ! que je suis charmé de cet accueil !
Je prétendois seulement un coup d'œil.
Un doux sousris eût passé mon attente.
Mais je connois, et sans le mériter,
Que vous voulez encore me traiter
En Boisrobert de l'an six cens quarante [1].

Mais, en échange de son assiduité, notre abbé n'amasse que paroles. Sentant qu'il ne tirera rien

1. *Recueil Sercy*, 1653 et 1654, 2e part, p. 297. Sur La Meilleraye. V. Tallemant : II, 216 et s.

de ce côté, il prend le parti, quittant l'Arsenal où loge ce bizarre maréchal, de se rendre tantôt à Ruel, tantôt au Petit-Luxembourg, endroits où Mme d'Aiguillon, enclôt, au dire des pamphlétaires, sa double peine de nièce et de veuve. A Ruel, lorsque la duchesse se dérobe, il se promène en compagnie de MM. de Richelieu. Il leur parle avec attendrissement de leur grand oncle dont il évoque le visage paré de son enchantement d'outre-tombe. Les larmes ruissellent de ses yeux et seule le console la perspective de retrouver plus tard, en ces trois jeunes hommes, les vertus inexprimables du ministre défunt [1].

Et ces promenades, malgré la douleur qu'elles lui causent, lui plaisent davantage que d'attendre Mme d'Aiguillon en son palais du Petit-Luxembourg. Car là, d'ordinaire, Mme Sauvoy, bigote qui remplit les fonctions d'intendante, le fatigue de ses récriminations. Un jour même, il se résout, impatienté, à l'écarter de son chemin. Sémillante, dès qu'elle l'aperçoit, elle vient au-devant de lui avec de grands gestes :

— Ah ! vrayment, M. de Boisrobert, j'ay des réprimandes à vous faire.

1. Boisrobert : *Les Epistres*, 1659, p. 31, 191. Tallemant : II, 414 *ad notam* dit : « En 1659, quand le roy alla à Lyon, il (Boisrobert) presta généreusement trois cens pistolles au marquis de Richelieu qui n'avoit pas un teston pour faire le voyage. Contre son attente, il en fut ensuitte payé. Le grand maistre (La Meilleraye, duc de Mazarin, fils du maréchal dont il est plus haut question) sçachant qu'il avoit donné cet argent, se mocqua de luy. — Je fais, luy respondit-il, ce que vous devriez faire ; pour moy je me souviendray toujours qu'il est le neveu du cardinal de Richelieu. »

L'abbé, pour se moquer d'elle, s'agenouille incontinent.

— Vous passez partout, lui dit-elle, pour un impie, pour un athée!...

— Ah! madame, répond-il, il ne faut pas croire tout ce qu'on dit. On m'a bien assuré, à moy, que vous estiez la plus grande garce du monde!

— Ah! monsieur, s'écrie-t-elle, l'interrompant, que dites-vous là ?

— Madame, ajoute-t-il, je vous proteste que je n'en ay rien cru [1]!

Toute la maisonnée assiste, avec allégresse, à la mortification de la stupide commère. Mais Mme d'Aiguillon désapprouve la conduite de Boisrobert. Par des reparties de ce genre, il contribua surtout à se l'aliéner. Longtemps elle évite de l'admettre en sa présence. Enfin, ayant épuisé toutes les raisons plausibles de le fuir, elle consent à lui accorder une audience.

— Je n'auroy pas moins de zèle pour vous, madame, lui dit-il, que je n'en eus pour monseigneur vostre oncle.

— J'attendois cela de vostre fidélité et je vous remercie, répond-elle. Vous ne serez pas longtemps sans recevoir les marques de l'affection que je vous porte. Mon neveu, M. de Richelieu, possède des abbayes dont dépendent de bons prieurés; je me souviendray de vous [2].

1. Tallemant : II, 405.

2. Notamment l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen. V. Dr P. Pommeraye : *Hist. de l'abbaye royale de Saint-Ouen de Rouen* 1662, p. 337.

Ces promesses ravissent Boisrobert de la part d'une dame qui ne sembla jamais le goûter et qui, à cette heure, se débat contre les cupidités ameutées des héritiers du cardinal [1]. Il s'inquiète donc de savoir quelles morts laissent vacants les bénéfices du jeune homme dont Mme d'Aiguillon surveille les intérêts [2]. Mais chaque fois qu'il l'avise de ces morts, par une fatalité étrange, lesdits bénéfices se trouvent de la veille pourvus de nouveaux titulaires. Si bien qu'à la fin il soupçonne quelque fourberie et jure de s'en éclaircir. Muni d'une feinte lettre d'avis, il se présente un jour chez la duchesse pour réclamer le prieuré de Kermassonnet.

— Ah ! mon pauvre monsieur de Boisrobert, s'écrie celle-ci, que je suis malheureuse ! Si vous fussiez venu deux heures plus tost, vous l'auriez eu !

— Je n'en serais pas mieux, madame, car vous pouvez disposer de ce prieuré-là comme de la lune !

— Hé ! pourquoi ?

— C'est qu'il n'y en a jamais eu de ce nom-là.

1. Les procès qui suivirent l'ouverture de la succession du cardinal montrèrent quelle union existait entre les divers membres de sa famille. On en trouvera toutes les phases dans *Bibl. nat.*, *mss* 20635 f°s 188 et s., et surtout dans *Archives nationales*, MM. 756 qui contient un inventaire des pièces de procédure.

2. Mme d'Aiguillon avait été, en effet, chargée de gérer la fortune de ses neveux de Pont-Courlay. Nous la voyons intervenir, en qualité de tutrice, dans un procès. V. *Archives nationales*. X^1 A 5768, *Registrés du Parlement*, à la date des 18 février et 31 août 1653.

Je vous rends grâces de vostre bonne volonté. Me voylà plus convaincu que jamais de vostre sincérité[1] !

Et Boisrobert, assuré que le temps est révolu où couvents et monastères, mollement étendus en leurs grasses cultures, rêvaient de lui appartenir, s'arrange du moins pour conserver ceux que son habileté lui acquit dans le passé. Un nouveau concordat, signé avec ses chanoines de Châtillon, marque une trêve cordiale dans le combat acharné qu'ils livrent pour la glorification du seigneur et leur personnel bien-être[2].

Rasséréné de ce côté, notre abbé reprend sa promenade aux hôtels d'où lui peut, pour une boutade lancée avec à-propos, surgir un patron. Il se souvient d'avoir autrefois chanté et, par suite, excusé la tendresse de la princesse de Condé pour le cardinal de la Valette. On lui en fut reconnaissant. Il doit donc s'efforcer d'obtenir la récompense de ces rimes anciennes. Mais, en cette maison, son nom rappelle trop peut-être celui de Richelieu. Le duc d'Enghien désolé d'avoir, en place de Mlle du Vigean, épousé Mlle de Brezé, nièce du cardinal, cherche à tirer de cette union mal assortie au moins tous les avantages pécuniaires qu'elle comporte[3]. Dans le procès que soutient la duchesse d'Aiguillon, il

1. Tallemant : II, 402 *ad notam*.

2. *Archives de la Côte-d'Or*, série précitée, *Concordat du 5 mai 1643*. V. l'appendice.

3. Clémence de Maillé-Brezé était fille du maréchal de Brezé qui avait épousé Nicole, sœur de Richelieu.

est l'une des plus féroces parties. Dès lors, que Boisrobert célèbre la guérison de ses maladies [1] ou ses victoires [2], ou la bravoure qu'il suscite parmi son entourage de muguets-hommes de guerre [3], ou les grâces de sa femme éternellement mélancolique et délaissée [4], ou la naissance de ses enfants [5], ou même ses amours adultérines [6], tant d'efforts ne lui vaudront pas un teston. Mme la Princesse demeurera pareillement indifférente [7]. Seule Clémence de Brezé remerciera d'un pâle sourire le poète lassé de son labeur inutile [8].

La maison de Condé ne brille pas dans l'histoire par la vertu de générosité. Boisrobert en témoignerait par l'expérience précédente. C'est pourquoi il juge superflu de s'attarder longtemps en un milieu qui, fêtant en lui le marchand d'im-

1. Boisrobert : *Les Épistres*, 1647, p. 11.

2. Boisrobert : *A Mgr le Prince sur la victoire de Mgr le duc d'Enghien son fils*, S. L. N. D., in-fo de 1 f. (*Bibl. nat.*, Ye 120) reproduit dans *Les Épistres*, 1647, p. 129 et *Autres œuvres*, p. 7. V. aussi *Ibid.*, p. 13 ; *Ibid.*, 1659, p. 251.

3. Boisrobert : *Les Épistres*, 1647, p. 124, *A M. de la Rocque, capitaine des gardes de Mgr le Duc.*

4. *Ibid.*, 1647, *Autres œuvres*, p. 23, 25 ; *Recueil des plus beaux vers qui ont esté mis en chant* 1661, 3e part., p. 419 ; *Airs et vaudevilles de cour*, 1665, I, 117.

5. Boisrobert : *Les Épistres*, 1647, *Autres œuvres*, p. 9

6. *Recueil Sercy*, 1653 et 1654, 2e part , p. 120. Il s'agit très probablement en cette pièce des amours du grand Condé avec Mme de Châtillon, déjà célébrée, sous son nom de Bouteville, par Boisrobert (*Les Épistres*, 1647, *Autres œuvres*, p. 25).

7. Boisrobert *Les Épistres*, 1659, p 295.

8. *Recueil Sercy*, 1653, 2e édit., 1re part., p. 211 ; 1655, 4e édit., 1re part., p. 164 ; 1660, 1re part., p. 208. Nous regrettons de ne pouvoir donner les stances gentilles qu'il lui adresse.

mortalité, souhaite gratuitement sa marchandise. Et il pense que, sans doute, lui sera plus secourable le nouveau ministre que, sur les indications de Richelieu, la France s'est choisi. Car, depuis l'époque lointaine où il s'acquérait le suffrage des dames en leur rapportant d'Italie des coffres de parfums et cent mignardises galantes, Boisrobert connaît le cardinal Mazarin [1]. Aucun nuage ne troubla jamais leur amitié. Astucieux et fins tous deux, ils se comprirent au premier abord et réciproquement se donnèrent des avis profitables.

A cette heure, bien que le monde, ses obligés même, se détourne de lui, Boisrobert croit donc pouvoir, avec assurance, approcher l'Italien madré qui administre le royaume. Mais la décence qui l'écarta momentanément de la cour et l'incita à cacher dans la solitude son désespoir lui nuisit autant que jadis la calomnie. Il eut le tort de ne point immédiatement faire sa cour au successeur de Richelieu. L'oubli est tombé sur lui. Rien ne subsiste de sa grandeur passée.

Ignorant jusqu'aux jours d'audience de Mazarin, il s'en informe auprès de la valetaille. Dès lors, le lundi et le jeudi, planté comme un terme dans les antichambres ou au coin des avenues, il attend le maître nouveau auquel il veut ardemment s'attacher. Mais soit que les domestiques s'ingénient par espièglerie à le mal placer, soit que la malchance le poursuive, jamais il ne parvient à entrevoir le ministre. Tantôt quelque retard le prive

1. Renaudot : *Gazette* de 1632, p. 268.

de cette rencontre auguste et tantôt quelque importun opiniâtre à embarrasser le passage. Si bien qu'il en arive à souhaiter l'invisibilité ou encore l'ubiquité. Il envie la gloire, le mérite, la richesse des grands que l'on n'ose arrêter aux portes des antichambres et aussi la taille gigantesque de Fontenay-Mareuil ou des princes lorrains toujours certains de ne point échapper à l'œil cardinalice.

Seul pourtant Boisrobert parmi la foule des courtisans se prétend sans ambition, ne quémandant ni don, ni charge, ni pension, ni bénéfice. Ah! Si Mazarin connaissait ce désintéressement comme il lui ouvrirait largement les portes! Mais qui donc l'en avertirait? Et le poète, dépité de se constater, berné, sans protecteur, réduit à croquer le marmot en un endroit où s'étala jadis sa superbe, regagne la province, où du moins il peut, en toute liberté, se rassasier de voir le visage du ministre puisqu'il emporte son portrait[1].

Mais jamais il n'y demeure longtemps. Du moins, aussi brièvement qu'il y séjourne y cueille-t-il des observations amères. Car, depuis la perte de sa faveur, nul ne paraît l'y connaître. On médit de lui, on le jalouse, on insinue des choses horribles sur sa fortune. Ses obligés attribuent leurs obligations à des seigneurs actuellement en place. On le persécute sans songer qu'il jouit encore de quelque crédit. Car Mazarin parfois le

1. Boisrobert : *Les Épistres*, 1647 p. 8,34,66,82. V. aussi, *Les Épistres*, 1659, *Advis* et p. 223, 252.

gratifie d'un signe d'amitié. Et lorsque quelques normands surprennent ce signe d'amitié, immédiatement ils viennent lui faire la révérence. Le bruit s'en répand jusqu'à Rouen où, à son premier voyage, on le régale de compliments.

Et Boisrobert supplie Mazarin de l'aider à persifler cette engeance de province. Si tu voulais, lui dit-il,

m'estre un peu complaisant,
Nous leur ferions un tour assez plaisant,
Car que t'importe, ô grand et sage prince,
Que nous duppions des hommes de province ?
Quand près de toy je me pourray couler
Fay quelquefois semblant de me parler.
En important, je presteray l'oreille
A cette feinte et tu verras merveille.
Si nos Normands, dans ce prochain hyver,
Après cela ne sont à mon lever,
Si mes jaloux, trompez par l'apparence,
N'ont à mes yeux encore l'impudence
De protester que ce sont purs effets
De ma vertu comme de leurs souhaits,
Si mes ingrats, dans le mois de décembre,
Ne viennent tous me jurer dans ma chambre
Qu'à mes bontez ils doivent tous leurs biens,
Reproche-moy que je n'y connois rien [1].

A croupir dans les antichambres, Boisrobert, s'amuse parfois d'une comédie qu'il n'avait jamais

1. Boisrobert : *Les Épistres*, 1659, p. 1, *A Mgr le Cardinal*, reproduite dans *Recueil Barbin*, 1692, III, 175 ; 1752, III, 223 ; *Bibliothèque poetique*, 1745, I, 171.

soupçonnée. Car les valets goguenards se vengent de la brutalité des grands en les laissant s'enrhumer inutilement entre les portes ouvertes. Des rivalités atroces jettent les uns contre les autres les courtisans avides de cajoler son Eminence. Un seul regard de celle-ci constitue une gloire dont on fait parade ; une parole entre-bâille le ciel ; un entretien transforme en demi-dieu. Mais il faut pouvoir provoquer ce regard, attirer cette parole, ravir cet entretien.

Bientôt notre poète que Mazarin, obsédé d'impudents, découvre rarement dans la presse, subit à son tour les rebuffades des domestiques. A la vérité Hense, ancien huissier de Richelieu, l'introduit toujours volontiers, mais ses compagnons le maltraitent sans pitié, l'obligent à attendre exposé aux intempéries, se rient de ses requêtes et de ses colères. Boisrobert, à la vérité, ne peut plus endurer une déchéance que lui rend plus cuisante l'attitude dédaigneuse de solliciteurs dont il recevait autrefois avec affabilité les prières. Il invoque l'amitié de Bautru qui, plus habile, a su conserver auprès de Mazarin l'emploi que lui dispensa Richelieu :

Bautru, vivois-je ainsi, quand sans empêchement,
Tu me voyois passer au cabinet d'Armand ?
Ne m'as tu pas veu faire office à tout le monde ?
N'ay-je pas, imitant ta bonté sans seconde,
Passé dans ton esprit pour homme généreux
En changeant le destin de tant de malheureux ?
Mes disgrâces par toy tant de fois terminées,
De ma seule bonté n'estoient-elles pas nées ?

Admire cependant comme je suis traitté
Puisqu'un suisse tout seul me fait civilité [1].

Les nouveaux favoris, tous les hauts domestiques de Mazarin cependant lui montrent quelque estime. A l'abbé Paleau, maître de chambre, il apprend, en une épître, comment on occupe avec avantage cette fonction, les stratagèmes à l'aide desquels on se débarrasse des fâcheux et le moyen de discerner les courtisans dignes d'intérêt parmi lesquels il se place au premier rang [2]. Au comte de Noailles qui détient l'emploi de capitaine des gardes, il confie, comme au précédent, son sort, ne demandant qu'à voir le ministre, même de loin, alors que, dans son oratoire, désintéressé des affaires, il s'occupe de Dieu. En outre, il félicite ce comte de son attitude bénigne dans la faveur, s'étonnant que la modestie subsiste en lui, et la modération.

La faveur en tout temps, comme au siècle où nous [sommes
A tousjours desguisé les visages des hommes ;
De ce venin subtil on est soudain gasté :
J'en parle en homme expert, comte, j'en ay tasté.
Tu sçais que ma faveur aux Provinces connuë
A fait quelque embarras autrefois dans ma ruë ;
Je ne fay que partir d'où tu viens d'arriver,
J'ay veu, comme tu vois, des grands à mon lever ;
Plusieurs de tes suivans ont mesme esté des nostres
Et je pense avoir fait le fat comme les autres,

1. Boisrobert : *Les Épistres*, 1647, p. 12, *A M. de Bautru.*
2. *Ibid.*, 1647, p. 89, *A M. l'abbé Paleau.*

Je n'ay pu me sauver d'un air contagieux
Qui corrompt les esprits en aveuglant des yeux.
Si je t'avois veu lors tel que je te contemple,
Je me serois changé peut-estre à ton exemple.
La faveur, je l'avoue, a de puissans appas,
Mais quand on la possède on ne se connoît pas.
Le meilleur naturel et la meilleure grâce
Dégénère en faiblesse et se tourne en grimace,
On prend un certain air farouche et sérieux ;
On ne voit quasi rien quoy qu'on ouvre les yeux;
On fait de l'empesché quand on n'a rien à faire,
Et d'une bagatelle on compose un mistère.
Je sens ce que j'ay fait, je me mire en autruy
Et croy m'estre connu seulement d'aujourd'huy.
J'en connois qui sortans de la chambre du Maistre
Semblent avoir chaque œil plus grand qu'une fenestre ;
Ils regardent sans voir en hommes effarez,
Parmy leurs amis mesme ils semblent esgarez.
Ils ont l'esprit ailleurs lorsqu'on brigue leur grâce ;
Tout leur nuit, tout les choque et tout les embarrasse.
Mais, comte, je ne puis les condamner ici,
Car je pense, après tout, que je faisois ainsi [1].

Peu à peu les familiers de Richelieu ont disparu. Citoys, le médecin, a suivi son maître dans la mort [2]. Seul Rossignol demeure. Mazarin en a fait un maître de la chambre des comptes. Boisrobert sentant qu'il n'a plus « un visage à la mode » craint de l'importuner. Il s'y décide cependant avec timidité. Car si Rossignol se sou-

1. Boisrobert : *Les Épistres*, 1647, p. 17, *A M. le comte de Noailles*.

2. Gui Patin : *op. cit.*, I, 308 à la date du 14 déc. 1643 dit : « Citois se meurt d'une fièvre continue. »

vient, dans les délices de Paris et l'amour de son épouse savoureuse d'un « pauvre homme de campagne », il l'aidera à librement avoir accès au Palais Mazarin. Il lui conte, en termes pathétiques, quel calvaire il monte et comment il meurt de son obscurité. Il le supplie, en partant pour Forges où cent pintes d'eau rétabliront sa santé, d'effectuer des démarches qui lui permettent, à son retour, de réécrire avec enthousiasme ce qu'il écrivit naguère avec mélancolie :

Je m'en vais encore à la cour
Faire le badin tout le jour
Sur le coffre d'une antichambre [1].

Or Rossignol n'oublie pas le pauvre homme de campagne. Spontanément, il présente à Mazarin l'épître à lui adressée. A la vérité, le ministre ne comprend goutte à ce verbiage. Il est fermé aux émotions littéraires, mais il prend en pitié le favori noyé dans les ténèbres. Il promet de lui être miséricordieux. Le rencontrant, par hasard, au cours d'une promenade, il lui crie :

— Je suis vostre serviteur, M. de Boisrobert !

L'exclamation paraît à celui-ci un peu excessive, mais elle le remplit d'aise. Il faut que cette aise, bientôt débordante, s'extériorise. Mon serviteur ! dit-il.

1. Boisrobert : *Les Epistres*, 1647, p. 44. *A M. Rossignol.*

me criez-vous,
Vous qu'un sort juste et favorable
Fit si grand, si considérable !
Ce mot fut entendu de tous.
Vous rêviez, homme incomparable,
Mais pourtant ce mot agréable
En passant me fit des jaloux.
Souffrez, Prince, que je vous croye ;
Pour fonder ma gloire et ma joye,
Parlez plus juste une autre fois
Et quand vous me verrez parestre,
Poussant aussi loin vostre voix,
Criez que vous estes mon maistre [1].

Mais Mazarin ne prendra pas de tels engagements. Tout simplement, à l'audience suivante, demêlant Boisrobert dans la foule, il le caresse de sa chaude voix italique et loue les termes de son épître à Rossignol. Cela suffit pour qu'aussitôt l'entourage lui marque une déférence obséquieuse. Il exulte. Il croit revenue la gloire de 1640. Il regagne sa maison riche, lui semble-t-il, et content comme un monarque. Sa bile et sa chaleur de foie disparaissent. Un mot de la bouche auguste, mieux que les eaux thermales, les décoctions, les juleps rend la vaillance à son corps tributaire de son esprit.

Et voici qu'advenu en sa maison cette liesse s'évapore soudain. Une lettre de son fermier de Champagne lui annonce que son prieuré de la Ferté, par la faute du vent, subit un désastre

1. Boisrobert : *Les Épistres*, 1659, p. 254, *A Mgr le cardinal sur ce qu'il luy cria dans la ruë qu'il estoit son serviteur*, madrigal.

épouvantable. Les pressoirs, les moulins, les écluses se sont effondrés. Il faut, sans rémission, partir, sinon c'est la ruine. Son fermier et ses moines s'entendront pour tout vendre et lâchement le trahir. Ah ! comme il regrette, à cette heure, que le jeu ait tellement diminué son revenu qu'il ne puisse supporter cette calamité. Hâtivement, il adjure Rossignol de voir Mazarin et de lui expliquer les raisons de son voyage précipité [1].

Mais il ne s'illusionne guère. Le petit avantage si péniblement gagné s'évanouit sans retour. La colère gronde en son âme. Et c'est avec une tristesse horrible qu'il pénètre en son prieuré. Il lui semble entrer en village exhumé de terre par la pioche des chercheurs de trésors. Il chemine au milieu des décombres. Les artisans qu'il convoque affichent, en outre, d'intolérables exigences. Pour la reconstruction de son four on lui demande plus que ne lui donne sa prébende rouennaise ; pour celle de son moulin plus que ne vaut tout entier le prieuré ; et la réfection de l'écluse nécessiterait l'engagement total de son revenu bourguignon. Avec cela, impossibilité matérielle de découvrir le moindre pécune en ce chien de pays où les financiers parisiens les plus lardés d'or ne trouveraient pas crédit d'un naveau. Et Boisrobert, désespéré, portraiture ainsi le lieu où le sort l'oblige à vivre durant une année :

Colomb n'a jamais découvert
Lieu plus sauvage et plus désert.

1. Boisrobert : *Les Epistres*, 1647, p. 51, *A M. Rossignol.*

Tout me déplaist et tout me choque
Dans cette maudite bicocque ;
Nos plus honnestes officiers
Portent des clous à leurs souliers
Et ces coquins pleins de misère
Ont pourtant un M. le maire
Avec cinq ou six eschevins
Aussi gueux que des quinze-vingts.
Chaque moment me dure une heure
Dans cette importune demeure;
Je ne voy, pour me consoler,
Pas un seul homme à qui parler.
Mes moines sont cinq pauvres diables,
Portraits d'animaux raisonnables,
Mais qui n'ont pas plus de raison
Qu'en pourroit avoir un oison.
Ils ont courte et maigre pitance
Mais ils ont grosse et large pance
Et par leur ventre je connoy
Qu'ils ont moins de souci que moy.
Sans livre, il chantent, par routine,
Un jargon qu'à peine on devine ;
On connoist moins dans leur canton
Le latin que le bas-breton,
Mais ils boivent, comme il me semble,
Mieux que tous les cantons ensemble.
J'oy braire icy, matin et soir,
Ces cinq paysans vestus de noir
Et de ces ignorantes bestes
Je n'ay que pleintes et requestes.
Voilà mes divertissemens
Ne sont-ils pas doux et charmans [1] ?

1. Boisrobert : *Les Épistres*, 1647, p. 60, *A M. Citoys;* p. 186, *A M. de Caradas.*

Néanmoins des emprunts lui facilitent la tâche de reconstruction et dès qu'il trouve, avec une difficulté inouïe, acheteur de ses récoltes, il regagne

Ce doux Paris, ce Paris adorable,
Le seul séjour de l'homme raisonnable [1].

Il y cherche aussitôt quelques moyens de rétablir son train en déconfiture. Citois, premier commis à la surintendance des finances, fils du médecin de Richelieu, lui paraît capable de lui obtenir le paiement d'une certaine ordonnance qu'il croyait périmée. Il lui rappelle quelles relations affectueuses il entretint avec son père. Citois jouit, en effet, d'un pouvoir certain sur M. Le Bailleul, surintendant bouffon dont les chiffres achèvent de désorienter la pensée [2]. Il s'emploie généreusement à ravitailler d'écus Boisrobert, aidé dans cette œuvre pie, par la fille même de M. Le Bailleul, cette marquise de Saint-Germain-Beaupré que son mari s'efforça d'accoutumer aux mœurs italiennes et en qui notre poète discerne, pour la circonstance, de singulières grâces et vertus [3].

1. Tallemant : I, 413, dit qu'il s'était fait bâtir une maison à la Porte de Richelieu, c'est-à-dire proche de la rue Saint-Augustin.

2. Boisrobert : *Les Épistres*, 1647, p. 57, 60, 66 et *Autres œuvres*, p. 47, *A. M. Citoys.*

3. *Ibid.*, 1647, p. 165 et *Autres œuvres*, p. 36 (reproduit par *Recueil des plus beaux vers qui ont esté mis en chant*, 1661, 1re part., p. 80), *A Mme la marquise de Sainct-Germain.*

M. Le Bailleul n'a pas l'humeur ordinaire des surintendants et autres financiers. La littérature, loin de lui répugner, le captive surtout lorsqu'elle se consacre à sa louange. Il ne résiste pas aux phrases patelines de Boisrobert. Il ouvre sa caisse. Et notre poète y puise largement.

Dès lors, les soucis écartés, celui-ci considère qu'on le doit revoir à la cour en galant équipage. Il se présente au Louvre pour reprendre sa place au cercle de la reine. Mais voici que l'huissier La Volière, le plus capricieux animal du monde, pris d'aversion pour notre abbé, lui refuse la porte.

— J'entrerai en dépit de vous, dit Boisrobert en colère.

Apercevant M. le Prince qui se dispose à aller saluer Anne d'Autriche :

— Prenez-moy par la main, Monseigneur, supplie-t-il.

Et de cette sorte il brave l'interdiction du sot personnage. Il bavarde un instant parmi les jupes, désireux seulement de se montrer. Puis il s'en va et dévisageant son ennemi :

— Nargue, dit-il, M. de la Volière [1].

Et M. de la Volière n'ose plus désormais fermer la porte de la reine au poète, car nous retrouvons celui-ci partout où séjourne la cour. A Fontainebleau, s'extasiant sur les merveilles naturelles, vantant les forêts enchantées, les allées ombreuses, les jardins symétriquement ordonnés,

1. Tallemant : II, 409-410.

les eaux fusantes ou canalisées, les rocailles et les grottes artificielles, il se réjouit surtout de se constater toujours agréable [1]. Le jeune roi est l'objet de ses soins pressants [2]. Mais surtout il aime à s'environner de l'essaim des demoiselles aux visages de fleurs. Il les attire par les compliments comme on attire par le sucre les abeilles. Du Lude adolescente [3] ; Mortemar, fière, grave et comme descendue d'une frise antique [4] ; Toussy assez belle pour arrêter le désir vagabond de Condé [5] ; Tourville vivant, comme une déesse, enveloppée de son charme muet [6]. simultanément se glorifient de ses stances admiratives. Et lorsqu'il annonce aux dames les départs de Beuvron, en ces termes malicieux :

Iris s'en va, vous serez les plus belles,

l'une d'elles piquée, dit à Mme de Brégy :

— Si je le tenois, je luy arracherois les yeux !...

A quoi l'autre, s'imaginant plus directement offensée, répond avec fureur :

1. Boisrobert : *Les Épistres*, 1647, p. 71, *A. M. l'abbé de Chanvalon*.
2. *Ibid.*, 1647, p. 22, *A. M. l'abbé de Beaumont ;* 1659, p. 223, *A. M. de Lyonne* ; 1659, p 272, *Vers chantez devant le roy*, etc... ; V. aussi *L'Eslite des bouts rimez de ce temps*, 1649, p. 39 ; *mss Conrart*, t XXIV, in-4°, p. 655.
3. *Recueil Sercy*, 1653 et 1654, 2e part., p. 301.
4. Boisrobert : *Les Épistres*, 1647, *Autres œuvres*, p. 32.
5. Boisrobert : *Les Épistres*, 1647, *Autres œuvres*, p. 17, 27.
6. Boisrobert : *Les Épistres*, 1647, p. 129 et *Autres œuvres*, p. 35.

— Ah ! madame, que dites-vous là ! Il faudroit donc que je l'étranglasse [1] !

Boisrobert, d'une plume maligne, s'ingénie à provoquer ces jalousies. Ensuite il en fait des gorges chaudes parmi les grenouillards dont il partage les orgies. C'est tantôt chez Guille, Berné ou Martin, traiteurs dont les poêles fricottent de suaves épaules de moutons ou d'âpres sauces poivrées et dont les caves ne s'épuisent jamais de vins inspirateurs [2] ; tantôt en la chambre parfumée au musc et à l'ambre de Lambert le financier ; tantôt chez Campagnol, neveu de Balzac. Les nez énormes et pustuleux s'éclairent réciproquement autour des tables, nez de l'abbé Tallemant gouailleur et frétillant, nez caustique de Maynard, nez romanesque de Gomberville, nez goguenard d'Esselin, nez triomphal, monarque des nez de l'immortel ivrogne Flotte [3]. Boisrobert, en ce cénacle, apportant son propre nez musqué, débite les nouvelles de la cour. On le raille de s'attarder encore à babiller parmi les filles de la reine alors que des bouteilles restent

1. Boisrobert : *Les Épistres*, 1647, *Autres œuvres*, p. 27, 31. V. aussi, *Recueil Sercy*, 1653 et 1654, 2e part., p. 300 ; *Recueil des plus beaux vers qui ont esté mis en chant*, 1661, 1re part., p. 285. V. également, Tallemant: VI, 495. Des épitaphes datent aussi de cette époque. V. *Les Épistres*, 1647, *Autres œuvres*, 45, 46, *Pour M. le marquis de Gesvres;* p. 46, *Pour M. du Plessis de Chivré.*

2. Boisrobert : *Les Epistres*, 1647, p. 129, *A. Celidamant.*

3. *Ibid.*, p. 119, *A. M. de Campagno.* V. aussi, p. 27, sur Flotte. *L'art de la poésie*, par le sieur de la Croix, 1694, p. 286, art. *La Débauche* donne des vers de Boisrobert qui peuvent se rapporter à cette époque et une notice sans intérêt.

à vider et que les journées passent si doucement à cuver le vin des nuits.

Mais s'il consent, pour se venger de boire par force trop d'eau de Forges, à lutter de contenance avec ces bons biberons, nul ne saurait le détourner de la cour qui est par excellence son élément. Il y conserve des amitiés très tendres, celle par exemple de la douce Mme de Motteville. A cette demi-normande que Richelieu exila, il doit assurément d'être souffert de la reine Anne d'Autriche qui exècre quiconque lui rappelle le souvenir du cardinal. Il est, en face d'elle, respectueux presque sans ironie. Il voudrait la rencontrer plus souvent en dehors du cercle royal pour goûter sans en être distrait le charme de son esprit. Il la sait froide, peu encline à galantiser, tout occupée de considérer les événements pour les consigner en les mémoires qu'elle écrit en secret. Souventes fois, mais vainement, il la convie à grossir un groupe de bien-disants que l'oculiste Thévenin réunit en son jardin du quartier Saint-Honoré. Elle en serait la parure et la lumière, et Paget, maître des requêtes, Rossignol, Benserade, Buhy la veuve, la marquise de la Boulaye, Mlle de Beuvron, vingt dames agréables écouteraient ses avis comme des oracles. Mais Mme de Motteville préfère demeurer en l'alcôve de la reine ou promener à Fontainebleau sa rêverie [1]. Elle délègue sa sœur l'aus-

1. Boisrobert : *Les Épistres*, 1647, p. 181, *A Mme de Motteville*. V. aussi, Balzac : *Œuvres*, 1665, I, 717 qui indique les relations de Boisrobert avec cette dame.

tère Socratine et son frère Bertaut l'incommode. Les deux jeunes gens chérissent Boisrobert d'une affection où se mêle la reconnaissance. Car le poète ai la grandement à leur fortune. Il les embaucha jadis parmi cette troupe d'enfants qui jouèrent devant le cardinal Richelieu le *Prince déguisé* de Scudéry et le *Pastor Fido* de Guarini. Il souligna leur gentillesse au point d'obliger son maître à pensionner Socratine et à entretenir Bertaut jusqu à la fin de ses études au collège de Navarre [1]. Maintenant même et tandis que ce dernier se prépare à accompagner le secrétaire d'État Abel Servien au Congrès de Munster où s'ébauche la paix de Westphalie, il s'occupe, auprès de la Congrégation de France qui en dispose, de lui conserver le prieuré du Mont-aux-Malades proche de Rouen qui lui vaut, sans endosser la soutane, cinq mille livres de rente annuelle [2].

D'ailleurs, travaillant à maintenir le jeune homme à la tête de ce prieuré, c'est également pour son divertissement qu'il travaille. Bertaut en effet compte, malgré son surnom, parmi les badins qui lui facilitent d'endurer la vie sans honneurs. Durant les exils périodiques que nécessite son canonicat normand, il se désennuie à le retrouver, reluisant de santé, juché sur son Mont-aux-Malades.

1. Tallemant : IV, 119 ; 128, et s., signale tous ces faits sans les attribuer à Boisrobert. Mais celui-ci les revendique en une lettre au R. P. Faure (*Bibl. Sainte-Geneviève, mss* 3275, f° 419), que nous publions à l'appendice.

2. *Mss* 3275, f° 419 précité; Tallemant : IV, 129.

Car, nous l'avons souvent dit, Boisrobert n'éprouve de bien-être intellectuel que dans les compagnies plaisantes. Si, parfois, on le rencontre fraternisant avec les doctes comme ce Pierre-Antoine de Mascaron, frère du sermonnaire, dont il préconise la *Rome délivrée* [1], c'est uniquement pour se donner quelque apparence de sérieux.

Rapidement il les abandonne à leur latin, leur préférant d'autres compagnons, ainsi que lui imprégnés d'humanités, mais se gardant d'en faire parade. Monteclair caustique, faraud, raffiné [2] ; Charleval, coquet, parfumé, frêle, sensitif, tendre comme une femme [3] ; Sarasin souple, gracieux, moqueur et tous ceux qui, à leur exemple, sèment, sans en attendre la gloire, les versiculets bâtis de vocables dorés, sourient à sa muse et à son cœur [4].

Souventes fois, à cause de cette propension à la gaieté, Boisrobert, bien qu'il le rencontre tous les lundis à l'Académie, rejoint en sa maison Jacques Esprit. Linot que les bocages languedociens nourrirent de soleil et de chansons, celui-ci percha sur divers perchoirs sans jamais y pou-

1. Mascaron : *Rome délivrée ou la Retraite de Caius Martius Coriolanus avec son apologie*, 1646, in-4°. Dédié à Mazarin. En tête se trouve, parmi des vers de Scudéry et de Maynard, une *Épistre de Boisrobert à M. Mascaron* non reproduite dans les *Épistres*. Plus tard Mascaron, en retour, écrira la *Préface* aux dites *Épistres* de notre héros.

2. Boisrobert : *Les Epistres*, 1647, p. 79, *A M. le chevalier de Monteclair*.

3. *Ibid.*, 1647, p. 39, *Epigr. pour Mlle Martel à M. de Charleval;* p. 94, *A M. de Charleval;* 1659, p. 252, *A M. de Charleval.*

4. *Ibid.*, 1647, p. 1 et 94.

voir demeurer. On le vit dans la clientèle de Séguier, puis s'essayant à devenir prédicateur de l'Oratoire, puis à la cour pourléchant les bottes seigneuriales. A cette heure, le froc à jamais rejeté, se tuant à élaborer des guerriers à la France, il distrait les songeries amoureuses de la duchesse de Longueville.

Or, comme la duchesse de Longueville souhaite traîner au Congrès de Munster où l'appelle son mari, ce traducteur essoufflé de psaumes, ce faiseur de pathos galant, Boisrobert proteste et se fâche. N'est-ce point assez que Bertaut déjà manigance, au fond de la barbare Allemagne, des traités auxquels il ne comprend goutte? Faut-il encore qu'Esprit coopère à cette absurde besogne? Que deviendra Paris si brusquement on lui enlève tous ceux par qui il arrive à imposer sa suprématie intellectuelle au monde [1] ?

Jacques Esprit répondrait sagement à Boisrobert s'il lui confiait qu'à s'exiler en Allemagne il œuvre pour sa fortune. Mais il préfère lui faire une réponse plus originale. Certain matin, il l'introduit en la chambre de Mme de Longueville, non sans avoir dûment averti cette dernière. Notre poète s'attend à trouver la duchesse gracieuse selon sa coutume et prête à entendre avec complaisance un homme dont elle admire le talent. Mais précisément parce que Boisrobert doit, après la mort, ressusciter parmi les muses qui cheminent à demi nues dans l'atmosphère clémente

1. Boisrobert : *Les Épistres*, 1647, p. 171, *A M. Esprit*.

de l'Hellade, elle veut, par anticipation, l'admettre aux délices visuelles du Mont-Parnasse.

D'ineffables parfums montent aux narines du nouvel élu et, comme il lève le front qu'il tenait baissé par respect, ce n'est plus, entre les courtines de brocard de son lit armorié, Mme de Longueville qui lui apparaît, mais la poésie elle-même. Car, toute rafraîchie et sortant du bain, souriante, parée de ses cheveux comme d'une auréole, les bras, les épaules, la gorge sans voiles, elle le contemple avec des yeux saphirins où flotte le mystère de son âme.

Et Boisrobert se sent enlevé de terre, transporté hors la vie, émerveillé devant la Beauté enfin vivante et qui rejette la pudeur comme un manteau insupportable. Et il comprend pour quelle raison inexprimable Jacques Esprit quitte la France, quitterait le monde si cette forme, à la fois adolescente et épanouie, consentait à être pour lui autrement qu'intangible et sacrée [1].

Mais notre abbé s'apaise vite d'une exaltation à laquelle ses sens n'ont point participé. Il n'achèterait pas, en effet, d'une rime l'orgueil de posséder le trésor de ces chairs veloutées alors que jadis chèrement lui coûta la douceur de rire aux lèvres des pages [2]. Tout entier il est physique-

1. Boisrobert : *Les Épistres*, 1647, p. 11, *A M. Esprit*. V. aussi, Cousin : *La jeunesse de Mme de Longueville*, 1872, in-18, p. 274 et s.

2. Tallemant : II, 400 *ad notam*, raconte, en donnant comme suspecte son anecdote, que Jean d'Apremont, sieur de Vandy, livra un jour à Boisrobert son camarade Nanteuil pour dix-huit livres d'or.

ment détourné de la femme par une répugnance invincible. Quels sont les êtres auxquels s'adresse son désir d'inverti ? Enquête impossible à effectuer à une époque où la dévotion s'efforce d'effacer jusqu'aux vestiges écrits de ces impuretés. Nous inclinons à croire que, l'âge venu, Boisrobert chante ses messes noires en sa maison avec ses laquais et quelques adolescents volontaires. Car l'un de ces laquais ayant un jour reçu du portier de Bautru maints coups de pied au cul pour une impertinence, notre poète manifeste une fureur supérieure à l'injure. Et des gens s'écrient :

— Il a raison ! Cela est bien plus offensant pour luy que pour un autre. C'est la partie noble de ces messieurs là [1].

Ninon de Lenclos dont Boisrobert hante, pour l'esprit indépendant qui y règne, l'alcôve achalandée, n'ignore rien de ses intimes manèges. Lorsque les dévotes de la cour, scandalisées qu'elle leur enlève sans vergogne leurs amants, obtiennent sa claustration au couvent de Lagny, elle lui écrit en manière de badinage et pour lui montrer quel traitement affable lui réservent les nonnes étourdies de sa célébrité : « Je pense qu'à vostre imitation, je commenceray à aymer mon sexe [2]. »

Boisrobert naturellement visite, dans l'exil, celle qu'avec préciosité il nomme « sa divine ». Il des-

1. Tallemant : II, 413. V. aussi, II, 405 *ad notam*. « Une fois Mlle Melson, fille d'esprit, le desferra. Il luy contoit qu'il avoit peur qu'un de ses laquais ne fust pendu. — Voire, luy dit-elle, les laquais de Boisrobert ne sont pas faits pour la potence ; ils n'ont que le feu à craindre. »

2. *Ibid.*, II, 413.

cend, dans la ville, à l'*Espée Royale*. Un laquais chaque fois l'accompagne. Un jour, après son départ, la servante de l'auberge, étonnée de ne jamais préparer qu'une chambre pour deux hôtes, demande au voyageur qui lui succède :

— Monsieur, ne fera-t-on qu'un lit pour vous et vostre laquais, comme à M. l'abbé de Boisrobert ?

Ninon apprend la réflexion de cette fille. Dans la suite, revoyant le poète, elle dit :

— Au moins je ne voudrois point des laquais!

— Vous ne vous y entendez pas, répond effrontément l'autre, la livrée c'est le ragoût [1].

Ninon, au contraire de certaines coquettes, n'en veut nullement à Boisrobert de demeurer indifférent à son charme. Elle le contemple, surprise et séduite, comme on l'est devant un phénomène. Elle éprouve seulement un goût très vif de le harpigner. Car toujours, tandis qu'il l'entretient, à son retour du couvent, un même éphèbe alangui le relance chez elle avec une mine boudeuse :

— Ce petit vilain, lui dit-elle, vous vient toujours retrouver.

— Ouy, répond-il, j'ay beau le mettre en mestier, cela ne sert de rien.

— C'est, repart-elle, qu'on ne luy fait nulle part ce que vous luy faites [2].

Ces insinuations ne démontent pas l'abbé. Il finit même par ne plus cacher à Ninon ses « petites complexions ». Elle sait que des gens

1. Tallemant : VI, 11 *ad notam*. V. aussi, VI, 8.
2. *Ibid.*, II, 405 *ad notam*.

malendurants le persécutent et ne s'étonne point de le voir un matin s'introduire, bouleversé, chez elle.

— Ma divine, s'écrie-t-il, je m'en vais me mettre au noviciat des Jésuites. Je ne sçay plus que ce moyen-là de faire taire la calomnie. J'y vais demeurer trois semaines au bout desquelles je sortiray sans qu'on le sçache, et on m'y croira encore.

Puis, réfléchissant :

— Ce qui me fasche, c'est que ces bougres-là me donneront de la viande lardée de lard rance et pour tous petits piez quelque lapin de grenier. Je ne m'y sçaurois résoudre.

Ninon s'attend donc à ne plus revoir de longtemps son ami. Mais, le lendemain, nouvelle visite de Boisrobert.

— J'y ay pensé. C'est assez de trois jours ; cela fera le mesme effet.

Or, l'abbé, loin de se rendre au noviciat de la rue du Pot-de-Fer et de quémander une cellule, visite les Jésuites de la rue Saint-Antoine, gens qui, d'un mot, peuvent clarifier sa réputation. Usant de toutes les ressources de son imagination, il les amuse, gagne leur complicité, s'assure qu'ils s'évertueront à détourner de sa personnalité les curiosités indiscrètes et malveillantes. Puis il revient chez Ninon :

— Ma divine, j'ay trouvé à propos d'aller chez les Jésuites. Je les ay assemblez. Je leur ay fait mon apologie. Nous sommes le mieux du monde ensemble. Je leur plais fort, et, en sortant, un

petit père m'a tiré par ma robe et m'a dit : « Venez nous voir quelquefois ; il n'y a personne qui réjouisse tant les Pères que vous [1]. »

Néanmoins, malgré cette paradoxale habileté, Boisrobert ne peut empêcher que son vice ne provoque un scandale en pleine Académie. Le coup lui vient, à propos du *Dictionnaire*, de Gilles Ménage, pédant pour lequel il fut toujours secourable ou, tout au moins, amical. Il ne s'explique pas les motifs de cette perfidie [2].

C'est qu'en l'âme de notre poète le pédantisme ne trouve pas, pour se loger, le plus petit recoin. Par suite Boisrobert ignore les voluptés spéciales auxquelles sont induits les hommes atteints de cette tare intellectuelle ; qu'ils prétendent à la supériorité de l'érudition et à la royauté de l'esprit ; que leurs affections disparaissent devant la perspective de placer un bon mot ; que leur gratitude s'efface devant celle d'accréditer une étymologie. Si Boisrobert eût entendu ces simples choses, l'attitude de Ménage lui eût semblé naturelle. Il eût également déduit de cette attitude que ce grammairien regrettait de n'appartenir pas à l'Académie pour l'émotionner de son docte verbiage. Dès lors, sa *Requeste des Dictionnaires* lui fût apparue comme une turlupinade à laquelle il se fût gardé d'attribuer une importance.

1. Tallemant : II, 405 *ad notam*.

2. Ménage et Boisrobert étaient en effet en relations d'amitié, comme en témoigne un distique latin du premier, placé en tête des *Épistres*, 1647, et reproduit dans *Ægidii Menagii poemata*, 1668, p. 73.

En réalité Ménage attaque la Compagnie entière dans sa tâche linguistique et, accusant l'académiste Serisay de la monomanie de féminiser tous les mots, reproche à Boisrobert, « ami du genre masculin », de ne s'opposer pas avec véhémence à cet « efféminé langage » [1]. Le mot à double sens court aussitôt les ruelles. On s'en gausse. On le murmure devant la victime elle-même.

C'est pourquoi Boisrobert, prompt à la colère, dès la première séance académique, se manifeste parmi les mécontents qui veulent une vengeance. En somme est-il le plus cruellement offensé. On ne sait s'il reçoit, selon la prescription des statuts, mission de revancher l'assemblée. Toujours est-il que bientôt paraît, sous la signature collective de cette dernière, une violente réponse que termine une menace de bastonnade:

Voilà quel sera ton Destin,
Voilà quelle sera ta gloire.
Désormais, si tu veux m'en croire,
Retranche-toy dans ton latin
Et ne fais plus en nostre langue
Poème, requeste ny harangue
Si tu ne veux estre frotté.
Ainsy, respond l'Académie

1. *La Requeste des Dictionnaires* commença à circuler manuscrite sous ce titre en mars 1646 comme l'indique une lettre de Balzac : *Mélanges historiques, choix de documents, Lettres inédites de J.-Louis Guez de Balzac*, 1873, I, p. 752. Elle fut publiée sous le titre nouveau : *Le Parnasse alarmé*. A Paris, 1649, in-4° de 16 p.

Au pédant qui, par vanité,
Cherche à l'avoir pour ennemie[1].

Ménage, parcourant ces lignes énergiques, sent que l'affaire se gâte et craint pour ses épaules. Sachant l'ire de Boisrobert féconde en épilogues de bâton, il se hâte de porter des excuses. *La Requeste*, prétend-il, ne fut pour lui qu'un passe-temps. Il eut le tort de la communiquer à Girault, « son apprentif ». Montreuil, poète écervelé, la lui escroqua et l'imprima subrepticement. Ainsi dégage-t-il sa responsabilité.

Boisrobert admet ces excuses et décide de n'en plus parler. Mais voici que Ménage excite à nouveau son irritation. Heureux du bruit fait autour de son nom, il ne résiste pas, publiant ses *Miscellanea*, au plaisir d'y introduire son brocard mal rimé. Dès lors notre abbé ne croit plus nécessaire de reprendre la plume. Il envoie tout simplement un de ses neveux, sacripant dont il ne sait comment occuper le vagabondage, attendre, muni d'une latte, le pamphlétaire récalcitrant. Trois

1. Boisrobert: *Response au Parnasse alarmé. Par l'Académie françoise.* S. L. 1640, in-4° de 6 p. *Le Parnasse* et la *Response* sont des pièces rarissimes. Seule la *Bibliothèque Mazarine* les possède (M. 11742 et 11835). On peut apprécier le succès du pamphlet de Ménage d'après le nombre considérable de copies qui en subsistent dans les manuscrits de l'époque. Nous n'avons rencontré, au contraire, qu'une seule copie de la *Response* (*Archives nationales*, M. 791). Balzac : *Mélanges historiques* précités, I, 752,754, parle à Chapelain de la querelle Boisrobert-Ménage. V. aussi : *Menagiana*, 1715, III, 81 ; Tallemant : V. 219 ; Pellisson : I, 51. On en trouve également un écho lointain dans Cotin : *Œuvres galantes*, 1665, II, 146.

heures durant, le bastonneur croque le marmot devant le cloître Notre-Dame. Mais tandis qu'il se morfond à une porte, Ménage sort par l'autre. Ainsi tout espoir de vengeance échappe-t-il à Boisrobert. Et, dans la suite, la rage apaisée, il simule le pardon que lui commande son état ecclésiastique[1].

Et, sans doute pour effacer le mauvais effet que produisit, pour la renommée de Boisrobert, cette querelle singulière, ses amis le pressent de publier en volume les épîtres plaisantes qu'il disperse libéralement, inspiré par les circonstances. Sarasin, entre tous, le conjure d'offrir cet hommage aux Lettres françaises. Mais notre abbé rechigne et se défend d'intéresser personne. Que t'ai-je fait, écrit-il au secrétaire du prince de Conti,

et que t'a fait ma rime?
Quoy, Sarrazin, tu veux que l'on m'imprime
Et qu'au Palais chacun ait droit d'aller
Pour un teston mon esprit controller?
Quoy, tout de bon, ton amitié m'impose
Cette loy dure? Elle veut que j'expose
Aux yeux malins des injustes censeurs
Les nuditez de mes neuf pauvres sœurs?

Il craint que son style ne passe pour fade et que, faisant pour lui ce que l'on fit pour d'autres auteurs vantés, on oublie de démêler son agrément de ses défaillances.

1. Tallemant : V, 219 ; *Menagiana*, 1715, III, 81.

J'enragerois si parfois un ivrogne
En ma présence arrivoit chez Besongne
Et s'eschappoit dans sa mauvaise humeur
Contre la rime et contre le rimeur.
Je pourray plaire à tel autre bizarre,
Frais arrivé des confins de Navarre,
Qui me louera peut-estre injustement.
...Soit qu'on me face enfin honneur ou honte
Esgalement il faudra qu'on m'affronte.
Les jeunes gens à qui la rime plaist
Diversement y prendront intérest;
Les advocats sans cause et sans pratique
Viendront comme eux fondre dans la boutique.
L'un sousrira parfois en me lisant
Et pourra dire : il est assez plaisant.
L'autre dira, s'il voit que je brocarde :
Pour un abbé sa muse est bien gaillarde.
L'un me mettra dans le rang des polis
Et soustiendra que mes vers sont jolis,
L'autre expliquant gravement sa pensée
Dira que là telle rime est forcée
Et que tel vers, s'il estoit rajusté,
En tel endroit feroit grâce et beauté.

Les sentences sottes pleuvront sur sa maigre besogne et aussi les marques de colère de gens absurdes voulant, à toute force, s'appliquer les astérisques des satires. Enfin Boisrobert souffrira d'entendre, d'un bout à l'autre du Palais, retentir son nom.

Que deviendray-je, oyant trente libraires
Me clabauder et crier de concert :
Deça, Messieurs, acheptez Boisrobert !

Quoy, Sarrazin, je me verray vendu
A tel coquin qui fera l'entendu;
Je souffriray, devenu marchandise,
Qu'un vil pédant à mon nez me mesprise?
Je passeray, pour vingt ou trente sols,
Entre les mains des brutaux et des fols?
Chacun pourra m'enlever sous l'aisselle
Et me porter ainsi qu'une vaisselle
Dans le bordel ou dans le cabaret
Pour m'enfermer comme un haren soret?
Je serviray d'enveloppe aux beurrières,
Ou, s'il escheut, à plus villes matières,
Car tel pendart, tel fat ou tel cocu
Fera de moy, s'il veut, son torchecu?

Ainsi Boisrobert, avant d'abandonner son manuscrit à l'impression, pèse quels bénéfices ou quels méchefs en peuvent découler. L'amitié corrompt et aveugle Sarasin. Que ce dernier lui gagne les suffrages de gens moins enthousiastes! Alors il ne résistera plus à son invite [1].

Or Sarasin lui gagne le suffrage de Conrart qui concrète, en la sienne, toutes les sagesses. Notre abbé proteste faiblement encore, mais le secrétaire de l'Académie triomphe de cette protestation et lui signe un privilège [2]. Dès lors Boisrobert s'abandonne à la critique publique. Le cardinal Mazarin, à son dire, lui ordonne de lui dédier un ouvrage qu'une préface de Mascaron, des poésies liminaires de Ménage, Scarron, Gom-

1. Boisrobert: *Les Epistres*, 1647, p. 1, *A M. Sarrazin.*
2. Boisrobert: *Les Epistres*, p. 190, *A. M. Conrart*; p. 194, *Réponse de M. Conrart.*

bauld, Maynard et Corneille entraînent inévitablement vers le succès [1].

Et les *Epistres* paraissent, fomentant les louanges de la cour et de la littérature [2]. Seule la voix de Balzac se fait entendre pour rabaisser ignominieusement un être qui lui fut dévoué jusqu'à la mort [3]. Bienheureusement Boisrobert ignore quel jugement odieux prononce dans l'ombre le soli-

1. *Les Epistres du S'eur de Bois-Robert-Metel, abbé de Chastillon, dédiées à Mgr l'Eminentissime Cardinal Mazarin*. Paris, Cardin-Besongne, 1647, in-4°. Cet ouvrage dut avoir un premier tirage, à petit nombre, et aujourd'hui perdu, dès 1646, car Balzac : *Mélanges historiques* précités, I, p 778, en parle en une lettre du 24 septembre 1646. V. aussi, *Bibl. de Caen, mss.*, n° 35, *Athenæ Normannorum* qui donne, comme date de première publication, 1646 et même indique, mais ce doit être une erreur, une autre édition de 1650. L'achevé d'imprimer est du 21 juillet 1646. Boisrobert, dans les *Epistres*, 1659, *Dédicace à Fouquet*, prétend que Mazarin lui avait donné l'ordre de lui dédier son premier volume et que ce volume eut un immense succès. V. aussi, *Advis*.

2. Loret : *Muze historique* du 4 janvier 1653 déclare les vers de Boisrobert « nets et justes ». François Colletet : *Juvenal burlesque* 1657, *Epistre au Lecteur*, et p. 3, écrit : « *Les Epistres* de M de Boisrobert sont capables de dérider le front des Catons les plus mélancoliques et les plus sévères. » Pierre Richelet : *Dictionnaire*, 1738, art. Epître, dit : « Les épitres de Boisrobert en vers français sont un peu languissantes, mais il y a de plaisans endroits. »

3. *Mélanges historiques* précités, I, 778 Balzac écrit à Chapelain : « Je vous diray, monsieur, qu'il faut que je me sois très mal expliqué sur le sujet du nouveau livre de l'abbé comique. Je le trouve absolument mauvais .. En effet comme son esprit est d'un poète vulgaire de la vieille cour, son âme est d'un esclave confirmé de celle-cy ». L'attitude de Balzac, à l'égard de Boisrobert, après la mort de Richelieu, est tout à fait indigne. Ce pleutre qui, de même, abandonna lâchement Théophile dans le malheur, ne trouve plus pour lui qu'expression de mépris et de haine V. p. 511, 546, 616, 618, 624, 625, 718, 732, 742, 777, 779, 780, 812. V. aussi, *Œuvres*, 1665, I, 717.

taire d'Angoulême pour lequel, à l'heure même, il essaie d'obtenir l'attention de Mazarin et de la reine[1]. Son ingratitude l'eût désespéré.

Or les sujets de désespérance ne manquent pas dans sa vie de vieux courtisan qui, comme un homme de guerre se vante de ses campagnes, s'enorgueillit de ses quarante ans de cour. A peine, en effet, la dédicace des *Epistres* a-t-elle incliné Mazarin à servir le poète que la Fronde éclate sur Paris. Ce ne sont d'abord que prodromes de l'insurrection qui va désoler le pays. Boisrobert n'y accorde pas grande importance bien que chez le cardinal de Retz où il cherche à s'établir, il sente une effervescence inusitée[2].

Bientôt cependant les événements lui font comprendre la gravité du désordre et qu'il faut prendre une attitude favorable ou hostile au ministre. Or Boisrobert ne saurait en aucune manière donner sa voix aux multitudes passionnées qui parcourent les rues, conduites par des seigneurs brouillons et un Parlement révolté. Aux faiseurs de mazarinades injurieuses que répandent d'un

1. *Mélanges historiques* précités, I, 655, 666.

2. *Menagiana*, 1715, I, 23, contient une amusante anecdote sur les relations de Boisrobert avec le cardinal de Retz. « Boisrobert, dit-il, mangeoit quelquefois chez le cardinal de Retz qui tenoit table ouverte. Un jour, pour y avoir une place commode, il se tint en bas; et, à mesure qu'il voyait arriver quelqu'un pour dîner, il disoit : Et seize... voulant faire connoitre par là qu'il y avait déjà quinze personnes et que celuy qui arrivoit étoit le seizième. Ce fut de cette manière qu'il éloigna tous ceux qui se présentèrent. M. le cardinal, venant pour se mettre à table, fut fort étonné de voir si peu d'hôtes. Alors M. de Boisrobert lui raconta de quelle manière il s'y étoit pris pour les chasser afin d'avoir place et la chose passa en plai-

verbe tonitruant les crieurs publics, il répond par ce sonnet vengeur :

Craignez-vous point la foudre, esprits pernicieux,
Peuple ingrat que transporte une aveugle licence,
Qui, contre une si douce et si juste régence,
Semez insolemment des vers séditieux.

Jule est visiblement favorisé des Cieux.
Non content d'assurer le repos de la France,
Il fait briller si loin sa gloire et sa puissance
Que jusqu'au bout du monde elle a des envieux

Nous voyons tous les jours nouveaux fruits de ses veilles;
Ses grandes actions sont autant de merveilles
Qui font que comme un Dieu je regarde mon Roy.

Cependant, peuple ingrat, qui seul luy fais obstacle,
Tu déchires sa gloire et tu n'as plus de foy
S'il manque un seul moment à produire un miracle [1].

Loin de reprocher à Mazarin d'entretenir des relations coupables avec la reine Anne d'Autriche, il l'adjure de continuer auprès d'elle le rôle d'héroïque défenseur qu'il lui attribue [2]. Cela n'est pas d'ailleurs sans lui attirer quelques nasardes. Le cardinal de Retz lit son invective aux Fron-

santerie. » V. aussi, Balzac : *Mélanges historiques* précités, qui raille la « passion violente » de Boisrobert « pour entrer dans la maison de M. le coadjuteur ».

1. Boisrobert : *Les Epistres*, 1659, p. 249, *Contre les Frondeurs.*

2. *Ibid.*, 1647, *Autres œuvres*, p. 6, *A la Reyne et à Mgr le Cardinal.*

deurs. Et la première fois que le poète se présente à son hôtel pour dîner :

— Monsieur de Boisrobert, s'écrie-t-il, vous me direz ces vers.

— Bien, monsieur.

Il se mouche, il crache et, s'approchant de la fenêtre, suppute quelle hauteur le sépare du sol. Puis :

— Ma foi, monsieur, je n'en feray rien. Vostre fenestre est trop haute[1].

Bientôt, de tous côtés, lui viennent les avanies. On le menace. Sa vie n'est plus en sûreté. Il appréhende qu'au cours d'une échauffourée son cadavre ne grossisse les hécatombes qu'édifie la haine contre Mazarin. Il prend donc, en toute hâte, le parti de la fuite[2].

1. Tallemant : II, 406 ; *Bibl. nat.*, *N. acq. Mss* n° 4529, p. 100, dit que la réponse de Boisrobert aurait été adressée au prince de Condé.

2. Boisrobert : *Les Epistres*, 1659, p. 159, 195, 230, 253, spécifie son attitude et s s craintes. V. aussi, p 80 et s. A la même époque, Boisrobert r vendique auprès du prince de Conti son prieuré de Nozay en Bretagne qui lui fut ravi en des circonstances bizarres. A peine eut-il obtenu ce prieuré du pape Urbain VIII qu'il l'afferma 170 livres. Durant dix ans il jouit sans encombres de ce fermage. Puis il résigna le bénéfice à un certain Bot lequel mourut avant d'avoir reçu une ratification de Rome. Boisrobert eût donc repris son bénéfice si sa disgrâce de 1640 ne l en eût empêché. Lorsque Richelieu le rappela il oublia de faire valoir ses droits et le prince de Condé, suzerain de Nozay, n'ayant pas reçu foi et hommage, s'empara du prieuré. A ce moment, Boisrobert exhiba ses titres de propriété et le prince lui promit de lui rendre son bien. Mais arriva la mort de Richelieu. Le poète, désormais sans protecteur, perdit tout recours contre son suzerain lequel mourut à son tour. A cette heure, il supplie donc Conti, second fils du prince de Condé, de ne pas persévérer dans l'injustice de son

Réfugié en province, probablement à Châtillon, il peut librement, et sans redouter les représailles, formuler ses avis. Il chante le retour à Paris de Louis XIV après son exil de Saint-Germain [1]. Puis comme il tient, malgré tout, à ne s'aliéner point les chefs de partis adverses dont les circonstances pourraient les troubles apaisés, l'induire à solliciter l'appui, il se réjouit, avec Gaston d'Orléans, de ce que Marguerite de Vaudemont, sa seconde femme, offre à la France un prince né de ses œuvres [2]. Et, dans le même esprit, il félicite le prince de Condé de sortir en triomphateur du donjon de Vincennes où l'avait enfermé, par crainte de son ambition, Anne

père. Un si grand personnage ne voudrait pas abuser de sa misère. On lui a, au contraire, assuré qu'en lui rendant Saint-Saturnin-de-Nozay, il lui offrira, en compensation, quelque autre prieuré. Conti, à son tour, promet de se rendre à ses bonnes raisons Mais, embarqué dans la Fronde, il oublie bientôt ses engagements. Boisrobert les lui rappelle en des termes particulièrement amusants et, à la fin, réussit, par une persévérance obsédante et des vers savoureux, à recouvrer un bien qu'il croyait à jamais dérobé. V. *Les Epistres*, 1659, p. 15 et s., 255, 256. V. aussi, p 68

1. Boisrobert : *Les Epistres*, 1659, p. 296.

2. Boisrobert : *Sonnets sur la naissance de Mgr le Prince présentez à Madame*, A Paris, 1650, in-i° de 20 p. (*Bibl. nat.*, Ye 4458). Moreau : *Bibliographie des Mazarinades*, n° 3692, cite cette pièce comme publiée par Jean Paslé ; en fait, sans motif plausible, une mazarinade et l'attribue à un domestique de la duchesse d'Orléans. Pour l'attribuer, à notre tour, à Boisrobert, nous nous référons au *mss* 4111, f°s 484 et s de la *Bibliothèque Mazarine* qui, reproduisant cette pièce intégralement, porte à la fin la note suivante : « L'autheur est l'abbé de Boisrobert. » Il s'agit de la naissance du prince de Valois, mort deux ans après, au dire de Mlle de Montpensier.

d'Autriche gênée dans ses amours adultères [1].

Entre temps, il songe que s'occuper de ses propres affaires présente un intérêt tout autre que politiquer au péril de sa vie pour le compte d'autrui. Depuis quelques années il ambitionne d'allonger la liste de ses titres honorifiques d'un brevet de conseiller d'Etat. Le chancelier Séguier le lui promit à l'époque heureuse où, dans sa maison, aidé du médecin-philosophe Marin Cureau de la Chambre [2], il l'amusait de contes et de poésies. Mais la Fronde emporta le prometteur dans sa tourmente et avec lui les espérances du poète. Boisrobert tenta vainement auprès de Chateauneuf, remplaçant momentané de Séguier, d'obtenir le scel de son parchemin [3]. Or voici que Séguier, deux fois de suite et la deuxième définitivement, récupère son office. Notre abbé revient donc à la charge et avec de si subtils arguments lyriques que l'autre consent à accroître d'une nouvelle dignité la gloire de son thuriféraire [4].

Dès lors ce chancelier bienfaisant ne prononce plus une harangue sans en trouver un écho dans

1. Boisrobert : *A Mgr le prince, sur son glorieux retour*, Stances, S. L. N. D., in-4° de 4 p.

2. Les relations de Boisrobert avec Marin Cureau de la Chambre furent des plus cordiales. V. *Les Épistres*, 1647, p. 139 ; 1659, p. 39, *A M. de la Chambre*. V. aussi, *Recueil des Épistres, Lettres et Préfaces de M. de la Chambre*, 1664, p. 162, *A M. l'abbé de Boisrobert*.

3. Boisrobert : *Les Épistres*, 1659, p. 118, *A M. le marquis de Leuville*. Ce Leuville est le neveu de Chateauneuf. Boisrobert le charge de la démarche sus-mentionnée.

4. Boisrobert : *Les Épistres*, 1659, p. 80, 173, *A Mgr le Chancelier*.

l'œuvre poétique de Boisrobert [1]. Il est vrai ce dernier n'écrit guère de louanges inutiles ou du moins ne persiste pas à en écrire s'il les constate inutiles. Il faut que chacune lui rapporte un avantage matériel. Donc s'il l'encense, c'est qu'il a besoin de Séguier. On vient, en effet, de promulguer un Edit par lequel les nouveaux ennoblis devront payer une taxe au Trésor. Cet Edit paraît un peu ironique à Boisrobert dont les lettres d'ennoblissement portent exonération de toute charge pécuniaire. Immédiatement il décide de ne s'y point soumettre et de porter ses doléances au chancelier. Sous sa direction, le sceau l'exempta jadis des redevances que d'ordinaire soldent les personnages nantis d'offices royaux [2]. Il serait étrange que cette exemption ne lui fût pas continuée. Ecrivant sur-le-champ au grand dispensateur de cires et de cachets, il lui offre de lui rendre immédiatement son titre de noblesse si, ce titre, il est contraint de l'acheter. Il

1. Boisrobert : *Les Épistres*, 1647, *Autres Œuvres*, p. 14, *Sur la harangue faite par Mgr le chancelier Séguier dans le cabinet de la reyne*, *Sonnet*. Ce sonnet, Boisrobert le fait présenter à Séguier par le sieur Godefroy son ami. Les *mss Godefroy*, *Portefeuille* 217, f° 207 (*Bibl. de l'Institut*) en contiennent l'original de la main de Boisrobert, accompagné de la lettre inédite suivante : « Monsieur, si vous trouvez ce petit sonnet digne de parestre aux yeux de vostre illustre maistre, je vous supplie de luy faire voir par ce témoignage que je rends à sa vertu la juste vénération que j'ay pour elle. J'avois fait la conclusion plus forte ; mais par prudence je l'ai supprimée, de peur qu'on n'en tirast des conséquences qui eussent pu déplaire à sa modestie. Vostre très humble et très passionné serviteur. Boisrobert, Abbé de Chastillon. »

2. Boisrobert : *Les Épistres*, 1659, p. 120.

préfère, à gaspiller ses écus, se satisfaire de sa noblesse de sentiments. J'apprends, dit-il,

> que l'illustre Corneille
> Souffre une disgrâce pareille
> Penses-tu que les bons autheurs
> Soient un gibier à collecteurs ?
> Distingue-nous de la canaille [1].

D'ailleurs, ajoute-t-il, cette distinction n'a servi, dans sa famille, qu'à créer d'incommensurables ennuis. Si, à la vérité, Jérémie Le Metel, son père, a pu, grâce à elle, mettre fin aux éternels reproches de Mme Le Metel, du moins n'a-t-elle pas enrichi Antoine Le Metel d'Ouville son frère. En outre elle a fait de son neveu Leprince un triste casseur d'assiettes, un fol capable de tous les héroïsmes, mais aussi de toutes les sottises.

Et Boisrobert, avant même d'obtenir sur ce point satisfaction de Séguier, intercède pour cette lamentable famille qui l'assassine de requêtes et s'ingénie à le déshonorer. Nous avons dit que la destinée le dota d'une sœur, Charlotte Le Metel laquelle, mariée à Zacharie Leprince, mit au monde deux enfants. L'un, Pierre Leprince inclina vers les ordres. L'autre embrassa la carrière des armes. La *Gazette* maintes fois enregistra les hauts faits de ce dernier. Successivement il occupa à la cour diverses charges sans

1. Boisrobert : *Les Epistres*, p. 113 et s.

jamais les pouvoir conserver [1]. Boisrobert l'utilisa nous l'avons vu, au châtiment de Ménage. A cette heure, il plaide afin de le tirer des mains justicières qui le tiennent enchaîné en Normandie pour l'assassinat d'un brave. Il supplie Séguier de l'aider à sortir de cette affaire pitoyable. Pour mes péchés, lui explique-t-il :

Dieu m'a donné des frères
Et des neveux dont je suis accablé.
Sans ton appuy j'aurois l'esprit troublé,
Car, tous les jours, ces bourreaux domestiques
Auprès de toy me donnent cent pratiques
Et ta bonté pour leurs fols intérests
Prodigue en vain sa cire et ses arrests.
De jour en jour ces légères cervelles
Par le courrier font demandes nouvelles.
S'ils estoient morts je vivrois trop heureux
Car je n'ay peine au monde que pour eux.
Mais ne crains pas que le Ciel m'en délivre !
Pour mes péchez il veut les laisser vivre
Ils n'ont chagrin, ny bile, ni soucy...
... Melchissédec estoit un homme heureux

1. Boisrobert. *Les Épistres*, 1659, p. 115. V. aussi p. 6 et s.; 167 et s. Boisrobert se dit en possession de trois neveux. Tallemant : II, 408 dit : « Ces neveux n'estaient pas fils de Douville, son frère ». Nous avons déjà dit qu'il nous avait été impossible de réunir autre chose que des documents approximatifs sur la famille de Boisrobert. Balzac : *Œuvres*, 1665, I, 657, nous donne cependant quelques détails. Il écrit à Boisrobert : « Maïs à propos de doctrine, ma sœur vient de me mander que vous avez une cousine qui fait des livres et qu'elle en a receu un de sa façon. A ce compte-là tout est sçavant en vostre race et tant les femelles que les masles. » Nous ne savons pas de quelle cousine parle le « grand Epistolier de France ».

Et son bonheur est l'objet de mes vœux
Car il n'avoit ny frères ni neveux.
Ceux qu'on croit miens ont esté, par malice,
Ou supposez ou changez en nourrice [1].

Mais bien que Boisrobert l'accuse d'avoir, en l'ennoblissant, « gasté sa maison » car il y a suscité, de cette sorte, des guerriers sanguinaires, Séguier ne semble pas s'intéresser au sort du jeune Leprince. Notre poète se plaint, en effet, d'assécher sa bourse à payer des dommages-intérêts à la partie lésée [2]. Et néanmoins ce neveu turbulent n'a pas épuisé sa bonté. Par des influences, il l'introduit, dans la suite, au gobelet du Roi. Il le loge, lui, son train, ses chevaux et ses faméliques valets. Et comme ce « Versaboire » souffre d'une indescriptible misère, il conjure Janin de Castille, trésorier de l'Epargne, de lui avancer les termes de ses ordonnances [3].

Et lorsque enfin il est parvenu à assurer sur des bases plus solides cette existence précaire, il lui faut s'occuper de son frère Antoine Le Metel, sieur d'Ouville. Celui-ci, en effet, est tombé dans une pénurie voisine de la mendicité. On sait peu

1. Boisrobert : *L'Homme sicilien parlant au chancelier, Caprice*, S. L., 1649, in-4° de 7 p. (*Bibl. nat.* Ye. 3070), reproduit dans *Les pistres*, 1659, p. 6 ; *Mss Conrart*, t. XXIV, in-4°, p. 660 ; *Recueil Sercy*, 1653, 1re édit., 1re part., p. 305 ; 1655, 4e édit., 1re part., p. 212 ; 1660, 1re part., p. 265 ; *Recueil Barbin*, 1692, III, 180 ; 1752, III, 228.

2. Boisrobert : *Les Épistres*, 1659, p. 188 et s., *A. M. de Maisons*.

3. Boisrobert : *Les Epistres*, 1659, p. 167 et s., *A. M. Janin de Castille*.

de chose de cet homme. Les chroniqueurs n'en parlent point et les biographes, féconds sur son œuvre, passent sous silence sa vie. Nous le rencontrons, dès 1633, familier de Corneille[1] et de la plupart des écrivains célèbres contemporains[2]. Il est gai, boute en train[3], débauché[4]. Les talents abondent en lui. Il construit, en treize jours, une comédie et sait, mieux qu'un écrivain public, la calligraphier[5]. Il compose, pour la joie des compagnies galantes, des contes traduits ou inspirés de l'espagnol[6]. Cette langue d'ailleurs lui est familière et il contribue à en vulgariser les chefs-

1. Corneille: *La Veuve*, 1633, contient, dans ses liminaires, une pièce de Douville.

2. Colletet: *Les Épigrammes*, 1653, p. 46, *Sur la comédie des trahisons d'Arbiran, Au sieur Douville.*

3. Colletet le fils : *Juvenal burlesque*, 1657, p. 3.

4. Balzac : *Œuvres*, 1665, I, 657, dit de lui à Boisrobert : « Il ne faut pas mesme que mon estime s'arrête à vostre cher frère, cet illustre débausché, ce citoyen de je ne sçay combien de royaumes et de républiques ; ce grand mareschal des logis d'Alexandre, de César et des autres conquérans, comme le nommoit le bonhomme M. de Malherbe. »

5. Tallemant : II, 408. On a de lui un assez grand nombre de pièces que Tallemant dit avoir été remaniées par Boisrobert. Citons : *L'esprit follet*, 1642 ; *Les fausses vérités*, 1643 ; *Jodelet astrologue*, 1646 ; *La Coiffeuse à la mode*, 1647 : *Les soupçons sur les apparences*, 1650, etc... Plusieurs de ces pièces eurent des éditions successives. Sur son théâtre, V. Chappuzeau : *Le théâtre françois*, 1674, p. 114 ; Fr. Parfaict, De Beauchamps, Duc de la Vallière : *op. cit.*, passim. Les dédicaces de ces pièces, les vers liminaires qu'elles contiennent indiquent ses relations dans la société.

6. Son premier recueil de contes parut en 1641 sous le titre : *Contes aux heures perdues du sieur d'Ouville*. Il eut de nombreuses éditions. V. celles publiées en 1876 et 1883 par Ristelhuber et Brunet qui en donnent la Bibliographie. V. aussi, Tallemant : I, 154 ; II, 409 *ad notam* ; IV, 473, 542 ; V. 16.

d'œuvres érotiques. Il est, en outre, merveilleusement docte en géographie. Boisrobert dit de lui :

> Le pauvre Douville est mon frère...
> Il porte titre d'Ydrografe
> D'Ingénieur, de Géographe,
> Mais avec ces trois qualitez
> Il est gueux de tous les costez [1].

Balzac prétend que sa science géographique s'étend jusqu'à connaître les enseignes d'hôtellerie persanes et les plus minces buissons de Mongolie [2]. Elle ne lui sert guère dans la vie. Il voyagea follement, séjourna en Espagne, s'y maria, brisa ce mariage, revint en France démuni de tout argent. Boisrobert alors l'insinua dans la domesticité du maréchal comte Foucault de Dognon. Mais il en sortit, après sept ans de service, sans un sol, ayant prêté à son patron, qui ne les lui rendit point, les deux derniers écus vaguant dans sa bourse [3].

Voici comment Boisrobert supporte la charge de ce frère inconsidéré. Péniblement, il parvient à le faire inscrire sur l'état des pensions. Mais être inscrit ne veut jamais dire, au XVIIe siècle, être payé. Il livre donc un véritable combat, multipliant les épîtres en vers, pour obtenir ce paie-

1. Boisrobert : *Les Épistres*, 1659, p. 131. V. aussi, Tallemant : II, 408, note 2.
2. Balzac : *op. cit.*, I, 657.
3. Tallemant : II, 408.

ment et par suite alléger la dépense que lui cause le vagabond ingénieur [1]. Les financiers, fatigués de cette poursuite, vont le satisfaire lorsque, brusquement et sans motif plausible, Phélippeaux, sieur de la Vrillière, secrétaire d'État, supprime la pension. Désolé, Boisrobert dépêche une multitude en le cabinet de ce butor. Bientôt ses amis lui disent :

— Nous l'avons un peu esbranlé. Voyez-le.

Il s'y rend.

— Mordieu, monsieur, lui crie La Vrillière, vous vous passeriez bien de me faire accabler par tout le monde pour vostre frère, pour un homme de nul mérite.

Interloqué un instant, Boisrobert que ce secrétaire d'Etat cajola au temps de sa faveur, entre en une colère furieuse :

— Ah ! monsieur, crie-t-il à son tour, je ne croyais pas que les ministres d'Estat jurassent comme vous faites. En vérité cette mordieu siéroit bien autant à un charretier qu à vous. Allez, monsieur, mon frère sera remis sur l'estat, malgré vous et vos dents !...

Et de ce pas il court chez le cardinal Mazarin, force les portes, lui déclare ne prétendre rien de lui que cela mais qu'il y va de son honneur. Le ministre, ému d'une telle chaleur, promet. Non content de cette promesse, Boisrobert, assoiffé de vengeance, étrille La Vrillière en une satire. Le Saint-Esprit, dit-il,

1. Boisrobert : *Les Épistres*, 1659, p. 128. *A M. l'abbé Fouquet ;* 133, *A M. le conseiller Foucquet ;* 160, *A M. Angot.*

honteux d'estre sur ses espaules
Pour trois sots comme luy s'envoleroit des Gaules.

Le pamphlet lancé dans les ruelles soulève un immense éclat de rire. La Vrillière apprend par un flatteur de quelle façon charmante on respecte sa dignité. Il confie à Chavigny, autre secrétaire d'État, son intention de se plaindre à Mazarin. Il tombe mal. Chavigny et Boisrobert sont deux amis d'ancienne date et qui se servent réciproquement. L'un avertit l'autre du méchef qui l'attend. Notre poète aussitôt prend les devants. Accompagné du maréchal de Grammont, il rejoint le cardinal et lui conte l'aventure de telle sorte que celui-ci en crève de gaieté.

— Monseigneur, proteste Boisrobert, ce n'est point contre M. de la Vrillière que j'ay fait ces vers. J'ay lu les *Caractères* de Théophraste et, à son imitation, j'ay fait le caractère d'un ministre ridicule.

— Vous voyez l'injustice, ajoute le maréchal. Le pauvre Boisrobert ! L'aller accuser d'une telle calomnie !

Comme Boisrobert, sur la demande du cardinal, achève de réciter sa satire, la Vrillière se présente :

— Monseigneur, dit-il, il m'a vitupéré. Il m'a jeté une bouteille d'encre sur le visage.

— Monsou de la Vrillière, ce n'est point vous, répond le cardinal, ce sont les *Carattères* de Théophraste.

L'affaire, dès lors, paraît apaisée. Mais La Vril-

lière, rancunier, ne remet pas d'Ouville sur l'état. Enfin le cardinal l'oblige à le remettre, obsédé par Boisrobert qui tous les jours l'attend dans sa garde-robe, répétant :

— Monseigneur, M. de la Vrillière dit qu'il ne le fera pas quand la reyne le luy commanderoit. Il faut donc qu'il monte sur le trosne après cela[1]!

Durant trois ans, d'Ouville touche assez régulièrement ses appointements. Puis, à nouveau, La Vrillière les lui veut supprimer. Mais Boisrobert, insolemment, lui mande qu'il va faire imprimer sa satire. L'autre, craignant le ridicule, cède.

— Ce n'est qu'un coquin, s'écrie notre poète, il devoit me faire assommer de coups de baston[2]!...

Cependant d'Ouville, pour ajouter quelques écus à sa pension insuffisante, écrit des comédies que Boisrobert colloque à l'hôtel de Bourgogne[3]. Car si Boisrobert perd graduellement de son influence à la cour, sur le théâtre, au contraire, grandit sa considération. Bellerose aspire à interpréter ses œuvres, sachant qu'elles lui amèneront un public nombreux et galant.

L'abbé, en effet, soigne le mieux du monde ses

1. Tallemant : II, 404, dit : « Durant ce désordre, feu M. d'Esmery, par malice, fit disner Boisrobert chez luy vis-à-vis de la Vrillière et guignoit pour voir la grimace de son gendre. » Boisrobert, une fois son frère remis sur l'état, eut toutes les peines du monde à faire payer sa pension par les commis de la Vrillière et n'obtint ce paiement que par des subterfuges fort drôles dont il amusa, par la suite, le cardinal Mazarin, disant : — Enfin mon impudence fut plus forte que la leur.

2. Boisrobert : *Les Epistres*, 1647, p. 41; Tallemant : II, 404. V. aussi, *Menagiana*, 1715, III, 78.

3. *Ibid.*, II, 408.

représentations. Il y apparaît en collet luisant, bas fièrement plissé, souliers de maroquin ombragés de larges roses, parfumé de civette, ajusté comme un coquet. Sa place est d'avance gardée. Les spectateurs le savent présent et prêt à toutes les ripostes. Il surveille le parterre toujours bruyant. De temps à autre, lorsqu'il le sent inattentif et perçoit son murmure :

— Paix là! crie-t-il, taisez-vous donc, silence! Voyez la beauté de ces vers [1]!...

Le jeu des comédiens ne lui échappe pas davantage que le bruit de l'auditoire. S'il arrive que l'un d'eux estropie ses alexandrins :

— Ah! s'écrie-t-il, ces marauds me feront chasser de l'Académie [2]!

Parfois cependant des spectateurs se permettent de formuler des remarques à haute voix. Pour n'être pas rabroués, il faut que leur puissance intimide Boisrobert. Mais, du moins, s'arroge-t-il le droit de les gouailler.

— Monsieur de Boisrobert, la meschante pièce! lui clame un jour le prince de Conty.

— Monseigneur, vous me confondez de me louer comme cela en ma présence [3]!...

Ces interruptions lui causent un dépit très vif. Car, s'il cherche au théâtre une source de bénéfices, il y cherche également la perpétuité de l'illus-

1. *Bibl. nat.*, F^s *mss* n° 15244, f° 265 et s.; *Bibl. Ars. mss* n° 6544, f°s 295 et s., *La Boscorobertine ou Lettre de Florimond à la belle Iris sur l'Abbé ridicule.*

2. Tallemant : II, 406.

3. Tallemant : II, 410, 411 *ad notam.*

tration. Quiconque donc ne le louange pas est un ennemi Ses sorties de l'hôtel de Bourgogne, après la représentation de ses pièces, s'appareillent à des triomphes. Il en descend d'un pas solennel les marches, montré du doigt et, sans en avoir l'air, guettant les propos environnants Il se pourlèche des éloges et fronce le sourcil aux critiques. Cent galefretiers l'accompagnent jusqu'à sa porte comme jadis les licteurs accompagnaient les consuls romains[1].

Il est vrai, à ce moment, sa production théâtrale s'intensifie d'une manière prodigieuse. Parvenu à la maîtrise de son talent poétique, empruntant parfois ses sujets au fonds espagnol, mais le plus souvent, à la vie courante, il édifie des comédies curieuses, séduisantes, spirituelles, capables de soutenir toutes les comparaisons . Sans peine, on en extrairait un nombre respectable d'actes parfaits, de scènes vives, d'inventions originales, de tirades harmonieuses, des traits de mœurs soigneusement observés, ingénieusement rendus et surtout une peinture exacte de la courtisanerie contemporaine. Tout cela se présente léger, miroitant, tendre, gracieux, sans pédantisme. Une comédie de Boisrobert enferme davantage de réalité que toute l'œuvre de Corneille.

1. *La Boscorobertine* précitée.

2. On s'est montré généralement fort injuste à l'égard du théâtre de Boisrobert. Souvent les spécialistes qui en traitèrent, établirent des jugements sans lectures préalables, témoin le chevalier de Mouhy qui, appréciant *l'Amant ridicule*, fait de cet acte, intercalé dans un ballet, une comédie en 5 actes en vers.

La Jalouse d'elle-mesme vaut très souvent le *Menteur* [1]. Moins rapide, moins joyeusement dialoguée, un peu traînante même, la *Folle gageure* divertit principalement par la singularité de sa trame [2]. Et, au cours de ces années fécondes, suc-

1. Comédie en 5 actes en vers. Paris, Aug. Courbé, 1650, in-4° Dédiée au marquis de Richelieu. Privilège du 7 avril 1650. Achevé du 16 mai 1650. Autre édition : Amsterdam, 1718, in-12. Fr. Parfaict : *op. cit.*, VII, 252 lui reproche stupidement de n'observer pas la règle des trois unités. Le sujet, très simple, emprunté à Lope de Véga, consiste en ceci : Léandre vient à Paris pour épouser, sans la connaître, Angélique. Il la rencontre, par hasard, masquée, en se rendant chez elle. Il l'aborde, séduit par la délicatesse de sa main, et lui déclare ardemment son amour. Arrivé ensuite dans sa maison, ignorant sa bévue, il lui manifeste, à titre de fiancé, une passion beaucoup moins véhémente. Désormais Angélique, aimée sous le masque, quasiment dédaignée dès qu'elle le quitte, devient jalouse de sa personnalité fictive. Elle est *Jalouse d'elle-même*. Sur cette pièce, V. de Beauchamps : *op. cit.*, II, 133 ; Due de la Vallière : *op. cit.*, II, 398. A propos de la *Jalouse d'elle-mesme*, Tallemant : II, 409, raconte l'anecdote suivante : « En une comédie, il avoit mis une comtesse d'Ortie, croyant qu'il n'y avoit personne de ce nom-là ; cependant, un beau matin, il voit entrer chez luy un brave qui luy dit avec un accent gascon : « Monsieur, je me nomme d'Ortie. » Cela estonna Boisrobert. — « Vous avez mis une comtesse d'Ortie dans vostre pièce. » — « Monsieur, dit l'abbé, je ne l'ay pas fait pour vous offenser. » — « Tant s'en faut, dit l'autre, que je vous en veuille mal, qu'au contraire je vous en suis obligé ; vous m'avez fait faire ma cour toutes les fois qu'on a joué votre pièce ; le roy m'a fait appeler et il connoist bien plus mon visage qu'il ne faisoit. » C'estoit un lieutenant aux gardes ; il est, à cette heure, capitaine. Boisrobert a dit depuis : « Si j'eusse cru cela, j'eusse mis la marquise *de la Ronce*. » On luy dit : « Il y a une marquise de la Ronce, c'eust été bien pis. » Le nom de cette marquise d'Ortie apparaît à l'acte III, Sc. II, p. 59 de la *Jalouse d'elle-mesme*.

2. *Ou les divertissemens de la comtesse de Pembroc*. Comédie en 5 actes en vers. Paris, Aug. Courbé, 1653, in-4°. Privilège du 28 avril 1653. Achevé du 24 juillet 1653. Dédiée à Mgr frère du Roy. Autre édition : Paris, A. Courbé, 1653, in-12. Reproduite dans

cessivement paraissent *Les trois Orontes* qui mettent en œuvre, en un décor de pastorale, le conte des trois Racans [1] ; *Cassandre* où s'éploie la galanterie la plus fine et la plus maniérée [2] ; *L'In-*

Théâtre françois ou Recueil des meilleures pièces de théâtre des anciens auteurs, 1705, t. I : *Théâtre françois ou Recueil des meilleures pièces de théâtre*, 1737, VI, 93 et s. Le sujet, également tiré de Lope de Véga, est le suivant : Lidamant et Télame, réunis chez la comtesse de Pembroc, précieuse galante, prétendent l'un qu'une femme amoureuse ne saurait, en aucune façon et par aucune sentinelle vigilante, être empêchée de correspondre avec son amant ; l'autre, le contraire. Ils gagent mille jacobus de prouver leur assertion. Lidamant devra donc, pour gagner la gageure, s'introduire auprès de Diane, sœur de Télame, malgré la garde attentionnée de celui-ci. Toute la pièce roule sur les stratagèmes qu'emploient, pour se rencontrer, Diane et Lidamant, aidés du valet Philippin. Sur cette pièce, V. Chappuzeau : *Le Théâtre françois*, 1674, p. 112 ; Fr. Parfaict : VII, 313, qui se montre à l'égard de Boisrobert, d'une partialité révoltante ; De Beauchamps : II. 133 ; Duc de la Vallière : II, 399.

1. Comédie en 5 actes en vers. Paris, Aug. Courbé, 1653, in-4°. Privilège du 28 avril 1653. Achevé du 15 may 1653. Dédiée à Mlle Martinossy. Reproduite dans : *Théâtre françois* précité, 1705, t. III ; *Théâtre françois* précité ; 1737, II, 221 et s. Nous avons précédemment raconté (chap. IV), ce conte des trois Racans. Mahelot (*Bibl. nat., mss* n° 24.330 fos 38, v° et 39) donne un dessin du décor de cette comédie. Il indique en outre, quels objets elle nécessite pour la jouer. « Il faut, dit-il, que le théâtre soit en pastoralle à la discrétion de l'auteur. Il faut trois habits, trois pattins semblables, des amplastres, deux barbes et deux béguins, de la farine, une ceinture fort longue remplie de chiffons, navets, racines, oignons, ciboulles, aux, pastez, gasteau, tarte, bourse de jettons, et une lettre de papier fort large et salle au bout de la ceinture. Plus, des dards, des houlettes pour les bergers et les bergères avec les trois chappeaux semblables qui sont davecque les habits. » V. en outre, sur cette pièce, Fr. Parfaict : VII, 361 ; De Beauchamps : II, 134 ; Duc de la Vallière : II, 400.

2. *Cassandre, comtesse de Barcelonne*, tragi-comédie en 5 actes, en vers. Paris, Courbé, 1654, in-4°. Privilège du 12 mars 1654. Achevé du 15 mars 1654. Dédiée à Mgr le duc de Nemours, arche-

connue dont la dédicace récompense Mazarin de son heureuse entremise au département des Finances [1].

Louis XIV tout entier absorbé par la danse et l'amour, écoute avec ravissement ces pièces d'un poète perpétuellement en humeur de le louer [2]. Et lorsqu'il organise, pour démontrer sa supériorité aux exercices chorégraphiques le *Ballet des Plaisirs*, Boisrobert, sur sa prière, y intercale *L'Amant ridicule*, fantaisie qui se ressent d'une trop rapide élaboration [3].

Mais le jeune roi ne possède guère la compétence voulue pour apprécier cette rimaille. Il lui suffit d'avoir été satisfait aussitôt son désir mani-

vêque de Reims. Autre édition : Amsterdam, R. Smith, 1654, in-8°. Reproduite dans: *Théâtre françois* précité, 1737, VI, 477 ; *Recueil des meilleures pièces dramatiques faites en France depuis Rotrou jusqu'à nos jours*, 1780-1784, VII, 192 et s. Tallemant : II, 409, dit : « *Sa Cassandre* est la meilleure pièce de théâtre qu'il ait faitte. » Loret : *Muze hist* des 8 novembre 1653 et 6 décembre 1659 en parle comme d'une merveille. Fr. Parfaict : VII, 441 et s. en donne le sujet tiré de Villegas. V. aussi, De Beauchamps : II. 134 ; Duc de la Vallière : II, 401.

1. Comédie en 5 actes en vers. Paris, G. de Luyne, 1655, in-12. Privilège du 16 février 1655. Achevé du 15 avril 1655. Dédiée au cardinal Mazarin. Sur cette pièce dont le sujet est tiré de Calderon et que Th. Corneille, au dire de Niceron : *Hommes illustres*, 1736, XXXV, p. 53 et s., fut accusé d'avoir pillée, V. Chappuzeau : *op. cit.*, p. 112 ; Fr. Parfaict : VII, 72 ; De Beauchamps : II, 134 ; Duc de la Vallière : II, 402.

2. Boisrobert le dit dans la *Dédicace* de l'*Inconnue*. V. Sur les louanges de Boisrobert à Louis XIV. *Les Epistres*, 1659, p. 25, 269, 271 ; *Recueil Sercy*, 1653 et 1654, 2e partie, p. 299.

3. Comédie en 1 acte en vers Paris, G. de Luyne, 1655, in-12. Privilège du 16 février 1655. Achevé au 9 avril 1655. Sur cette pièce, V. Fr. Parfaict : VIII, 115 et s. ; Duc de la Vallière : II, 419.

festé. Boisrobert éprouve, de suite, les effets de cette satisfaction. Un nouveau bénéfice lui échoit en effet au chapitre du Mans où déjà, nous l'avons vu, un canonicat lui avait été concédé par Richelieu.

Et cette munificence royale tombe merveilleusement à propos. Elle va lui permettre de rassasier certaines avidités familiales et d'assurer une retraite décente à son frère décidément incapable de vivre dans l'ordre.

Bientôt, en effet, traînant d'Ouville à sa suite, il se dirige vers le Mans où il retrouve, végétant sous l'habit ecclésiastique, son autre neveu Pierre Leprince qui attend également de lui le salut. Par acte notarié, il lui résigne ses deux bénéfices à la condition de se charger de l'épave qu'il amène [1].

Puis, ayant de cette sorte, arrangé ses affaires au mieux de ses intérêts, il visite son évêque Mgr de Lavardin et les chanoines sympathiques, Costar, Pauquet, de Leslée, personnages asservis à leur ventre [2]. En leur compagnie il devise quel-

1. On trouvera toute l'histoire des bénéfices manceaux de Boisrobert dans Chardon : *Scarron inconnu*, 1904, p. 310 et s.

2. Tallemant: II, 412 *ad notam* dit: « Il fit une satyre contre d'Olonne, Sablé-Bois-Dauphin et Saint-Evremond que l'on appelait les *Costeaux*. Cela vient de ce qu'un jour M. du Mans (Lavardin) qui tient table, se plaignit fort de la délicatesse de ces trois messieurs et dit qu'en France il n'y avoit pas quatre Costeaux dont ils approuvassent le vin. Le nom de Costeaux leur demeura, et mesme on nomme ainsy ceux qui sont trop délicats et qui se piquent de raffiner la bonne chère. Il y avoit de plaisantes choses dans cette pièce, entre autres que, pour les bautez, ils consentoient qu'elles fussent journalières, mais point les cuisiniers. Il en mordoit deux assez fort, c'est-

ques jours autour des tables garnies de chapons dorés et de vins exquis. Plus particulièrement il s'entretient avec Costar auquel il rendit d'innombrables services [1] et qui, parmi ces goinfres distraits du seigneur, s'évertue à prendre figure de savant. Comme les lettres qu'ils échangent ne leur permettent de se connaître que superficiellement, ils entrent dans la voie des confidences. Costar, en train de se battre contre Girac pour la défense de Voiture, raconte qu'il va publier un nouvel in-quarto gonflé de latin afin de sauver des profanations les concettis du poète que l'hôtel de Rambouillet déifia. Boisrobert, de son côté, rappelle avec mélancolie le temps de sa faveur. Et comme, à cette heure, le théâtre lui procure des agréments nombreux, il lui confie en quelles circonstances l'abbé de la Victoire le para du surnom d'abbé Mondory.

Et, ces choses dites, n'ayant plus d'occupations qui le retiennent au Mans, il reprend le chemin de la capitale. On le revoit à la cour. Durant

à-dire Sablé et Saint-Evremond, comme des gens qui ne trouvoient rien de bon et qui de leur vie n'avoient donné un verre d'eau à personne. Avec le temps, ils le cajollèrent et luy firent jetter sa pièce au feu. J'oubliois que la principale maxime des Costeaux, c'est de ne jamais manger de cochon de laict ». Cette satire n'est, en effet, pas parvenue jusqu'à nous. Nous la trouvons mentionnée dans le *mss* du R. P. Martin : *Athenæ Normannorum* (*Bibl. de Caen*, n° 35). « *Satyram inscriptam Gallice les Costeaux, Colles.* » Sans doute De Villiers s'en est-il inspiré dans la suite en sa pièce : *Les Costeaux ou les marquis frians*, 1665, qui contient d'agréables vers sur les coutumes de ces gourmets.

1. Costar : *Lettres*, I, 1658, p. 838, *A M. de Boisrobert*, le spécifie nettement. V. aussi, p. 835.

quelques mois, il vit d'une existence enfin tranquillisée, débarrassé de ses neveux et de son frère qui contribuaient à lui enlever son optimisme. Rien ne paraît plus devoir troubler son avenir. Il entre dans la soixantaine avec un estomac peut-être délabré par la débauche de gueule, mais non sans vigueur malgré tout. Il a reconquis sa place à la cour. On l'y souffre à cause de sa bonne humeur. Il y pourra peut-être encore augmenter son revenu.

Or brusquement, et par une inconcevable légèreté, il détruit ces avantages. Il ne peut se tenir de railler le R. P. Annat, confesseur du roi, grand pourfendeur de jansénistes, dont il contrefait les manières onctueuses et le verbe patelin [1].

Le jésuite apprend la conduite de Boisrobert. Déjà il n'éprouve pas à son égard des sentiments d'une charité parfaite. Cette raillerie conforte sa rancune. Néanmoins il se tait, attendant, pour satisfaire sa vengeance, une occasion propice. Or Boisrobert fournit toujours des facilités de lui nuire à quiconque le souhaite.

Nous avons dit que le jeu comptait fortement parmi les vices dont sa nature était pourvue, qu'il gagnait avec transport et qu'il perdait avec ressentiment [2]. Un soir, les demoiselles Mancini,

1. Gui Patin : II, 179. Sur ce P. Annat, V. surtout : Rapin : *Mémoires* précités, passim.

2. Tallemant le dit en maint endroit. V. aussi, *La Boscorobertine*. Boisrobert ne se cache nullement d'ailleurs de devoir en partie sa misère à ce vice.

nièces de Mazarin, l'admettent à leur table, sachant qu'entre les coups subtils du hoc, inventé par leur oncle, il place, pour exciter le rire, des anecdotes épicées. Il joue donc en leur compagnie. Il perd. Il perd même avec tant de continuité que la rage obscurcit son jugement. Il oublie que ses partenaires appartiennent à ce sexe qu'il courtise sans le désirer, qu'elles sont belles à damner, parentes d'une Eminence, couvées par la convoitise des plus hauts seigneurs. Son énervement se manifeste tout d'abord par de petits jurons familiers, puis brusquement, et à voix tonnante, ses lèvres blasphèment le nom de Dieu. Un silence glacé tombe sur l'assistance. On se regarde. On frémit. Nul n'ignore, en effet, quels châtiments affreux punissent ces attentats par paroles à la majesté du Seigneur [1].

Boisrobert comprend immédiatement quelle sottise il vient d'accomplir et que ses ennemis la vont exploiter. Il essaie d'en pallier l'énormité, s'excuse, supplie. A la vérité Mazarin et les demoiselles Mancini pencheraient pour le pardon. Mais le R. P. Annat veille sur la respectabilité de

1. Renaudot : *Gazette* de 1635, p. 314. On punissait les blasphémateurs du nom de Dieu : les quatre premières fois de l'amende, la cinquième fois du pilori et du carcan, la sixième fois de l'ablation au fer chaud de la lèvre supérieure, la septième fois de l'ablation au fer chaud de la lèvre inférieure, la huitième fois de l'ablation de la langue. Un passage de la *Boscorobertine* semblerait faire entendre que Boisrobert, pour ce sacrement, fut déféré aux tribunaux mais gracié. Nous ne savons que penser de cette allusion obscure que ne confirme pas Gui Patin. II, 179 en rapportant ces événements. V. aussi, Tallemant : II, 410, 411.

la cour. Il dénonce le blasphémateur. Le roi, en partant pour Chantilly, où il se propose de séjourner quelques semaines, intime l'ordre à Boisrobert de quitter sans retard Paris [1].

1. Juin 1655. La disgrâce de Boisrobert dura trois ans. Mais on dut en atténuer la rigueur. En réalité, il fut exclu de la cour mais eut la faculté de revenir à Paris.

CHAPITRE IX

A faire intervenir des rancunes personnelles pour chasser Boisrobert de la cour, le R. P. Annat perd le mérite d'une pieuse action. Bien avant d'avoir été raillé, il eût pu exercer contre notre poète une censure légitime. Car, de tout temps, celui-ci entendit autour de lui l'engeance dévote désapprouver ses attitudes.

Les infractions à la loi catholique pullulent dans sa vie. Il jure ; il n'observe point le carême. S'il lit la Bible, c'est avec l'idée préconçue de la mettre en guéridons [1]. Lorsqu'il assiste des agonisants, il les invite à dire, par une regrettable distraction, le *Benedicite* en place du *Confiteor*. Plus souvent qu'il ne porte la soutane, on le rencontre, la barbe et les cheveux longs, en habit gris, courant vers des agapes. Il répand, dans la société, des maximes impies, soutenant qu'un homme sert Dieu davantage à la ville qu'au couvent [2]. L'irrévérence, en matière religieuse, lui est coutumière et jamais la méditation. Ses moines se plaignent de ses éternelles absences et

1. Tallemant: II, 385 *ad notam*, 411.
2. *Recueil des plus beaux vers de MM. Malherbe*... 1627, p. 249.

qu'il ne songe nullement à les sermonner. On le prétend, malgré son titre d'aumônier et de prédicateur ordinaire du roi, parfaitement incapable de discuter sur un verset de l'Ecriture.

Il feroit plustost les louanges
Des concubines que des anges...
... Les bons cabarets sont l'Eglise
Où cet apostre évangélise
Et ne fait jamais de sermons
Que sur ce texte seul : Aimons[1].

Conrart que l'on interroge sur sa piété, répond :

— Je le croy de l'humeur de ce bon prélat dont parle Tassoni qui, au lieu de lire son bréviaire, jouoit des bénéfices au tric-trac[2].

Et l'avis de Conrart prend une forme tellement unanime que les vaudevillistes murmurent ironiquement dans leurs *Contrevéritez* :

On dit que Boisrobert commente saint Ambroise[3].

Boisrobert d'ailleurs se moque de ces attaques. Au Palais, où il fréquente, avec Corneille, le pilier des normands, il dit à un jeune conseiller ;

1. *La Boscorobertine.* Les *Registres capitutaires* de l'abbaye de Châtillon (*Archives de la Côte-d'Or*) le portent toujours absent, lors des décisions à prendre.

2. *Carpentariana*, 1724, p. 182. V. aussi, *Menagiana*, 1715, — II, 81 ; Tallemant : II, 411 *ad notam*. Lorsque Boisrobert, se créant une généalogie, se découvre une ascendance dans le consul Metellus.

— Ce ne sera donc pas, lui dit-on, de Metellus Pius que vous descendrez.

3. *Bibl. nat. F*[s], *mss* n° 12740, p. 405, *Chansonnier Clérambault, Portraits de la cour en contrevéritez.*

— Je suis ravy quand je voy la France si bien conseillée.

— Je suis ravy, répond l'autre, quand je voy l'Eglise si bien servie [1].

Cette renommée de prêtre entièrement détourné de ses devoirs ecclésiastiques ne nuit pas à Boisrobert tant qu'il séjourne en la capitale où, nous l'avons dit, le cortège des aumôniers royaux semble choisi sur son modèle. Mais lorsque, disgracié, il arrive à Rouen pour y accomplir son office de chanoine, il s'aperçoit vitement que la province n'admet pas ces émancipations. Le chapitre cathédral, oubliant que jadis il lui procura maintes licences et augmenta son revenu, le force à effectuer strictement son service et ne lui permet plus aucune indépendance. Ce sont, dit-il, parlant de ses collègues,

bizarres créatures
Aussi brutes sous leurs fourrures
Que jadis d'autres animaux
L'ont esté sous les mesmes peaux.

Leur vertu principale ne consiste pas en la reconnaissance. Le sachant pauvre, privé momentanément de ses pensions, ils l'obligent à gagner amèrement ses mereaux [2].

1. Tallemant : II, 414 *ad notam*. V. aussi, *Bibl. nat.*, *mss* n° 4529, N. acq., f° 44 Boisrobert a des conversations très peu édifiantes avec la mère Matier, générale de la congrégation du Verbe incarné.

2. *Bibl. nat. F*ais N. acq. *mss*, n° 895 f° 123, v°, 127. D'après ce *mss*, Boisrobert touche, en 1654 et 1655, 1500 livres pour ses appointements de conseiller d'Etat. En 1656, il parait ne

Il faut leur caprice endurer
Et résider sans murmurer,
Car je ne gagne pas la maille
Si dans le chœur je ne travaille.
... Et pourtant jamais je ne dis
Libera ni *De Profundis* ;
S'il faut parfois que je soustienne,
Ou le respons, ou l'antienne,
Je n'en sçaurois venir à bout;
Je mets le désordre partout
Et, par un ton plaisant et rare,
Je leur suis brutal et barbare [1].

Il les déteste de tout son cœur, trouvant parmi eux à peine un ou deux interlocuteurs intelligents [2]. Il ne s'explique pas d'en être molesté pour quelque mince beuverie ou pour quelque participation aux comédies que des familles organisent [3]. Des railleries déjà lui valurent de faire d'humiliantes amendes honorables. Mais cela ne l'a point guéri de son humeur caustique. Et voici qu'une nouvelle affaire lui aliène le chapitre tout entier.

Toussy, cette belle qu'il encensa jadis, au cercle

rien toucher. En 1657, les mêmes registres de l'Epargne (f° 132 mentionnent encore son nom. Puis nous ne trouvons plus trace d'aucune pension. V. également, N. acq. *mss.*, n° 170, f° 407.

1. Boisrobert: *Les Epistres*, 1659, p. 35, *A M. du Pin* Sur ce Du Pin, trésorier des menus plaisirs royaux, ami également de Scarron, V. aussi *Les Epistres*, 1647, p. 137. Boisrobert regrette de ne pouvoir l'aller retrouver à Forges parmi les belles compagnies.

2. Tallemant: II, 404-405 *ad notam*, raconte que l'un d'eux, l'abbé de Turseville le gourma cruellement.

3. *Ibid.*, II, 385.

de la reine, séjourne à l'abbaye de Saint-Amant, proche de la cathédrale, chez sa tante l'abbesse. D'une complexion délicate, elle tombe malade à l'époque où les seize cloches de Notre-Dame, dirigeant éperdument les carillons des églises et des couvents, annoncent l'Assomption de la Vierge. Elle supplie Boisrobert de lui éviter au moins d'entendre Rigaut, Marie d'Estouteville et surtout Georges d'Amboise, bourdon tonitruant. L'abbé fait, auprès du chapitre, une démarche naturellement inutile. On trouve même son astuce excessive. La galanterie de la cour échappe à cette canaille. Mais Boisrobert se charge de lui rappeler que les demoiselles charmantes ont droit, même parmi des chanoines bourrus, à quelques privilèges. Il leur adresse, à cet effet, une *Requeste* poétique. Toussy, à son dire, excédée d'admirateurs, est venue à Rouen chercher le repos. Et voici que, ce repos, d'insupportables cloches le troublent, indisposant ce que le climat normand

A jamais eu de plus charmant.

Évidemment Toussy se soumet aux lois du chapitre. Mais que celui-ci n'en abuse pas. Qu'il se montre, au contraire, plein d'équité en rendant l'arrêt que Boisrobert lui propose:

On n'entendra plus dans la ville
Georges d'Amboise, Estouteville
Et Rigaut qui nous étourdit,
Que tout l'office ne soit dit,
Puisque leur son fasche et réveille
Cette incomparable merveille.

Et voici pour quelle raison cet arrêt doit être rendu. Comme Toussy, Beuvron captive, à la cour, l'admiration unanime. Jusqu'à l'heure, personne n'a pu avec impartialité dire laquelle des deux jeunes filles l'emporte en beauté sur l'autre. Or, alors que Toussy loge à deux pas de la cathédrale et souffre du tintamarre des cloches, Beuvron, fille du gouverneur du Vieux Palais, gîte près de la Seine, indifférente à ce tintamarre, tranquille, sereine, sans souci. L'une va donc, par la cause du chapitre, dépérir et perdre son agrément,

Car si ces cloches dont le bruit
Afflige Toussy jour et nuit
Troublent son repos davantage,
Adieu l'éclat de son visage !
Comme son teint en pâlira
Son embonpoint diminuera.
Cependant cette autre merveille
Qui, bien loin des cloches sommeille,
Beuvron qui dort en seureté
Dedans son Palais enchanté,
Se lèvera sans amertume
Aussi belle que de coustume.
Et lors je crains avec raison
Si l'on fait la comparaison,
Que le plus sain des deux visages
N'ait de visibles avantages [1].

Posant au chapitre ce troublant cas de conscience, Boisrobert imagine qu'il obtiendra gain

1. Boisrobert : *Les Epistres*, 1659, p. 59 et s.

de cause. Malheureusement sa requête, immédiatement répandue, amuse toute la ville et provoque un scandale. Sottement les chanoines, au lieu d'en rire, interdisent leur collègue. Une procédure s'ensuit, notre abbé n'acceptant pas cette interdiction. Des amis s'entremettent. Ils démontrent au chapitre qu'à maintenir sa décision il se couvrirait de ridicule. Il lève donc à regret son interdiction [1].

Et l'affaire apaisée, Boisrobert observe une grande sagesse, occupant ses journées en promenades à Gaillon où Mgr de Harlay, neveu de l'archevêque à la barbe d'or dont nous parlâmes précédemment, lui offre une gaillarde hospitalité. Il visite, non sans émotion, la duchesse de Longueville dont il conte à son frère le prince de Conty les agréables divertissements [2]. Il écrit au marquis de Richelieu [3]. Il nargue le médecin Bourdelot qui lui distribue sans clairvoyance les éloges [4]. Il fait, dans ses propriétés familiales, des plantations d'arbres nains qui ne réussissent pas [5]. Il se plaint du climat et des gens. Il philosophe sur la brièveté de la vie.

1. Tallemant : II, 384, 385; Boisrobert : *Les Epistres*, 1659, p. 65, *A Mme de Cavoye*

2. Boisrobert : *Les Epistres*, 1659, p. 109, *A Mgr le Prince de Conty.*

3. *Ibid.*, p. 84, *A M. le marquis de Richelieu.*

4. *Ibid*, p. 43, *A M Bourdelot.* La lettre de Boisrobert répond à quatre vers latins que le fameux médecin de la reine Christine et des Condé lui adressa et qui furent ensuite placés en tête des *Epistres*, 1659. Le *Nouveau recueil de plusieurs et diverses pièces galantes de ce temps*, 1666, p. 41, contient également un distique latin de Bourdelot à Boisrobert.

5. Boisrobert : *Les Epistres*, 1659, p. 100, *A M. de Villènes*;

Et, son temps de rigoureuse résidence terminé, il vagabonde à travers la Normandie. A Charleval, chez le président de Faucon du Ris, il élabore la *Belle Plaideuse*, comédie que l'on ne pourra jouer dans la suite pour n'offenser pas le président de Bersy, Mme Paget, maîtresse des requêtes, Clinchamp et Ninon de Lenclos dont elle enregistre les aventures burlesques [1].

Puis, à petites étapes, il se rapproche de la capitale, car la présidente de Thoré l'invite à lui adoucir l'esclavage où la tient son mari, homme extravagant que l'on s'étonne de ne voir point compagnonner, aux Petites-Maisons, avec le fou Le Herti. Boisrobert s'ennuierait rapidement en cette terre de Tanlay bien qu'il en admire les belles prairies, les promenoirs embaumés, le canal limpide s'il n'y construisait deux nouvelles comédies: *Les apparences trompeuses* [2], *La belle*

p. 104. *Response de M. de Villènes*; p. 47, *A M. le comte de Cezy*.

1. Cinq actes en vers. Paris, G. de Luyne, 1655, in-12. Privilège du 12 mars 1654. Achevé du 15 août 1655. Dédiée à Mme de Ris, première présidente au Parlement de Normandie La dédicace indique qu'elle fut composée à Charleval. Sur les aventures du Président de Bersy et autres qu'elle contient, V. Tallemant : II, 406 et s.; VI, 7 et s., 115 et s. L'acte I, sc. VIII de cette pièce fournit à Molière une situation semblable à celle de l'acte II, sc. II, de l'*Avare*. De même l'acte IV, sc. II, procura au dit Molière la pensée de l'inventaire que contient l'*Avare*, acte II, sc. I. V. Chappuzeau: *op. cit.*, p. 112; Fr. Parfaict: VIII, 66 et s. De Beauchamps: II, 134 ; Duc de la Vallière : II, 404; Molière: *Œuvres*, édit des Grands Ecriv., XI, 150.

2. Cinq actes en vers Paris, G. de Luyne, 1656, in-12 Privilège du 8 mai 1656. Achevé du 1er juin 1656. Dédiée à Mme la présidente de Thoré. La dédicace indique le séjour de Boisro-

invisible [1] et une tragi-comédie *Les coups d'Amour et de Fortune* [2]. On ne sait pour quel motif Mme de Thoré le retient au point d'en faire son alcoviste de prédilection. Sans doute parce qu'elle le comble de présents [3]. Sans doute aussi parce que la démence de son époux lui procure de douces heures d'hilarité. Avec Gilles Boileau dont l'humeur satirique lui agrée et qui se donne, dans la maison, l'air de concubiner avec la bonne dame, il complote de perpétuelles malices contre le président [4].

bert à Tanlay. Reproduite dans *Théâtre françois* précité, 1737, VI, 337 et s. Sur cette pièce, V. Chappuzeau : *op. cit.*, p. 112; Fr. Parfaict : VIII, p. 111 et s.; De Beauchamps : II, 134; Duc de la Vallière : II, 415. Le sujet, de l'aveu de notre héros, est tiré de l'espagnol. Parfaict prétend que Boisrobert l'a tiré des *Innocens coupables*, 1645, par Brosse.

1. *La belle invisible ou la constance esprouvée*, comédie en cinq actes en vers. Paris, G. de Luyne, 1656, in-12. Privilège du 8 mai 1656. Achevé du 1er juin 1656. Dédiée à Mgr de Bellièvre, premier président. Autre édition : Anvers, Nicolas Ralliot, 1660, in-8°. Reproduite dans V. Fournel : *Les contemporains de Molière*, 1863, I, 61 et. s. Sur cette pièce, V. Chappuzeau : *op. cit.*, p. 112 ; Fr. Parfaict : VIII, 161 et s. ; De Beauchamps : II, 134 ; Duc de la Vallière : II, 409.

2. *Les coups d'Amour et de Fortune ou l'Heureux infortuné*. Tragi-comédie en cinq actes en vers. Paris, G. de Luyne, 1656, in-12. Privilège du 8 mai 1656. Achevé du 1er juin 1656. Dédiée à M. de Mancini. Sur cette pièce, tirée de l'espagnol, V. Fr. Parfaict : VIII, p. 152 et s. ; De Beauchamps : II, 134; Duc de la Vallière : II, 411. Ne pas la confondre avec celle de Quinault qui porte le même titre et parut à la même date.

3. Il lui dédie, nous l'avons vu, les *Apparences trompeuses*. En outre il lui adresse maintes poésies. V. *Les Epistres*, 1659, p. 305; *Recueil Sercy*, 1653 et 1654, 2e part., p. 298. Somaize : *Dictionnaire des Prétieuses*, édit. Livet, art. Timarède fait le portrait de cette dame et déclare que Barsamon (Boisrobert) et Bracamon (Gilles Boileau) sont ses alcovistes ordinaires.

4. Tallemant : IV, 32 et s., raconte dans le détail les rela-

Néanmoins, après l'achèvement de ses trois pièces, Boisrobert quitte ce logis de désordre et de disputes, avide de se retremper dans l'atmosphère parisienne. Depuis que des disgrâces pour ainsi dire périodiques l'en éloignent, il a vendu à l'abbé de Villarceaux, badin de son espèce, une maison qu'il s'était fait bâtir, proche la porte de Richelieu, à condition d'y conserver un appartement sa vie durant [1].

C'est là qu'il se réfugie et attend que des occurrences favorables lui permettent de rentrer à la cour. Or, dès l'arrivée, il trouve sur sa table de travail la *Défense de Voiture* dont Costar lui parla au Mans et dont il lui annonçait l'envoi par l'intermédiaire du chanoine de Leslée [2]. Il parcourt sans grand attrait cet ouvrage, certain d'y rencontrer plus de latin que de raison, lorsqu'à la page 195, il aperçoit un passage qui le concerne. Intrigué, pensant que le pédant manceau le gorge, comme à l'ordinaire, d'excessives louanges, il poursuit sa lecture. Mais brusquement il se lève en proie à la plus violente des colères. Car, tout au long, il vient de voir imprimé ce surnom d'*abbé Mondory* que lui donna jadis l'abbé de la Victoire et qu'il eut la sottise de citer à Costar au cours de leurs causeries [3].

En tout autre temps il supporterait le brocard

tions de Boisrobert avec le président de Thoré et sa femme. V. aussi, *mss Conrart*, t. X, in-f°, p. 993.

1. Tallemant : II, 413.

2. Costar : *Lettres*, t. I, 1658, p. 840.

3. Costar : *Suite de la défense des Œuvres de M. de Voiture*, 1655, p. 195-196.

avec patience. Mais à ce moment, il lui porte un tort considérable en renouvelant à la cour le souvenir de son impiété. Il ne peut impunément laisser passer cet abus de confiance.

Comme vous estes consommé dans la connoissance des galanteries grecques et latines, écrit-il à Costar, continuez de les imiter, cela vous va si bien. Raffinez sur les bons mots des Anciens ; commentez leurs apophtegmes, vous le pouvez faire de bonne grâce. Mais pour les railleries fines et délicates qui échappent quelquefois à vos amis, éloignez, croyez-moy, ce n'est pas vostre jeu. Abstenez-vous donc d'y toucher à l'avenir et surtout de les conter dans vos livres, à moins que de venir vous-même à la cour les puiser dans leur propre source. J'ose vous dire encore une fois que c'est une chose plus difficile que vous ne pensez et que cela passe de bien loin l'observation des virgules, des points et des parenthèses. Il faut connoistre tout particulièrement le pourquoy, le temps et le lieu où ces railleries ont esté dites. Il n'en faut pas ignorer une seule circonstance, il n'en faut pas seulement perdre une syllabe. Et je maintiens que l'esprit se peut quelquefois aussi bien empoisonner que le corps par un quiproquo de galanterie. Grâce à Dieu, ceux qui ont tasté de celuy que vous voulez me faire avaler n'en ont paru jusqu'icy que dégoutez. Je ne croy pas que le mal devienne plus grand, ils trouveront assez de sel et de ragoust dans la suite de vostre ouvrage pour les remettre en appétit et pour leur faire mesme digérer avec plaisir le peu qu'ils y auront trouvé d'amertume[1].

1. *Mss. Conrart*, t. XXI, in-f°, p. 285, datée du 10 décembre 1655. Nous aurions voulu donner tout entière cette très belle

Costar recevant cette épistole comprend son tort d'avoir hasardé « une amitié de trente années pour ne pas perdre une assez mauvaise turlupinade ». Il essaie aussitôt de se justifier. Mais Boisrobert accueille mal cette justification. Il montre sa lettre à l'Académie et couvre de ridicule le lourdaud épaissi par la bonne chère. Enfin, à la longue, les flagorneries persistantes de Costar le calment et il consent à considérer comme une étourderie son offense[1].

D'ailleurs, au même moment, d'autres querelles le détournent de celle-ci, querelles issues de rivalités théâtrales. Scarron, cette fois, se dresse devant lui en adversaire avec infiniment plus d'esprit que Costar. Les premières relations des deux poètes dénotent d'une estime réciproque. Ils se connurent probablement au cabaret, à l'époque où le cul-de-jatte, muni de deux jambes allègres, y célébrait la plastique de ses maîtresses[2]. Ils se retrouvèrent chanoines du Mans avec un identique penchant à déserter les offices. En tête de leurs œuvres respectives, ils placèrent d'élogieuses poésies liminaires[3]. Plus tard, ils correspondirent

lettre. On la trouvera intégralement publiée dans Chardon : *op. cit.*, I, 342 et s., qui, avec une inlassable patience, grossit ses volumes de pièces n'ayant aucun rapport avec leur sujet.

1. Costar : *Lettres*, t. I, 1658, p 841, 846 V. aussi, Tallemant: II, 412, 413 ; V. 160, 161 ; *Menagiana*, 1715, III, 80

2. Fr. Colletet : *La Muse coquette*, 1659, p. 150, *Poème coquet de la Bouteille* (par Carneau).

3. Boisrobert : *Les Epistres*, 1647, *Pièces liminaires* L'une d'elles signée S... doit être de Scarron. V. aussi, *Le Virgile travesty en vers burlesques de M. Scarron*, 1648, *A M. l'abbé Scarron* (par Boisrobert), reproduit dans *Les Epistres*, 1659, p. 292.

en termes affectueux et galants[1]. Sans cesse Scarron affamé vanta l'habilité de son ami à cumuler des bénéfices[2]. Boisrobert fut, avec le marquis de Villarceaux dont il chanta discrètement l'amour pour Mme Scarron, un familier de l'hôtel de l'Impécuniosité[3].

Puis brusquement les relations cessent et le langage change de note. Une question d'intérêt en un instant interrompt une sympathie consolidée par les années. Les deux poètes, en effet, exploitant ensemble, pour le théâtre, le fonds espagnol achèvent simultanément deux pièces dérobées à Don Francisco de Rojas. Boisrobert présente aux comédiens *Les généreux ennemis*[4] et

1. Scarron : *Œuvres*, 1786, VII, 102, *Epistre à Mlle de Neuillan* ; Boisrobert : *Les Epistres*, 1659, p. 87, *A M. Scarron, Response pour Mlle de Neuillan.*

2. Scarron : *Œuvres*, 1786, I, 160 ; VII, 181, 314.

3. Boisrobert est en relations amicales avec ce marquis depuis qu'il habite chez son frère l'abbé de Villarceaux. V. Tallemant : VI, 10. V. aussi, *Les Epistres*, 1659, p. 136. *A M. le marquis de Villarceaux.* Boisrobert lui parle de ses amours et bien qu'il n'en nomme pas l'objet, il est facile de discerner qu'il s'agit de Mme Scarron. Il dit notamment :

Je découvre plus de trésors
Qu'elle n'en vit jamais parestre
Dans le climat qui l'a veu naistre.

Or on sait que Mme Scarron, bien que née à Niort, était connue sous le nom de la belle Indienne pour avoir passé en Amérique ses primes années. V. aussi notre volume, *Scarron et son milieu*, 1905, p. 305 et s., 333 et s.

4. Comédie en 5 actes en vers. Paris, G. de Luynes, 1655, in-12. Privilège du 29 décembre 1654. Achevé du 22 janvier 1655. Dédiée à Mme la comtesse de Brancas. Sur cette pièce, V. Fr. Parfaict : VIII, 92 et s. ; De Beauchamps : II, 134 ; Duc de la Vallière : II, 408.

Scarron *L'Escolier de Salamanque*. Ces comédiens émettent la prétention de jouer tout d'abord l'œuvre du cul-de-jatte dont ils attendent plus de succès. Boisrobert se fâche. Mais, comme il ne peut les contraindre, de sa propre initiative, à travailler contre leur profit, il intéresse à son affaire la comtesse de Brancas, bonne dame qui, par le monde, s'ingénie à trouver des chalands à sa marchandise de chair. Par elle, il gagne l'appui du prince d'Harcourt dont elle est, à ce moment, la concubine éhontée. Les comédiens n'ont rien à refuser à ce prince qui les protège et leur procure, en leur ouvrant les hôtels du Marais, des bénéfices inattendus. Ils résistent cependant à sa prière. Dès lors, c'est un ordre qu'il donne. Il les va relancer en leur jeu de paume et promet une bastonnade générale si l'on fait à Boisrobert l'affront de le mépriser.

— Ma foi, dit notre abbé, le prince d'Harcourt a pris cela héroï-comiquement.

Effectivement les histrions, aiguillonnés de cette sorte, représentent de suite *Les généreux ennemis*. Scarron, cloué sur sa chaise, enrage de son impuissance. Désormais, entre Boisrobert et lui, c'est une guerre sans merci. Dans ses poésies, dans ses lettres et jusque dans son testament il houspille son rival, applaudi par les uns, désapprouvé par les autres, satisfait d'exercer sa vengeance [1]. Rien ne subsiste de ce conflit dans

1. Scarron : *Œuvres*, 1786, I, 201, 212, 234, 237, 269 : VII. 143, 175 ; *Le testament de M. Scarron, son épitaphe et son portrait en vers burlesques*, 1660. La querelle de Scarron avec Boisro-

les œuvres de notre abbé. Sans doute abandonne-t-il à Gilles Boileau, également en lutte contre le cul-de-jatte, le soin de répondre pour deux[1]. Simplement il se contente d'insérer dans *Les nouvelles héroïques et amoureuses* qu'il publie à ce moment, des traductions de contes espagnols identiques à ceux dont son antagoniste attend la subsistance[2].

bert se complique d'une autre avec Douville, rapportée par Chardon : *op. cit.*, I, 323 et s. V. aussi, Tallemant: II, 410; *Menagiana*, 1715, III, 292 Boisrobert, en reconnaissance de son entremise, dédia *Les généreux ennemis* à Mme de Brancas dont on trouvera, dans *Les amours de Mme de Brancas*, trace de ses relations avec le prince d'Harcourt.

1. Boisrobert prit fait et cause pour Gilles Boileau dans la querelle odieuse que celui ci chercha au cul-de-jatte. V. Scarron: *Œuvres*, 1786, I, 269 ; *Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes tant en prose qu'en vers*. 1663, p. 173; 1667, I, 171; 1684, I, 169 ; *Mss Conrart*, t. X, in-fo, p. 993.

2. *Les nouvelles heroïques et amoureuses de M. l'abbé de Boisrobert*, Paris, Pierre Lamy, 1657, in-8o. Privilège du ... février 1657. Achevé du 12 mai 1657. Dédié à Mgr Fouquet, surintendant des Finances. Traduit en italien sous le titre : *Accidenti heroichi et amorosi dell'abbate Boisrobert, li porto dal francese il Bisaccioni*. In Venetia. F. Sorti, 1659, in-12 Tallemant : II, 414. au sujet de ces nouvelles dont l'une : *Plus d'effets que de paroles*, fut également traduite par Scarron, raconte l'anecdote suivante: « Le comte d'Estrées, voyant que Boisrobert parloit de ces nouvelles comme de quelque belle chose, s'avisa plaisamment de luy escrire une grande lettre où il l'avertit, sans se nommer, de tout ce qu'on y trouve à redire. Boisrobert crut que c'estoit Saint-Evremont, auteur de la comédie de *l'Académie*, et respondit d'une façon fort aigre. Saint-Evremont riposte qu'il ne vouloit point de brouillerie avec luy : « Non pas à cause, luy dit-il, que vous faites d'assez meschantes pièces de théâtre et d'assez meschantes nouvelles, mais à cause de cette inconsidération perpétuelle dont Dieu vous a doué et qui fait dire à l'abbé de la Victoire qu'il vous faut toujours juger sur le pié de huit ans. » Depuis Boisrobert descouvrit la vérité et on les accommoda, le comte et luy. — Il a bien fait, dit Boisrobert : sans cela je l'eusse honny. »

Heureusement pour Scarron que, tandis qu'il cisèle en gémissant ses satires, un écrivain plus valide se charge, sans le vouloir, de le revancher. On ne sait, en effet, pour quel motif le sieur Baudeau de Somaize, bourguignon que Boisrobert fréquenta au cours de ses voyages à Châtillon [1], s'érige subitement en censeur de sa tragi-comédie *Théodore* en représentation à l'hôtel [2]. Adolescent frais émoulu de province, souhaitant se signaler par un coup d'éclat, il pense qu'à accabler un homme célèbre, il récoltera quelque gloire. Probablement aussi jalouse-t-il le courtisan valétudinaire auquel les « héroïnes » des ruelles accordent davantage qu'à lui de déférence.

Quelque raison qui le dirige, il organise contre notre abbé une violente cabale. Tout d'abord, Boisrobert ne prête pas d'attention à ces manœuvres. Mais comme elles menacent de faire tom-

1. Larroumet : *Baudeau de Somaize* in *Revue des Deux-Mondes* du 1er juillet 1892 écrivit l'article le plus complet qui existe sur ce contempteur de la société précieuse Il déclare ignorer le lieu de son origine et, d'après son style, en fait un gascon. Mais nous croyons ne pas nous tromper en affirmant qu'il est bourguignon. Boisrobert : *Les Epistres*, 1647, p. 154, *A M. Gineste*, dit en effet, qu'il lui communique, étant en Bourgogne, les épitres qu'il reçoit de son ami Gineste. Il le nomme Sommèze, mais l'orthographe du nom n'a, à ce moment, aucune importance et nous avons la certitude qu'il ne s'agit pas, en cet endroit, de Claude de Saumaise qui habitait Leyde.

2. *Théodore, Reyne de Hongrie*, tragi-comédie en 5 actes en vers. Paris, Pierre Lamy, 1658, in-12. Privilège du... février 1657. Achevé du 15 novembre 1657. Dédiée à Mme la Procureuse générale (Mme Fouquet). Sur cette pièce, V. *Bibl nat., mss de Mahelot* no 24330 p 5, Vo; Fr. Parfaict : VIII, 195 et s.; De Beauchamps : II, 134 ; Duc de la Vallière : II, 417.

ber sa pièce, il s'emporte, parle de bastonnade, s'assure même, dans cette perspective, de compagnons déterminés. Cette attitude énergique refroidit brusquement l'ardeur de Somaize. Il sait que rien ni personne n'empêcherait son dos d'être frotté. Il décide donc de remplacer le bruit au parterre de l'hôtel par quelque bonne diatribe que les médisants s'arracheront aux boutiques du Palais. Mais il n'est pas de taille à mener à bonne fin cette tâche. Ses *Remarques sur la Théodore*, commencées avec vigueur, rappelant à Boisrobert les propres bastonnades que lui prodigua certain prince fâché de ses railleries, sombrent bientôt dans un pathos indigeste où l'abbé d'Aubignac, Scaliger, Horace, Aristote malaisément lui apportent quelques lumières [1].

Notre abbé, rappelé à Rouen par le soin de sa prébende, cesse de s'en occuper. Et lorsqu'il revient, toujours chargé de haine contre le chapitre qui l'enlève à ses distractions parisiennes, le destin, décidément acharné à troubler ses

1. Baudeau de Somaize : *Remarques sur la Théodore de l'autheur de Cassandre. Dédiées à M. de Bois-Robert-Metel, Abbé de Chastillon*, S. D. (1657). Boisrobert ne répondit pas à notre connaissance ; mais Somaize fait allusion à un livre qu'un de ses amis aurait écrit en sa faveur. La Dédicace de *Théodore* contient la phrase suivante : Si ma Théodore qui a esté accusée fort injustement n'avoit esté pleinement justifiée, etc... » Dans la suite Somaize continue à railler Boisrobert : V. *La pompe funèbre de M. Scarron*, 1660, p. 10 et s., 55 et s., à laquelle répond : *Le Songe du resveur*, 1660, p. 13. V. aussi, Somaize : *Les véritables Prétieuses*, 1660, p. 45 ; Le *Dictionnaire des Prétieuses*, édit. Livet, art. Barsamon ; *Le Procès des Prétieuses*, 1660, acte I, sc. XI.

dernières années, ne lui ménage pas les diversions à ces contestations mesquines. Il doit encore réprimer un nouveau soulèvement de ses chanoines de Châtillon [1] et obtenir, pour une autre affaire, la revision d'un arrêt du Parlement rendu par un groupe de conseillers endormis [2].

Il espère que le président Pomponne de Bellièvre l'aidera à sortir de cet imbroglio de procédures. Gilles Boileau, qui exerce en sa maison une manière d'office d'introducteur des gens de lettres, lui en a facilité l'accès. Il lui écrit donc sur le mode que les grands de ce monde préfèrent :

Avec cela vous estes magnifique
Très bonne table, excellente musique ;
Vous estes bon, affable, officieux,
Vostre Palais est tout délicieux.

1. *Archives de la Côte-d'Or*, série précitée, *Registres capitulaires de l'abbaye de Châtillon*, à la date du 14 août 1659. V. l'appendice. Les choses d'ailleurs s'arrangèrent promptement car, à la date du 7 juillet 1660, la grêle ayant ravagé les récoltes de Châtillon, les moines demandent diverses grâces à Boisrobert et sollicitent son appui auprès de l'évêque de Langres. Tallemant: II, 415 dit que Boisrobert vendit son abbaye à Lenet. Mais cela doit être une erreur. Une commende s'obtenait du roi et ne s'achetait pas. Lenet en prend possession à la date du 1er novembre 1662 d'après une pièce de sa propre main. Il ne s'agit pas, comme on l'a dit et répété, de Pierre Lenet, auteur des *Mémoires* sur la Fronde en Guyenne, mais de Henry Lenet, bachelier en théologie de la Faculté de Paris.

2. Boisrobert : *Les Epistres*, 1659, p. 93, 98, 102, 105. Ces poésies sont assez amusantes mais nous n'avons pu inférer de leur contenu pour quel motif il adresse des requêtes à M. de Prieuzac, conseiller d'Etat ; à M. de Villayer, maître des requêtes; à M. Sevin, avocat ; à M. Bignon, avocat général. V. aussi sur cette affaire, *La Boscorobertine* et *Bibl. Nat.*, N. acq., *mss* n° 4529, p. 1.

Chez vous tout rit, tout brille, et tout abonde,
Vous vous devez enfin à tout le monde
Mais, grâce à Dieu, vous sçavez discerner
Qui plaist, qui plaide et qui cherche à disner.
Vostre œil me trompe ou vous me laissez croire
Que je puis estre utile à vostre gloire,
Que, pour le moins, vous sentez le talent
Que j'ay de plaire et que, d'un air galant,
Je puis servir parfois à vostre joye.
... J'ay, ce dit-on, un charme singulier
Dans l'entretien qui m'est particulier;
Je sçay ranger les choses en leur place,
Je raille et conte avec certaine grâce
Qui fait qu'on n'ose, après moy, répéter
Ce que j'ay dit de peur de le gaster.
Une beauté qui n'est pas des plus sottes
A dit de moy, quand on mettroit des nottes
A double gamme aux contes que je fais,
Qu'on ne pourroit les retrouver jamais.
Si, des bons mots on me fait donc l'arbitre,
Vous me pouvez souffrir à quelque titre :
En ce cas-là j'ay payé mon escot
Mieux que n'a fait tel plaideur ou tel sot.
Tel sage mesme avec tout son mérite
Peut mieux que moy passer pour parasite [1].

Évidemment si Pomponne de Bellièvre eût été en état de lire cette réjouissante épître, prédisposé déjà à la bienveillance par d'autres dédicaces [2], il eût d'un cœur fervent incliné la justice à contenter Boisrobert. Mais, étendu sur son lit

1. Boisrobert : *Les Epistres*, 1659, p. 177.
2. Dédicace de la *Belle invisible*, 1656. V. aussi. *Les Épistres*, 1659, p. 300, 307.

de parade, il s'en allait à son tour rendre des comptes à une justice plus haute que la sienne. Notre abbé, déplorant cette malechance, ne put que s'affliger avec Gilles Boileau et grossir d'une épitaphe le « tombeau » que celui-ci préparait désolément [1].

Et puisque cette protection lui échappait, il résolut de retourner, avec plus de persévérance, vers celle qui, étant omnipotente, est la meilleure, vers la protection royale. Il entrait dans la troisième année de sa disgrâce Peu à peu il assemblait des témoignages autorisés à répondre de sa foi religieuse et à chasser le souvenir de ses sacrements malencontreux. Vingt évêques pressentis consentaient à lui prêter leur attestation [2].

Les dames, d'autre part, déplorant la disparition de leur amuseur favori, travaillaient, dans le cercle de la reine à purifier son passé. Parmi elles, Énemonde Servien, marquise de Saint-Ange, nièce d'Abel Servien, surintendant des finances, montrait un zèle incomparable. C'était une pécore sans grande beauté, un peu chimérique et faisant, en matière de poésie, fort l'entendue. On la voyait de temps à autre, dans les ruelles. déclamer avec cet air galant que s'efforçait de lui communiquer, au cours de leçons burlesques, la comédienne

1. Boisrobert : *Les Epistres*, 1659, p. 147, 280; *Les Délices de la poésie galante*, 1663, p. 262; 1666, 1re part., p. 192 ; *Œuvres posthumes de défunt M.B...* (Gilles Boileau), 1670 et 1672, p. 113 et s. Sur le président de Bellièvre, V. notre volume *Mme de Villedieu*, 1907. p. 99 et s.

2. *Mss Conrart*, t. XXI, p. 285, *Lettre de Boisrobert à Costar.*

Beauchasteau. Sa manie principale consistait en une propreté maladive. Pour rien au monde on ne l'eût contrainte à toucher le bord de sa jupe et encore moins un pot de chambre. On la devait, comme un enfant, inviter à pisser. Flanquée d'un mari paillard qui troussait ses servantes, elle accueillait, à titre de vengeances, les hommages. Quelques amants déjà ornaient sa mémoire sexuelle. Mais, sachant Boisrobert détourné de ces liesses par l'âge d'abord et ensuite par ses penchants particuliers, elle n'en attendait que le rire nécessaire à sa nature. Il eut, en outre, l'adresse de lui offrir quelques menues dédicaces et cela la lui conquit définitivement. Il la chargea d'exprimer à la reine quelle gratitude elle devait à un homme qui, durant la Fronde, lui garda intacte, sa fidélité [1]. Elle transmit, avec éloquence, le message.

Et d'autres dames, nous l'avons dit, compatirent à son infortune. Mme de Mancini, mère des jouvencelles dont il offensa les oreilles cependant sans chasteté, avant que de mourir, implora son pardon [2]. Les princes du sang à leur tour, M. le comte de Soissons, considérant sans gaieté la cour privée de Boisrobert, entreprirent de l'y

1. Boisrobert : *Les Epistres*, 1659, p. 217, 264, 299, *A Mme la Marquise de Saint-Ange*. Sur cette dame, V. Tallemant : VII, 63 et s.

2. Boisrobert : *Les Epistres*, 1659, p. 195, *A Mme de Mancini*. V. aussi, p. 291, une autre personne qui n'est pas nommée, intervient en sa faveur, Tallemant : II, 111 dit que rentré en grâce, Boisrobert prétendit que Mme de Mancini n'avait fait sa paix « *que pour estre payée de 40 pistolles qu'il luy devoit du jeu* ».

ramener [1]. Il ne manquait plus à notre abbé que le secours de Mazarin. Les circonstances lui facilitèrent le moyen de l'acquérir. Car le jeune Alphonse Mancini, berné par ses camarades du collège des Jésuites, tomba, par malheur, de la couverture d'où ils l'envoyaient refaire le voyage aérien de Voiture et mourut de cette chute. Boisrobert, saisissant l'occasion, adressa au cardinal un sonnet consolateur [2]. Or rien ne pouvait être plus sensible à ce dernier qui regrettait amèrement la perte d'un adolescent en qui il fondait de hautes espérances. Immédiatement le poète oublié lui redevient sympathique. Il prépare la reine à le recevoir. Il l'appelle auprès de lui et devant toute la cour réunie lui fait entendre sa grâce de la bouche même d'Anne d'Autriche [3].

Mais cette rentrée en grâce solennelle ne touche guère le cœur de Boisrobert, cœur raccorni par le temps et par les tribulations. Désormais la gloire ne l'importune plus :

J'ayme le solide et j'y vise,

dit-il :

Le doux païs des ordonnances
Est le seul endroict de la Cour
Où je cherche à faire séjour.

1. Boisrobert : *Les Epistres*, 1659. p. 287. *A Mgr le comte de Soissons.*

2. *Ibid.*, p. 270, *A Mgr le cardinal sur la mort d'Alfonce Mancini.* Le jeune homme mourut en janvier 1658.

3. *Ibid.*, p. 276, 302; Loret : *Muze historique* du 23 février 1658.

Les « beaux louis parfumez ». les caisses d'or accumulées font, à ses yeux, de la surintendance une région féerique, un paradis comme en rêvèrent les pèlerins des Indes équinoxiales. Il voudrait pousser sa barque vers ces rives chatoyantes. Mais Abel Servien règne sur cet Eldorado.

Boisrobert oublie aisément qu'au temps de Richelieu il provoqua la disgrâce de ce surintendant. Mais l'autre se souvient avec fureur des sept années passées en province, éloigné des affaires, à gourgandiner, sans gloire, parmi des gaupes. Rappelé par Mazarin, son premier acte consista à supprimer la pension de l'abbé. Il est donc fort mal disposé à écouter les confidences de sa misère. Or Boisrobert ayant, au dire de Tallemant, à peu près tout fricassé de son opulence, tient à des ordonnances qui lui permettent de figurer honnêtement à la cour.

Arrivera-t-il à transformer le sentiment de Servien? Un autre y renoncerait. Mais l'opiniâtreté et la bassesse n'écœurent pas un courtisan à une époque où tout homme supérieur les exige de ses subalternes. Il se défend d'abord d'avoir jamais été l'ennemi du surintendant. Il ne fut que l'instrument docile d'une cabale. Nul ne regretta plus que lui la rigueur de Richelieu.

Ces propos rapportés à Servien ne semblent guère l'influencer. Boisrobert députe alors vers lui les financiers qu'il gagne à sa cause, Janin de Castille, Paget, de Marandé, La Bazinière, Tubeuf; si bien que tant de démarches lui valent une audience. Il apparaît tout contrit devant le bon-

homme qui le fixe de son œil unique. Il s'explique ; il obtient des promesses. Mais les promesses de Servien n'impliquent pas leur réalisation. Il s'en aperçoit bientôt. Les commis de la surintendance ne possèdent, en effet, jamais l'autorisation de le payer.

Dès lors Boisrobert ne sait plus quelle attitude prendre. La rage l'étouffe. Invité à dîner chez le président Molé, il lâche, à table, d'affreuses imprécations. Imprudence inconcevable de la part d'un homme par expérience assuré que les murs ont des oreilles. Les caisses du trésor entre-bâillées se referment aussitôt. En vain invoque-t-il l'autorité de Mazarin qui peut outrepasser les volontés malveillantes et lui rappelle-t-il quelles souffrances il endura pour lui pendant la Fronde. Le ministre frappé de surdi-mutité demeure inaccessible à son appel. Dans la famille de Servien, la marquise de Saint-Ange, le comte de Saint-Aignan dont le père fut autrefois son ami, parviennent cependant à le justifier de son bavardage inconsidéré. Et Hugues de Lyonne, secrétaire d'Etat, achève, par des prières incessantes, sa réconciliation. Mais cette paix n'est en somme qu'une « paix fourrée ». Boisrobert ne voit réellement qu'à la mort de Servien son veto levé aux Finances [1].

1. Sur cette affaire V. *Les Epistres*, 1659, p. 151, 185, 217, 223, 235, 253, 278, 279, 281, 283, 284, 288. V. aussi, p 141, *A Mme la comtesse de Chalais*, qui s'occupa des ordonnances de Boisrobert. V. également *Menagiana*, 1715, II, 358 ; Tallemant : 414-415. La rancune de Boisrobert persista jusqu'après la mort de Servien. Servien mourut en 1659.

Et pourtant les Finances vivent sous la direction de deux surintendants. Le sort a voulu que Servien fût aux dépenses et Foucquet aux recettes. Si l'ordre de leurs fonctions eût été interverti, Boisrobert, malgré ses impertinences, eût joui de ses pensions. Car il compta jadis au nombre de ses familiers François Foucquet, père de ces garçons habiles qui se distribuent les hauts emplois du royaume et connut enfants Nicolas, Basile, Yves [1]. Cette amitié ancienne lui sert, aujourd'hui, il est vrai, avec les offrandes de rimes, à s'introniser dans leur maison. Comme partout où il ambitionne de s'installer, il manifeste le seul désir de louer et de distraire. Lorsque après avoir longtemps rôdé dans ses antichambres, il parvient à accaparer le surintendant, il l'ensorcelle de ses contes, l'enlève aux soucis de son administration, lui refait une âme joviale. Et ses dédicaces, en outre, possèdent le don de délier les cordons de son escarcelle [2].

Mme Foucquet partage son admiration intéressée. C'est une femme douce et charmante. Elle comprend la tristesse des poètes de n'être, dans l'Etat,

1. Et ne les perdit pas de vue, car l'abbé Basile et le conseiller Yves aidèrent le malheureux d'Ouville à toucher ses ordonnances. V. *Les Epistres*, 1659, p. 128, 185, *A M. l'abbé Foucquet ;* p. 133, *A M. le conseiller Foucquet.* D'Ouville mourut au Mans vers 1656, au dire de Tallemant. Boisrobert ne semble pas l'avoir regretté. Il ne parle nulle part de cette mort.

2. Il lui dédie: *Les nouvelles héroïques et amoureuses*, 1657 ; *Les Epistres*, 1659. V. aussi, dans ces dernières, passim et surtout p. 260. V. également, Scarron : *Les dernières œuvres*, 1663, I, 176, qui constate que Boisrobert vient d'être régalé par Foucquet.

que des cigales chantant au soleil. Elle les attire autour d'elle avec les peintres qui ajoutent la couleur à leur verbe. Des uns et des autres, elle apprend comment on formule la sensation intime et comment on cristallise la vision extérieure. A Boisrobert qui glorifie ses progrès picturaux sous la direction de Le Brun, elle marque un attachement délicat [1]. S'il gagne, aux blanques somptueuses qu'elle organise, quelque lot sans importance, elle le lui échange pour un autre qui joint la valeur inestimable à la beauté [2].

A Saint-Mandé, dans la demeure quiète où le surintendant resserre son intimité ; à Vaux où s'étalent, parmi les devises vaniteuses, les manifestations d'un luxe indicible, Boisrobert se ménage des auxiliaires et des complices experts à souligner ses actes. Pellisson, dont l'âme bénévolente sourit aux lèvres et aux yeux d'un visage disgracié, lui multiplie les facilités de se signaler. Intendant intellectuel du financier, il est le distributeur de ses charités poétiques. C'est lui qui renseigne Boisrobert sur les heures où, fatigué de compulser ses registres, Foucquet réclame les distractions verbales [3]. C'est lui qui, accompagné de Le Nôtre, lui découvre, bien avant que La Fontaine songe à les chanter, les merveilles jar-

1. Boisrobert : *Les Epistres*, 1659, p. 274.

2. *Ibid.*, p. 263. Boisrobert lui dédie, en outre, *Théodore*, 1657.

3. Boisrobert ; *Les Epistres*, 1659, p. 205, 289, *A. M. Pellisson*. V. aussi p. 275. Cette dernière poésie a été publiée inconsidérément comme inédite par E. de Barthélemy dans *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire*, 1872, p. 497.

dinières de Vaux. C'est lui qui, Boisrobert les ayant décrites, lui répond pour Le Nôtre, lui reprochant — ce dont notre abbé accuse son impuissance — de ne leur avoir pas manifesté une suffisante adoration [1].

Mais bientôt, Servien disparu, il suffit à notre abbé que Foucquet, devenu seul surintendant, ne mette pas d'obstruction au paiement de ses annuités. Il ne le fatigue plus de ses requêtes. Joyeux et indépendant, il se livre tout entier à son optimisme. Il observe cependant davantage les obligations de son caractère ecclésiastique. Les dévots de la cour exigent qu'il dise quelquefois la messe. Il la dit. La facétieuse Mme Cornuel, qui suit les offices avec autant de conscience qu'il en met à les présider, entendant, une nuit de Noël, une voix connue prononcer le *Dominus vobiscum*, lève les yeux et voit Boisrobert à l'autel.

— Voylà toute ma dévotion esvanouie ! s'écrie-t-elle.

Le lendemain, comme on la veut entraîner au sermon :

— Je n'iray point, répond-elle. Après avoir trouvé Boisrobert disant la messe, je trouverois sans doute Trivelin en chaire. Je croy que sa chasuble estoit faitte d'une juppe de Niñon !

1. *Bibliothèque de la Rochelle*, *mss* n° 673, f° 84, *Réponse de M. Le Nostre à M. l'abbé de Boisrobert* (signée Pellisson) ; f° 88, *Réplique de M de Boisrobert*. Ces deux pièces inédites sont reproduites à l'appendice. Chatelain : *Le surintendant Foucquet protecteur des lettres, des arts et des sciences*, 1905, p. 371 en a seulement donné l'analyse Malheureusement nous n'avons pas retrouvé l'épître de Boisrobert qui les provoqua.

Boisrobert apprend ce propos. Il sait qu'il se faut méfier de cette fine langue. D'un simple sonnet où, jouant sur le mot Cornuel, il publie les aventures de la dame, il arrête instantanément ses médisances [1].

Puis ils se réconcilient, car si Boisrobert trouve toujours la repartie utile, jamais la rancune ne persiste en lui. Son humeur légère ne le prédispose pas à la bouderie. Bien que les ans lui aient arrondi la bedaine et blanchi la barbe, nul ne supposerait, à l'entendre, qu'il ait dépassé l'adolescence. Davantage qu'autrefois, il sème autour de lui l'allégresse. Les contes et les bons mots coulent de ses lèvres sans que la source s'en épuise. Les compagnies le recherchent avec émulation. Les maîtresses de maison allèchent leurs invités de cette phrase magique :

— Je vous donneray Boisrobert [2].

Il est le « grand prestre des ruelles », le « directeur du royaume de coquetterie ». Il s'érige en philosophe et en éducateur galant. Il frétille, au Cours, aux Tuileries, à l'Arsenal, partout où se conjoignent les troupes de nouvellistes et de muguets [3]. Les femmes l'entourent d'un cercle attentif et émerveillé. Les jeunes filles écoutent ses argumentations amoureuses et reçoivent ses le-

1. Tallemant : II, 411 Nous n'avons pas retrouvé ce sonnet, non publié dans les œuvres de Boisrobert. Vers la même époque Boisrobert se gausse du sieur Picard, trésorier des parties casuelles. V. Tallemant : II, 410 *ad notam*.

2. Tallemant : II, 406. V. aussi, Somaize : *Le procès des Prétieuses*, 1660, acte I, sc XI.

3. *La Boscorobertine* précitée.

çons comme aux temps dorés de l'Hellade ses disciples recevaient les leçons de Socrate [1].

Il chante des chansons écrites de la veille ; il fait des impromptus ; il propose des énigmes ; il s'exténue sur des bouts-rimés. Toutes les menues occupations des précieux sont les siennes. Nulle coiffe où il n'insinue sa barbe grise et ne glisse quelque douceur. Les femmes en arrivent à regretter qu'une eau de Jouvence ne ragaillardisse pas ce sexagénaire en lui enlevant toutefois cette détestable manie de préférer des laquais au déduit. Mais il les console, et de son âge, et de son inversion sexuelle, en les traînant dans son carrosse jusqu'à Auteuil et Chaillot où il les grise de collations friandes [2].

Car il lui faut, partout et toujours, auditoire nombreux, du bruit, des frisselis de soie, des parfums. Dès lors, il se prodigue, il se multiplie, il est un étincellement. Il crée la solidarité admirable du rire [3].

L'austère Mlle de Vandy sent, devant lui, sa pruderie chanceler [4]. Heureux, écrit-il, à Mlle de Villeroy,

1. *La Boscorobertine*. V. aussi, Titon du Tillet : *Parnasse françois*, 1732, p. 280.

2. *La Boscorobertine* précitée.

3. Somaize : *Dictionnaire des Prétieuses*, édit. Livet, art. Barsamon ; *Menagiana*, 1715, I, 22; *Carpentariana*, 1724, p. 37. V. surtout, sur Boisrobert précieux, abbé de Pure : *La Prétieuse ou le mystère des ruelles*, t. I, 1656, p. 364 et s., qui fait un portrait extrêmement élogieux de Boisrobert.

4. Boisrobert : *Les Epistres*, 1659, p. 21.

Qui vous admire !
Bienheureux qui vous ose en secret adorer !
Plus heureux qui pour vous ouvertement soupire,
Mais très heureux qui pourroit dire :
C'est moy qui vous fais soupirer !

Hélas ! la chose est impossible.
Avec trop de plaisirs vous voyez nos tourmens,
Inhumaine Daphné, vostre cœur insensible
Est un rocher inaccessible !
J'y voy périr tous les amans [1] !

Il pindarise pour Mlle de la Louppe [2] et pour Mlle de Guerchy [3]. Il s'essouffle à conter l'heureuse destinée d'une perle que la gorge de la maréchale de l'Hospital sertit dans sa nacre rose [4]. Il déplore, en madrigaux précieux, les maladies de la gaillarde comtesse d'Olonne qui l'entretient de succulentes liqueurs [5]. On le voit dans l'intimité glorieuse et maniérée de la princesse de Montpensier [6] et, plié en révérences, parmi les salons fleuris de tulipes, jonquilles, anémones de la duchesse de Chaune [7]. Place Royale, il accompagne d'un murmure de tendresse les rêveries de

1. Boisrobert : *Les Épistres*, 1659, p. 259.
2. *Ibid.*, p. 262. V. aussi, *Recueil des plus beaux vers qui ont esté mis en chant*, 1661, 1re part., p. 292.
3. *Ibid.*, p. 286.
4. *Ibid.*, p. 282. V. aussi, p. 272.
5. *Ibid.*, p. 123. Les madrigaux ne nous sont pas parvenus. V. *mss Conrart*, t. XIII, in-folio, p. 165 et s. ; *Œuvres de Patru*, 1735, II, 389 et s.
6. Boisrobert : *Les Epistres*, 1659, p. 55.
7. *Ibid.*, p. 21; V. aussi, p. 163 et 298, deux poésies où il célèbre les marquises de la Boulaye et de Gouvernet.

la comtesse de la Suze [1]. Vieille rue du Temple, il aide Mlle de Scudéry à situer des villes sentimentales sur la carte de Tendre [2]. Il participe à la débauche de rimes que suscite, en mourant, le perroquet de Mme du Plessis-Bellière [3] comme il participa jadis à la querelle de *Job* et d'*Uranie* [4]. Il est l'alcoviste de la dame Paget [5] et celui de la comtesse de Brancas [6].

Et de même que les ruelles le requièrent de babiller, les tables le requièrent de se sustenter gratuitement. Il le faut, pour l'hospitaliser avec certitude, retenir une semaine à l'avance [7]. Animé par les vins exquis et les plats épicés, il bouillonne d'une verve telle qu'un rocher s'épanouirait à l'entendre. Ainsi le petit de Beauchasteau nous le représente-t-il, chez Le Clerc de Lesseville,

1. *Ibid.*, p. 210. V. aussi, p. 301. V. également notre volume, *Mme de la Suze et la société précieuse*. 1908, p. 126, 215.

2. *Lettre de Mlle de Scudéry à M. Pellisson*, dans Rathery et Boutron : *Mlle de Scudéry*, 1873, p. 279 et s.

3. *Recueil Sercy*, 1656 et 1658, 3e part., p. 399.

4. *Bibl. nat. F^ais mss*, 12680, folio 102. V. Pièce inédite. Nous la donnons en Appendice.

5. Somaize : *op. cit.*, art. Polenie ; Boisrobert : *Les Epistres*, 1659, p. 303.

6. Somaize : *op. cit.*, art. Belinde, V. aussi Loret : *Muze hist.* du 13 février 1655. V. également, datant de la même époque ou approximativement : *Recueil Sercy*, 1653, 1re part., 2e édit., p. 86, 197, 369 ; 2e part. p. 264. 299 ; Boisrobert : *Les Epistres*, 1659, p. 261, 265 ; *Les doux entretiens du Parnasse*, 1667, p. 43 ; *Annales poétiques*, 1781, t. XVIII, p. 12. Toutes ces poésies sont indéfiniment reproduites par les recueils du temps.

7. *La Boscorobertine* précitée. Il apprécie d'ailleurs fortement, nous l'avons dit, les repas plantureux. V. *Bibl. nat. F^ais*. N. acq. *mss* n° 4529, p 69. Il dit de l'abbé Testu : « C'est un bon garçon ; il me fit manger hier au soir un bon gigot ! »

évêque de Coutances, secouant la gravité de ces deux augures, le cardinal Antoine Barberin et le chancelier Séguier [1].

Et jusqu'en l'Académie il importe son rayonnement. La compagnie ambitionnerait qu'il suivît avec assiduité ses travaux. Mais il ne s'y montre que modérément. Beaucoup de ces écrivains falots que sa générosité y intronisa sont entrés dans le royaume des ombres. Conrart et Chapelain persistent cependant à survivre [2]. Ils sont, avec Boisrobert, les épaves de cette fondation.

A la fameuse séance où l'assemblée accepte définitivement ce prix d'éloquence, proposé par Balzac, et dont la postérité corrompit si étrangement le caractère, Boïsrobert donne son approbation narquoise. Il lui paraît, sans doute, curieux de considérer en posture de largesse un fat pour adoucir la misère duquel il gourma jusqu'aux surintendants des finances [3].

1. *La muse naissante du Petit de Beauchastean*, 1657, 1re part., p. 242; V. aussi, 1re part., p. 134 Boisrobert adressa également une épigramme au jeune phénomène. Elle figure en tête du volume de Beauchasteau.

2. Les relations de Boisrobert avec Chapelain se refroidissent après la mort de Richelieu. Du moins nous n'avons plus que de vagues témoignages de leur existence. Sans doute faut-il attribuer ce refroidissement au fait que Boisrobert ne fut pas ravi en extase par la *Pucelle*. Le chevalier de Liguières : *Lettre d'Eraste à Philis sur le poème de la Pucelle*, 1656, p. 8. écrit : « Je n'agiteray point icy cette question, sçavoir si une femme peut estre l'objet d'un poème héroïque et je n'alligueray point les raisons du P. Mambrun, jésuite, ny celles de M. de Boisrobert, cet agréable poète qui soutient galamment que M Ch(apelain) devoit choisir un héros jeune et beau plustost qu'une héroïne. »

3. Jal : *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, 1872,

Plus tard il soutient, contre la cabale de Ménage, la candidature de Gilles Boileau[1]. Et c'est lui qui, un beau matin, apporte de la cour la nouvelle que Christine de Suède désire se conjoindre avec la Compagnie. On sait quelle figure curieuse présente dans l'histoire cette reine dont Daret laissa l'image coiffée d'une salade militaire. Elle va, par le monde, assumant avec hauteur la responsabilité de ses scandales. Elle n'a cure que ses

art. *Académie française* ; Tallemant : IV, 107 ; D'Olivet : *Histoire de l'Académie française*, édit. Livet, II, 12. Primitivement ce prix fut un prix de dévotion fondé « pour exciter les personnes de lettres à consacrer à Dieu les lumières de leur esprit et composer de temps en temps des traités de piété pour sa gloire ». On le distribuait sous forme de chapelets ou autres objets de piété. Boisrobert, selon les actes publiés par Jal, assiste à la séance du 17 janvier 1656 où l'on accepte la somme de 2.000 livres laissée par Balzac. Le prix ne fut distribué qu'à partir de 1671. Le *mss Conrart*, t. XIII, in-f°, p. 229, contient, à ce sujet, un *Advis de M. Desmarets, de l'Académie françoise, touchant le prix de la fondation de M. de Balzac* qui parait être inédit et qui ne lui est pas favorable : « Je crains, messieurs, dit-il, que nous ne fassions plus de mal que de bien à celuy à qui nous donnerons le Prix, c'est-à-dire que nous ne luy donnions plus de vanité qu'il ne recevra de profit dans la valeur du Prix. Car il n'y a guère d'homme qui, ayant reçeu un prix de l'Académie, ou pour l'éloquence, ou pour les vers, ne se croye ou le plus éloquent, ou le plus grand poète de France. Cependant nous avons bien veu qu'il n'y en a pas un seul de ceux qui ont fait présenter icy leurs ouvrages qui ne soit loin de la perfection. Nous en avons esté réduits pour la prose à en choisir deux qui tous deux ne laissent pas d'avoir de grands défauts. » Passant ensuite à l'examen des œuvres concurrentes, il critique vivement celle de Charpentier, plus tard académicien. Il ajoute, et nous ne pouvons encore que souscrire à ce desideratum : « Quiconque veut remporter le Prix d'éloquence doit dire des choses nouvelles. »

1. *Bulletin du Bibliophile*, 1859, p. 106 et s. Sur l'élection de Boileau, V. Chapelain : *op. cit.*, II, 25, 27, 28, 29, 33, 34, 35, 36, 39, 43.

mœurs lui suscitent des détracteurs ayant, pour compenser la calomnie, les louanges unanimes de la science. Ardemment, souhaitant concentrer en son esprit l'universalité des connaissances, elle s'efforce de tout comprendre et la politique de son royaume ne la détourne point de l'étude. Philosophes, poètes, sermonnaires, philologues, mathématiciens, vivent de ses largesses.

Boisrobert lui-même, par l'entremise de Lacger, gascon réfugié en Suède pour rapiner des écus, a vu ses *Epistres* goûtées comme elles ne le furent pas en France [1]. S'il l'eût voulu, on lui eût, à Stockolm, rendu les douceurs que Richelieu lui prodigua. C'est pourquoi, lorsque Christine lui manifeste, au Louvre, le vœu de connaître l'institution bizarre où des hommes pauvres d'argent se tuent à enrichir leur langage de vocables nouveaux, il s'emploie avec empressement à la satisfaire. Les vers qu'il débite devant elle, à la séance ridicule qu'elle préside solennellement, émanant d'une muse essoufflée, lui parurent indignes d'être conservés à la postérité [2].

On ne les rencontre pas, en effet, dans le deuxième volume d'*Epistres* qu'il publie bientôt, en s'accordant lui-même les éloges que lui sem-

1. Boisrobert : *Les Epistres*, 1659, p. 50. *A M. Lacger.*

2. Ces vers, relatifs à une maladie de la comtesse d'Olonne, ne nous sont pas parvenus. Sur cette séance que nous avons racontée dans *La Revue hebdomadaire* du 22 mai 1909. V. *mss Conrart*, t. XIII, in-folio, p. 165 et s. ; Patru : *Œuvres diverses*, 1735, II, 389 et s.; Gui Patin : *op. cit.*, II, 362; Lacombe: *Histoire de Christine, reine de Suède*, 1762, p. 172 et s.; *Nouveau recueil de Harangues...*, 1665, p. 25 et s. ; D'Olivet : *op. cit.*, II, 8.

ble mériter son génie [1]. Or ce deuxième volume est quasiment la dernière manifestation de sa personnalité littéraire. Des envieux disent bien que, chassé de l'hôtel de Bourgogne où ses pièces ne produisent plus un teston, il s'associe à la troupe espagnole et hollandaise que dirige, à la foire Saint-Germain, le bouffon Gille-le-Niais [2]. Mais nous ne le croyons pas susceptible de se faire le poète sti-

1. *Les Epistres en vers et autres œuvres poétiques de M. de Bois-Robert-Metel, Conseiller d'Estat ordinaire, Abbé de Chastillon.* Paris, Aug. Courbé, 1659, in 8°. Dédié à Mgr Foucquet, surintendant des Finances. Privilège du 4 février 1657. Achevé du 10 mai 1659. Le comte de Montrésor, ancien favori de Gaston d'Orléans, qui joua un rôle important dans les troubles suscités par ce prince et dont on a des *Mémoires*, demandait l une après l'autre à Boisrobert ses épitres avant leur impression. V. *Les Epistres*, 1659. p. 277. Lorsqu'elles furent imprimées, Gilles Boileau lui adressa le quatrain suivant (*Œuvres posthumes de défunt M. B...*, 1670 et 1672, p. 168) :

Abbé, j'aime tant ton ouvrage,
J'y voy tant de charmes divers
Que j'aime mesme dans tes vers
Jusques à Costar et Ménage.

Tallemant : VI, 521, dit d'autre part : « D'Hozier (généalogiste) pria Boisrobert de changer un endroit d'une épistre (*A Mgr le Cardinal*, p. 3) où il y a, en parlant de ceux de Normandie,

et les plus apparents
Payoient d'Hozier pour estre mes parents.

Il vouloit qu'on mit *prioient* ; mais *payoient* est tout autrement joly et est dans la vérité, car d'Hozier se fait bien payer. » Sur les éloges que Boisrobert se fait à soi-même, V. *Advis*.

2. *La Boscorobertine* précitée. V. aussi, E. Fournier : *Le Théâtre français au XVIe et au XVIIe siècles*, S. D., t. II, p. 580 et s.

pendié de vulgaires bateleurs. Nous adoptons, plus volontiers l'affirmation ironique de Somaize annonçant qu'il se retire du théâtre, par générosité, craignant que ses comédies n'étouffent celles d'auteurs nouveaux[1].

Au fur et à mesure que Boisrobert avance vers sa fin, les documents se raréfient. Nous savons qu'il joue encore et que le jeu ennuage sa joie naturelle[2]. Des pertes énormes et successives le forcent à solliciter, d'ailleurs vainement, après l'emprisonnement de Foucquet, un secours de l'impassible Colbert[3]. Les affaires politiques arrêtent un instant son attention dispersée. Sans doute pour plaire aux princesses d'Angleterre, il célèbre le rétablissement de Charles II et l'acte sublime du général Monk qui aide à ce rétablissement[4]. La mort de Mazarin l'émeut à peine. Il ne la mentionne, en une épigramme pénible, que

1. Somaize : *Les véritables prétieuses*, 1660, p. 45.

2. Tallemant : II, 415. Il perd de fortes sommes, chez Paget, maître des requêtes. *Menagiana*, 1715, I, 25 Il perd dix mille écus en jouant avec le duc de Roquelaure. Les deux anecdotes sont amusantes. V. aussi, *La Boscorobertine* précitée.

3. *Bibliothèque de l'Arsenal. mss Conrart*, t. XLII, in-f°, p. 1267 ; *Bibliothèque de la Rochelle, mss* n° 432, f°s 151 et 231, *Placet* (inédit) *de M. l'abbé de Boisrobert à M. Colbert La Bibl. de la Rochelle, même mss* f° 151, v°, contient une *Response* (inédite) *au placet de Boisrobert*. Nous donnons ces deux pièces à l'appendice. A cette époque, Tallemant écrit : « Boisrobert a acheté une maison aux champs et la Providence a voulu que ce fust une maison qui s'appelle Ville-l'oison. Il dit, luy, que c'est pour la substituer à ses nepveux qui sont de vrays oysons ; mais, sur ma foy, elle ne convient pas mal à leur oncle. » *La Boscorobertine* fait allusion à cet achat.

4. *Recueil Sercy*, 1660, 5e part., p. 281.

pour démontrer à la France quelle félicité lui advient d'hériter Louis XIV[1].

Peu après, la goutte qui le tourmente depuis la jeunesse fond à nouveau sur lui. Il se croit déjà aux portes de l'enfer, n'ayant en la médecine qu'une confiance limitée. Jadis, raconte-t-il à l'abbé de la Victoire, de Lorme et Citois le soignèrent, gratuitement, en amis. L'un examinant sa langue ulcérée, le prétendit atteint de la vérole et, souriant d'un air entendu à ses protestations, lui imposa les sueurs.

Par une eau fort chaude, en six pots,
Il fit bouillir jusqu'à mes os ;
Ma cervelle en fut desséchée,
Ma luette en fut relaschée,
Ma bile a tel point s'alluma
Que mon humeur s'en consuma,
Et si l'autre, cru plus habile,
Ne m'eust rafraîchi promptement,
J'allois en poste au monument.

C'est pourquoi, renseigné sur l'efficacité des médecines par cette expérience, il se convainc que Bourdelot qui le soigne maintenant le mène à grands pas au tombeau. Il prie l'abbé de la Victoire d'intercéder le Seigneur pour lui et se demande si quelqu'un au monde le regrettera. Il en doute. Richelieu fut à peine regretté trois jours. Puis les choses reprirent leur train. Il pense donc

1. *Bibl. de la Rochelle, mss* n° 673, f° 97; *Tableau de la vie du gouvernement de MM. les cardinaux Richelieu...* 1694, p. 159.

que pour lui tout *de Profundis* se résumera en un indifférent : c'est dommage ! et qu'il passera, comme une fumée, dans la mémoire des hommes.

Pourtant Bourdelot, qu'il soupçonne d'ignorance, ne manque point de dévouement. Il quitte toute autre occupation pour rétablir sa santé. Ayant consulté cent confrères et feuilleté cent manuscrits, il le purge d'une drogue subtile qu'Hippocrate, Averroés, Gallien

Auroient payé de tout leur bien [1].

Rétabli par miracle, Boisrobert trouve assez de forces pour entreprendre des voyages. Bientôt même on perd sa trace. Chapelain, pour lui faire parvenir des paquets, est obligé de se livrer à de véritables enquêtes [2]. Sa destinée devient si mystérieuse que des légendes prennent naissance. Un homme, venu de Nancy pour plaider, dit aux nouvellistes du Palais :

— Je vous prie, messieurs, dittes-moy si ce qu'on nous a mandé à Nancy est véritable, que Boisrobert s'est fait Turc et que le Grand Seigneur luy a donné de grands revenus avec de beaux petits garçons pour se réjouir et que, de là, il a escrit aux libertins de la Cour : « Vous autres, messieurs, vous vous amusez à renier Dieu cent fois le jour ; je suis plus fin que vous ; je ne l'ay renié qu'une fois et je m'en trouve fort bien [3]. »

1. Boisrobert : *Les Espitres*, 1659, p. 72.
2. Chapelain : *op. cit.*, II, 150, non cité à la table.
3. Tallemant : II, 415.

Mais Boisrobert reparaît et dissipe ces racontars. Prévenu par des malaises successifs que son heure dernière approche, il veut, au sein même de ce Paris qui salua sa gloire, rendre l'âme avec élégance. Les dames qu'il divertit sans lassitude accourent à son chevet. Mme de Châtillon, sa voisine au faubourg Saint-Germain, honteuse peut-être de sa propre vie, l'invite, pour que le Seigneur lui en tienne compte, à s'aller avec dévotion perdre dans l'inconnu. Un confesseur, procuré à la hâte, prodigne à son oreille les consolations mélancoliques :

— Dieu, lui dit-il, a pardonné à de plus grands pécheurs que vous.

— Ouy, mon père, répond-il. il y en a de plus grands. L'abbé de Villarceaux, mon hoste (il luy en vouloit pour avoir perdu son argent contre luy) est sans doute plus grand pécheur que moy ; cependant je ne désespère pas que Dieu ne luy fasse miséricorde.

Comme Mme de Thoré, fort affligée, lui vante les merveilles de la contrition :

— Eh ! madame, lui dit-il, je vous la souhaite de tout mon cœur !...

Cependant, la crainte s'insinuant en son âme, il murmure aux assistants :

— Oubliez Boisrobert vivant et ne considérez que Boisrobert mourant.

Mais, cette crainte dissipée, il reprend aussitôt :

— Je me contenterois d'estre aussy bien avec Nostre Seigneur que j'ay esté avec le cardinal de Richelieu.

Peu à peu ses yeux lumineux s'éteignent. On lui tend le crucifix. Il le baise. Il implore son pardon. Puis, brusquement :

— Ah ! s'écrie-t-il, au diable soit ce vilain potage que j'ay mangé chez d'Olonne. Il y avait de l'oignon : c'est ce qui m'a fait mal !

Et enfin, agonisant, la tête appesantie sur les carreaux de fine toile armoriée, en un souffle, il balbutie :

— Le cardinal de Richelieu m'a gasté ; il ne valloit rien ; c'est luy qui m'a perverty [1].

Ainsi s'évanouit cette intelligence déliée et subtile. Le rire perd son apôtre, la galanterie son arbitre. Point de larmes sur la tombe de ce bien disant ! Loret le gazetier y inscrit une épitaphe de légèreté et de grâce [2]. De-ci, de-là, des malappris, ignorant que l'on doit aux morts joyeux même respect qu'aux autres, y lancent quelques injures avec tranquillité [3]. La crainte ne les arrête

1. Tallemant : II, 415-416 ; *Valesiana*, 1694, p. 105 ; *Correspondance complète de Mme la duchesse d'Orléans*, 1863, I, 460. Boisrobert mourut le 30 mars 1662 et non le 31 comme le dit Labitte : *Etudes littéraires*, 1846, I, p. 420. V. aussi, *Bibliothèque de Caen, mss* n° 35, *Athenæ Normannorum, par le R. P. Martin*. D'après ce manuscrit Boisrobert aurait fait une fin chrétienne.

2. Loret : *Muze historique* du 8 avril 1662. Chapelain : *op. cit.*, II, 239, à la date du 26 juin 1662, se borne à annoncer à Huet, sans un mot de regret, que l'Académie remplace Boisrobert par Segrais.

3. *Bibl. nat.*, *Fais*, *mss* n° 15244, f° 343 ; *Bibl. de la Rochelle, mss* n° 432, f° 117 ; *Bibl. d'Amiens, mss* n° 562, f° 380, *L'ombre de Boisrobert*. V. à l'appendice cette poésie inédite. Une autre *Ombre de Boisrobert* a paru dans un volume que nous n'avons pu découvrir : *Œuvres de M. D. S. H.*, t. II, p. 136. On en trouve un extrait dans *Recueil des meilleures*

plus. La bouche qui, jadis, les écrasait d'un mot sous le ridicule, se tait maintenant, inerte et glacée, condamnée à l'éternel silence...

Or, si cette bouche pouvait, par miracle, recouvrer la parole, elle protesterait contre le jugement de la postérité. Car la postérité, nous l'avons dit, transforma en misérable bouffon un courtisan orné de toutes les séductions intellectuelles et physiques. Elle l'assimila aux nains et

pièces dramatiques faites en France depuis Rotrou jusqu'à nos jours ou le Théâtre françois, 1780-1784, t. VII, p. 189; Lapérouse: *L'Histoire de Châtillon*. précitée, p. 435 *ad notam*. Diverses notices ont été écrites sur Boisrobert. La plupart ne présentent aucune valeur historique. Nous citerons les principales par ordre chronologique : Chappuzeau : *Le théâtre françois*, 1674, p. 278 et s. ; *L'art de la poésie, par le sieur de la Croix*, 1694, p. 381 ; Huet : *Les origines de Caen*, 1706, p. 379; Baillet : *Jugement des sçavans*, 1722, V, 255 et s. ; Titon du Tillet : *Le Parnasse françois*, 1732, p 278 et s. ; Nicéron : *Mém. pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, 1736, XXXV, p. 53 et s. ; Goujet: *Bibl. françoise*, 1741-1756, XVII, p. 68 et s. ; Le Fort de la Morinière : *Bibl. poétique*, 1745, I, 367 et s. ; Fr. Parfaict : *Hist. du théâtre françois*, 1747, V, 10 et s. ; *Catalogue des livres composant la bibliothèque de M. Viollet le Duc*, 1843, I, 510 ; Ch. Labitte : *Etudes littéraires*, 1846, I, 383 et s. ; Livet : *Boisrobert*, 1852 ; Hippeau : *Notice sur François Le Métel de Boisrobert de Caen*, 1852 ; Th. Lebreton : *Biographie normande*, 1857, I, 170 et s. ; Pellisson et d'Olivet: *Hist. de l'Académie françoise*, édit. Livet, 1858, I et II ; Colombey : *Ruelles, Salons et Cabarets*, 1858, p. 5 et s. ; Crepet : *Les poètes français*, 1861, II, 458 et s. ; Fournel : *Les contemporains de Molière*, 1863, I, 61 et s. ; etc . etc... V. aussi, les *Dictionnaires* de Richelet, Moreri, Lalanne, etc..., les travaux spéciaux sur l'Académie française, etc... Seules les notices de Goujet, Nicéron, Parfaict, Livet, Labitte et Hippeau valent la peine d'être prises en considération. Encore les trois dernières sont-elles presque uniquement bâties sur les anecdotes de Tallemant.

aux danseurs que Richelieu employait à son divertissement, oubliant que ce ministre utilisait d'une manière identique les prélats de son entourage.

A la vérité — et nous croyons l'avoir démontré — Richelieu considéra toujours Boisrobert comme un ami un peu frivole sans doute mais d'une fidélité incorruptible. Il lui confia la tâche de veiller, dans le royaume, au sort de la littérature. Le poète devint une sorte de dieu tutélaire des lettres. Par lui la phrase écrite ne fut plus envisagée comme une marchandise vaine. L'immense bonté qui l'animait l'induisit à soulager toutes les infortunes. Il pensa davantage à emplir les poches d'autrui que les siennes. La joie naturelle qui le desservit devant le tribunal des siècles, lui permit de rendre plus efficace son rôle de bienfaiteur public. Elle lui acquit, en outre, des amitiés illustres parmi lesquelles s'épanouit celle de Corneille.

Et lorsqu'il eut obligé, parfois à son détriment, parfois aussi récompensé par de l'ingratitude, la foule innombrable des solliciteurs, il songea à fonder une institution où devaient, à son avis, se concentrer les lumières de l'esprit français. Car si Richelieu la réalisa non sans la combattre auparavant, Boisrobert conçut l'idée de l'Académie. En assurant à une élite la possibilité d'œuvrer en pleine sérénité, il lui conquérait également le respect d'un monde enclin à mépriser l'intelligence pauvre. Par son initiative, un homme de lettres, délivré du rôle de domestique ou d'amuseur, égala un gentihomme. Or Conrart

et Chapelain bénéficièrent injustement de la collaboration du ministre et du favori, l'un pour avoir offert son domicile aux réunions de la compagnie naissante, l'autre pour avoir, avec zèle, travaillé à son organisation. Il est temps de rendre à Boisrobert ce qui lui appartient.

Son libertinage lui nuisit de même que sa bonne humeur. Les dévôts honnirent cet abbé que les tripots et le théâtre sollicitaient davantage que l'église. Ils attendirent patiemment, pour l'écraser, l'heure propice. Quand Boisrobert ne représenta plus, à la cour, que le souvenir d'un ministre barbare, il connut l'amertume de leur haine triomphante. Son tort principal consista à ne pas trouver la force de quitter une société où la faveur lui refusait son sourire.

Du moins si, pareil aux courtisans de tous les temps, il afficha une attitude lamentable, cela ne l'empêcha pas de parachever son œuvre personnelle. Il ne faut point, en celle-ci, chercher autre chose qu'une bonhomie aisée, une malice gracieuse, une goguenardise volontaire. Boisrobert se défend avec âpreté du genre ennuyeux. Il admire les personnages doctes, il ne les envie pas. Il ne sent nullement en lui bouillonner les flammes ardentes du génie. Il se contente d'être, avec moins de brutale originalité que Saint-Amant et de fine narquoiserie que Scarron, « l'humoriste » du XVIIe siècle. Auteur dramatique, il introduit au théâtre le ton de galanterie, les manières raffinées, l'esprit primesautier de la cour. Utilisant heureusement des anecdotes ou

des aventures contemporaines, et, de cette sorte, ébauchant consciemment la querelle des anciens et des modernes, il fournit, en outre, à Molière plusieurs de ses meilleures scènes comiques. Romancier, il effleure, sans qu'on s'en puisse choquer, la gaillardise. Poète, aux côtés de Sarasin, Voiture ou Montreuil, il construit, sur des bases de joliesse gracile, l'épigramme ou le madrigal. Epistolier, il constitue, en face de Balzac, exténué de recherches précieuses, une contrepartie d'élégante facilité. Il est un moment de la gaieté, de la franchise et de la générosité françaises...

26 février 1909.

APPENDICE

POÉSIES INÉDITES DE BOISROBERT

Stances [1]

(Sur la querelle de Job et d'Uranie).

Beauté dont nous éprouvons tous
La rigueur et la tyrannie,
Dittes-moy, pour qui tenez-vous
Ou pour Job ou pour Uranie ?

On attend vostre jugement
Soit qu'à l'un il soit favorable
Ou bien à l'autre, assurément
Vous tiendrez pour un misérable.

Comme l'oracle de la cour
Vous pouviez décider la chose,
Mais sur les tendresses d'amour
Amaranthe a la bouche close

Vous sentez que par vostre arrest
Vostre rigueur seroit jugée,
Parce que j'y prends intérest
Vous laissez la cour partagée.

1. *Bibliothèque nationale*, Fonds F^s. *mss* n° 12680, f° 102 V°. Ce manuscrit contient une grande quantité de pièces inédites sur la fameuse querelle. Il complète le *Recueil Sercy* et les *Mémoires* de Sallengre. Boisrobert est nommé encore à la p. 151 V°.

Vous estes seule sur ce point
Muette et non incertaine,
Si vous ne vous expliquez point
C'est de peur d'alléger ma peine.

Ame ingrate et sans amitié,
Vous vous seriez trop efforcée
De montrer un trait de pitié
En découvrant vostre pensée.

Couplet [1]

Le cardinal pleuroit en sortant de Bouyllon
Et comme on le pressoit pour en savoir la cause :
Je ne me plains, dit-il, que d'une seule chose
C'est de n'avoir rien fait pour le pauvre Coulon.

Épigramme [2]

Au Cardinal qui n'avoit point fait de cas d'un sonnet.

Vil esclave de l'intérest
Qui vendroit Christ et ses apostres,
Puisque l'éloge te déplaist,
Je mesdiray, comme les autres.

Responce de M. Le Nostre a M. l'abbé de Boisrobert

Fameux abbé dont l'esprit singulier
Vaut bien tout seul le plus nombreux chapistre,
Puisqu'il me faut respondre à vostre épistre,
Mauvais poète, assez bon jardinier,

1. *Bibliothèque de la Rochelle, mss* n° 673, *Recueil de pièces, œuvres de Gédéon Tallemant des Réaux ou recueillies par lui,* f° 57 Note marginale : « Le Cardinal a, dit-on, dit que le plus grand déplaisir qu'il eust, c'est de n'avoir point connu les honnestes gens. »

2. *Bibliothèque de la Rochelle,* même manuscrit, f° 72.

3. *Bibliothèque de la Rochelle, mss* 673 précité, f° 84. Ces vers sont signés Pellisson, ce qui indiquerait que ledit Pellisson prêta sa plume au jardinier Le Nostre. Ils échappèrent à M. Marcou, biographe de l'historien de l'Académie. Ils répondent à une épître perdue de Boisrobert décrivant la magnificence de Vaux, propriété du surintendant Nicolas Foucquet.

Permettez-moy le style familier
Et le vers irrégulier.

Dans vos pompeux discours, je me trouve tout autre,
Moins le Nostre que le vostre
Car vos mains tout à loisir
M'ont fait, suivant leur désir,
Comme un fort grand personnage
Pour mieux parer vostre ouvrage.

Pour moy, sans estre flatteur,
Je suis vostre admirateur,
Et, puisqu'il vous faut tout dire,
Nostre puissant protecteur
Qui de vos vers luy-mesme fut porteur,
Luy que l'univers admire,
Que les siècles à venir
D'un éternel souvenir
Admireront un jour aussi bien que le Nostre,
Vous admire comme un autre.

Les maistres, les escoliers,
Les docteurs, les cavaliers
Et les beautez triomphantes
Trouvent icy vos rimes fort galantes
Et, du plus bas jusqu'au plus haut degré,
Chacun à Vaux vous en sçait fort bon gré.
Mesme le porteur proteste
Que, quelque jour, il vous dira le reste.

Moy seul que vous vantez tant
J'en suis un peu moins content :
C'est bien faire l'important,
Voicy ma raison pourtant.

Une muse si fertile,
Une muse si noble à qui tout est facile,
Qui pour un de nos vers en pourroit faire mille,
Sur ce grand enchantement
A passé, ce me semble, un peu légèrement.

Oublier tout d'un coup toute l'architecture
Ainsi qu'au Valentin fit autrefois Voiture,
Passer en un seul mot et peinture, et sculpture,
Vous semble-t-il que c'est en bien user ?
Vous me direz : Il me faut excuser.

L'autre grave et sérieux,
Presque les larmes aux yeux,
Disait d'un triste langage :
Qui n'en a qu'un en a bien davantage.
Un autre aussi languissant :
Vaux en a quatre et Philippe en a cent.
Un autre enfin d'une ardeur insensée :
Petitz amours, où l'avez-vous laissée ?
Mais je m'esgare et je fais des Romants
Serois-je point aussi du nombre des amants ?

Je reviens donc à vous, cher abbé, qu'on admire.
En bonne foy, vous devoit-il suffire
D'avoir nommé dans vos vers les plus beaux
Ce que vous pouviez descrire
Et que je sçay mieux ordonner que dire,
Nos bois, nos prez, nos sources, nos canaux,
Nos grands vergers, nos longues palissades,
Nos larges mers, nos torrents, nos cascades ?
Non, il falloit, d'un plus hardy dessein,
Sur chaque endroit porter cent fois la main,
Ronger ses doigts, s'eschauffer la cervelle
Pour peindre au vif une chose si belle,
Tel que Le Brun, quand son docte pinceau
Trompe nos sens par quelque objet nouveau,
Quand sur sa toille on trouve des montagnes,
Des bois, des prez, des jardins, des campagnes,
Quand il fait croire à nos yeux
Qu'Hercule tout glorieux,
Ravy des premiers traits d'un surprenant ouvrage,
Est revenu luy-mesme animer son Image
Et d'un vol plus audacieux
Une seconde fois s'eslever dans les cieux.

D'un art pareil, avec la mesme adresse,
Si vostre Muse eust eu moins de paresse,

Elle eust fait voir dans son riche tableau
Nostre montagne en Vésuve nouveau,
Grosse partout de sources vagabondes,
Lancer en l'air, non des feux, mais des ondes,
Charmer, surprendre et donner justement
Moins de terreur, non moins d'estonnement;
Elle eust fait voir nos fontaines errantes
Comme Protée en formes différentes.
Je me hastois de vous préconiser...
Mais venant au jardinage
Et combien pouviés-vous en dire davantage!

Où sont, dans vos beaux vers, mes buis et mes gasons
Taillés en tant de façons?
Que vous a fait ma superbe couronne
Qui prétend sans façonner
Bien mériter qu'on se donne
Le soin de la couronner?
Où sont les fières couleuvres,
Inimitables chefs-d'œuvres,
Qu'on veut et qu'on n'ose approcher?
Aviés-vous peur d'y toucher?

Où sont ces petites boulettes
Qui, comme petites coquettes,
Disputent aux grandes beautez
L'empire de nos libertez?

Enfin qui le pourroit croire
Qu'un grand autheur en célébrant ma gloire
Oubliast dans son discours
Mes quatre petits amours?

Ces quatre Amours qui, pour peu qu'on les voye,
Font naistre au cœur, et l'Amour, et la joye,
Quand sans soucy de traits ny de Flambeau,
D'un nouveau soin devenus porteurs d'eau,
Ils nous font voir, courbez sous le fardeau,
Comme leurs mains, leurs âmes attentives
A retenir les ondes fugitives.

Mais les longs flots argentez
S'escoulent de tous costez,
Trompant l'Amour et ses fatigues vaines
Comme l'amour ceux qu'il tient dans ses chaisnes.

Combien ay-je veu d'amants
Ainsi que des Allemands,
Attachez aux traits charmants
De ces aimables figures,
Leur demander raison de leurs cruels tourments,
Leur dire des douceurs, leur dire des injures,
Leur conter leurs aventures
Et leur parler chacun suivant ses sentiments!
L'un, tout coquet, leur disoit, ce me semble :
Ouy, quatre Amours font assez bien ensemble.
Lyon, Dragon et Taureau,
Fleurs, Etangs, Torrent, Ruisseau
Mais tousjours ravissantes
Pures, claires, transparentes,
Dormir, couler, et jaillir, et sauter
Et puis se rompre et se précipiter.
Ah! croyez-moy, tant de rares merveilles
Plus d'une fois sont dignes de vos veilles
Et, pour mieux faire, un jour, vostre devoir,
On vous condamne à les revenir voir.

Signé : Pellisson.

Réplique de M. de Boisrobert [1]

Ouy, Le Nostre, je le confesse,
J'ay manqué, non point par paresse
Et tu m'en accuses à tort
Car ma muse a fait son effort.
J'ay manqué par pure impuissance
Quand j'ay voulu te donner connoissance
De mes ressentimens,
Et quand, pour mes remerciemens,
J'ay pris en vers quelque licence,
Je n'en voulois qu'à tes civilitez
Pour m'avoir promené dans des lieux enchantez
Dont tu m'avois marqué les diverses beautez.

1. *Bibliothèque de la Rochelle, mss* n° 673 précité, f° 88.

Je ne voulois pas les descrire,
Mille autres l'auroient fait avec succès divers,
En toute langue, en prose, en vers.
Je voulois seulement te dire :
J'admire,
Je suis tout hors de moy,
Je me perds dans ce que je voy.
Car si j'avois voulu parler en meilleurs termes,
De ces cascades, de ces thermes,
De ce gros torrent jaillissant
Dont j'ay dit un mot en passant,
De ces trois parcs, de ces longues allées
Qui par un Dieu sont si souvent foulées,
Du beau verger qu'il planta dans ce lieu,
Avant qu'il fust devenu Dieu,
De ce palais d'éternelle structure,
De sa superbe architecture,
De ses rares ameublemens,
Et surtout ses grandissemens,
De sa merveilleuse peinture,
De ses jets dont la nuit ne borne point le cours,
De ces quatre petits Amours
Qui sous des voûtes d'eau font des jeux admirables,
Enfin de mille objets divins incomparables,
Qui sont miracles évidens,
Soit au dehors, soit au dedans,
Aux esprits inconcevables,
Oui, si j'eusse eu dessein d'en peindre la beauté,
Sçache qu'avecque soin, je t'eusse consulté
Ou, pour mieux dire,
Comme toy, j'aurois emprunté
Avec l'archet et la lyre
De la muse qui t'inspire,
La plume qui t'a fait si galamment escrire,
Et qui seule, en un mot, peut parler à propos
Des desseins de nostre héros.
Car, cher ami, je veux bien que tu sçaches
Que je n'ay point la cervelle à l'envers,
Que j'ay connu, dez les six premiers vers
La vérité que tu me caches.
Je t'estime un rare inventeur,
Un grand original aux desseins que tu traces,
Un admirable exécuteur
Inimitable, en son art, en ses grâces,

Mais je n'avois pas sceu que tu fusses autheur.
Tu veux pourtant me faire accroire
Que, quoique poète neuf et poète irrégulier,
Tu sçays assez en ce mestier
Pour me ravir d'abord si peu que j'ay de gloire.
C'est trop, Le Nostre, en vérité
Cette grande inhumanité
Dont j'avois soupçonné quelque autre
Ne peut venir du bon Monsieur Le Nostre.
Et ce quelque autre toutefois
De qui l'addresse est infinie
Ce rare, ce divin génie
Qui sur le double mont nous peut donner des loys
Ne l'a point fait par tyranie.
De l'honneur de son Maistre il est un peu jaloux
Luy seul en peut parler. Et nous
Qui sçavons bien qu'il le contente
Sur matière plus importante,
Nous pouvons quelquefois, quand il l'occupe ailleurs,
Ramasser dans son parterre
Quelques-unes de ses fleurs
Qu'il laisse tomber à terre;
Mais quand il a le temps d'invoquer les neuf sœurs
Et quand sa Muse à son héros veut plaire,
Si tost qu'il parle il faut se taire.
Il a tort, sans mentir, de m'avoir condamné
Et tort encor de s'estre imaginé
Que j'ay négligé par paresse
Et, si je l'ose dire encore, par foiblesse,
Des objets merveilleux dont je ne voulois pas
Descrire les appas.
S'il m'est permis toutefois de le croire,
J'en ay dit assez pour ma gloire.
Compte-t-il pour rien mes transports,
Lorsque j'ay dit qu'à la honte des morts
Cet heureux poète a sceu produire un homme
Qui peut braver la vieille et la nouvelle Rome,
Quand j'ay d t que l'esprit ne pouvoit concevoir
Les beautez que tu m'as fait voir,
Que, ces beautez inconcevables
Qui passoient les beautez des Romains et des fables
Estoient pourtant visibles et palpables?
Ouy, j'en ai dit assez, non en stile d'autheur,
Mais en stile d'admirateur.

S'il reste quelque chose à dire
C'est au seul Pélisson qu il appartient d'escrire
Et le mérite, et les nobles travaux
De son héros que tout le monde admire
Mieux qu'on ne fait ses miracles de Vaux.

PLACET DE M. L'ABBÉ DE BOISROBERT A M. COLBERT[1]

Plaise à Colbert d'un grand Roy le commis
Qui conte seul entre ses bons amis
Les bons Français, et qui ne veut connestre
Que le service et l'honneur de son maistre,
Considérer un vieux pilier de cour
Qui pour son Roy brûla toujours d'amour,
Qui ne fit onc de requeste importune
Et qui bornoit désormais sa fortune
A son petit mais joly revenu
Si sans déchet il fust toujours venu.
Mais comme il perd par une banqueroute
Huit mil escus qui l'ont mis en déroute
Il sent encor un déchet de pudeur
Qui, malgré luy, l'érige en demandeur.
Il faut pourtant qu'il règle sa demande
S'il fait parler une muse quémande
Qui fut discrette et dont les délicats
D'un heureux siècle autrefois ont fait cas.
J'ay sur l'Estat, dès six cent vingt et quatre,
Deux mille francs dont, si l'on veut r'abattre
Un des quartiers, restent quinze cents francs
Qui me feroient grand bien sur mes vieux ans,
Remplaceroient cette perte notable
Et fourniroient ce qui manque à ma table.
Ce veu, Colbert, et tout considéré,
Si le bienfait m'est par toy procuré
Dedans trois ans au plus je t'en délivre.
J'offre donner caution de ne vivre
Que jusques-là, si ce n'est que mon Roy
Montrast encor quelque estime pour moy,
Car le servir est mon unique envie
Et sans cela je renonce à la vie.

1. *Bibliothèque de l'Arsenal*, *mss Conrart*, t. XIII, in-f°, p. 1267 (n° 5422) ; *Bibliothèque de la Rochelle*, *mss* n° 432, f°s 151 et 231.

Response au placet de Boisrobert [1]

Cher Boisrobert, je plains ton infortune
Elle nous est avec toi si commune
Que Tellement (?) emportant nostre bien
Nous réduira peut-estre à n'avoir rien.
Je plains encor cette inutile peine
Que ton malheur a fait prendre à ta veine.
Outre ton bien, je t'aprens que tu pers
Une requeste, une plainte et des vers.
Colbert est froid. Tes muses caressantes
Luy paroistront foibles et languissantes
Bien qu'en effect ton placet gracieux
Soit composé d'un art ingénieux,
Depuis la fin de la surintendance,
Il veille fort au soin de la finance
Et, sur ce point, faut-il faire plaisir ?
Il n'en a pas le soin ny le désir.
Veux-tu, chez luy, passer pour galant homme ?
A luy parlant, contrefaits l'Econome,
Demande-luy quelque plausible employ
Pour augmenter les revenus du Roy ;
Car luy parler de muse et de musettes
Autant vaudroit luy conter des sornettes.
Autrement loin de te donner un sou
Il te feroit passer pour un vieux fou.
Roy d'une Muse en lumière féconde
Pers-tu l'esprit de connoistre le monde ?
As-tu blanchy parmi ses changemens
Pour te mesprendre en tes discernemens ?
Ton Richelieu dont l'âme fut si grande
De ses amis prévenoit la demande,
Quand il savoit ce qu'on vouloit de luy.
Mais on en use autrement aujourd'huy. [2]
On faict point cas de la prose et des vers.
Ne vois-tu pas qu'icy les plus habiles
Sont regardés comme gens inutiles
Et que se mettre entre les beaux espris

1. *Bibliothèque de la Rochelle, mss* n° 432, f° 151, v°.
2. Nous supprimons, en cet endroit, sept vers incompréhensibles.

C'est se commettre au danger du mespris ?
Je sçay qu'il faut avoir l'humeur ingratte
Pour bien parer ta botte délicatte,
Mais ce commis avec sa dureté
Romp la mesure à ta dextérité.
Tout fait ombrage à l'ardeur de son zèle ;
Il se croiroit un prodigue infidelle
Si, près du Roy, ton discours obligeant
Te procuroit une somme d'argent.
Puisqu'aussy bien ta fidelle requeste
Ne choque en rien le juste ny l'honneste,
Présente-la discrètement au Roy :
Il fera cas d'un tel homme que toy ;
De son esprit la grandeur infinie
Fait tout briller à son vaste génie ;
Il sait fort bien distinguer les tallens
Qui font les sots et les honnêtes gens ;
Son cœur est grand autant comme il est sage
De Roy qu'il est, il fait le personnage.
De son enfance, il a quitté l'erreur
De bien vouloir signer par procureur
Et dans cet art sa science profonde
Pourroit suffire à gouverner le monde.
Luy-mesme il rend justice à ses subjects.
Il est l'autheur des illustres projets
Et tous les jours il donne quelques marques
Qu'il est en tout le plus grand des monarques.
Sans qu'autre part tu prophanes des vœux,
Mets les aux pieds de ton Roy généreux ;
Cours hardiment luy demander justice
D'un vol que fait la fraude et l'avarice.
Dis que souffrir au cœur de son Estat
Impunément un pareil attentat
C'est disposer son peuple à ces déroutes
Qui font toujours les grandes banqueroutes.
Après cela dis que ta pension
Est nécessaire en ton affliction
Et qu'il est temps de ne plus rien rabattre
Sur le bienfait de six cens vingt et quatre.
Tu me diras qu'estre vieux à la Cour
C'est un deffaut aussi bien qu'en amour ;
Que tu te sens devenu trop timide :
Mais pense bien qu'il y va du solide,
Que nostre cœur n'ayant plus de parrain,

Sans biaiser, il faut aller son train
Et que soy-mesme on donne sa requeste
Si l'on ne veut passer pour une beste.
Qui ne sait pas ton nom et ton humeur,
Ton beau tallent d'agréable rimeur,
Que, quand tu veux, tu parois en ruelle
Plus enjoué que n'estoit feu Briquelle,
Que ton esprit flexible à tes désirs
A tes amis donne mille plaisirs ?
Qui ne sait pas que ta charmante veine
A ce secret d'embellir une scène
Et que l'esprit qui brille en tes bons mots
T'a fait l'autheur des plus joyeux propos?
Peux-tu douter avec tant de mérite ?
Est-il besoin que je te sollicite ?
Résous-toy donc, cher frère en Apollon,
De retourner dans ce sacré vallon
Et de puiser dans sa source éloquente
L'expression grande, pure, brillante,
Pour faire voir à la France une fois
Que tu sçais bien comme on escrit aux Roys.

—

POÉSIES INÉDITES SUR BOISROBERT

LA MESME CHOSE A BOISROBERT SUR LA PRIÈRE QU'IL FAIT A LA FONTAINE DE CASTALIE DE DESCENDRE DANS LIMOURS [1]

Petit avorton du Parnasse,
Tu vas en des lieux trop hantez
Où tes vers manquant de beautez
Manqueront d'honneur et de grâce.

1. *Bibliothèque de l'Arsenal, Mss Conrart*, t. V, in-f°, p. 1037 (no 5414). Cette pièce est précédée d'une autre portant le titre suivant : *A L'Estoile, Les Stances qu'il a faites pour le comte de Moret tournées à son désavantage, les mesmes rymes gardées partout.* Ce pathos nous fait fortement l'effet de sortir de la lyre essouflée de Neufgermain. Il répond à une pièce de Boisrobert : *A la Fontaine Castalie*, ode, publiée dans *Recueil des plus beaux vers de MM. Malherbe...* 1627, p. 460; 1630-1638, p. 531.

Previen nostre grand Richelieu
Qui te va chasser de ce lieu ;
C'est fait, il te faudra descendre.
Fuy, maraut, d'un rapide cours
Et ne vien plus jamais répandre
Tes sottises dedans Limours.

O pauvre trouppe abandonnée !
On a receu l'hommage vain
D'un petit coquin d'Escrivain,
Chère trouppe on t'a profanée.
En vain, Favoris des neuf sœurs,
Avez-vous eu tant de douceurs,
Boisrobert s'en moque et s'en joue ;
Vos vers si beaux, si fleurissans,
Ont-ils pas esté dans la boue
Souillez par les pieds des passans ?

Gentil port, esponge des muses,
Il faut pour jamais nous quitter,
Ne revien plus nous visiter.
Si tu le prétens, tu t'amuses.
Limours, digne des plus grands Roys,
A des prez, des monts et des bois
Dont rien n'interrompt le silence
Que les voix, les luts et les vers :
Tu le rendrois par ta présence
Le plus sot lieu de l'Univers.

Je n'y connois rien que de rare.
Les poètes y sont adorez.
Laisse les cabinets dorez
Dont nostre Apollon te sépare ;
Si tu viens, contre son désir,
L'affliger de ce déplaisir
Qui, plus que tout autre le touche,
Tes vers, au jardin de Limours
Ne sortiront que par la bouche
Des chantres de nos carrefours.

L'ombre de Boisrobert [1]

Mon nom est François Boisrobert,
Je fais des vers et de la prose,
Aujourd'huy pour Fouquet et demain pour Colbert.
Qu'on ne s'en fache pas, ma foy, c'est peu de chose.

Ne me prenez pas pour un fat
En tous ces divers personnages:
Suis-je pas, de tout temps, grand conseiller d'Estat
Et que ne fait-on pas pour en toucher les gages ?

L'histoire des surintendans
Se verra dans mes p perasses,
Leurs ayeuls, leurs amis, leurs commis, leurs pédans,
Leurs portiers, tout enfin, excepté leurs disgrâces.

La sotte générosité
En désespère, en gronde, en fronde,
Qu'importe toutes fois si ma dextérité
Peut excroquer le Roy le plus sage du monde ?

Je me moque des malcontens,
Que ce soit raison ou caprice,
Enfin la poésie est libre de tout temps
Et Parnasse n'a point de chambre de justice.

—

LA BOSCOROBERTINE

ou Lettre de Florimond a la belle Iris sur l'Abbé ridicule [2]

Je n'ay perdu, belle Iris, le souvenir de vos charmantes conversations, car vos entretiens ont faict une

1. *Bibliothèque nationale*, Fonds F[a], *mss* n° 15244, f° 343; *Bibliothèque de la Rochelle, mss* n° 432, f° 117 ; *Bibliothèque d'Amiens, mss* n° 562, f° 380.
2. *Bibliothèque nationale, Fonds F[a], mss* n° 15244, f° 265 et s.;

telle impression dans mon esprit qu'il ne m'en est pas eschapé la moindre parole. Et puisqu'elles sont gravées dans mon cœur, je serois prest de vous les répéter touttes de suitte avec la mesme fidélité que si l'on les avoit escrites sur le papier au sortir de vostre bouche. Pour vous doner une marque asseurée que je ne vous oublie pas, je me suis souvenu du moins important de vos commandemens. Et le long espace de quatre mois que j'ay esté privé de l'honeur de vous voir n'a pas osté de ma mémoire l'ordre que vous me donâtes la dernière fois que je passay par chez vous pour aler à Fontainebleau de m'enquérir d'un certain barbon qui, depuis huict jours, avoit achepté une maisonette proche de vostre agréable solitude, qui vous estoit desjà venu rendre visite,

Dont le visage basané
Se couvre d'uue barbe grise
Et dont le corps ensoutané
Faict voir qu'il est homme d'Eglise.

Parce que j'estois de Paris vous creustes que je vous en donnerois des nouvelles plus tost qu'un autre. Il est vray que je le connaissois et que le mesme jour que vous m'en parlâtes, je me douté bien de qui vous désiries sçavoir des particularitez. Je vous l'eusse nommé et vous en aurois dict quelque chose sur l'heure. mais la crainte de me mesprendre et l'incertitude où j'estois m'empeschèrent de vous dire ma pensée. Et le désir que j'avois que cet homme-là n'eust point faict d'acqui-

Bibliothèque de l'Arsenal. mss n° 6544, f° 295 et s. Ce pamphlet, daté « ce quinze aoust 1677 », est en réalité, au plus tard, de 1660 Boisrobert vit encore et il y est parlé du 2° volum · des *Epistres*, 1659. Bien que notre héros soit singulièrement injurié dans cette prose, nous croyons devoir la publier. Elle est curieuse, souvent spirituelle, supérieure à la plupart des diatribes de cette époque. Nous la croyons inédite.

sition en vos quartiers, m'obligeoit de croire qu'il n'estoit pas vostre voisin. Et ce qui me confirma dans mon doubte, c'est que vous me dittes qu'il estoit testu comme un ecclésiastique.

Iris, c'est donc au champ que porte sa soutanne
Ce dos voûté plus propre à porter coups de cane,
Car, au lieu de soutane, il se couvre à Paris
D'un bon manteau doublé de panne
Et bien souvent d'un habit gris.

Cela n'empesche pas qu'il ne soit d'Eglise et cet habit long qu'il ne porte que les quatre bonnes festes de l'année en est la seule marque, car ses cheveux qui ne debvroient pas passer les oreilles servent à les lui cacher touttes entières. Je crois que sa teste iroit en pièces si ses moustaches n'empeschoient le vent d'y entrer, car elle en est desjà si plaine qu'on en joueroit aisément au balon si elle estoit séparée de son corps. Mais entre nous deux je vous diray la véritable raison qui faict qu'il mesprise si fort de se mettre dans l'habit que les conciles demendent à un prestre comme luy: c'est qu'il a de bons bénéfices. Mais, Iris,

Ce jour ne fut point équitable
Le cardinal de Richelieu
Lorsqu'il donna le bien de Dieu
A cet homme pire qu'un diable.

Il est vray que ce grand cardinal, de son naturel fort mélancolique, treuvant dans nostre personnage une certaine humeur bouffone capable de le faire rire dans sa plus grande tristesse, fut obligé, plus par compassion que par récompence, de luy donner quelque petit bénéfice pour l'entretenir et pour le rendre encor plus jovial qu'il n'avoit esté en luy faisant quelque faveur pour luy assurer le revenu d'un office de batteleur qu'il exerçoit depuis vingt ans auprez de sa personne et

pour le rendre plus hardy dans son principal emploi de railler en pleine assemblée un homme de mérite et de condition lorsque ce grand politique le vouloit esloigner. Voilà l'office qu'il a exercée à la cour lorsque, dans touttes les pages de ses œuvres, il se vante de l'avoir fréquentée quarante-deux ans entiers. Mais il n'y perdit pas ses peines puisque, pour des paroles en l'air, qu'à tous momens il proféroit, il a pris au gobet une bonne abbaye, récompence peu proportionnée aux services qu'il avoit rendus à son bien-facteur puisqu'il n'est rien de plus ridicule que de voir ce batteleur, au lieu de contrepoids, avoir la crosse à la main, et, au lieu du capot de Jean Farine, la mistre sur la teste. Il suffit de le voir une fois pour en juger. Je m'estonne que vous ne l'avez reconnu pour un grand bouffon dès la première visite qu'il vous a rendue ou bien il s'est contrefaict d'une estrange manière.

Seroit-il bien possible, Iris,
Que ce facétieux personnage
Fit le sérieux dans son vilage
Lorsqu'il fait le fou dans Paris?

Non, il n'est pas assez maistre de ses actions pour ne vous donner pas des marques de ce qu'il sçait faire. Et je ne doute poinct qu'il ne vous ayt longtemps entretenu surses œuvres, car l'on remarque que son ordinaire entretien est de dire qu'il est un homme rare, après avoir faict une longue énumération de ses histoires, sonnets, madrigaux et comédies ; je crois que, pour la première fois, il ne vous a point parlé que de tous les escrivains il estoit le plus satirique et qu'il a soing de faire un gros recueil des pièces les plus infâmes qui ayent esté faittes depuis qu'il est au monde. Car je suis assuré qu'il n'y seroit pas retourné la seconde fois car j'ay sur mes tablettes sa condemnation.

C'est de vostre bouche galante
Avec grand plaisir que j'appris
Que vous aimiez les beaux esprits
Tant que l'impiété s'en absente.

Vous ferez bientost froide mine à cet impie puisqu'il ne sçauroit proférer aucune parolle qui ne soit coupable et ne faict jamais d'actions qu'il ne commette en mesme temps un crime. Je sçavois bien qu'il estoit athée, mais je ne sçavois pas qu'il fût troublé du cerveau. Je me treuve l'autre jour au quartier Saint-Paul,

Où des femmes assez galantes
Donnent souvent des rendez-vous,
De qui l'entretien est fort doux
Puisqu'elles sont touttes sçavantes,
En chapitrant tous nos docteurs
Logèrent selon leur mérite
De ce siècle tous les auteurs,
Selon le sentiment de la belle Carite.
Touttes, d'un mesme avis, pour de bonnes raisons,
Placèrent Bertrobois aux petites maisons.

Tout autre que moy se fut scandalisé du mauvais traittement qu'elles luy firent, car enfin on parla de sa personne plus de deux heures entières sans considérer que tout Paris luy estoit obligé du zèle avec lequel il s'employe à divertir les compagnies et quoy qu'on dise que c'est son intérêt, et qu'il ne faict rien et ne dict rien sur les théâtres, les tables et les ruelles qu'il ni trouve son compte. Il est pourtant certain que les coquettes perdroient beaucoup s'il faloit que nostre abbé changeast de vie, car il est leur grand Prestre; c'est luy qui a le soin de les dresser toutes petites et de les eslever en prétieuses. Vous le voyez dans leurs ruelles où il tient son throsne s'ériger en philosophe galand. On le voit qui dogmatise dans les fauteuils. Il argumente sans cesse sur l'amour quoy qu'il n'ayt rien en luy que de contraire et que ses cheveux blancs lui doibvent mettre

d'autres discours à la bouche et que la conclusion de ses argumens est trop foible pour tomber dans des opinions que des gens plus jeunes et mieux faits que luy persuaderoient d'abord.

Voilà, belle Iris, quelque chose de ce qu'il fut dict dans la maison de vostre charmante cousine. Mais s'il eust esté présent, peut-estre qu'elles eussent esté plus respectueuses de ce bon Père,

Car il a la riposte prompte;
Il possède l'art de choquer
Et faict souvent tomber la honte
Sur celuy qui l'ose attaquer.

Il n'y a pas pourtant trouvé son compte, car la railrie où il prétend exceler mieux qu'homme du monde luy a rendu plusieurs mauvais offices, car pour quelques discours peu respectueux qu'il tint à une personne à qui il devoit tout honneur,

Un Prince lui dict une fois
Qu'il feroit charger ses espaules
Par ses palefreniers de rudes coups de gaules.
Quoy qu'il eût faict, Iris, je crois
Qu'il n'auroit entassé que du bois sur du bois.

Mais pour vous dire le vray, les affronts, les menaces, les coups, les bannissemens n'ont jamais pu rien faire sur luy. Il ne laisse pas d'en agir avec les mesmes desgagemens et sa liberté ordinaire; bien davantage ce qui debvroit l'abaisser, lui semble estre un degré favorable pour s'avancer, car depuis les plus grandes disgrâces, il a faict acquisition d'une maison en vos quartiers parce que Paris n'est pas assez grand pour luy donner tout le divertissement qu'il pourroit souhaitter. Mais respondez à ce que je vais vous dire là-dessus.

Puisqu'il avoit pris pour partage
De l'Eglise un bon héritage

Quelle estoit son intention
Lorsqu'il prit party dans l'Eglise
Ou bien d'embrasser la prestrise,
Ou d'ayder son ambition ?
Au lieu de faire au bénéfice
Exactement le saint office,
Debvoit-il avoir le soucy
De venir demeurer icy ?
Trouvez-vous qu'il fit bien de faire,
Sur le portail de sa maison,
Placer un superbe escusson
Comme une piesce nécessaire ?
La mytre n'estoit pas ornement assez beau
Pour couronner son alliance
Et cette fleur de lis de France
Luy debvoit promettre un chapeau
Pour mieux couvrir son impudence.
Est-ce à un prestre d'employer
Le revenu d'un bénéfice
Pour ses plaisirs, et d'en payer
Aux champs un logis de délice?
Debvroit-il avoir des maisons
Autant qu'il y a de saisons ?
S'il croit que loger chez des moines
Ce soit vivre avec grand ennuy
Et qu'il soit au-dessoubs de luy
De demeurer chez des chanoines,
Il debvroit estre plus honteux
Tous les ans d'en prendre la rente
Puisque le bien dont il se vante
Est le bien des nécessiteux.

Il est constant que l'intention des fondateurs de ces bénéfices, en privant leurs héritiers de leur succession pour enrichir les Eglises, n'estoit pas pour les donner à un goinfre pour les dissiper et pour l'entretenir dans ses desbauches mais c'estoit pour l'entretien de quelque pauvre religieux à qui nostre abbé est si rude et cruel que

Pour contenter son avarice,
Il a retranché, ce dit-on,
La moitié de la pension
Aux moines de son bénéfice.

C'est le désir qu'il a d'estre aimé de ses religieux qui luy a donné ce bon mouvement, car comme il est fort esclairé dans le spirituel, il sçait que la bonne chère est deffendue à ceux qui font vœu d'abstinence et que si ses moines estoient aussi gros et gras que luy, ils seroient peut-estre sujets aux mesmes vices que leur abbé; mais sa vie n'est pas imitable à ceux qui debvroient la prendre comme modèle de touttes leurs actions. Je crois qu'ils en sont pour cela plus honnestes gens, car je vous assure que ce seroit un estrange corps si tous les membres ressembloient au chef, mais parce que la teste peut estre malade lorsque les autres parties sont en assez bon estat, ainsi je me veux persuader que ses religieux sont plus sains que luy puisque leur abbé est assez éloigné d'eux pour ne leur pas communiquer son mauvais air parce qu'il n'y va jamais. Mais s'il n'y va point cette abbaye debvroit estre en grand désordre si Dieu n'y mettoit la main, car il ne sçauroit sçavoir au vray l'estat des consciences de ses enfans puisque dans les lettres qu'ils lui escrivent, ils ne mandent pas à quels vices ils sont subjects, s'ils ont eu des tentations et s'ils y ont résistez. Mais j'ay oui dire que les bons Pères n'estoient guère contens de cette négligence. D'autres personnes, voulant l'excuser, disent qu'il n'y va point parce qu'il seroit obligé d'y prescher et que n'estant pas capable de faire des exhortations à ses moines qui en sçavent plus que luy, il n'ambitionne pas d'y aller.

Ils en jugent mieux que personne
Et leur raison paroit fort bonne,
Car le bon homme est trop âgé
Pour s'estre jamais engagé
De monter six ou douze marches
Pour faire le prédicateur;
Il aime mieux faire l'acteur
Sur le fort théâtre des vaches ;

Il préfère une chaire à bras
Pour s'entretenir gros et gras
Et pour cacqueter avec Lise
Qu'une chaire à prescher d'Église.
Naturellement goguenard,
Tout ce qu'il dict est si gaillard
Qu'il feroit plus tost les louanges
Des concubines que des anges
Et prescheroit avec froideur
Nostre plus auguste mistère
Quoy que selon son ministère
Il le deubt faire avec ardeur.
Mais il feroit tort à la bible
S'il leur annonçait l'Evangille
Parce qu'il se plaist beaucoup mieux
Au ridicule qu'au sérieux.
Les bons cabarets sont l'Église
Où cet apostre évangélise
Et ne fait jamais de sermons
Que sur ce texte seul: « Aimons. »

Iris, je l'en estime davantage en ce qu'il n'est poinct hypocrite, car s'il joignoit ce vice à tous les autres auxquels il est sujet, il seroit beaucoup plus dangereux. Ainsi il ne veut prescher devant ses moines,

Crainte de faire le contraire
De ce qu'il persuaderoit de faire.
S'il foulle aux pieds la chasteté,
Leur deffendroit-il la luxure ?
Empescheroit il qu'on ne jure
Lui qui jure avec gravité ?
S'il est remply de vanité
Diroit il à son auditoire
Qu'il faut banir la vaine gloire?
Quoy donc ? Cet illustre Normand
Deffendroit la friponnerie,
Détesteroit l'ivrognerie,
Lui des hommes le plus gourmand ?

Peut-estre, belle Iris, que vous vous estonnerez qu'il ne s'est pas faict valoir autant par des prédications que

par des comédies, veu que tous les abbés galands preschent quelquefois.

Iris, il pouvoit bien s'acquérir de la gloire
Célébrant d'un saint la mémoire,
Mais ce genre d'escrire est peu propre aux bouffons.
Celuy qui n'a pour but que de nous faire rire
Ne nous peut, quoy qu'il puisse dire,
Faire verser des pleurs dans ses dévôts sermons.

Ce n'est pourtant pas là le seul empeschement qu'il treuve de ce costé-là. La chaire de l'Église est plus difficile à occuper que le fauteuil d'une ruelle. Pour emplir celle-cy, il suffit de sçavoir de certains termes, de certains tours de parler et celuy qui a l'esprit un peu creux ne s'en acquite pas le plus mal. Mais pour dignement occuper l'autre, il fault estre sçavant et sage. Ces perfections-là ne luy conviennent pas. Paris et toutte la France sçait qu'il y en a aux petites maisons qui ne sont pas d'esprit si esgaré que lui, et pour ce qui est de la science, ce n'est pas de quoy il se vante, surtout dans les choses sainctes et je ne vous en parlerois pas si deux de ses moines avec qui je m'entretins l'esté passé ne m'en eussent apris plus que je leur en demandois.

Jamais, disoient-ils, ils n'a leü
Un seul chapitre de la bible;
Ce sainct livre lui a dépleu
Parce qu'il n'estoit pas risible.
Les Roys, le Nouveau Testament,
La Genèse comme l'Exode
N'estant pas livres à la mode,
Ne peuvent pas bien dignement
Luy dérober un seul moment
Et la lecture d'un concile
Luy seroit par trop difficile.
Outre qu'il ne veut pas sçavoir
Ce qui concerne son debvoir,
Il y trouveroit la pratique
D'un véritable ecclésiastique.

Que s'il n'a leu pas un auteur
D'entre tous ceux dont la sagesse
Relève beaucoup la bassesse
Du discours d'un prédicateur,
Il feroit un beau personnage
S'il ne citoit point de passage
Ou s'il les citoit en menteur.

Quoique je n'eusse pas dessein de rien répliquer aux parolles de ces moines, néanmoins, autant pour passer le temps que pour leur montrer que je connoissois le pellerin aussy bien qu'eux, je ne pus m'empescher de leur répondre en riant :

S'enyvrer puis se bien coucher
Aux despens de son bénéfice,
Luy paroit estre un exercice
Plus doux que celuy de prescher.

Un gentilhomme de Normandie qui connoissoit nostre abbé tant parce qu'il estoit de son pays que parce qu'il l'avoit veu à Rouan recevoir dans Nostre-Dame les méréaux, voulut l'excuser :

Il a, dit-il, bonne raison,
De n'aller poinct à son église,
Ne portant poinct dans sa valise
Ny de sermon, ny d'oraison.

Il y a encore une autre raison, dit le moine, compagnon de celui qui venoit de parler :

Il ne va point à son convent,
Connoissant assez bien ses humeurs vicieuses.
Si son cloistre enfermoit quelques religieuses
On l'y verroit assez souvent.

Suivant le rapport que ces moines en font, un de mes divertissemens seroit de le voir disputer contre les hérétiques.

Je voudrois un peu par plaisir
L'envoyer à la controverse ;
Il en auroit tout le loisir
S'il quittoit l'employ qu'il exerce.
Je crois que tous les huguenots
Se trouveroient assez penos
Et sans doute perdroient courage,
De leur nature assez peureux,
Appercevant venir contre eux
Un si redouté personage;
Qu'il auroit de bons argumens
Pour soutenir ses conjectures
Et que ses forts raisonnemens
Appuyeroient les Escritures.
Il citeroit les Augustins,
Les Ambroises et les Prospères,
Les Grégoires et les Justins
Avec tous les autres saincts Pères.
Mais disputant dans un repas
Il y treuveroit plus de gloire
Que de leur vouloir faire accroire
Ce que luy-mesme ne croit pas

Si vous estiez de la religion, je le ferois prier de vous entretenir quelquefois sur votre croiance pour tascher par ses beaux discours de vous ramener au bon chemin ; vous me tromperiez si vous le preniez d'un sens contraire à celuy que je pense, car vous avez pu voir, si vous l'avez tant soit peu souffert auprès de vous, que ses entretiens sont bien différens de ceux des controversistes. Car comme la religion est la chose la plus esloignée de sa pensée, il n'en parle jamais à ceux qu'il fréquente quoyque les entretiens d'une personne de son aage et de sa condition ne doivent poinct estre esloignez de la piété pour convertir ou, du moins, perfectionner dans la vertu tous ceux avec qui il converse. Mais pensez-vous Iris que ce soit là son office?

Il a d'autres choses à faire ;
Une telle occupation
Ne peut plainement satisfaire
A son oysive passion.
Il fault que toute la journée,
Comme une pauvre âme damnée,
Il souffre des tourmens divers
Qui le mettent tout hors d'haleine ;
Car, de polir ses rudes vers,
N'est pas sa plus petite peine ;
Il s'occupe tout le matin,
Vestu de mesme qu'un lutin,
A travailler dans son estude
Des vers avec la lime rude,
Enfonçant cent fois son bonnet
Pour construire un méchant sonet
Ou faire une salle épigramme
Pour bien déclarer son amour ;
Pour ensuitte monstrer au jour
Que son cœur n'est jamais sans flâme,
Il ne peut dans un gros cahier
Achever un sixain entier.
Si stéril est ce pauvre cancre,
Que, pour faire un pauvre sonet,
Il emplit trois fois son cornet
Qui tient plus d'une pinte d'ancre.
La rage luy fait plusieurs fois
Ronger les ongles de ses doits
Si son vers n'a pas la mesure,
Si rude en paroist la césure
Et si sa rime ne vient poinct
Comme il le souhaitroit à poinct,
Sa colère aussitost s'allume,
Il jette et foule aux pieds sa plume,
Du coude il verse son cornet,
De la fenestre il casse un verre
Et met, en jetant tout par terre,
Sens sus dessoubs son cabinet.
Ainsi l'humeur de ce poète
A tant de fureur si sujette
Vous dépeint assez le tourment
Qu'il souffre peu patiemment.

C'est là, belle Iris, l'occupation ordinaire de sa matinée. Avouez qu'il y auroit plaisir d'avoir une chambre auprès de la sienne pour voir touttes les postures où il se met lorsqu'il se laisse transporter à la fureur poétique ; mais il fault que je vous achève le reste de sa journée.

Il ne faut pas trouver estrange
Si chez luy jamais il ne mange,
Car quiconque le veut avoir,
Huict jours durant luy fait sçavoir
De ne manquer à la huictaine
De venir emplir sa bedaine
En un lieu où se treuveront
Des gens qui son escot payront
Pourveu qu'il prépare sa lyre
Et qu'il ait le bon mot pour rire.

Pour vous dire la vérité, s'il sçait quelque maison où l'on faict meilleure chère que dans celle où il est convié, il ne faict point de difficulté d'y aller sans y estre appellé ; mais parce que tout Paris connoit l'humeur bouffone du personnage, on le reçoit à bras ouverts et c'est là qu'il ne s'oublie pas, car tout autre que luy seroit content pour sa nourriture de huit jours entiers de ce qu'il prend en un seul disné.

Lorsqu'il est sorty du repas,
Il sçait bien conduire ses pas.
Il se trouve l'apresdinée
A quelque coquet rendez-vous
Et c'est là le temps le plus doux
Qu'il trouve dedans la journée.
En esté l'on le voit toujours
Entre les plus galans au Cours ;
On a veu ce beau porte-crosse
A Chaliot souvent mener
Des donselles en son carrosse

Pour n'y pas seul se promener.
Iris, vous me direz peut-estre
Que ces rendez-vous concertez
Et ces petites libertez
Ne sont pas bonnes pour un prestre.
Sçachez qu'il est trop innocent
Et que jamais il ne consent
Qu'on prenne en sa digne présence
La moindre petite licence.
Seulement dans les prés d'Auteuil
Il mange avec sa troupe alerte
Une salade de serfeuil
Et luy donne la cotte verte.

Il y a encore un autre divertissement qui occupe une bonne partie du temps de nostre abbé. Car, après la promenade et les entretiens galans rien ne luy plaist comme le jeu; mais si, dans toutes autres occasions, il donne quelque satisfaction à ceux qui sont avec luy, je vous asseure qu'il est insupportable dans celle-cy en toutte manière.

S'il gagne une demye pistolle,
Il devient insolent du gain ;
On voit enfler sa teste folle
Qui ne porta jamais beguain.
Il tasche en vain de faire rire
Celuy qui dans son cœur souspire ;
Son mot pour rire est outrageant
A celuy qui perd son argent.
S'il arrive que la fortune
Se rende à luy contraire un jour,
Pour l'argent il a trop d'amour
Pour souffrir raillerie aucune.
On le void d'abord sérieux,
Puis on void sortir de ses yeux
Des estincelles de colère
Qui menacent son adversaire,
Les blasphèmes contre les cieux,
Tout ce qu'un sage désespère
Luy fait gagner en furieux.
Il ne peut jouer s'il ne jure ;

Gain ou perte sont la mesure
De ses infames juremens.
Iris pourveu que l'on endure
Ses exécrables reniemens
Et qu'on luy permette l'injure,
On peut luy gagner en un soir
Le revenu d'un bénéfice.
Jugez quel fut son désespoir
Lorsque, dans le mesme exercice,
En trois ou quatre coupe-cus,
Il perdit ses dix mil escus.
Jugez quelle fut la rancune
De nostre poète crotté,
Qui, sans doubte, avoit bien trotté
Pour attraper cette pécune.
Mais je vous puis bien assurer
Qu'il n'oublia pas de jurer,
Mais de jurer de telle sorte
Qu'il fallut le mettre à la porte.

Ce n'est pas une nouvelle que je vous dis. Tout le monde a sceu ce qui se passa le jour où il perdit ses dix mil escus. Le Parlement en prit connoissance. Et chacun dict qu'il ne falloit pas laisser eschâper l'occasion de punir cet impie, une fois pour touttes; que sa vie crioit vengeance contre le ciel et que de luy permettre de vivre plus longtemps, c'estoit luy permettre de faire de nouveaux crimes. Mais, Iris, ce juste Senat que ce criminel accuse, sans respect, d'avoir jugé sa cause tout d'un somme, dans un procès qu'il a eu depuis cela,

Ce fut ce jour qu'il s'endormit,
Quand loing d'en donner un exemple
A la postérité bien ample,
Toute la peine luy remit
Sans avoir fait d'autre poursuitte,
Car le scélérat en fut quitte
Pour aller voir à son convent
De quel costé venoit le vent.

Je pouvois ne me point estendre si au long sur ce chapitre, affin de vous entretenir un peu sur celuy de la comédie où il prend un très grand plaisir parce que c'est en ce lieu où l'on luy faict le plus d'honeur, tant à cause qu'il meine toujours beaucoup de gens qu'à cause qu'il leur donne souvent de ses farces à représenter.

Mais si grande est sa maladie
Que s'il fait quelque comédie
Sans l'avoir vendue aux acteurs,
Quantité de ses sectateurs
Qui sont ses chiens de renomée,
Font par Paris courir le bruict
Que cette pièce est mieux rimée
Et que le tout est mieux conduict
Que dans les pièces nom pareilles
Des sages messieurs de Corneilles.
Il a par trop d'ambition
Et trop d'humeur acariatre
Pour n'estre pas sur le théâtre
A sa représentation.
Ce jour notre illustre poète
A le bas fièrement plissé ;
Son collet luyt d'estre lissé
Et mesme il a la barbe faitte.
Ses souliers sont de maroquin
Ombragez d'une large rose
Et sur ses bas unys repose
Négligemment un brodequin.

Voylà à peu près comme il s'ajuste quand il va à la comédie. On luy garde sa place en un certain endroict où il se faict craindre d'en bas. Quand on récite sa comédie, les spectateurs n'oseroient dire un mot.

Il voit le parquet de travers ;
Il crie avec grande impudence :
Paix là ! taisez-vous donc, silence !
Voiez la beauté de ces vers !

Dans l'entr'acte, il sort de sa place,
N'estant jamais sans action,
Demandant de mauvaise grâce
Qu'on prette plus d'attention.
Il souhaite que l'on l'admire ;
Il fait le grave président,
Exerçant sur tous un Empire
Mais un Empire de pédant.
Le plaisir de la Comédie
N'approche pas, quoy qu'on en die,
Au divertissement qu'on prend
En le voyant sortir de l'hostel de Bourgogne.
Il descend d'un pas viste et grand
De dessus le théatre en refroignant sa trogne ;
Cent galfretiers autour de luy
L'accompagnent jusqu'à la rue;
Mesme un d'entre eux luy sert d'appuy
Quand, allongeant son col de gruë,
On voict qu'il prette attention
Et tient aux aguets ses oreilles,
En flattant son ambition
Qu'on dira qu'il a fait des merveilles.
A moins, belle Iris, de le voir
Vous aurez peine à concevoir
Combien il faict d'impertinences.
Quand il est chez luy de retour
Et combien le reste du jour
Il divertit ses gens par ses extravagances
Si l'on luy dict en s'en allant
Que sa poésie est coulante
Et qu'une pièce si galante
D'entre tous les abbez le rend le plus galand,
Le vent entrant dedans sa teste
Lui fait voir qu'il ne fut jamais à telle feste.

C'est en effect le moien de le mettre en bonne humeur que de luy donner des louanges et un certain marquis [1] (à qui il sert de bouffon) advoue que c'est là l'unique moien de le mettre en bonne humeur. C'est aussy la seule invention que les prétieuses ont jamais treuvée pour luy faire conter une histoire gaillarde, dire de bons

1. Probablement le marquis de Villarceaux.

mots, chanter une chanson et goguenarder sur toutte sorte de sujets où certes il prend de si grands plaisirs qu'il passera une après-dînée toute entière dans un fauteuil avec des coquettes.

Ouy, belle Iris, il fait des vers
Et mesme ses chansons il chante
Chez une femme assez charmante.
Dessoubs des rideaux entr'ouverts,
Je lui vis battre la musique,
Déclamant en comédien
Et chantant en musicien
L'interrogat et la réplique.
J'avois pourtant pitié de luy
Et ne pouvois voir sans ennuy
La délicate main de Lise
S'appuyer sur sa barbe grise,
Luy donnant des petits soufflets
Pour mieux distinguer les couplets
D'une chanson assez gaillarde,
Sur l'air plaisant de la guimbarde.
Trop grand en estoit le mépris.
Quoy qu'il fut venu dans Paris
Sans avoir espérance aucune
Qu'en la faveur de la fortune,
Encor bien qu'il fut franc Normand,
Que malgré sa basse naissance
Il ayt assez eu d'impudence
Pour s'approcher du grand Armand,
Je considérois que l'outrage
Qu'on faisoit à sa gravité
Choquoit cette divinité,
Dont il estoit dejà l'image.
Je ne pouvois pas treuver bon
Qu'une personne dont l'office
Est de faire le sacrifice
Servit aux autres de bouffon.
Si vous voulez une peinture
De la ridicule posture
Où je vis ce religieux,
Vous ne le pouvez pas voir mieux
Que dans une certaine image
Où cet ivrogne personnage

En Cyllène est représenté
Boire à quelqu'un une santé
Où, devenu comme une beste,
Pour avoir du vin dans la teste,
Souffre que de petits enfans
Facent des cordes de sa barbe
Et que, cueillant de la rubarbe,
Ils en frottent ses noires dents.

Vous appliquerez, s'il vous plaist, cette comparaison qui vous sera d'autant plus facile que vous en avez le tableau tous les jours devant les yeux.

Quand il a passé le reste de la journée avec la compagnie et qu'il est bien tard, il a assez d'esprit pour voir qu'il fault se retirer, qu'il demeure dans un quartier esloigné et que les filous qui rodent autour de sa maison ne se contenteroient pas d'une chanson ni d'un madrigal et que s'il avoit deux ou trois pistolles dans le gousset, qu'il en seroit plutost dépouillé que de touttes les comédies et pièces qu'il ayt jamais faittes et qu'on aime mieux le solide que le plaisant. Il se retire tout doucement.

Mais quand il a pris le divertissement entier de la journée, qu'il a secondé un bon disner d'une meilleure colation, ce seroit peine perdue de l'envoier quérir pour souper. On a beau luy mander pour la seconde fois qu'il y a bonne compagnie, il est impossible de l'avoir ; si pourtant il n'estoit pas plein, jusqu'au treisiesme boutton, il ne se feroit pas prier longtemps, mais parce qu'il ne veut poinct que ses pas soient inutiles et comme il sçait qu'on ne le demande que quand on ne peut avoir Scaramouche ny Gille le Niais, il a assez de prudence pour demander excuse s'il n'y va pas. La raison est

Qu'encor bien qu'il soit yvre, il connoist bien son mal,
Qu'il n'est pas en estat de faire de bons contes,
Qu'au lieu de poinctilleux dans ses répliques promtes
Il paroistroit ce soir un stupide animal.

Et bien, Iris, n'est-ce pas là une journée bien emploiée? Sardanapale estoit-il oisif de meilleure grâce? Luy, du moins, il n'avoit pas l'addresse de divertir une compagnie comme faict nostre barbon. Jusqu'à présent le Pantalon, le seigneur Horacio, le Dr Trivelin, Brigueille, Jodelet, Philipin et les autres farceurs n'ont dict que des badineries au prix de lui. Et pour les postures, il en faisoit en sa jeunesse de bien plus subtilles que celles de ces batteleurs ; mais la vieillesse lui ayant roidy les membres, ne luy permet plus de faire les tours de passe où il excelloit. Depuis ce temps-là, en recompence, il s'est perfectionné dans les bons mots. Je ne vous asseure pas pourtant qu'il y réussisse fort bien ; seulement l'ay-je ouy dire, car pour moy je ne me suis treuvé auprès de luy que dans le temps qu'il disoit les plus grandes impertinences du monde.

On dict qu'il raconte assez bien,
Iris, pour moy je n'en sçay rien,
Quelques lascives advantures,
Des histoires les plus impures
Et qu'il faict mesme des poulets.
Je ne sçay rien de ce chapitre
Mais je sçay que ce porte-mytre
Ne faict que des contes violets.

Je ne sçay pas si c'est la raison pour laquelle il a esté receu dans cette illustre assemblée, arbitre des différens de nostre langue où, pour en juger dignement, l'illustre fondateur avoit choisi quarante présidens, tous gens d'esprit, de bonnes mœurs et d'estude. Je ne crois pas que cet abbé mérite, pour sa stupidité, ignorance et impiété, d'en estre du nombre et certe si son talent est de faire le bouffon, c'est une perfection qui n'est à estimer que sur le théastre. Néanmoins il est de l'Académie françoise. Vostre cousin qui, dans sa jeunesse,

surpassa tous ces barbons en galanterie, me dict une fois, en examinant tous ces messieurs de l'Académie, en parlant de nostre abbé :

Qu'il est honteux assurément
Qu'il soit membre d'un corps dont on fait tant d'estime
Et que Séguier, âme sublime,
Anime dignement.
Cette troupe sçavante
N'estoit pas comme elle est à présent florissante
Dans le commencement de l'institution,
N'estant pas comme elle est dans son aage virille.
Nostre abbé, quoi qu'il eut l'âme fort puérille,
Ne laissoit pas d'avoir beaucoup d'ambition ;
Sur le terroir sçavant voulant faire conqueste
Présenta humblement à la troupe requeste.
Ces messieurs, l'ayant leu, résolurent entre eux
Que, pour un si beau corps, trop sale estoit ce membre.
Beau corps. s'écria-t-il, du bout de l'antichambre,
Tu ne te peux passer d'avoir un membre honteux !

Celui qui me contoit cette galanterie ajouta que sans doubte il avoit peur que le corps de l'Académie ne fut eunuque et qu'il s'estoit présenté avec l'asseurance qu'on n'en pourroit trouver un plus honteux que luy et, parce qu'il en est les parties honteuses, il s'imagine qu'il luy est permis de proférer touttes sortes de paroles infâmes, de faire grand nombre de saletés et que, s'il y a quelque impertinence à dire, il n'y a que pour luy à parler, adjoutant à ces paroles des actions si licentieuses qu'il est maintenant la honte de sa profession, le scandale de l'Église et l'oprobre de tous les gens de bien [1].

Il commençoit à s'eschaufer et le plaisir qu'il prenoit de mesdire de nostre abbé, quoyque plusieurs fois je luy eusse fait changer de discours, me fit connoistre qu'il

1. Ce paragraphe suffirait, croyons-nous, à montrer le caractère haineux de ce pamphlet qui ne reconnaît même pas à Boisrobert le mérite de son œuvre la plus importante.

estoit un peu passionné et il y en avoit bien de l'aparence, car la seule faveur de M. le Cardinal le fit recevoir sans aucune récusation pour complaire à celuy duquel ils[1] prétendoient quelques privilèges et j'ai sceu du depuis que nostre barbon avoit raillé vostre cousin dans une assez bonne compagnie.

Vous sçavez, Iris, que je suis désintéressé et si je ne l'estois pas, vous ne m'eussiez pas demandé des nouvelles de cet homme qui m'accable de civilités touttes les fois qu'il me rencontre. Il est certain que votre cousin a raison quand il blasme ses ouvrages, car, dans la vérité, ils n'ont pas le style assez relevé pour estre approuvez de cette illustre Accadémie et c'estoit bien se moquer de vous lorsqu'il vouloit vous persuader

Qu'il achevoit un bel ouvrage,
Qu'il composoit des impromptus
Et qu'il faisoit des vers pointus
Autant qu'écrivain de son aage;
Que les sonnets, les madrigaux,
N'estoient pour luy que bagatelle;
Qu'en France il n'avoit poinct d'égaux
Pour bien conter une nouvelle
Et que s'il réussit jamais
C'est au poème dramatique,
Qu'il en fournit, quand il s'applique,
Bourbon, l'hostel et le Marais.

Il vous en a bien donné à garder. Il ne faict rien de tout cela et ne réussit pas mieux dans tout ce qu'il entreprend qu'un escolier sorty fraischement des estudes. Mais ce n'est pas d'aujourd'huy qu'il sçait donner des colles et vous n'estes pas la seule à qui il a menty.

De mentir c'est tant sa coutume
Que je n'en suis jamais surpris.
Iris, il est vray que sa plume
Dépeint le feu qui le consume

1. Les académiciens.

Sans crainte d'en estre repris.
Mais las ! il doibt sa poésie
Au souffle des mauvais esprits
Et non pas à sa fantaisie.

Quand cet homme vous dict qu'il faisoit un ouvrage, je vous asseure je ne sçay de quel ouvrage il prétend parler, car il n'est pas capable d'entreprendre aucune piece de longue haleine.

Je ne puis m'empescher de rire
Quand je songe qu'il eut l'hardiesse de vous dire
Qu'il faisoit de beaux impromtus
Et que les jeux de vers de sa charmante lyre
En estoient les moindres vertus.

Si vous sçaviez ce qu'il appelle impromtus, vous en ririez aussi bien que moy. Car ces pièces sur le champ sont à peu près comme celles que faict le marquis de Mascarille dans la farce des prétieuses, c'est-à-dire que deux jours après que l'occasion s'est présentée il en fait retomber la rencontre une autre fois. Et comme nostre abbé triomphe parmi les coquettes, il emploie toute son industrie à treuver quelque nouveau moien de les divertir, ce qu'il faict assez heureusement et parce que le pauvre homme employe toutte la journée à cacquetter avec elles, elles l'admirent le lendemain lorsqu'il leur résoud les difficultez qu'on luy avoit proposées le soir précédent, ne songeant pas que le pauvre barbon ne se couche pas qu'il ne soit deux ou trois heures après minuict, afin de songer à ce qu'il doibt dire, d'où dépend toutte sa réputation; moy qui le connois assez pour sçavoir ce qu'il sçait faire, tout ce que je puis dire en sa faveur, c'est qu'il a dans sa teste certains lieux communs qu'il faict servir à touttes sortes de matières et il a toujours douze vers d'un sonnet qui sont si généraux qu'ils se peuvent adapter à touttes sortes de sujets.

Croyez tout le contraire, Iris,
De ce qu'il vous faisoit acroire
Que les comédiens de Paris
N'ont jamais tant receu de gloire
Qu'en récitant ses beaux escrits
Dont les vers sont autant de crimes.
L'autre jour, me dict Floridor,
Que pour ses ennuyeuses rimes
Il recevoit d'eux de bon or;
Qu'à présent la troupe Royalle,
Voyant que ce poète crotté
Luy vendoit bien cher rien qui vaille
L'avoit assez déconforté
Par un: dittes-luy qu'il s'en aille.

Il a mis au jour quelques petites nouvelles en espèce de romans dans lesquelles il ne met que de rares advantures. Je vous puis asseurer que s'il faict imprimer son histoire, comme je luy conseille, qu'elle ne sera pas des plus communes, car pourriez-vous bien deviner ce qu'il est devenu quand l'hostel de Bourgogne a banny ses comédies de son theastre?

Falut faire Jacques desloge,
Chassé par les comédiens
Dont il a receu tant de biens
Hors de son ordinaire loge.

Cet affront debvoit l'avoir rebutté et luy debvoit moyenner cette retraite dont il nous menace tous les jours. Car il est ennuyé maintenant de la cour, et depuis que son cher maistre est mort, il n'y reste qu'à regret. Mais il est nécessaire encore à Paris et je crois que c'est pour cela qu'ayant perdu la pratique des comédiens il va chercher ailleurs fortune.

Puisque chez eux il a perdu touttes raisons
Il a pris le quartier des petites maisons,
Car comme c'est fort l'ordinaire
A ce noble bénéficier

De négliger son caractère,
Il est allé s'associer
Avec cet homme incomparable
Gille le Niais l'inimitable.

Le voylà donc associé avec une trouppe espagnolle et hollandoise arrivée depuis peu pour le divertissement de la foire Saint-Germain, mais je suis asseuré qu'ils débourseront plus qu'ils ne gaigneront pour entretenir nostre poète, car si l'on ne luy fait bonne chère il est stupide. Mais aussi, s'ils l'entretiennent gros et gras, quand il se met dans le ridicule, il y a bien des batteleurs en Italie, qui ne le valent pas.

Lorsqu'il a pris assez de vin
Pour n'estre pas tout à fait yvre,
S'il se treuvoit un escrivain
De qui la promte main sa langue voulut suivre,
Il s'en treuveroit un gros livre.
Sur-le-champ il composera
Des chansons et les chantera.
Tant que dureront les bouteilles,
Il contera mille merveilles.
Mais quand il ne peut s'enyvrer,
Et quand il ne peut s'empifrer
Parce qu'il n'a rien de quoy frire
Il a perdu le mot pour rire.
Le cabaret où plus souvent
Il se trouve qu'à son convent
Afin de se donner carrière
Et la liberté toutte entière,
La fait changer d'ajustement.
La débauche est son élément
Et la rente du bénéfice
Luy sert icy d'un bon office.
Affectionné serviteur
De la maison d'un bon traitteur
Il branle sa docte mâchoire
Poussant une chanson à boire
Et ne sort point de sa maison
Sans avoir perdu la raison.

Iris, c'est-à-dire que vous estes maintenant le camarade d'un certain excroqueur de repas qui, ce dittes-vous, ne manque jamais sans estre prié, de se treuver à touttes vos assemblées où il y doibt avoir colation. Vous n'aurez que faire de prier celui-cy, il ne se fera aucun disné où vous ne le voyez arriver une heure devant les autres.

Ce petit advertissement
Pourra vous estre proftable
Et vous fera plus sobrement
Aporter devant luy la table.
Si vous voulez pour quatre mois
Vous esloigner ce parasite,
Faittes-le jeusner une fois
Le jour qu'il vous rendra visite.

Ce sera le plus grand dépit que vous luy pourrez faire, car je vous assure que c'est le plus grand goinfre que vous ayez jamais connu.

Il est vray que la gourmandise est le plus bas de tous les vices et que rarement la noblesse y est sujette. Mais ce n'est pas d'estre noble que nostre abbé se vante quoy que ce soit une chose bien glorieuse pour luy, car je vous apprens qu'il est noble et que ses lettres sont touttes neuves.

Il met la roture en oubly
A présent qu'il est annobly
Non pas des titres d'office,
Non pas pour avoir fait quelque belle action,
O la nouvelle invention !
Il est annobly pour ses vices !

Il se treuve souvent des personnes qui ne laissent pas d'avoir des sentimens généreux et selon la véritable noblesse bien qu'elles ne soient pas nobles ; nostre

poète est de ces gens-là; car il sçait bien que ce n'est pas la lettre qui rend recommendable un homme lorsqu'il a donné d'ailleurs des preuves de sa vertu.

Estant assez heureux
Pour obtenir du Roy ses lettres de noblesse,
Pour montrer qu'il avoit le cœur fort généreux
Qui ne souffroit point de bassesse,
Comme on le pressoit d'assez près
Ou d'en payer les droicts ou de se compromettre :
Sergent qu'on m'exempte des frais !
Je vais, dit-il, rendre ma lettre !

Iris, ce sont là les sentimens de nostre abbé qui ne se peut démentir et qui aimeroit mieux un bon divertissement que toutes les lettres du monde les plus glorieuses et sa divise est : Poinct d'honneur sans biens. Cela n'empescha pas qu'aussitost qu'il fut annobly, il choisit des armes parlantes pour faire sçavoir à tous sa noblesse et les fit mettre en grand volume sur la porte de sa maison.

Ce petit favory du pasteur de Luçon
Est bien plus glorieux que cet espy de gerbes
Qu'il a mis dans son escusson
Qui, d'un grain de métail et qui de tendres herbes,
Sont enfin devenus des chalumeaux superbes.

Je tomberay d'accord avec vous qu'il n'a pas subject de faire le glorieux.

De fort basse condition,
D'une âme mille fois plus basse,
De basse composition
Et qui toujours ses lecteurs lasse.
Et dans ses contes, quoy qu'il fasse,
D'une plus basse invention,
Enfin chez lui tout est bassesse
Jusqu'à ses lettres de noblesse.

Ce n'est pas la science qui le doit rendre orgueilleux, car il est si ignorant que comme il est desjà sur le bord de sa fosse, les moines ont résolu de prendre l'ancienne épitaphe pour la mettre sur sa tombe :

Passant, icy gist un abbé
Qui ne sçavoit ni A, ni B.

Touttes fois nostre abbé ne s'estime pas ignorant et ne croit pas estre inutile au Royaume de coqueterie dont il est le directeur. Il croit avoir beaucoup de crédit sur le Parnasse et s'imagine approcher de bien près Virgile et Cicéron. Car j'appris hyer que c'estoit luy-mesme qui avoit composé la chanson qui couroit les années passées et qu'il l'avoit publiée sous le nom d'un de ses amis ;

Et je m'escrime
En prose, en rime,
Presqu'aussi bien que l'abbé, etc... [1]

Vous sçavez le reste de cette chanson ; c'est pourquoy je ne vous en dit que cette strophe adjoutant que c'est un trait de la dernière impudence.

Iris, il est si glorieux
Qu'il s'imagine que sa rime
Est faitte d'un air si sublime
Qu'on ne sçauroit en faire mieux.
Lorsqu'en causant on luy vient dire
Que quelqu'un se mesle d'escrire,
On luy donne un grand crève-cœur.
Le désir qu'il a de parestre

1. Presqu'aussi bien que l'abbé Boisrobert. Ces vers sont de Scarron.

Des rimeurs du temps le grand maistre
Luy faict craindre au fond de son cœur
Que quelqu'un n'emporte l'estime
Qu'il croit qu'on doit avoir pour ses sçavantes rimes.

Prenez la peine de lire le dernier tome de ses *Epistres* en vers, vous verrez s'il est novice dans l'art de se louer. Cette artificieuse préface vous apprendra (si vous en doubtez) que sa prose est coulante et qu'elle charme les lecteurs les moins entendus et que les vers qui luy eschapent dans son cabinet sont si naturels au goust de tout le monde que luy-mesme s'en estonne dans cinquante pages assez grandes. Il ne dict que de semblables impertinences. Je sçay que vous me blasmerez de vous en conseiller la lecture et vous me direz que s'il donnoit ses ouvrages avec l'obligation de les lire, qu'on les achepteroit encore trop cher. C'est bien autre chose qu'au lieu qu'ils devroient servir pour empacqueter du beurre que son libraire les vendre tant d'argent. C'est, belle Iris, qu'il en retire ses deniers qu'il a donnez à l'auteur pour en avoir l'original:

Au Palais on le void courir,
Aller de boutique en boutique
Afin qu'un libraire se pique
Par dessus l'autre d'enchérir.
De treuver jamais un avare
Luy ressemblant de poinct en poinct,
Belle Iris, à n'en mentir point,
La chose seroit assez rare.
Mesme cet avare rimeur
N'a point au Palais de libraire
Qui soit son libraire ordinaire
Non plus qu'ordinaire imprimeur.
Celuy qui donne davantage
Est le marchand de son ouvrage
Il feroit bien mieux l'employer
Que d'en acquitter son loyer

D'un logis où il n'a que faire,
Où il se coule en habit gris
De crainte qu'il ne soit surpris.
Dans sa licentieuse vie.
Car alors qu'il va chez Silvie,
Tant il est grand homme de bien
Il ne voudroit pas qu'on le voye
Aller chez sa femme de joye,
Accompagné de son ruffian.
Et néanmoins quelques railleurs
Soutinrent à une marquise
Qu'il alloit autre part qu'ailleurs
Mesme avec son habit d'Eglise.

Mais ce n'est pas là son plus grand crime. Monsieur... dont vous avez ouy louer les escris luy dit en trois mots ce que je ne vous diray pas. Vous estes trop aimable pour sçavoir quelque chose au désadvantage de vostre sexe. Il suffit que je vous die qu'encore bien qu'il soit presque toujours avec vous autres, qu'il ne vous ayme point touttes en général, mais parce qu'il sçait par expérience que la réputation d'un homme dépend entièrement de vostre sexe, il vous cajolle et faict semblant de vous adorer lorsque, dans son cœur, il faict une satyre contre vous.

S'il falloit que toutes les femmes descouvrissent ce que je veux taire, je crois que son sort ne luy seroit pas plus favorable que celuy d'Orphée. Et ses vers ne vous empescheroient pas de le maltraitter puisque les chansons de ce grand poète ne peuvent empescher les Ménades de descharger leur colère contre luy.

Après tout ce que je viens de vous dire, je gaige que vous tenez dans vostre cœur cet homme pour le plus heureux du monde. Il est vray que je vous l'ay dépeint en Roger bon temps. En effet, il est vray qu'il est dans un estat où il pourroit vivre contant, mais quoy qu'il paroisse guay et gaillard, néanmoins il a dans l'âme des

remords de consciance si furieux que bien souvent il fait des extravagances que tout le monde attribue à son esprit un peu troublé. L'envie n'est pas le moindre tourment qui luy ronge le cœur.

Vous sçavez qu'il n'est pas du nombre
De ces beaux et galans esprits
Qui, pour leurs excellens escris,
Sont tousjours suivis de cette ombre.
Cette rage le fait crever.
Jamais rien tant ne l'importune
Que quand il se met à rêver
Qu'un tel va faire sa fortune.
Il n'a pas de plus grand ennuy
Que de voir quelqu'un comme luy
Escroquer de bons bénéfices
Pour servir d'estage et d'appuy
Aux bastimens de ses délices.
Mais si, dévotement, il disoit son office
Au lieu de proférer nombre de saletez
Et au lieu que d'emplir son cœur d'impuretez ;
S'il faisoit le saint sacrifice
Au lieu de lire des romans;
S'il lisoit les Saints Testamens,
S'il quittoit l'Hostel de Bourgongne,
S'il vouloit cesser d'estre ivrongne,
Au lieu de chanter des chansons
S'il composoit des oraisons,
S'il ne voyoit point d'autre monde
Que ses pères religieux
Et desquels il faudra qu'aux cieux
Nécessairement il réponde,
S'il portoit ses cheveux plus ras,
S'il ne se louoit point luy-mesme,
Si, dans le saint temps de Caresme,
Il ne vouloit point manger gras,
Enfin s'il faisoit le contraire
De ce qu'il fait présentement
Il ne feroit que justement
Ce qu'il est obligé de faire.
Mais las ! le vice est aujourd'huy
Enraciné si fort en luy

Depuis que la fainéantise,
Ainsi qu'une douce liqueur,
A pris sa place dans son cœur.
Son menton porte barbe grise
C'est-à-dire, si je ne mens,
Qu'il y a plus de soixante ans
Que de son âme la paresse
Faict voir qu'elle en est la maistresse
Et ne quittera point son corps
Qu'il ne soit mis au rang des morts.
Je voudrois bien que l'on me die
Ce qu'il fait depuis cinquante ans,
Osté de voir la comédie
Et de faire quelques romans,
Quelques petites chansonnettes,
Des complimens et des fleurettes.
Ce n'est pas l'occupation
D'un directeur de conscience
Que de n'avoir de la science
Que pour descouvrir sa passion.

Mais, Iris, c'est peine perdue et ce n'est plus charité que de l'advertir de ses désordres. L'oisiveté a jetté des racines si profondes dans son âme qu'il est impossible de faire mourir cette mauvaise plante si l'on n'y use d'une violence qui ne se pratique plus et certes c'est dans le seul deffaut d'estre paresseux qu'il est excusable, car il est si vieux qu'il ne sçauroit plus faire aucun exercice et n'a plus guère de tous ses membres que la langue libre? Aussi l'a-t-il encore bien affilée et cause-t-il encore comme une pie borgne et fait des merveilles quand il s'agit de médire de quelqu'un, soit de vive voix, soit par escrit.

Pour cinq sols, tant il est taquin,
Il vous feroit une satyre
Ou le plus mesdisant pasquin
Que l'on ait jamais pu escrire.

Ne vous estonnez pas si je dis que pour cinq sols il vous fera des critiques. Je vous parle de toutes sortes de pièces,

Car si fort est son entregent
Qu'il ne fit jamais vers ny prose
Sans en espérer de l'argent
Ou espérer quelqu'autre chose.

Passe pour tout cela, si au lieu d'estre paisible et sans bruit comme un bon vieux barbon, il n'estoit point colère et vindicatif de sorte que :

En esgard à son haut mérite,
Il ne fait pas bon sans mentir
Près de luy lorsque l'on l'irrite,
Car il sçait fair repentir
De l'offense la plus petite.
Ce luy seroit un crève-cœur
Si l'on disoit qu'il est sans cœur,
Quand, par faute d'intelligence,
Il est tardif à la vengeance.
Mais, à la fin, par trahison,
Il sçait bien en tirer raison.
Sur l'heure il feroit bosse et playe
Avec la crosse de l'Abbaye.
Quand il ne peut frapper du poing,
Il court d'abord à la satire
Comme une arme qui porte loing
Et lorsqu'il ne peut faire pire
Le pauvre barbon en soupire.
Donnez-vous bien garde, Iris,
De luy faire voir cette lettre.
Comme je demeure à Paris
En peine il pourroit bien me mettre,
Car il dispose entièrement
Pour seconder sa perfidie
D'un assez puissant régiment,
Car celuy qui, fidèlement,
Critiqua sur sa comédie
En fut menacé hautement [1].

1. Somaize critiqua la *Théodore*. C'est à cela qu'il est fait allusion.

De sorte qu'il ne me menaceroit peut-estre pas, mais qu'il feroit son coup sans faire de bruit. Et s'il concevoit une fois de la haine contre moy, il me verroit périr et n'auroit pas la charité de me vouloir confesser tant il est vindicatif ou, s'il me vouloit confesser, ce seroit afin de publier mes fautes après ma mort pour donner un tesmoignage évident qu'il ne pardonne jamais. Vous sçavez que ce que je viens de vous escrire est plus tost pour vous faire voir que je suis résolu de vous obéir en tout ce que vous me commanderez que de faire rien qui choquast et me rendit ennemy un homme qui ne m'en a jamais donné de subject. Et d'ailleurs, si je sçavois que vous deussiez faire voir ce que je vous mande à d'autres personnes, je le déchirerois et vous escrirois que je ne le connois pas. Je vous prie de le tenir secret et, d'un autre costé, je vous prie encore davantage de croire que si jamais j'avois eu bien des choses à vous mander que je ne vous eusse pas entretenue si longtemps de ces fadaises.

Que peut-on dire sur un sujet si bas qui ne soit indigne de vous estre mandé. Quand je suis sur une matière, je suis bien aise d'expédier promptement. Et si je vous en ay tant dit, c'est afin que vous n'en parliez plus quand je vous iray voir.

Au reste, ne croyez pas que j'en aye dit tout ce qui peut se dire. Pensez-vous que je puisse vous escrire en si peu de temps toutes les actions infâmes et ridicules que cet homme a fait depuis qu'il est monde ? Si j'entreprenois de tout mettre, croyez, belle Iris, que je serois soixante et tant d'années pour vous faire le journal de toutes ses mommeries et impertinences. J'emploieray bien mon temps s'il falloit que je fusse historiographe de ce beau parasite et vous estes trop juste pour me condemner à vous escrire seulement ce qu'il fait en un jour, puisqu'il fait plus d'extravagances en une après-

dinée que je n'en pourrois escrire en un mois. Jugez combien je ferois de volumes in-folios si je voulois faire l'abrégé de sa vie. Il n'est pas besoin que je vous conseille de ne le point hanter. Car touttes les remonstrances que vous pourriez luy faire seroient inutiles puisqu'il n'est pas dans le dessein de changer de conduite. Car, pensez-vous qu'en luy conseillant de lire son bréviaire avec plus de dévotion qu'il le fît plus exactement ?

Luy dont on fait courir le bruit
Qu'il ne le dit point que la nuit
Gravement près de sa fenestre.
Le vent retourne son feuillet
Cependant qu'il fait un poulet.
O l'invention d'un saint prestre !
O Dieu ! le grand avancement,
Lorsque, dans six heures latines,
Il dit complie auparavant
Que d'avoir achevé matines !

Voicy, belle Iris, tout ce que je vous escriray pour cet ordinaire. Si vous souhaitez en sçavoir davantage, je fais tant d'estat de tous vos commandemens que dans deux jours je vous en instruiray plus particulièrement. Et selon la responce que j'attens de vous je me tairay ou je prendray encore quatre escrivains avec moy pour vous satisfaire et jusqu'à nouvel ordre je m'enquesteray de ses actions pour vous en donner horreur.

—

ACTE NOTARIÉ INÉDIT

DU 20 DÉCEMBRE 1635 [1]

Furent présens en leurs personnes Messire François de Metel, sieur de Boisrobert, conseiller et aulmosnier du roy, prieur des prieurés de La Ferté-sur-Aube et de Saint-Saturnin-de-Nozay et chanoine en l'église cathédrale de Rouen, demeurant en cette ville de Paris en la maison des Trois-Pucelles, parroisse Saint-Eustache d'une part, et frère Philibert de Corns, religieux sacristain dudit prieuré de La Ferté-sur-Aube, estant de présent en ceste ville de Paris, logé rue et proche la porte Saint-Michel, parroisse Saint-Cosme, d'autre, lesquelles partyes, pour terminer le proceds et différend qui est entre eux qui naguères estoit pendant et indécis par devant messieurs les maistres des requestes ordinaires de l'hostel et à présent par appel au Parlement, sur ce que ledit de Corns prétendoit luy devoir estre payé par chacun an la somme de soixante-quinze livres pour les gaiges prétenduz à lui deubz à cause de la qualité de soubz-prieur dudit prieuré de la Ferté sur-Aube, ce dont il auroit fait cy-devant demande à Symon Dufour leurs receveur et admodiateur du revenu temporel dudit prieuré de la Ferté par devant le sieur bailly de Chaumont duquel il auroit obtenu sentence du vingt-sixiesme novembre mil six cens trente-deux par laquelle ledit Dufour audit nom auroit esté condamné à payer audit de Corns ladite somme de soixante et quinze livres, laquelle sentence ledit de Corns auroit depuis voullu faire déclarer exécutoire contre Me Zacarye Gaucherot

1. *Archives de la Haute-Marne*, série H. Fonds non classé.

aussi cy-devant receveur et admodiateur du revenu temporel dudit prieuré et pour ce l'ayant fait assigner par devant ledit sieur bailly de Chaumont ou son lieutenant, ledit sieur de Bois-Robert seroit intervenu de ladite sentence et icelle et lesdites partyes fais renvoyer en vertu de ses lettres de committimus par devant nos dits sieurs maistres des requestes au préjudice duquel renvoy ledit de Corns n'auroit délaissé de faire exécuter la sentence qu'il avoit obtenu de faire vendre le vin qu'il avoit fait saisir sur ledit Gaucherot et touché la somme de deux cens vingt-cinq livres pour trois années desdits prétendus gaiges, lesquelles sentences dudit sieur bailly de Chaumont auroient esté cassées par deux diverses sentences de nos dits sieurs les maistres des requestes ordinaires de l'hostel et ensuitte, sur le principal, les partyes ayant esté réglées à écrire et produire et ayant respectivement escript et produict seroit intervenu sentence desdits sieurs maistres des requestes le... jour de...[1] dernier par laquelle le dit sieur de Boisrobert auroit esté renvoyé absoubz des demandes dudit de Corns, seroit par luy rendu et restitué, de laquelle dernière sentence ledit Corns se seroit porté pour appelant en ladite Cour. Sur quoy lesdites partyes estoient en voye de continuer leursdits différens pour lesquelz assoupir et terminer ont faict et accordé entre eux ce qui s'ensuit. C'est à sçavoir que ledit de Corns s'est volontairement désisté et désiste par les présentes de l'appel de ladite sentence dudit... jour de...[2] dernier consentant et accordant que la dite sentence demeure en sa force et vertu, etc..., qu'elle soit exécutée de point en point selon sa forme et sa teneur et pour ladite somme de deux cens vingt-cinq livres que ledit de Corns est comme dit est receue desdits

1. En blanc dans le texte.
2. *Ibid.*

Dufour et Gaucherot, sçavoir dudit Dufour cent cinquante livres et dudit Gaucherot soixante-quinze livres qu'il est condamné à rendre par la susdite dernière sentence, icelluy de Corns promet et s'oblige de rendre, bailler et payer ladite somme de deux cens vingt cinq livres audit sieur de Boisrobert ou au porteur en ceste ville de Paris dans le jour et feste de Pasques prochai venant, pour plus grande assurance du payement de ladite somme de deux cens vingt-cinq livres ledit de Corns promet et s'oblige de bailler et fournir audit sieur de Boisrobert dans quinze jours prochains bonne, suffisante et solvable caution demeurant audit lieu de La Ferté-sur-Aube qui s'obligera avec luy solidairement et soubs les renonciations à ce requises et nécessaires de bailler et payer audit sieur de Boisrobert laditte somme dans ledit jour et festes de Pasques prochain venant à la charge aussy que ledit sieur de Boisrobert sera tenu comme il promet et s'oblige envers ledit de Corns de l'acquitter et indemniser du paiement de ladite somme envers lesdits du Four et Gaucherot et faire en sorte qu'il n'en sera par eux ny autres inquietté ny poursuivy en façon que ce soit, sans préjudice néantmoins audit sieur de Boisrobert de ladite somme à luy deue par ledit de Corns dont il luy a ce jourd'huy passé obligation par devant les notaires soubzsignés qui demeurera en sa force et vertu, le tout réciproquement à peine, etc... ; car ainsy le tout a esté convenu et accordé entre lesdites partyes, lesquelles, pour l'exécution des présentes, circonstances et dépendances d'icelles, ont esleu leurs domiciles irrévocables en ceste dite ville de Paris, sçavoir ledit sieur de Boisrobert en la maison des Trois-Pucelles où il est logé susdéclaré et ledit de Corns en la maison de Me Pierre Hubert, procureur en Parlement, seize, au parvis Nostre-Dame, parroisse Saint-Christophe auxquels lieux, etc... nonobs-

tant etc... promet, etc... renoncer, etc... de part et d'autres, etc... Fait et passé à Paris en la maison des Trois-Pucelles. Fut déclarée l'an mil six cens trente-cinq du vingtiesme jour de décembre avant midy et ont signé ainsi. Signé : de Corns, de Métel, Morel et Véron.

L'an mil six cens cinquante-six, le cinquiesme jour d'avril, collation de la présente coppie a esté faicte à la minute originalle par les notaires garde-nottes du roi du Chastellet de Paris soubzsignés, ladite minutte estant en l'une des liasses de la praticque de deffunct Me François Véron, vivant notaire audit Chastellet, de présent en la possession dudit Le Vasseur l'un des notaires soubzsignés comme subrogé à la praticque dudit deffunct Véron.

Signé : Duchesne.
Le Vasseur.

—

LETTRES DE NOBLESSE DE LA FAMILLE LE METEL [1]

Louis par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, A tous présens et à venir, salut. Comme nous avons tousjours creu que la vertu est la plus illustre cause et le plus solide fondement de la vraye noblesse, Nous en avons aussi tousjours volontiers donné les marques à ceux qui n'ayant pas reçeu cet advantage de la nature l'ont toutesfois mérité par leurs actions ver-

1. *Archives de la Seine-Inférieure. Mémoriaux de la Cour des Aides*, t. XXIX, fos 115 et s. ; *Bibliothèque nationale, Cabinet d'Hozier*, no 237.

tueuses. Et quoy que nous aions faict depuis peu un règlement fort exact sur ce sujet pour oster à tous ceux qui ne seroient pas dignes de cette grâce l'espérance de l'obtenir de Nous ou d'en jouir après l'avoir obtenuë par surprise, Nous n'avons pas néantmoins entendu d'en exclure noz bons sujetz et anciens serviteurs qui la peuvent justement espérer de nostre bonté pour récompense de leurs services et afin que leur postérité soit d'autant plus obligée à imiter leur fidélité et leur zèle envers leur Prince et envers leur Patrie. Entre lesquelz nostre cher et bien amé Jérémie Le Metel, sieur D'ouville, Advocat en nostre Parlement de Normandie, ayant tousjours fait profession d'une haute vertu, rendu aux feus Roys nos prédécesseurs et à Nous, des services signalez en plusieurs occasions importantes et s'estant allié en une noble et ancienne famille de ladite province de Normandie par son mariage avec Damoiselle Jeanne Delion duquel mariage sont yssus plusieurs enffantz à l'éducation et instruction desquelz il a pris beaucoup de soin et de peine pour les rendre dignes de s'approcher de nostre personne et d'estre emploiez en noz affaires. Ce qui luy a si heureusement réussy que depuis plus de quinze ans, l'aisné de ses filz a esté continuellement occuppé pour nostre service et nostre cher et bien amé François Le Metel, sieur de Boisrobert son autre fils, estant venu en nostre cour dés ses jeunes années y a receu plusieurs tesmoignages de nostre bienveillance, estant mesme à présent l'un de noz conseillers et aumosniers ordinaires. Nous avons estimé que nous ne pouvions mieux reconnoistre le mérite et les services tant du père que des enfans qu'en les honnorant du tiltre de noblesse dont leur vertu les a rendus dignes. A ces causes et pour aultres grandes considérations à ce Nous mouvans, Nous avons de noz grâce spécialle, pleine puissance et authorithé Royale anobly et anoblissons

par ces présentes signées de nostre main ledit Jérémie Le Metel, sieur D'Ouville et tous ses enffans tant masles que femelles, nays et à naistre en légitime mariage et leur postérité et l'avons avec sesdits enfans et descendans décoré et honnoré, décorons et honnorons du titre de noblesse. Voulons et nous plaist qu'ilz soyent en tous leurs faicts et actes cy après tenuz, censez et réputez comme nous les tenons, censons et réputons nobles comme si ledit Le Metel père estoit né de noble race; qu'ilz jouissent pleinement, paisiblement et perpétuellement en tous lieux tant en jugement que dehors de tous les honneurs, privilèges, franchises, prérogatives et prééminences dont les anciens nobles de nostre Royaume ont accoustumé de jouir ; qu'ilz puissent parvenir à tous droictz de chevalerie et de nostre gendarmerie et acquérir en tous temps toutes sortes de terres, possessions, héritages, fiefs nobles, de quelque qualité et condition et en quelques lieux qu'ilz soyent ; qu'ilz jouissent et usent tant de ceux qu'ilz ont desjà acquis que de ceux qu'ilz pourront acquérir, qui leur sont escheuz ou qui leur escherront cy-aprèz par succession, donnation, mariages ou aultres moyens tout ainsy que s'ilz estoyent de tout ancienneté nays et extraitz de nostre lignée, sans que ledit Le Metel ses dits enffantz et descendans puissent estre contraintz de les quitter, alliéner ou mettre hors de leurs mains de quelque sorte et manière que soit dont nous les avons déchargez et deschargeons par ces présentes, et sans aussy que ledit Jérémie Le Metel, lequel, comme ses prédécesseurs, a tousjours fait son actuelle résidence de nostre ville de Rouen, soit tenu ni ses dits enffantz ou autres de leur postérité, de nous payer ni à nos successeurs Roys, aucune chose pour les droictz de francs-fiefs et nouveaux acquetz que nous doivent les Roturiers et non nobles qui tien-

nent des fiefs et héritages nobles en ce Royaume dont nous affranchissons, quittons et exemptons ledit Le Metel Père, ses enfants et leur postérité à tousjours de nostre mesme puissance et authorité Royalle. Et leur accordons, permettons qu'ils puissent désormais porter partout où bon leur semblera les armoiries tymbrées que nous leur donnons par ces présentes et telles qu'elles y sont peintes et blasonnées, les mettre et apposer en toutes leurs seigneuries, maisons, places et autres endroits tout ainsi et en la mesme manière que lesdits autres nobles de nostre Royaume ont accoustumé de faire, sans que, pour raison de nostre présente grâce, concession et permission, ils soyent tenus de nous payer, ni à nos successeurs Roys aucunes finances ny indemnité, de laquelle, à quelque somme qu'elle se puisse monter, Nous avons fait et faisons par ces présentes don audit Le Metel en considération de ses services et de ceux de ses dits enffantz. Sy donnons en mandement à noz amez et féaux conseillers les Genz de nostre cour des Aydes en Normandie, presidens, trésoriers généraux de France et généraux de noz finances à Rouen, baillif dudit lieu, ses lieutenans et tous aultres de nos justiciers et officiers qu'il appartiendra qu'ilz facent jouir et user pleinement, paisiblement et à tousjours de nostre présente grâce d'anoblissement, don et quittance de finance, permission, concession et de tout le contenu cy-dessus ledit Le Metel père, ses enffantz nays et à naistre et leur postérité et lignée tant qu'ilz vivront noblement, faisans cesser tous troubles et empeschemens qui leur pourroient estre donnez, contraignans et faisans contraindre d'y obéyr tous ceux qu'il appartiendra par touttes voyes deuës et raisonnables. Et rapportant par nos receveurs coppie des présentes collationnées pour une fois seulement, Nous voulons qu'ilz soyent

tenus quittes et deschargez de la somme à laquelle pourroit monter la finance dudit anoblissement nonobstant qu'elle ne soit icy déclarée ny aultrement spécifiée et que tels dons ne deussent estre faicts que pour la moitié ou le tiers seulement comme il est porté en nos ordonnances ausquelles et à tous édicts, déclarations, règlements, arrests et autres lettres nous avons dérogé et dérogeons et aux dérogations des dérogatoires y contenuës à l'effet des présentes, par lesquelles nous mandons et enjoignons aussi à nos dits amez et féaux conseillers les gens de nos comptes en Normandie et sans avoir égard à nos édicts faits sur les anoblissemens et règlemens de nos tailles, déclarations faites de conséquence, mesme à nostre Edit du mois de janvier mil six cens trente-quatre et autres faits ou à faire, ils facent régistrer ces présentes sans attendre de nous aultre plus exprez commandement ; Imposans sur ce silence perpétuel à noz procureurs généraux, leurs substitudz présens et à venir et à tous autres. Car tel est nostre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, Nous avons faict mettre nostre scel à ces dites présentes sauf en aultre chose nostre droict, l'autruy en toutte. Donné à Fontainebleau au mois de juin l'an de grâce mil six cens trente-six et de nostre règne le vingt-septiesme. Signé : Louis...

—

DOCUMENTS INÉDITS RELATIFS A L'ABBAYE NOTRE-DAME DE CHATILLON-SUR-SEINE

Archives de la Côte-D'Or. Lettre H. Fonds de l'Abbaye des Genovéfains de N.-D. de Chatillon. — *Advertissement et inventaire que mettent et produisent par devant le Roy et Nos Seigneurs de Son Conseil les*

Religieux chanoines reguliers de Saint-Augustin de la Congrégation de Sainte-Geneviève, establie en l'abbaye Nostre-Dame-de-Chastillon, deffendeurs. — Contre messire François Metel, conseiller et aumosnier de Sa Majesté, sieur de Boisrobert et abbé commandataire de ladite abbaye, demandeur en requeste du vingt-cinquiesme jour de novembre mil six cens trente huict. A ce qu'il plaise au Conseil déboutter ledit sieur de Boisrobert des fins de la requeste.

Cette pièce répond à une requête au Conseil du Roi du 25 novembre 1638, introduite par Boisrobert et que nous n'avons pas retrouvée. Elle démontre que notre héros, deux mois après sa prise de possession de l'abbaye, entra en lutte avec ses chanoines. Ces derniers lui demandent une indemnité annuelle de huit cents livres, les bois nécessaires à la réfection des lieux réguliers, la restitution de leur cartulaire, etc... Loin de s'apaiser, la querelle s'envenime. Elle est bientôt portée par devant Pierre de Broc, évêque d'Auxerre, qui rend la sentence conservée dans :

Bibliothèque Sainte-Geneviève, mss n° 635, f° 308, *Sentence de Mgr l'évêque d'Auxerre nommé par Mgr le cardinal de la Rochefoucault pour terminer un différent d'entre le R. P. Faure, supérieur général, et M. l'abbé de N.-D. de Châtillon.* Du 17 décembre 1639.

Cette sentence prescrit aux deux parties de « bailler chacune un Estat au vray du revenu et des charges de l'abbaye ». A peine est-elle rendue que Boisrobert (janvier 1640) écrit à Pierre de Broc la lettre suivante :

A Monseigneur l'Evesque d'Auxerre. Supplie très humblement François de Metel, sieur de Boisrobert, abbé de Nostre-Dame de Chastillon-sur-Seine, demandeur en règlement et exécution des Arrests du Conseil; contre ses religieux réformez de Sainte Geneviève-des-Monts introduitz en sa dite Abbaye deffendeurs. Et

vous remonstre que le dit principal subject du règlement par luy demandé provient du désordre arrivé en ladite Abbaye par la cessation du service divin, anéantissement des antiennes, fondations, abolition des aumosnes, mauvais exemple et scandale publicq survenu à cause des abus et malversations qui s'y commettent journellement par lesdites parties qui jouissent encore de beaucoup plus de bien qu'il ne leur appartient, en usurpent sur le revenu dudit sieur abbé, luy détiennent sa maison abbatiale, dégradent et coupent ses bois sans sa permission ny aulcune authorité de justice : ce qui se justifiera par sa présente confession et reconnaissance des parties ; oultre ce qui en apparoist par la teneur des pièces dont dépend le mérite de la cause dudit sieur abbé de Boisrobert.

Ce considéré, Monseigneur, et que ses parties se peuvent faire ouyr et examiner sur faictz et articles pertinents en quelque estat que sa cause soit suyvant l'ordonnance et que lesdits religieux ont faict desjà ouyr par devant vous, ledit sieur abbé de Boisrobert quoyque sur faicts calomnieux par eux controuvez en désespoir de cause, Il vous plaise, Monseigneur, ordonner que lesdits religieux ouys et interrogez respectifvement sur lesdits faicts et articles pertinents cy-attachez, pour leur interrogatoire par vous veu et examiné et joint au procez, estre faict droit aux parties ainsi que de raison et vous faire justice [1].

A la suite de cette lettre, l'évêque d'Auxerre rend, à la date du 15 février 1640, une nouvelle sentence prescrivant les conditions d'une entente qui aboutit bientôt au concordat ci-dessous :

Bibliothèque Sainte-Geneviève, mss n° 629, f°s 284 ets.

Concordat passé entre le R. P. Faure, supérieur général

1. *Ex meis.*

de la Congrégation de France, et messire François de Métel, abbé commendataire de l'abbaye N.-D. de Châtillon-sur-Seine, contenant ce que les religieux doivent avoir pour leur lot des revenus de ladite abbaye. Du 6 août 1640.

Ce concordat, passé à Paris par R. P. Faure au nom des religieux de Châtillon, est ensuite ratifié par eux comme en témoigne le papier suivant :

Bibliothèque Sainte-Geneviève, mss n° 629, f^es 293 et s. *Ratification du concordat cy-dessus. Par les Prieur, religieux et couvent de N.-D. de Chastillon-sur-Seyne.* Du 21 aoust 1640.

Boisrobert ratifie lui-même cette ratification par des lignes antographes contenues dans :

Bibliothèque Sainte-Geneviève, mss n° 3275, f° 446.

Puis il signifie au R. P. Boulard, successeur du R. P. Faure au généralat de la Congrégation de France, la ratification des chanoines de Châtillon et la sienne propre par l'acte ci-dessous :

Bibliothèque Sainte-Geneviève, mss, n° 629, f° 294. *Signification au R. P. Boulard, supérieur général de la Congrégation à la requeste du sieur Métel, abbé commendataire*, etc... Du 17 décembre 1642 (Cette date, portée par le *mss* de Sainte-Geneviève, doit être erronée. C'est 1640 qu'il faut lire) [1].

Durant quelques mois, à la faveur de son concordat, Boisrobert jouit d'une tranquillité complète. Mais bientôt, Richelieu l'ayant exilé pour les faits racontés précédemment, les chanoines de Châtillon profitent de sa

1. Entre temps, Boisrobert passe, pour des affaires subsidiaires, divers contrats avec le R. P. Boulard et ses chanoines. On les trouve aux *Archives de la Côte-d'Or*. V. aussi, *Bibl. Sainte-Geneviève, mss* n° 630, f° 292, *Accommodement d'écriture privée entre le R. P. Boulard et le sieur Métel pour conserver 60 livres de pension viagère sur la Cure de Châtillon pendant que ledit sieur Métel en sera abbé.* Du 25 mars 1642.

disgrâce pour ne point tenir leurs engagements. Dès lors s'échange entre notre héros (son bannissement se prolonge du 23 janvier 1641 au 16 novembre 1642) et les R. P. Boulard et Faure une active correspondance dont malheureusement une partie est perdue. Voici les lettres de Boisrobert, toutes inédites :

Bibliothèque Sainte-Geneviève, mss n° 3275, f° 440.
Au R. P. Boulard.

A Rouen, le 24 avril (1641). Mon très Révérend Père, Estant obligé d'envoier ce lacquay à Paris pour mes affaires, je n'ai pas voulu manquer à vous asseurer par luy de la continuation de mon très humble service. Je l'aurois fait plustost si j'avois eu l'esprit plus tranquille, mais j'ay esté si estourdi de mon malheur et de la chutte que j'ay faite qu'en ce misérable estat je n'eusse osé vous aborder [1]. Je croy, mon Révérend Père, que le Père Esprit vous aura témoigné comment, pour entretenir la paix qu'il vous a plu mettre dans ma petite abaye, voyant que j'avois à faire à vos mauvais payeurs qui ne cherche (*sic*) qu'à me chicaner, j'ay emprunté de l'argent en cette ville à gros intérests de peur que les marchez que vos religieux ont fait pour leurs lieux réguliers ne manquassent d'estre effectuez. Je vous proteste que les premiers mil livres que j'ay avancez de mon argent me sont encore deubs aussi bien que l'argent que j'ay despensé pour la délivrance des bois et pour les frais de mon voyage. Nonobstant cela, si les dits lieux réguliers estoient achevez et que les dits religieux fussent en estat de me donner les matériaux de mon ancien logis, j'emprunterois encore de l'argent pour commencer dès cette année le logis que je suis obligé de construire du costé de la sacristie pour vous descharger à l'endroit de mes successeurs; au pis aller,

1. Ceci témoigne de l'esprit de Boisrobert durant sa disgrâce.

ce sera pour l'année qui vient et vous promets bien que je n'auray point de joye que je ne sois quitte envers vous de toutes mes promesses. J'espère que, de vostre costé, vous donnerez les ordres nécessaires pour entretenir la paix que nous avons jurée en présence du bon Père Faure et que vous aurez assez de charité l'un et l'autre pour aimer encore dans sa mauvaise fortune celuy qui doit estre tout le reste de sa vie, etc...

Mss n° 3275, f° 422. Au R. P. Boulard.

A Rouen, ce 26 décembre (1641). — Mon très Révérend Père, vous trouverez bon, s'il vous plaist, que je vous die que je ne me puis assez estonner du procédé de vos religieux de Chastillon qui, au préjudice de l'accord si solennellement passé entre nous et contre la foy de la parole que vous et le R. P. Faure m'avez si religieusement donnée, et de vive voix et par escrit, que je ne serois jamais plus troublé n'y inquiété par eux, ont renouvellé leurs chicaneries en voulant empescher la couppe de mes bois de Villothe après avoir touché mes mil livres et tiré les meilleurs arbres qui fussent dans lesdits bois pour la construction de leurs bastimens. Je veux croire que cela se fait sans vous et sans ledit R. P. Faure. C'est pourquoy je ne m'en pleins qu'à vous deux et vous supplie bien humblement de me faire sçavoir de vos nouvelles dans dimanche après lequel temps passé, vous ne trouverez pas mauvais si je m'en pleins ailleurs et autre lieu et vous en recevrez sans doute du déplaisir et de la honte. Si vos dits religieux n'ont autre fondement que celuy de ma disgrâce et prétendent prendre ce temps-là pour m'accabler lâchement, je leur feray voir, avec l'aide de Dieu, qu'ils sont bien loin de leur conte et qu'outre mes anciens amis et protecteurs qui me demeurent, j'ay des

pièces authentiques pour les convaincre, quoy que je ne deusse pas estre en peine pour les produire après les protestations que vous m'aviez faittes de me laisser en repos.

Or, pour vous monstrer que je me tiens encore aux voyes de douceur, je vous diray franchement que ces pauvres gens s'abusent de croire que je ne me suis pas tenu aux termes de l arrest du Grand Conseil. Qu'ils voyent l'adjudicataire et il leur monstrera qu'il n'a jamais voulu donner un teston que nous ne fussions convenus d'un bourgeois notable. J'ay nomé M. Courtin qui est riche de plus de cinq cens mil escus et qui est responsable des deniers dont je doy justifier l'employ et si vous pensez que les mil escus par vous touchez ne doivent pas entrer en conte, je vous montreray bien le contraire sans me servir mesme des escrits du P. Esprit que je garde et qui monstrent que lesdits mil escus ont été pris sur la vente desdits bois. Je vous prie de demander à ces bons pères pourquoy lorsqu'ils ont esté apellez à la délivrance des dits bois ils ne s'y sont point opposez, mais je respondray pour eux qu'ils n'avoient point eu leurs mil escus ny leurs arbres de la plus forte raison, c'est que j'estois encore en prospérité. Je vous prie de peser toutes ces choses avec le R. P. Faure et de luy dire encor qu'ayant innocemment, à la prière du procureur du Roy de Chastillon, donné mon adjonction à son frère touchant la cure de Poirlon (?) où je ne croiois pas que vos religieux prissent interest, le Père Adam dit tout haut que je m'en repentirois et je voy bien que c'est icy l'effet de ses menaces; mais prenez garde, s'il vous plaist, qu'il ne se repente luy-mesme de son indeue vexation qui vous blesse plus que moy. Si je ne fay pas voir jusqu'à un sols l'employ de l'argent qui a esté donné par l'adjudicataire, non seulement vous vous en pouvez prendre

à moy mais encore à M. Courtin. Pour celuy qui reste à payer, vous verrez par le contract que j'ay faict avec le marchand que je ne veux pas qu'il passe par mes mains, mais dans celles du bourgeois notable à qui je le vay faire consigner pour la construction de mon logis abatial, mais je voy bien que si vous soustenez l'injuste procédé de vos religieux, je ne seray point en peine de le bastir. Je reprendray l'ancien que je feray réparer à ma volonté et quand vous m'aurez rendu mes mil escus, je verray ce que nous aurons à faire pour vos lieux réguliers et resveillerons tous nos différens passez que Monseigneur croioit avoir assoupis par sa prudence et par les soins de Mgr d'Auxerre. Mais j'espère que si vous voulez meurement peser l'affaire avec le très R. P. Faure, nous n'en viendrons pas là ; vous tiendrez vostre parole et souffrirez que je devienne... etc.

J'oubliois à vous dire que le P. Adam m'a non seulement tesmoigné sa mauvaise volonté par ses menaces, mais il intimide encore et rebute... [1]. Si je n'ay de vos nouvelles dans dimanche, vous me verrez bientôt à Paris pour me deffendre.

Mss n° 3275, f° 424. Au R. P. Boulard.

A Rouen, ce 12 janvier (1642). — Mon très Révérend Père, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire, dattées toutes deux du 29 de décembre, avec celle que le P. Esprit vous a écritte, ne m'ont été rendues que d'hyer au soir et ne scay par quel malheur elles ont été gardées si longtemps. Pour response, je vous diray que si vos religieux de Chastillon estoient en doute de quelque chose et s'ils craignoient que l'adjudicataire de mes bois de Villotte ne fust pas connu, ils sçavoient aussi bien que vous et le P. Esprit que

1. Mots coupés par la reliure.

je n'estois pas aux Indes et n'avoient qu'à s'esclaircir avec moy qui, à l'amiable, leur eusse fait voir que quoy que le sieur Michel n'ait pas voulu parestre l'adjudicataire pour la crainte qu'il a d'eux, il ne laisse pas de l'estre et qu'il n'a jamais voulu donner un teston sur les 3.000 livres qui m'ont esté demandées par six lettres du P. Esprit que je ne luy eusse trouvé un bourgeois notable dans Paris pour caution. J'ai esté refusé de plusieurs et enfin j'ay trouvé M. Courtin qui est riche de plus de cinq cens mil escus et qui vaut bien le bourgeois que je n'ay pas pu trouver dans Chastillon, non pas mesme mon propre fermier tant ils appréhendent tous l'humeur processive du P. Adam qui a, fort à contre-temps, fait esclatter sa vengeance contre un homme en disgrâce et qui ne l'a point offencé. Tant y a que n'ayant point de vos nouvelles et voyant que le marchand prétendoit de grands intérests contre moy pour l'empeschement qui estoit fait à la couppe, j'ay laissé faire mes advocats qui m'ont deffendu et sans l'asseurance que vous avez donnée à M. de Poix que vous me vouliez tenir la parole que vous m'avez si souvent donnée, et de vive voix, et par escrit, je croy que Monseigneur sçauroit desjà l'injustice qui m'a esté faitte par vos religieux qui, cependant que vous les excusez par vos lettres, disent, avec une hardiesse qui estonne tout Chastillon, qu'ils ne prétendent pas me tenir conte desdits 3.000 livres qu'ils ont touchez sur la couppe des dits bois dont vous sçavez que j'avancé une partie dès le lendemain de nostre accord. Jugez, s'il vous plaist, si je n'ay pas eu juste sujet de m'esmouvoir et si, par notre dit accord, estant quitte à vostre esgard et ailleurs de touttes sortes de réparations généralement quelconques moiennant lesdits 3.000 livres, ce n'est pas une espèce de mauvaise foy de me chicaner sur cette matière en l'es-

tat où je suis. Mais Dieu ne permettra pas qu'on m'opprime. Il y a de la justice parmy les hommes et si vous n'arrestez le cours de ce procez qui ne devait point avoir esté entrepris sans vous consulter, prenez garde qu'avec toute leur finesse, ils ne soient condamnez à tous mes interests et despens. J'attends une response, s'il vous plaist avant que de pousser l'affaire jusques au bout au Grand Conseil et ne croyez pas qu'au privé conseil on vous escoutte à mon préjudice quand j'auray le bon droit comme je l'ay de mon costé avec vos escris et vos promesses. Que si la bonté qui vous est habituelle a pleine liberté d'agir et qu'elle veuille que nous demeurions dans les termes de douceur et de repos, prescrivez-moy ce que vous désirez que je fasse pour la seureté de vos Pères et sçachez d'eux quand ils veulent que je commence mon logis abatial. J'ay mon plan tout prest et, dès ce caresme, je feray travailler si vous l'ordonnez à celui qui désire estre toute sa vie, etc...

Mss n° 3275, f° 432. Au R. P. Faure.

A Paris, ce 25 juin (1642). — Mon révérend Père, ayant appris du R. P. Boulard que vous estiez sur le point d'aller faire un petit voyage à Chastillon, j'ay creu estre obligé de vous renouveller par cette lettre les asseurances de mon très humble service, bien marry de ne pouvoir vous aller tesmoigner de bouche, avec la passion que j'ay de vous servir, le désir que j'ay de terminer avec vous le reste de nos petits différens. Mais comme, à ce changement d'affaire, j'espère mon restablissement plus que jamais puisque celuy qui m'a perdu[1] auprès du Roy est maintenant dans l'accablement où il m'avoit mis par sa calomnie et que j'attends

1. Cinq-Mars.

des nouvelles de la cour qui ne me permettront pas de me pouvoir esloigner de douze ou quinze jours, je vous supplie très humblement, mon Révérend Père, de trouver bon que je vous die que j'ay grande passion de faire travailler à la construction du logis abbatial suivant nostre concordat, mais comme je ne le puis faire que je n'aye les matériaux de la vieille maison, je vous prie de me mander quand vos religieux pourront estre en estat de se passer de ladite maison. Je sçay qu'ils sont obligez de loger les anciens religieux, mais quand leurs dortoirs seront achevez, outre que l'infirmerie leur sera inutile, ils pourront loger le reste dans ma maison et leur faire, pendant qu'on la bastira, occuper ce qu'il y a desjà de bastimens dans la sacristie. J'aime mieux leur donner encore quelque chose de ma bourse pour l'achèvement de leurs dits dortoirs pourveu qu'à l'avenir ils veuillent bien vivre avec moy et qu'ils me sçachent gré de ma bonne volonté.

Au reste, je vous diray pour nouvelles que le Roy partit le 18 de Lunel pour venir à Montrein et que le 20 ou 21 il devoit voir son Eminence qui, grâces à Dieu, se porte très bien. M. le comte de Harcourt écrit à Me d'Aiguillon qu'un prisonnier qu'il a pris depuis quatre jours l'a asseuré que Jean de Vert a esté défait par M. de Guébriant avec 7.000 hommes, qu'il menoit à Don Francisco de Melo. Cette nouvelle est confirmée par un billet envoié de Calet à Mme de Guébriant et que Jean de Vert est blessé à mort. C'est tout ce que vous peut dire pour le présent, etc.

Mss n° 3275, f° 436. Au R. P. Boulard.

A Ruel, ce 12 novembre (1642). — Mon très Révérend Père, Ayant reçeu par l'ordinaire qui arriva hyer cette lettre de mon fermier et sçachant bien que les nouvelles chicaneries que le P. Esprit et le P. Adam

me veulent faire ne me viennent point par vostre ordre, je vous supplie très humblement de me mander comme il vous plaist que je me gouverne en cette affaire. Le R. P. Faure sçait aussi bien que vous en quels termes nous sommes demeurez. Si vous souffrez qu'on y contrevienne, il faut, à mon grand regret que nous replédions tout de nouveau pour procéder à nouveau partage, puisque vous ayant laissé celuy que vous aviez, vos religieux se prétendent exemptez des décimes et de l'oblat dont ils ont toujours payé le tiers sur ledit partage. Je croiois certainement que, selon la parole que vous, mon très Révérend Père et le R. P. Faure, m'aviez donnée, on advertiroit les P. P. de Chastillon de ne me plus tourmenter et cependant...[1] a exécuté mes fermiers. Le meilleur que j'y voye et que nostre concordat n'est point encore émologué au Grand Conseil et qu'en me rendant les mil livres que je vous ay paiez par aucuns (?) de mes deniers, j'en seray quitte pour obtenir un nouvel arrest. Toutesfois, je me veux me flatter encore de quelque espérance que vous ny le très R. P. Faure n'avez aucune part à ce que l'on fait pas delà. Si cela est, je vous supplie d'y donner ordre promptement et de me faire response affin que je voye ce que j'auray à faire avant que le messager parte demain, etc.

Je croy qu'un de mes amis vous aura donné advis que Monseigneur m'a dit que vous seriez le bien-venu quand il vous plairoit voir Son Eminence. Si le P. Esprit demeure dans mon Abaye, je prouveray avec douleur que nous ne serons jamais en paix.

Mss n° 3275, f° 444. Au R. P. Boulard.

A Paris, ce 22 décembre (1642). — Mon très Révérend Père, vous vous souviendrez, s'il vous plaist, que

1. Mot pris dans la reliure.

vous m'avez prié de surçoir nostre nouveau compromis pour la maladie de P. Esprit. Depuis, j'ay envoié deux fois chez vous pour vous dire que je partois ce matin pour aller à la campagne pour un ou deux jours et le P. Gautier a justement attendu ce temps de mon départ pour me venir dire que puisque je m'en allois et que ne pouvois différer, il entendoit avoir raison par la justice,ce qui m'a obligé de le traitter en chicaneur. Je m'en suis pleint à M. Le Roux qui, ce mesme temps, est entré chez moi et je vous fay ce mot en partant pour vous dire que mon procédé passera tousiours pour franc et celuy de vos religieux pour captieux et... [1]. Enfin je vous déclare que je ne les crains ny d'une façon ny d'autre et que s'il leur en arrive du mal, vous ne vous en devrez pas prendre à moy qui suis, nonobstant vos surprises, etc.

Les lettres précédentes indiquent à quel point les relations étaient tendues entre Boisrobert et ses chanoines. Les procédures au Grand Conseil recommencèrent. Mais des amis communs s'interposèrent, démontrant qu'ils se ruineraient en chicanes de toute sorte et que mieux valait s'entendre à l'amiable. Suivant ce sage conseil, les deux parties établirent, par devant notaires, un nouveau concordat que conservent les :

Archives de la Cote-d'Or, lettre H. Fonds de l'abbaye des Genevéfains de N.-D. de Chatillon. Procès-verbaux de visite f° 77 et dossier : Réforme de l'abbaye. Concordat du 5 mai 1643.

Ce concordat apaise le conflit pour de longues années. Néanmoins en 1659, Boisrobert et ses religieux se brouillent à nouvèau et toujours pour des questions

1. Mot pris dans la reliure.

d'intérêt. Nous trouvons trace de cette brouille dans :

Archives de la Cote-d'Or, *Ibid.*, *Registres capitulaires*, à la date du 14 août 1659.

La dispute, d'ailleurs, ne se prolonge pas au delà d'une année. Les *Registres capitulaires*, dès la délibé-

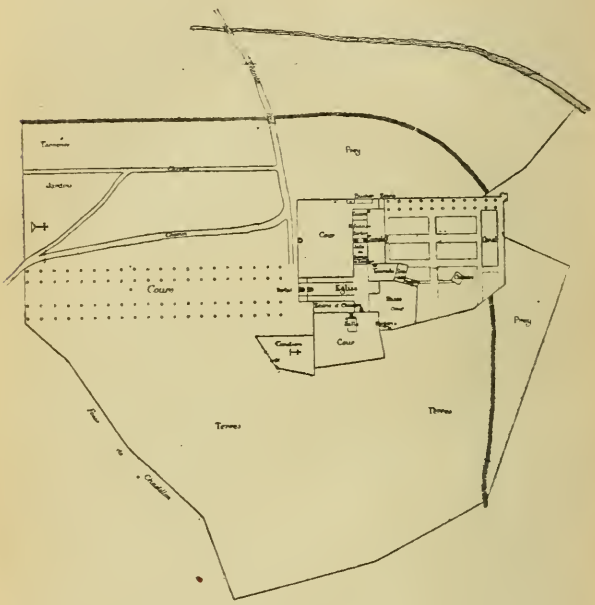

Plan inédit de l'abbaye de N.-D. de Chatillon

ration suivante, du 7 juillet 1660, témoignent qu'une paix durable est intervenue entre les belligérants. Car, la grêle ayant ravagé les récoltes de l'abbaye, les chanoines déclarent ne pouvoir solder les revenus de leur abbé et néanmoins lui demandent diverses grâces

comme celle de les appuyer auprès de l'évêque de Langres. Notre héros, sans rancune même contre le P. Esprit qu'il accusait précédemment de révolutionner son bénéfice, lui écrit dès maintenant avec cordialité [1].

—

LETTRES INÉDITES DE BOISROBERT SUR DIVERS SUJETS

BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE, *Mss n° 3275, f° 428, Au R. P. Faure.*

A Amiens, ce 13 aoust (1640) [2]. — Mon très Révérend Père, Je leus hyer de bout en bout à Monseigneur [2] la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire et sceus de Son Éminence qu'elle avoit recommandé en justice à M. le Chancelier l'affaire de vos parties en considération d'une gentillesse parue de M. de Valenx qui est à présent Augustin réformé et qui a esté autrefois domestique de Son Éminence, mais que si vostre droit estoit le meilleur, M. le Chancelier ne manqueroit pas de le considérer, estant juste comme il est et que son intention n'avoit esté que de recommander la justice. Si nous retournons vers Paris, comme il y a beaucoup d'apparence, regardez ce qu'il vous

1. *Bibl Sainte-Geneviève, mss n° 3275 f° 417. Au R. P Esprit, prieur de Gravelle.* Cette lettre nous a paru trop insignifiante pour mériter d'être reproduite.

2. Boisrobert accompagne Richelieu qui séjourne à Amiens du 20 juin au 8 septembre 1640 V. *Correspondance de Richelieu*, t. VI, p. 703, note 2. Il faut donc dater de 1640 cette lettre et les suivantes, d'autant mieux que la seconde annonce la prochaine ratification du *Concordat* précité, ratification effectuée par les religieux de Chastillon à la date du 21 août 1640.

plaist que je face pour vous tesmoigner que je suis véritablement, etc...

Mss n° 3275, f° 430, Au R. P. Faure.

A Amiens, ce 18 aoust (1640). — Mon très Révérend Père, Depuis la lettre que je me suis donné l'honneur de vous escrire l'autre jour, j'ay pris mon temps à propos pour faire connoistre à Monseigneur les justes prétentions que vous avez sur l'abbaye de Clairfontaine et ayant reçeu un factum de M. l'abbé, je l'ay fait voir à Son Éminence qui a esté tellement estonnée qu'elle a tout à fait changé de sentiment en vostre faveur et je m'asseure que vous en verrez bientost des preuves. Je vous supplie très humblement de ne pas faire connoistre que je me suis mis de cette affaire, car le P. de l'Isle qui est celuy qui vous a fait du mal, m'est venu prier chez moy de ne pas nuire à ceux de son ordre et de ne pas dire à Monseigneur les accusations contenues audit factum qu'il prétend estre calomnieuses. Je les ay cependant non seulement révélées, mais qui plus est, j'ay dit qu'on m'avoit prié de ne le pas faire. J'ay creu, mon Révérend Père, que je devois cela à la justice de vostre cause et à la confiance qu'il vous a pleu posséder en moy, outre que je vous advoue franchement que je hay leurs mauvais moines. Au reste, aussitost que vos religieux de Chastillon auront ratifié nostre concordat, je vous feray donner les mil livres ou les feray paier sur les lieux comme vous l'ordonnerez désirant vous témoigner, etc...

Mss n° 3275, f° 442, Au R. P. Boulard.

A Chaulne, ce 14 octobre (1640) [1]. — Mon Révérend

1. *Correspondance de Richelieu*, VI, 728 et s. Richelieu est à Chaune à partir du 25 septembre 1640.

Père, je vous rends mille grâces de vostre souvenir et de la continuation de l'honneur de vostre amitié. Je suis bien aise d'apprendre par vostre lettre, que MM. les religieux de Chastillon ayent ratifié nostre concordat. Je vous supplie de dire au R. P. général que je parlé hyer icy à Monseigneur de l'affaire de Clerfontaine et que Son Éminence m'asseura qu'elle n'avoit point escrit à M. le Chancelier, qu'elle sçavoit à présent, par M. Lescot et par moy, la vérité de cette affaire et qu'elle n'avoit garde d'en empescher la justice. Si mon dit M. le Chancelier a esté prié par quelque autre personne, mandez-moy ce qu'il faudra faire, affin que je vous tesmoigne en ce petit rencontre comme partout ailleurs où vous me ferez la faveur de m'employer, etc...

Mss n° 3275, f° 434, Au R. P. Boulard.

A Paris, ce 23 novembre (1640). — Mon très Révérend Père, Je pensois vous aller voir dès hyer après midi pour vous rendre conte de l'affaire que vous m'aviez recommandée [1] et dont j'entretins assez long-temps Monseigneur pendant son disner, mais j'en fus empesché par les affaires qui me survindrent et qui m'engagèrent ailleurs. Je suppleray donc à ma visite par cette lettre pour vous asseurer que Son Éminence ne prend aucune part à l'affaire des Pères Jésuites et me dit, en présence de M. de Noyers qui le put entendre, qu'elle ne se voulait mesler de ce différent en façon quelconque et que vous pouviez hardiment poursuivre vos prétentions en justice. Je suis bien trompé si sa dite Éminence n'a esté sollicitée par lesdits Pères Jésuites, car je sentis bien qu'on luy avoit desjà parlé de l'affaire

1. En note : Touchant le prieuré de Saint-Maurice.

mais je croy certainement qu'ils ont eu pareille response que celle que je vous fais. Si vous me jugez digne d'estre vostre solliciteur, emploiez-moy, etc...

Quand nous serons à Ruel, je vous promets que je prendray mon temps pour faire voir vostre mémoire à Monseigneur affin de l'engager d'autant plus à abandonner vos parties s'il est vray qu'il les ait escoutées.

Mss n° 3275, f° 438, Au R. P. Boulard.

A Ruel, ce 12 de décembre (1640). — Mon très Révérend Père, J'ai fait voir à Monseigneur vostre mémoire touchant le prioré de Saint-Maurice de Senlis et parce que les P.P. Jésuites se sont vantez de la protection de Son Éminence, je luy ay dit que non seulement vous mettiez à ses pieds les justes intérests que vous aviez en ce lieu-là, mais que vous lui abandonneriez encore Sainte-Geneviève selon que vous me l'aviez tesmoigné. Sur quoy, sa dite Éminence m'a dit qu'elle ne se vouloit mesler de cette affaire en façon quelconque et vous poursuivissiez vostre bon droit. Je n'ay pas voulu manquer de vous en donner aussitost advis afin que vous faciez vos poursuittes comme vous adviserez qu'il en est le mieux et vous supplie de croire que je tiendray à honneur de vous servir dans toutes vos affaires, etc...

Mss n° 3275, f° 419, Au R. P. Faure.

A Paris, le 22 mars (1645) [1]. — Mon très Révérend Père, Si j'ay différé jusques à ce jour à faire response à la lettre qu'il vous a pleu me faire l'honneur de m'escrire devant hyer, c'est que je ne pus voir qu'hyer Mme de Motteville avec laquelle j'eus une longue conférence. Je luy dis qu'elle n'avoit que deux moiens pour

1. Un passage relatif au congrès de Munster date cette lettre.

conserver le prioré du Mont-aux-Malades à M. son frère. L'un de prendre les abits de religieux dans l'an et l'autre de permulter ce bénéfice contre un autre, qui ne seroit point régulier. Et luy conseille de s'accommoder avec vous, à quoy je la trouvé fort portée en cas que vous eussiez en mains quelque autre prieuré qui ne fust de guère moindre valleur, car celle-cy est fort à sa bienséance et on luy en offrit hyer, en ma présence, quatre mille livres touttes charges faittes. Voyez donc, s'il vous plaist, mon Révérend Père, ce que vous désirez que je luy die. En cas qu'elle ne trouve point d'autre bénéfice, elle se résout, mais pourtant avec beaucoup de peine à faire prendre les abits à son frère. Il ne sçait pas encore que ce bonheur imparfait luy soit arrivé, car il est avec M. Servien sur le chemin de Munster. Vous sçavez qu'il est fort de mes amis et que, sans vanité il m'a l'obligation de toutes ses estudes, ayant obligé feu Monseigneur de l'entretenir neuf ou dix ans au collège de Navarre, pour l'honneur de feu M. l'evesque de Seez dont Son Eminence aimoit la mémoire. S'il estoit icy, je luy ferois faire une partie de ce que je voudrois. Regardez s'il vous plaist que je luy escrive et ce que vous désirez que je face pour vous tesmoigner en cette occasion, etc...[1].

—

NOTICES INÉDITES SUR BOISROBERT

I. — Bibliothèque de Caen, mss n° 35, *Athenæ Normannorum, par le R. P. Martin.*

Ce manuscrit contient une notice en latin sur Bois-

1. V. aussi, *Mss n° 3275, f° 426, Au R. P. Boulard.* Lettre sans aucun intérêt.

robert. Nous en avons pris une copie, mais nous ne la jugeons pas suffisamment intéressante pour la publier. Les quelques détails inédits qu'elle fournit sont utilisés par nous au courant de notre étude.

II. — Bibliothèque de Chalons-sur-Marne, mss n° 482, *Notice biographique et littéraire sur Boisrobert et ses ouvrages. Lue à la Société académique de Châlons-sur-Marne le 5 mars 1854, par J. Garinet*, in-4° de 48 p.

Cette notice fut écrite par J. Garinet, après la lecture de l'étude de Livet sur Boisrobert parue, en premier lieu, dans les *Annales de la Société académique de Nantes*. Elle n'apporte aucun détail nouveau et, par contre, enferme quelques erreurs. Elle est entièrement basée sur la chronique scandaleuse et sans références.

—

ŒUVRES DE BOISROBERT

Poésie

Recueils particuliers.

I. — Les Epistres du sieur de Bois-Robert-Métel, abbé de Chastillon, dédiées a Mgr l'Eminentissime cardinal Mazarin. Paris, Cardin-Besongne, 1647, in-4°.

II. — Les Epistres en vers et autres œuvres poétiques de M. de Bois-Robert-Métel, conseiller d'estat ordinaire, abbé de Chastillon-sur-Seine. Paris, Augustin Courbé, 1659, in-8°.

Recueils collectifs.

I. — Palmæ regiæ invictissimo Ludovico XIII, regi christianissimo, a præcipuis nostri ævi poetis in trophæum erectæ. Parisiis, Apud Sebastianum Cramoisy, 1634, in-4°.

II. — Epinicia Musarum eminentissimo Cardinali duci de Richelieu. Parisiis, Apud Sebastianum Cramoisy, 1634, in-4°.

III. — Le Parnasse royal ou les immortelles actions du très chrestien et très victorieux monarque Louis XIII sont publiées par les plus célèbres esprits de ce temps. Paris, Sébastien Cramoisy, 1635, in-4°.

IV. — Le sacrifice des Muses au grand cardinal de Richelieu. Paris, Sébastien Cramoisy, 1635, in-4°.

Poésies publiées à part [1].

I. — Le Paradis d'Amour. Dédié au Ciel. S. L. N. D. in-4° de 4 p. (Attribué par Fr. Lachèvre qui nous l'a communiqué).

II. — Ode a la Reine Mère sur la Victoire du Roy son Fils. S. L. N. D., in-4° de 4 p. Signé : Bois-Robert.

1. Le catalogue Pothier, t. II, p. 160 mentionne comme signée par le P. Le Moyne en collaboration avec Boisrobert la pièce suivante : *Sonnets sur la naissance de Mgr le Dauphin*, Paris, Cramoisy, 1638, in-4°. Mais c'est une erreur. Nous avons vérifié ces poésies que possède la Bibl. nat. La signature du P. Le Moyne seule y figure. D'après le R. P. Martin : *mss*, précité, Boisrobert aurait publié in-8° la Satire : *Les Costeaux* dont parle Tallemant et aussi des vers français adressés au duc de Brezé *Sur la manière de vivre*, Rouen, in-4°. Ces deux opuscules sont aujourd'hui perdus, de même que la traduction du *Pastor Fido*, de Guarini, Paris, in-8° dont nous avons fait précédemment mention et que cite Léon Allatius.

III. — Le songe de Boisrobert a Monseigneur le cardinal de Richelieu. Ode. S. L. N. D. in-4° de 20 p. (Biol. de Grenoble).

IV. — A Monseigneur le Prince sur la victoire de Monseigneur le duc d'Enghien, son fils, Sonnet. S. L. N. D. (1643), in-f° de 1 f. (Nat. Ye 120).

V. — L'homme sicilien parlant au chancelier. Caprice. S. L., 1649, in-4° de 7 p. (Nat. Ye 3070).

VI. — Response au Parnasse alarmé. Par l'Académie françoise. S. L., 1649, in-4° de 6 p. (Bibl Mazarine. M. 11835).

VII. — Sonnets sur la naissance de Monseigneur le prince, présentez a Madame Paris, 1650, in-4° de 20 p. (Bibl. nat., Ye 4458. Attribué à Boisrobert par le ms n° 4411, f°s 484 et s., Bibl. Mazarine).

VIII. — A Monseigneur le Prince, sur son glorieux retour. Stances. S. L. N. D. (1651), in-4° de 4 p. Mazarinade.

Poésies chrétiennes.

I. — Paraphrase sur les sept Pseaumes de la Pénitence de David. Dédiée a la Reyne Mère du Roy par le sieur de Boisrobert. Paris, Toussaint du Bray, 1627, in-12.

II. — Stances a la Vierge. Paris, Veuve Camusat, 1642, in-4° de 7 p. (Bibl. de Grenoble et d'Amiens).

Ballets.

I. — Le grand balet de la reyne dancé au Louvre le 5 mars de l'an 1623. Paris, R. Giffart, 1623, in-8° de 14 p.

II. — Le même. Paris, R. Giffart, 1623, in-8° de 16 p.

III. — Vers pour le ballet des Bacchanales. De l'Imprimerie du Roy, 1623, in-4° de 28 p.

IV. — Les nymphes bocagères de la forest sacrée, ballet dancé par la reyne en la salle du Louvre. Paris, M. Hénault, in-8° de 14 p.

Prose.

I. — Histoire indienne d'Anaxandre et d'Orazie ou sont entre meslées les avantures d'Alcidaris, de Cambaye et les amours de Pyroxène. Par le sieur de Boisrobert. Dédié à Mlle d'Effiat. Paris, F. Pomeray, 1629, in-8°.

II. — Le même. Paris, Cardin-Besongne, 1636, in-8°.

III. — The Indian history of Anaxander and Orazia... written in French by Monsieur de Boys-Robert, and translated into Englisch by W. G. Esq... London printed by S. G for J. Kirton... 1657, in-8° (Bibliothèque de l'Université d'Oxford). Traduction en anglais de l'ouvrage précédent.

IV. — Discours sur une tragédie de M. Heinsius intitulée : Herodes infanticida. Paris, Pierre Rocolet, 1636, in-8°. Edition par Boisrobert d'un discours de Balzac.

V. — Lettre de M. l'abbé de Boisrobert a M. Mairet (5 octobre 1637). Rouen. Impr. de Cagnard, 1894, in-8° carré de 6 p. Relative à la querelle du *Cid*. Extraite de Abbé Granet : *Recueil de dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille et de Racine*, 1740, I, 114.

VI. — Les nouvelles héroïques et amoureuses de Monsieur l'abbé de Boisrobert. Dédié à Mgr Foucquet. Paris, Pierre Lamy, 1657, in-8°.

VII. — Accidenti heroichi et amorosi dell'abbate

Boisrobert, li porto dal francese il Bisaccioni. In Venetia, par F. Sorti, 1659, in-12. Traduction en italien de l'ouvrage précédent.

Théatre.

I. — Pyrandre ou l'heureuse tromperie. Trage-comédie par le sieur de Boisrobert. Dédié à M. de Cahusac. Paris, Toussaint Quinet, 1633, in-4°. La même pièce porte successivement les titres suivants : *Pyrandre et Lisimène. La belle Lisimène. L'Heureuse tromperie.*

II. — Le même. Paris, Toussaint Quinet, 1633, in-8°.

III. — Le même. Paris, 1634 (Chevalier de Mouhy).

IV. — Le même. Paris, Toussaint Quinet, 1642, in-4°.

V. — Les Rivaux amis. Tragi-comédie, publiée par J. Baudouin. Dédiée au comte d'Annan. Paris, Aug. Courbé, 1639, in-4° (Chevalier de Mouhy signale une édition publiée en 1638).

VI. — Les deux Alcandres. Tragi-comédie de M. de Bois-Robert, abbé de Chastillon. Dédiée à M. de Palleteau par le sieur de Bonair. Paris, A. de Sommaville et Toussaint Quinet, 1640, in-4°

VII. — Le même. Sous le titre : *Les deux semblables*. comédie. Paris, T. Quinet, 1642, in-4°.

VIII. — Palène. Tragi-comédie de M. de Boisrobert, Abbé de Chastillon. Dédiée à Mgr de Cinq-Mars par le sieur de Bonair. Paris, A. de Sommaville et Toussaint Quinet, 1640, in-4°.

IX. — Le couronnement de Darie. Tragi-comédie. Dédiée à Mgr le comte de Guiche. Paris, T. Quinet, 1642, in-4°.

X. — Le même. Sous le titre : *Le couronnement du roy Darius*. Tragi-comédie. Paris, T. Quinet. 1647, in-4°.

XI. — Le même. Amsterdam, J. Lescailh, 1666, in-8°.

XII. — Le même. Traduction en hollandais : *De Kroning van Darius, treurspel gerijimt (naar het fransch van Boisrobert) door Pieter Dubbels.* Amsterdam, L. Spillebout, 1651, in-4°.

XIII. — La vraye Didon ou la Didon chaste. Tragédie. Dédiée à Mme la comtesse de Harcourt. Paris, Toussaint Quinet, 1643, in-4°.

XIV. — La jalouse d'elle-mesme. Comédie. Dédiée à M. le marquis de Richelieu. Paris, Aug. Courbé, 1650, in-4°.

XV. — Le même. Suivant la copie imprimée à Paris, 1662, in-12 (Amsterdam, A. Wolfgang).

XVI. — Le même. Amsterdam, 1718, in-12.

XVII. — La Folle gageure ou les Divertissemens de la contesse de Pembroc. Dédiée à S. A. R. Mgr frère unique du Roy. Paris, Aug. Courbé, 1653, in-4°.

XVIII. — Le même. Paris, Aug. Courbé, 1654, in-12.

XIX. — Les trois Orontes. Comédie (ou *Les Trois Semblables*). Dédiée à Mlle Martinossy. Paris, Aug. Courbé, 1653, in-4°.

XX. — Cassandre, comtesse de Barcelone. Trage-Comédie. Dédiée à Mgr le duc de Nemours, archevesque de Reims. Paris, Aug. Courbé, 1654, in-4°.

XXI. — Le même. Amsterdam, R. Smith, 1654, in-8°.

XXII. — L'Amant ridicule, comédie représentée dans le Balet du Roy. Paris, Guillaume de Luine, 1655, in-12.

XXIII. — La belle Plaideuse. Comédie. Dédiée à Mme de Ris, Première présidente au Parlement de Normandie. Paris, G. de Luyne, 1655, in-12.

XXIV. — Les généreux ennemis. Dédiée à Mme la comtesse de Brancas. Paris, G. de Luyne, 1655, in-12.

XXV. — L'Inconnue. Comédie. Dédiée à Mgr le cardinal Mazarin. Paris, G. Deluyne, 1655, in-12.

XXVI. — Les apparences trompeuses. Comédie. Par le sieur de Boisrobert, Abbé de Chastillon. Dédiée à Mme la Présidente de Thoré. Paris, G. de Luyne, 1656. in-12.

XXVII. — La belle invisible ou la constance esprouvée. Dédiée à Mgr de Bellièvre, Premier Président. Paris, G. de Luyne, 1656, in-12.

XXVIII. — Le même. Anvers, Nicolas Ralliot, 1660, in-8°.

XXIX. — Les Coups d'Amour et de Fortune ou l'Heureux infortuné. Tragi-comédie. Dédiée à M. de Mancini. Paris, G. de Luyne, 1656, in 12.

XXX. — Théodore Reyne de Hongrie. Par M. de Boisrobert. Abbé de Chastillon. Tragi-comédie. Dédiée à Mme la Procureuse générale (Mme Foucquet). Paris, Pierre L'Amy, 1657, in-12.

XXXI. — Le même. Paris, P. Lamy, 1658, in-12.

En collaboration avec les cinq auteurs.

I. — La comédie des Tuilleries, par les cinq autheurs. Publiée par J. Baudouin. Paris, A. Courbé, 1638, in-4°.

II. — L'aveugle de Smyrne. tragi-comédie, par les cinq autheurs. Publiée par J. Baudouin. Paris, A. Courbé, 1638, in-4°.

Nous ne croyons pas utile d'indiquer les éditions postérieures de ces deux pièces. Un volume de la Bibliothèque nationale intitulé : *Théâtre de Boisrobert* (4° Yf 156) et dont toutes les pièces sont de Boisrobert, contient : *Les Frères, tragi-comédie qui sera représentée sur le théâtre du Collège des Grassins par les quatriesmes.* Le jeudy 24 de février 1656 à une heure précise. S. L. 1656, in-4° de 8 p. Nous n'avons pu déterminer si cette pièce appartient à notre héros. En outre Somaize : *Remarques sur la Théodore*, 1657, cite,

comme de Boisrobert : *Aminte*, pièce qui n'aurait pas eu de succès et *Le mary par force*. Chapuzeau et De Beauchamps lui donnent également *Alphèdre* ou *Alphrède*, tragédie ; *Periandre*, tragédie et Labitte : *op. cit. : Les Affections d'Amour*. Le R. P. Martin : *mss* précité, mentionne les *Œuvres complètes* de Boisrobert, Paris, 1654, in-4°. Ce volume n'existe dans aucune bibliothèque publique de France dont nous avons dépouillé tous les catalogues.

Table des poésies de Boisrobert non comprises dans les Épistres [1].

1616. *L'Uranoplée ou navigation du lict de mort au port de la vie, utile pour assister les malades*. Rouen, 1616. Vers parmi les pièces liminaires.

1619. *Le cabinet des Muses ou nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps*, 1619, p. 496, 498, 500, 502, 504, 506, 507, 509, 511, 513, 514, 517, 522, 531, 533.

1621. *Les œuvres du sieur Théophile*, 1621, Stances parmi les pièces liminaires.

1622. *Le temple d'honneur où sont compris les plus beaux et héroïques vers des plus renommez poètes de ce temps*, 1622, p. 19, 48.

1627. *Recueil des plus beaux vers de MM. Malherbe, Racan*, 1627, 95 pièces dont on trouvera le détail dans F. Lachèvre : *Bibliographie des recueils collectifs* précitée.

1630, 1638, 1642. *Même titre*, 44 pièces, détaillées dans Frédéric Lachèvre : *op. cit.*

1. Les pièces publiées à part ne sont pas comprises dans cette table non plus que les poésies inédites.

1633. Corneille : *La Veuve*, 1633. Vers parmi les pièces liminaires.
1635. *Le Parnasse royal* précité, p. 23, 31, 52, 99 [1].
1635. *Le sacrifice des Muses* précité, p. 28, 55, 84, 165, 175, 182.
1635. Scudéry: *Le trompeur puny*, 1635. Vers parmi les pièces liminaires.
1639. *Recueil de divers rondeaux*, 1639, p. 69.
1644. *Les Chevilles de Me Adam Billaut*, 1644, p. 8.
1646. *Œuvres poétiques de Maynard*, 1646. Vers parmi les pièces liminaires.
1646. *Rome délivrée ou la retraite de Caius Martius Coriolanus*, par Mascaron, 1646. Vers parmi les pièces liminaires.
1649. *L'Eslite des bouts rimez de ce temps*, 1649, p. 39.
1653. *Recueil Sercy*, 1653, 1re part., 2e édit., p. 86, 196, 197, 211, 369.
1653. *Recueil Sercy*, 1653, 2e part., p. 120, 264, 290, 297, 298, 299, 300, 301 (2 pièces).
1656. *Recueil Sercy*, 1656, 3e part., p. 399.
1657. *La lyre du jeune Apollon ou la Muse naissante du petit de Beauchasteau*, 1657. Vers parmi les pièces liminaires.
1660. *Recueil Sercy*, 1660, 5e part., p. 281.
— *Le Songe du resveur*, 1660, p. 13.
1661. *Recueil des plus beaux vers qui ont esté mis en chant*, 1661, 3e part., p. 336, 419.
1667. *Les deux entretiens du Parnasse*, 1667, p. 43.
1668. *Recueil des plus beaux vers qui ont esté mis en chant*, 1668, 2e part., p. 126.
1693. *Le tableau de la vie et du gouvernement de*

1. Quelques pièces de ce recueil et des suivants, appartenant à Boisrobert, mais ayant été insérées dans des recueils précédents ne seront pas indiquées par nous. Nous donnons ici seulement la mention de leur publication originale.

MM. les cardinaux Richelieu et Mazarin, 1693, p. 235.

1694. *L'art de la poésie par le sieur de la Croix*, 1694, p. 286.

1732. Titon du Tillet : *Le Parnasse François*, 1732, p. 280.

1781. *Annales poétiques*, 1781, t. XVIII, p. 12.

1872. *Bulletin du bouquiniste*, 1872, p. 29.

Correspondance imprimée de Boisrobert

I. — *Recueil de Lettres nouvelles*, 1627, T. I, p. 193, 198, 202, 204, 207, 212, 217, 220, 225, 230, 235, 239, 243, 247, 250, 254, 256, 259, 261, 264, 267, 270 = 22 lettres.

II. — *Même titre*, 1634, T. I, p. 241, 245, 248, 252, 256, 259, 263, 265, 270, 274, 276, 279, 284, 289, 292, 297, 303, 307, 311, 315, 319, 322, 326, 329, 332, 334, 337, 340, 343. — T. II, p. 429, 434, 438, 440, 442, 444, 448 = 36 lettres.

III. — *Même titre*, 1640, T. I, p. 171, 175, 178, 180, 186, 190, 193, 197, 201, 205, 208, 212, 215, 217, 220, 222, 225, 227, 230, 232, 235 = 21 lettres.

En outre de ces lettres imprimées, nous devons en citer deux autres, inédites, signalées par *l'Amateur d'autographes*, 1863, p. 60. L'une, sans date, est adressée à M. de Rodes ; l'autre, du 4 février 1646, à M. Ridel.

Fin.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS PROPRES

Abbé comique, surnom de Boisrobert, *passim*.
Académie française (L'), 215 et s., 250, 258, 268 276, 278, 313, 319 et s., 340, 361, 381, 382, 391, 428 et s.
Adam (R. P.), 246, 278, 457 et s.
Adjacetti (Famille), 137.
Aix (Ville d'), 130.
Allemagne (Royaume d'), 314.
Amadis (Voyage d'), 55.
Amiens (Ville d'), 83, 255.
Angers (Ville d'), 209.
Angleterre (Royaume d'), 8, 68, 72, 78, 85, 86, 90, 128.
Angleterre (Charles Ier, roi d'), 78, 79. 82, 87, 89.
Angleterre (Charles II, roi d'), 385.
Angleterre (Henriette-Marie de France, reine d'), 78, 79, 80, 81, 83, 84, 85, 88, 90, 385
Angleterre (Henriette d'), fille de Charles Ier, 385.
Angoulême (Ville d'), 53, 54, 56, 57, 73, 326.
Annat (R. P. François), 347, 348, 350.
Anne d'Autriche, 82, 84, 112, 122, 127, 147, 192, 260, 270, 311, 327, 330, 371.
Arbre-Sec (rue de l'), 117.
Arquebuse (Pavillon et jardins de l'), 245, 250.
Arsenal (Palais et jardins de l' , 292, 377.
Aubery (Louis), sieur du Maurier, 223
Auteuil (Village d'), 378.
Auvergne (Province d'), 197, 218.
Auvry (Abbé), plus tard évêque de Saint-Flour, 290.
Avignon (Ville d'), 47, 130.

Bac (Porte du), à Rouen, 18.
Bagnolet (Village de), 35.
Bailleul (M. de), prévôt des marchands, 83.
Balzac (Château de), 54, 255.
Balzac (Guez, père de), 53.
Balzac (François-Guez, sieur de), 53.
Balzac (Jean-Louis-Guez, sieur de), 53, 54, 55, 56, 73, 74, 75, 91, 92, 112, 113, 149, 156, 158, 159, 164, 173, 174, 175, 194, 196, 218, 219, 220, 222, 223,

234, 238, 270, 310, 325, 326, 333, 336, 381, 382, 393.
Barberin (Palais), 135, 136.
Barberin (Antoine, cardinal), 135, 136, 137, 138, 141, 381.
Barbin (Surintendant), 42, 48.
Bary (Gilles ou Melchissedech), opérateur, 11, 12, 13, 14.
Bassompierre (François de Bestein, maréchal de), 41.
Bastille (Forteresse de la), 42, 257.
Baudouin (Jean), 164, 194, 234.
Bautru (Nicolas de), comte de Nogent, 141.
Bautru (Guillaume de), comte de Serrant, 56, 100, 101, 150, 151, 154, 191, 267, 300, 316.
Béarn (Province de), 125.
Beauchasteau (François-Mathieu Chastellet, dit le petit de), 370, 380.
Beaumanoir - Lavardin (Philippe-Emmanuel de), évêque du Mans, 345.
Beaumont (Harbouin de Péréfixe, abbé de), 150, 154, 273.
Bel-Air (Cabaret du), 189.
Belgentier (Domaine de), 131.
Bellerose (Pierre Le Messier, dit), 168, 194, 197, 339.
Bellièvre (Président Pomponne de), 358, 367, 368.
Belvédère (Jardin du), 134.
Benserade (Isaac de), 311.
Bentivoglio (Abbé Jean) 138.
Bentivoglio (Guy, cardinal), 137, 138.
Berné, traiteur, 310.
Bernières (Charles Maignart, président de), 32, 175, 180.
Bernin (Le cavalier). V. Bernini (J.-L.).
Bernini (J. Laurent), dit le Cavalier Bernin, 136.
Beroalde (François), sieur de Verville, 130.
Bersy (Charles Maslon, président de), 357.
Bertaut (François), 312, 314, 469.
Bertaut (Magdeleine-Eugénie), dite Socratine, 312.
Berulle (Pierre, cardinal de), 57.
Besongne (Cardin), libraire, 323.
Béthune (Philippe de), 57.
Beuvron (Catherine-Henriette d'Harcourt, demoiselle de), 309, 311, 355.
Beuvron (François d'Harcourt, marquis de), 178.
Béziers (Ville de), 281
Bianche (Victoire). V. Girard.
Bignon (Jérôme), 367.
Billaut (Me Adam), 221.
Binet, avocat, 28.
Blois (Ville et château de), 43, 47, 48, 49, 50, 52, 68.
Blot (César), baron de Chauvigny, 69, 100, 109.
Boileau (Gilles), 358, 364, 367, 369, 382, 384.
Boisrobert (Terre de), 7.
Boisrobert. V. Le Metel (François).
Boissat (Pierre de), 68, 114.
Bonair (M. de), 192, 193, 194.
Bonnes - Nouvelles (Prieuré de), 9.
Bonzi (Pierre, cardinal de), 46.
Bordier (René), 72.
Borromini (François), 136.
Bot (le sieur), 328.
Bouchard (Jean-Jacques), 137, 221, 223.

Bouillon (Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, duc de), 36.
Boulart (R. P.), 253, 254, 255, 278, 284, 454 et s.
Boulogne (Ville de), 84.
Bourbon (R. P. Nicolas), 221, 234.
Bourbon-Lancy (Station thermale de), 282.
Bourdelot (Pierre - Michon, abbé), médecin, 356, 357, 386, 387.
Bourgogne (Hôtel de), 51, 69, 168, 186, 189, 190, 194, 196, 275, 339, 341, 365, 366, 384, 425, 432, 439.
Bourgogne (Province de), 243, 250.
Bourzeis (Amable de), abbé de Saint-Martin de Cores, 230.
Bouteville (François de Montmorency, comte de), 212.
Bouteville (Mlle de). V. Chatillon (Isabelle-Angélique de Montmorency, duchesse de).
Bouthilier (Claude), 101, 128, 129, 130, 132, 133, 142, 144.
Bouthilier (Léon), comte de Chavigny, 101, 107, 144, 207, 272, 338.
Bouthilier (Marie de Bragelongne, femme de Claude), 107, 148.
Bracciolini (François), 224.
Brancas (Suzanne Garnier, comtesse de), 362, 363, 380.
Bregy (Charlotte de Saumaise de Chazan, comtesse de), 309
Bresse (Pays de), 210.
Bressieux (M. de), 44.
Bretagne (Province de), 7, 140, 141, 328.
Brezé (Claire-Clémence de Maillé). V. Condé (Princesse de).
Brezé (Jean-Armand de Maillé), 102.
Brezé (Urbain de Maillé, maréchal de), 102.
Brion (François-Christophe de Levis-Ventadour, comte de), 109.
Brissac (Paix de), 57.
Broc (Pierre de), évêque d'Auxerre, 255, 452 et s.
Brulart (Nicolas), sieur du Boulay, 109.
Brun (Antoine), 68.
Buckingham (Georges, duc de), 81, 82, 83, 84, 88, 89, 122, 270.
Bueil (Claude, chevalier de), 117, 118.
Buhy (Mme), 311.
Bullion (Claude de), 101, 144, 207, 209, 225.

Caen (Université de), 23.
Caen (Ville de), 7.
Cahusac (M. de), 172.
Calende (Place de la), 10.
Campagnol (Bernard Patras de), 310.
Campagnol (Anne Guez, femme de François Patras de), 53.
Camusat (Denise de Courbe, femme de Jean), 232.
Camusat (Jean), imprimeur de l'Académie française, 232.
Candalle. V. d'Epernon (Louis-Charles-Gaston, marquis de la Valette, duc).
Caradas (M. de), 306.
Carcassonne (Ville de), 281.

Carlisle (James-Hay, comte de), 78, 86, 87, 88, 89
Carmel (Couvent du), 263.
Carmeline (Antoine), bateleur, 88.
Carmes (Rue des), 24.
Caron (Daniel), 200.
Castille (Nicolas Janin de), 334, 372.
Catherine femme de chambre de Marie de Médicis, 44.
Caumartin (François Lefèvre de), évêque d'Amiens, 81.
Cavali leggieri (Porta di), 132.
Cave aux Miracles, cabaret de Rouen, 22.
Cavoye (François Oger, sieur de), 272.
Cavoye (Marie de l'Or, femme de François Oger, sieur de), 256.
Cerisy (Abbé de). V. Habert (Germain).
Cezy (Philippe de Harlay, comte de), 357.
Chaillot (Village de), 378.
Chalais (Charlotte de Castille, comtesse de), 92, 373.
Chalais (Henry de Talleyrand, comte de), 68, 93, 112.
Chalusset (Jean-François de Bonnin, marquis de), 208.
Champagne (Philippe de), 144, 160.
Champagne (Province de), 304.
Chantilly (Château de), 349.
Chanvallon (Abbé de), secrétaire du duc de Lorraine, 171.
Chapelain (Jean), 156, 157, 159, 161, 162, 164, 178, 179, 191, 213, 216, 217, 222, 228, 232, 236, 240, 269, 270, 381, 387, 389, 392.
Charente (Rivière La), 54.
Charleval (Château de), 357.
Charleval. V. Du Ris (Charles Faucon).
Charpentier, secrétaire du cardinal de Richelieu, 40, 97, 122, 155, 276.
Chasteauvilain (S. Aquaviva d'Atri, comte de), 137, 142.
Châteaubriant (Ville de), 7, 140.
Chateauneuf (Charles de l'Aubespine, marquis de), 124, 330.
Chatillon (Abbaye Notre-Dame de), 201, 244, 245, 246, 248, 249, 250, 254, 278, 279, 295, 329, 351, 367, 414 et s., 451 et s.
Chatillon (Isabelle-Angélique de Montmorency, duchesse de), 52, 388.
Chatillon-sur-Seine (Ville de), 244, 247, 249, 251, 365.
Chaudebonne (Claude d'Urre du Puy Saint-Martin, sieur de), 109.
Chaune (Château de), 255, 266.
Chaune (Charlotte-Eugénie d'Ailly de Picquigny, duchesse de), 261, 266, 267, 268, 379.
Chaune (Henry-Louis d'Albert, duc de), 83.
Chavigny. V. Bouthilier (Léon).
Chemerault (Françoise de Barbezières, demoiselle de), 126.
Chevreuse Hôtel de), 78, 82.
Chevreuse (Claude de Lorraine, d'abord prince de Joinville, puis duc de), 41, 79, 80, 81.
Chevreuse (Marie de Rohan, d'abord duchesse de Luynes, puis duchesse de), 77, 78, 82, 83, 87, 89 147, 222.

Chrétien, avocat, 28.
Christine, reine de Suède, 382, 383.
Cinq Diamants (Rue des), 161, 228.
Cinq-Mars (Henry Coiffier, marquis de), 192, 193, 261, 274, 281.
Citois (François), médecin, 95, 151, 154, 160, 171, 172, 280, 281, 284, 302, 386.
Citois, commis à la Surintendance des Finances, 307.
Civita-Vecchia (Ville de), 132.
Clairfontaine (Abbaye de), 466, 467.
Claquedent (Maisons de), 8.
Claquedent (Près de), 10.
Clermont-Lodève (Alexandre de Castelnau, comte de), 68.
Clinchamp (Bernardin de Bouqueville, baron de), 357.
Codoni, apothicaire de Marie de Médicis, 46.
Colbert (Jean-Baptiste), 385, 403 et s., 408.
Colisée (Le), 136.
Colletet (François), 325.
Colletet (Guillaume), 69, 116, 164, 187, 224, 225, 234.
Combalet (Antoine du Roure, sieur de), 261
Combalet (Mme de). V. d'Aiguillon (Duchesse).
Concini (Concino), maréchal d'Ancre, 36, 39, 40.
Concini (Leonora Galigaï, femme de Concino), 39, 40, 44, 147,
Condé (Maison de), 296.
Condé (Charlotte-Marguerite de Montmorency, princesse de), 103, 295, 296.
Condé (Claire-Clémence de Maillé Brezé, princesse de), 295, 296.
Condé (Henry II de Bourbon, prince de), 7, 36, 328.
Condé (Louis de Bourbon, prince de), 295, 296, 308, 309, 329.
Conrart (Valentin), 212, 213, 217, 228, 324, 351, 381, 391.
Conti (François de Bourbon, prince de), 36.
Conti (Armand de Bourbon, prince de), 322, 328, 329, 340, 356.
Corneille (Pierre), avocat, 28, 31, 186.
Corneille (Pierre), poète tragique, 185, 186, 339, 240, 241, 325, 332, 335, 341, 351, 391, 424.
Corneille (Thomas), 424.
Corns (Philibert de), 444 et s.
Cornuel (Anne Bigot, dame), 376, 377.
Cortone (Pierre de), 136.
Costar (Pierre), 345, 346, 359, 360, 361.
Cotin (Abbé Charles), 189.
Coulon (M. de), 396.
Cours la Reine (Promenade du), 265, 377.
Courtin (M.), 457 et s.
Couserant (Mlle de), 95.
Coussay (Prieuré de), 47.
Couzières (Entrevue de), 57.

D'Aiguillon (Marie-Madeleine de Vignerot, dame de Combalet, puis duchesse), 102, 103, 192, 261, 263, 264, 265, 266, 268, 272, 273, 292, 293, 295, 461
Daillon (Gaspard de), évêque d'Agen, 138, 139.

D'Alais (Louise-Henriette de la Chastre, comtesse), 92.
Dalibray (Charles de Vion, sieur de), 69.
D'Amboise (Georges), cloche de la cathédrale de Rouen, 8, 354.
D'Annan (Comte), 194.
D'Appelvoisin (Antoine), 272, 274.
D'Arbaud (François), sieur de Porchères, 71, 164, 222.
Daret, graveur, 382.
D'Attichy, V. Maure (Comtesse de).
D'Aubignac (Abbé), V. Hedelin (François).
D'Auchy (Charlotte des Ursins, vicomtesse), 219.
D'Avaux (Claude de Mesmes, comte), 139.
D'Avaux (Henry de Mesmes, comte), 112.
D'Effiat (Antoine Coiffier, marquis), 102.
D'Effiat (Marie de Fourcy, femme d'Antoine Coiffier, marquis), 112.
D'Effiat (Marie Coiffier, demoiselle), 112.
D'Elbeuf (Catherine - Henriette, duchesse), 148.
Delgade, poète, 36.
D'Emery (Michel Particelli, sieur), 339.
D'Enghien (Duc), V. Condé Louis de Bourbon (prince de).
D'Epernon (Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc), 52, 54.
D'Epernon (Louis-Charles-Gaston, marquis de La Valette, duc), 59.
Des Barreaux (Jacques-Vallée, sieur), 68, 261, 262, 263.
Des Hameaux (Président), 32, 33.
Des Hameaux (Présidente), 121.
Deslandes-Payen, V. Payen (Pierre).
Des Loges (Marie-Bruneau, dame), 113, 114, 115, 214.
Desmarets (Jean), sieur de Saint-Sorlin, 187, 188, 190, 213, 214, 230, 237, 270, 284.
Des Noyers (François Sublet, sieur), 467.
Desrain (Abbé), 146.
Des Roches (Abbé), V. Habert (Germain).
Des Roches (Chevalier), 271.
Des Roches (Michel Le Masle, prieur), 97, 151.
D'Estouteville (Marie), cloche de la cathédrale de Rouen, 354.
D'Estrée (Jean, comte), 364.
Des Yveteaux (Nicolas Vauquelin, sieur), 21, 69.
D'Harcourt (Henri de Lorraine, comte), 210, 211, 212, 461.
D'Harcourt (Comtesse), 275.
D'Harcourt (Charles de Lorraine, prince), 363.
D'Hozier (Pierre), 142, 157, 244, 384.
Dijon (Ville de), 256.
D'Interville (M.), 114.
Dognon (Louis Foucault, comte de), 337.
D'Olonne (Catherine - Henriette d'Angennes de la Louppe, comtesse), 379, 383.
D'Olonne (Louis de la Trémouille, comte), 345, 389.
D'Ornano (Jean-Baptiste, maréchal), 107, 110, 111.

D'Ortie (Comte), lieutenant aux gardes, 342.
D'Ouville (Terre), 7.
D'Ouville (Antoine Le Metel, sieur). V. Le Metel.
Douvres (Ville de), 84.
Du Bray (Toussaint), libraire, 96.
Ducée (Le sieur), 68.
Du Lude (Famille), 139.
Du Lude (Françoise de Daillon, demoiselle), 309.
Du Perron (Jacques Davy, cardinal), 34, 35.
Du Petit-Val (David), éditeur normand, 56.
Du Pin, trésorier des menus plaisirs, 353.
Dupleix (Scipion), 238.
Du Plessis-Bellière (Suzanne de Brue, dame), 380.
Du Plessis-Chivray (M.), 310.
Du Plessis-Liancourt, V. La Roche-Guyon (Roger de).
Du Puy (Christophe, Jacques et Pierre), 131.
Durand (Etienne), 112.
Du Ris (Charles de Faucon), sieur de Charleval, 32, 313.
Du Ris (Jean-Louis de Faucon), premier président au Parlement de Normandie, 25, 32, 180, 357.
Du Ris (Présidente de Faucon), 357.
Du Vigean (Marthe Fors, demoiselle), 295.
Du Vivier (Le sieur), poète, 72.

Elbeuf (Ville d'), 9.
Epicerie (Rue de l'), 18.
Espagne (Royaume d'), 336.
Espée Royale (Auberge de l'), 317.
Esprit (R. P. Claude), 246, 247, 278, 455 et s.
Esprit (Jacques), 313, 314, 315.
Esselin (Le sieur), 310.

Faret (Nicolas), 69, 152, 210, 211, 212, 213, 214, 228, 238, 250.
Faure (R. P. Charles), 247, 253, 254, 255, 278, 282, 312, 453 et s.
Felton (Jean), 122.
Fierte (Procession de la), 9, 17.
Flandre (La), 215, 238.
Flotte (Le sieur), 69, 204, 310.
Fontainebleau (Château de), 308, 311.
Fontainebleau (Ville de), 283, 409.
Fontenay-Mareuil (François du Val, marquis de), 298.
Forges (Station thermale de), 94, 180, 289, 291, 311, 353.
Foucquet (Basile), 374.
Foucquet (François), 374.
Foucquet (Marie-Madeleine de Castille-Villemareuil, femme de Nicolas), 365, 374, 375.
Foucquet (Nicolas), 364, 374, 375, 376, 385, 396, 400 et s., 408.
Foucquet (Yves), 374.
Fourcy (Marie de). V. D'Effiat.
France (Congrégation de), 246, 253.
Françoise (Rue), 168.
Frangipani (Pompéo), 75.
Frican (Baron de), 71.
Froiderue (Paroisse de), 7.
Fruges (Mme de), 148.
Furetière (Antoine), 242, 243.

Gaillard Boiteux (Le), bateleur, 10.
Gaillon (Palais de), 180, 183, 356.
Gassendi (Pierre), 131.
Gaultier-Garguille (Hugues Guéru, dit), 14, 17, 48, 50, 51, 189.
Gauthier (R. P. Michel), 246, 463.
Geromini (Polidoro), chapelain de Marie de Médicis, 46.
Gesvres (François Potier, marquis de), 310.
Gillot (Le sieur), 69.
Gilles le Niais, bouffon, 384, 427.
Gineste (M.), 152, 250, 365.
Girac (Paul-Thomas, sieur de), 346.
Girard (Antoine), dit Tabarin, 30, 49, 50, 51, 88.
Girard (Victoire Blanche, dite Francisquine, femme d'Antoine), 51.
Girard (Claude), official d'Angoulême, 54.
Girard (Guillaume), secrétaire du duc d'Epernon, 54.
Girard (Philippe), dit Philippe de Mondor, 49, 50, 51.
Giry (Louis) 213, 220.
Godeau (Antoine), 114, 164, 213, 218, 230, 236
Godefroy (Denis II), 331.
Gombauld (Jean Ogier, sieur de), 44, 114, 163, 224, 229, 232, 236, 275, 276, 325.
Gomberville (Marin Le Roy, sieur du Parc et de), 232, 310.
Gonzague (Marie de), 147.
Gournay (Marie de Jars, demoiselle de), 115, 116, 117, 119, 120, 165, 166, 215, 218, 242.
Gouvernet (Marquise de), 379.
Grammont (Antoine de Guiche, maréchal de), 273, 275, 277, 278, 338.
Granier (Auger de Mauléon, sieur de), 220.
Gros-Guillaume (Robert Guérin, dit La Fleur, dit), 48, 49, 88.
Guarini (Jean-Baptiste), poète italien, 51, 512
Guébriant (Jean-Baptiste Bades, maréchal de), 461.
Guébriant (Renée du Bec, maréchale de), 461.
Guercheville (Antoinette de Pons, marquise de), 44, 52, 68.
Guerchy (Marguerite du Regnier, demoiselle de), 379.
Guille, traiteur, 310.

Habert (Germain), abbé des Roches, puis de Cerisy, 213.
Habert (Philippe), 116, 213.
Hailbrun (Colonel Jean), 156.
Hampton-Court (Palais d'), 86.
Harlay (François de), archevêque de Rouen, 19, 20, 21, 180, 181, 182, 183.
Harlay (François de), archevêque de Rouen, puis de Paris, 356.
Hautefontaine (Durand, sieur de), 113.
Hautefort (Marie de), 123, 124, 125, 126, 142, 175, 176.
Hay (Daniel), abbé de Chambon, 229.
Hay (Paul), sieur du Chastelet, 229, 238.
Hedelin (François), abbé d'Au-

bignac et de Meimac, 189, 192, 193, 217, 223, 275, 366.
Henri IV, 34, 44, 245.
Hense, suisse du cardinal de Richelieu, 14[illegible], 300.
Holland (Henri Rich, lord Kensingthom, comte de), 78 82, 86, 87, 89.
Hollande (Royaume de), 8.
Huart (Charles), médecin, 44.

Italie (Royaume d'), 98, 129, 142.

Jamin (Amadis), 115, 165.
Jamin (Mlle), 115, 117, 118, 119, 165.
Jassinte ou Jacinte (abbé de), 152.
Joinville (Prince de). V. Chevreuse (Claude de Lorraine, duc de).
Jonquières (M. de), 222.
Joseph (François Le Clerc du Tremblay, en religion R. P.), 101, 143, 191, 207, 225.
Jubert (Président), 32.
Juif (Jean), chirurgien, 269.
Juifs (Rue aux), 24.

La Baume (Baron de), 152.
La Bazinière (Macé Bertrand, sieur de), 372.
La Bouille (Coche de), 9.
La Boulaye (Louise de la Marck, marquise de), 311, 379.
La Calprenède (Gaucher de Coste, sieur de), 52.
Laeger (Hercule de), seigneur de Massuguez, 383.
La Chambre (Marin Cureau de), 330.
Laffemas (Isaac de), 101, 153, 200.
La Ferté-sur-Aube (Prieuré de), 201, 304, 305, 306, 444 et s.
La Folaine (De), huissier du cardinal de Richelieu, 149, 184.
La Fontaine (Jean de), 375.
La Force (Jacques Nompar de Caumont, maréchal-duc de), 149.
La Freselière (M. de), 151.
La Gabelle, à Rouen, 8.
Lagny (Couvent de), 316.
La Louppe (Magdeleine d'Angennes de), 379.
Lambert (Michel), musicien, 189.
Lambert (Nicolas), sieur de Thorigny, 310.
La Meilleraye (Charles de la Porte, maréchal-duc de), 102, 103, 192, 260, 291, 292.
La Meilleraye (Mme de), 148.
La Mothe Le Vayer (François de), 116
La Moueque (Ile de), 8.
La Pigeonnière (Le sieur de), 68.
La Porte (Amador de), grand prieur de France, 102.
La Rivière (Louis Barbier, abbé de), 108.
La Rochefoucauld (François, cardinal de), 81, 247, 253.
La Roche-Guyon (François de Silly, comte de), 68
La Roche-Guyon (Roger du Plessis-Liancourt, duc de), 68.
La Rochelle (siège de), 121, 122
La Roque (Jean de), 296.
Lartigue, peintre, 60.
La Serre (Jean du Puget, sieur de), 234.

La Suze (Henriette de Coligny, comtesse de), 380.
La Trousse (Du Fay de), 209.
Laval-Boisdauphin (Guy de), 69.
La Valette (Louis de Nogaret, cardinal de), 72, 101, 102, 128, 207, 295.
Lavardin (Mgr de). V. Beaumanoir-Lavardin.
La Victoire (Claude du Val de Coupeauville, abbé de), 194, 195, 196, 346, 359, 386.
La Volière (M. de), huissier, 308.
La Vrillière (Louis Philippeaux, marquis, puis duc de), 337, 338, 339.
Le Bailleul (Michel), 307, 308.
Le Blond, peintre, 78.
Le Bois ou du Bois, surnom de Boisrobert, *passim*.
Le Boulay-Brulart. V. Brulart (Nicolas).
Le Bourgeois (Rose), 251, 252.
Le Brun (Charles), 375, 399.
Le Camus (Jean-Pierre), évêque de Belley, 146.
Le Clerc de Lesseville (Eustache), 380.
Le Herti (Le fou), 357.
Le Mans (Ville), 201, 345, 346, 359, 361.
Le Metel (Famille), 447 et s.
Le Metel (Antoine), sieur d'Ouville, 25, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 339, 345, 364, 374.
Le Metel (Charles), 25.
Le Metel (Charlotte). V. Leprince (Zacharie).
Le Metel (François), sieur de Boisrobert, *passim*.
Le Metel (Jérémie), 23, 25, 27, 28, 205, 206, 332.
Le Metel (Jeanne Delion, femme de Jérémie), 25, 205, 206, 332.
Le Moyne (R. P. Pierre), 225, 226
Lenclos (Anne, dite Ninon de), 261, 316, 317, 318, 357, 376.
Lenet (Henry), 367.
Le Nôtre (André), 375, 376, 396 et s., 400 et s.
Le Pailleur (Le sieur), 69.
Leprince (Pierre), 332, 345.
Leprince (Zacharie), 332.
Leprince (Charlotte Le Metel, femme de Zacharie), 25, 332.
Leprince (Les sieurs), neveux de Boisrobert, 332, 333, 334.
Le Roux (M.), 463.
Lescale (Chevalier de), 71.
Lescot (Jacques), 237.
Leslée (Michel de), chanoine du Mans, 345, 359.
Lestoile (Claude de), 116, 185.
Leuville (René-Olivier, marquis de), 330.
Lhermite (Tristan), sieur du Solier, 69, 109, 198, 226, 227.
L'Homme de Paille (Hugues Gueru dit), 17.
L'Hospital (Mlle de La Haye, maréchale de), 379.
Limours (Château de), 104, 406 et s.
Linas (Ville de), 43.
L'Isle (R. P. de), 466.
Loire (Rivière de), 130.
Londres (Ville de), 85.
Longueville (Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de), 314, 315, 356.
Longueville (Henri d'Orléans, duc de), 36, 72, 222.
Loret (Jean), 389.

Lorme (Jean de), médecin, 44, 48, 386.
Lorme (Marie de Lou, demoiselle de), 261, 262, 263.
Lorraine (Duché de), 166 et s.
Lorraine (Charles IV, duc de), 166, 171, 179.
Lorraine (Nicole, duchesse de), 166, 168, 171, 172.
L'Orvietan (Christophe Contugi, dit), 88.
Louis XIII, 36, 39, 41, 42, 57, 58, 69, 72, 76, 83, 107, 110, 111, 123, 124, 125, 127, 128, 166, 192, 204, 205, 219, 226, 255, 267, 271, 273, 274, 280.
Louis XIV, 329, 344, 386.
Louvencourt (M. de), 83.
Louvre (Palais du), 33, 82, 90, 124, 136, 265, 308, 383.
Luxembourg (Palais du Petit-), 292.
Luynes (Charles d'Albert, duc de), 36, 39, 41, 42, 43, 47, 57, 58, 67, 68, 76, 77.
Lyon (Ville de), 127, 281.
Lyonne (Hugues de), 373.

Madelonnettes (Couvent des), 265.
Mahelot (Laurent), comédien, 170, 343.
Maigny (Mme de), 37.
Maillet (Marc de), 88, 115.
Maine (Province du), 102.
Mairet (Jean de), 68, 222, 241.
Maisons (René de Longueil, président de), 334.
Malherbe (François de), 113, 119, 146.
Malleville (Claude de), 69, 116, 202, 203, 213.
Malmaison (Avocat), 28.
Mancini (Alphonse), 371.
Mancini (Laure, Marie, Hortense et Marie-Anne, 347, 348.
Mancina (Hyeronima), 370.
Mancini (Philippe), 358.
Marais (Quartier du), 213, 363.
Marais (Théâtre du), 69, 189, 190, 250, 271.
Marandé (M. de), 372.
Marché-Neuf (Place du), 24.
Marolles (Michel de), abbé de Villeloin, 99, 116, 118, 189.
Marsillac (François, Prince de), plus tard duc de la Rochefoucauld, 222.
Martin, traiteur, 310.
Montinossy (Mlle). V. Martinozzy.
Martinozzi (Anne-Marie), 343.
Martinville (Faubourg de), 11.
Martinville (Guillemotte-Madeleine, demoiselle de), 72.
Martinville (Mme de), 72.
Mascaron (Antoine de), 313, 324.
Matier (R. M.), générale de la Congrégation du Verbe incarné, 353.
Mauconseil (Rue), 168.
Maugars (Abbé), 154, 155, 156.
Maure (Anne Doni d'Attichy, comtesse de), 93, 94, 137.
Mauvaises Paroles (Rue des), 40.
Mayenne (Henry de Lorraine, duc de), 36.
Maynard (François de), 69, 202, 204, 218, 221, 223, 236, 310, 325.
Mazarin (Palais), 303.
Mazarin (Armand-Charles de la Porte, duc de la Milleraye, puis duc de), 292.
Mazarin (Cardinal Jules), 282,

283, 284, 291, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 324, 325, 326, 327, 328, 337, 338, 339, 344, 348, 371, 372, 373, 385.
Mazoyer (Philippe), 44
Médicis (Catherine de), 34.
Médicis (Marie de), 33, 36, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 49, 52, 53, 56, 57, 58, 73, 94, 95, 96, 127, 147, 265.
Melo (Don Francisco de), 461.
Melson (Charlotte), 316.
Melusine (Hôtel de), 184, 231, 282.
Ménage (Gilles), 114, 223, 319, 320, 321, 322, 324, 333, 382.
Menard, chirurgien, 44.
Meziriac (Gaspard Baschet, sieur de), 69.
Michel (Le sieur), 459 et s.
Minimes (Couvent des), 196.
Molé (Président Mathieu), 181, 372.
Molière (J.-B. Poquelin, dit), 357, 393.
Molière d'Essertines (François-Hugues de), 69.
Monck (Georges), 385.
Mondor (Philippe de). V. Girard (Philippe).
Mondory (Abbé), surnom de Boisrobert, *passim*.
Mondory (Guillaume des Gilberts, sieur de), 197, 198, 199, 200, 271.
Montaigne (Michel de), 115, 165.
Montargis (Ville de), 130.
Mont aux Malades (Prieuré du), 312, 469.
Monteclair (Chevalier de), 313.
Montpensier (Catherine-Marie de Lorraine, duchesse de), 110, 111.
Montpensier (Marie-Louise d'Orléans, duchesse de), 379.
Montplaisir (René de Bruc marquis de), 224.
Montrésor (Claude de Bourdeille, comte de), 384.
Montreuil (Mathieu de), 321, 393.
Montserrat (Pèlerinage de N.-D. de), 75.
Moret (Antoine de Bourbon, comte de), 108.
Morgues (Mathieu de), 215, 217, 237, 238, 239.
Mortagne (R. P. Ange de), 143.
Mortemar (Françoise-Athénaïs de Rochechouard, demoiselle de), 309.
Motteville (François-Bertaut, présidente de), 260, 311, 468.
Moulins (Ville de), 130.
Mulot (Jean), confesseur du cardinal de Richelieu, 47, 101, 145.
Munster (Congrès de), 312, 314.

Nancy (Ville de), 166, 168, 387.
Nanteuil (M. de), 315.
Naples (Ville de), 140.
Narbonne (Ville de), 281.
Narni (R. P. Jérôme Martini de), 132, 133, 134.
Naudé (Gabriel), 223.
Navarre (Collège de), 312, 469.
Navarre (Royaume de), 323.
Nemours (Henry de Savoie, archevêque de Reims, puis duc de), 343.
Neufgermain (Louis de), 104, 105, 109, 110, 406.
Neuve (Porte), 7.

Nevers (Ville de), 130, 224.
Noailles (Antoine, comte de), 301.
Normandie (Province de), 17, 22, 124, 157, 270, 277, 333, 357, 418.
Notre Dame (Cloître), 322.
Notre Dame de Paris (Eglise), 80.
Notre-Dame (Eglise), à Rouen, 8.
Nozay (Ville de), 328.
Nu-Pieds (Les), 205.

Ogier (Charles), 116.
Ogier (François), 116.
Orléans (Ville d'), 43.
Orléans (Gaston de France, duc d'), 58, 84, 100, 107, 108, 110, 111, 112, 114, 127, 271, 329, 342.
Orléans (Marguerite de Vaudemont, duchesse d'), 329.
Orléans (M. de Valois, duc d'), fils de Gaston d'Orléans, 329.
Ortellius (Abraham Œrtel, dit), géographe, 59.

Paget (Anne Gelée, dame), 357, 380.
Paget (Jacques), 311, 372, 385.
Palais Cardinal. V. Richelieu (Hôtel de).
Paleau (Abbé), 301.
Palleteau (M. de), 194.
Panthéon (Le), 135.
Paris (Ville de), 23, 33, 34, 47, 48, 51, 53, 58, 130, 185, 218, 253, 277, 278, 279, 282, 307, 314, 326, 349.
Pascal (Jacqueline), 191.
Patin (Gui), 144
Patris (Pierre), 108.
Pauquet (Louis), 345.
Payen (Pierre), sieur des Landes, 69, 70, 96.
Peiresc (Claude-Fabri, sieur de), 130, 131, 132, 226.
Pellevé (Hôtel), 228.
Pellisson Paul), 375, 376, 396 et s., 400 et s.
Petit, prêtre de Saint-Paul, 51.
Picard Louis), 377.
Picardie (Province de), 83, 255.
Pilou (Anne Baudesson, dame), 151.
Pinot, bateleur, 10.
Pinotte (La), femme de Pinot, 10.
Poitou (Province du), 102.
Poix (M. de), 459.
Pomme de Pin (Cabaret de la), 68.
Pontcourlay (Famille de Vignerot de), 102.
Pontcourlay (Françoise du Plessis de Richelieu, femme de René de Vignerod, sieur de), 263.
Pontgibault (Roger de Daillon, comte de), 75, 76, 92, 93, 139.
Pont-Neuf (Le), 43, 50, 69, 238, 256.
Ponts de Cé (Bataille des), 57, 67.
Portes (Marquis de), 222.
Pot de Fer (Rue du), 318.
Poussin (Nicolas), 136.
Pré (Foire du), 9 et s., 16 et s.
Presle (Louis-Nicolay, sieur de), 44.
Priezac (Daniel de), 367.
Provence Province le), 71, 130.
Puisieux (Charlotte Brulart, demoiselle de) 150.

Puits d'Orbes (Abbaye du), 251.
Pure (Michel de), 378.
Puylaurens (Antoine de Laage, sieur de), 109.

Querelle (Mlle de), 126.
Quincampoix (Rue), 33.
Quirinal (Le), 136.

Racan (Honorat de Bueil, sieur de), 114, 117, 118, 119, 120, 121, 146, 164, 343.
Raconis (Charles - François d'Abra de), évêque de Lavaur, 101, 145, 173.
Rambouillet (Hôtel de), 114, 164, 197, 213, 214, 235, 346.
Rambouillet (Catherine de Vivonne, marquise de), 122, 123.
Raphaël. V. Sanzio.
Ravaillac (François), 53.
Renaudot (Théophraste), 215, 280.
Retz (Paul de Gondi, cardinal de), 212, 326, 327, 328.
Revol (Louis de), 116.
Rhône (Fleuve Le), 130, 281.
Richelet (Pierre), 325.
Richelieu (Hôtel de), 197, 198, 208, 240, 271, 282, 283.
Richelieu (Porte de), 307, 359.
Richelieu (Alphonse du Plessis), archevêque d'Aix, puis de Lyon, 103.
Richelieu (Armand du Plessis, cardinal duc de), *passim*.
Richelieu (Armand-Jean de Vignerod, duc de), 292, 293.
Richelieu (Emmanuel-Joseph de Vignerod, dit l'abbé de), 292.
Richelieu (Jean-Baptiste-Amador de Vignerod, marquis de), 292, 342, 356.
Richmond (Palais de), 86.
Ridel (Le Sieur), 479.
Rigaut, cloche de la cathédrale de Rouen, 354.
Roanne (Ville de), 130.
Rodes (M. de), 479.
Roger, valet de chambre de Marie de Médicis, 44.
Rojas (Don Francisco de), 362.
Roquelaure (Gaston, duc de), 385.
Rome (Ville de), 45, 129, 130, 132, 133, 136, 137, 139, 141, 142, 150, 221, 245, 260.
Rossignol (Antoine), 151, 152, 153, 250, 289, 302, 303, 304, 305, 311.
Rossignol (Catherine Quantin, femme d'Antoine), 151, 152, 250, 289.
Rotrou (Jean de), 186.
Rouen (Chapitre de), 177, 204, 352 et s.
Rouen (Ville de), 7, 8, 17, 26, 32, 33, 176, 183, 186, 204, 274, 277, 282, 283, 299, 312, 352, 354, 366, 418.
Roussillon (Province du), 280, 283.
Royale (Place), 33, 196, 250, 283, 379.
Rucellai (Abbé Horacio), 45, 52, 57.
Ruel (Château de), 96, 160, 188, 207, 270, 283, 292.
Sablé-Boisdauphin (Urbain de Laval, marquis de), 345, 346.
Saint-Aignan (François de Beauvilliers, comte, puis duc de), 373.
Saint - Aignan (Honorat de Beauvilliers, comte de), 70.

Saint-Amand (Abbaye de), 180, 354.
Saint-Amant (Marc-Antoine de Gérard, sieur de), 16, 68, 69, 72, 88, 197, 211, 218, 232, 392.
Saint-Amour-Frerclot (Mlle), comédienne, 271, 272.
Saint-Ange (Château), 134.
Saint-Ange (Enemonde Servien, marquise de), 369, 370, 373.
Saint-Antoine (Rue), 318.
Saint-Augustin (Chanoines de l'Ordre de), 247.
Saint-Augustin (Rue), 307.
Saint-Barthélémy (Paroisse), 51.
Sainte-Geneviève (Abbaye), 253.
Saint-Evremond (Charles de Marquetel de Saint-Denys, sieur de), 241, 242, 345, 346, 364.
Saint-Georges (Jean de Lonlay, sieur de), 208, 274.
Saint-Germain (Château de), 329.
Saint-Germain (Faubourg), 388.
Saint-Germain (Foire), 69, 384, 433.
Saint-Germain-Beaupré (Agnès Le Bailleul, femme du marquis de), 307.
Saint-Honoré (quartier), 311.
Saint-Honoré (Rue), 33, 188, 190, 192.
Saint-Laurent (Foire), 69.
Saint-Mandé (Château de), 375.
Saint-Maurice de Senlis (Prieuré de), 468.
Saint-Ouen (Place), 22.
Saint-Paul (Église), 51.
Saint-Paul (Paroisse), à Angoulême, 53.
Saint-Pavin (Denis Sanguin de), 68.
Saint-Privat (Ville de), 281.
Saint-Romain, 20.
Saint-Romain (Chapelle de), 18.
Saint-Romain (Châsse de), 20, 21.
Saint-Romain (Privilège de), 17.
Saint-Saturnin de Nozay (Prieuré de), 7, 140, 141, 173, 328, 329.
Saint-Sever (Faubourg), à Rouen, 8, 9.
Saint-Thomas du Louvre (Rue), 81.
Saint-Victor (Porte), 130.
Sales (François de), 251.
Salomon (Aliénor), 51.
Salomon (Jean), sieur de Fréty, marchand, 51.
Sanguin (Charles), 68.
Sanzio (Raphaël), dit Raphaël, 136.
Sarasin (Jean-François), 313, 322, 323, 324, 393.
Sauvage, 109.
Sauvoy (Mme), 292, 293.
Scaglia (Cardinal), 138.
Scarron (Françoise d'Aubigné, femme de Paul), 362.
Scarron (Paul), conseiller au Parlement, 181.
Scarron (Paul), 219, 324, 361, 362, 363, 364, 365, 392, 436.
Scudéry (Georges de), 192, 312.
Scudéry (Madeleine de), 380.
Séguier (Chancelier Pierre), 23, 161, 164, 204, 205, 206, 216, 259, 272, 314, 330, 331, 332, 334, 381, 429, 465, 467.

Seine (Rivière de), 7, 16, 23, 172, 355.
Senneterre (Magdeleine de), 129, 132.
Serisay (Jacques de), 116, 164, 213, 229, 320.
Servien (Abel), 144, 207, 208, 209, 312, 369, 372, 373, 374, 376, 469.
Sévin, avocat, 367.
Silhon (Jean), 164, 222.
Sirmond (R. P. Jacques), 238.
Soissons (Hôtel de), 129.
Soissons (Anne de Montafié, dame de Bonnétable et de Lucé, comtesse de), 70.
Soissons (Eugène-Maurice de Savoie, comte de), 370.
Soissons (Louis de Bourbon, comte de), 36, 148.
Somaize (Antoine Beaudeau de), 250, 365, 366. 385, 441.
Sorel (Charles), sieur de Souvigny, 72.
Sotteville (Faubourg de), 9.
Sourdis (Charles d'Escoubleau, marquis de), 93.
Sourdis (François d'Escoubleau, cardinal de), 101. 257.
Souvré (Anne de), abbesse de Saint-Amand, 180.
Souvré (Éléonor de), 180.
Stockolm (Ville de), 383.

Tabarin. V. Girard (Antoine).
Tallemant (Abbé François), 310.
Tallemant des Réaux (Gédéon), *passim*.
Tanlay (Terre de), 357.
Tantucci (Le sieur), 46, 57.
Tapissiers (Rue des), 18.
Tarascon (Ville de), 281.
Testu (Abbé Jacques), 380.
Themines (Charles, sieur de Lauzière et marquis de), 44.
Thévenin, oculiste, 311.
Thoré (Geneviève Le Coigneux, présidente de), 357, 358, 388.
Thoré (Michel Particelli, président de), 357, 358.
Thou (François-Auguste de), 281.
Tiquetonne (Rue), 156.
Torvéon (M. de), conseiller au Présidial de Lyon, 130.
Toulon (Ville de), 132.
Tourville (Mlle de), 309.
Toussy (Louise de Prie, demoiselle de), 309, 353, 354, 355.
Touvre (Rivière La), 54.
Trois Pucelles (Maison des), 33, 169, 184.
Tubeuf (Président Jacques), 155, 156, 372.
Tuileries (Promenade des), 265, 357.
Turlupin (Henri Legrand, dit), comédien, 48.
Turseville (Abbé de), 353.
Tuyau (Nicolas), musicien, 11.

Urbain VIII (Maffeo Barberini, pape), 129, 133, 134, 135, 136, 140, 172, 328.

Valençay (Achille, cardinal de), 101.
Valençay (Eléonor d'Estampes de), archevêque de Reims, 101, 271.
Valence (Ville de), 282.
Valenx (M. de), 465.
Vandy (Catherine d'Aspremont, demoiselle de), 378.
Vandy (Jean d'Aspremont, sieur de), 315.

Vatican (Palais du), 133, 135.
Vaugelas (Claude Favre, sieur de), 114. 152, 210, 222, 231, 233, 270.
Vaultier (François), médecin, 95.
Vaux (Château de), 375, 376, 396 et s., 400 et s.
Vendôme (Alexandre de Bourbon), grand prieur de France, 95.
Vendôme (César de Bourbon, duc de), 36, 81.
Venise (Ville de), 139.
Verderonne (Claude de l'Aubespine, sieur de), 46.
Verdonnet (Bois de), 251.
Vert (Jean de), 461.
Viau (Théophile de), 67, 68, 72.
Vieilles-Étuves (Rue des), 212, 228.
Vieille-Tour (Place de la), 18.
Vieux Palais (Le), à Rouen, 355.
Vigné (Président), 271.
Villaine (Nicolas Bourdin, marquis de), 356, 357.
Villarceaux (Louis de Mornay, marquis de), 352, 425.
Villarceaux (René de Mornay, dit l'abbé de), 359, 362, 388.
Villayer (Jean-Jacques Renouard, comte de), 367.
Villeneuve (Ville de), 282.
Villeroy (Françoise de Neufville, demoiselle de), 378, 379.
Villesavin (Jean Phélippeaux, sieur de), 44.
Villothe (Bois de), 456 et s.
Vincennes (Donjon de), 329.
Vincent (Mlle), chanteuse, 208.
Vitry (Nicolas de l'Hospital, maréchal de), 41, 44, 257, 258, 259.
Voiture (Vincent), 113, 139, 213, 228, 232, 235, 346, 359, 371, 393, 398.

Westphalie (Paix de), 312
Wetsminster Abbaye de), 83.
Windsor (Palais de), 86.
Withe-Hall (Palais de), 85.

Yvrande, 117, 118.

Zamet (Sébastien), évêque de Langres, 252, 255, 465.
Zocolli, tailleur de Marie de Médicis, 46.

TABLE DES MATIÈRES

—

Pages

Chapitre I 7
Chapitre II 27
Chapitre III. 58
Chapitre IV. 98
Chapitre V 143
Chapitre VI. 210
Chapitre VII. 244
Chapitre VIII 287
Chapitre IX. 350

APPENDICE

I. — Poésies inédites de Boisrobert . . . 395
II. — Poésies inédites sur Boisrobert . . . 406
III. — La Boscorobertine ou Lettre de Florimond à la belle Iris sur l'abbé ridicule. . 408
IV. — Acte notarié inédit relatif au prieuré de La Ferté-sur-Aube. Du 20 décembre 1635 . 444
V. — Lettres de noblesse de la famille Le Metel, 1636 447
VI. — Documents inédits (Actes et Lettres) relatifs à l'abbaye de Châtillon. 451
VII. — Lettres inédites de Boisrobert sur divers sujets 465
VIII. — Notices inédites du R. P. Martin et de J. Garinet sur Boisrobert. 469
IX. — Œuvres de Boisrobert 470
X. — Index alphabétique des noms propres . 481

ACHEVÉ D'IMPRIMER
le vingt septembre mil neuf cent neuf
PAR
CH. COLIN
à Mayenne
pour le
MERCVRE
DE
FRANCE

PQ
1724
B3Z7

Magne, Émile.
Le plaisant abbé de
Boisrobert

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 14 13 02 02 009 1